



HAL
open science

Bien-être et inégalités en Guinée Maritime : une question d'accès. Un système d'information pour le développement

David Leyle

► **To cite this version:**

David Leyle. Bien-être et inégalités en Guinée Maritime : une question d'accès. Un système d'information pour le développement. Sciences de l'Homme et Société. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2010. Français. NNT: . tel-00466522

HAL Id: tel-00466522

<https://theses.hal.science/tel-00466522v1>

Submitted on 24 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
UMR 5185 ADES-TEMPOS
Ecole Doctorale Humanités

Bien-être et inégalités en Guinée Maritime : une question d'accès

Un système d'information pour le développement



Thèse de doctorat en géographie présentée par

David LEYLE

Soutenue publiquement le 22 janvier 2010

Sous la direction du Professeur **Georges ROSSI**

Membres du jury

Guy DI MEO, Professeur, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Benjamin STECK, Professeur, Université du Havre

Jean-Luc DUBOIS, Professeur, Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines

Illustrations de couverture
Réalisée par René Richard :
Débarcadère de mangrove à Dubréka

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	1
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE 1 : UN PROJET, DES SITES ET DES DONNEES : LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE	33
1.1 L'OBSERVATOIRE DE GUINEE MARITIME, UN PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION.....	34
1.2 UNE ZONE D'ETUDE FRAGMENTEE : LES CRITERES DE CHOIX DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME « PILOTE » ET PLURIDISCIPLINAIRE.....	42
1.3 LE VOLET PAUVRETE DE L'OGM : UN LARGE EVENTAIL DE DONNEES DISPONIBLES.....	56
1.4 LES PASSERELLES DE LA DEMARCHE DE PROJET A LA RECHERCHE.....	74
PREMIERE PARTIE : LES MULTIPLES VISAGES DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE	78
CHAPITRE 2 : UNE RELECTURE GEO-HISTORIQUE DES DYNAMIQUES SPATIALES EN GUINEE MARITIME : DE L'EPOQUE ANCIENNE A LA REVOLUTION SOCIALISTE	81
2.1 LES POSTULATS METHODOLOGIQUES D'UNE APPROCHE GEOHISTORIQUE EN GUINEE MARITIME	82
2.2 L'EPOQUE ANCIENNE (11 ^{EME} -15 ^{EME} SIECLE) : LA GUINEE MARITIME, ZONE REFUGE A LA MARGE DES GRANDS EMPIRES DE L'INTERIEUR	89
2.3 LA CONQUETE COLONIALE ET L'INTEGRATION DU LITTORAL GUINEEN AU COMMERCE MONDIAL	91
2.4 L'INDEPENDANCE DE LA GUINEE ET LE CHOIX REVOLUTIONNAIRE : L'ISOLEMENT REGIONAL ET LE REPLI SUR LE BLOC SOVIETIQUE	108
CHAPITRE 3 : LA DEUXIEME REPUBLIQUE ET L'OUVERTURE A L'ECONOMIE DE MARCHÉ.....	132
3.1 LA TRANSITION MILITAIRE : VERS L'OUVERTURE ET LA DEMOCRATISATION (1984-1993).....	133
3.2 DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT : LES DERAPAGES DE LANSANA CONTE (1993-2008)	144
TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE.....	201

REMERCIEMENTS

Merci au Professeur Georges Rossi pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser ce doctorat et pour m'avoir offert la chance de travailler en Guinée.

Pour le soutien moral et la motivation :

Pour leur indéfectible confiance et leur patience toutes ces années, merci à Fany, à ma famille et à mes amis.

Pour avoir rendu moins pénibles de nombreux moments de doute et les longues heures passées à la Maison des Suds, merci à mes collègues et amis doctorants. Merci également à l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs de TEMPOS

Pour le soutien scientifique et technique :

Pour l'ensemble de leur œuvre en Guinée et en France, merci à mes amis doctorants de l'Observatoire, Mathilde, Elisabeth, Pascal, Alexandre et Mathieu.

Pour le travail de terrain, merci à Didier Bazzo, Aboubacar Soumah, Alseny Dia, Adama Keita, Joseph Gatineau et à tous les autres collaborateurs de l'Observatoire de Guinée Maritime.

Pour leurs apports scientifiques, merci à Jean-Luc Dubois, Véronique André et Philippe Schar.

Pour leurs éclairages techniques, merci à Charles-Antoine Arnaud (traitement de données), à Olivier Pissoat et Philippe Wagniez (cartographie), à Alain Vergnes (traitement des images), aux documentalistes du centre de documentation REGARDS (recherches bibliographiques) et à Caroline Abela (bibliographie).

Pour leur soutien logistique à la Maison des Suds, merci à Guy Di Méo, Marie-José-Claverie, Marie-Bernadette Darignac, Sylvie Vignolles, Charles-Antoine Arnaud et Laurent Naboulet.

Pour le soutien artistique :

Pour ses peintures qui illustrent ce mémoire, merci à mon grand-père René Richard.

DEUXIEME PARTIE : LIRE LE DEVELOPPEMENT HUMAIN AUTREMENT 215**CHAPITRE 4 : L'ACCESSIBILITE, UNE PASSERELLE THEORIQUE ET OPERATIONNELLE POUR LA LECTURE
DU DEVELOPPEMENT HUMAIN..... 218**

- 4.1 L'HERITAGE DE SEN : L'APPROCHE PAR LES FONCTIONNEMENTS ACCOMPLIS..... 219
- 4.2 L'ACCESSIBILITE : UNE CLE D'ANALYSE CENTRALE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN ET DES DYNAMIQUES SPATIALES..
..... 234
- 4.3 QUELLE DEMARCHE METHODOLOGIQUE POUR MONTER UN TABLEAU DE BORD DE L'ACCESSIBILITE 249

CHAPITRE 5 : PAUVRETE ET BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME 264

- 5.1 LES CONCEPTIONS LOCALES DU BIEN-ETRE ET DE LA PAUVRETE : UN OUTIL INDISPENSABLE 269
- 5.2 LES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES : ENTRE PERMANENCE ET CHANGEMENT 278
- 5.3 LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES : D'IMPORTANTES INEGALITES 290
- 5.4 L'IMPORTANCE DES SYSTEMES D'ACTIVITES DANS LE BIEN-ETRE DES MENAGES..... 315
- 5.5 VERS UNE APPROCHE SYNTHETIQUE DU BIEN-ETRE. 333
- TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME.....355*

**TROISIEME PARTIE : « VOYAGER » EN GUINEE MARITIME : LES FONDEMENTS GEOGRAPHIQUES DU
BIEN-ETRE 389****CHAPITRE 6 : AVOIR ACCES : UN FONCTIONNEMENT GEOGRAPHIQUE 391**

- 6.1 L'ACCESSIBILITE EN GUINEE MARITIME : UNE APPROCHE MACRO-GEOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURATION DE
L'ESPACE REGIONAL 392
- 6.2 PARTIR ET REVENIR AU VILLAGE : UNE APPROCHE MESO-GEOGR APIQUE DE L'ACCESSIBILITE LOCALE 434
- TABLEAU DE BORD DE L'ACCESSIBILITE EN GUINEE MARITIME*
PARTIE 1 : ACCESSIBILITE REGIONALE (MACRO) ET VILLAGEOISE (MESO/LOCALE).....499

CHAPITRE 7 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES : AVOIR ACCES AU QUOTIDIEN..... 508

- 7.1 QUELQUES ASPECTS GENERAUX DE LA METHODOLOGIE : UNE APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE ET
TRANSVERSALE 510
- 7.2 LE DOMAINE DE L'ACCES AUX RESSOURCES POUR LE NIVEAU DE VIE : UNE APPROCHE QUANTITATIVE 515
- 7.3 LE DOMAINE DE L'ACCES AUX RESSOURCES POUR LES CONDITIONS DE VIE: UNE APPROCHE QUALITATIVE..... 530
- 7.4 LE DOMAINE DE L'ACCES AUX RESSOURCES SOCIALES 574

7.5	UN ACCES AUX RESSOURCES PROBLEMATIQUE POUR LES MENAGES	597
	<i>TABLEAU DE BORD DE L'ACCESSIBILITE EN GUINEE MARITIME</i>	
	<i>PARTIE 2 : ACCES AUX RESSOURCES (ACCESSIBILITE MENAGE).....</i>	<i>602</i>
	CHAPITRE 8 : AVOIR ACCES POUR FONCTIONNER.....	606
8.1	ACCES ET FONCTIONNEMENTS, UNE RELATION RECIPROQUE.....	608
8.2	UNE DECOMPOSITION DE L'INDICATEUR D'ACCES DES MENAGES AUX RESSOURCES : VERS UNE LECTURE DES CAPABILITES ?	615
8.3	EXPLORER L'ACCESSIBILITE : UNE LECTURE CROISEE	621
	<i>TABLEAU DE BORD DE L'ACCESSIBILITE EN GUINEE MARITIME</i>	
	<i>PARTIE 3 : UNE ANALYSE CROISEE DE L'ACCESSIBILITE.....</i>	<i>640</i>
	CONCLUSION GENERALE.....	641
	BIBLIOGRAPHIE	668
	TABLE DES ENCADRES.....	689
	LISTE DES TABLEAUX	691
	TABLE DES MATIERES	700

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AFD : Agence Française de Développement

AOF : Afrique Occidentale Française

ASSODIA : Association Sud – Sud-ouest de Développement de l’Industrie et de l’Agriculture

BCRG : Banque Centrale de la République de Guinée

CEA : Commission Economique des Nations-Unies pour l’Afrique.

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CMC : Charente-Maritime Coopération (en collaboration avec le Bureau International du Travail)

CMRN : Comité Militaire de Redressement National

CRD : Communauté Rurale de Développement

CTRN : Conseil Transitoire de Redressement National

CU : Communauté Urbaine

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

DYNAFIV : Projet d'appui à la dynamisation des filières vivrières

EDS : Enquête Démographie Santé (1999)

EIBEP : Enquête Intégrée de Base pour l’Evaluation de la Pauvreté (2002-2003). Utilisation des données avec l’autorisation de M. Dioubaté (PNUD Guinée).

FMI : Fond Monétaire International

GNF : abréviation du Franc Guinéen. Le taux de conversion applicable est celui du 31 décembre 2004 où un euro équivaut à 3819 GNF. Pour l’indicateur d’*accessibilité régionale*, le taux de conversion utilisé est celui de la période des enquêtes (01/2005).

IBW : Institutions de Bretton Woods (FMI et Banque Mondiale)

IDH : Indicateur de Développement Humain

INSEE : Institut National de Statistiques Economiques et Sociales (France)

IPH : Indicateur de Pauvreté Humaine

IRD : Institut de recherche pour le développement

ISFT : Indice Synthétique de Force de Travail

JT : Nombre de journées travaillées. Cette abréviation est utilisée dans la description des types de systèmes d’activités (Beuriot, 2007).

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (Internet, cellulaires, etc.)

OCPH : Office Catholique pour la Promotion Humaine

OGM : Observatoire de Guinée Maritime

ONG : Organisation Non Gouvernementale. Cet acronyme est progressivement remplacé par OSI

ONU : Organisation des Nations-Unies

ORSTOM : Organisme de Recherche Scientifique pour les Territoires d'Outre Mer. L'ORSTOM est devenu l'IRD en 1998

OSI : Organisation de solidarité Internationale

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

PACV : Programme d'Appui aux Communautés villageoises

PAS : Plan d'Ajustement Structurel

PDG : Parti Démocratique de Guinée

PDRI-GM : Programme de Développement de la Riziculture Irriguée en Guinée Maritime. Ancien PDRK (Programme de Développement Rural du Kapachez)

PEM : Pourcentage d'Ecart Maximum

PEV : Programme Elargi de Vaccination

PGIRN : Projet de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles

PIB : Produit Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

PNUD : Programme des Nations-Unies Pour le Développement

PRL : Pouvoir Révolutionnaires Locaux

QUIBB : Questionnaire pour les Indicateurs de Base du Bien-Être (2002)

RA : Région Administrative

RDA : Rassemblement Démocratique Africain

RFA : République Fédérale Allemande

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat. En Guinée, la dernière enquête date de 1996.

SIG : Système d'Information Géographique.

SNAPE : Service National d'Aménagement des Points d'Eau

SNPRV : Service National de Prévention Rurale et de Vulgarisation

SPRP : Secrétariat Permanent de Réduction de la Pauvreté

TBS : Taux Brut de Scolarisation

UA : Union Africaine

UC : Unités de Consommation

UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

USCG : Union des Syndicats Confédérés de Guinée

INTRODUCTION



Une recherche géographique et opérationnelle pour relire le développement local en milieu rural guinéen

Les échecs des processus de développement et la pauvreté en Guinée

« Le changement, c'est pour quand ? » (Jeune Afrique, 25/11/2002), « 46 ans après la liberté, nous préférons la pauvreté » (Le Lynx¹, 04/10/2004), « La Guinée dans la tourmente » (RFI, 18/01/2007), « Comment sortir de la crise ? » (Jeune Afrique, 05/01/2008), « Le pays dans le navire des aveugles » (Solidarité², 30/06/2008)... Depuis des années, voire des décennies, les unes des journaux d'informations traitant de la Guinée se succèdent, avec en toile de fond le même discours couperet : la Guinée, ce « scandale géologique » tant elle regorge de ressources naturelles, ce « château d'eau d'Afrique de l'Ouest » tant le climat y est favorable, la Guinée reste, malgré ses ressources, un pays « à l'écart des flux économiques internationaux », un pays « sous-développé », « mal-développé », « faiblement développé », « en voie de développement », « en retard ». Inflation, chômage, pauvreté, inégalités ou encore insécurité alimentaire rythment le quotidien de la majorité des 9,6 millions de Guinéens. Pourtant des signes de richesse sont visibles : le taux de croissance du PIB³ guinéen est supérieur à celui de la France, la Guinée est devenue le premier exportateur mondial de bauxite et, en outre, bénéficie d'investissements directs étrangers toujours croissants. Avec l'accroissement des richesses, la Guinée connaît donc la croissance économique, mais celle-ci n'étant pas associée à l'amélioration généralisée des conditions de vie des populations, le développement, compris ici comme l'amélioration du niveau de vie et des conditions de vie des populations, se fait donc attendre.

Ce constat de pauvreté ou de faible développement humain interroge d'autant plus que la Guinée connaît depuis son indépendance, en 1958, un soutien technique et financier important, notamment par les institutions de Bretton Woods depuis les années 1980 ; à cette époque, la République de Guinée, anciennement populaire et révolutionnaire, s'ouvre au capitalisme libéral. Les multiples politiques et actions de coopération bilatérales et multilatérales, censées appuyées les dynamiques nationales de développement, sont mises en échec ; plus modérément elles ne parviennent toujours pas à soutenir une dynamique de développement suffisante profitant à la majorité de la population. Ainsi, « en dépit de résultats encourageants, la pauvreté monétaire et humaine reste très répandue et l'insécurité frappe la majorité de la population guinéenne » (PNUD Guinée, 2001). Ce constat national concerne également la région côtière de Guinée, la Guinée Maritime (carte 1), qui malgré cela présente des potentialités agro-écologiques importantes, avec des milieux favorables à la riziculture, à la pêche, à la saliculture ou encore à l'extraction d'huile de palme. De même, les potentialités humaines de la région représentent 36% de la population

¹ Hebdomadaire satirique guinéen.

² Hebdomadaire guinéen.

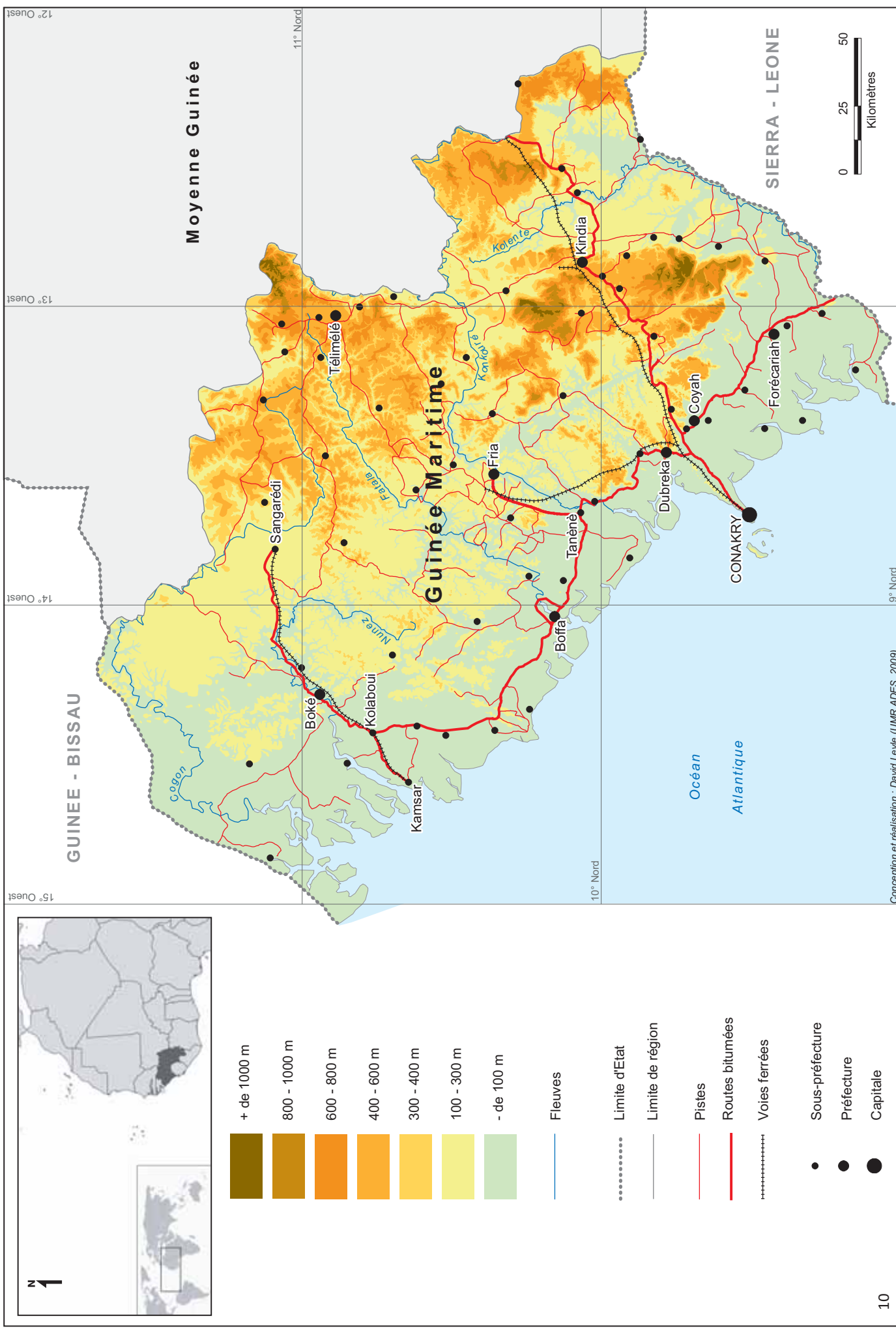
³ Le PIB est une mesure de la valeur de l'ensemble des biens et services produits sur le territoire d'un pays donné au cours d'une période donnée (en général, une année, parfois un trimestre), quelle que soit la nationalité des producteurs (ce en quoi il se distingue du PNB). (Wikipédia. (Page consultée en juillet 2008). Site de Wikipédia, [en ligne] Adresse URL : <http://fr.wikipedia.org/wiki/PIB>).

nationale, la capitale Conakry, poumon économique et principal port du pays, ainsi que trois des sept premières villes du pays. De toute évidence, la situation géographique littorale de la Guinée Maritime en fait une région aux potentialités d'ouverture sur les échanges internationaux. Principalement, elle possède des atouts économiques importants, puisqu'elle abrite également des ressources minières considérables (bauxite, pétrole, fer, or, etc.), faisant actuellement de cette région une interface économique et spatiale convoitée, au centre d'enjeux de développement.

Le développement apparaît comme un vaste processus aux mécanismes complexes, aux acteurs variés, dépendant à la fois de potentialités et de situations géographiques, économiques, sociales et politiques. De plus, cette complexité s'inscrit dans un contexte global de mondialisation où « les territoires et les localités sont toujours d'avantage interconnectés au sein de l'ensemble des réseaux » et où « le processus de développement s'effectue dans le cadre d'une compétition entre une multiplicité d'espaces d'échelles variées, où entrent en ligne de compte les avantages comparatifs de chacun d'eux, leurs capacités à l'adaptation et à la spécialisation » (Levy, Lussault, 2003). La généralisation contemporaine de la mondialisation économique, avec ses emboitements d'échelles, d'acteurs et de réseaux, rend compte de la multidimensionnalité du développement et de son caractère multiscalair, mais elle en complique la lecture. Dans cette vaste nébuleuse thématique et géographique, appréhender les processus de développement, les décrire et les analyser pour les améliorer, pose donc des problèmes aux institutions nationales, internationales ou privées, qui souhaitent œuvrer dans ce sens, notamment en Guinée Maritime.

Comment la Guinée Maritime, avec un tel potentiel environnemental et humain, ouverte sur la mer et les échanges internationaux, reste « en panne de développement » ? En effet, à l'heure où le développement devient durable et même socialement durable, il est légitime de s'interroger sur la pauvreté des populations de la Basse-Côte guinéenne. Quelle lecture faire de cette faiblesse du développement humain en Guinée Maritime, alors que les potentialités semblent présentes ? Comment se fait-il que les populations de cette région, principalement les populations rurales, ne puissent pas améliorer de manière satisfaisante leur *bien-être* ?

Carte 1: présentation de la Guinée Maritime



- + de 1000 m
- 800 - 1000 m
- 600 - 800 m
- 400 - 600 m
- 300 - 400 m
- 100 - 300 m
- de 100 m
- Fleuves
- Limite d'Etat
- Limite de région
- Pistes
- Routes bitumées
- Voies ferrées
- Sous-préfecture
- Préfecture
- Capitale

Conception et réalisation : David Leyfe (UMR ADES, 2009)

Inégalités sociales, inégalités spatiales : le prisme de l'accessibilité

En Guinée Maritime comme dans le reste du pays, la croissance économique crée de la richesse, mais en l'absence de mécanismes de répartition efficace, émergent ou se renforcent des situations d'inégalités non seulement économiques et sociales, mais aussi spatiales. En effet, dans la logique de la diffusion de l'économie de marché, cette croissance profite principalement aux centres urbains, notamment Conakry, au détriment des espaces ruraux de la région, même si leur participation à cette économie s'accroît. Ainsi, au regard de ses dynamiques contemporaines de différenciation spatiale à l'œuvre aujourd'hui en Guinée Maritime, la lecture des inégalités socio-économiques peut ainsi s'envisager parallèlement sous l'angle de l'espace, à l'image des travaux de Reynaud (1981) sur la justice sociale et spatiale. Plus précisément, le constat de faible développement et d'inégalités interroge le géographe sur les caractères des transformations des sociétés et de leurs espaces, autrement dit les recompositions territoriales en cours, ainsi que sur celle des mobilités⁴ et des échanges, notamment entre villes et campagnes.

Ces questionnements et ces axes de recherche nous orientent vers une relecture géographique des processus de développement à l'œuvre en Guinée Maritime. Ce que ces indicateurs *classiques* du développement mettent partiellement en évidence, c'est que la grande majorité des guinéens n'ont toujours pas suffisamment accès, ni aux potentialités économiques et sociales, ni aux lieux d'opportunités, susceptibles d'être convertis en richesses et d'améliorer leur niveau de développement. En d'autres termes l'amélioration du *bien-être* économique et social des populations souffre d'un manque général d'accès aux ressources, permettant de créer et de valoriser des potentialités, ainsi que d'un déficit de mobilité des populations, permettant de répondre aux opportunités. Il apparaît ainsi que l'accessibilité représente un lien nécessaire à la mise en œuvre de stratégies économiques, sociales et spatiales, et qu'elle semble faire défaut aux populations de Guinée Maritime, notamment aux populations rurales. L'idée directrice de cette réflexion, inspirée par l'approche humaniste du développement fondée par A. Sen (1993, 2000) est que d'un côté les différenciations socio-économiques des processus de développement peuvent s'évaluer en terme d'accès aux ressources nécessaires pour le niveau de vie et les conditions de vie ; de l'autre les différenciations spatiales peuvent s'évaluer, quant à elles, en terme d'accès aux services, aux biens, aux opportunités économiques (emplois, marchés, etc.) et en terme de mobilités géographiques qui construisent les espaces de circulation (Beuriot, 2007) des populations rurales et de leurs groupes sociaux. L'accessibilité, comprise au sens large comme « possibilité d'atteindre », ouvre ainsi les champs d'observation et d'analyse du développement humain pour en offrir une grille de lecture. C'est donc sur le rapport dialectique entre accessibilité et niveau de développement humain que

⁴ Au sens géographique, la mobilité est une forme de mouvement qui s'exprime par le changement de position géographique. En sociologie, la mobilité traduit un changement de position sociale. Toutes les formes de mobilité alimentent la mobilité géographique. Dans le détail, la mobilité contient la notion de déplacement – mouvement aéré – qui n'implique pas automatiquement un retour au point de départ (Lombard, 2005).

repose notre proposition de relecture des processus de développement actuellement à l'œuvre en Guinée Maritime.

Une double perspective anime notre propos : tout d'abord celle de rendre compte d'un processus complexe, le développement des populations rurales de Guinée Maritime, à travers le prisme d'une clé d'entrée économique, sociale et spatiale, l'accessibilité. Ensuite, il s'agit ici de proposer une démarche opérationnelle, dans le sens où l'analyse s'oriente vers l'information pour le développement et ses différents opérateurs, par la production d'indicateurs compilés en un tableau de bord de l'accessibilité, à l'image de ce qui a été expérimenté pour la pauvreté et les inégalités dans le cadre de l'Observatoire de Guinée Maritime. Cette dernière perspective aboutit à l'énoncé de notre questionnement central, qui est d'évaluer la pertinence de l'accessibilité comme indicateur de développement humain.

Appréhender l'accessibilité en guinée maritime rurale : les limites d'un cheminement

Le constat de faible développement humain, évoqué plus haut, interroge le processus de développement sur sa nature même, sur ses objectifs, sur ses modalités. Notons que de nombreux auteurs remettent en cause le principe même de développement, qu'il s'agisse de ses « dogmes fondateurs » (Latouche, 1986), de ses « messagers institutionnels » que sont les organisations internationales, les Etats ou les ONG (Mestrum, [2002], Baré et *alii*, [2001] [2006]) ou encore de ses modalités de mise en œuvre dans des programmes ou des projets de développement, bien souvent éloignées des logiques et des stratégies des populations cibles (Rossi, 2000). En ce qui concerne la Guinée, nous pensons, dans la lignée d'Yves Lacoste (1967), que « le processus du développement est le produit du colonialisme et de l'impérialisme combinée à l'exploitation des richesses nationales par des « privilégiés autochtones » tout au long de la période coloniale et depuis les indépendances » (Levy, Lussault, 2003). Dans cette perspective, la notion même de développement et des notions qualificatives associées (économique, social, culturel, local, urbain, rural, participatif, durable, etc.) mériterait critiques et débats. Mais, au regard des aspirations des populations de nos zones d'étude, qui vivent dans l'insatisfaction de leurs conditions de vie, il nous semble plus pertinent de considérer, dans ce travail, le processus de développement comme une donnée, un processus en cours, ou comme un souhait largement exprimé, en somme d'une réalité inéluctable. De fait, nous nous attachons plus à quelques modalités, à certaines de ses formes, qu'au processus lui-même.

L'analyse géographique implique le choix d'échelles auxquelles sera observée et analysée l'accessibilité des populations. Ici, l'approche territoriale, par la complémentarité multiscale (village, sous-région, etc.) et par l'éventail de méthodes d'analyse (systémique, dialectique) est apparue la plus adaptée pour identifier les échelles permettant de répondre à notre problématique. Pour ce faire, notre choix se porte vers les échelles de l'action, où se réalisent les systèmes de production, les déplacements et la vie sociale, où sont mis en œuvre les politiques de développement par le biais de programmes ou de projets, celles auxquelles l'organisation de l'espace fait sens. Notre perspective s'ancre ainsi dans le local, dans l'espace des communautés villageoises de Guinée Maritime, de leurs lignages et de leurs ménages, aux identités et aux fondements culturels

toujours forts. En élargissant, au fil des mobilités et des volontés d'accès des personnes, cette échelle locale est agrémentée par d'autres plus englobantes, dont les frontières, sensibles mais mouvantes, sont fonction des mobilités courantes des acteurs. Au final, l'échelle territoriale de référence, pour une relecture du développement humain par l'accessibilité, apparaît comme une série d'aires complémentaires, emboîtées, limitées et privilégiées par les pratiques concrètes et symboliques des individus socialisés.

Enfin, comme dans toute formalisation d'une démarche de recherche née de la confrontation avec un terrain, des limites fondamentales existent : celle des zones d'étude pour lesquelles nous disposons d'informations, autrement dit l'étendue géographique et thématique des données disponibles, ainsi que la périodicité de ces dernières. Les zones d'étude concernées sont toutes situées dans la moitié Nord de la Guinée Maritime et sont réparties sur onze zones d'étude regroupées en neuf sites. Tout d'abord ces onze zones d'étude, choisies pour la réalisation des travaux de l'OGM, ont été sélectionnées selon des critères relatifs à la diversité des milieux, des peuplements, des situations géographiques et de l'histoire du développement, dans l'objectif de disposer d'un ensemble de sites illustratifs des principales situations présentes en Guinée Maritime. Ainsi choisis selon des critères prédéfinis, les zones d'étude ont pour fonction d'illustrer une variété de situations, sans pour autant prétendre à la représentativité. De plus, le choix de focaliser sur des zones les études menées écarte toute approche exhaustive et impose à notre analyse géographique une fragmentation des espaces de référence avec de nombreuses discontinuités. Plus précisément, ces sites regroupent 77 villages qui, bien que nous offrant un échantillon de localités/villages intéressant, représente aussi un vaste ensemble qu'il est nous est difficile d'exploiter ou approfondir totalement au cours de ce travail. Notre démonstration s'appuie de manière sélective sur différents exemples illustratifs de la dialectique accessibilité/niveau de développement humain. Ce n'est donc pas une approche monographique qui guide ce travail, mais plutôt une volonté comparative et illustrative de cette dialectique. En ce qui concerne les données à disposition, leurs thématiques, leurs échelles d'observation et d'analyse et leur format déterminent eux aussi le contenu de notre argumentation. Malgré son étendue, le système d'information utilisé reste partiel ; il est vrai que la récolte des données effectuée dans le cadre de l'OGM était destinée plus à une approche socio-économique que géographique. Ainsi, les données, destinées à produire un état de référence initial pour le suivi de la pauvreté et des inégalités en Guinée Maritime, ne portent que sur une seule campagne d'enquêtes réalisée en 2003 sur les zones d'étude. Cette courte couverture périodique limite les traitements et leur portée dynamique, nécessitant l'usage prudent d'autres sources d'informations. Pour illustrer cette contrainte, l'intérêt porté aux mobilités géographiques des individus se trouve limité par la période de référence des enquêtes menées et en occulte toute la facette se rapportant aux mobilités de longue durée et aux migrations. Pour cette raison, notre approche se concentre sur les mobilités courantes des individus, mises en œuvre à court et moyen terme.

Au cours de cette présentation succincte de notre sujet d'étude et de ses limites, nous avons exposé les principales orientations de notre recherche qui s'apparentent à une relecture géographique des processus de développement à travers la notion d'accessibilité.

Avoir accès, une interrogation du quotidien

L'accès aux zones d'étude ou l'illustration d'un vécu

Dans le langage courant, l'acception commune du terme d' « accès » renvoie, au sens large, à la « possibilité d'atteindre » (Larousse, 2008⁵). Par extension, le terme d' « accessibilité » s'attache à caractériser cette « possibilité d'atteindre ». Cette définition, pour le moins vague, autorise de nombreuses interprétations et utilisations. Cette évidence de sens cache en réalité une multitude de champs d'application, aussi bien dans les technologies du bâtiment que dans la recherche en sciences sociales : ainsi, on parle aussi bien d'accessibilité dans l'aménagement de voies d'accès pour des personnes à mobilité réduite que d'accès à la dignité humaine. Un rapide tour d'horizon des utilisations de ces termes fait apparaître diverses formes d'appropriation : l'accès au marché, l'accès au NTIC, l'accès à la scolarisation, l'accès à l'expression, l'accès aux loisirs, l'accès aux financements de l'union européenne, etc. Les sens de l'accessibilité s'expriment à travers une multitude d'acteurs économiques, sociaux, politiques et culturels, institutionnels ou privés. Cette diversité d'usages, d'interprétations et d'acteurs concernés par l'accessibilité indique qu'il s'agit d'un terme tellement galvaudé qu'il est difficile de définir précisément cette notion. L'accessibilité, en raison de ses caractères abstraits et généraux représente « faisceau de possibilités, inscrites dans le temps, l'espace et le vécu » (Bailly et *alii*, 1980), à l'image d'un concept.

Pour dépasser cette polysémie, nous choisissons d'entrer dans cette thématique par un vécu de géographe sur « le terrain », ce dernier ayant inspiré les choix et les présentes réflexions. L'accessibilité s'est révélée en Guinée au fil de diverses expériences et rencontres. Au départ, ce sont de longues heures passées dans les déplacements⁶ quotidiens en milieu rural : voies de communications difficilement praticables, entrecoupées de barrages militaires, de franchissements, de changements de modes de transports⁷. Beaucoup d'écrits rapportent des vécus épiques de déplacements en Afrique et chaque voyageur peut raconter une histoire sur une traversée en bateau ou un trajet en taxi-brousse. A la limite de la caricature, ce type de vécu a inspiré nos réflexions, au fil des heures d'attentes interminables dans les gares routières ou sur les débarcadères d'îles de mangroves, des pannes techniques et des trajets aléatoires, rythmés par les nécessités économiques ou sociales des participants au voyage. Au-delà du côté aventureux de ces trajectoires, s'installe une lassitude et une souffrance, sentiment largement partagé par les personnes rencontrées lors de ces multiples trajets, dont les conditions étaient, de surcroît, bien moins avantageuses que les nôtres !

⁵ Encyclopédie Larousse. (Page consultée en décembre 2007). Site de Larousse, [en ligne] Adresse URL : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/accessibilite/C3%A9/18082>.

⁶ Le déplacement est un changement de place, voulu ou subi. Pour R. Brunet (1993), « le déplacement est un mouvement d'un point à un autre dans l'espace, avec retour, et plus spécialement entre le domicile et un autre lieu. ». En cela, « le déplacement est une configuration spécifique de la mobilité. Comme s'il y avait une trace dans l'espace, un itinéraire à respecter, une destination connue, une matérialité que ne revêt pas la mobilité dont la signification est plus globale, une absence dans l'acte même de rêve : c'est un acte. » (Lombard, 2005). Lorsque nous utilisons l'expression « mobilités du quotidien », il s'agit ainsi d'un synonyme de « déplacements courants ».

⁷ « Le transport est une activité qui consiste à porter à travers l'espace quelque chose, d'un lieu à un autre. Au pluriel : dispositifs, modes et moyens d'acheminement, etc. Par extension, ensemble des moyens de la mobilité [...]. Déplacement implique le transport. Et là, un gigantesque champ est ouvert, varié, divers, selon les modes, selon les moyens, selon les échelles » (Lombard, 2005).

« On n'a pas accès au transport, on souffre comme ça ! Et pourtant, on doit voyager ! » : c'est ce premier visage de l'accessibilité, celui d'une nécessité de se déplacer au quotidien dans des conditions difficiles, qui interroge au premier abord le géographe. En milieu rural guinéen, comment se déplace-t-on chaque jour afin de vaquer à nos occupations ? Comment transporte-t-on des marchandises ?

Accessibilité et pauvreté : les prémices d'une relation

C'est ce même vécu de terrain, dans une participation à un programme de recherche, l'Observatoire de Guinée Maritime, qui a alimenté notre questionnement. D'une part, grâce à la thématique explorée dans le cadre des travaux de recherche réalisés, celle de la pauvreté et des inégalités, du niveau de *bien-être*⁸ (au sens large de *well-being*) ou encore du niveau de développement humain des populations. Cette approche a élargi notre vision géographique en interrogeant l'accessibilité sur les raisons des déplacements ou les motivations de leur réalisation, sur les facteurs qui déterminent les possibilités de réaliser les mobilités quotidiennes. Pourquoi doit-on avoir accès à un lieu, à un service, à un réseau ? Comment va-t-on faire pour y accéder ? Cette autre facette de l'accessibilité incite au croisement de perspectives évoquées, dans une recherche de sens et donc de signification, en s'aidant d'autres champs disciplinaires des sciences humaines et sociales, notamment l'économie, la sociologie et l'anthropologie. De ces perspectives croisées émerge la convergence de l'accès aux ressources pour la (sur)vie et l'amélioration des conditions de vie: la quête individuelle et collective d'une recherche d'un *mieux-être*, à travers l'accès à diverses formes d'opportunités.

L'accessibilité dans les discours institutionnels : une solution pour le développement

D'autre part l'expérience de la vie institutionnelle d'un programme de recherche a également éclairé notre approche de l'accessibilité. En effet, durant plusieurs années nous avons évolué au milieu d'ONG, de bureaux d'étude, de ministères publics, d'organisations internationales, cette nébuleuse d'organismes qu'on peut qualifier caricaturalement « d'aide au développement » et dont les objectifs affichés, et même claironnés, sont d'« accompagner les populations vers un meilleur développement humain », notamment en « luttant contre la pauvreté ». C'est à travers les discours et les intentions de ces acteurs, centrés autour de l'appui au développement humain, ainsi qu'à travers les formes d'opérationnalisation des processus qu'ils élaborent, que nous est apparue une dimension de l'accessibilité complémentaire à celle précédemment évoquée. Schématiquement, l'accessibilité est une intention de développement humain, l'accès une condition à favoriser, une « opportunité pour le développement des individus », une « solution aux problèmes de pauvreté »,

⁸ Tout au long de ce travail, nous utiliserons indifféremment les notions de *bien-être* et de développement humain.

comme l'illustrent la publication de la Commission Economique pour L'Afrique (ONU, 2006), intitulée « un meilleur accès aux marchés pour l'Afrique », ou encore le titre d'un chapitre de l'Human Development Report 2008 (PNUD, 2008), « monitoring human development : enlarging people choices to have access to the ressources needed for a decent standart of living ». A l'instar de nombreux leitmotiv des politiques publiques de développement, cette réappropriation de la notion d'accessibilité interroge donc sur les processus de développement humain et pose les bases d'une dialectique entre pauvreté et accessibilité que nous nous proposons d'explorer ici. Avoir accès, est-ce véritablement un facteur de développement humain ?

Comprendre l'accessibilité, communiquer la recherche

Enfin, toujours à partir de notre expérience au sein de l'Observatoire de Guinée Maritime, la réalisation d'opérations « d'expertise scientifique » nous a révélé une tendance largement répandue dans le « monde du développement » : pour guider leurs actions, les différents décideurs et opérateurs attachent une importance au formatage de l'information : en bases de données et en indicateurs, en tableaux de bord thématiques qui transmettent une vision synthétique des questions et des réalités qu'ils évoquent. Précisément, les travaux effectués dans le cadre du Volet Pauvreté du programme ont abouti à ce type de résultats, compilés et rendus intelligibles sous la forme de rapports structurés autour des données récoltées en Guinée Maritime. Ce formatage, répondant à des objectifs contractuels, a ainsi nécessité la mise en œuvre d'un important système d'information afin de couvrir la vaste thématique du « niveau de *bien-être* des populations ». Les produits de ces travaux nous ont ainsi permis de développer d'une part une orientation méthodologique, avec le traitement de bases de données formatées et la production d'analyses statistiques des informations ; d'autre part une orientation thématique, portée sur une compréhension des sociétés et de leurs dynamiques, s'appuyant sur une évaluation de leur *bien-être*. De ce fait, l'exploration des relations entre niveau de développement humain et accessibilité apparaît facilitée par l'existence d'analyses abouties sur la pauvreté, réalisées dans le cadre du Volet Pauvreté de l'OGM et de travaux de recherche s'appuyant sur une base de données communes avec la nôtre. Ces travaux seront prioritairement les références utilisées dans le développement de ce travail.

Une problématique fondée sur la dialectique accessibilité-développement

Au final, l'appréhension conjuguée de ces facettes de l'accessibilité encourage les synergies entre la recherche scientifique en sciences humaines, notamment en géographie, et les mécanismes de mise en œuvre des politiques publiques concernant le développement humain. Au regard de ses multiples significations, l'accessibilité invite à une lecture élargie des dynamiques des sociétés humaines et de leurs espaces, suscitant l'intérêt du chercheur en sciences sociales à construire des grilles de lecture compréhensibles et mobilisables dans des contextes d'actions de développement. En d'autres termes, en nous appuyant sur l'exemple de la Guinée Maritime, notre objectif est de proposer, à travers le prisme de l'accessibilité, une relecture géographique du *bien-être* des individus

et de leur société, une relecture des processus de développement, afin d'évaluer si l'accessibilité est un indicateur de développement, ou pas.

A travers cette clé d'entrée thématique et géographique, nous nous intéressons ainsi aux processus, aux acteurs et aux évolutions socio-économiques qui permettent de mieux cerner les recompositions territoriales à l'œuvre dans des sociétés localisées soumises aux changements⁹ (libéralisation des échanges, mondialisation).

De quelles accessibilités parle-t-on ?

Au-delà de notre vécu de terrain et de la problématique qui en découle, la notion d'accessibilité est également mobilisée non seulement en géographie, mais également en économie ou en sociologie. Ces différents travaux sont également des références utiles et complémentaires à notre approche de terrain, et participent à la construction de notre analyse.

L'accessibilité comme mobilité géographique

En géographie, l'accessibilité désigne « la facilité avec laquelle un lieu peut être atteint, à partir d'un ou de plusieurs autres lieux » (Chapellon, 2004). Cet ancrage dans l'espace, à travers les localisations et les situations des lieux de référence, insiste sur les critères de mise en relation de ces lieux. Les déplacements d'individus ou les transports de marchandises, qui matérialisent ce trait d'union entre des lieux de référence, désignent ainsi un premier objet de recherche. Les caractéristiques de ces déplacements (trajectoires, distances, temporalités, pénibilités et coûts) font l'objet d'un courant de recherche, celui de la géographie des transports. Ce courant nous offre plusieurs pistes intéressantes, notamment celles qui s'attachent à l'analyse des interrelations entre systèmes de transports (modes, infrastructures, services) et environnement opérationnel (Pini [1998], *in* Bavoux [1998]). Ainsi évaluée par rapport à l'organisation spatiale des systèmes socio-économiques, l'accessibilité s'inscrit alors dans la caractérisation et la quantification des rapports entre les lieux (centralités, dépendances), des différents réseaux (économiques, politiques, sociaux) qui composent ces systèmes et de leurs acteurs. Dans ce champ de recherche, l'accessibilité fait directement l'objet ou participe à la construction de méthodes de modélisation géographique et statistique, qui tentent de rendre compte des structures, des inégalités et des dynamiques spatiales (Von Thünen, Lösch, Christaller, etc.), de même qu'à différents indicateurs spécifiques sur cette notion, à l'image de ceux décrits par J-P Auray et *alii* (1994) dans *l'Encyclopédie d'Economie Spatiale* – indicateur d'accessibilité globale, indicateur d'accessibilité de système, etc. Dans cette perspective, l'accessibilité contribue, en tant qu'outil d'observation et d'analyse, de marque d'appropriation et surtout de différenciation spatiale, à l'appréhension des processus de territorialisation, « par lesquels

⁹ Ce cadrage problématique est notamment développé au sein d'un axe programmatique de l'équipe TEMPOS, rattachée à l'UMR CNRS 5185 ADES, au sein de laquelle ce doctorat a été rédigé.

les sociétés délimitent, organisent et transforment des espaces originellement différenciés » (Dory, 2000). Dans ces recherches sur l'accessibilité, la référence aux systèmes socio-économiques offre plusieurs cadres spatio-temporels pour la compréhension et l'analyse du phénomène. Lire l'espace géographique et les territoires des sociétés à travers l'accessibilité demande alors de préciser les échelles d'observation et des temporalités de référence conditionnant les niveaux d'analyse. Ce choix amène souvent à poser des regards contrastés sur une même réalité. L'accessibilité telle qu'elle est développée dans la recherche en géographie, l'accès à des lieux par l'action de déplacement, les constructions spatiales de ces trajectoires croisées, suscite toute notre attention, confortant les centres d'intérêt de notre vécu de terrain. Cette convergence offre un substrat conceptuel et méthodologique à l'analyse géographique pour appréhender l'organisation de l'espace de sociétés de Guinée Maritime et ses dynamiques.

Avoir accès pour développer les potentialités humaines et répondre aux opportunités

D'autres disciplines se sont également appropriées cette notion pour décrire « les possibilités d'atteindre » des individus et de leurs groupes. Afin d'aborder le fonctionnement économique des sociétés, les sciences économiques utilisent la notion d'accessibilité pour caractériser non plus seulement le système de transport, mais la possibilité effective de l'utiliser concrètement (Levy, Lussault, 2003). Cette facette socio-économique de l'accessibilité se traduit par la capacité à répondre à une offre par un demandeur, qui évalue sa possibilité d'y accéder en effectuant un choix, fonction de l'intensité de sa demande mais surtout de ses capacités, basées sur ses potentialités, à la satisfaire. Les possibilités des individus à « avoir accès à » dépendent alors de la nature et de la qualité des opportunités qui se présentent à eux et de leurs capacités à y répondre, à y accéder : capacités de déplacements, de mobilité certes, mais aussi capacités financières, sociales ou encore culturelles. Cette réflexion des sciences économiques autour de l'accessibilité intéresse notre démarche puisqu'elle s'insère dans un courant de recherche qui s'attache plus particulièrement aux questions de compréhension et de mesure du niveau de *bien-être* des individus à travers la pauvreté, la richesse et les inégalités. Inspirés par les travaux d'A. Sen, de nombreux économistes¹⁰ proposent aujourd'hui une lecture moins normative du *bien-être* – longtemps mesuré exclusivement en terme de pauvreté monétaire – en s'appuyant sur l'approche par les « capacités » (issu de l'anglais *capabilities*). Cette approche a donné lieu à un véritable courant de recherche qui s'est notamment attaché à l'opérationnalisation du concept par la mise en œuvre de grilles de lecture du *bien-être*, tels que les travaux du Volet Pauvreté de l'OGM. « Sen propose en effet un cadre pour penser et évaluer certaines questions normatives en mettant en avant les informations nécessaires à de tels jugements. Cette base informationnelle permet de surcroît d'identifier les contraintes sociales qui

¹⁰ Ce sont plus particulièrement, les travaux d'économistes du développement, à l'image de ceux du groupe AMIRA, du C3ED de l'Université Saint Quentin en Yvelines ou encore du GREThA (anciennement CED) de l'Université de Bordeaux 4, qui ont alimenté nos travaux depuis le début du programme OGM jusqu'à ce doctorat.

influencent et restreignent le *bien-être* d'une personne mais aussi l'exercice d'évaluation de son *bien-être* » (Reboud, 2006). Sen définit ainsi « le *bien-être* d'une personne comme la qualité de son existence » ; en cela cette définition rejoint, pour nous, celle de développement humain. Pour lui, « une vie est faite d'un ensemble de fonctionnements, liés entre eux, composés d'états et d'action » (Sen, [1992], cité par Reboud, [2006]). Dans la pensée de Sen, les fonctionnements d'un individu reflètent ses caractéristiques à travers ce qu'il fait ou ce qu'il est : les fonctionnements ne sont que des réalisations. Par contre, Sen définit les capacités de fonctionner comme ce qu'un individu peut « faire » ou « être », reflétant ses aptitudes ou ses potentialités à la réalisation de fonctionnements qu'il souhaite valoriser dans sa vie. Les capacités correspondent alors non seulement aux fonctionnements accomplis, mais aussi à ceux non accomplis. La condition pour qu'un individu accomplisse ses fonctionnements est alors de pouvoir valoriser ses potentialités, en ayant accès à des opportunités économiques et sociales (OGM, 2006), qui impliquent la mise en œuvre de mobilités et de dynamiques spatiales.

Nous entrevoyons ici une convergence théorique majeure autour de la notion d'accessibilité, sous son double aspect géographique et économique. L'accessibilité facilite la lecture et l'interprétation du niveau de développement humain considéré comme un ensemble de dynamiques sociales, économiques, culturelles ou politiques, qui s'inscrivent dans l'espace des individus et de leurs groupes. En effet, l'approche par les capacités autorise la redéfinition *autochtone*, en fonction de spécificités socioculturelles, des fonctionnements que les individus souhaitent réaliser, des dimensions de la vie qui ont une importance pour eux. Là encore, les démarches économique et géographique de l'accessibilité convergent autour du choix des échelles d'observation et d'analyse, qui servent de référentiels pour cerner les capacités des individus et les dynamiques spatiales qu'elles impliquent. L'approche géographique, centrée sur le lien spatial, s'enrichit alors de l'approche économique, centrée sur les acteurs et leurs capacités.

L'accessibilité sociale, entre statuts et réseaux

Une dernière forme d'appropriation du concept d'accessibilité peut être évoquée. Elle est le fait d'un courant de pensée de la sociologie qui s'intéresse aux ressources sociales et plus précisément celui qui « se concentre sur les ressources que contient un réseau social, sur la manière dont l'action individuelle bénéficie de l'accès et de l'utilisation de ces ressources » (Lin, 1982, 1995). La théorie des ressources sociales enrichit les différents sens de la notion d'accessibilité évoqués plus haut, en s'attachant plus particulièrement aux relations entre les acteurs et aux perspectives d'accès à des ressources sociales grâce à celles-ci. Dans le prolongement de cette théorie, la question de l'accès aux ressources sociales et de leur valorisation a notamment contribué à développer une réflexion, reprise par les sciences économiques, autour de la notion de *capital social*. Défini comme l'investissement d'un individu dans ses relations avec d'autres, qui produit des résultats en rendant possible l'accomplissement de certains buts ou fonctionnements (Lin, 1982), le *capital social* représente un nouveau point de convergence disciplinaire autour de la notion d'accessibilité en contribuant à caractériser, là encore, le *bien-être* des individus. L'intérêt géographique de l'approche

sociale de l'accessibilité est qu'elle s'intéresse aux relations des individus et de leurs groupes sociaux, aux réseaux qu'elles tissent, définissant alors des espaces d'accessibilité sociale, avec leurs échelles d'analyse, sur lesquels la réflexion du géographe trouve des ancrages, notamment dans les milieux ruraux guinéens : espaces locaux de pouvoir, réseaux familiaux urbains ou diasporas internationales.

L'accessibilité revêt une multitude de réalités et de sens, sur lesquelles repose son intérêt. Que ce soit à partir de nos pistes géographiques ou d'une revue épistémologique rapide et non exhaustive en sciences économiques et sociales, on constate que cette notion est largement appropriée et utilisée. Dans la perspective de notre expérience de recherche, ces différentes approches présentent de nombreuses convergences et complémentarités, si bien que vouloir aborder l'accessibilité implique une démarche pluridisciplinaire, à la croisée de différentes sciences humaines. Ce champs de recherche communs s'inscrit plus particulièrement dans l'appréhension du développement humain ou du *bien-être*, dans sa nature, ses caractéristiques, ses échelles, ses dynamiques, et au final dans ses implications en terme de processus de spatialisation : déplacements, réseaux, gestion des territoires, usage des ressources. A partir de ce cadrage, l'accessibilité apparaît ainsi comme un outil de lecture multidimensionnel et multiscalair mobilisable pour rendre compte de l'évolution du développement humain des sociétés de Guinée Maritime, où celui-ci se pose avec une acuité certaine. C'est à partir de ce croisement entre un vécu de terrain et des acquis scientifiques que nous exposons maintenant nos axes et nos hypothèses de recherche.

Accessibilité et développement humain : construire et mesurer une relation.

Pourquoi le développement ? Du lieu commun au cadre d'étude.

Proposer l'accessibilité comme outil de lecture du développement humain implique, de prime abord, de se pencher sur le niveau de développement humain de sociétés guinéennes. Or en Guinée, 50 ans après l'indépendance et malgré des richesses certaines, le niveau de vie et les conditions de vie des populations demeurent préoccupants en raison de leurs faiblesses et de leurs manques. Ainsi, comme dans de nombreux pays d'Afrique, cette question reste au centre des préoccupations de nombreux acteurs de la sphère institutionnelle et de la société civile. Découpée entre les différents empires coloniaux européens et véritablement occupée à partir du 19^{ème} siècle, l'Afrique gagne son indépendance au lendemain de la deuxième guerre mondiale, bénéficiant même du soutien intéressé des anciens pays colonisateurs, « riches » et « développés », pour « construire son développement et en finir avec sa pauvreté ». Après quasiment un demi-siècle de coopération internationale, de mise en œuvre de projets et d'investissements financiers considérables¹¹, se

¹¹ Entre 122 et 137 milliards d'euros par an (selon l'ONU, 1999 ; cité par Rossi, 2000)

posent dès le début les années 1980 des interrogations relatives à l'efficacité et à la pertinence des actions menées, d'autant qu'aux contraintes de la croissance économique se greffent alors notamment celle, et non des moindres, du développement social : le mythe prométhéen du développement économique, largement promu par les institutions de Bretton Woods depuis plusieurs décennies, s'essouffle, laissant alors place au développement (socialement) durable, centré sur l'humain. Cela dit, même avec ce recentrage des objectifs, l'Afrique et la Guinée en particulier restent aujourd'hui encore de « mauvais élèves » du développement et font, malgré les situations d'échec qui jalonnent l'histoire de l'aide sur ce continent, toujours l'objet de politiques publiques destinées désormais à améliorer, de manière « participative » ou « intégrée », le niveau de vie et les conditions de vie de leurs populations. Au regard des indicateurs, il est vrai qu'insécurité, pauvreté, inégalités et instabilité politique caractérisent globalement la situation économique et sociale actuelle de la Guinée : par exemple, d'après l'indicateur de développement humain (IDH) du PNUD, en 2007-2008 la Guinée est 160^{ème} sur 177 pays, avec un indice deux fois moins élevé que la France. Dans cet Etat, toujours qualifié de « sous-développé » ou « en développement », l'accès des populations au *bien-être*, tant monétaire que non monétaire¹², y demeure donc sensible, rendant incontournable l'intégration de ce cadre de référence dans notre approche. A défaut de s'attaquer ici à la critique de la vision dominante du développement et des moyens d'y parvenir, nous en proposons plutôt une relecture dialectique à partir des différentes formes d'accessibilité identifiées en Guinée Maritime.

Tant préoccupation institutionnelle que quotidienne, la question de l'accessibilité des individus de nos zones d'étude s'impose comme un cadre de référence privilégié pour aborder les processus du développement humain. A l'image des approches théoriques de la géographie des transports ou des économistes du développement, pour les individus de nos zones d'étude, avoir un accès qualitatif et quantitatif aux lieux d'échanges, à des filières économiques structurées, aux revenus et à la consommation de certains biens participe à l'accroissement de leur niveau de vie ; de la même manière avoir accès à des services d'éducation et de santé de qualité, ainsi qu'à une alimentation suffisante ou encore à des moyens de transport contribuent à améliorer leur conditions de vie. Dans cette perspective, à l'image de la résilience de systèmes en recompositions, les formes d'accès que souhaitent développer les personnes apparaissent comme des aspirations qui tentent de répondre à la non réalisation de leurs fonctionnements quotidiens.

¹² Processus autrement désigné par « la lutte contre la pauvreté ».

Les champs de l'accessibilité : états et fonctionnements

La dialectique accessibilité/développement affiche néanmoins une complexité liée à son caractère multidimensionnel et polymorphe. Dans une perspective de recherche appliquée, il convient donc de préciser cette relation et son contenu. Concrètement, la combinaison des approches choisies décrit en premier lieu des états, plus précisément les états des « possibilités d'atteindre au quotidien », ces relations que les individus mettent en œuvre régulièrement à partir du lieu d'habitation.

Tout d'abord, l'accessibilité décrit des états géographiques en décrivant les liens entre les lieux, les espaces de déplacement des individus et des transports de marchandises, où les trajectoires doivent s'accomplir malgré les discontinuités, les seuils et la rugosité des milieux. La réalisation ou l'irréalisation des mobilités ainsi que la nature des trajectoires témoignent de l'accessibilité géographique des individus. Notre approche focalise sur les mobilités du quotidien, s'attachant essentiellement aux volontés usuelles de déplacement à partir du lieu d'habitation, généralement le village. Cela exclut par contre, pour des raisons déjà évoquées, la caractérisation d'autres formes de à moyen et à long terme, qui portent sur des saisons ou des années entières, comme les migrations. L'appréhension de ces états de l'accessibilité géographique au quotidien s'appuie tout d'abord sur des descripteurs de distances, au sens large du terme, combinant distances euclidiennes, distances-temps, distances-coûts et distances sociales ou culturelles. Au quotidien, pour parcourir ces distances, les populations de Guinée Maritime doivent tenir compte de la situation de leur lieu d'habitation et des lieux à atteindre, en rapport avec les caractéristiques, notamment géomorphologiques, climatiques et hydrographiques des milieux biophysiques. Situés en zone tropicale humide (domaine guinéen), entre montagne et océan, les milieux biophysiques de Guinée Maritime et leurs contraintes pèsent encore lourdement sur les velléités d'accès des populations. En effet, ces contraintes déterminent les modalités d'usage des moyens de transport utilisés, la structure et la praticabilité des réseaux de communication ainsi que la nature et l'état des infrastructures existantes, au demeurant peu développées en Guinée. De même, l'accessibilité décrit l'état des moyens de transport disponibles pour les populations. Ceux d'ordre privé sont rarement motorisés. Ainsi, l'offre de transports collectifs disponibles, ces liaisons plus ou moins régulières qui relient les différents villages aux principaux centres attractifs, aux nœuds du réseau urbain, prennent alors une importance notable dans la réalisation des déplacements. La clé d'entrée de l'accessibilité permet ainsi de caractériser l'état du système de transport dans l'espace mais aussi dans le temps, en tenant compte des cycles saisonniers marqués par un hivernage très pluvieux (plus de deux mètres en cinq mois), source de perturbation des déplacements.

En s'intéressant aux systèmes de transport qui guident les déplacements, l'accessibilité décrit donc des états géographiques, caractérisant le lien qui relie plusieurs lieux. Les approches économiques et sociales de l'accessibilité apportent un éclairage sur l'état des acteurs de cette relation. Les « possibilités d'atteindre » que sous tend la notion d'accessibilité sont ici reliés aux qualités propres des acteurs : l'état des opportunités qui stimulent les volontés d'accès, avec les qualités des lieux et des services mais surtout l'état des capacités des individus à y répondre, mettant ainsi en exergue les potentialités dont ils disposent. En focalisant notre démarche sur les acteurs

locaux à la recherche d'un mieux être économique et social, c'est toute la dimension de l'état des ressources économiques et sociales, auxquelles ont accès les individus, qui est ici mise en lumière. Répondre à une opportunité, se mettre en mouvement implique d'avoir accès à un certain nombre de ressources, relevant du niveau de vie, des conditions de vie comme du *capital social*. Ces trois domaines caractérisent l'état de l'accès d'un individu aux ressources pour vivre. Ces domaines décrivent en fait, en combinant données qualitatives et quantitatives, les fonctionnements accomplis des individus. Ils permettent ainsi de cerner les potentialités dont ils disposent pour répondre aux opportunités qui se présentent à eux, dans l'objectif d'améliorer leur *bien-être*.

L'accessibilité décrit donc des états divers, des réalités multiples d'acteurs et de leur mise en relation dans l'espace. En ce sens l'accessibilité est une notion multidimensionnelle, permettant de décrire la complexité de situations géographique et socio-économiques et sur laquelle la construction de notre démarche peut s'appuyer pour tenter d'apporter une relecture du développement humain.

Lire l'accessibilité : échelles et territoires

La description d'états ou de fonctionnements accomplis des populations de Guinée Maritime pose la question de leur observation et de leur analyse, qui peut s'envisager à plusieurs échelles : à l'échelle de la Guinée, de la région naturelle de Guinée Maritime, à l'échelle des sous-préfectures étudiées, des villages, des lignages, des concessions, des ménages ou encore des individus. Pour le géographe, cette interrogation convie à mettre en évidence les processus de territorialisation des individus et de leurs sociétés, afin d'identifier, en s'appuyant sur des pratiques réelles et symboliques de l'espace, des ensembles territoriaux qui témoignent de l'appropriation, matérielle et/ou idéale, de l'espace vécu. La difficulté réside ici dans le fait que la territorialité se manifeste à toutes les échelles spatiales et sociales (Di Méo, 1991, 1998), y compris à celle de l'individu ; pourtant, même si le territoire est manié et déformé par chaque acteur, au fil de ses pratiques et de ses représentations (Raffestin et Turco [1981], cités par Di Méo [1998] ; Barel et Nordman [1986]), il est avant tout une construction collective, une production économique et sociale. Dans ce sens, il peut-être conçu comme l'aire, ou la série d'aires privilégiée dans les représentations et la pratique des hommes.

En Guinée Maritime, les territoires des populations s'ancrent avant tout dans le local, autour d'unités socio-économiques dont les activités s'étendent au territoire villageois, où se concentrent les espaces de production. Ce premier ancrage nous a amené à choisir l'échelle du ménage qui, même comprise dans celle des lignages villageois, reste une entité aisément identifiable, où se construisent des stratégies socio-économiques et qui bénéficie d'une certaine autonomie dans la réalisation de ces dernières (Blaizeau et Dubois, 1989). L'échelle des ménages, de leurs activités et de leurs fonctionnements représente ainsi un premier niveau d'observation et d'analyse de l'accessibilité et de ses implications spatiales qui s'ancrent dans les territoires villageois. En s'attachant aux enjeux de l'accès des ménages aux différentes ressources nécessaires à leurs fonctionnements, cette échelle d'analyse permet d'aborder les questions liées aux potentialités des

ménages, notamment les inégalités pouvant exister entre eux, et d'asseoir le lien recherché entre niveau de développement et accessibilité.

Au-delà de l'échelle *micro* des ménages et du territoire villageois, d'autres aires territoriales se construisent, guidées par les pratiques de déplacement des individus; ces dernières laissent apparaître des constantes et construisent les espaces de circulation, significatifs des stratégies spatiales des individus et de leurs groupes sociaux. En effet, l'attention croissante portée à la commercialisation des productions, l'attraction grandissante des centres urbains et l'entretien des relations sociales engendrent des mobilités géographiques fréquentes, des déplacements courants. Ce tissu d'itinéraires invite alors à la lecture, locale mais élargie, des processus d'appropriation de l'espace hors du village, à l'identification d'aires englobantes se superposant à celle du territoire villageois, construites en suivant les déplacements courants¹³ des personnes qui sortent du village, combinant opportunités offertes et potentialités à les réaliser. Les liens entre les lieux dépendent de l'histoire démographique et lignagère locale, au fil des implantations successives, de la formation de nouveaux villages, des alliances ou mésententes entre lignages. En outre, ces liens dépendent des aires d'établissement des groupes ethnoculturels, dont l'importante mosaïque de langues, de structures sociales et des réseaux qu'ils tissent constitue le paysage social de Guinée Maritime et participe à la construction d'identités territoriales au-delà des limites du village, parfois même au-delà des aires culturelles par le biais de réseaux internationaux. S'ajoutant à ces héritages historiques et culturels, les liens économiques entre les lieux représentent une tendance forte dans l'organisation des espaces de circulation des individus et dans leurs volontés d'accès. Ainsi :

- Comme liens de proximité ou de voisinage, les interactions entre les espaces de productions villageois participent à l'identification de cette nouvelle aire territoriale ;
- comme liens locaux, les relations entre les villages et les marchés locaux, souvent ruraux, prolongent cette aire spatiale à des lieux parfois plus distants, voire « très loin », mais jamais « trop loin » ;
- comme liens *meso*-locaux voire sous-régionaux, ce sont alors les relations avec les centres urbains, lieux d'échanges et de services, qui dessinent les espaces de circulation des individus. Pour cette aire de mobilités courantes, les distances et les temps de trajet s'allongent, l'usage de modes de transport motorisés s'impose, la fréquence des déplacements s'espace : on atteint les frontières de ce territoire du quotidien, ce territoire du *meso*, largement et fréquemment parcouru au fil des mobilités courantes qui s'établissent à partir du village.

A l'intérieur de cette série d'aires territoriales, l'accessibilité, dont les motivations varient, s'avère une préoccupation majeure pour les individus au regard de leurs centralités. L'aire territoriale

¹³ Cette échelle dépasse le seuil du « sur place » (*in situ*), du village, nécessitant la mise en œuvre de mobilités géographiques, l'établissement d'itinéraires pour joindre d'autres lieux, pour « sortir du village ». Ceux-ci peuvent être locaux ou « pas loin [à pied ou en pirogue à rame]», parfois « très loin ».

englobante de référence, aux frontières floues et à forte porosité, correspond ainsi au Nord de la Guinée Maritime, délimité au Nord par la frontière avec la Guinée-Bissau, au Sud par Conakry et à l'Est par les contreforts du Fouta-Djalon.

Au-delà de cette aire territoriale *meso*, les déplacements deviennent beaucoup plus rares, voire exceptionnels et leur fréquence plus aléatoire. L'espace approprié s'effiloche, le territoire est prolongé, en Guinée comme dans le vaste Monde, par des réseaux économiques ou sociaux, aux interstices généralement synonymes de vide et aux paysages inconnus. A ce niveau, les mobilités prennent une nouvelle dimension temporelle et spatiale: on ne se déplace plus, on « voyage », au fil d'itinéraires plus incertains, plus longs (en temps et en distance) et moins fréquents. Egalement, on quitte le village pour des durées plus longues, pour une saison, pour une année, voire plus ; parfois même on ne sait pas si l'on va revenir. Enfin, on part pour d'autres raisons : chercher meilleure fortune ou encore fuir un conflit. A cette échelle *macro*, nationale ou internationale, les flux de déplacements s'étendent entre les nœuds des réseaux urbains, le long des itinéraires de transports collectifs de personnes et d'acheminement des marchandises. La limite des mobilités courantes est alors dépassée et l'accessibilité, comprise au niveau *meso* comme la volonté d'aller et de revenir au lieu d'habitation n'est plus envisageable. Dans le cadre d'une relecture du développement humain, aborder l'accessibilité à cette échelle *macro* revêt donc un tout autre objectif que de caractériser les fonctionnements accomplis d'individus ou de leurs groupes sociaux. Il s'agit de situer géographiquement le Nord de la Guinée Maritime, de contextualiser les aires territoriales des mobilités courantes des individus de nos zones d'étude, au sein de l'espace guinéen et transfrontalier en s'appuyant sur les systèmes de transports et d'échanges entre les principaux centres urbains de Guinée et des pays voisins.

Les trois niveaux d'observation et d'analyse proposés pour aborder l'accessibilité, à savoir l'échelle *micro* du ménage, l'échelle *meso* du territoire des mobilités courantes ou des espaces de circulation et l'échelle *macro* du système de transport national et transfrontalier, présentent des complémentarités à la fois géographiques et thématiques. D'une part les interrelations et les emboîtements de ces échelles d'approche invitent à considérer l'accessibilité non pas en terme dichotomiques, opposant « avoir accès » et « ne pas avoir accès », mais plutôt en terme de gradients, en fonction de configurations géographiques, économiques et sociales, afin d'en proposer une évaluation continue. Pour notre objectif de construction d'indicateurs, cette orientation écarte l'opération délicate et arbitraire de l'établissement de seuils et permet d'adapter les outils et les méthodes aux situations rencontrées. D'autre part, cette perspective multiscalaire et multidimensionnelle apparaît également comme un moyen de confronter les différents états d'accessibilité identifiés en fonction des référentiels spatiaux, thématiques et périodiques. La démarche proposée interroge alors l'accessibilité, présentée comme un état complexe, dans ses caractéristiques : homogénéité ou hétérogénéité du phénomène ? Permanence ou dynamique ? L'apport d'une perspective historico-géographique apporte des enseignements sur l'usage de ce référentiel destiné à lire le développement humain.

Mesurer l'accès : le choix d'une méthode

Ayant souligné la relation entre développement humain et accessibilité, ainsi que la volonté de mettre en œuvre une grille de lecture du premier par le second, nous avons ensuite exposé les postulats théoriques et méthodologiques sur lesquels reposent la démarche proposée. Ainsi, il s'agit de mettre en évidence les divers états que décrit l'accessibilité, en se basant sur une approche thématique multidimensionnelle et sur la complémentarité des échelles spatiales et temporelles d'observation et d'analyse. Il convient alors de préciser la méthode, ce langage qui permet de communiquer la réalité, cette traduction d'une conception théorique en une activité pratique, en la technique qui convient le mieux à l'expression, à la communication et au développement de cette conception (Moscovici, 2003).

Une méthode empirique pour construire des indicateurs d'accessibilité

La méthode choisie pour rendre compte des états d'accessibilité est principalement liée à la nature des données récoltées dans le cadre du Volet Pauvreté de l'OGM. L'axe méthodologique de l'OGM, conçu comme un programme de recherche action *down-top*, était de rendre compte de réalités observées à partir d'indicateurs locaux, « c'est à dire de ceux qui ont un sens pour les populations locales » (OGM, 2002), appelés indicateurs « *autochtones* ». Ces derniers ont été élaborés à partir de données coproduites par les chercheurs et les populations locales, au terme d'un long travail de terrain ; au final ces indicateurs *autochtones* s'avèrent être plus significatifs et opérationnels que les indicateurs *classiques* aux formats plus normatifs. Cependant leur mise en œuvre nécessite la contextualisation voire la redéfinition des notions utilisées, en s'appuyant sur les perceptions et les représentations des populations locales : ainsi, ces indicateurs *autochtones* font sens au regard des contextes socioculturels de référence, mais uniquement à l'intérieur de ceux-ci. Couplés avec des indicateurs plus *classiques*, notamment inspirés de la théorie des capacités de Sen et au préalable validés localement, l'ensemble du système d'information conçu à l'OGM¹⁴ a permis le montage d'un tableau de bord socio-économique, traitant des questions de *bien-être*, de pauvreté et d'inégalités, autrement dit du niveau de développement des populations locales.

Plus précisément, dans la perspective de mettre en rapport niveaux d'accessibilité et niveaux de développement, des précautions méthodologiques ont été prises, à savoir l'utilisation de données récoltées auprès d'un échantillon commun et sur une période commune, des niveaux d'observation et d'analyses communs, ainsi que des opérations de traitement de données et de formatage des

¹⁴ Les données dont nous disposons sont issues d'un vaste système d'information thématique et pluridisciplinaire, concernant des zones d'étude du Nord de la Guinée Maritime. D'une manière générale l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de l'Observatoire de la Mangrove (IRD-CNRS), entre 1997 et 2000, et dans le cadre de l'Observatoire de Guinée Maritime, entre 2003 et 2006, dans plusieurs champs disciplinaires (géographie, économie, écologie, anthropologie, sociologie), tant par des chercheurs, que par des doctorants-attachés de recherches ou que par des stagiaires, représentent des références importantes : bases de données issues de questionnaire ou d'entretiens, SIG, rapports, mémoires, doctorats, notes, échanges informels, etc. Ainsi, la richesse des trois années passées en Guinée sur un même terrain d'étude est largement exploitée dans le cadre de ce travail.

résultats compatibles. Les travaux menés par l'OGM (2006) et par A. Bertin (2007), portant sur le *bien-être* ou le niveau de développement des individus, constitue ainsi une référence méthodologique forte pour l'approche de l'accessibilité, notamment à l'échelle *micro* des ménages et *meso* des villages. La démarche méthodologique de l'OGM, à la fois normative et empirique, itérative et co-construite, utilisée pour mesurer le niveau de développement des populations de nos zones d'étude, a donc été suivie pour mesurer leurs états d'accessibilité. En outre, s'interroger sur l'accessibilité comme indicateur de développement humain implique nécessairement la construction d'indicateurs d'accessibilité. En effet, comparer ces d'indicateurs et caractériser l'existence ou l'absence de liens entre *bien-être* et accessibilité ne peut s'inscrire, pour des raisons évidentes de validité, que dans une démarche méthodologique semblable. Ainsi ces indicateurs d'accessibilité tentent de mesurer une réalité empirique et de tester les postulats théoriques, afin, *in fine*, d'être comparés à ceux relatifs au développement humain, déjà élaborés dans les travaux de l'OGM.

Dans ce cadre, une place importante est faite aux analyses des discours des populations locales, utilisées en amont lorsqu'il s'agit de redéfinir une notion utilisée dans notre analyse. En aval, l'interprétation des données disponibles, relatives aux populations et à leurs pratiques de l'espace, fait l'objet de traitements statistiques afin d'illustrer ce qui relève à la fois du phénomène, de réalités concrètes et de processus. Le choix de la méthode de traitement statistique des données doit tenir compte de la polymorphie de l'accessibilité, tout en gardant à l'esprit la méthode des travaux effectués par l'OGM sur le *bien-être*. Pour cela, nous proposons de mettre en œuvre trois indicateurs d'accessibilité qui s'appuient sur les trois échelles d'observation et d'analyse exposée plus haut : trois indicateurs composites, chacun subdivisés en sous-indicateurs et en indices issus des variables sélectionnées, aux échelles *micro*, *meso* et *macro*. Pour construire ces indicateurs, la méthode de traitement des données utilisée est similaire : notre choix s'est porté sur une évaluation de l'accessibilité sous la forme de coefficients ou de scores, attribués aux caractères/modalités concernés et établis sur la base d'un référentiel continu, autrement dit d'une notation des résultats obtenus. Cette méthode est pratique : elle répond aux objectifs affichés (construction *autochtone* et comparaison d'indicateurs) et aux contraintes méthodologiques associées (similitude de la démarche), tout en gardant une souplesse dans les traitements de données. Données qualitatives comme quantitatives peuvent ainsi servir de support à l'établissement d'indices. Si les indices de base d'accessibilité sont tous calculés grâce à la méthode des « scores », le calcul des sous-indicateurs et des indicateurs synthétiques (ou composites) a été effectué sur la base de notre vécu de terrain, contrairement aux méthodes *classiques* basées, quant à elles, sur des algorithmes standard utilisés en statistiques.

A la différence des deux autres indicateurs composites, seul l'indicateur d'accessibilité *micro*, réalisé à l'échelle des ménages, s'inspire d'une démarche existante, celle développée par A. Bertin (2007a, 2007b) et l'OGM (2006) pour caractériser le *bien-être*, à savoir la logique floue. Il se distingue des deux autres également car les indicateurs des échelles *macro* et *meso* sont construits autour de thématiques et de questionnements géographiques : de ce fait, ils fournissent une traduction spatiale des états d'accessibilité des populations, à travers la production de leurs espaces de circulation, de leurs territoires du quotidien. De même que les enquêtes sur le développement

humain analysées à un niveau national¹⁵, ces indicateurs facilitent la compréhension et l'interprétation des contextes géographiques présidant aux réalités observées. Par contre, au niveau des ménages, où les stratégies économiques et sociales des individus prennent sens et sont observables, l'indicateur n'est plus seulement géographique : il est construit en combinant d'autres approches méthodologiques empruntées à l'économie et à la sociologie.

L'approche de l'accessibilité et de ses liens avec le développement humain est donc centrée sur le montage de trois indicateurs composites ; pour cela, notre démarche s'appuie donc sur un large éventail d'outils méthodologiques, combinant analyses de discours, analyses statistiques, observations de terrains et analyse spatiale.

Le déroulement de l'itinéraire de recherche¹⁶

Dans cette perspective, notre travail se déroule de la manière suivante. Dans un premier chapitre préambule, le contexte de travail de l'Observatoire de Guinée Maritime est exposé. Au-delà de la présentation du programme, ce chapitre met en évidence l'orientation appliquée de notre recherche. Tout d'abord, celle-ci se retrouve dans le choix raisonné des zones d'étude retenues, qui se caractérisent par leur diversité géographique (milieux et situations), économique et ethnoculturelle, donc par des potentialités différentes. Les données à notre disposition sont liées à ce contexte méthodologique et géographique, formatées pour les objectifs opérationnels du volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM. Ce système d'information se caractérise par un large échantillon et une grande richesse thématique, couverte par de multiples enquêtes complémentaires. D'un autre côté, notre méthodologie de recherche a dû s'adapter à certaines contraintes liées à la nature de ce système d'information, élaboré dans des objectifs spécifiques : il n'est pas seulement construit autour d'une recherche, mais aussi pour la mise en œuvre d'outils méthodologiques opérationnels pour le développement. Egalement, le montage du système d'information a été le moyen de choisir des unités d'observation pertinentes, comme celle du ménage, sur lesquelles nous pouvons appuyer notre analyse. Au final, ce parcours au sein de l'OGM oriente nos axes thématiques, autour de l'appréhension du processus de développement, et influence notre méthodologie de travail, vers la construction d'outils opérationnels.

¹⁵ Egalement, à l'échelle meso et à l'échelle macro sous-régionale, des enquêtes nationales thématiques ont également été utilisées comme références pour le niveau de développement des populations : principalement l'enquête EIBEP (Ministère du Plan, Banque Mondiale, 2005), en raison de la périodicité commune avec celle de l'OGM, ainsi que l'enquête QUIBB (Ministère du Plan, Banque-Mondiale, PNUD, 2002).

¹⁶ Pour faciliter la présentation de ce parcours de recherche, nous nous appuyons sur un corps de texte agrémenté et illustré par des documents complémentaires. Ainsi, des cartes de présentation, des cartes de synthèse et des schémas sont utilisés pour illustrer les analyses géographiques. Les analyses socioéconomiques, comme les différents tableaux de bord, sont également illustrées par des tableaux de synthèse et des planches graphiques, que ce soit pour les aspects méthodologiques ou pour la présentation des résultats. Tout au long du déroulement du texte, des références complémentaires sont présentées, soit sous la forme d'encadrés dans le fil du texte, soit sous la forme d'annexes, en fonction de leur importance dans le déroulement de l'analyse. Enfin, à chaque fin de chapitre, des planches photographiques sont disponibles pour illustrer notre propos.

La première partie s'attache à cerner les multiples visages du développement humain en Guinée et, plus spécifiquement, en Guinée Maritime.

Dans un deuxième chapitre, nous exposons l'approche géohistorique choisie pour présenter notre contexte d'étude que nous développons jusqu'à l'avènement de la Deuxième République, des communautés ethnoculturelles au peuple guinéen. Cette méthode permet de cerner la nature et l'impact des dynamiques contemporaines d'extension de l'économie de marché sur les populations de la Basse-Côte guinéenne, aujourd'hui la Guinée Maritime. L'élargissement dans le temps et dans l'espace national met en évidence que les espaces étudiés ont connu une succession de changements géohistoriques importants : d'espaces refuge à la marge des grands empires de l'intérieur du continent Africain à l'époque ancienne, aux espaces de carrefour sous l'influence du commerce maritime mondial, la Basse-Côte guinéenne a connu de profonds changements, parfois violents pour les communautés ethnoculturelles alors sur place. L'aboutissement de la colonisation européenne a profondément modifié les modes de gestion et de gouvernance de l'espace, engendré un basculement durable des logiques économiques et spatiales vers le littoral. A l'indépendance, en 1958, l'espace national guinéen et son appareil d'Etat sont des héritages du système colonial. La Première République, malgré les volontés révolutionnaires et socialistes de Sékou Touré, n'a pas réussi à gommer ces héritages : l'isolement politique, économique, la planification et l'autoritarisme n'ont pu empêcher que les ressources guinéennes restent au centre d'enjeux capitalistes et profitent plutôt à l'amélioration de la richesse d'autres pays. Au contraire, l'isolement de la Guinée a contribué à sa sclérose institutionnelle, économique et sociale : la grande majorité des Guinéens vit alors dans des conditions difficiles, comparativement aux populations de certains pays voisins.

Le troisième chapitre traite plus spécifiquement de la Deuxième République guinéenne et à l'ouverture du pays à l'économie de marché, à travers la mise en œuvre d'un tableau de bord du développement à l'échelle *macro* du pays. A la mort de Sékou Touré, le régime s'effondre. Sous le commandement des institutions de Bretton Woods et de leurs plans d'ajustement structurel, une transition militaire engage l'ensemble des institutions du pays sur la voie d'une réforme en profondeur. Cette réorganisation, salutaire mais brutale, facilite désormais l'accumulation privée de richesses mais favorise aussi la consolidation ou l'émergence d'inégalités, tant socioéconomiques que spatiales (réseaux, urbanisation, etc.). Cependant, les réformes restent inachevées ou inappliquées et les résultats économiques insuffisants pour répondre aux besoins des Guinéens en matière de développement. Au contraire, les populations guinéennes doivent faire face à la dérégulation économique des marchés internationaux de matières premières, sur lesquelles le pays fonde sa richesse, ainsi qu'à l'autoritarisme de la gouvernance de Lansana Conté. Le changement de modèle de développement n'a pas eu les effets souhaités par les Guinéens, dont la situation peut se décrire en termes de manques, donc de pauvreté, notamment en matière d'accès aux ressources. Au final, l'approche géohistorique met en évidence une inadéquation entre les temporalités du changement économique et celles du changement social, ainsi que les inégalités d'accès aux ressources. Ces facteurs sont particulièrement déterminants dans les difficultés que connaissent aujourd'hui les populations. Ils interrogent, d'un côté sur les mécanismes d'adaptation des

populations aux dynamiques contemporaines, de l'autre sur les outils dont disposent les organismes d'aide au développement pour appréhender ces situations complexes et leurs temporalités.

Dans cette perspective, la deuxième partie s'attache à offrir une lecture du développement humain différente de celle que le tableau de bord *macro*-économique nous donne à voir. En nous appuyant sur les travaux de l'OGM, nous proposons d'évaluer le *bien-être* de manière *autochtone*, en se focalisant sur les ménages de nos zones d'étude et en nous appuyant sur la notion d'accessibilité.

Le quatrième chapitre traite plus spécifiquement de la notion d'accessibilité comme passerelle théorique et opérationnelle pour lire le développement humain. Dans l'objectif d'appréhender le *bien-être* des populations, marqué par les difficultés d'accès aux ressources, nous nous inspirons de la théorie des capacités de Sen. Grâce à cet apport théorique, nous pouvons, dans un premier temps, affiner les d'échelles d'observation et d'analyse, ainsi que déterminer des domaines thématiques pour appréhender la question du manque de *bien-être* ou de la situation de pauvreté : pour cela, la notion des fonctionnements accomplis par les individus et leurs groupes sociaux permet de cerner avec précision les différents domaines du *bien-être*, localement valorisés. Dans un deuxième temps, la théorie des capacités met en avant que la notion d'accès participe à améliorer les fonctionnements des individus. Ainsi, il apparaît qu'une approche par l'accessibilité représente une clé d'analyse centrale du développement humain et des dynamiques spatiales. Nous postulons ainsi la relation qu'il faut « avoir accès pour fonctionner ». Pour illustrer ce postulat, nous faisons le choix méthodologique de mettre en rapport un tableau de bord du *bien-être* avec un tableau de bord de l'accessibilité. Dans une perspective multiscalaire et multidimensionnelle, nous cherchons donc à explorer la relation entre accès et *bien-être*, afin de mieux cerner les facteurs géographiques du développement humain. Dorénavant, cet objectif méthodologique va guider le déroulement de la démonstration.

Le cinquième chapitre constitue la première étape de cette démarche. En nous appuyant sur les travaux scientifiques de l'OGM, notamment ceux du volet Pauvreté et Inégalités, nous présentons un tableau de bord d'indicateurs *autochtones* du *bien-être*. Pour que ces indicateurs fassent sens, l'ensemble du dispositif s'appuie sur une lecture des conceptions locales du *bien-être*. Ainsi redéfinies à partir des perceptions et des représentations locales, les différentes dimensions thématiques qui caractérisent le *bien-être* peuvent être précisément appréhendées et mesurées. Le tableau de bord s'attache à caractériser ces dimensions et à les mesurer sous la forme d'indicateurs. Le *bien-être* des ménages est abordé sous l'angle des tendances démographiques, des conditions de vie (*bien-être* non-monnaire) et du niveau de vie (*bien-être* monétaire). La dynamique contemporaine de monétarisation des échanges, abordée à l'échelle *macro*, et ses impacts sur les fonctionnements des ménages, sont ainsi mesurés et analysés à l'échelle *micro*. Au final, ce tableau de bord du *bien-être* permet de mettre en évidence les problèmes de pauvreté, la montée des inégalités et les changements significatifs observés dans les structures économiques et sociales. Egalement, il met en avant le rôle de la *pauvreté d'accessibilité* dans les fonctionnements des ménages, qui se décline selon deux axes : une pauvreté d'accessibilité géographique, liée aux

capacités de mobilité des individus et de leurs communautés, et une pauvreté d'accès aux ressources, liée aux capacités des ménages à valoriser leurs potentialités.

La troisième et dernière partie est consacrée à la mise en œuvre d'un tableau de bord multiscalair et multidimensionnel de l'accessibilité, puis de sa mise en rapport avec celui du *bien-être*. L'objectif est de mettre en évidence les fondements géographiques du *bien-être* ou du développement humain, à travers la caractérisation des formes d'accès que les ménages valorisent et développent pour permettre leurs fonctionnements.

Dans cette perspective, le sixième chapitre explore plus spécifiquement les dimensions géographiques de l'accessibilité. Deux échelles, correspondant aux principales aires de déplacement des individus, sont privilégiées pour caractériser le contexte géographique de l'accessibilité des ménages : l'échelle *macro* du territoire national, celle des mobilités longues, et l'échelle *meso* des déplacements courants des ménages. A l'échelle *macro*, nous détaillons la construction d'un indicateur d'*accessibilité régionale*, destiné à mesurer l'accès des nos zones d'étude aux axes et aux pôles du réseau national de déplacement routier. Pour cela, la méthode choisie est celle de la mesure des trajets entre les principaux pôles de l'armature urbaine de la Guinée. Si ce premier niveau d'accès situe la Guinée Maritime dans une interface d'accès privilégié à l'échelle nationale, ce contexte géographique d'accessibilité est complété par la construction d'une typologie d'*accessibilité villageoise*. A cette échelle *meso*, qui correspond globalement au Nord de la Guinée Maritime, l'accès villageois met en exergue statistiquement les déplacements courants des ménages. Cette mesure des mobilités courantes permet d'évaluer l'accès géographique des communautés villageoises aux lieux ressources pour leurs fonctionnements (services d'utilité publique, marchés), en fonction de capacités de déplacement (liaisons régulières, structure du réseau), de la qualité des services offerts et des distances à parcourir. Ce deuxième niveau d'accessibilité permet ainsi de construire une typologie qui affine, à l'échelle des territoires communautaires, le cadre géographique de l'accès des ménages aux ressources.

Le septième chapitre élargit l'accessibilité géographique aux dimensions d'accès aux ressources nécessaires pour les fonctionnements des ménages. A cette échelle *micro*, l'approche de l'accessibilité devient multidimensionnelle et transversale. Grâce aux discours *autochtones*, des ressources ont été sélectionnées pour leur importance dans les fonctionnements que les ménages doivent accomplir. Ce chapitre expose les ressources que les ménages de nos zones d'étude cherchent à mobiliser, ainsi que les indices destinés à mesurer leur accès. Les différentes ressources sont regroupées en domaines thématiques, eux-mêmes divisés en dimensions : l'accès aux ressources pour le niveau de vie, l'accès aux ressources pour les conditions de vie et l'accès aux ressources sociales. Cette méthode nous permet d'obtenir une batterie d'indices en fonction des niveaux d'agrégation. Au final, ces indices participent, en fonction du poids de chaque ressource dans les fonctionnements des ménages, à la mise en œuvre d'un indicateur synthétique. Par ce biais, il est alors possible de mieux caractériser cette *accessibilité ménage* et d'entrevoir les difficultés de

fonctionnement liées à la faiblesse persistante et aux inégalités montantes en terme d'accès aux ressources pour les ménages.

Le huitième et dernier chapitre est une analyse synthétique et croisée des résultats statistiques. Dans ce chapitre, nous proposons une analyse du postulat « avoir accès pour fonctionner », au regard des résultats mis en exergue par le tableau de bord de l'accessibilité. En premier lieu, nous analysons la nature des liens statistiques entre accès et *bien-être*, afin de répondre à la problématique de départ. Dans un second temps, par le biais d'une décomposition de l'indicateur synthétique d'*accessibilité ménage* et d'analyses bivariées, nous proposons une lecture exploratoire de l'accessibilité. L'objectif est, au final, de mettre en évidence les facteurs qui président à l'accès des ménages pour leurs fonctionnements et de mieux cerner les impacts économiques et sociaux, découlant d'un accès différencié qui s'amplifie avec les dynamiques socioéconomiques contemporaines.

CHAPITRE 1 :

UN PROJET, DES SITES ET DES DONNEES : LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE



Le choix de la présente thématique et la manière dont elle est traitée relève, en partie, d'un contexte de travail spécifique, au sein d'un programme de recherche-action, l'Observatoire de Guinée Maritime. Afin de bien cerner les ambitions et les limites de notre analyse, il convient dans un premier temps de décrire synthétiquement ce contexte de travail qui a été le nôtre durant trois années en Guinée et qui a conditionné, par les zones d'étude sélectionnées, les questions suscitées et les données disponibles, nos choix et nos orientations de recherche par la suite.

1.1 L'OBSERVATOIRE DE GUINEE MARITIME¹⁷, UN PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION

1.1.1 Objectifs et démarche de l'OGM : l'opportunité d'une recherche appliquée

1.1.1.1 Les origines d'un observatoire en Guinée Maritime :

Le développement est un processus et son histoire récente en Guinée Maritime, amplement décrite par O. Ruë dans « L'aménagement du littoral de Guinée (1945-1995) : mémoires de Mangroves », met en évidence un contexte qui a favorisé la recherche actuelle de nouveaux outils d'élaboration et de réalisation de projets. Ainsi, la mise en œuvre d'un programme de recherche-action en Guinée Maritime, à partir de 2003, témoigne de l'attrait que suscite cette région naturelle. Cependant cette tendance n'est pas un phénomène récent puisque dès la colonisation, la métropole française s'intéresse aux atouts des milieux de Guinée Maritime, notamment aux potentialités agricoles. Aux lendemains de la Deuxième Guerre Mondiale, en pleine crise coloniale indochinoise, cette richesse potentielle de la région fait l'objet de nombreuses études et stimule les scénarios faisant de la Guinée Maritime un « grenier à riz » de l'empire colonial et un berceau de l'industrialisation en Afrique de l'Ouest. Rapidement, les ambitions françaises se trouvent réduites avec la mise en œuvre laborieuse des premiers programmes agricoles, notamment l'aménagement de plusieurs milliers d'hectares de casiers rizicoles, en raison de la complexité des milieux biophysiques littoraux. Puis en 1958, l'indépendance porte un coup d'arrêt aux vellétés françaises : suite au célèbre « non » à De Gaulle, Sékou Touré décline la proposition d'indépendance sous protectorat français et la Guinée devient alors une république populaire révolutionnaire, s'appuyant désormais sur l'URSS et le bloc communiste.

Durant la période socialiste « sékoutouréenne », l'isolement du pays nécessite la mise en œuvre de vastes programmes destinés à développer la Guinée Maritime, basés sur les prospections et les projets de l'ancienne colonie. D'un côté, le volet concernant l'utilisation des ressources minières a abouti à l'exploitation de nombreux sites d'extraction, dont ceux de bauxite à Sangarédi et à Fria ; mais la Guinée exporte alors du minerai brut, peu ou pas transformé et donc à faible valeur ajoutée. De l'autre, des projets rizicoles tentent d'atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire ;

¹⁷ Tout au long de ce travail, nous utiliserons principalement l'abréviation OGM pour désigner l'Observatoire de Guinée Maritime.

menés par des ingénieurs et des techniciens soviétiques, entre autres¹⁸, ces projets n'ont conduit qu'à des écueils, là même où les français avaient déjà échoué. A la mort de Sékou Touré, une autre forme de gouvernance s'installe en Guinée après 26 ans de dictature, sous la houlette du militaire putschiste Lansana Conté. Le changement annoncé s'avère en fait trompeur, tant sur le plan politique que sur le plan des méthodes de développement. Ainsi, jusque dans les années 1990, des dizaines de projets rizicoles voient le jour en Guinée Maritime, commettant les mêmes erreurs que les français quatre décennies plus tôt, alors que l'industrialisation du pays reste en panne.

De toute évidence, cette rapide rétrospective sur les dernières décennies du développement en Guinée Maritime montre bien que celui-ci est « aveugle et amnésique » (Ruë, 1998). Pour de nombreux auteurs (Ruë [1998], Rossi [2000], Baré et *alii*, [2001] [2006], Lavigne-Delville [2001]), les origines de ces successions d'échecs dans les processus de développement sont liés au fait que « depuis le début des années 1960, l'analyse des programmes de développement proposés par les pays occidentaux fait ressortir une nouvelle tendance, celle de préférer l'expertise internationale à l'ingénierie de terrain : Tout se passe comme si les penseurs des politiques de développement voulaient écarter les avis des hommes de terrain sur l'importance des contraintes spécifiques parce qu'ils contredisent les objectifs productivistes et "parce que le progrès doit pouvoir dépasser ça". [...] [C'est] l'avènement de la politique d'expertise comme seul support pour bâtir la pensée du développement, une pensée ligotée par les exigences de production » (Ruë [1998], Beuriot [2007]).

Néanmoins dès les années 1990, l'accumulation d'échecs répétés, de gaspillages financiers notables et, surtout, de la persistance de situations de pauvreté aigues, engendre des débats réunissant certains chercheurs, responsables d'instances internationales en charge du développement, responsables politiques nationaux et acteurs de la société civile (ONG, associations, etc.). La question de la mise en œuvre de processus de développement est au centre de ces débats, desquels ressort qu'un changement de méthode s'impose. En effet, trop souvent les concepteurs de projets et de politiques de développement sont éloignés des réalités et des aspirations des populations bénéficiaires, faute de connaissances sur les logiques et les stratégies socio-économiques de ces derniers ainsi que sur l'histoire du développement local : « les projets de développement tendent à considérer qu'ils arrivent en terrain vierge » et cet « autisme » (Lavigne-Delville, 2001) est préjudiciable à l'efficacité des actions engagées. De ces débats, on pourrait notamment retenir que la durabilité du développement ne peut s'envisager qu'avec un changement de démarche, du *top-down*, actuellement toujours dominante dans les pratiques des développeurs et de l'expertise, vers le *down-top*, favorisant l'émergence de savoirs locaux. Egalement, ces débats soulignent l'insuffisance de suivi-évaluation des actions de développement et de leurs impacts.

¹⁸ Durant la Première République, populaire et révolutionnaire, des experts internationaux de la FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations) ont aussi collaboré à de grands projets agricoles.

C'est dans ce contexte de renouvellement des méthodes que se construisent de nouvelles approches des actions de développement depuis la fin des années 1990. « Le monde du développement » attache dorénavant une importance croissante à des facettes essentielles des sociétés¹⁹ cibles : non seulement à leurs savoirs et à leurs aspirations, mais aussi à leur histoire socio-économique avec ses dynamiques et ses changements, ainsi qu'à une vision pluridisciplinaire de leur fonctionnements.

En Guinée Maritime, ce changement de paradigme est à l'origine d'un ensemble de programmes de recherche pour l'appui au développement, basés sur de nouvelles pratiques de l'expertise, auxquels appartient l'OGM.

1.1.1.2 Un outil pour le développement

Les temporalités de l'action ont souvent éloigné la recherche scientifique en sciences humaines des exigences du développement, au profit de pratiques d'expertises formatées et normatives. Aujourd'hui, la question de l'opérationnalisation des méthodes et des savoirs est à l'origine d'un mouvement de rénovation en sciences humaines, parallèlement à l'intérêt porté par les bailleurs et les opérateurs aux questions sociales, incontournables pour la réussite de leurs projets. Cette convergence a nécessité l'élaboration d'outils adaptés pour répondre aux besoins de la mise en œuvre et du suivi de projets.

A l'image de ce qui se pratique dans les pays occidentaux pour répondre et suivre l'évolution d'une problématique d'intérêt public, des observatoires thématiques ou pluridisciplinaires ont vu progressivement le jour dans les pays en développement, afin de répondre aux besoins d'informations des politiques de développement. Conçu comme un outil, l'observatoire permet de construire, pour des espaces ou des sociétés donnés, des systèmes d'investigation capables de recueillir les informations nécessaires à la description de différentes situations ciblées, à leurs évolutions et à la mise en valeur des facteurs explicatifs de ces dernières. Les observatoires présentent ainsi des caractères opérationnels : la permanence de l'observation, la structure autonome, le ciblage, la production d'information variée, un réseau d'utilisateurs, ainsi que le choix d'échelles spatiales ou thématiques, l'adaptation du processus de production de données au contexte, ou encore la combinaison des approches qualitatives et quantitatives (Droy et Dubois, 2002).

¹⁹ Pour un géographe, « qu'est-ce qu'une société ? C'est une population vivant sur un territoire dont elle exploite « collectivement » les ressources, selon une organisation sociale du travail dont les inégalités sont légitimées par un accord politique. » (Retraillé, 2007)

En Guinée Maritime, en amont de l'OGM, de telles structures ont été créées dès la fin des années 1990. Citons principalement le Projet d'Etudes Côtières et le projet Observatoire de la Mangrove. Ces deux programmes ont permis de mieux comprendre le fonctionnement biophysique des milieux littoraux guinéens et les logiques économiques et sociales des groupes humains qui y vivent. Un *Atlas Infogéographique de Guinée Maritime* compile sous la forme d'un SIG l'ensemble des données disponibles sur cette zone. S'appuyant sur ces acquis, l'OGM s'inscrit dans la continuité de ces deux précédents programmes qui ont initié, en Guinée Maritime, de nouvelles pratiques dans la recherche appliquée au développement.

Ces nouvelles pratiques occupent une place centrale au sein des objectifs généraux du programme Observatoire de la Guinée Maritime, lorsque celui-ci commence ses activités en avril 2003.

La démarche mise en œuvre proposée par l'OGM vise à « produire un changement dans les pratiques de travail entre chercheurs/techniciens et paysans afin d'améliorer la production d'innovations dans la maîtrise locale de l'environnement et du développement durable » (OGM, 2002). Créé à l'initiative de divers partenaires institutionnels du développement en Guinée Maritime (bailleurs de fonds, opérateurs, Etat guinéen, recherche scientifique), l'OGM a ainsi pour mission première la création d'outils méthodologiques et d'information d'aide à la décision.

La singularité de cette démarche de recherche-développement est à l'origine d'une réflexion théorique et méthodologique sur des espaces communs, impliquant la mise en place d'un dispositif spécifique qui combine plusieurs volets scientifiques, afin d'aboutir à un objectif pluridisciplinaire : « La construction d'outils pertinents pour le développement » (OGM, 2002). Ces volets scientifiques sont : un volet « pauvreté et inégalités », un volet « biodiversité », un volet « systèmes ruraux » et un volet « innovation, pouvoir et foncier ». Entre avril 2003 et juin 2006, l'ensemble des travaux scientifiques ont eu pour principal objectif de construire les méthodes et les outils nécessaires à une expertise scientifique opérationnelle pour l'accompagnement et le suivi d'actions de développement. Parmi les réalisations, l'OGM a produit un « état zéro » des situations rencontrées sur les zones d'étude sélectionnées, construisant une base pour les processus de suivi-évaluation des actions. Egalement, des plans de développement locaux ont été élaborés en concertation avec les populations locales, devenant des cadres de référence aux actions. En optant pour une méthode de co-construction des procédures, l'OGM s'est positionné en agent de liaison, en interface entre partenaires du développement aux logiques et aux stratégies si souvent éloignées : les bailleurs de fonds, les agents de développement (maîtres d'ouvrage et opérateurs) et les populations bénéficiaires (annexe 1).

Les orientations opérationnelles et pluridisciplinaires de l'OGM ont offert aux différentes équipes de recherche thématiques de nombreux échanges pratiques et théoriques, permettant l'établissement de passerelles et la combinaison des approches sur des problématiques communes. Le montage d'un système d'information, au moyen d'une base de données commune à l'ensemble du programme, est l'un des outils dont nous disposons aujourd'hui pour aborder la dialectique entre

niveau d'accessibilité et niveau de développement humain. Plus particulièrement, notre participation aux travaux du volet Pauvreté et Inégalités nous permet l'accès au système d'information de ce volet, qui regroupe une multiplicité de données riches et variées, récoltés au fil des missions sur le terrain, puis analysées.

1.1.2 Le cahier des charges de l'OGM : la construction d'un « tableau de bord » pour le suivi de la pauvreté

Dans sa composante Pauvreté et Inégalités, l'Observatoire de Guinée Maritime est un projet d'organisme indépendant d'information et d'aide à la décision en matière de politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Contextuellement, son activité s'inscrit dans le cadre de la mission de suivi et d'évaluation du DSRP²⁰ qui est placée sous la responsabilité du Secrétariat d'Etat au plan et dont la finalité est l'animation de réseaux de partenaires publics et privés : élus des CRD²¹, administration, opérateurs économiques, organisations socioprofessionnelles, associations, OSI²², etc. Dans ce cadre, notre rôle d'attaché de recherche au sein de ce volet thématique consistait d'une part à mettre en œuvre les produits scientifiques contractuels, principalement la construction de méthodologies et d'outils d'information sur la pauvreté, les inégalités et la vulnérabilité ; d'autre part, nous avons pour objectif de créer des liens institutionnels entre les différents acteurs de la lutte contre la pauvreté en Guinée, de participer à des réseaux, notamment en nous appuyant sur le Secrétariat Permanent de Réduction de la Pauvreté (SPRP).

²⁰ DSRP : Directive Stratégique de Réduction de la Pauvreté. C'est une feuille de route nationale pour la mise en œuvre de programmes de lutte contre la pauvreté. A l'initiative de l'ONU (PNUD), il s'agit d'une stratégie globale de développement du pays. Son enjeu est de mobiliser toutes les ressources disponibles et de les orienter vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement définis par les populations.

²¹ Les Communautés Rurales de Développement sont les « collectivités décentralisées de base en milieu rural » (Ordonnance n°092/PRG/SGG/90, 04/1990, portant sur la formation, l'organisation et le fonctionnement des communautés rurales de développement en République de Guinée)

²² OSI : Organisations de Solidarité Internationale. Cette appellation tend de plus en plus à remplacer le terme d'Organisation Non Gouvernementale (O.N.G.). L'appellation d'ONG remonte à 1946, date à laquelle les Nations unies avaient souhaité définir un statut pour associer certains acteurs issus de la société civile à leurs travaux. Aujourd'hui ce terme n'est plus suffisamment précis pour définir les associations qui agiraient spécifiquement dans le domaine de la solidarité internationale puisqu'il recouvre aussi des structures qui agissent dans d'autres domaines (économie, environnement, etc.) ou d'autres types d'organisations comme les syndicats et certaines collectivités territoriales. On utilise désormais aussi bien l'expression « Organisation de Solidarité Internationale » (OSI) qu'Association de Solidarité Internationale (ASI).

Encadré 1 : définition d'un indicateur

D'une manière générale, un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la décision (pilotage, ajustements et rétro-correction) grâce auquel on va pouvoir mesurer une situation ou une tendance, de façon relativement objective, à un instant donné, ou dans le temps et/ou l'espace.

Un indicateur se veut être une sorte de résumé d'informations complexes offrant la possibilité à des acteurs différents (scientifiques, gestionnaires, politiques et citoyens) de dialoguer entre eux.

L'indicateur (qualitatif ou quantitatif) décrit généralement un état, une pression et/ou une réponse ne pouvant être appréhendés directement.

Un indicateur peut en agréger d'autres. Pour un indicateur agrégé, on parle plus souvent d'indice. Il doit exister une relation causale entre le fait mesuré (indiqué) et l'indicateur. L'utilité d'un indicateur dépend d'abord de sa capacité à refléter la réalité, mais aussi de sa simplicité d'acquisition et de compréhension.

Source : Universalis (2009), Wikipédia. (Page consultée le 10/03/2007). Site de Wikipédia, [en ligne] Adresse URL : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Indicateur>.

Plus précisément, dans la continuité des objectifs généraux du programme, l'objectif du Volet Pauvreté est d'aboutir à la « construction de procédures pertinentes à la fois pour les « paysans » et pour les agents de développement, de façon à formaliser les éléments de construction d'un dialogue technique capable d'améliorer ou de transformer l'existant » (OGM, 2002). Cet objectif concerne la production et le suivi régulier d'une batterie d'indicateurs relatifs à la pauvreté et aux inégalités dans les zones d'étude du programme (encadré 1). *In fine*, ce tableau de bord est donc destiné à identifier, à caractériser et à suivre les différentes formes de pauvreté et d'inégalités afin d'appuyer la décision publique en matière de lutte contre la pauvreté (rapport année 1 du *Volet Pauvreté*, 2003). Pour ce faire, le Volet Pauvreté et Inégalités doit contractuellement fournir un certain nombre de produits scientifiques dont l'ensemble est assimilable à un tableau de bord de suivi-évaluation (encadré 2).

Encadré 2 : les objectifs contractuels du Volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM

Le caractère opérationnel de ce programme implique la livraison aux bailleurs de fonds, à terme, d'une série de « produits » scientifiques et méthodologiques. Ce cahier des charges comprenait initialement :

- La détermination d'une batterie « d'indices *autochtones* de la pauvreté ».
- La validation des « indices techniques de la pauvreté ».
- La caractérisation, à partir des deux séries d'indices précédents, d'une « échelle de pauvreté ».
- L'estimation de l'influence du PDRI-GM⁽¹⁾ sur l'évolution de la pauvreté et des inégalités dans la zone concernée.
- Le montage, exploitation et validation d'un « tableau de bord de suivi de la pauvreté et des inégalités », méthodologiquement reproductible dans des situations sociales et économiques comparables à celles des CRD choisis par le projet.
- L'essai de cartographie à l'échelle des CRD de l'échelle de pauvreté.

⁽¹⁾ PDRI-GM : Programme de Développement de la Riziculture Irriguée en Guinée Maritime. Ce projet, est financé par l'AFD au même titre que l'OGM.

Atteindre ces objectifs implique de cerner les problématiques de la pauvreté et des inégalités. Or « les méthodes d'analyse de la pauvreté se sont diversifiées depuis quelques années, répondant en cela à une tentative de mieux appréhender les différentes facettes d'un phénomène complexe. Les approches quantitatives ne sont plus limitées à la seule analyse monétaire et le cadre conceptuel des capacités développé à partir des travaux d'A. Sen permet de nouveaux approfondissements méthodologiques qui favorisent la compréhension des aspects multidimensionnels du *bien-être* (dans le sens large du *well-being*) et des situations de pauvreté qui sont associées à des manques ou à des lacunes dans différents domaines (santé, éducation, alimentation, revenus, droits politiques, reconnaissance sociale etc.) » (OGM, 2006). Ainsi, les termes de référence du volet « pauvreté » de l'OGM mettent en avant que « la pauvreté se manifeste sous de multiples formes : monétaires (insuffisance de revenu ou de consommation), mauvaises conditions de vie (difficulté accès à l'éducation, la santé, l'eau, etc.), relâchement des liens sociaux (non participation et formes d'exclusion), faibles potentialités (faible capital humain ou social). [...] Il faut alors, en se référant au niveau local, repérer des indicateurs qui soient capables de retracer ces évolutions. Ces « indicateurs *autochtones* de pauvreté » permettent d'appréhender les manifestations des différentes formes de pauvreté dans un contexte économique, social et culturel donné. On pourra aussi distinguer sur cette base, l'approche par la pauvreté (estimation des manques et insuffisances) de l'approche par la richesse (mesure des actifs possédés et des potentialités). » (OGM, 2002)

Ce cadrage conceptuel de la mise en œuvre de l'OGM englobe une multitude de notions pour donner à celle de pauvreté une large ouverture, caractérisée par diverses dimensions complémentaires. Pour les appréhender, la définition, la mesure et l'analyse de la pauvreté deviennent un vaste champ d'investigation pour lequel il a fallu construire un système d'information complexe et développer un dispositif volumineux, afin de pouvoir élaborer, tester et construire les outils demandés.

Au final, un tel contexte opérationnel représente un atout scientifique, mettant à notre disposition un cadre conceptuel et des données mobilisables pour nos travaux de recherche sur la dialectique accessibilité-niveau de développement humain, étant donné que les travaux réalisés par le Volet Pauvreté constituent une approche aboutie de ce dernier. Néanmoins, il comporte également un certain nombre de contraintes, relatives aux thématiques abordées, orientées sur les facettes socio-économiques des sociétés étudiées, ainsi qu'aux sites pilotes sélectionnés pour le programme, morcelés en 11 zones d'étude sur l'aire géographique du Nord de la Guinée Maritime.

1.2 UNE ZONE D'ETUDE FRAGMENTEE : LES CRITERES DE CHOIX DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME « PILOTE » ET PLURIDISCIPLINAIRE²³

1.2.1 Des sites choisis pour leur diversité et leur représentativité

Le choix des zones d'étude doit répondre aux objectifs de la mise en œuvre du programme scientifique de l'OGM. L'objectif principal du projet, à savoir la création d'outils méthodologiques et d'information d'aide à la décision, est au centre de cette délicate opération. Dans cette perspective, la démarche exploratoire est posée comme un préalable à la généralisation d'outils de référence. La mise en œuvre d'une telle démarche sur l'ensemble de la Guinée maritime ne serait donc pas cohérente et passablement coûteuse. Pour remplir son objectif, le programme scientifique s'est donc focalisé sur des sites pilotes, en somme des espaces où sont élaborés, testés et validés les outils et les méthodes avant leur généralisation.

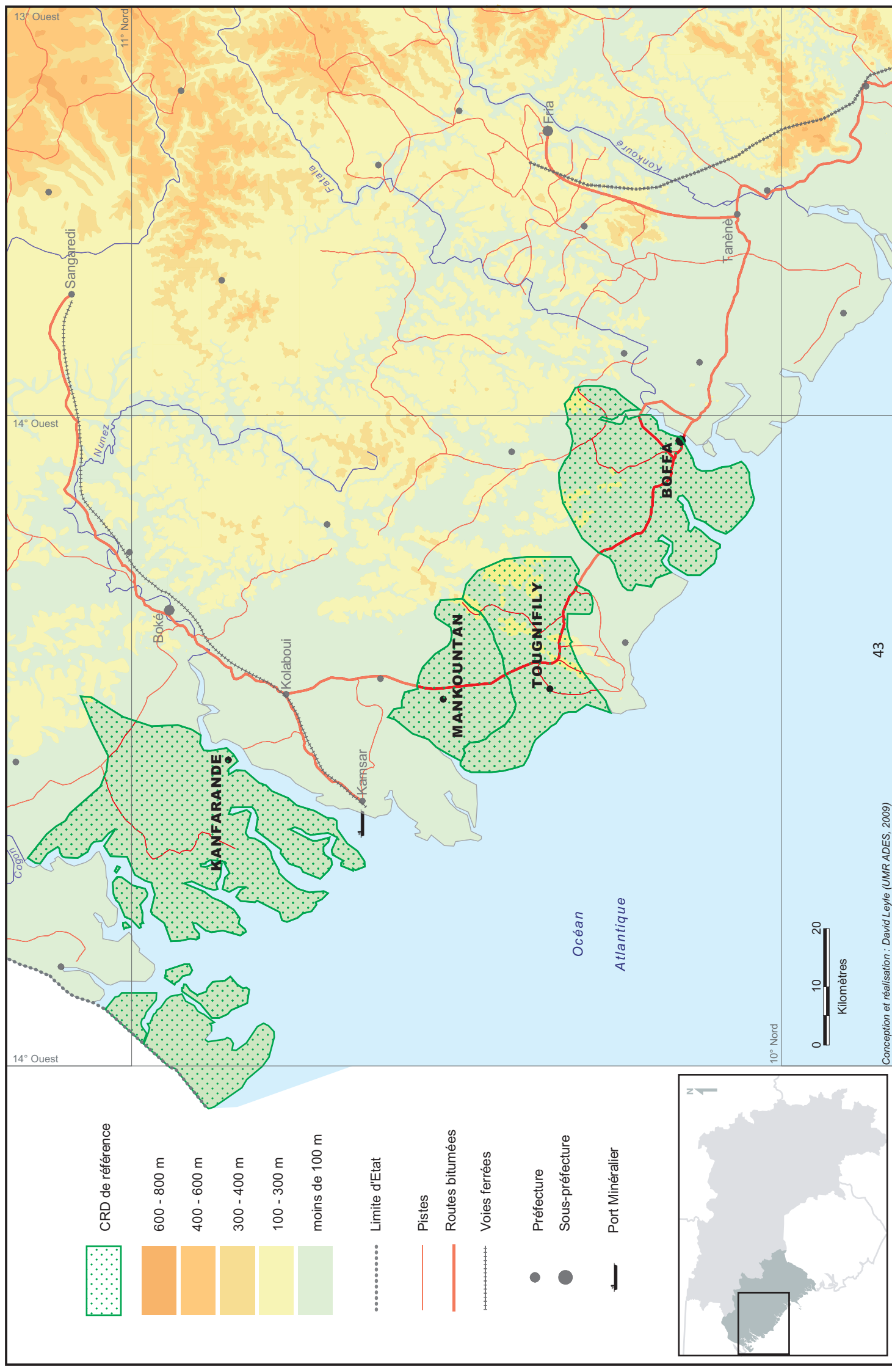
Pour élargir le champ de pertinence des travaux de recherche, le choix des sites d'étude doit témoigner au mieux des principales situations écologiques, sociales, économiques et culturelles présentes en Guinée Maritime, tout en répondant aux impératifs méthodologiques généraux, principalement le montage du système d'information et de ses outils, et spécifiques aux démarches des disciplines scientifiques représentées dans le programme. La construction d'une base informationnelle pluridisciplinaire et représentative constitue alors le principal critère de sélection des sites d'étude de l'OGM.

Pour construire ces méthodologies, deux Communautés Rurales de Développement²⁴ (CRD), territoires décentralisés destinés à faciliter la mise en œuvre des processus de développement local, ont été sélectionnées : il s'agit de celle de Mankountan et de Kanfarandé, toutes deux situées au Nord de la Guinée Maritime (carte 2). Il se trouve que les limites de ces CRD sont calquées sur celles des sous-préfectures, territoires déconcentrés, et portent aussi le même nom.

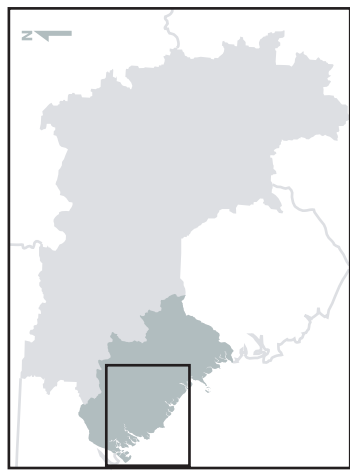
²³ La Guinée est divisée en quatre grandes régions « naturelles » : la Guinée Maritime, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée, la Guinée Forestière. Le terme de « région » peut être ici compris comme « un découpage géographique fondé sur la spatialisation d'un seul ensemble de caractères homogènes » (Levy, 2003). La Guinée Maritime représente alors l'ensemble biophysique de la Basse-Côte guinéenne. En Guinée la région naturelle n'a aucune signification administrative.

²⁴ Bien que nous développons cet aspect ultérieurement, il convient néanmoins de préciser que les CRD sont des entités de décentralisation administrative de l'Etat guinéen, processus entamé fin 1985, dès le début de la 2^{ème} République et l'ouverture du pays, sous la pression des bailleurs de fonds internationaux. L'objectif de ce processus est de favoriser la participation des populations locales à la construction de leur développement.

Carte 2 : présentation des CRD d'étude de l'Observatoire de Guinée Maritime



- CRD de référence**
- 600 - 800 m
- 400 - 600 m
- 300 - 400 m
- 100 - 300 m
- moins de 100 m
- Limite d'Etat
- Pistes
- Routes bitumées
- Voies ferrées
- Préfecture
- Sous-préfecture
- Port Minéralier



Le choix de ces deux CRD ou sous-préfectures tient compte de l'histoire du développement de ces territoires. D'après C. Akre (2003), « Mankountan a bénéficié d'une grande quantité de projets de développement [...], tandis que Kanfarandé a plutôt été "abandonné" jusqu'à récemment (2000) ». Dès le démarrage de l'OGM, une autre CRD a été cependant ajoutée, celle de Tougnifily, retenue pour son dynamisme économique et aussi « en raison de ses liens avec les populations de Mankountan étudiées » (OGM, 2006). Dès début 2003, sept sites d'étude dits « pilotes » ont donc été choisis dans ces trois CRD selon des critères relatifs à la diversité des milieux, des peuplements, des situations géographiques et de l'histoire du développement, dans l'objectif d'avoir un ensemble de sites représentatifs.

Fin 2004, à la demande du Ministère du Plan, les travaux de l'OGM se sont étendus à une quatrième CRD, celle de Boffa Centre, dans le cadre des études préliminaires au lancement du Projet de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles²⁵ (PGIRN). Ces nouveaux sites d'étude n'ont pas été choisis par l'équipe scientifique du programme, mais au final, la proximité de la Commune Urbaine²⁶ de Boffa, entité urbaine absente des CRD présélectionnées, a permis d'élargir l'éventail des situations disponibles pour les travaux de l'OGM.

Les sites d'étude ont ainsi été sélectionnés selon des critères environnementaux, démographiques, économiques, politiques, culturels, territoriaux et logistiques (tableau 1), pour leur diversité et leur spécificité mais également pour certaines caractéristiques communes permettant des catégorisations et des comparaisons : situations environnementales et géographiques (continentalité/littoralité), l'influence des marchés (intégration/enclavement) ou encore l'histoire du développement (zones cibles de projets ou non). Evidemment, le caractère prospectif de certains des critères évalués *a priori*, nous a amené dans bien des cas, avec la pratique de terrain, à réévaluer nos hypothèses de travail, sans pour autant remettre en cause l'intérêt des choix effectués.

²⁵ Programme de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles (Ministère du Plan, Banque Mondiale).

²⁶ Les Communes Urbaines sont les collectivités décentralisées équivalentes aux CRD mais en milieu urbain et périurbain (Ordonnance n°019/PRG/SGG/90, 04/1990, portant sur la formation, l'organisation et le fonctionnement des communes urbaines en République de Guinée)

Tableau 1 : critères de sélection des zones d'étude pour le Volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM

Types de critères	Hypothèses	Cadre d'analyse
<p>1 – La diversité des milieux et leurs caractéristiques suivant le gradient littoral : types de terroirs (îlots, arrière mangrove, bas-plateaux)</p> <p>2 – Espaces et peuplement : démographie (population, densités rurales, mobilités), occupation et contrôle de l'espace, activités, communautés socioculturelles</p>	<p>Influence des gradients d'accès aux ressources du milieu biophysique sur les situations de pauvreté. Souligner les inégalités d'accès aux ressources.</p> <p>Influence des modes d'occupation de l'espace sur les modes de gestion des ressources et les modes de production spécifiques. Certaines dynamiques (pression ou la déprise sur l'espace productif) peuvent favoriser l'émergence de situations de pauvreté. Liens entre l'appartenance ethnoculturelle, les différentes représentations sociales de la pauvreté et les situations de pauvreté.</p>	<p>Spécificités des modes de gestion en fonction des potentialités des différents milieux, des stratégies des acteurs.</p> <p>Analyse de la mobilité et des activités (systèmes de production, force de travail disponible). Les structures et les organisations socioculturelles permettent de mettre en évidence les rapports sociaux et les rapports de pouvoirs, ainsi que de cerner le poids de la hiérarchie sociale sur les situations de pauvreté et les inégalités.</p>
<p>3 – Accès aux réseaux et à leurs pôles (marchés) : proximité du réseau routier (routes principales, routes secondaires), proximité des embarcadères, proximité du réseau hydrographique, proximité des marchés</p>	<p>En s'appuyant sur plusieurs situations géographiques, implication de la distance et de l'accès aux réseaux (économiques) sur les situations de pauvreté et les stratégies de gestion des risques développées par les ménages. L'accès aux réseaux détermine des situations d'enclavement, de marginalisation, d'intégration et des situations intermédiaires.</p>	<p>Les variations d'accès aux réseaux et aux marchés permettent de mettre en évidence des gradients d'inégalité dans l'accès aux réseaux, en mesurant les conséquences économiques comme l'impact sur les modes de production et de consommation des ménages. Les processus d'ouverture des économies rurales au marché nécessitent une évaluation des opportunités et des risques.</p>
<p>3 bis – Accès aux services (publics et privés) et à leurs infrastructures : éducation (écoles, collèges, lycées), santé (hôpitaux, centres de santé), justice (tribunaux), services bancaires ou de crédit rural</p>	<p>En s'appuyant sur plusieurs situations géographiques, implication des conditions d'accès aux services et aux infrastructures sur les situations de pauvreté (pauvreté d'accessibilité) ainsi que les stratégies développées par les ménages pour pallier les carences.</p>	<p>Les variations d'accès aux services et à leurs infrastructures sont analysées sous l'angle des distances, tant quantitatives (cout, temps, modes, etc.) que qualitatives (pénibilité, contrastes culturels et sociaux, etc.).</p>
<p>4 – Transformations économiques et sociales induites de l'extérieur : histoire coloniale, politiques publiques et projets de développement actuels ou passés</p>	<p>Impact des interventions extérieures (histoire locale, politiques publiques, projets de développement) sur les populations ciblées sur les dynamiques de la pauvreté et des inégalités : adaptation, appropriation et diffusion des opportunités, ou déstructuration des modes de gestion <i>autochtones</i>, rejet, et diminution des opportunités)</p>	<p>Avantages ou inconvénients collatéraux qu'un groupe peut tirer d'une intervention ou d'une sollicitation : diffusion positive ou négative (dynamiques de la pauvreté de potentialités), accentuation ou réduction des inégalités entre communautés.</p>

Source : OGM, 2003

1.2.2 Des sites d'étude retenus pour leur diversité

1.2.2.1 La Guinée Maritime : des écosystèmes aux potentialités contrastées et complémentaires

Selon les critères exposés plus haut, plusieurs sites d'étude ont ainsi été retenus pour les travaux de l'OGM. Au préalable, nous proposons une rapide présentation des milieux biophysiques, de leurs potentialités et des modes de mise en valeur, construite à partir des synthèses des travaux de l'Observatoire de la Mangrove (2000) et de l'Observatoire de Guinée Maritime (2006) et de Bazzo, Lauffer et Rossi (2000) (figure 1).

Une grande variété de potentialités biophysiques

« S'ouvrant sur l'océan Atlantique par une façade de quelques 300 km, la région administrative de Guinée Maritime occupe une bande d'environ 150 km de largeur moyenne entre les contreforts du plateau du Fouta-Djalon à l'est et l'océan à l'ouest²⁷. Elle se caractérise par un climat aux précipitations abondantes, toujours supérieures à deux mètres, mais avec une saison sèche très marquée d'au moins cinq mois, par un réseau hydrographique peu hiérarchisé, largement ouvert sur l'océan grâce à de nombreux chenaux et estuaires. Ce réseau de drainage est remonté, parfois sur près d'une centaine de kilomètres, par des marées à forte amplitude, qui dépassent cinq mètres dans les estuaires du Nord. Il débouche sur une plate-forme continentale exceptionnellement large, près de 160 kilomètres au Nord, et à très faible pente, par l'intermédiaire de vasières largement développées qui donnent au littoral guinéen sa physionomie spécifique.

Trois écosystèmes se succèdent de l'Est à l'Ouest : le rebord profondément entaillé du plateau gréseux du Fouta-Djalon, des marais maritimes occupés par la mangrove, puis des eaux littorales peu profondes. L'ensemble, en interrelation, constitue un système écologique complexe aux multiples interfaces. La mise en place du système écologique du littoral guinéen a donc abouti à la formation d'unités écologiques très différenciées mais interdépendantes. Cette situation implique non seulement une richesse écologique remarquable²⁸, mais aussi une abondance qui tire son origine du jeu d'interactions qui relie les unités écologiques entre elles. [...] Cette diversité et cette

²⁷ « Sur 43 730 kilomètres, elle regroupe, grâce à la présence de la capitale, Conakry, quelque 36% de la population du pays soit 2,5 millions d'habitants (1,4 millions d'habitants et 20% de la population totale si l'on fait abstraction du poids de la capitale afin d'avoir une meilleure appréciation de la population rurale) ». (OGM, 2006)

²⁸ Très importante biodiversité ramassée dans un espace restreint (OGM, 2006)

productivité remarquables du système côtier ont suscité un autre type d'interactions entre unités écologiques : celle des modes de mise en valeur. » (OGM, 2006)

Des modes de mise en valeur adaptés aux potentialités des milieux

« La richesse de ce milieu a toujours été mise à profit par les populations littorales : [...] les populations côtières s'attachent toujours à mettre en valeur simultanément toutes les facettes écologiques auxquelles elles ont accès. Les complémentarités culminent avec les populations habitant en mangrove qui, en ce qui concerne les seules activités de production, pratiquent la pêche, la riziculture de mangrove, les cultures sèches de versant, celles inondées de bas-fonds d'eau douce, l'arboriculture, la foresterie, etc. Anthropisés depuis des siècles, les écosystèmes, aménagés et gérés par les populations, deviennent des agrosystèmes dont la biodiversité et la productivité, construites et entretenues, sont exploitées en tant que ressource. » (OGM, 2006)

Les trois types de terroirs représentés dans nos zones d'étude appartiennent à deux ensembles de la mosaïque des milieux de Guinée Maritime : la mangrove et le piémont.

La mise en valeur des terroirs de mangrove

« La mise en valeur des chenaux est limitée par la nature des sols potentiellement acides [...]. Cette contrainte ne donne cependant pas lieu à des techniques de maintien de l'acidité à des niveaux bas : les rizières sont défrichées, endiguées puis cultivées quelques années, tant que l'acidité n'est pas limitante. Ensuite, les casiers sont laissés à l'abandon. Le tassement des digues permet le retour de l'eau de mer chargée en éléments minéraux et organiques fins en suspension, dont le pouvoir à la fois tampon et fertilisant permet de reconstituer les qualités agronomiques des sols. En général, moins d'une dizaine d'années suffisent à rétablir les conditions de mise en culture.

Dans les estuaires, où les fréquences de submersion plus grandes permettent des apports réguliers en matière organique, la riziculture de mangrove est plus développée. L'amont des estuaires permet une riziculture ouverte. Dans ces zones, la crue chasse le coin salé loin vers l'aval pendant tout le cycle cultural et offre de très bonnes conditions de mise en valeur pour un investissement en travail limité. Dans les parties aval, l'endiguement, gourmand en travail, devient nécessaire. Il sert en même temps à empêcher l'entrée de l'eau de mer dans les casiers, et à y retenir l'eau douce nécessaire à la croissance du riz durant tout le cycle. En estuaire, les rizières s'étendent généralement depuis le talus côtier jusqu'aux chenaux en laissant souvent un rideau de *Rhizophora* entre le drain et la dernière rizière.

Les plaines de front de mer sont considérées par les riziculteurs comme les plus propices à la mise en valeur. Résultant d'une sédimentation surtout marine, n'ayant généralement jamais porté de peuplement de *Rhizophora*, elles ne sont pas soumises au risque d'acidification. Cependant, elles présentent souvent, en particulier dans leur partie centrale, de mauvaises conditions de submersion/drainage, ce qui limite les surfaces cultivables. Leur mise en valeur commence par la

mise en place d'une auréole de casiers entre les cordons sableux, puis s'étend en direction du littoral, où une bande d'*Avicennia* est maintenue en bord de mer. Dans le cas des grandes plaines, les cordons sont entièrement occupés par l'habitat rural, les cultures sèches et les peuplements d'arbres utiles. Dans certains cas [...], ces cordons servent aussi de parcs à bestiaux en saison sèche : certaines plaines servent en effet de pâturages en saison sèche pour le bétail transhumant.

La côte est aussi parsemée de très nombreux débarcadères de pêche artisanale. Ils sont situés dans les estuaires ou sur de grands cordons fonctionnels en front de mer et dénotent l'importance de cette ressource dans les modes de gestion les plus littoraux. » (Observatoire de la Mangrove, 2000)

La mise en valeur du piémont

« La mise en valeur du piémont est homogène depuis le talus côtier jusqu'aux contreforts du Fouta-Djalou et consiste en un essartage rizicole classique basé sur des jachères plus ou moins longues, sur l'action fertilisante des produits du brûlis, anti-adventice et antiparasitaire du feu. Contrairement aux terroirs de mangrove délimités par les systèmes de diguettes qui sont des marques foncières très nettes, le parcellaire n'est pas marqué clairement dans le paysage. Les terroirs villageois sont divisés en grandes parcelles sur lesquels s'effectuent des rotations sur des périodes de jachère de l'ordre de la décennie.

Avant les premières pluies, un conseil convoqué par le doyen de la famille d'ascendance fondatrice et réunissant les chefs des grandes familles, choisit la zone à mettre en culture. Celle-ci est ensuite divisée en autant de subdivisions que de familles élargies, puis réparties entre foyers nucléaires au sein des familles. Après le défrichement, l'essart est mis à feu en une seule fois, labouré à plat à la daba [houe à manche court]. Ces travaux sont collectifs et regroupent l'ensemble ou une fraction importante de la famille élargie en fonction de la force de travail nécessaire à leur réalisation dans un laps de temps assez bref avant les pluies. Les parcelles sont semées à la volée. Une autre technique se fait jour dans la région du cap Verga : le semis en poquet. Il ne nécessite pas de labour complet de la parcelle, quelques grains sont enfouis dans un trou creusé à l'aide d'une petite daba particulière et la terre tassée d'un coup de talon. Selon les paysans, cette technique permet d'économiser à la fois temps de travail lors du labour et semences pour un rendement convenable. Les récoltes ont lieu dès le mois de septembre pour le riz précoce.

Le défrichement, la mise à feu et le labour sont les travaux masculins, tandis que les vieux sèment et que les femmes, assistées de leurs enfants, s'occupent de tous les autres travaux. La deuxième année, le même champ est semé en arachide ou en fonio sans sarclage préalable, puis laissé en repos à partir de la troisième année. Aucun amendement chimique n'est pratiqué, seule la fumure provenant des troupeaux en transhumance sur les jachères jeunes permet un apport organique.

La limitation à deux années de mise en culture afin de limiter la baisse des rendements tient plus à deux choses : l'envahissement progressif du champ par les adventices qu'on laisse se

développer librement et le développement des attaques parasitaires, qu'à la baisse de fertilité. En effet, les parcelles auraient souvent les capacités agronomiques pour être mises en culture plus longtemps, mais le sarclage demande un temps de travail féminin jugé trop important comparativement au rendement obtenu. Ce temps est jugé plus rentable s'il est investi dans des activités, non obligatoirement agricoles, à plus forte valeur ajoutée. Il peut, alors, être plus opportun que les hommes défrichent une nouvelle parcelle. Dans ce cas là, c'est le temps de travail disponible et sa répartition sexuelle qui est le déterminant principal des vitesses de rotation.

En outre, il semble que ce soit au bout de deux ans que l'assainissement des parcelles lié au feu commence à ne plus être efficace. Une troisième année de culture ferait courir un risque sanitaire important lié à l'explosion des populations d'insectes. Le contrôle de ces pestes nécessiterait l'emploi de produits chimiques, et donc d'investir du travail et de l'argent dont les valeurs réelles ne seraient pas compensées par celle de la récolte.

Les durées de jachère varient aussi considérablement, mais pas exclusivement, en fonction des densités de population : supérieures à quinze ans dans les régions les moins peuplées, elles sont actuellement en moyenne d'environ neuf à sept ans et atteignent parfois quatre ans. La durée limite de jachère pour maintenir, dans le contexte technique et d'investissement en travail actuel, le potentiel productif des sols des versants, se situe autour de cinq ans.

Lorsque la disponibilité foncière est très importante, les agriculteurs défrichent et brûlent des parcelles de plus de quinze ans sans les mettre en culture, entretenant un couvert arbustif jeune, plus facile à défricher avec moins de travail. Ces pratiques correspondent aussi à un renouvellement régulier de l'affirmation d'une propriété foncière.

De très nombreux villages du piémont disposent de bas-fonds, mais très peu sont aménagés de manière à permettre une mise en culture permanente. Lorsqu'ils le sont, ils peuvent être cultivés en *riz flottant*²⁹, après une préparation identique à celle des champs de versants. Mais la plupart du temps ils sont intégrés dans des parcelles de versant et mis en valeur sur le même principe de jachère longue ou laissés à l'abandon lorsque leur drainage est difficile.

Les paysages ruraux du piémont présentent donc, en fonction de ce mode d'exploitation et des caractères locaux des sols, un aspect de collines couvertes de brousses plus ou moins arborées ou de formations forestières composées d'espèces pyrophiles qui correspondent, en fait, à différents stades de recrus forestiers sur jachère.

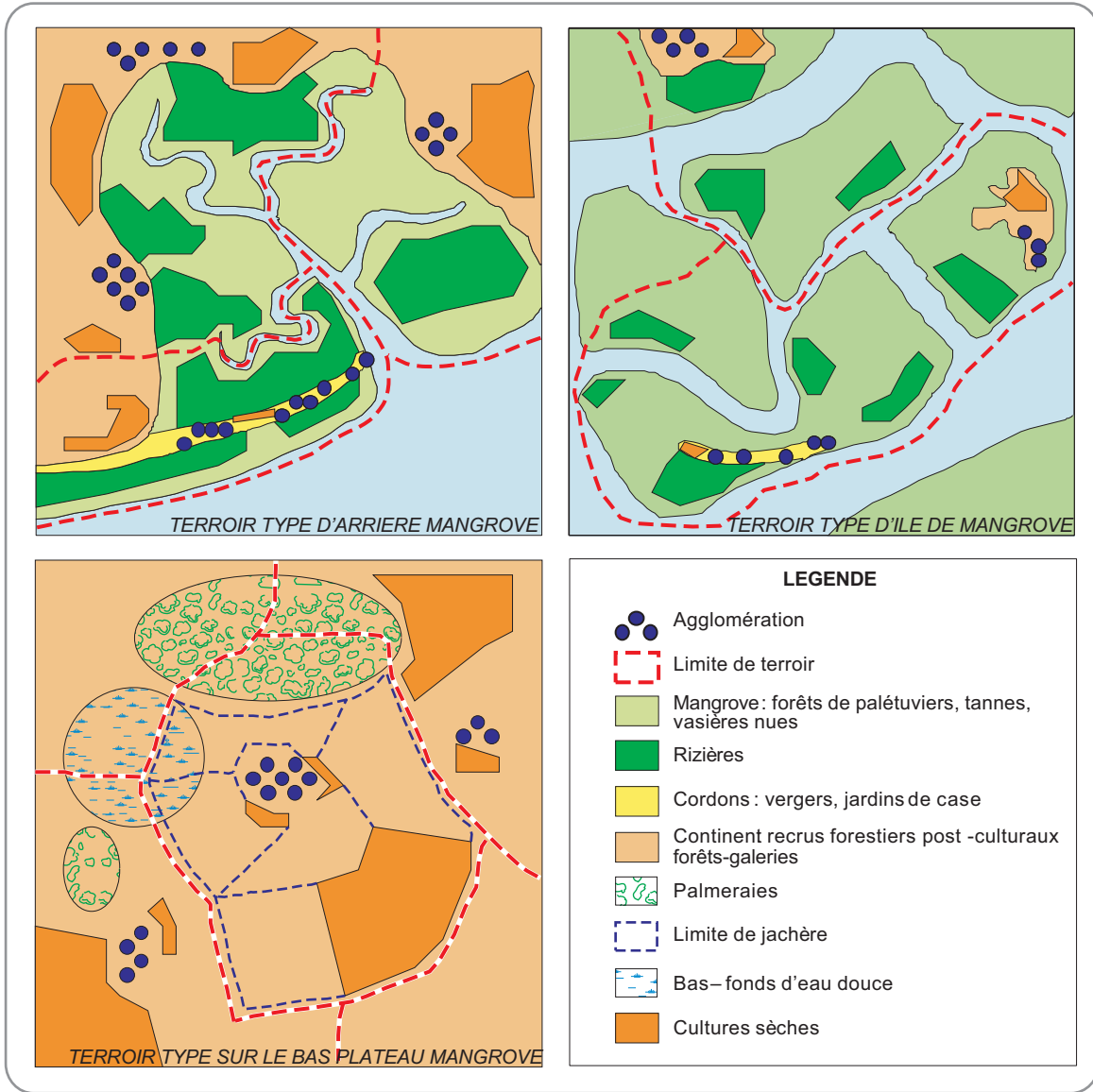
Les palmeraies résultent d'un tri sélectif et d'un entretien, bien que les populations du continent n'assurent plus systématiquement leur renouvellement. Les liens entre la plus ou moins grande pureté de la palmeraie et le soin qui y est apporté, c'est-à-dire en grande partie la densité de population sont connus. [...] On peut constater que certaines palmeraies se dégradent sous l'effet d'un manque d'entretien, que celui-ci résulte d'une émigration ou d'une orientation du travail

²⁹ Riz *bagamale* de la région du rio Kapachez.

disponible vers d'autres activités jugées plus lucratives Les villages du piémont sont très ombragés, entourés d'une couronne de jardins de case ouverts, de bosquets d'essences utiles et de plantations fruitières. » (Observatoire de la Mangrove, 2000)

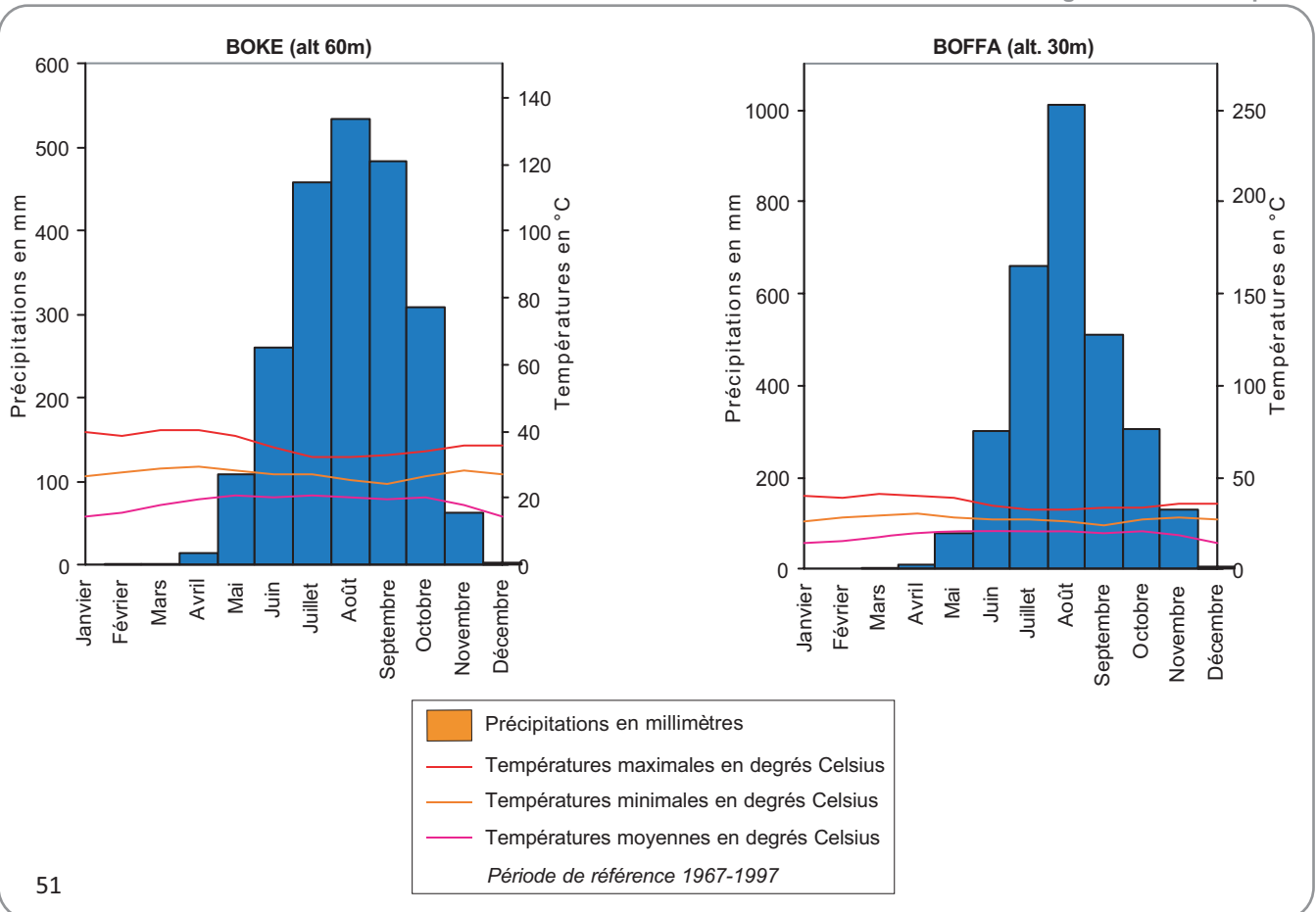
Figure 1 : terroirs et climats en Guinée Maritime

Schéma de terroir



Source : Observatoire de la Mangrove (2000)
 Conception et réalisation : David Leyle (UMR ADES, 2009)

Diagrammes climatiques



1.2.2.2 Des zones d'étude fragmentées sur la frange littorale

Dans le contexte des milieux et leurs potentialités sus-évoqués, nous présentons ici les zones d'étude du programme et de notre travail de recherche, leur localisation et leur situation géographique³⁰, en partant de celles situées le plus au Nord et en descendant vers le Sud (carte 3 et 4).

Les sites d'étude de Dobali, Kanof-Tesken-Kankouf, Kankayani et Kambilam, sont tous situés dans la CRD de Kanfarandé. Cette CRD située à l'extrême Nord de la Guinée Maritime, au Nord du Rio Nuñez quasiment à la frontière avec la Guinée-Bissau, a la particularité de n'avoir quasiment connu aucune action liée aux politiques publiques ou programmes de développement depuis l'indépendance du pays. Vaste, difficilement accessible par la route et occupée par de multiples communautés socioculturelles, elle contraste avec les autres CRD/CU retenues pour le programme. En effet, la CU de Boffa Centre et les CRD de Tounfily et Mankountan, situées au Sud du Rio Nuñez, sont quant à elles traversées par le « goudron³¹ » et de ce fait plus facilement accessibles par la route, mais aussi plus peuplées malgré une diversité socioculturelle moins marquée.

Cela dit, le site de Brika à Tounfily ainsi que les sites de Boffa continental et de Boffa insulaire³² ont une particularité supplémentaire que ceux de Bigori et Madia à Mankountan : ils sont très proches de marchés de dimension régionale, voire nationale et ont une histoire du développement importante. De plus, ce qui rapproche la CRD de Kanfarandé et la CU de Boffa Centre, pourtant bien contrastées, est leur passé colonial commun, à l'époque où les estuaires de la Fatala et du Nuñez constituaient des voies d'accès privilégiées de la Basse-Côte guinéenne : leurs chef-lieux étaient des ports commerciaux importants.

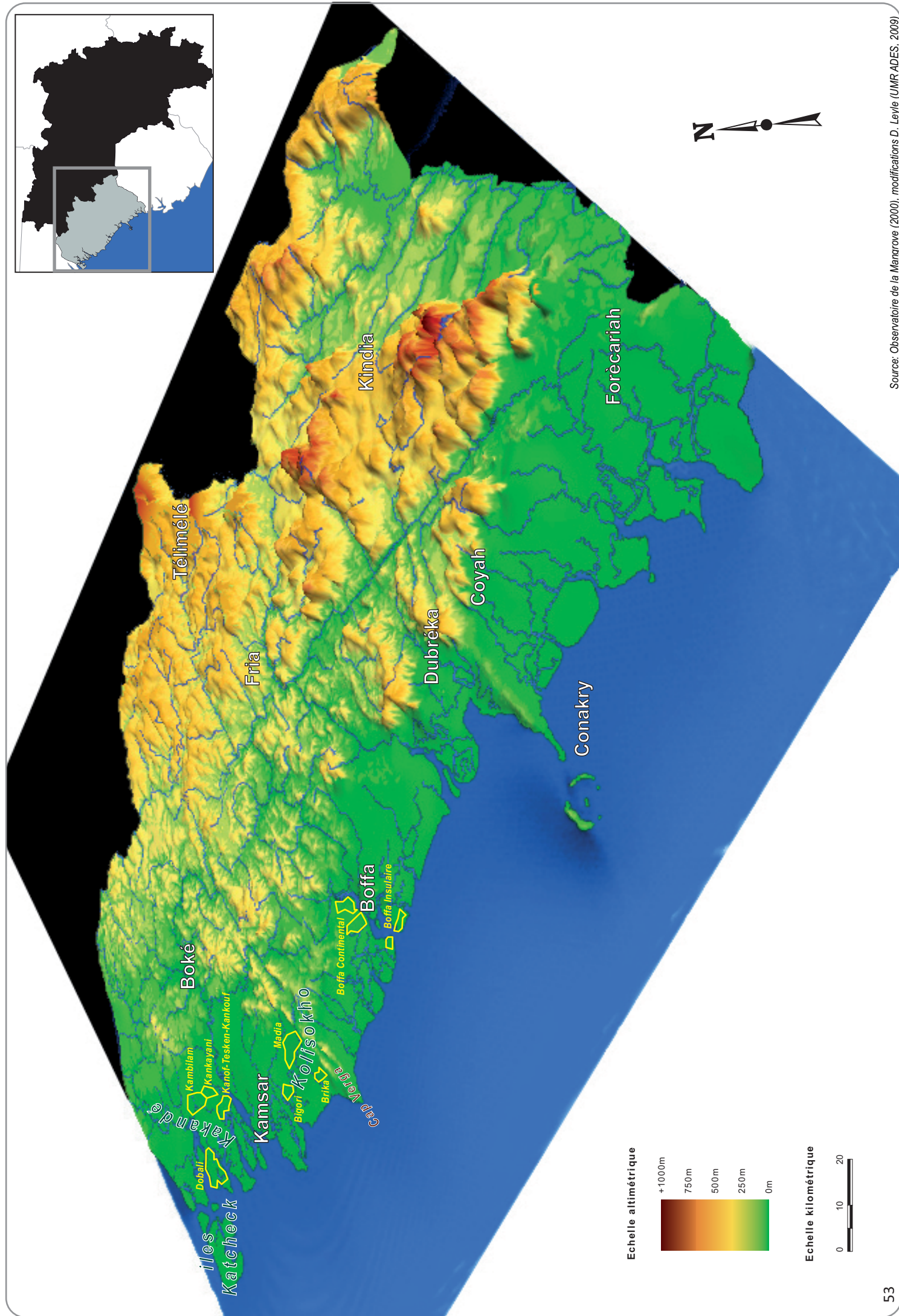
Cinq grands marchés urbains encadrent géographiquement les CRD étudiées : la capitale Conakry, les villes minières de Kamsar et de Fria, et dans une moindre mesure Boké et Boffa, centres urbains aux fonctions aujourd'hui plus administratives que commerciales et qui doivent leurs activités économiques au passage de la route. Cet encadrement urbain est l'une des caractéristiques communes aux CRD choisies pour les travaux de l'OGM. Dans un registre bien différent, celui des milieux biophysiques, un autre dénominateur commun peut être retenu, à savoir les profils longitudinaux.

³⁰ Nous approfondirons ces aspects ultérieurement, tout au long de ce travail.

³¹ « Le goudron » est une expression francophone locale qui désigne la route bitumée ou goudronnée, par opposition aux pistes carrossées.

³² Le site de Boffa Insulaire regroupe deux districts de la Commune Urbaine de Boffa Centre, Marara et Dobiret alors que le site de Boffa Continental regroupe les districts de Thia et Dominya.

Carte 3 : modèle numérique de terrain (MNT) de la Guinée Maritime avec les zones d'étude de l'OGM



D'Ouest en Est, on remarque ainsi une transition des milieux maritimes aux milieux continentaux. Ces milieux maritimes pouvant être des îlots de mangrove ou des grandes plaines inondables, à l'image de celles de Mankountan ou de Monchon (Tougnifily).

Dans ce balayage Nord-Sud des CRD et dans le détail des sites d'étude, nous remarquons qu'à Kanfarandé ces derniers se distinguent entre eux par les milieux biophysiques représentés, leurs caractéristiques démographiques, leurs communautés ethnoculturelles et leurs réseaux, les distances aux biens et aux services publics ou privés ou encore les modes de transports utilisés. Le même constat peut être effectué pour les autres CRD représentées, à l'exception de Brika, seul site de la CRD de Tougnifily.

Au final, les CRD sélectionnées présentent des caractéristiques contrastées entre elles, mettant ainsi en avant divers contextes géographiques. A l'intérieur de ces CRD, le choix des sites a été motivé par la diversité mais, de l'une à l'autre, ils peuvent présenter des caractéristiques communes et faciliter les comparaisons. Nous focaliserons plus particulièrement nos analyses sur cinq zones d'études : Dobali, Brika, Madia et Boffa Insulaire.

Cette diversité des situations géographiques alimente largement le panel des données récoltées, compilées et analysées tout au long du programme. Mais c'est surtout la combinaison de cette diversité géographique avec l'élasticité des thématiques traitées qui est à l'origine de la vaste base de données dont nous disposons.

Carte 4 : présentation des zones d'étude de l'Observatoire de Guinée Maritime



Site d'étude de l'OGM
ex: **Dobali**

CRD de référence
ex: **KANFARANDE**

- 600 - 800 m
- 400 - 600 m
- 300 - 400 m
- 100 - 300 m
- moins de 100 m

Fleuves

Limite d'Etat

Pistes

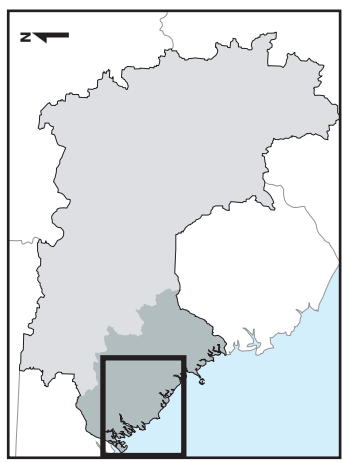
Routes bitumées

Voies ferrées

Sous-préfecture

Préfecture

Port Minéralier



1.3 LE VOLET PAUVRETE DE L'OGM : UN LARGE EVENTAIL DE DONNEES DISPONIBLES

« [...] le choix de la méthode [s'accorde] avec l'objet de l'étude et les conditions dans lesquelles elle doit se dérouler » (Berthier, 1998). Afin de traiter toutes les thématiques du Volet Pauvreté et de remplir le cahier des charges du programme, le dispositif s'articule autour de plusieurs objectifs complémentaires et de plusieurs échelles d'observation se traduisant par la mise en œuvre de plusieurs enquêtes.

1.3.1 Une démarche de recherche pluridisciplinaire

L'un des objectifs de l'OGM est de favoriser les analyses pluridisciplinaires, notamment celles entre les modes de gestion des ressources, les systèmes d'activités et le niveau de pauvreté des populations étudiées. Dès le début du programme, la perspective de choisir des sites d'étude et un échantillon de population communs, tenant compte du caractère transversal de l'approche scientifique, a ainsi nécessité de croiser les critères de chacun des volets de l'OGM. Le choix des villages s'est donc porté sur une sélection de manière raisonnée, en combinant les recherches documentaires, les analyses autour de la problématique et des objectifs de l'étude, également étayé par des missions de reconnaissance sur le terrain. Dans la pratique, il a donc fallu tenir compte des besoins scientifiques des différents volets³³ et de leurs objectifs propres. D'une manière générale, le choix de la population mère a donc été conditionné par les exigences thématiques et méthodologiques issues de chaque volet scientifique, par les hypothèses de travail choisies et également par les contraintes logistiques.

³³ Pour le Volet Pauvreté de l'OGM, un minimum de 100 ménages dans la base de sondage était un critère de sélection, pour une question de validité des traitements.

1.3.1.1 Le ménage : une unité cohérente?

La difficulté de choisir une unité statistique en Guinée

Le montage d'un système d'information pluridisciplinaire s'apparente à une base de données à l'intérieur de laquelle existent des liens entre différents champs d'information thématiques et scalaires. Cette opération implique donc, au préalable, de s'interroger sur les unités d'observation, celles auprès desquelles les informations sont récoltées, et des unités d'analyse, celles où les informations sont agrégées et analysées, afin de choisir celles qui se situent le mieux dans la réalité sociale, économique, culturelle ou environnementale que l'on cherche à caractériser. Ce questionnement a de nombreux antécédents en Afrique³⁴ mais, pour des raisons de variantes locales et d'évolutions des structures familiales, « la question de la composition du groupe domestique reste posée » (Beuriot, 2007). Or, en fonction des disciplines, les objets d'étude et les méthodes de récolte de données varient ; de plus, les objectifs d'un « état zéro » des situations et la mise en place d'opérations de suivi-évaluation impliquent que ces unités statistiques soient opérationnelles. Ainsi, « au début, il est nécessaire de mettre au point des concepts clairs et univoquement définis permettant de construire des analyses cohérentes de cette réalité » (Dubois, 1983).

Dans le cadre du Volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM, la perspective d'études thématiques élargies et suivies sur le niveau de vie et les conditions de vie d'unités familiales, a nécessité la réalisation de campagnes d'enquête. Le type d'approche retenu a alors placé les ménages au centre du dispositif comme principale unité statistique d'observation et d'analyse. Ce choix résultait en premier lieu d'une démarche préalable de connaissance du milieu et des populations concernées, réalisée au moyen des phases de découverte des zones d'étude, et d'enquêtes préliminaires comme l'enquête « concession-ménage ».

Comprendre les catégories de référence : les enquêtes concession-ménage

L'enquête « concession-ménage » a eu pour objectif de valider ou d'agrémenter localement les définitions de la concession et du ménage, et de la comparer avec les définitions *classiques*³⁵ de

³⁴ Les recherches du réseau AMIRA (Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieu Rural Africain ; ORSTOM, INSEE, Ministère de la Coopération française) se placent dans une logique pluridisciplinaire et utilisent les connaissances anthropologiques pour adapter au contexte africain les concepts et instruments de mesure statistique forgés au Nord. Egalement, on peut noter l'ouvrage *Ménages et familles en Afrique*, Pilon et alii. (1997) sur cette problématique.

³⁵ « Depuis 2005, la définition d'un ménage, au sens des enquêtes auprès des ménages réalisées par l'Insee, a été sensiblement modifiée. Est considéré comme un ménage l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun. La résidence habituelle est le logement dans lequel on a l'habitude de vivre.

Font donc partie du même ménage des personnes qui ont un budget commun, c'est-à-dire :

- 1) qui apportent des ressources servant à des dépenses faites pour la vie du ménage ;
- 2) et/ou qui bénéficient simplement de ces dépenses. »

Source : INSEE. (Page consultée le 10 juillet 2008). Site de l'INSEE, [en ligne] Adresse URL : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/menage.htm>.

ceux-ci. Ces enquêtes tentaient également de cerner plus précisément la structure interne de ces entités socio-économiques, ainsi que leurs interrelations, utiles pour le choix des unités d'observation. De plus, l'expérience du dénombrement nous a montré que localement, d'un point de vue des villageois comme de l'administration déconcentrée, les confusions entre les notions de « concession » et « ménage³⁶ » paraissaient nombreuses. L'enquête « concession-ménage » « a été réalisée par entretiens ouverts et par questionnaires semi-fermés, auprès de 74 personnes de sexe, d'âge et d'ethnies différentes. Le formulaire contient des questions fermées et ouvertes ; les questions ouvertes sont traitées par analyse textuelle. Elles se présentent sous la forme suivante, par exemple : « chez les Nalu, comment définissez-vous un ménage ? » » (OGM, 2006). Cette enquête s'est basée sur la terminologie régionale *susu* puisqu'il s'agit de la langue véhiculaire utilisée par les différentes communautés linguistiques de la Basse-Côte guinéenne. Cette terminologie a été appréhendée lors du recensement des données existantes sur le terrain où, sur les registres de levée des impôts, figuraient donc deux termes qu'il a fallu approfondir : celui de *fôkhè*, *a priori* traduction de « concession » en *susu* et celui de *dembaya a priori* traduction de « ménage ».

Les traitements de cette enquête nous ont permis de constater que finalement les définitions de concession et de ménage se rapprochent des définitions courantes, avec certaines nuances notables cependant.

La concession, une catégorie peu fonctionnelle.

Ainsi le terme *fokhé*, tel qu'il est défini localement, correspond en partie à la définition de la concession qu'en font D. Blaizeau et J-L. Dubois (1989) en Côte d'Ivoire : « la concession est un espace, clos ou non, à l'intérieur duquel se trouvent un ou plusieurs ménages qui descendent souvent du même ancêtre. Les limites des concessions sont claires et connues de tous. Chaque concession a un chef, généralement le doyen d'âge à qui l'ensemble des résidents reconnaît une certaine autorité ». Pour nos zones d'étude, cette définition particulièrement vague est précisée par l'enquête « concession-ménage » et par les travaux des anthropologues du programme (Lehmann [2004], Schoeni [2004], Fribault [2006]). On constate que *fokhé* signifie « le lieu de vie » ou d'habitat regroupant des ménages, pas forcément apparentés, mais bien placés sous l'autorité d'un chef (figure 2). Cependant, la définition de la concession intègre aussi, pour 32% des enquêtés, le domaine foncier utilisé par ces ménages et dont la gestion revient à un chef. La dimension géographique de la concession comme unité d'habitat est complétée par celle de « famille étendue », à savoir « le grand-père + ses fils + les fils de certains de ses fils » (Fribault, 2006), soit à celle de lignage³⁷ (*bonsè*) en lui donnant une dimension sociale (hiérarchie, organisation, droits, etc.) et en

³⁶ Traduction de ménage en soussou : *dembaya*, ceux qui sont sous ma responsabilité. Cette traduction est préférée à *khabilé*, ceux avec lesquels on a des liens de parenté, car elle implique une unité de résidence.

³⁷ *Bonsè* ou lignage : « Les gens issus d'un même ascendant en filiation patrilinéaire placés sous l'autorité d'un chef de lignage » (Fribault, 2006). « Les lignages peuvent être répartis spatialement en segments en fonction des sites d'installation initiaux du groupe. L'ancienneté

intégrant des espaces dont la gestion dépend de la hiérarchie au sein du groupe³⁸. Comme le précise M. Beuriot (2007), en fonction des groupes ethniques considérés, une concession ou plusieurs concessions peuvent désigner un lignage. Les *fokhé* sont donc plutôt des unités territoriales, « des espaces territoriaux qui séparent les familles étendues entre elles » (Fribault, 2006), dont la fonctionnalité apparaît tout de même floue tant elle se rapproche de celle des lignages, notamment lorsque l'existence de ces concessions au village est peu ancienne, seulement une ou deux générations : gestion de conflits, organisation des travaux agricoles (foncier), réorganisation sociale ou territoriale de la famille, etc.

Le ménage guinéen, l'entité socio-économique du quotidien

Pour le *dembaya*, il s'agit d'un homme marié, de sa (ses) femme(s), de leurs enfants (non mariés) et des personnes à charge, adultes ou enfants (figure 2). Comme la notion de ménage est basée sur l'union maritale d'individus, on pourrait alors l'associer à la famille nucléaire ou au ménage de type européen. Mais l'appartenance à un *dembaya* implique également :

- La communauté de résidence, autrement dit des personnes qui vivent au même endroit.
- Les repas communs, autrement dit des personnes qui partagent la même préparation.
- La communauté partielle ou totale des ressources, autrement dit des personnes qui partagent une partie ou la totalité du budget.
- La reconnaissance de l'autorité d'une personne, celle du chef de ménage, généralement un homme.

Le *dembaya*, construit autour d'un mariage monogame ou polygame, représente ainsi une unité familiale de base, proche de la définition *classique* du ménage. Cette unité est à la fois une unité de production, puisque le ménage cultive des parcelles sur le domaine lignager, de consommation puisque les membres partagent quotidiennement habitat et repas, et d'accumulation puisqu'il existe une mutualisation financière pour son fonctionnement. Certes les individus des ménages guinéens gardent une certaine autonomie concernant leurs activités et leurs revenus, mais le *dembaya* étant avant tout basé sur la parenté *via* le mariage, il existe diverses obligations pour les membres : transfert de ressources, participation à des activités collectives, etc.

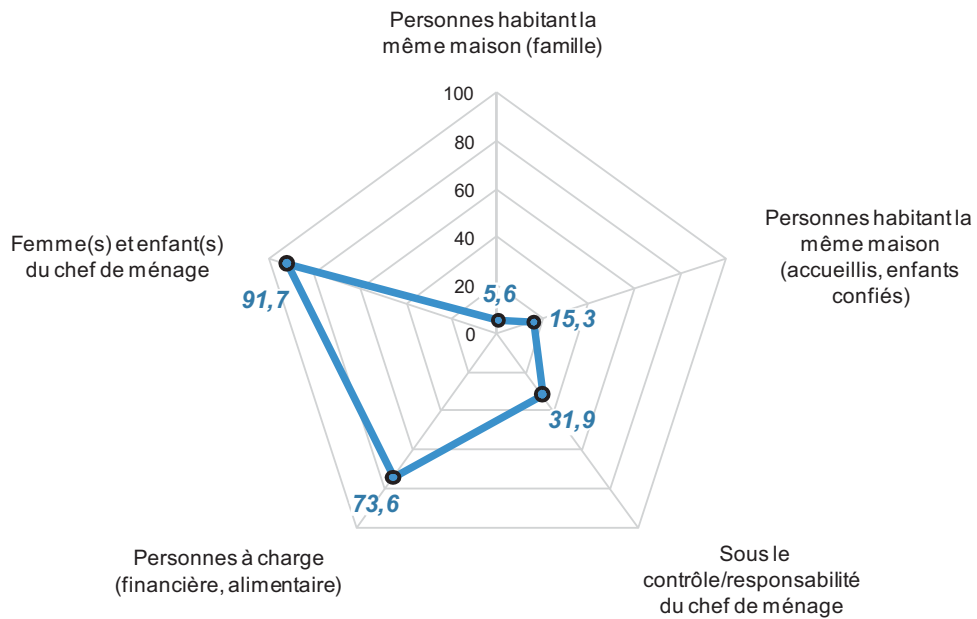
d'installation détermine quantitativement la taille du lignage. Lorsque celle-ci est peu ancienne, il est courant que lignage et « famille étendue se confondent », c'est généralement le cas dans nos sites d'étude » (Beuriot, 2007)

³⁸ Cette définition témoigne également du fondement de la structure sociale, liée à l'appartenance des individus à des classes d'âge ou à des groupes générationnels.

Figure2 : définitions du ménage et de la concession en Guinée Maritime

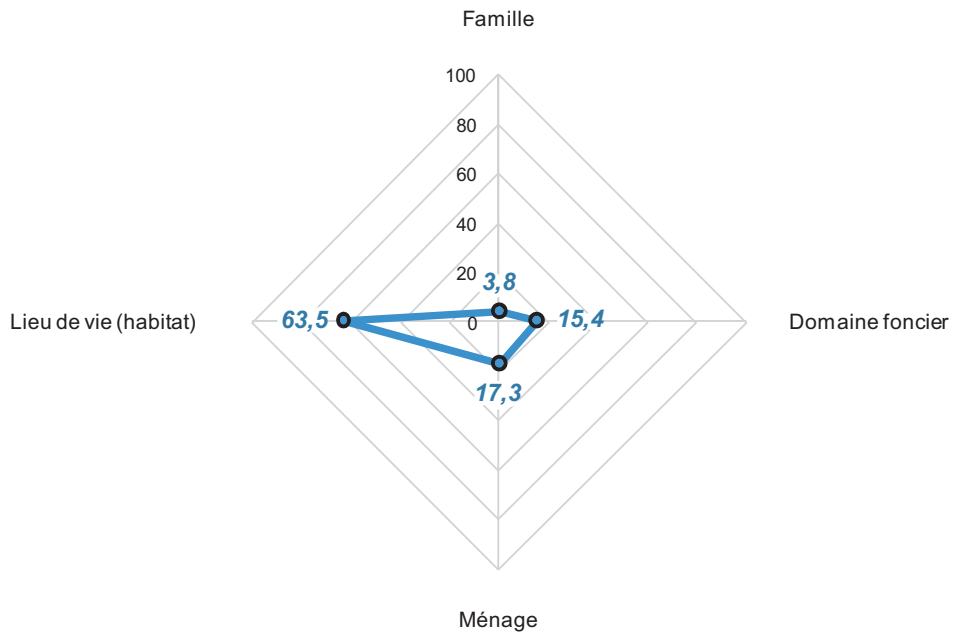
Définition du ménage

(% des réponses)



Définition de la concession

(% des réponses)



Source: OGM, 2005

Conception et réalisation : David Leyle (UMR ADES, 2009)

Les sociétés guinéennes : un emboîtement de structures sociales à géométrie variable

Ce qui peut faire confondre le *fokhé* et le *dembaya*, c'est le critère de résidence et le fait qu'il existe un emboîtement des unités familiales, elles-mêmes à géométrie variable, avec des fonctionnements distincts mais des interrelations fortes liées à la parenté, à l'appartenance générationnelle et à la gestion d'un territoire commun, le domaine : le *fokhé*, ou la concession, voire parfois le lignage, se rapporte donc plus à la famille étendue *traditionnelle* alors que le *dembaya*, ou le ménage, correspond plutôt à la famille nucléaire *moderne* (Mahieu, 1997). En milieu rural guinéen, il est pourtant hasardeux d'y voir une dynamique de transition, d'un modèle familial *traditionnel* vers le *moderne*. Ce qui est certain, c'est que le ménage, la concession et le lignage sont des unités familiales complémentaires, en raison de leurs fonctions bien distinctes au sein des communautés villageoises: le ménage (*dembaya*) et la concession (*fokhé*) auraient plutôt une fonction économique, permettant la valorisation de potentialités existantes, et le lignage (*bonsè*) une fonction sociale, permettant l'accès à un certain nombre de ressources, notamment foncières et sociales. Ces unités sont qualifiées de « familiales » mais elles sont ouvertes à de nouveaux arrivants, « parents³⁹ » ou non. Dans les ménages, ce sont souvent des individus, souvent « parents », enfants confiés par la famille ou des amis, qui viennent agrandir le cercle des membres. Pour les concessions et les lignages, l'accueil concerne plutôt des ménages composés de parents éloignés ou encore d'« étrangers » migrants, se retrouvant alors sous la tutelle du chef mais bénéficiant des ressources du groupe social intégré. D'un côté le groupe accueillant étend son pouvoir au sein de la communauté villageoise, de l'autre il garantit aux nouveaux arrivants leur intégration à la communauté. L'attractivité d'une communauté villageoise représente un enjeu majeur pour le dynamisme voire la survie des communautés rurales. C'est pourquoi l'installation, saisonnière ou durable, de nouveaux arrivants est rarement refusée, même si elle est souvent négociée. En Guinée Maritime, l'accueil de nouveaux arrivants reste un gage de dynamique pour tous les niveaux d'organisation sociale de la communauté villageoise, du lignage au ménage.

Le compromis satisfaisant du ménage

L'enquête « concession-ménage » a donc été construite comme un outil complémentaire d'approche et de modélisation des structures socio-économiques locales, pour leur compréhension mais également pour la construction du système d'information. L'enquête sur la définition locale d'une concession et d'un ménage a donc eu pour objectif de clarifier ces deux niveaux d'organisation des communautés, d'élargir les perspectives au lignage et de connaître les définitions qu'en donnent

³⁹ « Les « parents » désignent soit les lignages du père et de la mère, soit l'ensemble d'un groupe ethnique par opposition aux autres groupes ethniques (Fribault, 2006). La notion de « parents » est souvent invoquée par les gens lorsqu'ils ont eu recours à l'appui d'un tiers (en ville par exemple), membre du même groupe ethnique, mais où la filiation directe est bien plus difficile à démontrer, voire n'existe pas. Les « parents » peuvent donc être assimilés aux fameux « réseaux familiaux » qu'évoque beaucoup la littérature africaniste (Rabeherifara, 1987 par exemple). » (Beuriot, 2007)

les populations elles-mêmes, dont les modalités peuvent différer de celles des statisticiens. A partir des représentations locales, ce travail d'enquête nous a permis de valider les définitions des unités familiales, sur lesquelles le travail d'échantillonnage et l'ensemble du processus d'enquête ont reposé afin d'élaborer le système d'information de l'OGM.

Le choix de l'unité statistique, échelle d'observation et d'analyse doit tenir de plusieurs contraintes tant conceptuelles, que thématiques ou méthodologiques. En premier lieu, il convient donc de retenir une unité statistique pertinente et identifiable, tant pour les populations étudiées que pour les chercheurs. Ensuite cette unité statistique choisie doit constituer une catégorie concrète et interprétable pour chacun des volets scientifiques. Enfin, la possibilité de liaison de la base de données est un critère incontournable pour rendre effectifs les croisements pluridisciplinaires, tout au moins le transfert de données entre les bases thématiques des volets. En ce qui concerne le Volet Pauvreté et Inégalités, l'appréhension, la compréhension et le suivi du niveau de développement humain des populations impliquent le choix d'une unité statistique à la fois pertinente et peu agrégée. En prolongeant l'image des poupées russes, étant donné que dans la base, l'indexation des données se fait par une clé qui n'autorise que l'agrégation, l'unité statistique de référence doit résulter d'un minimum d'agrégations tout en donnant du sens aux structures économiques et sociales des groupes humains.

Au regard de ce faisceau de contraintes, le ménage apparaît comme le niveau le plus pertinent, puisqu'il représente une entité socio-économique de référence quotidienne pour les individus de nos zones d'étude, et puisqu'il ne constitue qu'une agrégation d'individus, proposant plusieurs niveaux d'agrégations supplémentaires, qui ont du sens d'un point de vue de notre problématique comme pour d'autres volets scientifiques et qui peuvent être mobilisables au besoin : à l'échelle de la concession, du lignage, du village, du secteur, du district, etc.

1.3.1.2 Recenser pour échantillonner

Identifier les individus en fonction des niveaux d'observation et d'analyse : l'identifiant unique d'indexation

Pour faciliter les croisements thématiques, les travaux effectués dans le cadre des volets du programme devaient, autant que possible, concerner un échantillon commun de villages et de ménages. Cet échantillon correspondait, dans des proportions inhérentes aux besoins d'informations des différents volets, à une source commune d'informations permettant la caractérisation des réalités observées et leur suivi dans le temps. De ce fait, il apparaissait nécessaire de pouvoir identifier précisément les ménages enquêtés, et de connaître les différentes unités auxquelles ils sont rattachés, qu'elles soient géographiques, villageoises ou familiales.

La phase de « découverte géographique » (annexe 2) et les recherches effectuées auprès des différentes institutions statistiques nationales et des institutions déconcentrées et décentralisées

(sous-préfecture, CRD) ont amené l'équipe scientifique à s'interroger sur la validité méthodologique et statistique des données de recensement existantes, lorsqu'elles étaient disponibles. A titre d'exemple, la plupart des informations institutionnelles de recensement récoltées localement émanaient des recensements fiscaux, qui, de toute évidence, faisaient l'objet de fraudes et sont basés sur des unités de collecte variables en fonction des zones, tantôt le *dembaya* (ménage), tantôt le *fokhé* (concession). En dehors de ces informations locales aléatoires, l'identification d'une base de sondage pouvant faire l'objet d'un échantillonnage n'existait pas, les grandes enquêtes nationales (QUIBB, EIBEP) ayant encore recours au recensement général de la population guinéenne de 1996 (RGPH), déjà obsolète compte tenu de l'accroissement démographique et des remaniements des limites administratives des circonscriptions décentralisées.

En effet, de nombreux redécoupages administratifs à l'échelle des districts et des secteurs ont eu lieu dans les CRD du programme, les années précédant son démarrage (encadré 3). Ces redécoupages ont alors rendu nécessaires des opérations de dénombrement des individus, autrement dit, une opération de recensement. Dans chacune des zones d'étude sélectionnée, une campagne de dénombrement a été menée, afin que le montage du système d'information de l'OGM s'appuie sur une base de sondage fiable et commune.

Encadré 3 : les redécoupages administratifs dans les CRD de l'OGM :

Certes récentes, les informations que nous exploitions dans la perspective de choisir des sites d'étude ne nous permettaient pas d'anticiper les éventuels redécoupages locaux liés à divers enjeux locaux (lutttes de pouvoir et de captage d'argent du développement en grande partie). Les entretiens exploratoires dans chaque CRD ont confirmé ces redécoupages en révélant des réorganisations territoriales non validées par le ministère et que l'Atlas Infogéographique de Guinée Maritime ne mentionnait pas. Dans la CRD de Kanfarandé, les données récoltées avant 2000 indiquaient l'existence de quatorze districts ; en 2003, on en trouvait quinze. Dans la CRD de Mankountan, les trois districts de départ ont été démantelés et réorganisés en huit districts. À Tougnifily, la CRD comptait six districts en 1999, elle en compte dix-huit en 2003. Ces recompositions que nous lisions à l'échelle du district signifiaient également qu'à l'intérieur de ces entités, les villages et a fortiori les secteurs avaient également été touchés par les remaniements.

Source : (Beuriot, 2007)

La mise en œuvre de la base de données de l'Observatoire de la Guinée Maritime, imposait de construire une nomenclature commune à l'ensemble des volets du projet, s'appuyant dans la mesure du possible, sur celles existantes au niveau national, afin de permettre les connexions avec

les bases de données des grands instituts guinéens de statistique⁴⁰, prémices à l'existence d'un système d'information statistique national. Dans cette double perspective les nomenclatures construites devaient non seulement rendre compte des différents niveaux d'agrégation possibles mais également être connectables avec celles des enquêtes nationales.

Pour recenser les individus de nos zones d'étude, dans l'objectif de les indexer dans une base de données commune, il convenait donc d'établir une nomenclature d'identifiants se traduisant par l'intégration d'un module commun à la totalité des enquêtes. Cet identifiant est en partie basé sur les codes des nomenclatures nationales (RGPH, EIBEP), en ce qui concerne les codes de la région administrative (RA ou encore gouvernorat), de la préfecture, des districts, des secteurs et des villages ; cette partie de l'identifiant correspond à l'identification de la zone administrative et géographique, que nous avons simplement appelé « identifiant géographique ». Au-delà de cette échelle, aux niveaux *sub-villageois*, il a fallu construire des nomenclatures et des codes d'identification propres, descendant jusqu'à l'échelle de l'individu, en prenant comme référence la concession, les ménages qui la composent ainsi que les individus qui composent les ménages⁴¹. Ces identifiants, créés par l'OGM, permettent de dénombrer les individus en les associant à un ménage et à une concession. Trois identifiants ont donc été mis à la disposition des équipes de recherche : l'identifiant « individu », l'identifiant « ménage » et l'identifiant « concession » (tableau 2 et encadré 4). Pour le Volet Pauvreté et Inégalités celui du ménage a été le plus usité, puisqu'il correspond à l'unité d'observation et d'analyse privilégiée.

Tableau 2 : niveaux d'observation et d'analyse de l'OGM : l'identifiant d'indexation

Organismes		Echelles d'agrégation	Type d'identifiant
Enquêtes nationales	OGM - Dénombrement	Région	Identifiant de la zone administrative et géographique « Identifiant géographique »
		Préfecture	
		Sous-préfecture	
		Districts	
		Secteurs	
		Villages/localités	
	OGM – Enquêtes ménage	Concessions	Identifiant de l'individu enquêté et de sa communauté « Identifiant ménage »
		Ménages	
		Individus	Identifiant de l'individu au sein de son ménage « identifiant individu »

Source : OGM, 2005

⁴⁰ Par exemple, la Direction Nationale de la Statistique ou le Bureau National du Recensement.

⁴¹ Au moment de la réalisation de l'identifiant et des nomenclatures associées, nous ne disposions pas de l'outil du « qualificatif nominal », développé par P. Rey (2007) et permettant de rattacher un individu à son lignage. De toutes les manières, même avec un tel outil, cette démarche reste complexe et sujette à des erreurs dans le cadre d'une opération de dénombrement de la population.

Encadré 4 : « l'identifiant ménage » de l'OGM :

Afin de pouvoir construire les bases de données de l'OGM, il fallait concevoir un identifiant construit comme un code unique pour chacun d'entre eux. Cette opération, réalisée avec l'appui de représentants locaux, avait pour objectif d'attribuer à chaque individu un code unique d'indexation dans la base de données, composé par un « identifiant ménage » permettant de le retrouver à l'intérieur de son ménage et de sa concession, ainsi que par un « identifiant géographique » permettant de le retrouver à l'intérieur de son village, de son secteur, de son district, de sa sous-préfecture, de sa préfecture et de sa région ou gouvernorat.

Dans le détail de cet identifiant, abrégé en « IdMen » en référence à l'unité statistique retenue, « les 11 premiers chiffres de ce code permettent de localiser géographiquement le ménage : le premier chiffre renvoie à la région administrative, les deux suivants à la préfecture, puis les deux suivants à la sous-préfecture, deux chiffres encore pour le district, deux pour le secteur et enfin les deux derniers renvoyant à la plus petite unité géographique celle de la localité ou village. Ainsi, un ménage dont le code débute par 1 12 05 06 02 01, signifie que ce ménage relève de la région administrative de Boké (1), préfecture de Boké (12), sous-préfecture de Kanfarandé (05), district de Kambilam (06), secteur de Kambilam (02), localité de Kambilam Centre (01). Les cinq derniers chiffres renvoient au numéro de concession et au rang du ménage dans la concession en fonction de l'ordre de dénombrement. Le ménage 1 12 05 06 02 01 003 01 est donc un ménage de la localité de Kambilam Centre relevant de la concession 003 et ayant été le premier ménage dénombré (01).

Toutes les bases de données sont structurées en fonction de cet identifiant quelque soit le volet de recherche considéré, ainsi nous pouvons croiser tous les résultats d'enquêtes en utilisant la table d'identification des ménages et additionner les couches d'informations. Toutes les bases de données construites au cours de l'OGM comprennent systématiquement la table d'identification des ménages et ensuite chaque table complémentaire a pour clé l' « IdMen » » (OGM, 2006).

Lors de la réalisation des enquêtes ménage du volet pauvreté, un nouveau champ d'indexation a été créé, « l'identifiant individu », singularisant chaque individu au sein du ménage en fonction de son statut : chef de ménage, épouse, parent du chef de ménage, enfant du chef de ménage, non parent du chef de ménage (adultes ou enfants).

Outre l'indexation des unités statistiques choisies, l'avantage de cette nomenclature est qu'elle met en place la structure du système d'information de l'OGM avec ses différents niveaux, offrant un large éventail de niveaux d'observation (du village à l'individu) et de niveaux d'analyse (le ménage, la concession ou le village), utilisables en fonction des besoins en information des différents volets.

Dénombrer les individus et les ménages : un préalable à l'échantillonnage

En l'absence de données existantes fiables pour constituer une base de sondage, il a donc fallu procéder, dès le début du programme et suite au montage de l'identifiant unique d'indexation pour chaque individu et chaque ménage, à un dénombrement exhaustif⁴² des populations des zones d'étude sélectionnées (tableau 3).

Tableau 3 : quelques résultats du dénombrement réalisé dans les zones d'étude

Zones d'étude	Nombre de concessions dénombrées	Nombre de ménages dénombrés	Nombre moyen de ménages par Concession ⁽¹⁾	Estimation de la population	Nombre moyen d'individus par ménage	% mois de 15 ans
Bigori	60	217	3,6	1416	6,5	47,2
Madia	45	180	4,0	1098	6,1	50,4
Brika	101	216	2,1	1591	7,4	46,8
Dobali	109	254	2,3	1902	7,2	45,6
Kan./Tes./Kank.	55	103	1,9	594	5,6	46,5
Kambilam	36	84	2,3	604	8,2	48,2
Kankayani	36	85	2,4	705	7,4	37,4
Boffa Continental ⁽²⁾	152	277	1,8	2032	7,6	41,7
Boffa Insulaire ⁽³⁾	80	128	1,6	578	6,8	32,9
Total	674	1544	2,3	10520	6,8	44,7

⁽¹⁾ Par nombre d'individus déclarés par ménage.
⁽²⁾ Boffa Continental regroupe les sites de Thia et de Dominya
⁽³⁾ Boffa Insulaire regroupe les sites de Dobiret et de Marara

Source : OGM, 2003, Beuriot, 2007

Le dénombrement des ménages a été effectué en juillet et août 2003 sur les sept sites d'étude retenus pour l'OGM, puis en décembre 2004 pour les deux sites d'étude de Boffa. Sa réalisation a permis aux équipes scientifiques, notamment celles du Volet Pauvreté, de disposer d'une base de sondage suffisante pour la mise en œuvre de leurs systèmes d'enquêtes. Au final, sur l'ensemble des neuf sites d'étude, cette base de sondage ou population mère comprend 10520 individus pour 1544 ménages.

Nous l'avons vu, pour le Volet Pauvreté et Inégalités « le type d'approche retenu place les ménages au centre du dispositif comme unité principale d'observation⁴³ » (OGM, 2005). La

⁴² Ce type de protocole est particulièrement fastidieux d'une part, en raison des impératifs d'identification des ménages et des individus qui les composent, coûteux d'autre part, car il demande d'importantes équipes et des moyens logistiques conséquents. Pour cette raison, la mise en œuvre en Afrique de ce type d'opération de dénombrement pré-enquête, reste rare.

⁴³ Nous le verrons, « d'autres échelles de recueil d'information sont nécessaires pour comprendre les problèmes d'accessibilité (à des biens ou des services) et les opportunités que procure l'environnement (au sens large : ressources naturelles, environnement socio-économique, opportunités sociales, etc.). Certaines informations sont recueillies à un niveau individuel (dans les enquêtes ménages), au niveau du village ou du district (enquêtes communautaires), et au niveau des marchés (enquêtes sur les prix) » (OGM, 2005).

réalisation d'une campagne d'enquêtes auprès des ménages a donc constitué la « colonne vertébrale » du système d'information thématique, comme pour le volet « système d'activités ». Ainsi, Les enquêtes pauvreté et systèmes ruraux ont porté sur un échantillon commun de ménages/unités d'exploitation, mais ce ne fut pas le cas pour l'ensemble des volets du programme : « dans le cas des travaux sur la biodiversité/modes de gestion et sur les structures foncières et de pouvoir qui demandent une connaissance globale de la situation, les enquêtes ont été conduites sous forme d'entretiens ouverts ou semi-dirigés. » (OGM, 2006). Surtout, ces volets ont adopté des échelles d'observation et d'analyse différentes : les milieux biophysiques pour le volet « biodiversité » et les lignages pour le volet « innovation, pouvoir et foncier ». Pour le Volet Pauvreté, les critères d'échantillonnage choisis fixaient un minimum de 100 ménages enquêtés par zone d'étude, pour une question de validité des traitements⁴⁴. Mais, afin de permettre les relations avec les autres volets, notamment le volet « systèmes ruraux », il a fallu procéder à un mode d'échantillonnage mixte pour l'échantillon du Volet Pauvreté.

Ainsi, « A partir de ce dénombrement, un premier tirage aléatoire a été effectué dans le cadre du volet systèmes ruraux : 44 à 46 ménages par site ont été enquêtés. Pour les enquêtes du Volet Pauvreté, on a tout d'abord systématiquement introduit dans l'échantillon des ménages de ce groupe et on a ensuite tiré de manière aléatoire 55 ménages complémentaires. Des tirages complémentaires ont cependant dû être réalisés, certains ménages de la base de données systèmes ruraux ayant « disparu » entre temps (par déménagement, décès, etc.) » (OGM, 2005) (tableau 4).

Tableau 4 : base de sondage et échantillon du Volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM

Zone d'étude	Base de sondage	Echantillon pauvreté enquêté	Echantillon systèmes ruraux ⁽¹⁾
Brika	217	99	40 (44)
Bigori	218	100	40 (46)
Madia	180	100	38 (46)
Kanof/Tesken/Kankouf	105	89	39 (44)
Dobali	255	101	37 (44)
Kankayani	86	72	40 (44)
Kambilam	84	81	42 (45)
Boffa insulaire (Dobiret /Marara)	128	101	45
Boffa continental (Dominya/Thia)	277	102	90
Total	1550	845	411 (448)

⁽¹⁾ Donne l'échantillon extrait du volet systèmes ruraux et, entre parenthèses, l'échantillon total du volet systèmes ruraux. Tous les ménages de l'échantillon du volet systèmes ruraux n'ont pu être retrouvés.

Source : OGM, 2003

⁴⁴ L'enquête ménage possède plusieurs questions filtres et donc plusieurs niveaux d'interrogation, ce qui représente potentiellement plusieurs niveaux de sous-populations, au sein desquelles le nombre d'individus s'amenuise aux niveaux les plus bas.

1.3.2 Le système d'information du Volet Pauvreté, un dispositif imposant et dynamique

Les données récoltées au cours des travaux du Volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM sont de nature diverse : aux observations, formalisées ou non, effectuées au fil des nombreuses missions sur le terrain s'ajoutent de nombreuses données obtenues au moyen d'enquêtes, par questionnaire ou par entretien. Grâce à d'importants moyens logistiques, un dispositif conséquent a été développé pendant les trois années de durée du programme. Ce dispositif a permis l'accumulation d'une grande quantité de données, relatives aux thématiques de recherche et aux sites d'étude.

1.3.2.1 Un système d'information entre complémentarité et diversité

Un système d'investigation basé sur la complémentarité des enquêtes

Ce dispositif comprenait tout d'abord les enquêtes préparatoires, conçues comme des outils de contextualisation des concepts et d'adaptation des méthodes. L'apport de ces enquêtes préparatoires était impératif à la mise en œuvre du système d'information du volet Pauvreté et Inégalités (tableau 5). Cependant, leur reproduction dans le cadre d'opérations de suivi-évaluation ne serait pas impérative ; tout au moins, le rythme d'actualisation des données récoltées dans le cadre des enquêtes préparatoires serait moins élevé que pour celles participant au système de suivi-évaluation. Parmi ces enquêtes préparatoires réalisées, citons les enquêtes « perceptions de la pauvreté », qui ont permis l'émergence des conceptions *autochtones* des thématiques abordées par le volet (pauvreté, richesse, exclusion, etc.) ou encore les enquêtes communautaires, qui ont permis de collecter l'information sur l'état et la qualité de l'offre de services, ainsi que sur l'accessibilité de ces derniers. L'approche du développement humain en terme de pauvreté et d'inégalités ainsi que le suivi régulier de ces situations dans le temps s'appuyait plutôt sur des enquêtes de structure, qui représentaient l'épine dorsale du volet. La réalisation et la reproduction régulière de ces enquêtes permettrait de récolter des données pour caractériser, donc mieux comprendre, et pour suivre dans le temps, donc d'observer les dynamiques, des notions thématiques abordées dans le volet. En effet, l'établissement d'un tableau de bord pour le suivi de la pauvreté nécessiterait le relevé périodique d'un certain nombre d'informations sous la forme d'enquêtes régulières. Ces enquêtes de structure du dispositif s'articulaient principalement autour des enquêtes ménages, sur lesquelles ont reposé l'analyse des conditions de vie, des activités et des revenus ainsi que la perception qu'avaient les ménages de leur situation. Enfin, des enquêtes complémentaires ont été réalisées, en fonction des questionnements apparus au cours du programme et de l'émergence en besoins d'information qui en découle.

Tableau 5 : enquêtes du volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM

Enquête	Echelle d'observation	Principal domaine	Apport pour l'analyse
Enquête de structure/préparatoires			
<i>Fiche de connaissance géographique</i>	Village Zone d'étude	Aperçu synthétique et de pluridisciplinaire l'environnement.	Problèmes d'accessibilité sur les infrastructures Potentialités du territoire et modes de mise en valeur
<i>Enquête concession ménage</i>	Individus	Définitions locales du ménage et de la concession et de leur organisation interne	Indications sur les responsabilités en fonction du statut (opportunités sociales) Apport méthodologique pour la construction de l'enquête ménage
<i>Enquête activités/outils</i>	Individus	Liste des activités et des outils.	Apport méthodologique pour la construction de l'enquête ménage
<i>Enquête conception de la pauvreté</i>	Individus	Représentations de la pauvreté, de la richesse, du <i>bien-être</i> et de l'exclusion	Perceptions locales des lacunes individuelles ou collectives responsables de la pauvreté
<i>Enquête communautaire</i>	Village CRD	Carte des infrastructures Etat et accessibilité des principaux services (santé, scolarisation, communication)	Accessibilité physique des infrastructures ; état de fonctionnement des services et des voies de communication
Dispositif de suivi de la pauvreté			
<i>Suivi des prix à la consommation</i>	Marchés	Suivi de l'évolution locale des prix et des variations saisonnières	Permet de calculer le pouvoir d'achat effectif des ménages Impact de l'enclavement sur le prix des produits
<i>Enquête ménage</i>	Individus Ménages	Conditions de vie (santé, scolarisation, habitat) Activités et revenus Indicateurs <i>autochtones</i> de la pauvreté Perception de la pauvreté	Typologie des ménages en fonction de leurs potentialités. Indicateur de vulnérabilité Analyse de l'articulation entre structures d'activités, revenus, composition du ménage etc.
Enquêtes complémentaires			
<i>Enquête coût-trajet</i>	Tronçons routiers	Evaluation des distances-temps et des distances coûts sur les principaux tronçons routiers de la Guinée	Permet de mesurer les facilités d'accès des centres urbains de Guinée.
<i>Enquête savoirs et apprentissages</i>	Individus	Enquête qui s'attache aux formes d'apprentissage des savoir-faire. Récolte de récits de vie	Permet de mieux comprendre l'accès aux apprentissages techniques des individus

Source : OGM, 2006

A ce dispositif central du Volet Pauvreté s'ajoutèrent des travaux annexes, mais complémentaires, effectués par des étudiants-stagiaires durant la même période. Elaborés dans le cadre du programme, ces travaux vinrent donc s'insérer dans le système d'information et complétèrent les données disponibles. Bien que majoritairement qualitatives, les recherches produites ont alors permis d'étendre les champs d'investigation mis en œuvre par l'équipe permanente de l'OGM. Pour le Volet Pauvreté, nous disposons ainsi d'approfondissements thématiques et de données complémentaires, notamment à Madiana et Yamponi pour la CRD de Mankountan et à Kankayani et Kagbassa pour la CRD de Kanfarandé. De plus, certains travaux des stagiaires rattachés aux autres volets de l'OGM constituèrent aussi des références complémentaires.

Des données de nature diverse

Les choix opérés en matière de récolte de l'information ont ainsi permis de récolter des données quantitatives, comme les prix sur les marchés ou les revenus monétaires, des données qualitatives, comme l'état des voies de communications, voire subjectives à l'image des perceptions et des conceptions locales de la pauvreté. De nature différente, ces données n'en sont pas moins complémentaires. Par exemple, s'appuyer sur la conception locale de la pauvreté peut permettre d'en hiérarchiser les causes exposées par les populations concernées et pondérer l'importance du revenu monétaire dans l'analyse de leur pauvreté.

La variété des données disponibles apparaît nettement comme l'un des principaux avantages. Elle est un outil précieux pour justifier, notamment au moyen de la quantification et de la qualification des phénomènes socio-spatiaux, l'ensemble des observations et des analyses sur lesquelles s'ancre l'approche par la pauvreté et les inégalités. En effet, « les analyses qualitatives sont profondément complémentaires des analyses quantitatives, puisque les premières sont caractérisées par l'observation du singulier quand les secondes ont pour objectif le repérage de relations stables et régulières. La combinaison qualitatif-quantitatif permet ainsi d'enrichir l'analyse de la pauvreté » (Gondard-Delcroix, 2004), et donc celle des inégalités.

1.3.2.2 A propos de la fiabilité des données du volet Pauvreté et Inégalités

L'utilisation de données, notamment statistiques, pose toujours la question de leur qualité ou de leur fiabilité, qu'il s'agisse des choix thématiques, méthodologiques ou des processus de récolte des informations. Si on considère que ce « ce qui compte, c'est que le choix de la méthode soit accordé avec l'objet de l'étude et les conditions dans lesquelles elle doit se dérouler » (Berthier, 1998), dans le cadre du Volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM, les choix effectués en matière de conception thématique et des méthodes d'investigation offrent des garanties appréciables : un large panel d'outils complémentaires, tant conceptuels⁴⁵ que méthodologiques, a ainsi été utilisé pour tenter de caractériser les situations de pauvreté et d'inégalités et pour rendre réalisable leur suivi.

Comme nous l'avons déjà abordé, l'élaboration des méthodes de récolte de données du système d'information s'est au préalable appuyée sur une longue phase d'enquêtes de préparation pendant lesquelles les principales notions abordées, comme la pauvreté ou le *bien-être*, le ménage ou la concession, ont été redéfinies. Concernant la base de sondage de l'échantillon, la phase de

⁴⁵ Dans l'absolu, quelles que soient les hypothèses sur lesquelles reposent les choix effectués, il reste toujours possible de les débattre. « Qu'on apporte cent preuves de la même vérité, aucune ne manquera de partisans, chaque esprit a son télescope. C'est un colosse à mes yeux que cette objection qui disparaît aux vôtres : vous trouvez légère une raison qui m'écrase. » (Diderot, pensées philosophiques, 1746, XXIV).

découverte géographique des sites et les recherches effectuées auprès des différentes institutions statistiques nationales et des institutions décentralisées ont amené l'équipe scientifique du programme à s'interroger sur la validité méthodologique et statistique des données existantes, lorsqu'elles sont disponibles, et à constater que, depuis le dernier recensement de la population, sont intervenus de nombreux redécoupages administratifs à l'échelle des districts et des secteurs. Ainsi, une phase préalable de dénombrement des villages, des concessions, des ménages et des individus a été réalisée, afin que les différents volets scientifiques de l'observatoire bénéficient d'une base de sondage fiable et commune pour la réalisation de leurs enquêtes. Parallèlement, les limites administratives ont été actualisées à des fins cartographiques.

Au niveau des enquêtes, il en a été de même pour leur mise en œuvre. De nombreux auteurs, à l'image de D. Blaizeau et J-L. Dubois (1989) ou de F. De Singly (2008), mettent en garde face aux nombreux biais induits par les enquêtes notamment ceux relatifs aux impositions de problématiques⁴⁶, aux formulations et à l'agencement des questions, aux biais des traductions, etc. : « Le savant n'est pas l'homme qui fournit les vraies réponses, c'est celui qui pose les bonnes questions » (Levi-Strauss [1964], cité par Berthier [1998]). En amont, dans la continuité des phases de conception, la préparation des questionnaires et de leur passage a fait l'objet non seulement d'échanges pluridisciplinaires entre volets, mais également d'un travail d'adaptation socioculturelle aux populations ciblées. Dans la même perspective, la composition multiculturelle des équipes du programme a permis de nombreux échanges et concertations relatifs à la mise en œuvre des diverses techniques d'entretien : formulations, traductions, réalisation des entretiens, relances, contournement des thématiques sensibles, etc. Avant les phases de terrain, les questionnaires étaient testés et réévalués, les enquêteurs sensibilisés aux conditions du terrain, formés et entraînés aux techniques d'enquête mises en œuvre. La réalisation des campagnes d'enquête se faisait sous la direction de superviseurs et des contrôles de cohérence avaient lieu *in situ*. En aval, le dispositif de saisie était analogue dans sa rigueur⁴⁷.

Cela dit « approcher les comportements par l'extérieur en évitant les jugements introspectifs », autrement dit tendre à l'objectivation comme la définit E. Durkheim relève du pur fantasme. En effet, s'additionnant aux inévitables erreurs de conception, les enquêtés ne sont pas obligés et ne disent pas toujours la vérité, notamment sur des thèmes sensibles comme le revenu ou la corruption. Ils pratiquent alors la « langue de bois », les « non-dits » parce qu'ils ne souhaitent pas qu'un étranger connaisse la vérité, parce qu'ils veulent donner une certaine image de leur village, parce qu'ils veulent faire plaisir ou tout simplement parce qu'ils ne comprennent pas la question, dans le sens où « ils ne savent pas l'exprimer en terme intelligibles pour l'enquêteur » (Fauroux, 2002). D'autre part, malgré bien des précautions en amont, les enquêteurs eux-mêmes, tout comme

⁴⁶ « Effet exercé par toute enquête d'opinion qui résulte du fait que les questions posées ne sont pas des questions qui se posent réellement à toutes les personnes interrogées et que les réponses ne sont pas interprétées en fonction de la problématique par rapport à laquelle les différentes catégories de répondants ont effectivement répondu » (Bourdieu, 2002).

⁴⁷ Pour les enquêtes ménages, pas moins de 6 contrôles, humains et informatiques, ont eu lieu afin de maximiser la cohérence et donc pertinence des informations récoltées.

les traducteurs, interprètent fréquemment les réponses qui leur sont faites. Souvent issus d'un milieu socioéconomique différent des enquêtés⁴⁸ il est fréquent qu'ils portent un regard sur *l'autre*, quand bien même celui-ci parle le même langage et a la même culture : « nous baignons [tous] dans nos représentations » (Di Méo, 2000) et celles-ci orientent et organisent nos conduites et nos communications sociales (Jodelet, 1989).

Pour conduire notre argumentation et appuyer notre démarche géographique, nous disposons ainsi de données récoltées *au mieux*, garantissant une certaine fiabilité dans la mesure où notre réflexion ne s'appuie pas exclusivement sur elles, mais sur une confrontation des sources contenues également dans nos observations formalisées⁴⁹ et dans les autres travaux, conjoints ou non, conduits sur la zone⁵⁰.

1.3.2.3 Les limites d'un dispositif d'enquête thématique daté

L'OGM a développé dans ses zones d'étude un dispositif original destiné à devenir le socle méthodologique d'un suivi-évaluation des situations de pauvreté et d'inégalités. La construction des outils relatifs à ce dispositif a été la mission première du programme scientifique de l'OGM. Dans le cadre des objectifs du Volet Pauvreté il a ainsi été établi une photographie socioéconomique des zones d'étude, un état des lieux « T0 » destiné à faire l'objet d'un suivi-évaluation selon une périodicité définie, afin de mieux cerner les dynamiques de la pauvreté et des inégalités dans le temps et dans l'espace. Cependant, cet objectif d'initiation des méthodes et de mise en évidence d'une situation de référence n'offre qu'une perspective temporelle limitée aux données récoltées lors de la première campagne d'enquêtes de 2003, limitant les approches dynamiques. Malgré la présence d'informations relatives au changement socioéconomique dans la base de données du volet, il apparaît donc difficile pour l'instant, d'évaluer, au moyen des données de l'OGM disponibles, le changement socioéconomique dans sa globalité et sa complexité. En effet, nous ne possédons pas encore, pour notre zone d'étude, à notre échelle et sur nos axes de recherche de « couches d'information thématiques, régulièrement actualisées et cartographiées dans leur globalité » (Bavoux, 1998). Seule la réalisation d'enquête de suivi sur les mêmes zones d'étude et auprès des mêmes ménages peut amener une analyse dynamique des phénomènes observés.

⁴⁸ Les enquêteurs sont quasiment tous des urbains, issus de couches sociales plus aisées et ayant eu accès à bonne instruction. En travaillant avec l'OGM, certains d'entre eux ont véritablement découvert la vie « au village », d'autres sont enfin sortis de Conakry pour explorer « la brousse ».

⁴⁹ Au fil des missions de terrain, de nombreux carnets de notes ont été noircis et parfois synthétisés sous la forme de fiches.

⁵⁰ En plus d'une riche bibliographie sur la zone, dans le cadre de l'OGM, pas moins de 6 doctorats et une vingtaine de maîtrises ont été réalisées dans les CRD d'étude, sous la tutelle des Universités de Bordeaux 3 et de Conakry, pour la période 2003-2006. De plus un certain nombre d'étudiants chercheurs de Paris 5 ont travaillé également dans ces CRD à la même période.

En compensation, nous disposons pour cela d'autres références, à travers nos observations, des études complémentaires et des récits de vie ou « enquêtes biographiques⁵¹ ». D'un autre côté, l'absence de statistiques pour les mêmes niveaux d'observation et d'analyse nous oblige à entrevoir les dynamiques spatio-temporelles⁵² à partir des données contextuelles, autrement dit des enquêtes nationales. Mais, à cette échelle, nous ne pouvons nous attacher qu'à des tendances, comme pourrait le faire une approche historique dans une épaisseur de temps plus large, surtout lorsqu'on sait que la fréquence de ces enquêtes et le type de données qu'elles récoltent manquent trop souvent de passerelles entre elles et de cohérence⁵³.

Egalement, malgré ce large éventail de données disponibles, certaines informations peuvent faire défaut dans l'analyse de notre problématique de recherche, qui s'intéresse spécifiquement à la dialectique entre accessibilité et développement humain. Les questionnements et les méthodes divergent parfois entre l'expérience professionnelle au sein de l'OGM, qui s'appuie sur une approche socio-économique de la pauvreté et des inégalités, et l'expérience de recherche universitaire en doctorat, qui s'oriente plutôt vers une approche géographique du développement humain, si bien que l'adéquation entre les données disponibles et la problématique de recherche exposée ici n'est pas systématique. En effet, les objectifs contractuels du programme ont souvent nécessité une adaptation opérationnelle des approches et un ciblage spécifique des données, parfois au détriment de souhaits de recherche plus personnels⁵⁴.

⁵¹ « A la croisée du qualitatif et du quantitatif », privilégiant les perceptions des individus et les changements au cours de la vie, ces dernières représentent un « outil particulièrement performant pour l'étude de communautés locales, où l'analyse d'histoires de vie apporte des informations uniques sur les caractéristiques d'une société et ses changements au cours des dernières décennies, en différenciant les tendances structurelles des variations conjoncturelles » (Golaz, 2005).

⁵² On pourrait ici aborder « La chronogéographie [qui] est un courant de recherche géographique qui s'attache à la compréhension des processus spatiaux dans le temps pour expliciter les genres de vie » (Bailly, 1998)

⁵³ D'une part l'organisation d'enquêtes nationales est souvent thématique (agricole, fiscale, pauvreté, etc.). D'autre part, elles sont réalisées soit par des institutions nationales avec peu de moyens, soit grâce au soutien financier, mais irrégulier, de bailleurs de fonds : « la collecte de données statistiques nécessite des moyens disponibles non négligeables [...] qui impliquent un certain coût et une certaine méthodologie [...]. Dans de nombreux pays du Sud et pour des raisons qui vont de l'économique au politique, la faiblesse de l'information se traduit soit par une réserve sur le diagnostic qui en découle, soit par son irrégularité dans le temps. » (Leyle, 2002)

⁵⁴ Pour illustrer notre propos, nous nous attarderons à l'exemple d'un sous-module de l'enquête auprès des ménages intitulé « sous-module enclavement ». A l'origine ce module devait appréhender les mobilités quotidiennes des ménages enquêtés, s'attachant à la fréquence de leurs déplacements sur différents lieux (marchés ruraux, centres urbains, carrefour routiers, etc.) et pour chacun d'entre eux, aux moyens de locomotion pour y parvenir, à la durée du trajet et à son coût monétaire ainsi qu'aux raisons du déplacement. En terme d'accessibilité et de distance, nous avons là un outil intéressant, combinant données quantitatives et qualitatives. Suite aux phases de test du questionnaire, nous nous sommes rendu compte que ce seul sous-module, sur une enquête qui en comporte 24, nécessitait jusqu'à 1h30 de réalisation, augmentant de moitié ou plus la durée totale de l'entretien. Pour éviter ce rallongement, préjudiciable au bon déroulement des enquêtes et à une récolte de données de qualité, nous avons été obligés de le tronquer. En contrepartie, les informations manquantes ont été abordées d'une autre manière, au moyen d'enquêtes communautaires et d'études ponctuelles complémentaires, comme les enquêtes « coût-trajet ».

1.4 LES PASSERELLES DE LA DEMARCHE DE PROJET A LA RECHERCHE

1.4.1 L'approche locale, un outil pour le développement et la compréhension des dynamiques spatiales

Par souci de cohérence dans les analyses et par rapport aux objectifs, la réalisation des enquêtes du dispositif de l'OGM a nécessité d'effectuer des choix concernant les échelles d'approche, à savoir celles auxquelles s'effectuent les observations et les analyses.

Pour l'équipe scientifique de l'OGM, ce choix s'est essentiellement porté sur l'échelle locale, au sens géographique du terme, en choisissant notamment le ménage comme unité statistique, mais en s'intéressant aussi aux individus, à leurs autres groupes sociaux (concessions, lignages) et à leurs différentes formations communautaires (villages, secteurs, districts, CRD). Dans le détail, cette échelle locale réunit un ensemble d'échelles intermédiaires regroupant selon des modalités différentes les acteurs de la société : en ménages, en lignages, etc. En Guinée Maritime, les actions de ces acteurs et leurs interrelations, inter et intra-niveaux, caractérisent un ensemble social qui s'accomplit à l'échelle locale : « le local ne prend du sens qu'en tant qu'il est activé par des individus, qui l'étalonnent, en terme d'échelle, le caractérisent et le substantifient en fonction de l'utilisation contextuelle de leurs ressources pratiques et cognitives pour servir leurs actes » (Levy, Lussault, 2003). Ces échelles privilégiées pour aborder les situations de pauvreté et d'inégalité ont donc un point commun : elles s'inscrivent dans l'échelle géographique locale. En s'inspirant de la terminologie économiste pour décrire une échelle d'approche locale, cette dernière peut être subdivisée en échelle *micro*-locale, pour désigner par exemple les individus, les ménages ou les concessions, et en échelle *meso*-locale pour décrire les niveaux supérieurs comme les communautés villageoises, les districts, voire les CRD.

Puisque la démarche de l'OGM « s'intègre dans l'objectif national de réduction de la pauvreté, tel que le présente le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) » (OGM, 2006), dans un souci de complémentarité, les échelles supérieures de la région et de l'Etat n'ont donc pas été abordées comme unités d'observation, laissant ce champ à d'autres types d'investigations déjà largement développés en Guinée. En effet de grandes enquêtes socioéconomiques ont lieu périodiquement à de petites échelles depuis le milieu des années 1990, en sus des recensements : l'EDS⁵⁵ de 1999 à l'échelle des régions naturelles, le QUIBB⁵⁶ en 2002 à

⁵⁵ Enquête Démographique et de Santé de 1999 : DNS (Ministère du Plan), USAID, FNUAP, Macro Int. Inc.

⁵⁶ Questionnaire sur les Indicateurs de Base du *Bien-être* de 2002 : DNS (Ministère du Plan), Banque Mondiale, PNUD.

l'échelle des régions administratives ou encore l'EIBEP⁵⁷ en 2003, pour ne citer qu'elles. Ainsi « les recherches menées dans le Volet Pauvreté sont complémentaires aux travaux des institutions nationales sur les conditions de vie des ménages, les objectifs et les échelles d'analyse étant différents » (OGM, 2006). Les données des trois enquêtes nationales évoquées permettent de contextualiser les analyses localisées et font ainsi le lien avec les échelons géographiques supérieurs. Les données présentées dans le DSRP et dans les différentes enquêtes nationales ont pour rôle de mettre en évidence les fortes disparités régionales en matière de pauvreté, à l'image d'un cadrage global. En complément et à une autre échelle, celles de l'OGM visent à fournir des connaissances fiables et précises des différentes formes d'« états » des populations résidant sur un territoire et de la perception qu'elles ont de leurs problèmes et de leurs causes, afin d'élaborer des politiques publiques pertinentes. Les données produites dans le cadre du programme OGM se veulent donc locales, même si les connexions avec les autres niveaux d'analyse existent et peuvent être mobilisées au besoin.

Cette échelle locale requiert une importance particulière pour l'analyse géographique développée dans notre travail de recherche. « Le local peut-être [...] présenté comme la plus petite échelle d'existence d'une société multidimensionnelle complète, [...] mettant en interaction les dimensions historique, sociale, individuelle, économique, politique et spatiale » (Levy, Lussault, 2003). En Guinée Maritime, c'est à l'échelle des communautés locales que se matérialisent, en premier lieu, les dynamiques socioéconomiques et donc les dynamiques spatiales qui construisent les entités territoriales, fruits des pratiques et des représentations de l'espace par les acteurs. De plus, c'est également à cette échelle que sont mises en application les politiques publiques, sous la forme de projets de développement ou de réalisations. En Guinée, avec la décentralisation, certaines prérogatives en matière de prises de décisions sont transférées aux collectivités locales comme les districts ou les CRD, afin de favoriser la mise en œuvre de projets. Dans une perspective géographique pour aborder les processus de développement humain en milieu rural de Guinée maritime, l'approche locale permet l'observation et l'analyse des multiples configurations socio-économiques et spatiales, afin de mieux en cerner les déterminants, de « démystifier des processus spécifiques, que l'on retrouve ailleurs dans le monde, dans des circonstances particulières » (Golaz, 2005).

Bien que l'échelle locale soit un atout pour la compréhension des logiques et des stratégies des individus et de leurs groupes, ce choix méthodologique présente cependant un certain nombre de contraintes. Le choix d'échelles d'approche et d'unités statistiques fines implique la mise en œuvre d'un important système d'information pour répondre aux exigences du travail scientifique. La sélection raisonnée de neuf sites d'étude « pilotes » a permis d'y collecter de nombreuses données, mais ces zones d'étude étant dispersées dans le Nord de la Guinée Maritime, leur morcellement géographique est à l'origine de nombreuses discontinuités spatiales dans le panel de données

⁵⁷ Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté, 2003, DNS (Ministère du Plan), Banque Mondiale.

disponibles⁵⁸. Par exemple si la zone d'étude du district de Dobali est bien connue, les observations ne peuvent être étendues aux districts voisins de Tarikhouré ou de Kap-Siné. Dans le contexte de notre recherche centrée sur l'accessibilité, nous ne pouvons donc pas mettre en œuvre une analyse spatiale quantifiée sur des espaces homogènes, au-delà du local, à l'image de modèles d'accessibilité spatiale comme ceux proposés par C. Cauvin (1994), S. Passegué (1997) ou encore J. Dumolard (1999). De plus les données *macro* ou contextuelles disponibles, souvent incomplètes dans le temps et dans l'espace, ne peuvent, pour l'instant, alimenter des modèles mathématiques spatialisés. Cette contrainte de zones d'étude localisées, éclatées et dispersées sur une vaste aire géographique du Nord de la Guinée Maritime, se répercute sur les données disponibles associées à ces espaces. Pour le développement de notre approche méthodologique, qui s'attache à mesurer l'accessibilité sous la forme d'indicateurs, cela implique une démarche alternative aux approches déjà expérimentées sur ce thème, en empruntant une voie empirique, issue des connaissances accumulées sur des espaces circonscrits.

Ancrée dans le local, notre démarche de recherche s'appuie donc sur une configuration spécifique d'espaces et s'oriente moins sur la quantification des phénomènes observés que sur leur qualification. L'ensemble de ce travail s'inspire plutôt de diverses situations rencontrées sur des espaces localisés, choisis pour leurs spécificités. A ce titre, même si elle ne peut prétendre ni à la généralisation, ni à la représentativité, tant quantitative que qualitative, notre approche tend à l'identification et au décryptage de phénomènes. E. Fauroux appelle cela « l'effet puzzle » : « la découverte que des observations qui, prises isolément, sont incompréhensibles prennent leur sens si l'on multiplie les lieux où les constater, en les confrontant les unes aux autres jusqu'à trouver comment les adapter à l'instar d'un puzzle » (B. Schlemmer [1996], cité par Fauroux [2002]).

1.4.2 Vers une lecture géographique des réalités socioéconomiques observées par l'OGM

Durant trois années, la combinaison des phases d'observation et de traitement des enquêtes a alimenté notre réflexion. Le choix de nos axes de recherche représente le fruit de longues phases d'observation lors des missions de terrain, parfois des immersions, au cœur des communautés villageoises de la Basse-Côte et de leurs territoires. De l'autre il est soutenu par les données contractuelles qui sont, elles aussi, le support de notre réflexion et de nos hypothèses. En axant cette recherche sur la dialectique entre niveau d'accessibilité et niveau de développement humain et choisissant une méthodologie basée sur la confrontation d'indicateurs, cette problématique

⁵⁸ La cartographie des sites d'étude choisis illustre bien ce constat

n'explore qu'une facette des situations de pauvreté et d'inégalité, par ailleurs largement décrites et analysées par l'OGM. Et même si notre travail s'inspire l'expérience scientifique de l'OGM et s'appuie sur son système d'information, les données traitées n'ont pas été récoltées en fonction de nos hypothèses de recherche propres mais bien en fonction des objectifs d'un programme contractuel. Initialement produites pour remplir les objectifs de l'OGM, ces données deviennent ainsi le support de nos analyses *a posteriori*.

Pour résumer, notre recherche s'appuie donc sur une expérience de terrain forte, dont témoigne un large éventail de données, alimentée par une réflexion qui s'est prolongée au-delà du séjour en Guinée. Cette démarche, qui se veut avant tout géographique et qui s'appuie sur un corpus de données existantes, présente des ambitions et des limites qui convient d'exposer en préalable, dans un souci de délimitation de notre champ exploré et des méthodes utilisées. En effet, les thématiques abordées dans le cadre de notre recherche, à savoir l'accessibilité et le développement, ainsi que les méthodes associées à leur mesure, font l'objet de multiples travaux dans les disciplines des sciences humaines et sociales, mais aussi économiques, selon plusieurs approches. Il ne s'agit pas ici de nous singulariser ou de nous affranchir des acquis, bien au contraire, mais plutôt de délimiter l'étendue des possibles que les données disponibles nous offrent pour traiter cette problématique. Après avoir dressé un tableau de notre expérience au sein de l'OGM et en avoir décrit les produits scientifiques alors réalisés, nous pouvons dorénavant nous aventurer, en adéquation avec les informations dont nous disposons et en fonction de nos objectifs propres, dans l'exposé et l'analyse de notre problématique de recherche.

Notre démarche de recherche s'établit dans le cadre d'un accompagnement scientifique des processus de développement, autrement dit dans le cadre d'une recherche appliquée aux processus de développement humain des populations. A la manière d'une réflexion méthodologique, cette démarche s'attache avant tout à proposer une approche géographique à travers l'accessibilité, de situations socioéconomiques particulières traduisant un niveau de développement humain, engendrées par les logiques et les stratégies spatiales d'acteurs socialisés et localisés.

C'est pourquoi, dans cette perspective de recherche, notre démarche se veut non seulement empirique, dans le sens où elle revient à constater des « faits » ou des « états », et descriptive, puisqu'elle tente de les confronter aux modèles théoriques existants. Mais aussi, comme la plupart des démarches géographiques contemporaines tendent à accepter la complémentarité des approches (Levy, Lussault, 2003), elle s'établit dans une compréhension multidimensionnelle, parce qu'elle tente d'explicitier des logiques d'acteurs, et explicative, afin de dégager les relations de causalité. Dans notre situation, face aux risques de la généralisation, nous privilégierons donc, pour parvenir à nos objectifs, l'approche comparative d'espaces locaux.



PREMIERE PARTIE :

**LES MULTIPLES VISAGES DU
DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE**

L'Observatoire de Guinée Maritime produit de l'information scientifique, censée participer à l'accompagnement des processus de développement en milieu rural guinéen. Par le biais d'une approche pluridisciplinaire et locale, le système d'information de l'OGM tend à rapprocher bailleurs de fonds, opérateurs de projets et populations bénéficiaires. Cette démarche de recherche est centrée sur des zones d'étude sélectionnées à l'échelon local, choisies à la fois comme niveau d'observation adéquat des dynamiques socio-économiques et spatiales des individus et de leurs groupes, et comme échelle privilégiée des actions de développement, s'inscrivant notamment dans les processus de décentralisation. De ce fait, L'OGM participe à la mise en œuvre de processus locaux de développement, dont l'objectif est de susciter non plus une simple « participation », mais un véritable « pilotage » de la part des communautés villageoises concernées.

Cette tendance au « localisme » des approches, tant dans la recherche que dans les politiques publiques, ne concerne jusqu'à présent que les modalités de mise en œuvre de processus contenus dans des programmes nationaux, voire internationaux. Pour ce qui concerne notre propos, « la lutte contre la pauvreté », étendard des institutions de Bretton Woods dans tous les pays « en voie de développement » comme la Guinée, est à l'origine de la création de secrétariats nationaux, responsables de l'élaboration et du cadrage de programmes/politiques nationales, dont la mise en œuvre locale sous la forme de projets représente le dernier échelon. Cette réalité d'emboîtement des échelles politiques et territoriales invite à une lecture élargie des dynamiques spatiales, des processus de développement et des politiques publiques, d'autant plus que « le développement est encore [...] mesuré de manière longitudinale en suivant le même Etat (la moyenne de la totalité) ou transversale en comparant les moyennes des Etats » (Retailé, 2007).

Ce nécessaire « jeu d'échelles », des dynamiques spatiales planétaires à leurs implications sur l'espace villageois permet de s'appuyer sur une vision multiscalaire pour mieux appréhender les sociétés étudiées et leurs territoires. Cette approche multiscalaire est centrale dans cette première partie : à partir de l'exemple guinéen, l'objectif principal est d'explorer les différentes dimensions du développement humain en Guinée (encadré 5), afin de cerner la place de l'accessibilité dans ce processus. Autrement dit, il s'agit de poser les bases théoriques de notre travail méthodologique autour d'indicateurs multidimensionnels et multiscalaires d'accessibilité. Au préalable, « avoir accès » ou « être pauvre » apparaissent comme des états contextuels, en fonction des échelles géographiques ou des périodes historiques choisies pour les aborder. La faiblesse du développement humain en Guinée résulte donc d'un contexte géographique et historique, mais aussi politique, social et institutionnel. Ainsi, une approche géo-historique est utile afin de cerner la relativité de ces états, des notions qui les décrivent et des outils qui permettent de les apprécier. Elle permet également de mettre en évidence les différentes origines du faible niveau de développement humain des populations guinéennes et de construire un « tableau de bord » de la Guinée contemporaine, à laquelle nous nous intéressons plus particulièrement.

Encadré 5 : la notion de développement humain

La notion de développement humain est apparue conjointement à la notion de développement économique. Elle considère que le *bien-être* des humains ne se résume pas à l'économie et aux revenus. Le Rapport mondial sur le développement humain du PNUD est la publication annuelle la plus importante sur ce sujet. Parallèlement, cette notion qui cherche à inclure le « *bien-être* », et pour certains le « bonheur » s'appuie sur les articles 22 à 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (annexe 3).

Dans son Rapport mondial sur le développement humain, le PNUD définit ainsi le développement humain :

« Le principal objectif du développement humain est d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques ». L'indicateur utilisé pour mesurer le développement humain est l'indice de développement humain (IDH).

Source : Robin (2004), Latouche (2004), PNUD (2006).

CHAPITRE 2 :

UNE RELECTURE GEO-HISTORIQUE DES DYNAMIQUES SPATIALES EN GUINEE MARITIME : DE L'ÉPOQUE ANCIENNE A LA REVOLUTION SOCIALISTE



2.1 LES POSTULATS METHODOLOGIQUES D'UNE APPROCHE GEOHISTORIQUE EN GUINEE MARITIME

2.1.1 Concilier dimensions spatiales et perspectives

En nous appuyant sur une approche multiscalaire et sur les théories de la justice spatiale (Reynaud, 1981), nous proposons d'aborder le développement humain dans une perspective diachronique, afin de mettre en évidence les différentes transitions historico-géographiques qu'ont connu les populations de la Basse-Côte guinéenne, en fonction des contextes. L'intérêt de cette démarche est de mettre en exergue les ruptures historiques, leurs implications géographiques et leurs conséquences sur la situation sociale, économique et politique actuelle, afin de mieux comprendre l'état du développement humain en Guinée. D'un point de vue des échelles géographiques, les situations actuelles de pauvreté et d'inégalités sont, en premier lieu, observables et analysables à l'échelle des territoires locaux, lieu des espaces de production des ménages. Mais, tant d'un point de vue administratif et politique, que d'un point de vue des espaces de circulation des individus et de leurs relations avec « l'extérieur », il apparaît incontournable de considérer d'autres échelles spatiales permettant de contextualiser ces situations ; nous nous y attacherons durant ce deuxième chapitre.

De plus, dans une approche géographique du développement, notamment dans sa version « durable », la tendance est à la prévision ou à la prospective afin de « prévoir l'espace pour l'avenir » (Bailly, 1998), construire des politiques publiques adaptées et pertinentes. Mais, en considérant que « la géographie du présent est éphémère et rapidement éclipsée par l'histoire » (Georges, 2004), on peut postuler que « la géographie ne peut se comprendre sans l'histoire ». Ces deux perspectives, bien que différentes, apparaissent effectivement complémentaires et les dynamiques socio-économiques et spatiales à l'œuvre trouvent leur fondement dans l'histoire des sociétés, de leur culture, de leurs territoires et de leur migrations⁵⁹. Cette rétrospective se justifie dans la mesure où celle-ci permet d'expliquer les situations socioéconomiques et la géographie du présent⁶⁰, qui décrivent une population guinéenne au faible niveau de développement humain.

En effet, comment ce pays, souvent désigné comme la « perle de l'Afrique Noire », potentiellement si riche et prospère, peut-il accuser une telle faiblesse dans le développement

⁵⁹ « Les problématiques inhérentes au peuplement constituent l'un des principaux substrat structurel des économies nationales en présence. » (Damon, 2003)

⁶⁰ Dion (1949), cité par Baker (2005), in Boulanger (2005).

humain de ses populations ? Pour les sociétés de la Basse-Côte guinéenne, comment leur histoire a-t-elle contribué à générer les situations actuelles de pauvreté ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous penchons pour une approche géohistorique ou chronogéographique plutôt qu'une géographie historique, plus *classique*. Généralement, la géographie historique est une démarche synchronique qui s'attaque à des espaces révolus, situés dans le passé (Grataloup [2005], *in* Boulanger [2005]), alors que la chronogéographie prend simultanément, en interaction, les logiques spatiales et temporelles des sociétés (Claval, 2005). Nous nous situons donc plus dans une perspective « verticale », qui correspond à l'étude du changement géographique au cours des temps que dans une perspective « horizontale », qui correspond aux reconstructions des géographies du passé, pour aborder les transitions sociales et spatiales, voire les ruptures, inscrites dans l'histoire des sociétés de Guinée Maritime (Darby [1976], Broek [1932], cités par Claval, 2005). Il est question de décrire, expliquer et comprendre les évolutions historiques qui ont eu lieu dans le Nord de la Basse-Côte guinéenne et qui concourent à expliquer la faiblesse du développement humain. Il s'agit ici d'une perspective analogue à celle de J-R Trochet (1998), qui pense que « dans la mesure où elle se donne une méthode pour étudier l'espace sur le long terme [...], les genres de vie et les formes d'organisation des communautés humaines, la géographie historique a un large champ ouvert devant elle [...] lorsqu'il s'agit de contribuer à expliquer des événements contemporains ».

Cette approche dynamique des changements géographiques au cours des temps pose le double problème du choix des échelles et des périodicités : « toute analyse d'un lieu doit associer échelles de temps et échelle d'espaces, car chaque lieu est animé par des dynamiques territoriales qui lui sont propres mais il est aussi soumis aux dynamiques spatiales de ce qui l'entoure et qui ne se déploient pas dans les mêmes durées » (Richard [2005] *in* Boulanger et *alii.* [2005]). Les échelles et les temporalités choisies dépendent de facteurs communs, à la fois des objectifs de l'analyse et des informations disponibles pour la réaliser, qui permettent de les lier. En effet, les temporalités dans lesquelles s'inscrivent les existences humaines sont à la fois homogènes au sein des groupes aux expériences communes, à la fois très différentes dès que l'on franchit leurs bornes (Claval, 2005) et ces mêmes groupes peuvent être envisagés à plusieurs échelles géographiques allant de la famille à la nation. Il nous faut donc identifier des communautés, des groupes et des organisations susceptibles d'intervenir sur le territoire et analyser les transformations qu'ils lui font subir (Trochet, 1998). Dans notre approche géohistorique, le territoire de référence reste, en relation avec notre étude contemporaine, celui de la Basse-Côte guinéenne. En complément, nous abordons cet espace dans sa répartition interne entre les groupes humains qui l'ont occupé ou l'occupent ; également nous nous appuyons, à partir de l'indépendance de la Guinée, sur un territoire national unifié (figure 3).

Comme le soulignent Petit et Godard (2005), « historiquement, il est objectivement difficile de parler de pauvreté ou de paupérisation », faute d'informations et de référentiels adéquats et

contextualisées. L'approche diachronique de la pauvreté se heurte à de nombreuses difficultés techniques et méthodologiques : les échelles d'approche, les périodicités choisies, la continuité des informations dans leur format et leur temps et, surtout, les référentiels d'analyse et la caractérisation des communautés humaines. En effet, pour les mêmes auteurs, les situations de pauvreté ne deviennent perceptibles et mesurables qu'avec le développement contemporain de logiques économiques capitalistes à l'intérieur des sociétés où le cadre social exerce, avec plus ou moins de force, un contrôle sur les systèmes de production, les échanges et les innovations technologiques ou économiques⁶¹. Au cours de l'histoire, le développement des échanges monétaires, la création des marchés et l'autonomisation économique a eu pour conséquence la mise en place progressive d'une différenciation économique et sociale au sein des sociétés, qui dépend des caractères et de l'évolution des cadres sociaux, en somme de leur degré d'ouverture aux influences exogènes. En effet, dans les sociétés précapitalistes se superposent les sphères de l'économique et du social, dans un ensemble d'institutions plurifonctionnelles qui régulent les activités économiques (Cusin et Benamouzig, 2004), les différenciations s'y effectuent parallèlement au désemboîtement de l'économique et du social (Petit et Godard, 2005). Ainsi, pour cerner les cadres sociaux et l'émergence de différenciations économiques, sociales et spatiales avec de nouvelles formes d'échanges et de production, il faut avoir recours à un référentiel d'analyse adapté. Une perspective géohistorique permet alors une caractérisation adaptée, dans le temps et dans l'espace, de situations socio-économiques sur lesquelles s'ancre le développement humain contemporain des populations guinéennes, qu'un ensemble d'indicateurs nous permet désormais d'apprécier dans le détail.

2.1.2 Quelles sont les populations de la Basse-Côte guinéenne ? Une approche par les groupes ethnoculturels

Si l'indépendance de la Guinée marque la naissance d'un peuple guinéen et de repères précis pour apprécier son développement humain, la question du cadre de référence paraît plus délicate avant cette date. Dans cette perspective, à défaut de pouvoir caractériser dans le temps des situations de pauvreté, faute de référentiel adéquat, l'approche géohistorique peut ainsi s'enrichir des complémentarités entre approches anthropologique et ethnographique, pour tenter de cerner les cadres sociaux des communautés étudiées et leurs adaptations aux influences extérieures et aux changements internes. Pour cela, la notion de groupe ethnoculturel paraît particulièrement adaptée

⁶¹ La réflexion des auteurs se réfère ici à Bourdieu, 1970, Esquisse d'une théorie de la pratique, suivie de trois études d'ethnologie kabyle.

pour suivre les dynamiques historiques et géographiques des populations guinéennes de la Basse-Côte. En effet, d'après Petit et Godard (2005), l'ethnie permet d'observer particulièrement bien les différenciations économiques et sociales, « puisque l'ethnie détermine largement le cadre socioculturel dans le cas de la Guinée. ».

Il est vrai que la notion d'ethnie fait toujours débat aujourd'hui dans les sciences humaines car elle reste très difficile à définir précisément, notamment pour les anthropologues, les historiens ou les géographes (Chrétien et *alii*, 1989). Elle a été longtemps le pendant sociologique de la notion de race et pose le même problème, à savoir que leur classification non ambiguë par un ou plusieurs critères discriminants, permettant de classer l'ensemble de la population dans un certain nombre de groupes donnés, possède un côté arbitraire. De plus la catégorisation ethnique a joué, notamment à l'époque coloniale⁶², et joue encore, un rôle politique : se revendiquer d'une ethnie relève aussi de la déclaration politique, notamment lorsqu'il s'agit de faire valoir des droits fonciers (premier arrivant, premier défricheur) ou encore son appartenance à un réseau économique ou social (Mouser [2000], *in* Gaillard [2000]).

Malgré l'existence de cet « opportunisme ethnique », nous utiliserons cette notion car l'ethnicité est, d'après Max Weber, le sentiment de partager une ascendance commune, que ce soit à cause de la langue, des coutumes, [...] ou de l'histoire vécue (objective ou mythologique). Cette notion est très importante sur le plan social et politique car elle est le fondement de la notion d'identité. De plus, au contact du terrain on constate que l'appartenance ethnique garde une signification sociale forte en Guinée Maritime : s'identifier à un groupe est non seulement une marque d'appartenance, mais aussi une marque de différenciation (Godard et Petit, 2005). La notion de groupe ethnoculturel, socialement construite, pourrait-être nuancée selon les cas par celle de « tribu », basée sur les relations lignagères claniques où les mythes représentent la médiation avec le territoire, ou encore celle de « peuple », qui implique un sentiment d'identité culturelle et sociale mais qui ne sous-tend pas l'idée d'un projet politique, idéologique ou même territorial (Trochet, 1998).

L'histoire du peuplement de la Basse-Côte nous apporte un cadre d'analyse, car elle définit les relations qu'entretiennent les ethnies entre elles et explique en partie les systèmes économiques qu'elles ont mis en place en fonction des possibilités ou des opportunités offertes à chacune et de leur réactivité face aux changements, exogènes ou endogènes.

⁶² « [En Afrique] les ethnies ne procèdent que de l'action du colonisateur qui, dans sa volonté de territorialiser le continent africain, a découpé des identités ethniques qui ont été elles-mêmes ensuite réappropriées par les populations » (Amselle et M'bokolo, 2005)

2.1.3 La Guinée Maritime aujourd'hui : un carrefour de populations

En comparaison avec d'autres pays africains, la Guinée est occupée par peu de groupes ethnoculturels, inégalement répartis dans l'espace national. Alors que le pays est dominé par deux grands groupes, les Malinkés et les Peul, principalement localisés respectivement en Haute-Guinée et en Moyenne Guinée, les deux autres grandes régions naturelles montrent un tout autre visage. Ainsi, à l'instar de celui de la Guinée Forestière, le visage socioculturel de la Guinée Maritime se caractérise par sa diversité, puisque de nombreuses ethnies y sont représentées. Nous l'avons vu, cet aspect a même été, lors du choix des sites, un critère de sélection.

Le long du littoral guinéen, cinq ethnies dominent par le nombre et aussi par les aires géographiques qu'elles occupent : les Soussou, qui s'étendent sur l'ensemble de la région naturelle, notamment sa frange maritime littorale jusqu'au Cap Verga et les Peul, omniprésents dans toute la région, surtout dans les contreforts du Fouta-Djalon. A elles seules, ces ethnies dominent en nombre les autres dans près de neuf sous-préfectures sur dix. Seul le Nord de la Guinée Maritime, notre zone d'étude, apparaît plus diversifié puisque cet espace est partagé entre les Baga, répartis sur le littoral de Boffa à Kanfarandé, les Nalou, concentrés au Nord du Rio Nuñez et proches de la frontière avec la Guinée Bissau et enfin les Landouma, présents au Sud-Est et au Nord de Boké, dans le Kakandé.

Tous ces groupes ethniques n'ont cependant pas la même vitalité sociale et démographique, si bien que certains accusent une régression de leur aire culturelle et de leur emprise territoriale. L'un des indicateurs communément retenu par les anthropologues reste la pratique et l'évolution de la langue. A ce niveau, les Soussou, aujourd'hui présents sur l'ensemble du littoral guinéen, ont, grâce à leur dynamique démographique et économique, imposé progressivement leur langue à l'ensemble des ethnies de la Basse-Côte, notamment dans les échanges commerciaux : toutes comprennent et parlent le soussou et certaines ont même abandonné leur langue pour le pratiquer. L'exemple des Nalou est frappant car, y compris au centre de l'ancien *Naloutaye*⁶³, composé pourtant d'îlots de mangrove parfois isolés, rares sont ceux qui utilisent encore régulièrement la langue nalou⁶⁴. A l'inverse d'autres résistent, comme les Baga ou les Landouma, en continuant à pratiquer régulièrement leur langue et à l'enseigner aux plus jeunes. Cela dit, même si ces différents groupes linguistiques tentent de se maintenir, en s'appuyant notamment sur les droits fonciers, des facteurs d'uniformisation comme l'islam et l'économie de marché tendent à gommer les différences et à homogénéiser socialement et culturellement les différents groupes ethnoculturels. A l'heure de

⁶³ Le Naloutaye correspond au « pays Nalou »

⁶⁴ Si bien que sur les îles Katcheck, au large de Kanfarandé, des anthropologues américains tentent aujourd'hui de redynamiser cette langue pour éviter son extinction.

la mondialisation, l'attrait renforcé de la modernité et la pénétration de l'économie de marché dans les milieux ruraux contribuent à renforcer cette tendance à l'uniformisation. A l'intérieur des espaces villageois, des lignages et des ménages, les métissages entre ethnies et religions sont désormais communs. Une situation de repli ou d'enfermement identitaire est un risque pour la maîtrise et l'organisation de l'espace villageois, l'ouverture restant le principal facteur de dynamiques économiques et démographiques et donc de reproduction de la communauté (Rossi, 2000).

Ces aires ethnoculturelles contemporaines portent en elles d'une part, l'empreinte d'une longue histoire et de multiples successions de phases de peuplement, d'expansion et de régression, et d'autre part celle des représentations sociales et du sentiment d'identité des individus vis-à-vis de leur groupe d'origine, véhiculés notamment par les traditions orales⁶⁵.

Sur nos sites d'étude, les Soussou dominant en nombre les autres groupes du Nord de la Guinée Maritime (44,5% des zones dénombrées), suivis par les Baga (29%), les Landouma (7,6%), les Nalou (6,3%) et les Peul (5,4%). Cette empreinte spatiale contemporaine de groupes ethnoculturels d'ampleur en masque pourtant d'autres. Pour le Nord de la Guinée Maritime on peut notamment citer les Diakhanké, considérés comme les « cousins des Peul » en raison de similitudes dans leurs modes de vie et de leur histoire commune depuis bientôt trois siècles ; représentant 3,6% des zones dénombrées, ceux-ci s'étendent aujourd'hui de Gaoual à Kamsar, le long des anciennes routes commerciales vers le Nord du Fouta-Djalou. De même sur le littoral guinéen, la présence d'une ethnie d'origine bissau-guinéenne, les Ballante (1,6%), installés depuis la frontière Nord jusqu'au Cap Verga au Sud.

Dans le détail, on compte jusqu'à 18 ethnies dénombrées sur les sites d'étude et donc des populations d'origines diverses, bien que les individus de ces groupes ethnoculturels soient généralement de nationalité guinéenne. Celles dénombrées par l'OGM mettent en avant des origines forestières (Guerzé, Toma, etc.) mais aussi mandingues (Sarakolé, Malinké, etc.). En Guinée Maritime rurale, les résidents étrangers, souvent « de passage », viennent notamment de la Sierra-Leone, de la Guinée Bissau ou du Sénégal, pays avec lesquels le cabotage côtier de pêche est important ; il arrive parfois qu'ils viennent « de l'intérieur » de l'Afrique de l'Ouest, notamment du delta du Niger. Ils sont principalement représentés sur le littoral, dans les campements de pêche, mais il est difficile de mesurer cette présence car ils évitent les campagnes de recensement ou d'enquêtes nationales en raison du caractère clandestin de leur venue sur le territoire guinéen. Ainsi dans nos préfectures d'étude, alors qu'il est possible d'attester localement leur présence en nombre, nos enquêtes et celles de l'EIBEP ne comptent que très peu de ménages d'origine étrangère : pour exemple, dans les préfectures de Boffa et Boké, l'EIBEP a enquêté seulement deux ménages ruraux d'origine étrangère sur un total de 1913.

⁶⁵ Lorsqu'il écrit au sujet de l'identité des mikhiforés, le philosophe et historien Mohamed Saidou N'Daou ([2000] in Gaillard [2000]) défend l'idée que « tous les groupes sociaux ont la capacité d'utiliser les traditions orales comme des véhicules de leurs conceptions et sentiments. »

Au regard des logiques économiques mondiales contemporaines, largement tournées vers le commerce maritime, on peut observer que le littoral guinéen est une zone attractive pour les activités et les opportunités économiques qu'elles génèrent. Au-delà de cette réalité, la mosaïque socioculturelle que dessinent aujourd'hui les différents groupes ethnoculturels de Guinée Maritime, notamment dans sa partie septentrionale, résulte d'une longue et tumultueuse histoire au cours de laquelle se sont succédées des périodes historiques et géographiques, engendrant dans l'histoire des territoires des transitions voire des ruptures spatiales. S'appuyer sur ces transitions géographiques va dans le sens de notre démonstration.

2.2 L'ÉPOQUE ANCIENNE (11^{ème}-15^{ème} SIECLE) : LA GUINEE MARITIME, ZONE REFUGE A LA MARGE DES GRANDS EMPIRES DE L'INTERIEUR

Avant l'implantation régulière des européens sur les rivages des côtes guinéennes, les logiques économiques de l'Afrique de l'Ouest étaient tournées vers l'intérieur du continent. Depuis l'empire du Ghana au 12^{ème} siècle, les différents royaumes et chefferies se battaient pour le contrôle des marchés et des routes transsahariennes, bien plus à l'Est du littoral guinéen, notamment dans le delta du Haut-Niger. De ce fait, malgré les premières poussées mandé et peules dans le Fouta-Djalon (11^{ème} et 14^{ème} siècles), le littoral est longtemps resté une zone de refuge pour certaines populations. D'origines imprécises avant leur installation sur le littoral⁶⁶, les trois groupes ethniques Baga⁶⁷, Landouma et Nalou⁶⁸ deviennent, autant qu'on puisse remonter dans l'histoire de la Basse-Côte, les premiers installés. Jusqu'à aujourd'hui, ces groupes occupent un territoire dont la délimitation a peu varié depuis les premiers arrivants. C'est pourquoi, dès cette époque, leur rencontre et leur cohabitation contribue à la construction de représentations socioculturelles communes : animisme, systèmes de production, etc.

Le *finistère* géographique que représente alors la Basse-Côte guinéenne lui confère ainsi une situation de refuge dont profitent des groupes ethnoculturels soucieux de leur indépendance, notamment politique, économique et culturelle. Par ce glissement migratoire progressif, du Fouta-Djalon vers le littoral en utilisant les couloirs fluviaux, les *proto-Baga*, *proto-Nalou* et *proto-Landouma* cherchent visiblement à préserver leurs prérogatives en matière de gestion et de reproduction de leurs communautés et des territoires qu'elles occupent. Pour ces groupes, la fuite brutale de leurs

⁶⁶ L'histoire des Baga est pratiquement inconnue avant l'arrivée des européens, pour Hair (*in* Gaillard [2000]), « L'hypothèse de la dispersion ethnique depuis le Fouta-Djalon est un mythe qui est populaire dans toute la région, et le cœur de son authenticité historique a tendance à être appuyée par les traditions orales. [...] L'hypothèse de Baga originaires du Fouta-Djalon ne peut qu'être spéculative dans la mesure où elle ne possède pas de références chronologiques prouvées. » Mais la majorité des auteurs, dont Mouser et Sarro, ne partagent pas ces réticences. Né de l'assimilation d'une succession de vagues migratoires vers le littoral, l'hypothèse d'une mixité des origines des Baga est avancée par Sarro (*in* Gaillard [2000]), pour lequel « ils sont à la fois *autochtones* des basses-côtes et migrants du Fouta-Djalon »

⁶⁷ De nombreux auteurs mettent l'accent sur la difficulté de différencier les différents groupes humains entre eux, car leurs ethnonymes ne sont apparus qu'avec les premiers écrits de voyageurs européens (Hair, Mouser, Sarro [2000], *in* Gaillard [2000]) et leur désignation n'est pas toujours clairement définie : le terme *baga* a sans doute été un terme général appliqué également à beaucoup de peuples voisins (Hair [2000], *in* Gaillard [2000]). Par exemple, « l'ethnonyme *baga* a été « enregistré » pour la première fois en 1573. [...] Les références antérieures à la période 1450-1573 aux ethnonymes Kokoli et Sapes s'appliquent vaguement à des peuples vivant sur la même côte ; elles indiquent probablement les Baga » (Hair [2000], *in* Gaillard [2000]).

⁶⁸ « Les Nalou se constituèrent comme groupe et se donnèrent (ou reçurent) ce nom au moment où ils quittèrent le Fouta pour se diriger vers la côte. Avant ce moment, il est plus juste de parler de *proto-Nalou*. Si tant est d'ailleurs, qu'on doive établir une distinction : nous pensons plutôt que ceux qui, habitant l'ouest du Fouta, partirent en direction de la côte et prirent ensuite le nom de *nalou* formaient, au moins avec les Landouma (ou ceux qui prirent ensuite ce nom) [...] et les Baga (peut-être pas tous les *baga*), groupes que l'on retrouve ensuite dans la même zone côtière et dont il est probable qu'ils venaient de la même région du Fouta, un groupe homogène. » (Passavant [2000], *in* Gaillard [2000])

dernières communautés présentes dans le Fouta-Djalon n'interviendra qu'avec l'arrivée des Peul musulmans au 18^{ème} siècle.

Par rapport aux principaux flux économiques de l'époque, principalement transsahariens, continentaux et polarisés par les grands empires ouest-africains du Songhaï et surtout du Mali, le littoral guinéen occupe alors une situation de marge. En effet, à la fin du 15^{ème} siècle, l'empire du Mali n'avait poussé sa progression jusqu'au littoral atlantique qu'en Casamance, en Gambie et en Guinée-Bissau. Alors que ces petits royaumes, soumis au « Mansa du Mali » par le paiement d'un tribut (Iffono [2000], *in* Gaillard [2000]), représentent des périphéries dominées mais faiblement intégrées, la Basse-Côte guinéenne occupe quand à elle une situation géographique bien différente. D'un côté les contreforts du Fouta-Djalon, frange Est de la Basse-Côte, correspondent à l'extrémité occidentale du Mali et ne sont, par rapport aux centres économiques et politiques de l'empire, qu'une lointaine périphérie. De l'autre, la frange littorale, espace refuge des groupes ethnoculturels Baga, Landouma et Nalou peut-être considérée comme un isolat. Pour ceux-ci, cette situation géographique particulière est à l'origine, en adéquation avec les potentialités du milieu biophysique, de l'émergence de véritables sociétés du riz. De nombreux auteurs (Caillié [1830], Demougeot [1938], Paulme [1956], Godard et Petit [2005]) s'accordent à dire, en parlant de « gens du riz », que cette culture a contribué à définir leur fonctionnement social et leurs valeurs socioculturelles.

La première rupture géographique que connaît cet isolat géographique intervient avec l'arrivée des européens et l'ouverture d'un marché occidental pour les commerçants du continent, rattachés à l'Empire du Mali.

2.3 LA CONQUETE COLONIALE ET L'INTEGRATION DU LITTORAL GUINEEN AU COMMERCE MONDIAL

2.3.1 L'arrivée des européens et le début de l'attractivité de la côte (16^{ème}-18^{ème})

2.3.1.1 Une conquête coloniale qui s'ancre sur la Basse-Côte guinéenne

La situation de refuge de la Basse-Côte guinéenne va progressivement basculer à partir de la fin du 15^{ème} siècle et s'accélérer jusqu'au 19^{ème} siècle avec l'annexion des Rivières du Sud⁶⁹ en colonie françaises : « l'évolution sociopolitique et économique de la région du littoral guinéen du 15^{ème} au 19^{ème} siècle a donné à cette zone une importance toute particulière dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest » (Iffono [2000], *in* Gaillard [2000])

L'implantation européenne, loin d'être massive, s'effectue progressivement et de manière désordonnée ; cette région du monde demeure effectivement inconnue des Européens et l'exploration est donc, en premier lieu une phase de reconnaissance. Arrivés par voie de mer, les premiers explorateurs font leur apparition dès le milieu du 15^{ème} siècle (1453) avec les Portugais qui s'installent de la Casamance au Cap Vert. Au départ essentiellement religieuses, les implantations portugaises deviennent rapidement économiques : commerce de l'or, de l'ivoire et la traite des esclaves dès la deuxième moitié du 15^{ème} siècle. Ils conservent le contrôle de ces commerces et des implantations jusqu'à la fin du 16^{ème} siècle. L'arrivée des Anglais⁷⁰, puis des Hollandais en 1617 et des Français en 1634 (Demougeot, 1938) marque la fin de l'hégémonie portugaise sur la zone.

Les grandes puissances européennes, attirées par les différents commerces qui se développent dans cette zone du monde, s'installent donc à leur tour sur la côte, principalement du Sénégal à la Guinée-Bissau, pour protéger les activités des négociants qui tentent de développer de nouveaux marchés. C'est dans cette partie de la côte que s'engage une lutte d'influence. Plus au Sud, pendant le 17^{ème} et le 18^{ème} siècle, le Nuñez et le Pongo sont des régions où les navires de tout pavillon peuvent venir faire du commerce, autrement dit aucune puissance européenne n'arrive à s'imposer sur le littoral ; les comptoirs commerciaux et les « factoreries » s'y développent alors

⁶⁹ La zone des Rivières du Sud correspond au littoral Ouest-Africain qui s'étend du Cap Vert (de l'actuel Sénégal) au Cape Mont (de l'actuel Libéria), découpé d'Ouest en Est par de nombreux cours d'eau (Gambie, Corubal, Pongo, Rokel, Mano, etc.) et dont la frange occidentale est constituée de mangroves (Cormier-Salem, 1994).

⁷⁰ Il s'agit ici d'une exploration « officielle » par des équipages mandatés par les différents Etats ou royaumes européens, parce qu'en fait, dès la moitié du 16^{ème} siècle des pirates français et anglais trafiquent déjà sur la Basse-Côte.

rapidement, sans pour autant, du moins jusqu'au 19^{ème} siècle, s'aventurer vers intérieur du continent⁷¹. Seules des explorations, souvent risquées, font l'objet de missions de découverte le long des cours d'eau navigables.

2.3.1.2 Des autochtones pris dans l'étau commercial

Au 15^{ème} siècle, la côte Atlantique devient un front commercial, un lieu d'un intense trafic maritime. A cette époque, l'ouverture du front commercial atlantique est à l'origine de la création d'itinéraires d'échanges transversaux, entre l'empire du Mali, alors amputé de ses provinces orientales⁷², et la côte. Ce nouveau front commercial⁷³ entraîne des migrations et l'implantation de populations mandingues (Mandé, Dialonké et Soussou) qui s'établissent principalement sur la presqu'île de Kaloum et dans les estuaires du Pongo, du Nuñez, du Kapachez et du Kompony : des villes portuaires comme Kaback, Benty, Dubréka, Boké deviennent des cités commerçantes et portuaires florissantes⁷⁴. Cette dynamique économique et spatiale resserre progressivement l'étau autour des peuples de la Basse-Côte. Cet espace refuge que représentait jusqu'alors le littoral n'est plus : « les mouvements migratoires mandingues vers le littoral provoquèrent l'acculturation des populations autochtones et un bouleversement de leurs structures sociales » (Iffono [2000], *in* Gaillard [2000]). L'activité de traite d'esclaves entraîne le développement des razzias sur le littoral. Cette vague d'insécurité pour les autochtones a pour première conséquence leur repli dans des espaces difficilement accessibles, les îlots de mangrove et les marécages côtiers. Jusqu'à la moitié du 17^{ème} siècle, cette phase de repli permet aux Mandingue la domination des rivières menant vers l'intérieur (Iffono [2000], *in* Gaillard [2000]).

⁷¹ « L'insécurité était trop grande à l'intérieur des terres pour que l'on pût songer à y fonder des établissements ; c'est donc le long des côtes et de préférence vers l'embouchure des rivières accessibles aux goélettes des traitants que furent installées les factoreries où s'échangeaient les produits naturels du pays contre les articles de traite » (Demougeot, 1938)

⁷² Cette situation est liée à l'émergence des royaumes Mossi, Songhaï et Touareg.

⁷³ Où s'échangent or, épices, ivoire, miel et esclaves.

⁷⁴ L'intensité du trafic prend une telle ampleur que d'autres se développent parallèlement : Conakry, Maréa, Boffa et Forécariah.

2.3.2 L'intensification des relations commerciales et la lutte pour l'espace à partir du 18^{ème} siècle

2.3.2.1 Entre ouverture ou fermeture au commerce littoral : la variété des stratégies autochtones à la fin du 17^{ème} siècle

Le développement des relations commerciales entre, d'un côté les européens, parmi lesquels figurent principalement les Français et les Anglais, de l'autre les commerçants Peul et Malinké, a des conséquences sur les « premiers arrivants » Baga, Nalou et Landouma. De part et d'autre des rios et rias, où la navigation est la plus facile et qui remontent loin à l'intérieur des terres, là où la circulation des biens et des personnes est donc la plus intense, les populations en présence se livrent une compétition pour le monopole des sites où se pratique la traite (Passavant [2000], *in* Gaillard [2000]).

Les Nalou et les Baga ont vraisemblablement été des acteurs mineurs dans les transformations qui accompagnèrent l'essor de la traite esclavagiste, ayant choisi le repli de leurs communautés sur la côte, où les forêts de mangrove, les nombreux marécages et le réseau hydrographique dessinent un relief compartimenté et des zones habitables enclavées (Mouser, Passavant [2000], *in* Gaillard [2000]). Pour eux, c'est aussi une période de division géographique, et donc économique, politique et sociale de leurs groupes ethnoculturels : les espaces où ils se sont repliés, les îlots de mangrove, contraignent bien souvent à l'établissement de groupes humains aux dimensions réduites. Ainsi, en dehors des marges de leurs aires d'influences ces groupes ethnoculturels sont mal incorporés au réseau des échanges côtiers et ne constituent pas la cible des négriers. Sous la pression des razzias et de l'immigration, ils voient leurs territoires s'amenuiser mais ils tentent de résister⁷⁵ en organisant leur défense ; c'est le cas notamment des Baga.

Installés sur les rives du Nuñez, dans la région de Boké, les Landouma, quant à eux plus exposés que leurs voisins, forment dès le début du 17^{ème} siècle un royaume important, le *Landoumataye*. En se rattachant à l'empire du Mali⁷⁶ et en s'appuyant sur leur situation géographique avantageuse, les Landouma deviennent une puissance sur le Nuñez et participent activement à la traite et aux divers commerces au Nord de la Basse-Côte. Leur territoire devient un passage obligé des négociants européens et leur intégration économique est alors importante.

Jusqu'au début du 18^{ème} siècle, l'immigration mandé et peul se poursuit avec l'extension du commerce maritime. Au Pongo, les Soussou étendent leur zone d'influence et développent d'importantes activités commerciales. Avec l'arrivée de l'islam réformiste dans le Fouta-Djalou et le

⁷⁵ « L'indépendance des Baga signifiait « l'obéissance à leurs seules lois ». Sans aucun doute, cette remarque [de Gamble, 1793] qu'ils n'avaient pas d'esclaves ni n'en vendaient, est inhabituelle pour des peuples de cette région. » (Mouser [2000], *in* Gaillard [2000]).

⁷⁶ Les Landouma sont culturellement proche des Mandé, dont ils bénéficient de la protection.

Mali à la fin du 17^{ème} siècle, de nombreuses populations (Dialonké, Mikhiforé, etc.), alors installées sur les massifs et dans la savane intérieure, fuient vers le littoral et viennent grossir les communautés qui y vivent. Cette vague d'immigration à deux conséquences majeures pour les groupes ethnoculturels côtiers : soit l'assimilation les renforce, notamment par la force du nombre, soit elle diversifie et complexifie la situation territoriale.

2.3.2.2 L'affirmation des royaumes côtiers et leur ouverture au commerce au 18^{ème} siècle

A partir du 18^{ème} siècle, les tendances économiques et démographiques amorcées se confirment. Les peuples de la Basse-Côte connaissent depuis le siècle précédent un fort accroissement démographique qui résulte d'un mouvement de croissance interne soutenu par un flux de migrants en provenance du Fouta-Djalou⁷⁷.

Les Nalou, forts de leur nombre, de leur connaissance de l'environnement local, de leurs prérogatives de « premiers arrivants » et du sentiment d'identité qui grandit, s'organisent à leur tour en royaume sur lequel ils s'appuient pour bénéficier des opportunités du commerce international (richesse, armement, etc.). Ils étendent alors, aux dépens des Landouma, leur territoire jusqu'à la rive Nord du Nuñez (Demougeot, 1938). Le *Naloutaye* ou royaume Nalou⁷⁸ se structure autour de sa capitale Kanfarandé et entre dans le commerce international en participant notamment aux activités de traite. Il s'agit d'une rupture essentielle pour ce groupe ethnique auparavant replié et divisé sur son territoire.

Pour les mêmes raisons, le *Bagataye* connaît lui aussi son apogée⁷⁹, s'insérant à son tour dans le commerce ; mais pour les Baga, leurs principaux partenaires ne sont pas les européens mais les caravanes Peules avec lesquelles ils échangent du sel et de la noix de cola contre du riz, de l'ivoire et des armes modernes (fusils et poudre). Dans le Nuñez, et dans une moindre mesure le Pongo partagé avec les Soussou, le commerce de sel des Baga constitue une source d'approvisionnement indispensable à la continuité de la rentabilité du commerce (Mouser [2000], in Gaillard [2000]). Puissamment armés, ils contrôlent les communications littorales par voie de terre entre le Pongo et le Nuñez, maintenant à distance les « étrangers ».

⁷⁷ Ce mouvement migratoire s'est accéléré avec l'instauration dans ce massif d'un Etat théocratique à partir de 1725.

⁷⁸ Le *Naloutaye* est pourtant divisé en deux principales segmentations lignagères (clans) concurrentes (Passavant [2000], in Gaillard [2000]).

⁷⁹ La société baga est acéphale et donc divisée en multiples clans lignagers⁷⁹ et le « pays baga » n'est alors pas un royaume hiérarchisé comme celui des Nalou ou des Landouma. D'après Sarro (in Gaillard [2000]), « les Baga qui occupent le long de la rivière guinéenne, de Conakry au Sud jusqu'au Rio Nunez au Nord, se divisent en huit grands groupes (du Sud au Nord) : Baga Kaloum, Baga Koba, Baga Marara, Baga Kakissa, Baga Fore, Baga Pokour, Baga Sitem et Baga Mandori. »

Ainsi géographiquement, économiquement et politiquement redéployés, les autochtones de la Basse-Côte guinéenne affirment les frontières de leurs territoires mais tendent à l'ouverture, avec des degrés différents. Dans le Nuñez, les Baga occupaient le littoral, tandis que les Landouma et les Nalou tenaient le haut de la rivière.

Cette consolidation et ouverture des royaumes Baga et des Nalou coïncide avec deux tendances majeures se confirment au 18^{ème} siècle : La première correspond aux migrations de commerçants islamisés⁸⁰ (et islamisants) en provenance du continent. A l'origine des importantes migrations du Fouta-Djalou vers la côte, l'islamisation rencontre en Basse-Côte de fortes résistances, notamment dans le Nord, mais elle profite des conflits locaux autour des sites de commerce (Boké) pour s'installer durablement dans ces zones et ouvrir des marchés aux différents commerçants. La deuxième correspond à l'accentuation des vellétés hégémoniques des puissances européennes dans la zone des Rivières du Sud.

2.3.2.3 La lutte pour les routes commerciales entre autochtones, Européens et Peul

A partir de la deuxième moitié du 18^{ème} siècle commence une période complexe et trouble de forte insécurité et d'importants conflits pour l'occupation de l'espace et des pôles des réseaux commerciaux⁸¹. Dans ce contexte confus, les Peul musulmans, représentants des *almamy*⁸² du Fouta-Djalou deviennent les suzerains de la Basse-Côte (Demougeot, 1938) et imposent le paiement du *sagalé*⁸³ à leurs vassaux⁸⁴.

Pour les puissances européennes, cette insécurité compromet le bon déroulement des relations commerciales et notamment la traite des esclaves ; il s'agit alors de protéger les activités des négociants et leurs comptoirs ou factoreries, dans une période où, localement, la politique de courtage ne suffit plus à garantir les activités. De plus, leurs ambitions coloniales se développent

⁸⁰ A partir de 1750-60, commence une nouvelle vague d'immigration de populations islamiques, dont les Malinké, notamment dans le Sud de la Basse-Côte, les Peul et les Diakhanké dans le Nord. Réformistes et esclavagistes, ces migrants musulmans s'appuient sur la *charia*, la loi islamique, sur le droit du *Djihad* et imposent violemment leurs positions. Ainsi les peuples vaincus, s'ils sont des croyants monothéistes, peuvent ou se convertir à l'islam ou garder leur foi et leur organisation religieuse communautaire, à la seule condition de payer tribut. Ils deviennent en ce cas les « hôtes protégés » (*dhimmi*) de la communauté musulmane. Les non-croyants, eux, devaient se convertir ou être réduits en esclavage.

⁸¹ Cette insécurité est totale : à l'intérieur des groupes ethnoculturels, entre groupes *autochtones*, entre *autochtones* et migrants, entre agriculteurs locaux et éleveurs en provenance du Fouta-Djalou, entre animistes et musulmans, entre esclavagistes et non-esclavagistes, entre africains et traitants européens ; à de multiples échelles, sous de multiples formes.

⁸² Nom d'origine arabe, l'*almamy* est un chef religieux et temporel du Fouta théocratique (Diallo, 2000).

⁸³ Le *sagalé* est une taxe que devaient payer régulièrement les chefs vassaux à l'*almamy* du Fouta théocratique, leur suzerain.

⁸⁴ Seuls les Baga ont pu éviter la domination de l'étranger et protégés par leurs forêts et leurs marécages, ont réussi à conserver leur indépendance et les Peul n'ayant jamais pu les contraindre à payer tribut (Demougeot, 1938 ; Paulme, 1956), ni même, en raison.

au regard des ressources du continent africain. Entre les Français, installés au Nord, sur les côtes sénégalaises et les Anglais, ancrés sur les littoraux sierra-léonais et gambien, la Basse-Côte guinéenne se retrouve au centre d'une guerre d'influence pour son occupation. Tour à tour, jusqu'à l'imposition de l'autorité française, Européens et Africains s'allient, se combattent, se divisent et se réconcilient tout au long du 19^{ème} siècle⁸⁵.

2.3.2.4 De la marge à l'ouverture, au bénéfice des puissances coloniales

Alors que le littoral guinéen occupait jusqu'au 16^{ème} siècle une situation de marge, l'implantation progressive des commerçants, puis des Etats européens inverse progressivement cette situation au cours du 17^{ème} et 18^{ème} siècle. Il se retrouve au centre des intérêts territoriaux des différentes puissances coloniales européennes et africaines de l'intérieur. A travers le développement des comptoirs, puis des postes de garnison militaire, la Basse-Côte devient un point d'ancrage du processus de colonisation et connaît une période de troubles sans précédent liés à la conquête du continent et de son partage progressif et chaotique entre les autochtones, les colonisateurs, les commerçants continentaux Peul et Mandé. Cette transition géographique atteint son apogée à la fin du 19^{ème} siècle avec une longue période de conflits entre les différents acteurs de la zone. A l'exception des Baga, les groupes ethnoculturels autochtones subissent alors frontalement les troubles et paient lourdement le prix d'une volonté d'ouverture, certes tardive. L'affirmation de la puissance coloniale sur la Basse-Côte et ses ambitions continentales vont donner au processus de colonisation une dimension totale : jusqu'alors essentiellement concentrée sur les voies de commerce, à savoir les estuaires fluviaux navigables et les routes des caravanes, la mainmise des colonisateurs va s'étendre, à partir du début du 20^{ème} siècle, à l'ensemble des territoires des groupes ethnoculturels alors en place.

⁸⁵ Pour parvenir à leurs fins et asseoir leurs implantations, les français et les anglais, mais aussi les portugais les belges et les allemands, joueront tantôt de la force militaire⁸⁵, tantôt des alliances avec les chefs locaux. Par exemple, « plusieurs dizaines de villages [dont Kanfarandé] dans le Rio Nuñez furent détruits à coup de canons et brûlés avec leur population. » (Suret-Canale, 1983) Parfois ce jeu se retourne contre eux, au profit des commerçants africains du continent, principalement les Peul : « tous ces traités ou accords n'avaient qu'une valeur relative, les chefs indigènes étant la plupart du temps liés à la fois ou successivement vis-à-vis de plusieurs puissances européennes » (Hanotaux, 1929).

2.3.3 L'annexion de la Basse-Côte et la colonisation française : 1850-1958

2.3.3.1 La pacification de la Basse-Côte, un premier pas vers la colonisation du continent

Dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, durant la « valse des traités », des violences et des trahisures, les Français imposent progressivement, sous couvert de protection, leur autorité sur les populations. Ils occupent Boké dès 1866 et en 1876, ils s'implantent sur le Rio Pongo et la Mellacorée (Benty). Dès 1865, le Nuñez des Nalou et des Landouma est placé sous protectorat français. En 1880, ils s'établissent sur la presqu'île de Kaloum et dès l'année suivante, en s'appuyant sur les bonnes relations du français Olivier de Sanderval avec l'Almamy du Fouta-Djalon, ce dernier se plaça également sous le protectorat français. Fin 1891, la colonie des « Rivières du Sud », qui deviendra la « Guinée française » en 1893, voit le jour⁸⁶.

Le processus politique et militaire de la colonisation française est alors bien ancré sur la Basse-Côte où « l'émiettement en multiples chefferies rivales facilitait l'emprise européenne : ce qui ne veut pas dire qu'elle s'établisse sans luttes » (Suret-Canale, 1983). En effet, tout d'abord la pacification du Nuñez n'est effective qu'en 1895, notamment en raison de conflits internes chez les Nalou⁸⁷. Ensuite des groupes ethniques résistent : les Baga, notamment ceux du Nord de la Basse-Côte, continuent à ignorer, plus ou moins pacifiquement, l'autorité des administrateurs coloniaux et refusent toute ingérence administrative et politique sur leur territoire⁸⁸ (recensement, paiement de l'impôt, etc.) ; mais aussi les Mikhiforé de Boké qui ne se soumettront à l'occupant que sous la pression de leurs voisins Nalou, Landouma, Peul et Soussou en 1893. Cela dit, il n'y eut pas véritablement de résistance militaire à la colonisation en Basse-Côte, contrairement au Fouta-Djalon jusqu'en 1896, au Haut-Niger du royaume mandingue de Samori Touré jusqu'en 1898 et à la zone forestière des Toma, Kissi et Guéré jusqu'en 1912. Au début du 20^{ème} siècle, la Basse-Côte guinéenne devient ainsi une région de la colonie française de Guinée, la « Basse-Guinée ».

⁸⁶ « Le 28 juin 1882, une convention franco-anglaise reconnaissait nos droits [ceux de la France] sur le rio Nuñez, le rio Pongo, le Kaloum, la Mellacorée, et sur le Fouta-Djalon, et fixait les limites entre nos possessions des Rivières du Sud et la colonie britannique de Sierra-Leone. [...] Le 12 mai 1886, le Portugal reconnaissait de son côté nos droits sur le rio Nuñez et le rio Kompony [...] et la frontière était fixée entre ses possessions et les nôtres. Ainsi la colonie des Rivières du Sud se trouvait constituée du point de vue international, allant, sur la côte, de l'estuaire du rio Kompony jusqu'à celui de la Mellacorée inclus » (Hanotaux, 1929).

⁸⁷ Deux clans s'affrontent pour la succession du Roi Dinah Salifou.

⁸⁸ « Ils ne demandaient qu'à vivre en bonne intelligence avec les français, mais à la condition qu'on ne s'occupe pas d'eux. » (Demougeot, 1938)

2.3.3.2 La réorganisation de l'espace colonial : une nouvelle forme de territorialisation

La réorganisation administrative et politique, qui débute par l'affermissement colonial, est à l'origine de profonds changements économiques et sociaux en Basse-Guinée, surtout dans le Nord mais aussi pour l'ensemble du nouveau territoire guinéen.

La nouvelle organisation territoriale de la Guinée Française, analogue à celle des autres colonies françaises de l'Ouest africain, est totale : il s'agit d'un véritable système qui s'insère dans l'ensemble des domaines de la vie des groupes humains qui le subissent :

- Sur le plan politique, avec l'imposition du personnel métropolitain ;
- Sur le plan juridique, avec l'imposition de la loi française y compris au niveau du foncier ;
- Sur le plan économique, avec un contrôle dirigiste de la force de travail, de la production et des prix ;
- Sur le plan culturel, avec l'imposition de la langue française via l'école.

En terme d'organisation de l'espace, la colonie est divisée en vingt « cercles » commandés par des administrateurs français qui disposent pratiquement de tous les pouvoirs (administration, ordre, justice, fiscalité, économie, etc.), eux-mêmes placés sous l'autorité d'un gouverneur. Les structures *traditionnelles* et la nature du pouvoir des chefs coutumiers, notamment en matière de gestion foncière de l'espace, de justice, de transmission des pouvoirs vont être bouleversées durant la période coloniale, supplantée par de nouvelles institutions (Charles, 2007). Localement, les nouvelles limites territoriales, les cercles et leurs subdivisions les chefferies de canton, viennent se superposer arbitrairement à celles des territoires des groupes ethnoculturels jusqu'alors regroupés en royaumes ou chefferies selon des critères sociaux, culturels et historiques propres. Pour autant elles ne parviendront pas à se substituer aux territoires villageois, les véritables espaces de vie des populations. Dans ces nouveaux découpages de l'espace, certains anciens chefs *traditionnels* deviennent chef de canton⁸⁹. Mais, instrumentalisés dans un cadre particulièrement rigide et directif, « ils sont transformés bon gré mal gré en agents du pouvoir colonial » (Charles, 2007). Cette administration indirecte du territoire, que Coquery-Vidrovitch (1992) qualifie de « bureaucratisme autoritaire mâtiné de clientélisme et de corruption », participe à la dévalorisation du pouvoir coutumier supra-villageois. Dès lors, faute de références spatiales effectives, la notion de territoire ethnique, avec ses spécificités politiques et administratives, se restreint à la notion d'aire culturelle et ne peut désormais légitimement être le principal support de notre analyse géohistorique. De plus à cette époque, une certaine unification s'opère à l'échelle du territoire désormais guinéen (Charles,

⁸⁹ Malgré une implantation parfois longue de plusieurs décennies comme dans le Pongo, l'autorité de l'administration ne s'étendait pas au-delà de deux kilomètres du poste. L'utilisation des chefs locaux, comme rouages du pouvoir, était donc indispensable (Goerg [1992] in Coquery-Vidrovitch [1992]).

2007) par l'insertion des différents groupes ethnoculturels situés à l'intérieur des limites de la colonie dans un cadre spatial englobant. L'ethnographie territoriale montre ici ses limites avec la multiplication des échelles spatiales, des échelles de pouvoir et donc des sources d'information relatives.

Sous l'impulsion du gouverneur Ballay⁹⁰, la réorganisation administrative fait de Conakry la nouvelle capitale de la Guinée Française, notamment en raison de ses facilités d'accès maritime et de sa situation géographique sur le littoral⁹¹. Il pensait pouvoir faire de Conakry le chef-lieu le plus puissant de la côte, supplantant même Freetown. Au cours de la période coloniale, la nouvelle capitale devient le pôle d'un réseau de communication modernisé : chemin de fer la reliant à Bamako, routes la reliant également à Bamako, mais aussi Abidjan et Dakar via le Fouta-Djalon. Autour de ces axes de communication, des villes étapes et des centres administratifs relais au niveau des cercles, se développe progressivement une nouvelle armature territoriale qui contraste avec l'époque précoloniale.

Le programme du gouverneur Ballay sert de base à la structuration de l'espace de la Guinée française. En établissant des nouveaux pôles administratifs et politiques autour des cercles et de la nouvelle capitale Conakry, ainsi que d'un nouveau réseau de communication, il entraîne le déclin commercial et politique de Boké, du Nuñez et de tout le Nord de la Basse-Guinée. Avec ces remaniements administratifs et infrastructurels, secondés par l'interventionnisme du pouvoir colonial dans l'économie, l'axe politique du Fouta-Djalon cesse de passer par Boké et le Nuñez devint au début du 20^{ème} siècle une région excentrée qui ne doit plus compter pour son développement économique que sur ses propres ressources (Hanotaux [1929], Demougeot [1938]).

2.3.3.3 Une période de changements socio-économiques profonds

Le développement de Conakry : l'émergence d'une centre administratif et économique

La pacification du littoral à la fin du 19^{ème} siècle permet l'application concrète de l'abolition de la traite esclavagiste, existant théoriquement depuis le début du siècle⁹² : « jusqu'en l'année 1900,

⁹⁰ Il fut gouverneur de la Guinée Française de 1890 à 1900

⁹¹ « Konakry tire sa fortune de sa situation exceptionnelle : terminus sur la mer de la voie ferrée et débouché direct des gisements miniers et du triangle bananier. De plus son port, en eau profonde, [...] est protégé par l'archipel des îles de Los qui annihile les effets de la barre. » (Houis, 1953)

⁹² L'abolition officielle de la traite des noirs date de 1807 pour les États-Unis et l'Angleterre et du congrès de Vienne de 1815 pour les autres puissances européennes. En France, il faudra attendre le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 pour que l'abolition de l'esclavage soit définitive. L'abolition de l'esclavage avait déjà été proclamée en France en 1794 mais Napoléon Bonaparte remit ce système en place en 1802. La fin de l'esclavage est certes une grande victoire de l'idéologie du progrès et des droits de l'homme, mais elle est également la conséquence de la Révolution industrielle et du capitalisme libéral triomphant. Si la fin de l'esclavage a eu des causes religieuses et morales indéniables (mouvements abolitionnistes anglo-saxons et philosophes des Lumières), elle a aussi été motivée par la prise de conscience de l'efficacité économique du salariat qui permet de supprimer les charges liées à l'achat, à l'entretien et à la

le trafic des esclaves se fait presque ouvertement au Nuñez » (Demougeot, 1938). L'arrêt de la traite, principale activité du commerce au Nord de la Basse-Côte, affecte la dynamique économique de la zone. Dès lors, la polarisation des réseaux de communication vers Conakry, plus accessible que la plupart des autres ports, fait dévier vers le Sud les principaux flux commerciaux en provenance du Fouta-Djalon. A la fin du 19^{ème} siècle, le produit qui fait la richesse du Nuñez est le caoutchouc en provenance du Fouta-Djalon. Mais, entre 1900 et 1915, les flux commerciaux de cette filière se réorganisent au profit de Conakry et les factoreries qui s'étalent tout le long du fleuve Nuñez, naguère si florissantes, sont abandonnées (Demougeot, 1938). Durant la même période, la richesse agricole, l'arachide, connaît un déclin de sa production : les conflits en pays Nalou ont poussé de nombreux Diakhanké et Malinké, excellents agriculteurs arachidiers, à émigrer⁹³. Le café disparaît également de la région faute de producteurs. Localement, ce déclin économique se double d'une concentration des activités commerciales dans les chefs-lieux de cercles ; les activités se maintiennent ainsi à Boffa ou à Boké, mais le port de Victoria [Kanfarandé], si dynamique et prospère pendant le 19^{ème} siècle, tombe en désuétude.

Une économie construite par et pour la métropole coloniale

La pression coloniale est permanente dans le domaine économique. En amont, pour maintenir des productions d'exportation vers la métropole, les colons ont recours au travail forcé, aux réquisitions de produits et aux cultures obligatoires ; de cette manière ils s'insèrent au cœur des systèmes de production locaux. Ils développeront ainsi la culture du sésame, l'arboriculture fruitière (banane dans le triangle Dubreka-Mamou-Benty, oranges, ananas à Benty et Ouassou), la caféiculture (Guinée Forestière), le tabac (Haute-Guinée et Guinée forestière), le thé (Macenta), le quinquina (Sérédou) ou encore le ramassage de caoutchouc et la sériciculture (Labé). Si les exportations et le commerce maritime avec les Européens se maintient dans le Nord de la Basse-Côte jusque dans le milieu des années 1930, c'est uniquement en raison de cet interventionnisme poussé des colons dans l'économie rurale et les systèmes de production. Parallèlement au domaine agricole, conscient du potentiel des ressources minières de la Guinée, l'occupant français développe des activités industrielles autour de l'extraction du fer (Conakry), de la bauxite (Iles de Loos), du diamant (Guinée forestière) et de l'or (Siguri). Pour lui, « la Guinée est en voie de devenir la plus importante des zones industrielles de l'Afrique Noire par ses ressources minières, au premier chef le fer et la bauxite » (Houis, 1953) ; on parle alors de la Guinée comme de « la perle de l'Afrique Noire ».

surveillance des esclaves. En effet, l'esclavage avait entretenu l'illusion du travail gratuit. Or de nombreux économistes du XVIII^e siècle et plus tard, comme Smith, Sismodi ou Lapidus ont estimé que les prix de la main-d'œuvre servile était supérieure à celle de la main-d'œuvre salariée. Adam Smith écrivait déjà : « L'expérience de tous les temps et de tous les lieux s'accorde à montrer que l'ouvrage fait par des esclaves est, au bout du compte, le plus cher de tous. Celui qui ne peut rien acquérir en propre ne peut avoir d'autre intérêt que de manger le plus possible et de travailler le moins possible. » (Wikipédia, (page consulté le 16 mai 2007). Site de Wikipédia, [en ligne], Adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Abolition_de_l%27esclavage).

⁹³ D'après Demougeot (1938), leur nombre passe de 20000 en 1893 à 2000 en 1910.

En aval, les débouchés commerciaux évoluent au profit de la métropole française, qui progressivement concentre 60% des importations et 90% des produits exportés de la Guinée française en 1936 (Demougeot, 1938). Les Français, par le biais de trois grandes sociétés d'import-export⁹⁴ monopolisent le commerce de traite, tandis que le petit commerce est accaparé par les Syriens et les Libanais⁹⁵ (Charles, 2007). Ainsi, en mettant l'accent sur les exportations, en orientant les échanges vers la France et en permettant l'afflux d'agents économiques étrangers, le pouvoir colonial réoriente et souvent dépossède les commerçants locaux de leurs réseaux.

Durant la première moitié du 20^{ème} siècle, l'exploitation en règle des ressources de la Guinée, à commencer par sa main d'œuvre, a été la seule constante de la période coloniale. Jusqu'à la Première Guerre Mondiale, « l'empire coûtait peu mais ne rapportait guère » (Coquery-Vidrovitch, 1992) et ce n'est qu'au prix d'importantes pressions sur les populations, notamment productives et fiscales, que les comptes coloniaux se rééquilibrent et dégagent des excédents dans les années 1920 : mais « celui qui paie est muet, c'est l'indigène » (Cosnier [1921], cité par Coquery-Vidrovitch [1992]). En effet, grâce au travail d'utilité publique obligatoire, le pouvoir colonial, et parfois certains investisseurs privés proches, profitent ainsi d'une main d'œuvre à très bon marché : les colonisés participent activement, mais malgré eux, à l'exploitation de leur pays ainsi qu'à sa modernisation alors que les capitaux de la métropole oublient la Guinée Française à partir de 1914 (Charles, 2007). Dans la même logique, lors des conflits mondiaux, l'effort de guerre français profite alors largement, par le biais des recrutements militaires volontaires ou conscrits, du potentiel humain de la population locale.

Ces logiques d'exploitation économiques s'exacerbent avec la crise économique des années 1930. Sur le plan commercial, les effets de la crise sont relativement atténués en Guinée française et dans les colonies, amortis par le partenariat accentué avec la France; mais d'autre part la conjoncture mondiale catalyse un changement de politique économique de la métropole : désormais l'économie de traite est abandonnée au profit d'une économie d'exportation centrée sur des productions spéculatives. Dans le cadre de cette dynamique, un grand mouvement de modernisation des équipements publics voit le jour (Coquery-Vidrovitch, 1992). Mais ces nouvelles orientations économiques, faute d'investissements d'une métropole restant démissionnaire, sont pris en charge par les Etats coloniaux ; ce sont donc les populations de la Guinée Française, qui avec leurs impôts et leur force de travail mettent alors en œuvre l'effort de modernisation de la colonie. Cette situation, aggravée par la contribution humaine de la population guinéenne au second conflit mondial, marque l'apogée d'une longue, profonde et définitive crise sociale.

⁹⁴ Ces trois grandes sociétés sont la Compagnie Française d'Afrique Occidentale, la Société Commerciale de l'Ouest Africain, la Compagnie du Niger Français.

⁹⁵ « [En 1938] on voit leurs boutiques jusque dans les villages de brousse les plus lointains » (Demougeot, 1938).

Le Nord de la Basse-Côte au ban du système économique colonial

Les conséquences de cette politique interventionniste, autoritaire mais financièrement désengagée sont profondes.

La période coloniale marque un changement territorial majeur pour les groupes ethnoculturels de la Basse-Côte guinéenne ; ils sont désormais encadrés par une entité territoriale englobante, la Guinée Française, à travers laquelle est mise en application une politique économique et sociale coercitive et orientée vers les intérêts de la métropole, au mépris des logiques socioéconomiques des populations locales. En effet, « les frontières de la nouvelle colonie, résultant du partage des zones d'influence respectives entre européens, eurent les mêmes conséquences que partout ailleurs en Afrique et entraînent des drames analogues : réalités humaines et données géographiques furent, dans l'ensemble, superbement ignorées ou méprisées » (Charles, 2007). La colonie de la Guinée Française devient une périphérie *intégrée* de la France, dans la mesure où elle participe aux échanges avec la métropole sous la forme de flux de matières premières ; mais il s'agit aussi d'une périphérie *exploitée*⁹⁶ car les échanges profitent quasi-exclusivement au *centre*, donc à la métropole (Reynaud, 1981). A l'intérieur de ce nouveau référentiel spatial et du dispositif infrastructurel mis en place par le pouvoir colonial, le Nord de la Basse-Côte guinéenne voit sa situation géographique évoluer. L'émergence du pôle de Conakry à la tête des réseaux économiques et politiques coloniaux entraîne une marginalisation progressive des anciens pôles économiques du Nord. L'arrêt de la traite négrière et de la traite *traditionnelle*, au profit des cultures spéculatives et de l'extraction minière, marginalise graduellement cette zone par rapport aux flux commerciaux, n'ayant pas d'autre attrait économique à l'époque, si ce n'est l'interface maritime.

Parallèlement à ces transitions spatiales qui interviennent à plusieurs échelles, la période coloniale fut une période de « révolution sociale ». Les groupes humains de la Guinée française furent confrontés au bouleversement de leur ancien mode de vie jusqu'alors fondamentalement rural et pré-moderne (Coquery-Vidrovitch, 1992). Par le biais de l'encadrement administratif et politique coercitif, l'autonomie de fonctionnement des communautés locales est diminuée, du moins est-elle contrôlée. Ainsi, durant la période de colonisation, c'est une véritable économie capitaliste, avec une généralisation de l'utilisation de la monnaie, qui se met en place en Guinée Française, bouleversant largement les anciens modes de production⁹⁷.

La mise en place de l'impôt de capitation en Guinée⁹⁸ symbolise parfaitement les mutations engendrées par la période coloniale, principalement caractérisées par la mise en place de « mécanismes de dépendance ». Le droit de percevoir des impôts est la marque la plus visible de la

⁹⁶ « Le nom de *périphérie intégrée et exploitée* traduit une situation bien particulière, surtout typique aux degrés supérieurs de l'échelle spatiale. Dans tous les cas, ce type d'aire marginale se caractérise par une très faible population *autochtone*, [...] des ressources naturelles abondantes [...] et tout particulièrement les sources d'énergie. Ces ressources justifient investissements massifs, chantiers gigantesques et infrastructures nouvelles, qui bouleversent brutalement le destin des classes socio-spatiales. » (Reynaud, 1981)

⁹⁷ « La soumission au pouvoir français aboutit également à la refonte totale du système économique, bouleversement d'autant plus global que de vastes territoires échappaient auparavant à l'influence commerciale française » (Goerg [1992] in Coquery-Vidrovitch [1992]).

⁹⁸ Par ailleurs longuement décrit et analysé par Goerg (in Coquery-Vidrovitch [1992]).

souveraineté d'un Etat sur un autre. Au départ la perception se fit en nature, puis en argent afin d'accélérer l'intégration de l'économie aux circuits commerciaux et décharger l'administration de son rôle marchand. Rentable malgré les nombreuses résistances des populations, cet impôt a permis de financer les dépenses de la colonie, notamment les grands travaux. Mais son rôle assigné était évident : obliger les colonisés à produire et à commercialiser une partie de leurs récoltes, ou alors à se procurer des revenus monétaires par d'autres moyens. Cette politique d'incitation fût déterminante pour introduire la monnaie dans les échanges et obliger des populations qui vivaient en marge à s'insérer dans le commerce de traite. La crise des années 1930 est une bonne illustration de la vulnérabilité des populations nouvellement et brutalement intégrées au système économique capitaliste : dévaluations des prix sur les marchés, pression sur la main d'œuvre aux dépens des cultures vivrières, émigration frontalière, crise du commerce local au profit des commerçants étrangers.

De nouvelles formes de différenciations sociales : la monétarisation des échanges et l'urbanisation

L'économie capitaliste existait avant la colonisation mais il s'agissait d'un processus discontinu dans l'espace, permettant aux groupes humains de bénéficier de marges refuges. La continuité spatiale du processus colonial et l'insertion dans un maillage territorial défini, même distendu, représente une contrainte difficilement contournable pour les différentes communautés : les transformations économiques et sociales, même si elles n'interviennent que sur deux générations, ont été particulièrement profondes.

La monétarisation des échanges, encouragée par le régime fiscal colonial pousse les producteurs ruraux à faire du commerce. De manière insidieuse, les systèmes de valeurs ont ainsi évolué : « ce qui était naguère don et contre don [...] devient achat et vente » (Coquery-Vidrovitch, 1992). Egalement, la fin de l'esclavage et la réorganisation administrative ébranle les fondements des structures coutumières malgré la permanence de certaines d'entre elles⁹⁹. Cette désorganisation des structures *traditionnelles* au profit du système colonial donne naissance à une nouvelle classe de nantis autochtones dont la légitimité sociale repose sur leur statut administratif ou économique : chefs de cantons, planteurs, transporteurs, commerçants urbains, fonctionnaires ou encore des anciens combattants¹⁰⁰. Sur une population essentiellement rurale, pèsent lourdement l'impôt de capitation, les corvées et l'autorité de la chefferie de canton, tandis que l'accès aux services sanitaires et scolaires lui reste peu ouvert. Il y a une accentuation des disparités sociales, le relâchement des solidarités villageoises ou familiales, l'apparition de l'individualisme et la stagnation, parfois même la dégradation, du niveau de vie.

⁹⁹ La part de captifs était tout de même de 24% dans le Fouta-Djalou en 1955 (Goerg [1992] in Coquery-Vidrovitch [1992]).

¹⁰⁰ Ils devinrent, grâce à un statut spécifique et leur expérience de l'étranger, une catégorie sociale à part et particulièrement dynamique dans le débat social.

Dans la même logique d'émergence de nouveaux facteurs de différenciation sociale, le développement de l'économie de marché et de la centralisation administrative et politique engendrent, au cours de la période coloniale, l'essor démographique de nombreux chefs-lieux et font naître un mouvement sans précédent d'urbanisation.

« Jusqu'à présent, la survie en ville était pour les Africains plus difficile que dans les campagnes », mais à partir des années 1930, l'amélioration des conditions de vie urbaines (accès à l'eau potable, aux services de santé, etc.) favorise les processus d'urbanisation : « essor démographique, migrations rurales et organisation d'un marché du travail, ces facteurs se conjuguèrent pour provoquer une urbanisation accélérée » (Coquery-Vidrovitch, 1992). Les chefs-lieux qui connaissent alors une augmentation de leur population sont généralement bien situés géographiquement : ils sont implantés sur des routes commerciales (ports, gares) ou jouent un rôle politique important, à l'image de Conakry¹⁰¹. Ce processus d'urbanisation profite surtout à la capitale coloniale, si bien qu'il reste modeste à l'échelle démographique de la colonie puisqu'en 1958, la population urbaine ne représente que 6% de la population totale.

L'avènement de l'économie de marché et le processus d'urbanisation favorisent la constitution, à partir des années 1930 et après la Deuxième Guerre Mondiale, d'une nouvelle hiérarchie sociale africaine, dont les différenciations sont particulièrement visibles en ville. Ainsi une élite restreinte, composée de collaborateurs au système colonial et de commerçants fait son apparition en ville, contrastant avec un « important prolétariat misérable » (Coquery-Vidrovitch, 1992) : « la ville coloniale apparaît surtout comme le verset privilégié ou s'est accéléré le rythme du changement, où se sont intégrés influences et emprunts occidentaux, régionaux, ruraux, et où sont élaborés toutes sortes de syncrétismes économiques et culturels » (Coquery-Vidrovitch, 1992).

Le système colonial, particulièrement coercitif, a réussi à modifier les systèmes d'échange et de production en Guinée Française, maintenant et accentuant les relations commerciales à l'avantage de la métropole. En s'appuyant sur des élites locales tant rurales qu'urbaines, il est parvenu à engendrer de profondes transformations économiques et sociales jusque dans le quotidien des ménages ruraux. Ces transformations sont à l'origine de l'émergence de nouvelles formes de différenciations sociales qui viennent se superposer à celles existantes. Des richesses *modernes*, basées sur l'argent et le pouvoir colonial côtoient désormais des richesses *traditionnelles*, comme celles ancrées dans le foncier ou celles reposant sur l'appartenance lignagère.

L'Islam pour résister au modèle culturel colonial

Avec l'émergence de ces nouveaux référentiels économiques, sociaux mais aussi spatiaux (limites administratives, migrations), la notion de groupe ethnoculturel devient plus difficile à cerner

¹⁰¹ De 1930 à 1958, sa population a été multipliée par cinq pour atteindre environ 100000 habitants, représentant tout de même la moitié de la population urbaine du pays.

en Guinée française. Même si l'appartenance ethnique reste un critère social prégnant, le développement de migrations économiques et de l'urbanisation atténuent la pertinence territoriale de cette approche. Il existe toujours des pratiques économiques, sociales et politiques qui perpétuent les différenciations entre groupes (éleveurs Peul, riziculteurs Baga, artisans Dialonké ou encore commerçants Malinké et Soussou) mais le développement des mobilités à l'intérieur d'un territoire commun, celui de la Guinée Française, ainsi que la croissance démographique tendent à favoriser les interpénétrations ethniques. Il faut ajouter à cela l'émergence d'une forte identité islamique qui rapproche également les différents groupes ethnoculturels colonisés: « il semble bien que la pratique islamique, jamais contestée en tant que telle par les autorités coloniales¹⁰², soit devenue pour nombre de sociétés africaines une forme de refuge identitaire et culturel » (Triaud [1992], in Coquery-Vidrovitch [1992]), catalyseur de contestations face à l'occupation coloniale illégitime. En réponse au programme colonial français d'assimilation et d'acculturation, l'Islam apparaît comme un facteur protecteur et conservatoire des valeurs africaines. C'est pourquoi, depuis le début de la colonisation, profitant des nouvelles voies de communication, nombre de commerçants et de travailleurs soudanais et peuls occupent progressivement carrefours et centres des côtes, facilitant ainsi la diffusion de l'Islam en Afrique de l'Ouest : « En Guinée française, [...] l'extension de l'Islam est liée au développement des échanges commerciaux et à la création des centres urbains¹⁰³ » (Houis, 1953).

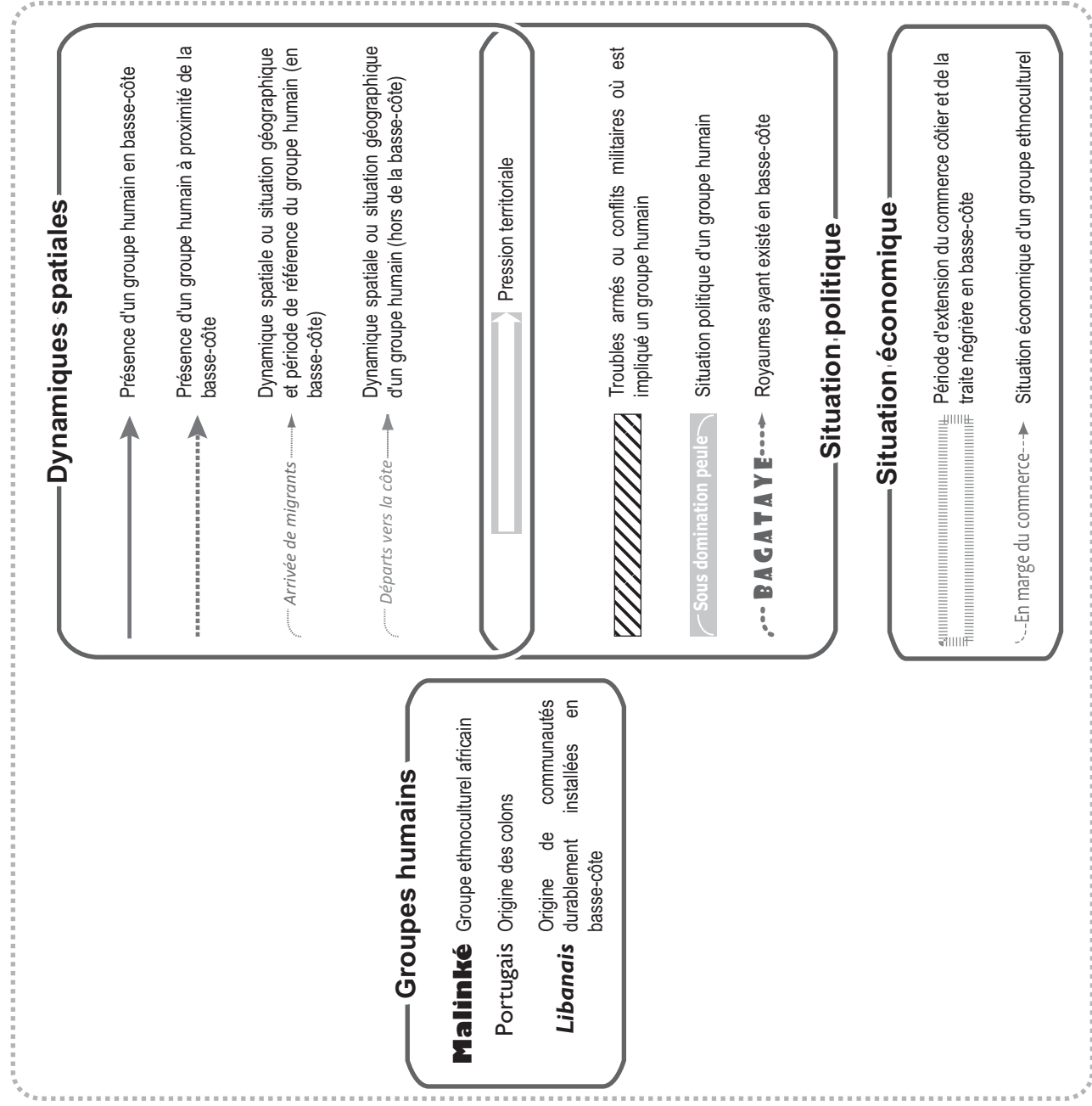
Au travers du prisme de perception et de représentations sociales de l'époque, le regard porté sur la condition de « l'homme noir » et les peuples colonisés évolue, notamment porté par les vagues de protestations qui émaillent l'entre-deux guerres¹⁰⁴. Bien que fortement teinté d'un christianisme civilisateur et d'un déterminisme souvent raciste, ce nouveau regard est plus humaniste, à l'image de celui du géographe J. Richard-Molard, qui dès 1943, pense que « la France politiquement a tout à perdre à confisquer l'Afrique à son seul profit ; par là à entraver son essor » (cité par Cheneau-Loquay, 1995). A partir des années 1930, la dégradation de la situation économique des populations pose avec acuité le problème de leur modernisation et de leur développement. Les ambitions développementalistes des colons commencent alors à dépasser le seul cadre de l'enrichissement de la métropole, du moins dans le discours. L'apparition de la notion de développement pose, dès cette époque, un cadre conceptuel occidental pour une approche des situations de pauvreté des populations colonisées.

¹⁰² « L'administration coloniale surveille et contrôle, les musulmans jouent plusieurs parties et profitent de tous les interstices laissés libres. » (Triaud [1992], in Coquery-Vidrovitch [1992])

¹⁰³ Les conditions économiques, le développement du commerce, des échanges et des transports s'accordent mal avec certains courants de l'Islam puritains et méditatifs (*Qadria*, *Chadelia*). Aussi, le courant des *Tidjania*, empreint de libéralisme, connaît-il durant la période coloniale un essor fulgurant pour devenir aujourd'hui l'ordre de tous les guinéens musulmans. (Houis, 1953)

¹⁰⁴ « Qu'importent les leçons à ceux qui ont faim ? Pour gagner les cœurs et préparer la formation d'élites dans la société indigène il nous faut d'abord améliorer la condition matérielle de tous ceux que nous avons accepté d'élever vers plus de dignité humaine et pour en arriver là est-il d'autre moyen que de leur montrer patiemment la nécessité de produire dans la mesure où la production est pour eux génératrice de *bien-être* ? Est-il d'autre méthode que de diriger l'économie pour que le producteur délivré des intermédiaires suspects obtienne de son travail un juste profit ? » (Demougeot, 1938)

Figure 3-1 : analyse géohistorique de la Guinée maritime (légende)



Périodes géohistoriques

Le littoral avant l'arrivée des européens (11ème-15ème siècles)

Espace -refuge, isolat, marge du grand empire continental du Mali

Arrivée des européens (15ème-18ème siècles)

Le littoral devient attractif :
 - création de comptoirs européens de commerce dans les estuaires.
 - ouverture de routes commerciales vers l'empire du Mali.
 Repli des autochtones dans les espaces intermédiaires.

La consolidation du commerce (18ème-19ème siècles)

Intégration des autochtones au commerce
 Développement de la traite négrière

Colonie de la Guinée française (1900-1958)

Mise sous tutelle politique, administrative et territoriale.
 La basse-côte guinéenne devient une périphérie intégrée de la France.

Première République de la Guinée indépendante (1958-1984)

Dirigée par le charismatique Sékou Touré, la Guinée unie connaît une révolution socialiste autoritaire.
 Le pays rompt ses partenariats historiques (France) et frontaliers pour se replier sur le réseau des pays socialistes: la Guinée est alors un isolat économique et diplomatique.

La Deuxième République guinéenne (à partir de 1985):

Ouverture brutale à l'économie de marché et réforme de l'Etat.
 Dirigé d'une main de fer par le général Lansana Conté, la Guinée entre dans la mondialisation économique capitaliste sans connaître le développement humain.
 Elle occupe une situation de périphérie exploitée des pays développés.

2.4 L'INDEPENDANCE DE LA GUINEE ET LE CHOIX REVOLUTIONNAIRE : L'ISOLEMENT REGIONAL ET LE REPLI SUR LE BLOC SOVIETIQUE

2.4.1 La création de l'Etat guinéen et la rupture avec les anciens partenaires coloniaux et régionaux

2.4.1.1 L'après guerre et la marche vers l'indépendance

L'émancipation incontournable des travailleurs guinéens

La deuxième guerre mondiale est un tournant dans la période coloniale subie par les peuples qui composent la Guinée Française. Rendues accessibles par un pouvoir colonial affaibli et plus ouvert, les aspirations politiques des autochtones se manifestent désormais et alimentent une irrésistible marche vers l'indépendance.

Dès 1941, afin de rallier les africains à la cause des alliés, le premier ministre britannique, Winston Churchill et le président des Etats-Unis, Franklin Roosevelt, promulguent une charte de l'Atlantique par laquelle ils promettent à tous les peuples colonisés le droit de choisir leur gouvernement une fois gagnée la guerre contre les puissances de l'Axe. Dans la continuité, conscient de la « dette de sang » contractée par la France pendant la guerre, lorsque De Gaulle convoque la conférence de Brazzaville en décembre 1944, c'est pour proposer une communauté, l'Union française, en remplacement de l'Empire français actuel ; une communauté où l'administration participative remplacerait une administration directe. Ainsi, avant même la fin du conflit, un « appel d'air » à une émancipation politique était né.

Dans les colonies de l'empire, le deuxième conflit mondial a nettement entamé l'image de la puissance de la France. Il a révélé la faiblesse de la France et les enrôlements militaires ont exacerbé les souffrances des populations vivant en Guinée Française. Parallèlement à ce changement de représentation du pouvoir colonial, la relance de l'activité économique de l'après-guerre, dopée par la reconstruction de la métropole, entraîne le développement d'un syndicalisme engagé. Cette nouvelle forme d'organisation politique est d'une part rendue possible par l'émergence d'un marché du travail et du salariat, d'autre part légitimée par la nouvelle Constitution française de 1946, qui garantit les droits politiques et sociaux et proclame l'interdiction de toute discrimination. L'après-guerre voit naître de nombreux groupes organisés sur des bases politiques, ethniques ou syndicales (Goerg [1992] in Coquery-Vidrovitch [1992]) ; ce mouvement n'est cependant pas spécifique à la

Guinée française, il s'agit d'une dynamique qui secoue toute l'AOF. Dirigé par une génération de jeunes leaders, cette nouvelle forme de contestation se dresse face au pouvoir colonial mais aussi face aux chefs *traditionnels* : tous deux véhiculent des images d'autorité, d'arbitraire et de corruption.

L'Union des Syndicats Confédérés de Guinée est créée dès 1946, sous la houlette de Sékou Touré. « Pendant dix ans, cette centrale syndicale va dominer le monde du travail et jouer un rôle majeur dans l'évolution politique du pays » (Charles, 2007). Dans le même temps, le processus électoral participatif amène la création de partis politiques guinéens, qui très rapidement, marginalisent les succursales des partis métropolitains. La principale formation politique à émerger est alors le Parti Progressiste Guinéen, né en avril 1946, qui deviendra ensuite la section guinéenne du Rassemblement Démocratique Africain en mai 1947 puis le Parti Démocratique de Guinée en 1950. Entre 1946 et 1951 le PDG-RDA dénonce vivement les abus du colonialisme tout en cherchant à dépasser les clivages ethniques, alors pourtant sous-jacents dans les différentes formations politiques guinéennes. La virulence de ses critiques et sa capacité d'action syndicale, conséquence de son rapprochement avec l'USCG, inquiètent le pouvoir colonial sans que ce dernier puisse mettre un terme à ses activités. A partir de 1951 et ce jusqu'en 1957, un enchaînement d'échéances électorales françaises et guinéennes vont voir monter en puissance le PDG-RDA et Sékou Touré, qui dirige le parti à partir de 1953. Populaire, organisé, le PDG-RDA proteste notamment contre les lenteurs de l'adaptation du Code du Travail pour les colonies, contre les abus des chefs de canton et pour des pouvoirs élargis de l'assemblée guinéenne. Afin de soutenir ses revendications, le parti s'appuie largement sur le droit de grève, si bien que de nombreux débrayages se succèdent jusqu'à l'indépendance. Toujours dans les années 1950, le bouillonnement politique que connaît l'AOF s'accroît dès lors que le pouvoir métropolitain change son attitude d'hostilité systématique, en votant notamment la loi-cadre Defferre¹⁰⁵ de 1956 qui implique dans chaque territoire colonial l'élection d'un conseil de gouvernement aux pouvoirs élargis.

Les positions radicales de Sékou Touré, moteurs de la marche vers l'indépendance

Faisant suite à l'application de la loi Defferre, les premières élections de 1957, qui ont lieu dans un contexte tendu¹⁰⁶ propulsent le PDG-RDA à la tête de l'Assemblée Territoriale (plus de 90%

¹⁰⁵ La loi dite Loi-cadre Defferre est une loi adoptée le 23 juin 1956. Elle crée dans les territoires d'outre-mer des Conseils de gouvernement élus au suffrage universel, ce qui permet au pouvoir exécutif local d'être plus autonome vis-à-vis de la métropole (toutefois le mode de scrutin reste défavorable aux habitants locaux). Elle crée aussi le collège unique alors que jusque là les habitants étaient répartis en deux collèges selon leur statut civil (de droit commun ou de droit local). La loi cadre sera complétée par plusieurs décrets d'application concernant les territoires d'outre-mer. (Wikipédia, (page consultée le 18 mai 2007), [en ligne], http://fr.wikipedia.org/wiki/Loi-cadre_Defferre).

¹⁰⁶ Ces élections mettent un terme à une vague de violence qui fait plus d'un millions de morts entre 1954 et 1958, en raison de l'opposition entre le PDG-RDA et le Bloc Africain de Guinée, autre parti créé après la guerre ; le second est favorable à la chefferie alors que le premier y est opposé. Ces deux partis s'entendent au moins sur un point : ils sont tous deux des partisans de l'indépendance.

des sièges) et Sékou Touré comme vice-président du conseil de gouvernement. Celui-ci, très influent va désormais utiliser au maximum ses prérogatives et décréter d'importantes mesures. En quelques mois (mars 1957-septembre 1958) des réformes importantes, incluses dans le programme du PDG-RDA, sont appliquées : la plus conséquente est la suppression de la chefferie, institution du système colonial qui suscite les plus vives critiques et concentre les rancunes paysannes. Cette mesure implique en aval une réorganisation administrative du territoire en circonscriptions dirigées par un conseil élu, à la place de cercles dirigés par des chefs de cantons nommés. Mais « la loi-cadre n'est qu'une étape, non une fin en soi » (S. Touré [1957] cité par Camara [1976]) et début 1958 le PDG-RDA revendique l'autonomie totale dans le cadre fédéral.

Cette revendication radicale contraste avec les positions du fondateur du RDA, Félix Houphouët-Boigny. Mais à l'intérieur du RDA, un mouvement progressiste partisan de l'indépendance immédiate se démarque sous la houlette de Senghor et S. Touré (Camara, 1976). De son côté, la France connaît en 1958 une période de crise politique majeure qui voit le retour du Général De Gaulle à la tête du pays et la mise en place d'une nouvelle constitution. Revenant sur son idée de Communauté de territoires exposée en 1946 à Brazzaville, le nouveau président du Conseil propose une nouvelle Constitution française, où le chapitre des territoires d'outre mer, autrement dit des colonies, est traitée mais selon les thèses d'Houphouët-Boigny. Or le degré d'autonomie du territoire membre de la Communauté n'est pas celui que souhaitent les partisans de l'indépendance. De plus, la France pose alors ses conditions, en affirmant sa suprématie et son droit à définir seule sa Communauté : « cette Communauté, la France la propose ; personne n'est tenu d'y adhérer » (De Gaulle, 1958)¹⁰⁷. Sur la base de ce désaccord fondamental naît la crise politique entre la France et sa colonie guinéenne, qui de son côté, par la voix de Sékou Touré accepte la Communauté uniquement si celle-ci garantit « le droit à l'indépendance et à l'égalité juridique des peuples de se doter d'institutions de leur choix et d'exercer [...] leur pouvoir d'autodétermination et d'autogestion » (S. Touré, 1958)¹⁰⁸, ainsi que le « droit de divorce » en cas de divergences. A cette revendication, De Gaulle répond par le dilemme : fédération ou sécession avec toutes ses conséquences (Camara, 1976). Lors du référendum du 28 septembre 1958 sur l'adhésion à la Communauté, la population de la Guinée Française s'exprime finalement massivement pour l'indépendance en refusant à 95,2% la proposition de la France. « L'indépendance guinéenne est un fait acquis » (Risterucci [1958], cité par Camara [1976]) dès la déclaration du 2 octobre 1958, alors que l'ensemble des autres anciennes colonies de l'AOF adhèrent à la Communauté française.

¹⁰⁷ Extrait du discours prononcé par le Général De Gaulle à Conakry le 25 août 1958 devant l'Assemblée territoriale.

¹⁰⁸ Extrait du discours prononcé par Sékou Touré à Conakry le 25 août 1958 devant l'Assemblée territoriale.

Le « non » à De Gaulle : le début de l'isolement régional malgré l'indépendance

En accédant à son indépendance, la Guinée, territoire colonial, devient Etat avec une population guinéenne et un territoire guinéen. Ce nouveau cadre de référence social, politique et spatial est en 1958, l'aboutissement d'un processus. La période de l'après-guerre représente une phase importante dans la construction de la nation guinéenne et de l'identité de son peuple. Alors qu'avant 1945 le pays était occupé et exploité par le colonisateur français et les populations bâillonnées, la poussée des revendications politiques qui suit cette période leur a permis de se regrouper sous diverses formes d'associations. Même si l'appartenance ethnogéographique prédomine alors dans les regroupements, comme le montre l'exemple l'Union de la Basse-Côte, progressivement des revendications communes à toutes les parties émergent. La place politique que prend le PDG-RDA dans les années 1950 montre bien que des clivages sont, certes superficiellement et temporairement, gommés au profit d'un objectif politique, économique et social commun, celui de l'indépendance. Après deux générations d'occupation coloniale, l'idée d'une nation guinéenne a germé puis grandit sur le terreau de la colonisation. Cette montée en puissance s'achève par une apothéose lors du refus fait à la France d'adhérer à sa Communauté.

L'autonomie politique, économique et sociale de la Guinée constitue également, dès 1958, une rupture spatiale. A partir de 1958, le territoire guinéen n'est plus rattaché à l'ensemble supra-territorial de l'AOF, auquel elle appartenait depuis 1904. Le tracé des limites territoriales, qui paraissait auparavant peu contraignant d'un point de vue administratif et économique, démontre son inadéquation aux réalités sociales et géographiques¹⁰⁹. Même si ces frontières restent relativement perméables aux mobilités et aux échanges après l'indépendance, elles n'en demeurent pas moins arbitraires et artificielles. Ainsi des populations d'origines et d'identités diverses deviennent avec l'indépendance les citoyens d'un pays à l'identité et à l'unité nationale encore fragiles. De même, il s'ensuit la rupture annoncée des relations entre la Guinée et la France¹¹⁰, « conséquence » de sa non-adhésion.

¹⁰⁹ « Ainsi Toma et Guerzé se trouvent répartis de part et d'autre de la frontière avec le Libéria, Kouranko et Dialonké connaissent la même situation par rapport à la Sierra-Léone ainsi que les Malinké de la région de Siguiri avec le Mali ou encore les Bassari avec le Sénégal et la Guinée Portugaise » (Charles, 2007)

¹¹⁰ « De ce fait la Guinée ne peut plus recevoir normalement le concours ni de l'administration de l'Etat français, ni de crédits d'équipement ; de ce fait, les responsabilités assumées par l'Etat français doivent être profondément révisées. [...] De même, la suppression des opérations d'équipement ne permettra aucune initiative nouvelle ». Il s'agit d'un extrait de la note, sans en-tête et non signée remise aux nouvelles autorités guinéennes le 29 septembre 1958, le lendemain du référendum, par le représentant de la France (Camara, 1976). Le ton sec et l'absence de protocole témoigne du climat de rupture et de la crise diplomatique entre les deux pays.

2.4.1.2 La rupture des liens avec la France et les débuts de la République de Guinée : l'établissement de nouveaux réseaux

L'indépendance guinéenne, un enjeu à plusieurs échelles

La volonté d'indépendance guinéenne est considérée par le Général De Gaulle comme une « sécession ». Jusqu'en 1975, les relations entre les deux pays seront distantes et les tentatives de rapprochement ou de normalisation entachées de « malentendus » et de « frictions », dont les germes sont contenus dans les circonstances même de l'indépendance de la Guinée (Suret-Canale, 1971). Durant ces années de relations ambiguës et méfiantes (Charles, 2007), d'un côté l'ancienne métropole n'entrevoit la normalisation que sous la forme d'un alignement des relations sur celles qu'elle entretient avec les Etats africains de la « Communauté », de l'autre le nouvel Etat indépendant considère ce type de relations comme néocoloniales, ultime tentative pour maintenir la permanence de l'Empire (Suret-Canale, 1971). De telles péripéties ont des répercussions considérables sur le commerce extérieur entre les deux pays et obligatoirement, la Guinée se trouve obligée de mener une politique d'ouverture sur de nouveaux partenariats. Bien qu'à l'image d'autres pays fraîchement indépendants, le fait même de l'indépendance soit un facteur de diversification des relations extérieures, « des anciennes colonies d'Afrique Noire [...], c'est la Guinée qui a rompu le plus totalement avec les structures anciennes » (Suret Canale, 1971) ; Dans le même sens, pour Charles (2007), « il est peu d'exemples d'un tel changement dans l'histoire de la décolonisation ». Alors qu'entre 1958 et 1960, la part des importations françaises chute de 70% à 30 %, en mars 1960 la Guinée sort de la zone franc en créant sa propre monnaie, le franc guinéen, créant un « lourd contentieux » et un véritable ostracisme tragique à son égard (Lewin [2002], Ruë [1998]).

Au lendemain de l'indépendance, la Guinée se retrouve donc confrontée à un contexte difficile, devant mener de front la consolidation économique et sociale intérieure et devant renouveler ses réseaux politiques et économiques extérieurs. A travers le programme du PDG, la ligne d'action de la Guinée était déjà fixée bien avant l'indépendance : la décolonisation intégrale de toutes les structures du pays, puis la construction d'une société socialiste par la transformation radicale tant des structures économiques et sociales que des comportements et des mentalités, sous la conduite du « responsable suprême de la Révolution », Ahmed Sékou Touré (Charles, 2007). A l'intérieur, ce dernier veut ainsi créer une nation guinéenne, exempte de ses clivages ethniques, une société « non capitaliste » qui donne le pouvoir au peuple. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, Sékou Touré développe une idéologie totalitaire basée sur la mobilisation permanente des individus, des groupes et des classes, véhiculée par une propagande efficace. Egalement, il s'appuie sur une « partitocratie » poussée en supprimant toute distinction, même formelle, entre le parti et l'Etat (Charles, 2007) : « il est peu de pays où l'imbrication entre le parti et l'Etat ait été poussée aussi loin que dans la Guinée de Sékou Touré » (Lewin, 2002). A l'extérieur, il recherche l'unité et

l'indépendance africaine par la pratique du « neutralisme positif¹¹¹ », tout en essayant de ménager ses nouveaux partenaires économiques, encore indispensables pour la réalisation de son projet de nation guinéenne.

Une volonté d'émancipation nationale et de reconnaissance internationale et régionale

Pour contourner la rupture presque totale des relations économiques et diplomatiques avec la France, la Guinée se tourne vers de nouveaux partenaires. Dès fin 1958, les pays socialistes comblent le vide diplomatique ; faisant suite à la rapide reconnaissance de la souveraineté de l'Etat guinéen, leur appui, même s'il ne peut pas suppléer totalement à la restriction des échanges avec la France, apporte une réponse aux pressions économiques (Suret-Canale, 1971). La Guinée noue ainsi d'étroites relations économiques et culturelles tout d'abord avec la RDA (Allemagne de l'Est), la Tchécoslovaquie, l'URSS, puis avec la Chine et Cuba. Dès 1961, la part des pays socialistes dans la balance commerciale représente 33% des importations et 23% des exportations (Suret-Canale, 1971). De l'autre côté, après une période prudente d'expectative, les pays capitalistes finissent par reconnaître la Guinée, et passent à l'offensive économique dès 1961, les Etats-Unis en tête, suivis par la RFA et dans une moindre mesure la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Grande-Bretagne ; notons par ailleurs que les relations économiques avec la France, même diminuées et aléatoires, se maintiennent durant le régime de Sékou Touré.

En Afrique de l'Ouest, les relations de la Guinée avec ses voisins sont, au début, particulièrement tendues notamment en raison des divergences au sein du RDA et des orientations qui en découlent au niveau de l'organisation des territoires des anciennes colonies. En effet, Sékou Touré est particulièrement critique vis-à-vis de ses voisins¹¹² sénégalais et ivoiriens au sujet de leurs choix d'adhérer à la « Communauté » de la France. Le grand déblocage avec ces deux voisins n'a lieu qu'en 1978, longtemps hypothéqué par des problèmes de réfugiés politiques. S'affichant comme le promoteur de l'unité africaine, Sékou Touré fonde l'OUA en 1963, aux côtés du Mali et du Ghana qui ont également choisi la voie de la révolution socialiste : c'est alors l'Afrique « révolutionnaire » en opposition à l'Afrique « réformiste » (Charles, 2007). A l'échelle de la sous-région, la Guinée multiplie les contacts, les médiations et les coopérations, avec les pays socialistes mais aussi avec ses voisins directs, la Sierra-Léone et la Guinée-Bissau. Malgré l'existence de ces liens diplomatiques, les échanges économiques avec les voisins Ouest-africains demeurent relativement faibles : moins de 10% de la balance commerciale¹¹³.

¹¹¹ Nous développerons cette notion ultérieurement.

¹¹² C'est même, d'après Camara (1976), l'attitude agressive de son gouvernement à l'égard des Etats membres de la « Communauté » qui particularise son désaccord avec la France à partir de fin 1958.

¹¹³ Il est probable que la mesure des échanges entre la Guinée et ses voisins, notamment directs, sous estime leur réelle portée : le commerce transfrontalier et la contrebande sont des flux difficilement mesurables et contrôlables en raison de leur multiplicité et de l'importance des zones de contact entre les territoires.

2.4.1.3 Une politique extérieure ambigüe : les relations complexes et chaotiques entre la Guinée et ses partenaires

Le « neutralisme touréen » pour défendre la souveraineté nationale

Le « neutralisme touréen » ou « neutralisme positif », guide également les relations extérieures de la Guinée et met ainsi en évidence un tableau atypique des partenaires économiques et politiques internationaux : pays occidentaux capitalistes, pays socialistes, pays frontaliers ou voisins. Cette politique d'ouverture s'étend aussi à des pays (symboliquement) représentatifs de la scène politique internationale comme Israël et les Etats arabes ou de la population immigrée en Guinée, à l'image du Liban. Au final, cette politique d'ouverture se fonde sur deux principes : la défense de la souveraineté, avec le refus d'ingérence, et la nécessité, ici économique, d'accepter tous les soutiens. En définitive, « être traitée en égale » apparaît comme la volonté qui commande le comportement de la Guinée dans sa politique extérieure. Pour cette raison, dès qu'une situation d'ingérence intérieure apparaît dans ses rapports avec un pays partenaire, la Guinée change brusquement les termes de ses relations. Entre 1958 et 1984, on ne compte plus les nombreuses crises politiques : en 1961 avec l'URSS, en 1966 avec les Etats-Unis, en 1965 avec la France, de 1963 à 1971 avec la RFA, etc. A ce jeu, pour des raisons de sympathie politique, les relations avec les pays socialistes sont bien moins chaotiques qu'avec les pays occidentaux capitalistes, partenaires plus interventionnistes. Au final, pour beaucoup d'observateurs la politique extérieure de la Guinée apparaît alors comme déconcertante, mais ce jeune et petit pays, qui a l'ambition de jouer un rôle continental et qui est confronté à d'importantes puissances régionales et internationales, se trouve régulièrement placé dans une position difficile, obligé de se maintenir dans une situation d'équilibre constamment compromise. L'illogisme apparent des brusques « tournants » de sa politique extérieure, trouve en définitive dans cette position sa propre logique (Suret-Canale, 1971).

Une stratégie rendue possible grâce au potentiel économique de la Guinée

Alors que la France prédisait une déliquescence rapide du nouveau régime (Camara, 1976), la Guinée passe l'épreuve de l'indépendance avec succès (Suret-Canale, 1971) et notamment grâce à ses nouveaux partenaires économiques socialistes, sensibles à la voie du développement « non capitaliste » et révolutionnaire voulue par Sékou Touré. Pour autant, la Guinée ne devient pas l'une des contrées stratégiques de la guerre froide, alors omniprésente dans les rapports entre nations : ni « la main de Moscou » des états socialistes, ni les états capitalistes qui leur emboîtèrent le pas ne purent véritablement compromettre la volonté d'indépendance de Sékou Touré. Souvent désignée comme satellite des puissances communistes, la Guinée est en fait membre du mouvement des

« non-alignés¹¹⁴ ». La variété et la quantité des ressources du sous-sol guinéen, arguments de poids, ont obligé les nouveaux partenaires à négocier avec « le chef suprême de la révolution » les termes de leur coopération.

Dans ses relations extérieures, la Guinée joue donc la carte d'une large ouverture, incontournable d'un point de vue économique, stratégique d'un point de vue politique en période de guerre froide. Ainsi, entre 1958 et 1984, les pays socialistes soutiennent la Guinée à la hauteur de 440 millions de dollars alors que le même temps les Etats-Unis lui versent une aide de 145 millions ; évidemment, durant cette période les Etats capitalistes et socialistes accompagnent le développement minier de ce pays aux ressources naturelles attractives, sur lesquelles la France avait fondé tous ses espoirs d'industrialisation coloniale (Ruë, 1998).

A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest la Guinée adopte une position ambiguë, entre l'ouverture, promotionnaire de l'indépendance et de l'unité africaine et la fermeture, notamment avec certains de ces voisins directs. La première est illustrée par le rôle actif que joue la Guinée dans le sens de l'unité africaine, comme membre fondateur et dans celui du soutien aux mouvements de décolonisation, comme en Guinée-Bissau. La deuxième n'est que relative puisqu'elle ne concerne que ses voisins sénégalais et ivoiriens jusqu'en 1978, mais elle est significative, voire symbolique, au regard des relations qu'entretenaient ces territoires durant la colonisation ainsi que leur unité politique au sein du RDA dans les années précédant l'indépendance. Il apparaît que dans la sous-région, les positions de la Guinée de Sékou Touré ont été changeantes et souvent même isolées, à l'image de ses orientations intercontinentales. Ce n'est que dans les années 1970 que la Guinée sort de son isolement diplomatique et acquière une meilleure reconnaissance politique en Afrique de l'Ouest, grâce à l'engagement de relations avec ses pays voisins, devenus alors indépendants.

La situation ambivalente du territoire guinéen dans le monde et en Afrique de l'Ouest

Pour J. Suret-Canale, (1971), « l'éventail plus ou moins ouvert des relations établies tant avec les pays du Tiers-Monde que de l'Est socialiste, le choix des interlocuteurs, a pu varier assez largement, sans correspondre toujours nécessairement avec des orientations correspondantes en matière de politique intérieure. ». « La Guinée sans la France » (Camara, 1976) connaît sous Sékou Touré une période de changements à l'échelle internationale et régionale, par des positionnements opportunistes et stratégiques contingents, parfois contradictoires. Portée par la volonté

¹¹⁴ Mouvement des non-alignés (en anglais NAM, *Non-Aligned Movement*) est une organisation internationale regroupant 114 États en 2006, qui se définissent comme n'étant alignés ni avec, ni contre aucune grande puissance mondiale. Le but de l'organisation tel que défini dans la « Déclaration de la Havane » de 1979 est d'assurer : « l'indépendance nationale, la souveraineté, l'intégrité territoriale et la sécurité des pays non alignés dans leur lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, la ségrégation, le racisme, le sionisme, et toute forme d'agression étrangère, d'occupation, de domination, d'interférence ou d'hégémonie de la part de grandes puissances ou de blocs politiques » (Wikipédia. (page consultée le 20 juin 2007). Site de Wikipédia, [en ligne] Adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_des_non-align%C3%A9s).

d'indépendance de la politique extérieure de Sékou Touré et par des intérêts économiques tant guinéens qu'extérieurs, la Guinée affiche de nouveaux réseaux de partenaires, atypiques et diversifiés, dès le milieu des années 1960.

Cette ouverture économique modifie la situation géographique qu'occupait le territoire guinéen vis-à-vis de la France, pour laquelle il était une périphérie intégrée et exploitée. L'indépendance, la construction de nouveaux réseaux et la révolution socialiste posent les bases d'une nouvelle période historique et d'une nouvelle situation géographique pour le peuple guinéen. Grâce à son ouverture internationale et la diversification de ses partenaires, la Guinée existe dorénavant comme nation souveraine sur son territoire. Pourtant, sa situation géographique au niveau mondial reste celle d'une périphérie intégrée. Certes les termes de l'exploitation ont changé mais le centre y investit les capitaux, dont manque ce jeune pays, en retour de matières premières nécessaires à son propre développement, qui reste la finalité.

En Afrique de l'Ouest, la Guinée occupe une situation géographique différente marquée par une tendance à la fermeture. D'une manière générale, ses visions indépendantistes et unitaires font plutôt de la Guinée tantôt un isolat, replié sur les alliances socialistes du Mali et du Ghana, même si elle représente parfois un centre, moteur de changements régionaux et africains¹¹⁵.

A l'échelle du territoire de l'Etat guinéen, l'indépendance du pays et la Première République sont à l'origine de changements profonds à tous les niveaux, tant politiques et économiques que sociaux et spatiaux. La politique intérieure de Sékou Touré est à l'image de ses stratégies internationales : révolutionnaire, instable et autoritaire.

¹¹⁵ Notamment dans le cadre de l'OUA.

2.4.2 Un espoir converti en échec : les dérapages de la Révolution et le décollage raté de la Guinée

2.4.2.1 La Guinée de Sékou Touré, un régime populaire et révolutionnaire mais aussi autoritaire et centralisé

Le populisme totalitaire de Sékou Touré

Les nouveaux dirigeants de la Guinée doivent prioritairement mettre en œuvre l'administration du nouveau territoire et de ses citoyens, gérer l'économie et organiser la vie politique et sociale du pays; en d'autres termes, Sékou Touré et le PDG doivent en premier lieu diriger un jeune pays, inexpérimenté dans de nombreux domaines suite à plusieurs décennies d'administration coloniale centralisée et exogène.

Sous la direction du « Responsable suprême de la Révolution », l'idéologie qui guide les transformations du pays devient rapidement un instrument tentaculaire et autoritaire¹¹⁶ : elle concerne tous les individus, tous leurs groupes sociaux, toutes leurs activités, tous leurs territoires, afin de créer une nation guinéenne unie au-delà des clivages ethniques et fondée sur des valeurs culturelles africaines authentiques. Le PDG devient l'instrument de diffusion de cette idéologie et de structuration économique, politique, sociale et spatiale de la Révolution guinéenne. L'idéologie qui sous tend le programme du Parti-Etat pour la Guinée est largement développé dans les écrits de Sékou Touré¹¹⁷ et devient par décret en 1972, sa « compétence exclusive ». Bien qu'il en emprunte le champ lexical, Sékou Touré ne se réclame pourtant pas du socialisme à la soviétique ou à la cubaine ; « formé à la triple école de l'Afrique, de l'Occident et du socialisme marxiste, l'idéologie du socialisme touréen tend vers la métamorphose des rapports humains » (Rivière, 1971), idéologie tournée vers l'avenir que le même auteur qualifie, en raison de sa « dégénérescence mystificatrice », d'utopiste. Par son discours populiste, Sékou Touré véhicule des idées-forces plutôt que la théorie marxiste¹¹⁸ et offre à ses auditeurs un syncrétisme parfois déroutant, préférant par exemple la voie « non capitaliste¹¹⁹ » plutôt que « socialiste ».

La première constitution guinéenne du 10 novembre 1958, rédigée en 10 jours seulement, assoit le pouvoir du président Sékou Touré : « Les rédacteurs de la première constitution guinéenne

¹¹⁶ « En s'exprimant en fonction de l'idéologie sur l'ensemble des questions qui concernant l'homme et la société (y compris la religion) et en indiquant les solutions qui devaient ensuite être mises en œuvre par le gouvernement, le PDG était certainement par définition un parti totalitaire » (Lewin, 2002)

¹¹⁷ Touré, A.S., L'action politique du Parti Démocratique de Guinée. 30 vol., 1958-1983.

¹¹⁸ L'idéologie de Sékou Touré « [...] se définit moins comme un système logique de conception du monde et du devenir humain que comme un ensemble d'idées-forces justificatrices d'une option mentale et animatrices d'une transmutation sociale » (Rivière, 1971)

¹¹⁹ Par exemple, il retient la méthode dialectique tout en rejetant le matérialisme athée lorsqu'il parle de développement économique pour la Guinée.

empruntèrent au système américain tout ce qui concentrait le pouvoir dans les mains du président, tout en ignorant les contrôles et équilibres conçus théoriquement pour empêcher un régime fort de devenir une dictature. » (Charles, 1965). Comprenant 53 articles répartis en douze sections, cette constitution reste « remarquablement succincte » (Rivière, 1971) et fait de l'ancienne colonie une « république démocratique, laïque et sociale » basée sur les principes de base du « Gouvernement par, de, et pour le peuple » et de « l'égalité et la solidarité de tous les nationaux sans distinction de race, sexe ou de religion ». Par ces principes elle affirme l'adhésion de la Guinée à la Charte des Nations Unies et à la déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Mais derrière la proclamation de ces grands principes, la république et l'Etat sont vite réduits au seul pouvoir exécutif. Le régime alors mis en place avec cette première constitution va évoluer progressivement vers une république populaire révolutionnaire où les structures partisans et étatiques sont désormais fusionnées. « Il est peu de pays où l'imbrication entre le parti et l'Etat ait été poussée aussi loin [...], au point que le PDG était qualifié de Parti-Etat » (Lewin, 2002) : « le Parti-Etat, c'est la fusion de l'Etat, instrument technique du Peuple et du Parti, instrument politique du Peuple [...] » (Touré, 1976). Charles (2007) souligne qu'à l'image des régimes communistes, le principe organisationnel fondamental est « le centralisme démocratique », avec l'élection des responsables, une discipline rigoureuse et la subordination de la minorité à la majorité. Cette tendance s'affirme à partir du 2 août 1968, jour où Sékou Touré déclare la « Révolution culturelle socialiste » en Guinée.

La réorganisation du territoire guinéen par la « Révolution culturelle socialiste »

Ainsi, profitant du vide constitutionnel, la perspective d'une révolution culturelle façonne les structures administratives et politiques du pays qui s'organisent autour du Parti-Etat. « La Guinée était à l'époque divisée administrativement en sept Commissariats Généraux de la Révolution, sortes de super-régions elles-mêmes divisées en 33 Régions administratives, à la tête desquelles se trouvaient des Gouverneurs nommés. Il y avait ensuite 320 arrondissements administrés par des Commandants d'arrondissement, eux aussi nommés, et enfin les 2500 Pouvoirs Révolutionnaires Locaux (PRL) qui constituaient la structure territoriale de base, [...] dirigés par un Maire élu. » (Lewin, 2005). Les PRL disposent, en théorie, de tous les pouvoirs en matière politique, administrative, économique, domaniale, socioculturelle et de défense. Parallèlement, la structuration du Parti est calquée sur cette organisation territoriale et les responsabilités du pouvoir sont partagées à tous les niveaux, répartis dans un échafaudage institutionnel pyramidal. Ainsi, les organismes de base du Parti sont, au niveau des PRL, les Comités de base, au niveau de l'arrondissement les Sections et au niveau des Régions administratives les Fédérations. A chaque étage de la pyramide existent des instances de décision qui en constituent le Parlement et qui doivent se réunir régulièrement (Charles, 2007) ; de même chaque niveau dispose d'organismes dirigeants exécutifs, chargé d'appliquer la politique nationale et d'assurer le bon fonctionnement des services déconcentrés. Au sommet de cette pyramide, au niveau national, deux instances, le Congrès National, épaulé par le Conseil National de la Révolution, constituent les organes décisionnels du Parti. Le pouvoir Révolutionnaire

central, ou exécutif national, comprend le Président de la République, le bureau politique du Parti et le Gouvernement. La première constitution fait ainsi du président de la République, également Secrétaire Général du Parti et Responsable Suprême de la Révolution, le détenteur exclusif du pouvoir exécutif puisque le bureau politique « assiste » le président et que le gouvernement est formé de ministres nommés par lui et responsables devant lui (Charles, 2005). A ce niveau de gouvernance, l'Assemblée Nationale n'occupe alors qu'un rôle consultatif. Dans un système économique et social largement étatisé, la principale prérogative du président devient la nomination, car même si à tous les niveaux de l'échelle politique et administrative les élections sont des gestes rituels de la vie politique, les postes clés du régime, civils ou militaires, restent sujets à l'approbation du Chef du Parti-Etat. La concentration du pouvoir dans les mains de Sékou Touré est alors totale.

L'intransigeance de l'embrigadement révolutionnaire des populations guinéennes

« Le contrôle politique doit s'étendre à tout le monde, sans exception » (Touré, 1976). Poussée par une idéologie révolutionnaire totalitaire, dirigée fermement par un homme aux pouvoirs étendus, la société guinéenne se retrouve progressivement encadrée par le Parti-Etat dans chacun de ses actes quotidiens. Ainsi, trois mouvements spécifiques, intégrés au Parti malgré leurs propres instances de direction, symbolisent cet encadrement : la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG), représentée dans chaque entreprise ou comité de production, la Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine (JRDA), œuvrant au sein des écoles, des entreprises, des équipes sportives ou encore l'Union Révolutionnaire des Femmes de Guinée (URFG) qui mène alors des actions systématiques de promotion féminine. Chacun de ces mouvements institutionnels est représenté à chaque échelon du Parti-Etat. Enfin, nous pouvons également évoquer les Comités d'Unité de Production, qui dans chaque entreprise, chaque société, chaque service, en assure le contrôle politique au nom du Parti ; dans l'armée il existe même des Comités d'Unité Militaire (CUM) et dans les écoles des Centres d'Education Révolutionnaire (CER). Omniprésent à travers ces différents organismes, le Parti-Etat, semble alors contrôler la société guinéenne. Malgré cet encadrement poussé des citoyens, certaines revendications ont échappé aux canaux de transmission du parti, comme en 1977 où les manifestations de femmes et de commerçantes amenèrent Sékou Touré à supprimer la police économique, alors corrompue et répressive. Le système administratif et politique révolutionnaire mis en place a eu sur la société des effets désastreux sur lesquels nous reviendrons : émigration, fraude, corruption etc.

Bien qu'accessible et ouvert au dialogue, Sékou Touré reste cependant intransigeant en ce qui concerne les grands principes révolutionnaires (Lewin, 2005) : « tous ceux qui s'écartent tant soit peu de la ligne politique du moment peuvent-être qualifiés, à tort ou à raison, « d'ennemis de la Révolution » » (Charles, 2007) : « il faut croiser le fer avec tous ceux qui veulent porter atteinte aux valeurs populaires, même à l'égard de son frère, de son père, de son époux, de son épouse, de son ami, à l'égard de qui que ce soit » (Touré, 1972). Derrière le masque de l'idéologie révolutionnaire se

cache une répression dictatoriale, plus ou moins affichée. Dans un tel contexte, la corruption, l'abus de pouvoir et les règlements de compte instaurent progressivement un climat de terreur favorable au maintien du pouvoir en place : la torture est pratique courante¹²⁰, la délation est érigée en système pour le maintien au pouvoir d'un petit noyau de dirigeants, au mépris le plus total des droits de la personne humaine. Entre 1958 et 1984, une quinzaine de complots, dont certains réels¹²¹, sont dénoncés et amènent de nombreux faux procès, des exécutions publiques¹²² dont « le caractère impitoyable et inhumain marque désormais le régime d'une tare indélébile¹²³ » (Charles, 2007). La purge des « contre-révolutionnaires » touche toutes les catégories sociales dans un amalgame nourri des haines personnelles : ministres, archevêques, officiers, hauts-fonctionnaires, commerçants, paysans, étrangers, etc. Et alors que des voix s'élèvent à l'époque pour dénoncer cette dérive sécuritaire et paranoïaque, notamment par le biais des guinéens réfugiés à l'extérieur, Sékou Touré arrive tout de même à maintenir un certain secret sur les massacres de répression.

Un réel espoir populaire dans la Révolution : l'exemple de la politique culturelle

Malgré le caractère totalitaire du régime, il n'est pas rare de rencontrer encore de nos jours des nostalgiques de cette période. De nombreux citoyens ont véritablement espéré de la Révolution guinéenne. « L'une des formes les plus réussies de l'instrumentalisation de la sensibilité populaire en faveur du régime était l'appui constant donné à la vie culturelle » (Lewin, 2005) : « sous la Première République [...], l'instrumentalisation massive et systématique de la culture, et surtout de la musique, contribue activement à la construction physique et mentale de la jeune république, permet le contrôle des esprits et la diffusion de l'idéologie révolutionnaire » (Colomer, 2005). L'exemple de la culture musicale illustre particulièrement bien la manière dont la centralisation politique et l'encadrement social ont contribué à construire une identité guinéenne et à façonner un territoire national, ainsi qu'à renforcer le prestige de la Guinée à l'international. Pour Colomer (2005), l'art et la musique, piliers de la révolution, deviennent des outils de contrôle du territoire national et de la recomposition des territoires au sein du jeune Etat guinéen. La politique culturelle fonctionne ainsi selon ces principes¹²⁴ : « à chaque échelon du maillage administratif, des bureaux du parti accueillent une formation artistique obligatoire. [...] Régulièrement des rencontres entre les groupes artistiques y sont organisées dans le cadre de compétitions nationales ». Le même auteur considère que la

¹²⁰ Notamment dans le sinistre camp Boiro de Conakry, où était pratiquée la « diète noire » (privation d'eau et de nourriture).

¹²¹ Le « complot des commerçants » de 1965 ou encore la tentative de coup d'Etat de 1971.

¹²² Le 25 janvier 1971, au Pont du 8 Novembre de Conakry, Ousmane Baldet, alors ministre des finances, Barry III, rival politique rallié et secrétaire d'Etat, Magassouba Moriba, ministre délégué et Keita Kara Soufiana, commissaire de police, sont pendus publiquement en présence de Sékou Touré et de Lansana Conté, alors lieutenant de l'armée.

¹²³ A. Doré (1986) souligne qu'« à consulter les listes de toutes les personnes arrêtées en Guinée depuis 1960 et de toutes celles qui sont mortes du fait d'incarcération on mesure que ni le stalinisme, ni le nazisme hitlérien, ni le fascisme mussolinien n'ont proportionnellement au nombre d'habitants concernés autant de victimes dans l'encadrement sociopolitique de ces pays »

¹²⁴ Nous savons déjà que l'initiative de la politique de la révolution est centralisée par le Chef suprême de la Révolution, qu'elle émane de la capitale Conakry et qu'elle fonctionne d'après une structure pyramidale basée sur la structure du Parti-Etat.

politique culturelle de la Révolution a contribué à asseoir le pouvoir du Parti-Etat dans les localités, sur l'ensemble du territoire national et qu'au moyen des grandes compétitions, elle a renforcé la hiérarchie entre les espaces ruraux, les capitales régionales et Conakry. En favorisant et en structurant la politique culturelle musicale, Sékou Touré valorise non seulement le patrimoine culturel existant mais il transforme aussi les artistes en véritables ambassadeurs de leur localité, favorisant ainsi les remontées d'informations, et parfois, pour les meilleurs, de la nation guinéenne à l'international ; comme le précise Colomer, tout cela sur un fond idéologique visant à exalter les principes de la Révolution¹²⁵. Cette politique culturelle musicale, grâce à un double mouvement centrifuge et centripète, a permis l'exportation à l'étranger d'une image positive, la création d'une identité nationale et le contrôle des masses, enjeu majeur pour la pouvoir et sa pérennité.

De 1958, alors proclamée république « laïque, démocratique et sociale », en passant par 1968, alors annoncée comme république « révolutionnaire socialiste » à 1978 où elle devient une « démocratie populaire avancée », la Guinée construit progressivement son identité politique. Les années de la révolution socialiste guinéenne sont ainsi marquées par un repli de la société entière sur elle-même, tendance qui contraste avec la politique extérieure plutôt orientée vers l'ouverture. Les conséquences socio-économiques de ce système institutionnel et politique révèlent de nombreuses impasses.

2.4.2.2 De la révolution politique et sociale à la révolution économique : le même constat d'échec.

L'inefficacité d'un système économique collectivisé, planifié et financièrement fragile

La géographie a donné à la Guinée un sol et un sous-sol d'une grande richesse et un potentiel humain remarquable ; l'époque coloniale avait vu s'amorcer la mise en valeur de ces ressources et, dès les années 50, l'avenir s'annonçait plein de promesses, car ce pays était considéré, tant sur le plan agricole que sur le plan minier, comme celui de l'Afrique Occidentale dont le développement était le mieux assuré. Un quart de siècle plus tard, la Guinée figure encore sur la liste, dressée par l'ONU, des 36 pays les moins avancés et les anciens dirigeants, Sékou Touré en tête, ne peuvent dissimuler le retard et les échecs.

(Lewin, 1984)

¹²⁵ Le dirigisme des autorités s'imisce dans la conception même des répertoires. Les thèmes devaient être plus ou moins révolutionnaires ou « progressistes », mais ils étaient, le plus souvent, intelligemment adaptés d'anciens thèmes traditionnels (Colomer, 2005 ; Lewin, 2005).

Un jeu d' « apprentis sorciers » de l'économie

Aux lendemains d'une l'indépendance douloureusement acquise, les dirigeants de la Première République doivent également mettre sur pieds une économie nationale. Comme le souligne A. Lewin, à la mort du Chef Suprême de la Révolution 26 années plus tard, le bilan est loin des objectifs initiaux. B. Charles (2007) ajoute que « si dans le domaine politique les excès et les abus retiennent surtout l'attention au détriment d'éléments positifs, dans le domaine économique ce sont les contre-performances en regard des potentialités. »

Si, au niveau politique et administratif nous avons mentionné le manque d'expérience des cadres, des agents et des techniciens guinéens, le même constat peut être formulé pour le secteur économique. Le retrait total de l'ancienne colonie française pèse, là encore, de tout son poids sur l'amorce de l'économie nationale : rapatriement des ressortissants, retrait des crédits, arrêt des études et des aménagements en cours, etc. Puis, dans un contexte d'urgence lié à l'indépendance, en s'appuyant sur ses nouveaux partenaires extérieurs et suivant une pensée socialiste clairement préconfigurée dans celle du PDG, « le gouvernement guinéen prend rapidement des mesures radicales de socialisation, de collectivisation, de nationalisation et d'étatisation de l'économie » (Lewin, 1984). Ce vaste mouvement concerne, peu ou prou, tous les secteurs de l'économie, soit sous la forme d'entreprises nationales ou de sociétés mixtes, soit sous la forme de petites entreprises privées sous contrôle indirect de l'Etat : dans le secteur agricole se développent des formes collectives de production au niveau des PRL, dans le secteur minier sont créés des sociétés mixtes comme la Compagnie des Bauxites de Guinée de Kamsar, ou encore dans le secteur du commerce de gros et de détail, l'Etat établit son monopole, sur le commerce extérieur et intérieur en créant des Comptoirs Guinéens du Commerce, gestionnaires de chaînes de magasins d'Etat présents à chaque échelle de l'organisation territoriale du pays.

Une planification au « coup par coup »

Pour ce faire, le régime guinéen s'appuie notamment sur son appareil administratif, sur la structuration du territoire national par le Parti-Etat, ainsi que sur un vaste programme de planification¹²⁶, dispositif censé amener la Guinée sur une voie de « développement non-capitaliste ». D'après O. Dore, la planification devait permettre d'une part un meilleur équilibre des secteurs économiques orientés vers la satisfaction des besoins nationaux, d'autre part la maîtrise des instruments de gestion économique mis en place par le nouveau régime. La Guinée révolutionnaire connaît ainsi, entre 1960 et 1984, quatre plans successifs.

¹²⁶ « Le plan est, au sens général, une représentation schématique d'une chose à faire ou l'ensemble des dispositions arrêtées pour l'exécution d'un projet. En économie, le mot a d'abord désigné un ensemble cohérent d'objectifs particuliers et de moyens pour les réaliser, le plan ayant pour but d'organiser, en fonction des objectifs le plus rationnellement et le plus économiquement possible, les moyens. » (Dore, 1985)

Les deux premiers, l'un triennal (1960-1963), l'autre septennal (1964-1971), ont pour objectif global de créer les bases de l'indépendance économique en développant les infrastructures administratives et de transport, en augmentant et en diversifiant la production agricole, en créant une industrie nationale et en développant les infrastructures sanitaires et scolaires (annexe 4). Hélas, l'inexpérience guinéenne en matière de gestion économique, notamment dans les phases d'élaboration, de hiérarchisation, d'harmonisation et de coordination des actions, ainsi qu'en matière de gestion et de contrôle, est un important facteur de leur échec et de la dégradation progressive de la situation économique du pays : « sans que jamais pourtant le peuple ne connaisse la disette, les étals de magasins et des marchés sont pauvrement garnis, la plupart des produits de consommation manquent, les circuits de commercialisation des sociétés d'Etat sont inefficaces et les moyens de transport très insuffisants, la fraude fleurit avec les rares marchandises importées par l'Etat et le trafic s'intensifie aux frontières [...] ; le troc et l'autosubsistance s'installent » (Lewin, 1984).

Les deux plans quinquennaux (1973-1978 et 1981-1985) suivants sont orientés vers l'autosuffisance alimentaire et cherchent à favoriser le développement du monde rural et la transformation de ses productions. Ils sont mis en œuvre alors que la situation économique est déjà dégradée et qu'elle devient même difficile à partir de 1975. Dans ce contexte, l'échec de ces plans est dû au manque d'approvisionnement en produits importés de construction et d'équipement technique, de matières premières, d'énergie. Alors que la déliquescence administrative devient plus liée à la corruption qu'à l'inexpérience et que la gestion économique se rapproche plus de l'improvisation, la mort de Sékou Touré et le changement de régime en 1984 viennent mettre un terme au dernier plan, qui restera inachevé.

L'errance monétaire

Témoignage de la fragilité de ce système, la monnaie guinéenne a connu d'énormes difficultés durant la Première République : l'expérience monétaire guinéenne peut se résumer à un « voyage au bout de la nuit » (Dore, 1985). Le franc guinéen, instrument de premier plan de la politique économique de l'Etat, symbole de la souveraineté nationale, est née en 1960. A sa création, la valeur de la monnaie guinéenne est étalonnée sur l'or, Sékou Touré refusant l'appartenance à la zone monétaire du franc, monnaie devise¹²⁷. Cette réforme monétaire était présentée comme un outil nécessaire au financement des objectifs de développement, alors que la participation nationale ne représentait que finalement 20% de leur financement, les 80% restant dépendant d'apport extérieurs (prêts, dons, aides etc.). Elle permettait, avec la création de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), de mettre en place un monopole monétaire (émission, crédit, change) et de « rendre impossible toute évasion de capitaux et tout rapatriement de bénéfices » (Dore,

¹²⁷ Cependant la valeur de la monnaie guinéenne fût alignée de manière unilatérale par le FMI sur le cours du franc CFA.

1985) ; « Cette politique revenait à vouloir vivre sur les ressources provenant de l'exploitation par les sociétés étrangères des richesses naturelles, ce qui a eu et a toujours pour conséquence de rendre le pays totalement dépendant de l'étranger ». Cette politique monétaire incohérente a engendré de nombreuses tensions avec les investisseurs publics ou privés, en décourageant même la plupart de ces derniers. Au regard du fonctionnement de l'Etat, la monnaie guinéenne s'est avérée instable, le pouvoir révolutionnaire ayant recours à l'inflation pour financer la balance commerciale, les investissements et les entreprises publiques déficitaires. Dès 1963, la masse fiduciaire augmente rapidement et l'inflation finit par atteindre 300% en 1972. Face au mécontentement des opérateurs économiques et des consommateurs, le franc guinéen est abandonné en 1972 au profit d'une nouvelle monnaie, le syli. Mal accueillie, cette nouvelle monnaie connaît le même sort que le franc guinéen : absence de confiance des acteurs économiques, inflation, etc. En 1981, alors que dans les échanges le syli semble quasi abandonné au profit des devises (franc CFA, franc français, dollar, etc.), une nouvelle réforme monétaire, fardée de propagande populiste, dévalue le syli ; sans succès : l'Etat guinéen est au bord de la banqueroute.

Une économie haletante malgré l'industrie d'extraction

Une production désorganisée et hésitante

L'ensemble des secteurs d'activités, hormis celui de l'extraction minière, ont connu une régression durant la Première République. Le cas de l'agriculture¹²⁸, le principal d'entre eux puisque 80% de la population active en dépend, est significatif : sa part dans les exportations tombe de 60% en 1958 à moins de 4% en 1980, alors qu'il procure 30 à 40% du produit national. En dehors de la banane, les principales productions agricoles d'exportation (café, ananas, arachide, palmiste) sont loin d'atteindre les objectifs des deux derniers plans. Du côté des cultures vivrières la tendance est la même et l'exemple du riz, principal aliment constituant « le plat » quotidien, est significatif de la régression de la production vivrière : alors que la population augmente de 37%¹²⁹ entre 1960 et 1980, la production de riz n'augmente que de 0,4% pour la même période, si bien qu'à partir de 1960-1964, la Guinée, qui voit son taux d'autosuffisance baisser à 82%, est obligée d'en importer de plus en plus. Pour ces cultures, comme le riz, le manioc ou encore le fonio, qui constituent la base de l'alimentation, le taux moyen de régression durant la Première République s'élève à 0,9% par an. Les activités d'élevage et de pêche participent également à l'alimentation quotidienne des guinéens, principalement dans la « sauce » qui vient compléter le « plat », évoqué plus haut. Elles ont également fait l'objet de tentatives de modernisation et de collectivisation, selon des méthodes analogues à la production agricole, là encore avec de faibles résultats, ces activités restant, de

¹²⁸ Sources pour les données agricoles : Charles, 2007 ; Services des Statistiques d'Outre-Mer, 1958 ; Le Courrier ACP-CEE n°66, 198 ; Images Economiques du Monde, 1986 ; Annuaire Statistique de l'ADRAO.

¹²⁹ Sources pour les données démographiques : INSEE-INED, 1967 ; ONU, 1986.

surcroît, majoritairement pratiquées selon des logiques et des techniques éloignées du productivisme. Les normes de commercialisation, obligeant les producteurs à commercialiser une partie de leur activité a même engendré, notamment pour l'élevage, une diminution du cheptel ; biais statistique cachant en fait une réalité toute autre, sa dissimulation, afin de contourner les réquisitions imposées. Les échecs des différentes tentatives d'organisation collectiviste de la production rurale au niveau local ainsi que les réorganisations contradictoires des circuits de commercialisation ne pouvaient qu'aggraver la situation (Charles, 2007). La réalité est loin des discours de propagande affichant que « l'effort de développement du secteur rural au cours de deux décennies est remarquable » (Djiguiba [1983] cité par Charles [2007]).

Concernant la production industrielle, les différentes unités mises en place, bien que dispendieuses, ne seront jamais exploitées à la hauteur de leurs capacités, faute de matières premières, de pièces de rechange, de main d'œuvre qualifiée et surtout de marché intérieur. A son indépendance, la Guinée ne disposait que d'un faible potentiel d'industries de transformation ou manufacturières. L'effort de structuration mis œuvre sur un modèle d'entreprises d'Etat, s'est avéré inadapté et insuffisant. Ainsi, la promotion de l'industrie a également échoué en Guinée, comme dans la plupart des pays en voie de développement africains à cette époque. Mais, le rôle moteur de l'industrialisation sur le développement économique ayant été maintes fois souligné, la Guinée a facilement cédé aux attraits de l'industrialisation, parfois de façon irrationnelle (Dore, 1985). Des expériences industrielles ont ainsi été tentées dans de nombreux domaines : agro-alimentaire, chimie, pharmacie, matières plastiques, bois et ameublement, matériaux de construction, textile et habillement, tabac et allumettes ou encore mécanique. En l'absence d'investisseurs privés pour dynamiser le secteur, « de nombreuses entreprises nationalisées cessèrent vite de remplir leur rôle pour devenir d'énormes gouffres à subvention et tomber en faillite » (Dore, 1985). Cet échec de l'industrie de transformation en Guinée peut également être relié aux difficultés rencontrées dans l'approvisionnement énergétique et dans l'inefficience des transports. De même, O. Dore (1985) souligne les mauvais choix guinéens de localisation des industries en l'absence d'une véritable politique cohérente d'aménagement du territoire, pourtant nécessaire (Coignet, 1974) : principalement concentrées autour de la capitale, ces localisations industrielles ont accentué les déséquilibres entre le littoral, principalement la capitale Conakry, et l'intérieur du pays¹³⁰ : « l'industrialisation ne doit pas s'improviser » (O. Dore, 1985).

Seule « l'économie minière d'enclave » (Amin, 1965) a permis à la Guinée de se maintenir d'un point de vue économique et financier, grâce aux importantes recettes d'exportation. En effet, la part des industries extractives représentait, dès 1968, 13% du PIB alors que la moyenne en Afrique

¹³⁰ « Les possibilités offertes à la localisation des unités de production industrielle dépendent naturellement du degré d'industrialisation des pays. Or les pays africains sont des pays sous-industrialisés et cette situation est encore aggravée par le déséquilibre existant entre les zones côtières ou les capitales et le reste du pays. Pour y remédier une politique d'aménagement du territoire devrait être élaborée qui, dans le cadre de mesures plus générales de développement industriel, doit favoriser l'implantation d'entreprises nationales ou étrangères, et privilégier leur localisation dans un certain nombre de régions. Mais la réalité de l'évolution qu'on constate est que même sous-industrialisés les pays africains se caractérisent par une mauvaise répartition territoriale des quelques industries qu'ils possèdent. Cela conduit à un phénomène de concentration des hommes et des activités autour de la capitale Conakry. » (Dore, 1985)

de l'Ouest n'était que de 7% (Source CEA, 1968). En 1980, elles représentaient 94% des exportations et constituaient la première source de devises du pays. Le « scandale géologique » guinéen offre en effet de nombreuses perspectives d'extraction minière, de bauxite, de fer, de diamant, d'or, d'uranium, de calcaire, de chrome, de cobalt, de cuivre, de graphite, de manganèse, de nitrate, de nickel, de plomb, de sable lourd, de zinc, de granit et de pétrole (*off shore*). Ces potentialités, avérées depuis la période coloniale, n'ont cependant pas abouti à un développement généralisé de l'extraction de minerais. Durant la Première République, l'extraction minière était principalement basée sur l'exploitation de la bauxite¹³¹, soutenue par l'URSS dans les mines de Fria, Sangaredi et de Kindia, ainsi que sur celles du diamant et de l'or, réalisée ici par des sociétés mixtes. Le véritable problème des industries d'extraction étant, là encore, l'approvisionnement en énergie et l'acheminement des minerais, il fallait, compte tenu des déficiences des services publics de l'Etat, construire des infrastructures spécifiques particulièrement coûteuses. Par exemple, plusieurs lignes ferroviaires, quasi-exclusivement utilisées pour le transport des minerais, furent construites dont celle entre Fria et Conakry, longue de 145 km ou encore celle entre Kamsar et Sangarédi, longue de 137 km.

Des circuits commerciaux inefficaces

Enfin, en prolongement du bilan des systèmes de production et concernant les circuits de distribution, on reste dans le même registre : « plus que tous les autres secteurs économiques, le secteur commercial a été le plus bouleversé par l'action du PDG » (Dore, 1985). Après des cascades de réformes, les circuits de distribution ont été complètement désorganisés conduisant au développement du marché noir dont les principaux animateurs n'étaient autres que les responsables politiques ». Sur le marché intérieur, les différents producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, etc.) avaient des obligations de commercialisation : ils approvisionnaient des coopératives qui centralisaient, puis redistribuaient à des unités commerciales nationales et régionales les productions perçues. Ces normes étaient censées alimenter le commerce intérieur de produits locaux et limiter les importations. Cette nationalisation du commerce et ses dysfonctionnements divers, liés principalement à la corruption, ont engendré de multiples crises commerciales et de nombreux réajustements, dont témoigne la « valse des appellations » des unités commerciales d'Etat : « magasins d'Etat » (1961), de « comptoirs régionaux » (1963), de « magasins généraux » (1964), « entreprises régionales de commerce », « magasins populaires d'arrondissement » (1972), etc. En 1981, alors que la majorité du commerce de proximité transitait par le marché noir, ce système inefficace est abandonné au profit d'une libéralisation, sous contrôle tout de même. L'échec de l'organisation du marché intérieur a eu des répercussions négatives sur la balance du commerce

¹³¹ La Guinée est le premier pays mondial pour ses réserves prouvées de bauxite, le deuxième derrière l'Australie pour la production (Wikipédia. (page consultée en janvier 2009). Site de Wikipédia, [en ligne] Adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Guin%C3%A9e#Secteur_industriel_et_minier). En 1983, les réserves étaient estimées à 18 milliards de tonnes, exploitables à ciel ouvert et pour un minerai d'une teneur de 65% (Kouyaté [1983], in Charles [2007]).

extérieur. Organisé également par l'Etat, la situation du commerce extérieur est corrélée aux écueils du système de production agricole et industriel national. Conséquence d'une production insuffisante pour satisfaire la demande intérieure et encore moins pour dégager des exportations, le déficit de la balance commerciale s'est progressivement accentué¹³², augmentant la dette publique extérieure du pays (+782% entre 1965 et 1984, soit 104% du PNB¹³³ en 1981¹³⁴) et alimentant sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

La dégradation des conditions de transport et de déplacement

Nous l'avons abordé, les infrastructures de transport jouent un rôle moteur dans les processus de développement, incarnant la base indispensable au fonctionnement des différents secteurs de l'économie, comme la production agricole et matérielle ou le commerce et participant également à l'épanouissement de la liberté de circulation individuelle à travers le transport de personnes. En matière d'accès, les conditions de transport revêtent une importance particulière, notamment dans la réduction des distances-coût et des distances-temps. Durant la première République, les infrastructures de transport, qu'elles soient routières ou ferroviaires, ont connu une évolution équivalente aux autres secteurs de l'économie, à savoir une dégradation progressive après un effort conséquent fourni les premières années. Hormis le réseau ferré lié aux « enclaves minières », la structure du réseau d'infrastructures de transport ferroviaire et routier est héritée de l'époque coloniale.

En 1958, le réseau routier totalise une longueur de 8 000 km¹³⁵, dont 185 km bitumés. Dès les premières années, l'Etat guinéen lance une vaste campagne d'amélioration des infrastructures de transports : routes, pistes et ouvrages de franchissement sont construits. De source officielle (DNS), en 1982, le réseau totalisait 30 000 km, dont 14 000 km à praticabilité permanente et 1 087 km de routes revêtues¹³⁶. L'augmentation du réseau, bien que conséquente est compensée par sa dégradation progressive dès le début des années 1960. En effet, les entreprises d'entretien et de transport publics ont obtenu, elles aussi, des résultats médiocres : gestion financière aléatoire, mauvais état des routes, situation de pénurie chronique de pièces détachées pour les véhicules, etc. De plus, malgré d'importants investissements, les charges d'entretien et d'amélioration étaient lourdes. A la fin de la Première République, le réseau routier se structure de la manière suivante en fonction de l'intensité du trafic : un premier niveau de routes bitumées qui relie les principaux centres urbains du pays et qui constitue la colonne vertébrale du réseau routier, notamment avec les

¹³² Hors exportations de bauxite qui représentaient plus de 90% de la valeur des exportations à partir des années 1970 (Dore, 1985).

¹³³ PNB : En économie, le produit national brut (PNB) correspond à la production annuelle de biens et services marchands créés par un pays, que cette production se déroule sur le sol national ou à l'étranger (Wikipédia, (page consultée en février 2009). Site de Wikipédia, [en ligne] Adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Produit_national_brut).

¹³⁴ Source : Banque Mondiale, 1982.

¹³⁵ Les sources officielles de l'Etat guinéen font Etat d'un réseau de 4957 km (Madjou-Sow, 1983).

¹³⁶ Selon Dore (1985), le réseau totalisait 28400 km, dont 12400 km à praticabilité permanente et 1300 km de routes bitumées.

axes Conakry-Labé, Conakry-Kankan et Conakry-Boké. Sans aucune connexion bitumée avec les pays voisins, le réseau routier de la Guinée est polarisé par la capitale Conakry, véritable centre économique et administratif du pouvoir. Un second niveau de routes empierrées relie les centres urbains secondaires régionaux au réseau national. Enfin, un dernier niveau de pistes en terre battue permet de relier les villages aux routes régionales du second niveau et aux routes bitumées nationales du premier niveau ; contrairement aux deux premiers niveaux, la praticabilité de celui-ci est saisonnière¹³⁷ et il ne peut supporter la charge des camions. Pour la surface du pays et malgré les efforts consentis, le réseau routier et les services publics de transport apparaissent insuffisants en quantité et en qualité pour améliorer le trafic des marchandises et les déplacements des individus.

Le réseau ferroviaire civil comprend l'unique ligne Conakry-Kankan¹³⁸, également un héritage de l'époque coloniale. Cette ligne a mal vieilli, là encore faute d'entretien régulier et adéquat par les entreprises publiques chargées de sa gestion ; les pannes ou déraillements sont fréquents¹³⁹. Ainsi, la durée du voyage passe de 12 à 13 heures en 1956 à plus d'une semaine en 1974 pour parcourir l'intégralité des 662 km¹⁴⁰. Conséquence de ces défaillances, la fréquentation de la ligne chute de 66% entre 1957 et 1966 (Dore, 1985). Cet abandon progressif du rail a eu pour conséquence l'augmentation des distances-temps entre le littoral et l'intérieur du pays, pénalisant l'intégration économique de régions entières traversées par le rail : Il n'y avait pas moins de 46 gares dans l'arrière-pays guinéen, qui étaient autant de « pôles d'attraction humaine, économique et sociale ».

Pour le commerce maritime, le littoral guinéen dispose de trois ports pour assurer le trafic. Par ordre décroissant de tonnage, le port de Kamsar, situé au Nord de la Basse-Côte, est le plus moderne et reste exclusivement consacré à l'exportation du minerai de bauxite. Au centre du littoral guinéen, le port de Conakry, vétuste et peu équipé, est cependant le seul port du littoral à accueillir un trafic mixte, composé pour les ¾ d'exportation de bauxite et d'alumine. Loin derrière, le port bananier de Benty, situé au Sud de la Basse-Côte, a vu son trafic décroître avec la chute de la production guinéenne. Durant la première République et parallèlement à l'industrialisation, l'Etat a poursuivi la concentration du commerce maritime autour de la capitale, engagée par la France durant la période coloniale.

Les autres modes de transports restent marginaux en Guinée. Notons cependant le cas du transport aérien, qui devait connaître un important essor grâce à la création de la compagnie Nationale Air-Guinée en 1960. A l'image des autres secteurs du transport, Air Guinée, qualifiée de « caricature » par O. Dore¹⁴¹ (1985) n'a jamais bien fonctionné, que ce soit pour les liaisons nationales ou internationales. La compagnie est devenue au fil des ans « un gouffre financier

¹³⁷ Durant la saison des pluies, de nombreuses pistes du troisième niveau ne sont pas carrossables.

¹³⁸ Notons cependant que la ligne Sangarédi-Kamsar est aussi utilisée pour le transport de personnes, essentiellement des ouvriers du site d'extraction.

¹³⁹ On parlait alors de la « ligne du train de la mort ».

¹⁴⁰ Lire à ce sujet le récit épique d'O. Dore (1983, p. 427-433)

¹⁴¹ Les guinéens avaient pris pour habitude de nommer cette société « Air Impossible ».

encombré de ferraille rouillée », entérinant l'image négative des transports guinéens, dont « l'inefficacité a été une donnée constante de l'économie guinéenne » au cours de la Première république.

Une production d'énergie insuffisante pour soutenir les objectifs nationaux de développement

La production d'énergie électrique est le dernier volet d'un bilan morose de l'économie guinéenne au terme de la Première République. En effet, l'alimentation en électricité a une importance majeure dans l'industrialisation, notamment dans les processus de transformation. L'énergie électrique participe également au développement des petites unités de production artisanales ou au développement du secteur tertiaire. Le Parti-Etat était conscient, tant du « rôle déterminant dans le développement » (Madjou-Sow, 1983) de l'énergie, que des « énormes potentialités en énergie de toute forme » dont bénéficie le pays. On peut alors s'étonner que la production énergétique se soit dégradée depuis l'indépendance, n'alimentant, de manière aléatoire, que les principaux centres urbains du pays, au détriment des centres secondaires ; l'électrification rurale n'ayant jamais été engagée¹⁴². Ce « recul foudroyant » (Dore, 1985) a certainement limité les perspectives de modernisation du pays voulue par le PDG. Ni les ressources en pétrole, en uranium ou les énergies renouvelables n'ont pu être utilisées pour produire de l'électricité. A peine 22% de l'important potentiel hydroélectrique (12 000 GWh productibles¹⁴³) du Fouta-Djalou était exploité en 1983¹⁴⁴, le reste de la production étant fourni par des centrales thermiques. Même la capitale Conakry était fréquemment victime de délestages, en faisant « la ville des groupes électrogènes » (Dore, 1985) et compromettant sérieusement l'efficacité du tissu industriel implanté dans sa périphérie.

La Guinée en 1984 : un Etat pauvre et replié

La Guinée est devenue le pays au verbe tout puissant ! Depuis des années, on y évoque sans cesse, à travers le discours politique, quelques grands projets, toujours les mêmes, qui ne voient jamais le jour : barrage du Konkouré, chemin de fer transguinéen, exploitation de minerai de fer du Mont Nimba, rizières grandioses dans la vallée du Milo, près de Kankan, remise en état du tourisme, le tout venant butter non seulement sur l'inefficacité et la corruption des appareils en place, mais sur l'inexistence de la monnaie.

(Vignes, 1984¹⁴⁵)

¹⁴² En milieu rural, le bois de chauffe et le charbon de bois sont les seules sources d'énergie accessibles à tous.

¹⁴³ Source : Dore, 1985. Madjou Sow (1983) évoque plutôt un potentiel de 63 000 GWh.

¹⁴⁴ Source : Madjou-Sow, 1983

¹⁴⁵ Cité par Bah (2009).

A la mort de Sékou Touré, le 26 mars 1984, après plusieurs décennies de planification et de révolution socialiste, l'implosion du pays révèle l'échec de sa politique : Etat déstructuré, corruption, économie peu productive, etc. Le bilan économique de la Première République laisse perplexe quant aux résultats. Alors qu'ailleurs les opérations de planification ont toujours apporté des acquis économiques, que « la Guinée avait mis en place un système économique dont, à l'époque, on ne trouvait guère d'équivalent en Afrique mais dont l'évolution le différenciait nettement des modèles socialistes » (Charles, 2007), la planification guinéenne accuse « un recul foudroyant des structures socio-économiques du pays » (Dore, 1986). Pire même, d'un plan à l'autre, l'Etat se montre incapable de maintenir les faibles acquis. Catalogues de projets aux financements hypothétiques justifiés par une propagande bien organisée, les plans sont, par la diversité de leurs champs d'action, bien plus des instruments de contrôle politique que de véritables stratégies de développement du pays. Corrélativement au durcissement politique du régime, la planification devient progressivement un dispositif qui renforce le centralisme de l'Etat en y incorporant la sphère économique. Pourtant, malgré une volonté d'indépendance affirmée, l'échec de la planification destinée à construire une économie guinéenne contribue, au contraire, au renforcement de sa dépendance vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Alors que la deuxième partie du 20^{ème} siècle, sous l'impulsion des grandes puissances mondiales, marque l'avènement de « l'ère du développement » (Ruë, 1998), le développement de la Guinée indépendante connaît ses premiers bégaiements dans le cadre d'une révolution socialiste qui prône un « développement non-capitaliste » de l'économie.

En 1958, Sékou Touré affirmait : « nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage ». Hélas, les Guinéens n'ont connu ni la richesse, ni la liberté. Au terme de la Première République, les indices de développement sont révélateurs du faible niveau de développement humain de la population guinéenne. Leur niveau de vie monétaire et leurs conditions de vie se sont ainsi dégradés progressivement pendant 26 ans : entre 1960 et 1985, la Guinée a connu une décroissance de son PIB/hab.¹⁴⁶, figurant au 29^{ème} rang parmi les 41 « pays les moins avancés » (PMA) de la planète. Durant la même période, la dette publique a explosé, renforçant la dépendance économique du pays, pourtant avide d'indépendance politique. En 1985, les conditions de vie des Guinéens sont préoccupantes : seulement 24% de la population rurale a accès à l'eau potable, l'espérance de vie n'est que de 58 ans, le taux de scolarisation reste inférieur à 25 %, tout comme l'alphabétisation des adultes (24%), et « la couverture des besoins essentiels [comme l'alimentation] est loin d'être assurée pour l'ensemble de la population » (Charles, 2007). Victimes d'une violente dictature, les Guinéens sortent de l'expérience socialiste traumatisés ; la société est divisée socialement et géographiquement, entre ceux qui ont « profité », ceux qui ont subi et ceux qui ont fui. Certes, Sékou Touré a réussi à créer une identité nationale guinéenne, mais au prix de la souffrance de son peuple.

¹⁴⁶ Soit un taux annuel moyen de -1,2% pour la première décennie, de 0,6 pour la deuxième et de -1,6 pour les cinq dernières années (Sources : CNUCED [1986] in Charles [2007]).

D'un point de vue géographique, le territoire national, mal desservi, aux marges peu accessibles, apparaît polarisé par la capitale Conakry, centre économique, politique et administratif du pays. Cette polarisation des réseaux de communication engendre, au niveau international, une mauvaise intégration à l'espace sous-régional Ouest-africain et, au niveau national, d'importantes inégalités d'accessibilité entre les circonscriptions territoriales. Dans le Nord de la Guinée Maritime le projet d'extraction de bauxite de Boké-Sangarédi entraîne le développement rapide de la cité minière et portuaire de Kamsar, transformant le paysage économique et social de l'ensemble de l'axe Sangarédi-Kamsar. Malgré une véritable infrastructure d'« économie d'enclave », l'émergence de ce nouveau centre portuaire et urbain amorce une nouvelle dynamique dans cette zone, contrastant avec sa léthargie au terme de la période coloniale : amélioration du réseau routier, développement d'un bassin d'emploi et d'opportunités économiques liées à l'activité minière. La situation de Kamsar contraste avec les autres centres urbains du Nord de la Basse-Côte comme Boké ou Boffa, ports déçus, villes en stagnation ou en déclin, ne devant leur activité qu'à leurs fonctions administratives ou de passage ; dynamique qui tend à s'accroître durant la Deuxième République guinéenne.

CHAPITRE 3 :

LA DEUXIEME REPUBLIQUE ET L'OUVERTURE A L'ECONOMIE DE MARCHE



3.1 LA TRANSITION MILITAIRE : VERS L'OUVERTURE ET LA DEMOCRATISATION (1984-1993)

3.1.1 La fin de la révolution socialiste guinéenne

Après le décès de Sékou Touré, survenu le 16 mars 1984, la dictature s'effondre brusquement en quelques jours. L'armée guinéenne « cueille le pouvoir en douceur, comme si la mangue était mure » (Dubresson, 1989) et instaure à la tête du pays un Comité Militaire de Redressement National (CMRN), présidé par le colonel Lansana Conté. La rupture avec l'ancien régime est rapidement consumée : la première décision est « la suppression sans phrase du Parti-Etat » (Charles, 1989), colonne vertébrale du régime révolutionnaire de Sékou Touré. Aussitôt balayé l'ancien régime, pour le nouveau pouvoir, l'urgence est, d'une part asseoir une légitimité illégalement acquise, d'autre part redresser un Etat sclérosé, à la « situation économique et financière totalement bloquée » (Gilles, 1989).

A l'intérieur du pays « les dirigeants n'ont à craindre [...] aucun ressac et nulle hostilité de la population » (Charles, 1989). En effet, dès la prise de pouvoir, l'ouverture des portes des camps de torture (Boiro, Kindia), la libération des prisonniers politiques et l'enfermement des dirigeants déchus font souffler un vent de liberté et de justice qui leur donne toute latitude nécessaire pour mettre en œuvre une nouvelle gouvernance. Dans ses objectifs, le CMRN s'engage solennellement à « respecter les droits de l'homme » ou encore à « créer les bases d'une démocratie véritable, évitant à l'avenir toute dictature personnelle » (Charles, 2007). Pour la population, usée par 26 ans de dictature, ce brutal changement est ressenti comme une délivrance et le nouveau pouvoir militaire est positivement accueilli par des scènes de liesse dans tout le pays, ainsi qu'à l'étranger, dans la diaspora qui s'est constituée pendant la dictature. Néanmoins, ces premiers mois d'exercice du pouvoir par le CMRN s'avèrent difficiles, car ce dernier doit légitimer son coup d'Etat auprès du corps militaire guinéen, au sein duquel le pouvoir suscite des convoitises. Le CMRN s'est donc efforcé de réhabiliter le statut et le rôle de l'Armée guinéenne, divisée et étouffée par l'appareil d'Etat de la Première République ; les premiers mois, le nouveau gouvernement réforme le statut de l'armée¹⁴⁷ et s'attache le soutien de ses membres, distribuant ainsi des promotions, des augmentations de salaire ou encore contribuant à l'amélioration des conditions matérielles. Ce traitement de faveur n'empêche pourtant pas les dissensions internes à l'appareil d'Etat, qui se traduisent dès juillet 1985

¹⁴⁷ Par l'ordonnance du 18 avril 1984, le CMRN rétablit le statut spécifique de l'armée en la séparant de la Fonction Publique (Charles, 1989).

par une tentative –ratée- de putsch par Diarra Traoré, alors Premier Ministre et numéro deux du CMRN.

Parallèlement, pour asseoir son pouvoir sur l'ensemble de l'espace national, le CMRN met rapidement en place un contrôle du territoire au niveau des régions administratives (ordonnance n°1 du 14 avril 1989) en remplaçant les différents gouverneurs et préfets par des officiers de l'armée, de la gendarmerie ou de la police (Charles, 1989), de façon à exercer un contrôle territorial total. Durant cette période transitoire les militaires guinéens exercent « eux-mêmes la plupart des responsabilités administratives et économiques importantes », s'installant durablement « aux postes clés ».

3.1.2 « La Guinée a besoin de l'aide internationale¹⁴⁸ » : l'ouverture aux concours extérieurs, le retour des puissances occidentales

3.1.2.1 Le virage idéologique

En politique extérieure, quelques jours après sa prise de pouvoir, le 3 avril 1984, le CMRN en appelle à la communauté internationale pour soutenir le changement guinéen, signifiant aux grands bailleurs de fonds multilatéraux, les institutions de Bretton Woods, et aux partenaires bilatéraux, la France et les Etats-Unis en tête, qu'il a l'intention de rompre avec le système socialiste qui régissait l'ensemble du pays. L'économie de la Guinée est alors exsangue, victime du mauvais fonctionnement du surendrement étatique : monnaie surévaluée, déficit public important, échanges sous-monétarisés, etc. ; le tissu économique guinéen connaît une grave crise de confiance et une pénurie de ressources. La situation est urgente, notamment en milieu urbain où les revenus officiels (salaires, bénéfiques artisanaux et commerciaux) ne permettent alors de couvrir que 40% des dépenses d'un ménage type de neuf personnes¹⁴⁹.

Un véhicule abandonné, laissé longtemps sans entretien, c'est l'économie guinéenne aujourd'hui. [...]

Ce n'est plus en fermant nos frontières que nous nous rendons maîtres de notre destinée, c'est en nous perfectionnant dans tous les domaines et en renonçant définitivement aux erreurs du passé.

¹⁴⁸ Conté, président de CMRN (22 décembre 1985)

¹⁴⁹ Source : enquête sur les dépenses des ménages de la ville de Conakry réalisée par le Ministère du Plan de Guinée en novembre 1984, citée par Schwartz (1989).

(Conté, 22 décembre 1985)

Les bailleurs de fonds internationaux répondent à l'appel du nouveau régime, conscients de l'état de « faillite virtuelle » de l'économie guinéenne et de la nécessité d'accompagner le processus de changement, mais aussi du potentiel économique du pays qui s'offre aux investisseurs occidentaux¹⁵⁰. Le FMI et la Banque Mondiale imposent¹⁵¹ ainsi la mise en place de plans d'ajustement (PAS) en Guinée en contrepartie d'une injection substantielle de capitaux¹⁵². Ces PAS sont basés sur une politique libérale standard¹⁵³ : ces dernières préconisent les grands équilibres *macro*-économiques, le rôle minimum de l'Etat et la solidité monétaire, censées favoriser le rôle du marché à travers la croissance économique¹⁵⁴, considérée comme principal moteur du développement. Il s'agit donc, pour la Guinée, d'un changement radical de fonctionnement : « Cette « thérapie de choc » préconisée par les institutions de Bretton Woods s'appuyait sur une vision économique et financière totalement étrangère et sans nul doute « surprenante » pour bon nombre d'interlocuteurs guinéens » (Gilles, 1989). Face à la tâche à accomplir, le CMRN entend procéder avec « lenteur et une extrême prudence », négociant essentiellement les modalités de mise en œuvre des réformes, afin d'éviter un choc violent à une population peu préparée à ce modèle de développement ; notamment en milieu rural, où les guinéens vivent, pour la majorité, à l'intérieur de systèmes de production et d'échanges parallèles, basés sur l'autoconsommation et le troc.

¹⁵⁰ « Ce retour est lié à d'évidents intérêts économiques suscités par les importantes richesses naturelles de la Guinée: la bauxite mais également l'or, le bois, le caoutchouc ou même, le fer du Nimba [...]. (International Crisis Group, 2003)

¹⁵¹ Le FMI, au terme de sa mission, a conclu qu'il fallait « reconstruire l'économie » [...] et que « la production ne pourrait s'accroître que dans un contexte d'une politique de vérité des prix et de liberté des échanges » » (Gilles, 1989).

¹⁵² Cette conditionnalité de l'aide internationale attribuée par les Institutions de Bretton-Woods fait suite aux dysfonctionnements et à la délégitimation de l'Etat dans de nombreux pays en développement durant l'après-guerre. En ligne de mire, la gestion économique défailante de certains appareils d'Etat de « pays du Tiers-Monde » et le détournement à des fins souvent personnelles, du moins non légitimes, de l'aide attribuée. Au début des années 1980, le « consensus de Washington » privilégie le rôle du marché dans les analyses du développement, conduisant à l'élaboration de politiques dites d'ajustement structurel, qui préconisent les équilibres macro-économiques (monnaie, dette, inflation, etc.), favorisant un environnement économique sécurisé et facilitant l'investissement privé et la croissance économique.

¹⁵³ Les politiques libérales standards reposent sur un corpus orthodoxe qui critique l'interventionnisme de l'Etat, le limitant à un rôle d'« Etat gendarme », et qui met en avant le rôle du marché (Hugon, 2003). Ces conceptions économiques s'opposent au keynésianisme qui met en avant le rôle d'un « Etat Providence », interventionniste dans l'économie, s'attachant à ajuster les imperfections du marché (« *market failure* »).

¹⁵⁴ La croissance économique désigne l'augmentation de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée, en particulier sur une période longue. En pratique, l'indicateur utilisé pour la mesurer est le produit intérieur brut ou PIB. Il est mesuré « en volume » ou « à prix constants » pour corriger les effets de l'inflation. Le taux de croissance, lui, est le taux de variation du PIB. On utilise la croissance du PIB par habitant comme indicateur de l'amélioration du niveau de vie. (Wikipédia. (Page consultée en mars 2009). Site de Wikipédia, [en ligne] Adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Croissance_%C3%A9conomique)

3.1.2.2 Un plan d'ajustement structurel comme guide des réformes économiques et administratives

La mise en place des réformes de structure ne commence que deux années après la prise du pouvoir par le CMRN, au grand dam du FMI et de la Banque Mondiale qui souhaitent un démarrage plus rapide. Ce n'est qu'au bout de deux années de négociations et de mise en œuvre de mesures préalables¹⁵⁵ que le chef du CMRN, le colonel Lansana Conté, dans un discours-programme prononcé le 22 décembre 1985, entérine le choix d'un développement¹⁵⁶ basé sur un modèle économique libéral :

De quoi la Guinée a besoin ?

De producteurs libres et indépendants, d'un Etat au service du développement. [...]

L'esprit d'initiative est découragé ; s'enrichir est mal vu, se perfectionner, dangereux.

Un véhicule abandonné, laissé longtemps sans entretien, c'est l'économie guinéenne aujourd'hui. [...]

Notre économie doit se rôder ; elle ne peut, sans risques, s'ouvrir brutalement à la concurrence étrangère : elle s'engagera sur la voie du libéralisme.

Je veux que chaque guinéen ait la plus grande liberté d'investir et de créer l'entreprise de son choix.

Les agréments vont être supprimés et les procédures simplifiées au maximum.

La Guinée souscrit donc à un premier PAS du FMI et de la Banque Mondiale par l'adoption d'un Programme de Redressement Economique et Financier (PREF). Cette réforme en profondeur du pays concerne deux principaux volets, la réforme économique et la réforme de l'appareil d'Etat, déclinés en deux phases :

- La première phase (1986-1988) est fondée sur le désengagement de l'Etat dans l'économie, la relance de la croissance économique par les « vertus du marché » et la promotion de l'initiative privée.
- La deuxième phase (1989-1991) a pour objectif principal le rétablissement des grands équilibres *macro*-économiques, en réaction aux déséquilibres financiers internes et externes qui se sont creusés lors de la première phase (Topol, 1989). Il est intéressant de constater qu'à l'instar de la planification socialiste, la succession des phases du PAS guinéen relève également d'un réajustement des phases précédemment accomplies.

¹⁵⁵ Ces mesures préalables sont regroupées dans un « programme intérimaire de redressement national » et touchent notamment à l'ajustement du cours de la monnaie et à la refonte de l'organigramme étatique.

¹⁵⁶ Ce discours programme s'attache également à présenter en détail les nouvelles orientations de la réforme et les modalités de mise en œuvre que nous allons détailler.

3.1.3 Une réforme généralisée de l'Etat et de l'économie

3.1.3.1 La réorganisation de l'économie selon des principes libéraux

Le plan d'ajustement structurel guinéen est lancé le lendemain même de l'intervention du Président Conté et constitue le point de départ de la transformation effective du fonctionnement de l'économie (Topol, 1989).

Il débute par la réforme monétaire et bancaire de décembre 1985 et janvier 1986. Le gouvernement procède à une dévaluation de la monnaie, accompagnée du changement de signe monétaire : c'est le retour du franc guinéen, à un taux de change nettement plus réaliste¹⁵⁷ ; ce réajustement en fait dorénavant une monnaie convertible. Parallèlement, la BCRG est restructurée et des anciens établissements financiers guinéens sont fermés au profit de trois nouvelles banques à capital mixte, notamment français, la SGBG, la BICIGUI et l'UIBG¹⁵⁸. La libéralisation des prix (juin 1987) accompagne la réforme monétaire et bancaire : l'ancien système des prix administrés est démantelé et les subventions aux produits et services publics sont progressivement supprimées. Les commerçants privés, auparavant brimés, peuvent dorénavant jouer un rôle déterminant dans la dynamique économique. Surtout, la libéralisation des échanges doit permettre prioritairement de stimuler les activités de productions rurales, encouragées par les objectifs du CMRN qui souhaite l'autosuffisance alimentaire :

Ce projet, c'est l'autosuffisance pour tous les produits essentiels au bien-être : alimentation, logement, habillement, etc.

(Conté, 22 décembre 1985)

Cette stimulation du monde rural fait l'objet d'un dispositif d'accompagnement technique, piloté par de nombreux experts étrangers. C'est « le retour des opérateurs de développement » : les interventions directes dans le milieu rural se multiplient à partir de 1987 sous la forme courante de projets (Cheneau-Loquay, 1989).

La restructuration des entreprises publiques évolue peu jusqu'en 1987, en raison des difficultés à évaluer leurs actifs, de la faiblesse du tissu national d'investisseurs et du manque de confiance des investisseurs privés étrangers. Les efforts infrastructurels et monétaires, ainsi que le nouveau code des investissements élaboré fin 1987 facilitent ensuite l'accélération du processus. Entre 1985 et fin 1989, seulement une cinquantaine d'entreprises, dont 17 unités industrielles, ont

¹⁵⁷ Fin 1984, le change officiel de la monnaie guinéenne est nettement surévalué : 1 dollar pour 25 sylis alors que le taux réel est de 1 dollar pour 355 sylis.

¹⁵⁸ La SGBG : La Société Générale des Banques en Guinée ; la BICIGUI : Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie en Guinée ; l'UIBG : Union Internationale des Banques en Guinée.

pu être liquidées par l'Etat, grâce aux investissements étrangers. A terme, 120 entreprises publiques sont fermées. Ces privatisations sont réalisées dans un climat tendu, le gouvernement étant alors accusé de « brader le patrimoine national » (Topol, 1989), notamment par les investisseurs guinéens ; finalement, ces derniers multiplient également les initiatives privées à partir de 1987. Mais ce réveil des investisseurs nationaux s'avère insuffisant, puisque l'Etat a dû mettre entre les mains de l'étranger la gestion de secteurs névralgiques, comme celui de l'énergie. En effet, cette réforme consacre le retour en force de l'occident (Topol, 1989) dans l'économie guinéenne : industries agro-alimentaires, approvisionnement en hydrocarbures, mais aussi services d'intérêt public comme l'hydraulique urbaine (approvisionnement en eau potable) ou l'électricité.

Les industries extractives continuent de fonctionner comme si rien ne s'était passé : symboliquement, l'usine de minerai de bauxite de Kamsar ne s'est arrêtée que quelques heures le 17 mars, pour rendre hommage au défunt président Sékou Touré ; il s'agit là du seul arrêt de la production qu'ait connu cette usine depuis sa mise en service.

3.1.3.2 La mise sur pied d'un Etat de droit et d'une nouvelle administration du territoire

Parmi les objectifs du PAS figure la consolidation d'un Etat de droit. L'instauration et l'application d'un cadre juridique et administratif représente un facteur, d'un point de vue économique, de sécurisation de l'environnement. L'élaboration d'une réglementation adaptée au nouveau contexte doit permettre de recentrer et de réduire le rôle économique de l'Etat, notamment dans la préservation des grands équilibres *macro*-économiques qui doivent garantir un contexte de développement socio-économique.

Dans une économie de libre entreprise, l'Etat doit maintenir les principaux équilibres économiques : budget, échanges extérieurs.

Sinon le véhicule dérape : la monnaie se déprécie et les réformes échouent.

(Conté, 22 décembre 1985)

Pour la population guinéenne, l'Etat de droit doit apporter, à travers la sécurisation physique et sociale des personnes, les bases nécessaires à l'élargissement des libertés individuelles d'investissement, de circulation ou encore d'opinion ; en somme les bases d'une démocratisation. Largement inspiré par les bailleurs de fonds internationaux, ce volet de la réforme doit aboutir, à terme, à l'organisation d'élections libres en Guinée.

Les ministres de la Justice et de la Sécurité ont une tâche impérieuse et urgente à remplir : faire de la Guinée un Etat de droit, un Etat respectueux des Droits de l'Homme et des libertés individuelles. (Conté, 22 décembre 1985)

La réforme comprend aussi un volet territorial important, avec la réorganisation de l'administration du territoire guinéen, là encore, auparavant organisé autour du Parti-Etat et de ses différentes subdivisions territoriales. Dès le 22 décembre 1985, s'engage alors un double processus. Tout d'abord, un processus de restructuration, dans les circonscriptions territoriales (préfectures, sous-préfectures), des services déconcentrés de l'Etat, qui sont chargés de « veiller à l'exécution des lois, des règlements et des décisions gouvernementales mais aussi au respect de l'ordre public dans la préfecture » (Rey, 2007). En outre, la réforme amorce un processus de décentralisation (districts, Communautés Rurale de Développement) à travers la création de collectivités locales, dont l'objectif est de « permettre aux communautés locales de s'autogérer et de se développer » (Rey, 2007).

Nous faisons le choix d'une société fondée sur les solidarités naturelles mises au service du développement.

Renforcer ces solidarités là où elles existent encore, c'est l'objet de la décentralisation. [...]

Partout où cela est nécessaire et sans qu'aucune contrainte ne leur soit imposée, nos villageois doivent redéfinir les limites de leur district et désigner de nouveaux représentants. [...]

Entre districts voisins se créeront progressivement de nouvelles solidarités et leurs populations prendront conscience de la nécessité de se regrouper au sein d'unités plus vastes.

Ce seront les communautés rurales de développement que je souhaite mettre progressivement en place.

(Conté, 22 décembre 1985)

La réorganisation ou plutôt la reconstruction de l'Etat apparaît ainsi comme une priorité absolue. Un travail considérable a été accompli en matière de textes réglementaires de toutes sortes : dès 1984, dans le cadre du « programme intérimaire de redressement national », s'engage une véritable « frénésie de réformes » dont, pour les plus importantes (Charles, 1989, 2007): réforme de l'éducation (1984-1986), codes de déontologie régissant les professions de santé (septembre 1984), code des investissements (octobre 1984), réglementation de la profession commerciale (mai 1985), réforme monétaire et bancaire (septembre 1985 et janvier 1986), principes régissant les services publics (janvier 1986), code minier (mars 1986), création des collectivités décentralisées (mars 1986), processus d'évaluation des personnels de direction de l'Etat (avril 1986), réorganisation judiciaire (juillet 1986), etc. Les réformes de structure ne se comptent plus, tous les secteurs de la société sont directement concernés, car tout est à refaire (Charles, 1989, 2007).

3.1.3.3 La difficulté du « dégraissage administratif »

Cet objectif important du plan d'ajustement structurel guinéen est à la fois une volonté idéologique issue des principes libéraux qui sous-tendent l'analyse du développement, ainsi qu'une nécessité incontournable de réorganiser un appareil d'Etat centralisé, corrompu, souvent incompetent et inapte au projet d'organisation de l'Etat :

L'Etat, ou plutôt ce qui en tient lieu, est devenu le premier brigand de Guinée.

A sa place, pour cacher le système, il y a le parti.

Aujourd'hui le parti a disparu mais le système est toujours là.

Il se love dans les ruines de l'Etat et de l'économie.

Pour l'en chasser, il faut faire de profondes réformes.

Cela ne se fera pas en un jour, ni sans efforts.

La période de transition sera difficile. [...]

Les structures sont inadaptées et les responsabilités totalement diluées : personne n'ose prendre de décision, tout remonte jusqu'au sommet. [...]

A la fonction publique, nous avons hérité de la pagaille. Nous allons réformer l'administration.

En effet, à la chute de la première République se pose une question centrale : comment fonctionner avec un appareil d'Etat hérité, avec des cadres aux « comportements forgés dans la logique de l'Ancien Régime » (Topol, 1989), où vols et corruption avaient été érigés en modes de fonctionnement à toutes les échelles ? Il s'avère que dans tous les départements, des problèmes de gestion existent. Egalement, le désengagement de l'Etat de secteurs entiers de l'économie impose de nombreux allègements et refontes.

Ainsi condamnée pour ses déficiences, l'administration centrale, à tous les étages de la pyramide, subit alors une profonde transformation : « on procède [...] à une révision systématique de l'ensemble des appareils étatiques au travers des différentes structures ministérielles et de leurs agents. » (Charles, 1989). Outre la restructuration des ministères et des services, l'objectif est de réduire de 45 000 à 50 000 le nombre de fonctionnaires. Parmi les hésitations dans les réformes engagées, le dilemme de l'assainissement de la Fonction Publique divise le CMRN : il s'agit de supprimer près de 40% des effectifs et de limiter la masse salariale dans un contexte de réajustement inflationniste¹⁵⁹, au risque de provoquer un mécontentement populaire, préjudiciable au pouvoir de

¹⁵⁹ Dans les premières années du gouvernement de transition, la Guinée connaît une forte inflation correspondant à l'ajustement des prix sur le marché intérieur, auparavant contrôlés par l'Etat, à ceux du marché international : 78% en 1986, 32% en 1987, 23,5% en 1988.

transition¹⁶⁰. Ainsi jusqu'à la fin 1986, la réforme de l'Etat est une « grande réforme en panne » : le « dégraissage » de l'administration est largement inférieur aux objectifs fixés par le FMI et la Banque Mondiale : en septembre 1988, les effectifs avaient été réduits de 18% au lieu des 50% souhaités.

Lors de la première phase du PREF (jusqu'en 1988), la mise en œuvre du processus de restructuration, voulu progressif par le président Conté, s'effectue au moyen de méthodes de transition : départs en préretraite, défonctionnarisation, reconversion ou départs volontaires. Lors de la deuxième phase qui débute en 1989, les méthodes se durcissent, notamment par le biais d'une évaluation élargie des cadres de la fonction publique qui aboutit à de nombreux évincements : les « déflatés ». 6 000 fonctionnaires sont concernés, principalement dans l'administration régionale et les préfectures¹⁶¹. En 1991, 25% des objectifs quantitatifs sont atteints. On reste tout de même loin des objectifs affichés.

3.1.4 L'avènement de la Deuxième République et les espoirs de démocratisation

3.1.4.1 La naissance de la deuxième République : la Loi Fondamentale de 1990

La réforme de l'Etat bien engagée, le pouvoir militaire de transition, face à l'impatience des bailleurs de fond et de la population guinéenne, amorce dès le début des années 1990 un processus de démocratisation.

En effet, le pays ne dispose jusqu'à présent d'aucune institution légale, d'aucun document de référence politique et juridique, d'aucune Constitution. La proposition d'une loi fondamentale est soumise à la population par référendum en 1990, qui l'accepte à la quasi-unanimité (98,68%). Cette loi fondamentale, promulguée le 23 décembre 1990, unit et régit de manière organisée et hiérarchisée l'ensemble des rapports entre gouvernants et gouvernés au sein de l'Etat, en tant qu'unité d'espace géographique et humain. Elle garantit également les droits et les libertés de la

¹⁶⁰ La mise en œuvre des réformes procède d'avancées et de reculs. Si la libéralisation de l'économie, appuyée par la réforme monétaire de 1986 et par des dispositions législatives, ouvre une nouvelle donne économique, il y a un constant retard de la réforme administrative et du secteur public. Ces hésitations relèvent d'un dilemme constant auquel est confronté le gouvernement guinéen : choix entre l'impératif économique d'assainissement des finances publiques et l'impératif politique de ne pas heurter de front les couches sociales pouvant asseoir sa légitimité (Topol, 1989).

¹⁶¹ Notamment de nombreux agronomes dont le nombre avait été considérablement augmenté pour appuyer la révolution agricole du premier régime.

population guinéenne. En cela, elle constitue le véritable acte fondateur de la Deuxième République guinéenne et de ses institutions récemment réformées.

La Loi Fondamentale guinéenne « proclame son adhésion aux idéaux et principes établis dans [...] la déclaration universelle des Droits de l'Homme », « affirme solennellement son opposition fondamentale à tout régime fondé sur la dictature, l'injustice, la corruption, le népotisme et le régionalisme » et dans son article premier déclare que « la Guinée est une République unitaire, indivisible, laïque, démocratique et sociale ». La Constitution prévoit l'instauration d'un régime présidentiel avec un président et une assemblée élue pour cinq ans, la séparation nette entre exécutif, législatif et judiciaire. Elle pose également les bases du multipartisme, fondement de la démocratie représentative, en reconnaissant le rôle des partis politiques et des syndicats. Cette Loi Fondamentale guinéenne offre un cadre – a priori – favorable à la démocratisation et à l'émancipation d'une population muselée depuis 1958 ; bref, un cadre favorable à son développement humain.

L'adoption de la Constitution permet alors, dans son sillage, l'élaboration d'une série de lois organiques adoptées en décembre 1991 sur la liberté de la presse, le statut de la magistrature, le code électoral ou encore la charte des partis politiques. Mais ces avancées sont, là encore, à mettre au crédit des pressions nationales et internationales.

3.1.4.2 Une transition qui dure...

Leur pouvoir consolidé après le coup d'Etat, les militaires du CMRN se donnent pour objectif d'accompagner les changements radicaux que connaît la Guinée. Accusant l'appareil administratif pléthorique de l'Etat d'être responsable de la situation délabrée du pays, le gouvernement militaire prend soin d'exercer lui-même la plupart des responsabilités administratives et économiques stratégiques. Jouant des nominations, le CMRN verrouille les postes clés d'une administration en cours de réorganisation. Même si la militarisation tend à se réduire après l'adoption de la constitution¹⁶², se stabilisant autour de 25-30% dans l'ensemble de l'administration¹⁶³ la place qu'ils occupent durant la période de transition suscite des inquiétudes tant auprès de la population que des partenaires internationaux.

La promulgation de la Constitution semble préparer la fin de la transition militaire, mais « disposition probablement unique, la Constitution prévoit sa propre suspension le jour même de son adoption, puisqu'elle ne doit entrer en vigueur qu'un an après » (Charles, 2007). Comme le prévoient les dispositions transitoires du Titre 12 de la Loi Fondamentale, le CMRN est remplacé par

¹⁶² La proportion de militaires au gouvernement représentait 71% en 1984 ; elle a été ramenée à 48% en 1989 (Source : Charles, 1989).

¹⁶³ Durant la Première République, seulement 4% des postes administratifs et politiques étaient occupés par des militaires.

un Conseil Transitoire de Redressement National (CTRN), investi du pouvoir législatif et dirigé par le président de la République. Ces mesures transitoires prévoient également l'organisation d'élections présidentielles et législatives dans cinq ans au plus tard. Finalement, la transition perdure, alors même que le statut du président en place, l'auto-promu Général Lansana Conté, ne bénéficie d'aucune légitimité issue d'une élection générale. De toute évidence, les militaires ne veulent pas regagner les casernes, leur pouvoir est dorénavant « bien assis », tant au niveau des institutions que des réseaux d'intérêts.

Le CTRN n'attendra pas le terme de la période transitoire pour organiser des élections présidentielles. Bien que repoussées en 1992, celles-ci ont bien lieu en 1993, donnant enfin la parole au peuple guinéen.

A l'aube des premières élections multipartites, le bilan de la transition militaire peut apparaître positif. Le gouvernement a mis sur pied une réforme totale de l'Etat et de son économie : le régime de transition prend alors le « contre-pied de l'ancien régime, sauf en politique étrangère » (Charles, 1989). Entre 1984 et 1993, la Guinée entame des réformes politiques, économiques et territoriales. Le pays s'ouvre sur l'extérieur et sur de nouveaux réseaux de partenaires. En acceptant le libre échange, la Guinée intègre les circuits, bien plus étendus et denses, d'une économie capitaliste mondialisée. Cette nouvelle situation géographique tend à rompre avec celle de quasi-isolat qu'elle occupait auparavant dans l'espace monde et aussi Ouest-africain.

Le changement de système de fonctionnement a eu lieu en Guinée : Il est vrai que l'état économique et social était tel à la fin de la Première République qu'il paraissait difficile d'aggraver la situation, surtout sous l'intraveineuse des capitaux étrangers. Qu'en est-il de ces réformes aujourd'hui ? Quel bilan peut-on dresser en terme de développement humain ?

3.2 DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT : LES DERAPAGES DE LANSANA CONTE (1993-2008)

3.2.1 Le prolongement du centralisme : les réformes inachevées ou inappliquées

3.2.1.1 L'absence de réconciliation nationale

L'une des premières mesures du CMRN a été d'arrêter et d'enfermer les dignitaires de la Première République. A cette époque, « si la plupart des victimes du régime effondré ne crient pas à la vengeance pour ce qu'elles ont dû subir dans leur chair, leurs familles ou leurs biens, elles réclament cependant justice » (Charles, 1989). Or bon nombre des acteurs du coup d'Etat et nouveaux dignitaires du régime de transition occupaient déjà des postes à responsabilité au sein de la Première République, dont le chef de la junte, le Colonel Lansana Conté¹⁶⁴; beaucoup étaient trop impliqués dans le système répressif de Sékou Touré.

Cette situation délicate présente le risque de disqualifier les instigateurs du coup d'Etat et de la transition. Pour faire diversion, le CMRN se contente alors de quelques engagements forts prudents : celui par exemple d'intenter un procès à d'anciens dirigeants sous la seule inculpation de délits économiques ou d'ordonner la restitution à leurs anciens propriétaires de biens confisqués pour motif politique. Pour mener à terme cette mission, il annonce la création d'une commission chargée de réhabiliter les victimes injustement condamnées durant la Première République (Charles, 1989) et d'enquêter sur les exactions de l'ancien régime. Aujourd'hui encore, les procès n'ont jamais eu lieu. Un centaine de condamnations ont bien été rendues publiques en 1987, mais portées dans le plus grand secret, elles ont surtout servi à disculper le régime militaire d'exécutions sommaires réalisées après le coup d'Etat. Jusqu'en 1992, certains dignitaires de l'ancien régime « exercent sans vergogne des responsabilités importantes, voire ministérielles » (Charles, 2007). Concernant les restitutions de biens, les intéressés vivants ou leurs familles ne les récupèrent pas tous. Et pour les victimes aucune réhabilitation publique n'est encore effective en 2008 ; la commission chargée de réunir et d'analyser toutes les pièces (dossiers et archives, témoignages), n'a jamais achevé son travail. Aujourd'hui encore, ce vide juridique repose avec acuité, « le problème toujours éludé du jugement à porter par les Guinéens sur 26 ans de totalitarisme sanglant » (Charles, 2007).

¹⁶⁴ Alors lieutenant de l'armée, il a notamment participé le 25 janvier 1971, en tant que responsable de la sécurité, aux exécutions publiques par pendaison qui ont eu lieu au pont du 8 Novembre. Ces exécutions sommaires, sans procès, d'opposants à Sékou Touré, restent aujourd'hui le symbole de la répression sanglante de la Première République.

3.2.1.2 Une démocratisation en trompe l'œil

L'exemple du vide juridique exposé ci-dessus peut-être étendu à de nombreux domaines de la vie institutionnelle du pays. Pour de nombreux observateurs, la Guinée est loin d'avoir abouti l'instauration d'un Etat de droit qui garantisse le bon fonctionnement des institutions et la réussite du processus de démocratisation.

Pourtant, beaucoup de textes de loi ont été élaborés et adoptés, donnant l'illusion d'un progrès politique et social, notamment en matière de multipartisme¹⁶⁵ et de liberté d'expression (journaux, radios¹⁶⁶), mais ont souvent qu'un seul gros défaut : « celui de ne pas être appliqué par ceux-là même, ministres compris, qui en ont la responsabilité » (Charles, 2007). C'est, comme l'écrit M. Soumah (2004, 2006), une « démocratie sans le peuple » où règne une « politique du ventre » (Bayart, 2006), témoignage du népotisme qui sévit en Guinée sous Lansana Conté.

« La trahison électorale » (Soumah, 2004) est un bon exemple de la gestion de l'Etat par le clan Conté, un symbole de cette démocratisation en « trompe-l'œil ». Bénéficiant alors d'une relative confiance de la population, lui qui a initié et accompagné « une transition qui n'allait pas de soi » (Charles, 2007), Lansana Conté est élu deuxième président de la République guinéenne en 1993, lors des premières élections pluralistes. Il restera à ce poste jusqu'à sa mort en décembre 2008. Pendant 25 ans, Lansana Conté et son parti, le Parti de l'Unité et du Progrès (PUP), ont gagné toutes les échéances électorales nationales : présidentielles de 1998 et de 2003 ou encore les législatives de 1995 et de 2002. En 2001, il fait même modifier la Constitution pour pouvoir briguer un nouveau mandat en 2003¹⁶⁷, le troisième. En l'absence d'une commission électorale indépendante, pour chacune des élections, des observateurs nationaux et internationaux ont alors constaté des fraudes électorales massives, des intimidations ou violences à l'égard des candidats de l'opposition, lorsque ceux-ci eurent la possibilité de se présenter¹⁶⁸ : « la plupart des échéances électorales se sont accompagnées de violences » (Devey, 2008). Ce manque de transparence du processus électoral cache mal sa manipulation, orchestrée par les militaires.

Le corps militaire guinéen est la base du pouvoir autoritaire du général Conté. Détentriche du monopole de la violence en Guinée, l'armée intervient dans tous les domaines : vie sociale, jeu

¹⁶⁵ Il existe aujourd'hui une quarantaine de partis politiques en Guinée.

¹⁶⁶ Si dès 1991, la presse écrite permet l'élargissement d'un unique quotidien gouvernemental, Horoya à une cinquantaine de titres indépendants déclarés aujourd'hui, les ondes radios ne sont ouvertes aux radios libres guinéennes qu'en 2007 et les télévisions privées guinéennes n'existent toujours pas.

¹⁶⁷ Cette réforme de la Constitution prévoyait aussi un allongement de la durée des mandats à 7 ans et l'annulation de la limite d'âge pour un candidat.

¹⁶⁸ L'histoire d'Alpha Condé à ce sujet est édifiante : candidat en 1993 et 1998, il dénonce publiquement des fraudes électorales. Il est arrêté et emprisonné 5 ans pour « atteinte à l'autorité de l'État et à l'intégrité du territoire national » lors d'un procès inéquitable. Il est gracié en mai 2001 par le chef de l'État qui lui « accorde son pardon » à la condition qu'il renonce à toute activité politique...

politique, fonctionnement des institutions, gestion économique. Lansana Conté en a fait la grande bénéficiaire de la Deuxième République, s'attachant ainsi sa loyauté malgré quelques accrochages, comme lors du coup d'Etat – encore raté – de 1996 ou la mutinerie de mai-juin 2008. Conté a su dialoguer avec ses anciens « frères d'armes » tout en jouant de son pouvoir, comme lors des purges de novembre 2005¹⁶⁹.

La longévité du régime de Conté réside en grande partie dans sa capacité à contrôler le champ politique et social. Au-delà de ses apparences démocratiques qui se manifestent notamment à travers une presse écrite relativement libre, une certaine notion du multipartisme, le pouvoir guinéen sait utiliser la peur et la méfiance qu'il inspire à la société guinéenne. L'expression politique, notamment quand elle se fait contestation, est étroitement contrôlée par des forces de sécurité très présentes. Cet héritage de la période Sékou Touré est une caractéristique importante de la culture politique guinéenne et la démarque de ses voisins immédiats. La tradition de l'Etat-policier est certes aujourd'hui moins forte qu'à l'époque coloniale ou sous Sékou Touré mais elle explique en grande partie la soumission ou la passivité apparente de la société guinéenne à l'égard du fait politique.

(International Crisis Group, 2003)

Pendant 24 ans, entouré de son clan familial, amical et ethnoculturel soussou, Lansana Conté règne en maître absolu sur ses gouvernements successifs, jouant des nominations et des destitutions des ministres en fonction de leur capacité à le servir, favorisant ses réseaux de soutien ou sanctionnant ceux qui pourraient lui faire ombrage. Cette « valse des ministres » a été autant un moyen de pression, qu'une possibilité accordée à ses courtisans d'accéder aux hautes sphères – lucratives – de l'Etat. Dans l'administration centrale et déconcentrée, Conté utilise les mêmes méthodes, mettant sous contrôle la quasi-totalité des postes-clés du régime. Lors des crises politiques et sociales qu'a connu le pouvoir, Lansana Conté a toujours su reculer stratégiquement et nommer des personnes qui lui sont hostiles, afin de calmer la situation, avant de reprendre la main quelques mois plus tard¹⁷⁰.

Conté contrôle ainsi le pays d'une « main de fer », et confond « le droit de l'Etat et l'Etat de Droit » (Soumah, 2004) remettant en cause les motivations même de la réforme engagée des institutions. Pour de nombreux observateurs, « le « général-président n'a jamais pu se faire au jeu de la démocratie » (Seck [2009], in Jeune Afrique [2009]), en témoigne le constat affligeant de M. Soumah : des doutes sur la crédibilité de la justice, une protection illisible des biens et des citoyens,

¹⁶⁹ Il s'est agi d'un véritable « coup de balai », où 1/10^{ème} des effectifs de l'armée guinéenne a été réformé, notamment les éléments « récalcitrants » ou les « erreurs de recrutement » (anciens rebelles des conflits Sierra-Léonais et Libériens) (Seck, 2008).

¹⁷⁰ En juillet 1996, Lansana Conté nomme Sydia Touré, un farouche opposant, au poste de premier ministre, afin de calmer des tensions sociales et politiques. Les actions politiques de Sydia Touré s'attaquent notamment à la corruption, problème hautement sensible dans l'entourage présidentiel. Pour cet excès de zèle, il est remercié en mars 1999 et remplacé par Lamine Sidimé un proche du général. Actuellement, M. Sidimé est président de la Cour Suprême...

mythe des libertés fondamentales des citoyens, information comme pollution mentale des citoyens, éducation nationale sacrifiée, faillite de la diplomatie, absence de droits à la santé ou encore une administration en crise.

3.2.1.3 La poursuite de la « gabegie » administrative

La réforme de l'administration a fait l'objet d'une résistance, largement sous-estimée par les partenaires internationaux. Les objectifs initiaux n'ont jamais été atteints, tant en qualité, par l'assainissement du fonctionnement, qu'en quantité, par la réduction des effectifs pléthoriques.

Les problèmes de corruption, pudiquement nommés « mauvaise gestion » ou « mauvaise gouvernance », persistent à tous les niveaux et conservent donc toute leur acuité durant la Deuxième République ; seules ses formes ont évolué¹⁷¹. Comme l'exemple vient souvent d'en haut¹⁷², la corruption s'est généralisée, non plus seulement pour l'obtention de passe-droit, mais pour la moindre formalité (Charles, 2007), au point qu'on emploie l'expression de « sport national » pour la caractériser¹⁷³ (Kaba, 2000). Dans les bureaux de l'administration, quelle qu'elle soit, les situations de racket ou de détournement sont fréquentes ; ces abus de pouvoir sont d'autant plus lucratifs que le poste occupé est important et que le service est stratégique : par exemple, les douanes, les mines ou les finances sont des administrations très recherchées. C'est la « position de rente » (Badara, 2003).

La corruption a longtemps été vilipendée *de facto* par les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, PNUD, etc.), accusée de gaspillages de ressources. Certes, elle entraîne des distorsions dans la répartition initiale des revenus entre les différentes couches sociales et perturbe, en cela, la redistribution des richesses par l'Etat à travers les prestations sociales ou encore l'offre de services publics. Mais la corruption représente également un mécanisme de reproduction sociale, parfois même de survie, attaché à un contexte et à des réseaux de relations personnelles et spécifiques (Badara, 2003). La corruption a même des effets allocatifs et redistributifs qui peuvent s'avérer socialement et économiquement fondamentaux. Il apparaît donc difficile de comparer l'abus de pouvoir d'un chef de l'Etat, qui tend à l'enrichissement ou à l'entretien de son réseau, à celui d'un fonctionnaire sous-préfectoral, dont le salaire ne couvre même pas les dépenses alimentaires. Le problème de la corruption réside dans sa généralisation à tous les niveaux de l'appareil administratif.

¹⁷¹ « On peut évoquer par exemple les mandats tournants : émis par l'Etat pour honorer les créances des fournisseurs, ces mandats, une fois accompli le circuit normal, sont remis en circulation « non pour payer une deuxième fois le fournisseur créancier mais pour garnir le portefeuille des agents véreux du Trésor, de la Banque Centrale et des services publics » (Topol, 1989). Durant notre séjour en Guinée, les témoignages de cadres guinéens ou expatriés, travaillant dans des administrations ou des entreprises privées, abondent dans ce sens. La valeur des détournements et les passe-droits sont généralement proportionnels au statut économique, social ou administratif des personnes : si on en a l'occasion, il faut « manger l'argent ». Il s'agit là de règles ou de modes de fonctionnement tacites, parfois même incontournables.

¹⁷² Lansana Conté serait devenu, pendant ses années de pouvoir, l'homme politique le plus riche d'Afrique de l'Ouest.

¹⁷³ Les barrages routiers officiels, présents sur tous les principaux axes, sont un exemple visible du racket organisé, ici au niveau des forces de l'ordre.

Elle devient alors un frein au développement des activités économiques, en perturbant le fonctionnement des marchés (attributions, commerce) et en décourageant les potentiels investisseurs qui doivent, à chaque étape de leur activité, aligner « pots-de-vin » et « dessous de table ».

Ce degré de corruption « négative » semble être particulièrement important en Guinée. En témoigne l'audit administratif indépendant réalisé en septembre 2007¹⁷⁴, qui dénonce un système qui a « dilapidé une partie des ressources du pays, anéanti les réserves de change de la BCRG, favorisé une inflation à 40% et fait chuter les recettes du budget », hypothéquant les efforts de l'Etat en matière de fourniture des services élémentaires à la population (eau, électricité ou transports publics) (Seck [2009], *in* Jeune Afrique [2009]). Sans préciser toutefois la période, l'audit avance un chiffre de 38 millions d'euros détournés. Ce qui est probablement bien inférieur à la réalité. Parallèlement, la Banque Mondiale a réalisé en 2003 une enquête sur les problèmes de corruption dans le fonctionnement de l'Etat et de ses services. Cette enquête conclue que le niveau de la corruption générale est de 37 sur une échelle de 100, « ce qui classe la Guinée parmi les pays à niveau élevé de corruption » (ENACOG, 2003). Les administrations concernées sont principalement les services centraux de l'Etat, douanes, services financiers (taxes et impôts), services judiciaires (justice et tribunaux) ou encore quelques entreprises publiques comme celle de téléphonie (SOTELGUI¹⁷⁵) et celle de distribution d'énergie (EDG¹⁷⁶). D'après le rapport, le tribut payé par les entreprises privées aux services de l'administration publique est lourd (214 millions d'euros¹⁷⁷) et concerne à 80% celles des secteurs du commerce (vente, transport et stockage), de l'extraction minière et de la pêche ; autrement dit des activités à haut rendement économique. A l'instar des détournements des fonds ou des recettes de l'Etat évoqué plus haut, le racket des grandes entreprises marque la différence entre une « haute » corruption, assimilable à une mauvaise gouvernance et réalisée par des hauts fonctionnaires ou dignitaires du régime, et une « petite » corruption, réalisée par des fonctionnaires de la base. Les « arrangements » quotidiens dans les différents services ou administrations publics, souvent destinés à assurer la subsistance du ménage ou de la famille, n'ont aucune mesure avec les circuits d'enrichissement des hautes sphères de l'Etat.

Pourtant, basée notamment sur des arguments de corruption, la réforme de l'administration et des services publics avait pour objectif de s'attaquer à cette base des fonctionnaires. Malgré l'éviction d'un grand nombre d'entre eux, au final 47000 tout de même¹⁷⁸, et malgré la réorganisation des services, ces derniers présentent toujours des dysfonctionnements. D'un point du

¹⁷⁴ Ces audits sont de l'initiative de Lansana Kouyaté, ancien diplomate onusien, alors premier ministre « imposé » (là encore suite à une crise sociale) depuis le premier mars 2007. Il a été remplacé en mai 2008 par Ahmed Tidiane Souaré, un proche de Lansana Conté.

¹⁷⁵ Société de Téléphonie Guinéenne.

¹⁷⁶ Electricité de Guinée

¹⁷⁷ La période concernée n'est pas précisée par les auteurs.

¹⁷⁸ Il existe de grandes différences en fonction des sources. Ici, Charles, 2007.

vue du personnel, « absentéisme et occupations parallèles demeurent des conditions de subsistance » (Charles, 2007), parfois de survie au regard des faibles rémunérations perçues : une multiactivité de circonstance. Les audits de 2008 ont également mis en lumière l'existence de 13500 fonctionnaires fictifs. « Les fantômes », principalement concentrés dans l'éducation nationale, continuent de percevoir leur traitement.

Notons également que les détournements des biens matériels de l'Etat sont fréquents au sein de l'administration guinéenne, à l'image des 280 véhicules frauduleusement soustraits au parc automobile de l'Etat (Seck [2009], *in* Jeune Afrique [2009]) et que les passe-droits, comme l'attribution des marchés publics à l'avantage des proches du pouvoir¹⁷⁹, sont pratique courante.

La carence de moyens humains et financiers, effectivement et correctement utilisés, engendre un dysfonctionnement général des administrations. Au niveau des services déconcentrés de l'Etat, les inégalités observées peuvent être importantes pour un même service. Si d'une manière générale, les pratiques de corruption y semblent moins importantes que dans les services centraux (UNACOG, 2003), dans les circonscriptions, le fonctionnement des administrations est dépendant de deux principaux facteurs : la dynamique économique et démographique locale, dont dépendent les recettes fiscales, et du degré d'intégrité des personnes en poste. « Généralement, ces derniers sont plus préoccupés d'assurer la sécurité de leurs revenus par le biais de l'économie informelle que de participer à l'emprise territoriale de l'Etat » (Rey, 2007), à l'image de tous les fonctionnaires de la base.

3.2.1.4 Une décentralisation inefficace

Si le fonctionnement des administrations centrales et déconcentrées de l'Etat apparaît peu efficace, ce constat peut être étendu aux collectivités locales décentralisées.

Annoncée dès décembre 1985, sous la pression des institutions internationales, la décentralisation administrative est pilotée par un Secrétariat d'Etat chargé de la Décentralisation. Pour rompre avec « le centralisme politique et la décentralisation organique », l'administration du territoire « se décline dorénavant en une succession d'entités administratives imbriquées, théoriquement autonomes et émanant des populations » (Beuriot, 2007). L'objectif de cette réforme est de bâtir un Etat au service du développement des populations : « passant d'une logique descendante à une logique ascendante donc, la structuration du territoire administratif est sensée dorénavant dépendre des volontés de la base, des populations » (Lima, [2002], cité par Beuriot,

¹⁷⁹ Un ami de Lansana Conté aurait ainsi bénéficié de marchés publics sans appel d'offre. A la tête d'une entreprise multisectorielle (agriculture, BTP, transports, etc.), président du patronat guinéen, cet homme d'affaire a même été arrêté pour être jugé au motif d'abus de biens sociaux (détournements de fonds). Le président Conté l'a alors fait libérer quelques jours plus tard, à la barbe des juges chargés de l'instruction du dossier.

[2007]). « Plus critique, E. Le Bris préfère insister sur le rôle prépondérant des bailleurs de fonds occidentaux en notant que la décentralisation emprunte plutôt à une logique « d'excision de la souveraineté » ; elle constitue plus un accompagnement des politiques de lutte contre la pauvreté qu'elle ne se préoccupe de rééquilibrage territorial et de subsidiarité démocratique » (Le Bris [2001], Beuriot [2007]). En effet, pour les bailleurs de fond et les opérateurs, et dans la perspective de mettre en œuvre des projets de développement, la décentralisation apparaît comme le moyen de court-circuiter l'administration centrale¹⁸⁰ et de minimiser les risques de détournement¹⁸¹. Il semble logique que cette nouvelle réforme « pilotée de l'extérieur » ne fonctionne pas correctement.

Sa mise en œuvre a tout d'abord été ralentie par une difficulté majeure, la délimitation géographique des collectivités territoriales. Deux niveaux de décentralisation sont inscrits dans la Constitution : le niveau le plus fin est celui des « districts », qui, une fois regroupés, forment des « Communautés Rurales de Développement » (CRD). Comme première étape du processus, le Secrétariat d'Etat a confié aux communautés villageoises le découpage des districts, s'appuyant sur leurs « solidarités naturelles » (Conté, 1985). Il est vrai que les « villages » et leurs « hameaux » sont marqués par la présence vivace des modes de gestion coutumiers ; en Guinée Maritime ils sont dirigés par un chef (issu généralement du lignage fondateur) et par le Conseil des Sages (Beuriot, 2007). S'appuyant sur les modes de gestion *autochtones* de l'espace, la loi sur la décentralisation impose aux communautés villageoises de se regrouper par affinité afin de former les « districts ». Jusqu'à présent, les villages et leurs hameaux, étaient regroupés en « secteurs »¹⁸² entités administratives aux limites floues, non reconnues par la loi Fondamentale, mais avec un rôle administratif portant bien réel¹⁸³ ; visiblement un héritage de la Première République. On peut alors considérer que le secteur est le niveau le plus fin de l'administration déconcentrée, bien que ce soit officiellement la sous-préfecture. Les limites des CRD, qui regroupent des districts ont été calquées sur les limites des sous-préfectures ; car il existe une tutelle des sous-préfectures sur les CRD, officiellement pour faciliter le processus de la décentralisation et éviter les conflits locaux, notamment en matière de recouvrement de l'impôt¹⁸⁴. Cet enchevêtrement des circonscriptions et

¹⁸⁰ Pour Robert (1997 ; cité par Rey, 2007), « les processus de décentralisation sont souvent imposés en Afrique par les pressions internationales en matière de bonne gouvernance », idéaux notamment développés dans la Conférence de Vienne (juin 1993) des Nations-Unies.

¹⁸¹ Lors d'un séjour dans le Fouta-Djalon en 2000, un président de CRD nous confiait qu'en matière de financement, « si tu veux deux millions de GNF à Labé, tu dois en demander dix à Conakry ! »

¹⁸² Plus rarement, les différents quartiers d'importants villages constituaient des secteurs, comme à Bigori.

¹⁸³ Sans être reconnu légalement, le chef de secteur est le prolongement de l'administration à l'échelle du secteur car il fait part à la communauté villageoise des réunions ou décisions prises à l'échelle administrative supérieure. Il est, en outre, chargé de réaliser les recensements annuels et de collecter les impôts dans son secteur (Rey, 2007).

¹⁸⁴ Les limites entre pouvoir déconcentré et décentralisé sont très floues et de nombreuses attributions relevant normalement du pouvoir déconcentré ont été données au pouvoir décentralisé. Le meilleur exemple est la collecte des impôts, collectés par la CRD (qui s'appuie sur les chefs de secteur et les présidents de district) mais contrôlés par le sous-préfet qui en récupère une partie. Calquer les frontières de la CRD sur celles de la sous-préfecture, permettait au pouvoir déconcentré, tout en réduisant les coûts nécessaire à l'application des textes (puisque ce sont les collectivités locales qui les assumaient en rétribuant la CRD, environ 75% des impôts locaux), de veiller à leur application (Rey, communication personnelle, 2009).

des collectivités territoriales, au niveau géographique et en ce qui concerne leurs attributions, a significativement ralenti le processus de délimitation des collectivités locales.

Cette réforme de la décentralisation, « pilotée de l'extérieur », pose un problème car il s'agit bien de transférer les pouvoirs de l'Etat : en théorie « la CRD est administrée localement par des membres élus, dispose d'une enveloppe budgétaire propre (qui se compose pour l'essentiel des financements octroyés par les bailleurs) et peut exercer localement ses décisions. Mais dans un contexte où l'État est fragile, celui-ci a tout intérêt à garder une emprise sur des îlots de pouvoir pilotés quasi-directement de l'extérieur. » (Beuriot, 2007). Dans la pratique, l'État guinéen a donc essayé de contourner la décentralisation en évitant de perdre ses prérogatives. Pour cela il a joué de nombreux stratagèmes. La réalisation des limites territoriales, supervisée par les préfetures et le ministère de tutelle, avec les contraintes de superposition, ont permis de ralentir la mise en place du processus ; presque dix ans¹⁸⁵ ! En conséquence, l'imbroglio des entités administratives décentralisées et déconcentrées, y compris quand ces dernières ne sont pas officielles comme le secteur, rend le système peu efficace, confus et source de conflits d'intérêt¹⁸⁶. Egalement, le pouvoir central a joué de toute son autorité pour ralentir la constitution des pouvoirs locaux décentralisés, prévue depuis 1991 : « il n'a pas été appliqué jusqu'en 2005 par appréhension des difficultés d'organisation à prévoir » (Rey, 2007). Enfin, l'Etat contrôle, du moins observe, le fonctionnement des conseils communautaires des CRD, *via* la nomination d'un conseiller communautaire par le secrétariat de tutelle. Officiellement il est mis au service de la CRD pour ses compétences techniques ; dans la pratique, il représente plutôt un relais de l'administration déconcentrée, impose que toutes les décisions prises au sein de la CRD soient discutées avec la sous-préfecture et entérinées par la préfecture (Beuriot, 2007). Le référendum constitutionnel du 11 novembre 2001 vient anéantir la décentralisation en instituant la nomination des chefs de district et de quartier, jusque là élus (Seck [2009], *in* Jeune Afrique [2009]).

Pour les défenseurs de la décentralisation (Leclerc-Olive, [2001], Condé [2003]), l'autonomie des collectivités locales est censée favoriser un développement endogène et gommer les inégalités territoriales. Pour cela, la CRD, entité référence de la décentralisation, est indépendante aussi bien dans sa gestion budgétaire que dans ses choix de développement. Le Conseil Communautaire « établit le programme de développement de toute la CRD à partir des fonds de la communauté (issus des impôts), mais aussi, si nécessaire, sur des fonds d'emprunt et encore, si l'opportunité se présente, sur des fonds de concours (issus d'ONG ou d'organes de coopération comme Charente

¹⁸⁵ « Dans la CRD de Kanfarandé, les données récoltées avant 2000 indiquaient l'existence de quatorze districts ; en 2003, on en trouvait quinze. Dans la CRD de Mankountan, les trois districts de départ ont été démantelés et réorganisés en huit districts. À Tournifilly, la CRD comptait six districts en 1999, elle en compte dix-huit en 2003. Ces recompositions que nous lisons à l'échelle du district signifiaient également qu'à l'intérieur de ces entités, les villages et a fortiori les secteurs avaient également été touchés par les remaniements » (Beuriot, 2007).

¹⁸⁶ « Localement [...], logique ascendante et logique descendante se télescopent, d'autant plus que le siège de la CRD se situe toujours dans le chef-lieu de la sous-préfecture. L'administration du territoire, au sein de laquelle s'inscrit la gestion du développement (et ses larges retombées financières), naît donc dans une ambivalence entretenue entre décentralisation et déconcentration, générant localement des luttes intestines pour le pouvoir » (Beuriot, 2007).

Maritime à Mankountan) » (Rey, 2007). Ainsi, à l'instar des circonscriptions territoriales et en raison de facteurs proches, il existe localement d'importants contrastes dans le fonctionnement et le dynamisme des collectivités locales. Par exemple, si la CRD de Tournifily fonctionne plutôt bien, celle de Kanfarandé est inexistante : absence de locaux, détournement de l'argent des quelques projets – jamais achevés – et crise de confiance des administrés. Des facteurs structurels limitent également le fonctionnement de la CRD de Kanfarandé : étendue et fragmentation du territoire de la collectivité et faible attraction économique de la zone pour les opérateurs de développement.

Ainsi, le triptyque « un territoire, un pouvoir, un budget » s'avère peu efficace en Guinée : le « rééquilibrage territorial », cette meilleure répartition des compétences entre centre et périphérie n'est, pour l'instant, pas effective sur l'ensemble du territoire national (Levy, Lussault, 2003). D'un côté, la décentralisation, réforme phare de l'administration du territoire guinéen, accuse de lourds dysfonctionnements dix ans après son lancement, faute de volonté politique dans son application : « [...] la décentralisation n'a même pas franchi l'étape de la déconcentration administrative » (Beuriot, 2007). De l'autre, ces « lacunes » amènent à s'interroger sur l'utilité de cette réforme dans ses principes et surtout dans ses modalités de mise en œuvre « participatives » et standardisées. La décentralisation, basée sur les solidarités naturelles ou *capital social*, est souvent détournée de ses principes pour aboutir à un niveau supplémentaire de clientélisme politique (Lemarchand, 1998). Dans ce contexte, P. Rey (2007) propose, sans ambages, de « dé-décentraliser ».

3.2.1.5 Des infrastructures toujours inadaptées

L'équipement du territoire guinéen en infrastructures recouvre de multiples réalités sectorielles, ayant toutes en commun leur insuffisance. Regroupées sous l'appellation « d'infrastructures de base », l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'urbanisme et l'habitat, les transports ainsi que les postes et télécommunications, accusent un retard important au regard des besoins de la population. Le DSRP2 (2007-2010) place parmi les priorités l'amélioration de l'accès aux infrastructures socio-économiques. Pourtant, depuis le changement de régime, beaucoup de plans, de schémas directeurs d'aménagement du territoire ont été élaborés et de nombreux financements¹⁸⁷, principalement internationaux, ont été alloués à leur réalisation.

En terme d'amélioration du développement humain, la disponibilité en infrastructures de base performantes constitue l'un des préalables, puisqu'« elles permettent de répondre à des besoins primordiaux » (Henri, 2006) et facilitent la réalisation d'activités économiques : par exemple

¹⁸⁷ Entre 80 et 120 millions d'euros ont été investis dans ce domaine depuis 1984 (Source DSRP, 2001, 2007).

l'accès à l'eau potable et à l'assainissement limite les problèmes de santé ; l'accès aux sources d'énergies peut stimuler la petite entreprise ; l'accès aux technologies de communication améliore le niveau et la vitesse de l'information ; ou encore l'accès à des infrastructures et à des services de transport de qualité facilite les relations commerciales en réduisant les distances-temps et les distances-coûts. Elles ont ainsi un double rôle, tant économique que social. De plus, ces infrastructures de base servent de support à des services de base¹⁸⁸, dont elles favorisent l'accès et dont certains sont désormais considérés, au niveau international, comme des droits humains fondamentaux¹⁸⁹ (Henri, 2006) : la santé, l'instruction, la justice, etc.

Pour les moyens de communication, si la téléphonie mobile connaît un essor fulgurant en Guinée depuis le début des années 2000, dans le secteur des transports, beaucoup reste à faire. Entre ces deux modes de communication, le poids des infrastructures n'est pas le même, et c'est à l'avantage de la téléphonie mobile qui ne nécessite que la mise en place de relais GSM ; si bien que « grâce au solaire, là où l'électricité ne rentre pas, le téléphone rentre¹⁹⁰ », ce qui facilite aujourd'hui de nombreuses activités en milieu rural, notamment commerciales. Les transports terrestres intérieurs se limitent essentiellement à la route ; le chemin de fer civil est à l'abandon et les lignes aériennes intérieures peu développées et utilisées. 95% des personnes et des marchandises transitent donc par la route, dont les infrastructures se caractérisent par une faible densité routière¹⁹¹ de routes nationales (2,7km/100km²), dont seulement 29% sont revêtues¹⁹² ; cette proportion chute à 9,8% si on considère également les axes secondaires. Le principal « angle mort » du pays reste aujourd'hui la Guinée Forestière, où les sept mois de saison des pluies limitent les efforts de construction et leur pérennité, ainsi que le trafic durant cette période. La dégradation de la voie Kindia-N'zérékoré explique ainsi la baisse du taux de revêtement des routes nationales guinéennes. A l'inverse, la Guinée Maritime a connu une nette amélioration des infrastructures routières interurbaines à la fin des années 1990, principalement en raison de l'émergence de pôles économiques comme Kamsar ou Fria, villes minières. Une amélioration est à relever en matière de liaisons internationales frontalières, synonyme d'une meilleure intégration régionale de la Guinée en Afrique de l'Ouest : alors qu'aucune route inter-frontalière bitumée n'existait en 1984, la liaison est aujourd'hui réalisée avec le Mali (route Kankan-Siguiri-Bamako), remplaçant l'ancienne ligne de chemin de fer. Même non revêtues, des pistes de qualité ont aussi été réalisées pour joindre la Sierra-Leone, le Libéria, la Côte-d'Ivoire ou le Sénégal ; seules les liaisons avec la Guinée-Bissau, au Nord, restent difficiles. La quantité, la qualité et la praticabilité des voies de communication terrestres demeurent donc des handicaps au trafic. En terme d'aménagement, notons que les

¹⁸⁸ Les services de base correspondent à des *key services*, des services essentiels ou à des « services publics », dans la terminologie francophone.

¹⁸⁹ Notamment dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement : <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>

¹⁹⁰ Réflexion d'un ami, gérant d'une boutique de téléphonie, nous vantant les mérites d'un chargeur pour téléphone portable équipé de mini-panneaux solaires, « modèle spécial pour la brousse ».

¹⁹¹ La densité routière se mesure par le rapport entre la longueur du réseau routier (en km) et la superficie du pays (en km²).

¹⁹² Source, EIBEP (2005), DSRP Guinée (2001, 2007)

ouvrages de franchissement (ponts, etc.) font encore largement défaut ; sur les grands axes routiers, les bacs demeurent souvent l'unique moyen de « traverser » les nombreux cours d'eau du pays, accentuant considérablement les distances-temps.

Notons également le renforcement du pôle portuaire de Conakry, par lequel transitent 90% des échanges commerciaux du pays avec l'étranger¹⁹³. En effet, la crise politico-militaire ivoirienne du début des années 2000 a entraîné une augmentation du trafic maritime à destination du Mali *via* Conakry, rendu possible grâce à l'amélioration de l'axe routier Bamako-Conakry. Ainsi l'émergence de cet axe de désenclavement pour le Mali, profitable aux opérateurs guinéens du Port Autonome, a accéléré la mise en œuvre de travaux de rénovation qui s'y imposaient depuis longtemps.

La crise énergétique reste d'actualité en Guinée depuis la fin de la Première République. Pourtant, le grand barrage sur le Konkouré, Garafiri, a été achevé en 1999, mais les résultats sont décevants. Censé pouvoir alimenter le pays entier en électricité, « le barrage est aujourd'hui utilisé en sous-capacité : négligence de la maintenance, utilisation exagérée en dépit d'un faible niveau d'eau [...] » (Bigourd, 2009, *in* Jeune Afrique [2009]), mais aussi malversations, détournement de matériel, etc. La liste est longue pour expliquer l'échec de cet ouvrage qui a coûté 250 millions d'euros : « c'est Garafini », comme on peut entendre dans les rues de Conakry. La moitié de la production d'électricité reste thermique et le potentiel hydroélectrique n'est utilisé qu'à 2% de ses capacités. Symbole de cet échec, malgré la construction d'une nouvelle centrale thermique dans la capitale, la fourniture de courant y reste, faute de fonds pour acheter le combustible, insuffisante et aléatoire. La situation des autres villes du pays à l'intérieur n'est guère meilleure, si ce n'est dans les villes minières où la production d'électricité est confiée à des entreprises privées. Peu entretenues, les unités de production existantes, les réseaux de transports et de distribution accusent des dysfonctionnements permanents¹⁹⁴. En milieu rural, l'électrification est toujours au point mort. Les 93% des guinéens n'ayant pas accès à l'électricité continuent d'utiliser le bois de chauffe et le pétrole comme énergies domestiques et ne peuvent que pratiquer des activités ne nécessitant pas d'outillage électrique.

L'approvisionnement en eau potable est un secteur où la construction d'infrastructures a progressé. Largement soutenu par l'aide internationale, de nombreux projets ont permis d'améliorer les infrastructures: 62% de la population (53% en milieu rural) a accès à l'eau potable¹⁹⁵. Les ouvrages d'hydraulique villageoise sont principalement des forages ; ces micro-infrastructures sont plus faciles à mettre en œuvre qu'un réseau d'adduction d'eau comme dans les villes, où les problèmes sont criants : en 2006, les quartiers de Conakry n'avaient plus que trois à quatre heures par jour d'approvisionnement. Malgré ces progrès, il n'y a en moyenne qu'entre un et deux points d'eau pour 1 000 habitants. Les conséquences économiques existent, notamment pour les activités d'élevage et

¹⁹³ Pour l'essentiel, les exportations (60% des échanges) portent sur la bauxite (80%) et l'alumine (14%) (Devey, 2008).

¹⁹⁴ A Conakry, l'abandon des centrales Tombo 1, 2 et 3, est un exemple du manque d'entretien des infrastructures de production d'énergie de la capitale.

¹⁹⁵ A ce niveau, nous avons remarqué que les statistiques de la Banque Mondiale diffèrent de celles du SRP-Guinée.

industrielles, mais ce sont surtout les conséquences sanitaires qui préoccupent : la prévalence du choléra et des maladies liées à l'eau sont légions.

En terme d'infrastructures de santé et d'éducation, de réels efforts ont également été accomplis. Pour de nombreux partenaires de développement (PNUD, UNICEF, etc.), ces deux secteurs sont également prioritaires dans l'amélioration des conditions de vie des populations. De nombreuses écoles primaires ont été construites en milieu rural, notamment depuis l'an 2000, contribuant à l'amélioration du taux net de scolarisation (63%). De même, le nombre des infrastructures de santé, notamment celles de proximité comme les postes et les centres de santé, ont augmenté leur ratio à une pour 20 564 habitants¹⁹⁶ : la mortalité infantile a reculé et le taux d'encadrement à progressé. Pourtant, de nombreuses lacunes structurelles persistent au niveau des infrastructures scolaires et sanitaires: elles restent centralisées dans les chefs-lieux sous-préfectoraux et sont souvent peu accessibles pour les localités éloignées, l'entretien des bâtiments ne fait l'objet d'aucun suivi financier régulier et l'équipement des structures fait souvent défaut. De plus, entre sous-préfectures et régions, il existe de fortes disparités de couverture géographique, au détriment de l'intérieur du pays et des zones enclavées. Enfin, le manque de confiance de la population vis-à-vis de l'éducation¹⁹⁷ et de la santé est lié au faible niveau de qualité des prestations fournies.

Les volontés d'améliorer les infrastructures du pays sont à imputer aux soutiens extérieurs de la Guinée, notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique villageoise, où les programmes se succèdent en permanence depuis 1984. Pour les autres secteurs, faute de circuits de financements publics efficaces, de compétences ou de volonté dans la gestion des dossiers, le chantier de l'amélioration des infrastructures de base est « toujours à reprendre » (Charles, 2007). D'une manière générale, concernant la gestion des infrastructures existantes, les défaillances proviennent de l'inefficacité, ou des problèmes de « gouvernance », des services chargés de leur utilisation et de leur entretien où règnent, comme dans l'administration de l'Etat, « gabegie » et gaspillages.

¹⁹⁶ Il était de 1 pour 50000 en 1990 (PNUD [1991], in Observatoire de la Mangrove [2000]).

¹⁹⁷ 63% des personnes interrogées s'estiment insatisfaites (Source : EIBEP, 2005).

3.2.2 Pour la population guinéenne, des résultats économiques insuffisants

3.2.2.1 Le bras de fer permanent avec les bailleurs de fonds

La centralisation de la gestion de l'Etat et l'inachèvement ou la non-application des réformes engagées par le pays à partir de 1984 sont une source permanente de conflit entre le gouvernement de Lansana Conté et les partenaires internationaux. « Dès la signature du premier accord [...], les relations [...] furent souvent tumultueuses » (Gilles, 1989) : les relations ont été souvent suspendues, des accords de coopération ont été fréquemment renégociés. Ces désaccords récurrents ont plusieurs origines, relatives à la nature des liens entre la Guinée et ses partenaires internationaux.

Pour Lansana Conté, la nécessité de faire appel à l'aide internationale et ses contreparties (PAS, etc.) se télescope avec son discours politique fondamentalement populiste et nationaliste, tendant à l'autisme et à l'isolationnisme (Seck [2009], *in* Jeune Afrique [2009]). Il refuse l'ingérence dans les affaires du pays mais accepte l'aide internationale. Cette situation équivoque a généré des incohérences, parfois de l'imprévisibilité, dans la politique du président guinéen. Dans une situation analogue de dépendance économique, Lansana Conté, « radicalement méfiant vis-à-vis de l'extérieur » (Seck [2009], *in* Jeune Afrique [2009]), reproduit la politique de son prédécesseur, essayant de jouer de la diversité de ses partenariats¹⁹⁸, de la contradiction entre le discours et les actes. Il est obligé d'accepter l'aide internationale, mais tente de limiter voire contourner les conditionnalités ou les contreparties de son obtention, principalement le libéralisme économique, la « bonne gouvernance » et la démocratisation. Cette ambiguïté du discours touche de nombreux secteurs pour lesquels la Guinée bénéficie d'un accompagnement ou de propositions d'investissement¹⁹⁹ : « l'appel au secteur privé, national ou étranger, pour des investissements et des créations d'entreprises est contredit par leur mise en cause dans les déclarations officielles de Lansana Conté » (Charles, 2007) et ce dès 1985.

Nous ne voulons pas de l'écrasement des faibles par les forts : profiteurs du système, spéculateurs et groupes internationaux.

¹⁹⁸ Début 2004 éclate une crise entre la Guinée et le FMI, la Banque Mondiale et la France, en raison d'un retard significatif du paiement de la dette extérieure. Alors que les relations diplomatiques et économiques sont rompues, que tous les programmes sont suspendus, la Guinée s'appuie alors sur ses partenaires asiatiques et obtient une annulation, annoncée en fanfare dans tous les médias, de la dette extérieure du pays avec le Japon.

¹⁹⁹ D'une manière générale, le discours du pouvoir guinéen apparaît souvent à contre-courant de la politique menée. Alors que l'ajustement structurel et ses programmes héritiers imposent le montage d'une économie libérale en Guinée, il s'attaque souvent aux commerçants qu'il accuse être des « profiteurs du système », les accusant de jouer sur les prix pour faire plus de bénéfices ; en somme il leur reproche d'être capitalistes. Egalement, Lansana Conté s'offusque de la présence des multinationales minières dans son pays, mais les investisseurs nationaux ou l'Etat n'ont jamais réalisé de projet d'envergure dans ce secteur.

Nous voulons que notre pays se développe prioritairement avec les nationaux sans dépendance de l'extérieur qui ne puisse être rattrapée par la suite. [...]

L'expert connaît mal les réalités locales : il doit travailler sous notre contrôle et avoir à ses côtés des guinéens capables d'apprendre à son contact et de le remplacer le jour venu.

(Conté, 22 décembre 1985)

Du côté des bailleurs de fonds internationaux, l'état d'avancement des réformes, la gestion économique du pays, le fonctionnement de l'administration et des services publics ainsi que le respect des libertés individuelles et du droit d'expression, sont des motifs évidents de confrontation avec les dirigeants guinéens. Les critiques dénoncent fréquemment, à partir des missions d'évaluation, « les défaillances » de l'Etat guinéen, notamment « la corruption généralisée ».

Le problème est encore aggravé par le manque de transparence et la médiocrité de la gestion des dépenses publiques et par l'existence de quelques entreprises publiques, peu nombreuses mais coûteuses et opaques. L'effet net a été de saper la capacité du gouvernement à financer les programmes des secteurs sociaux prioritaires. L'insuffisance des infrastructures de transport et de communication, le manque de fiabilité des services publics et la corruption généralisée ont miné le développement du secteur privé, laissant l'économie largement tributaire des recettes fiscales et d'exportation générées par un secteur minier faiblement développé.

(ENACOG, 2003).

Pour ces raisons, plusieurs crises « diplomatiques » entre la Guinée et les institutions de Bretton-Woods peuvent ainsi être relevées durant la présidence de Lansana Conté. La première voit la suspension, entre décembre 1995 et janvier 1997, du programme de financement du FMI engagé au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé²⁰⁰ (FASR). La deuxième intervient dans la mise en œuvre du cycle des programmes de réduction de la pauvreté qui débutent dans les années 2000 ; début 2004, alors que le document Stratégique de Réduction de la Pauvreté guinéen (DSRP) est validé par le FMI et la Banque Mondiale, le programme engagé en 2001 au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPRC) est interrompu en raison de nouveaux « dérapages » du régime (Devey, 2008) ; les objectifs du DSRP ne seront jamais atteints et il faudra attendre le 21 décembre 2007 pour que soit signé un nouveau programme triennal au titre de la FRPC.

Cette situation instable reflète l'image d'un « mariage de raison » entre la Guinée et ses partenaires internationaux : d'un côté Lansana Conté ne veut pas d'ingérence de la « communauté internationale » dans les affaires de son pays, mais ce dernier ne peut économiquement pas se

²⁰⁰ Le FASR succède au deuxième Plan d'ajustement structurel engagé entre 1991 et 1994.

passer de l'aide et des investissements internationaux ; de l'autre, les partenaires de la Guinée, qui « tablent sur les ressources du pays et sur le rôle majeur que le pays devrait jouer sur la scène africaine » (Charles, 2007), préféreraient probablement ne pas avoir à traiter avec une dictature militaire déguisée en République et voir une partie de l'aide détournée.

3.2.2.2 Des richesses accaparées

Au niveau économique, le « mariage de raison » a modifié radicalement le système hérité de la Première République : bien plus que dans les secteurs sociaux, les bailleurs de fonds internationaux ont réussi à obtenir une application de la réforme et une relance de la croissance, évoquée comme principal moteur du développement. En contrepartie de la libéralisation, ouvrant les portes de la Guinée aux investisseurs privés internationaux, se succèdent depuis 1984, une multitude de plans de financements du pays et de l'aide au développement²⁰¹ : sous l'étendard de l'ajustement structurel dans les années 1980, vivement critiqué et ensuite maquillé en lutte contre la pauvreté depuis la fin des années 1990, mais prônant les mêmes recettes. La coopération bilatérale n'est pas en reste, puisque la France, les Etats-Unis, la Japon, les Emirats Arabes ou encore l'Allemagne contribuent à soutenir financièrement la Guinée, sous la forme d'aides ou de prêts, fréquemment rééchelonnés. Au final, malgré la permanence de pratiques corruptives, l'aide officielle au développement a permis à la Guinée de bénéficier de 6,32 milliards de dollars entre 1986 et 2007 ; même si cette aide s'est tassée dans les années 2000 en raison des relations difficiles entre la Guinée et ses partenaires, le pays continue de bénéficier d'importants soutiens financiers depuis la normalisation des relations²⁰² fin 2007.

En premier lieu, cet important engagement est orienté vers la « modernisation » de l'appareil économique guinéen, autrement dit vers l'aboutissement des réformes de libéralisation de l'économie et l'incontournable relance de la croissance, synonyme de création de richesses. Mais pour qui ?

Le mirage de la croissance économique

Le désengagement de l'Etat de l'économie, financé par l'aide au développement, a ainsi stimulé l'initiative privée et relancé la création de richesses en Guinée : de toute évidence, « l'option

²⁰¹ Ces plans de financement multilatéraux correspondent à des aides budgétaires directes, mais aussi au financement de programmes ou de projets. Egalement des prêts sont accordés à l'Etat guinéen ; au regard des difficultés de remboursement, le montant de la dette est parfois rééchelonné. Notons que les financements bilatéraux fonctionnent selon des modèles globalement proches de ceux évoqués pour les IBW.

²⁰² Le dernier en date est celui de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui a entériné « le plus grand projet d'investissement privé jamais réalisé dans le pays, 6,3 milliards d'euros tout de même, et qui porte sur la construction d'une raffinerie d'alumine destinée à transformer et valoriser le minerai de bauxite (Gharbi [2008], in Seck [2008]).

libérale a libéré les énergies » (Devey, 2008). Entre 1986 et 2007, le PIB a augmenté de 3,7% par an en moyenne et le PIB par habitant a plus que doublé. « Des résultats non négligeables ont sans doute été obtenus en ce qui concerne les agrégats économiques » (Charles, 2007) : compression des dépenses budgétaires, stabilisation de la monnaie et de la dette extérieure. Par rapport à la Première République, l'ensemble des indicateurs *macro*-économiques se sont ainsi stabilisés. Egalement, la production agricole a repris, entraînant la structuration de filières de commercialisation, notamment pour l'approvisionnement urbain. Une économie de service et commerciale a vu le jour en Guinée.

Cette relance de la croissance mérite pourtant d'être nuancée, car la création de richesses en Guinée reste majoritairement basée sur l'activité minière, notamment l'extraction du minerai de bauxite : la valeur ajoutée du secteur secondaire²⁰³ représente à elle seule la moitié du PIB en 2007. La bauxite reste pour la Guinée, actionnaire à 49% des entreprises d'extraction de Sangaredi-Kamsar (la CBG²⁰⁴), sa principale marchandise exportée (75% des exportations) et donc sa principale source de devises. D'une manière générale, les investissements étrangers en Guinée, qui ont augmenté de 1186% depuis 1986, sont réalisés essentiellement dans le secteur de l'extraction minière²⁰⁵ ; depuis longtemps la Guinée est courtisée pour les ressources de son sous-sol. De plus, ce secteur longtemps négligé connaît un important essor depuis la fin des années 1990.

Or, le problème majeur de ce type d'activité économique est leur faible impact sur les populations locales : « dans le passé, les zones minières sont restées des enclaves et leur impact sur la vie des populations locales a été quasiment nul » (Seck [2009], *in* Jeune Afrique [2009]). Cette situation de prédominance de « l'activité minière d'enclave » dans l'économie engendre, d'une part un accaparement des richesses du pays au profit d'investisseurs étrangers et d'une élite nationale, d'autre part une situation de dépendance économique aux exportations minières et aux cours des minerais sur les marchés internationaux. Au milieu des années 1990, cette dépendance s'est avérée préjudiciable à l'ensemble de l'économie : les cours de l'aluminium ont chuté, déstabilisant la production minière et diminuant sa rente financière.

Alors basé quasi-exclusivement sur l'exportation de bauxite brute²⁰⁶, peu valorisée et instable, l'économie minière guinéenne voit germer des projets d'usines de transformation en alumine et diversifie ses horizons avec l'extraction de nouveaux minerais, dont le fer en Guinée Forestière (Simandou, Nimba) et l'or en Haute-Guinée (Siguiri) ou encore l'uranium à Kissidougou et le pétrole au large de Conakry. De plus, à l'époque de la « responsabilité sociale des entreprises », d'apparents efforts tentent d'inverser la tendance des enclaves minières, en favorisant le développement de

²⁰³ En fonction des nomenclatures, l'extraction minière est intégrée au secteur secondaire (PNUD, Banque Mondiale, FMI) ou au secteur primaire (INSEE).

²⁰⁴ La Compagnie des Bauxites de Guinée.

²⁰⁵ La Guinée devrait bénéficier de 24 milliards de dollars d'investissement direct étranger entre 2008 et 2010 (Devey, 2008).

²⁰⁶ Seule l'usine de Fria transformait la bauxite en alumine dans les années 1990.

bassins d'emplois et en participant au développement local et régional²⁰⁷. Cela dit, la dépendance extérieure de la Guinée se trouve renforcée sur le secteur minier et les efforts réalisés pour l'intégration locale des sites d'exploitation s'attachent surtout à acheter la paix sociale, sur fond de vastes entreprises de communication²⁰⁸.

Point focal des institutions de Bretton-Woods, les équilibres *macro*-économiques, artificiellement maintenus grâce à l'économie minière, restent pourtant soumis à de fortes contraintes, tant conjoncturelles que structurelles. Internationales tout d'abord, puisque la forte dépendance financière du pays est soumise aux aléas des cours des matières premières. Ainsi, entre 1990 et 2006, alors que le cours de l'aluminium connaît une forte baisse, la Guinée dévalue sa monnaie à quatre reprises pour contenir l'envolée du taux de change et l'inflation. A l'échelle régionale, la succession des conflits depuis la fin des années 1990 (Sierra-Leone, Liberia, Côte d'Ivoire) a perturbé les circuits économiques régionaux, nécessité la gestion de populations réfugiées ainsi que de nombreuses et coûteuses interventions militaires. Au niveau national, alors que les productions agricoles d'exportation sont quasi-inexistantes, l'approvisionnement vivrier reste dépendant de récoltes chroniquement insuffisantes et aléatoires : une mauvaise année culturale et les prix sur les marchés s'envolent, vulnérabilisant l'économie des ménages, nécessitant des importations encore plus massives pour satisfaire la demande et déstabilisant la balance des paiements courants du pays, qui perd des devises. Au niveau de l'Etat guinéen, les dérapages dans la gestion des ressources publiques, imputables à une mauvaise gouvernance et à la corruption, demeurent les principales causes de la faiblesse des ressources budgétaires nationales.

Lié à ces différents facteurs, la situation *macro*-économique du pays a fluctué de manière spasmodique depuis le début des années 1990. Relativement à la période désastreuse de Sékou Touré et au regard des critères d'évaluation des bailleurs de fonds, la situation économique du pays s'est effectivement améliorée et les richesses monétaires générées ont augmenté ; mais celles-ci ont peu profité, directement ou indirectement, à la majorité de la population guinéenne, qui a vu ses revenus monétaires stagner durant ces 24 dernières années.

²⁰⁷ Dans un pays où 80% de la population est au chômage, sans salaire fixe, l'attraction engendrée par l'implantation de ces activités reste une source de problèmes épineux, tant sociaux qu'environnementaux, comme en témoigne le film documentaire de R. Nugent, « Tout l'or du monde » (2007), qui s'intéresse à l'implantation d'une mine d'or moderne à Bouré, dans la préfecture de Siguiiri.

²⁰⁸ Voici quelques messages publicitaires choisis dans un périodique d'information sur l'Afrique, Jeune Afrique, dans un hors-série spécial sur la Guinée (décembre 2008):

La Compagnie des Bauxites de Guinée (Sangarédi) : « La volonté de la CBG s'exprime en parallèle dans la promotion du capital humain ».

Société Ashanti Goldfields de Guinée (Siguiiri) : « Le respect de l'humain est la pierre angulaire de nos préoccupations sociales ; ce sont ces valeurs qui font le succès de tous et bâtissent l'avenir. »

Rio Tinto (fer à Simandou) : « 40 millions de dollars investis dans les infrastructures et programmes, contribuant au développement durable des communautés voisines ».

La persistance de la pauvreté monétaire

Comme le souligne D. Cogneau, d'un point de vue économique, la Guinée est un « Etat extractif » (Cogneau, 2007) pour lequel les réformes libérales ont, certes, permis d'obtenir des résultats tangibles dans le domaine des équilibres *macro*-financiers mais qui, en contrepartie, a vu les situations de pauvreté et d'inégalité économiques s'aggraver, résultant de l'accès différencié aux richesses croissantes du pays. D'un point de vue monétaire, la pauvreté correspond ainsi à un manque de revenu et/ou à une insuffisance de consommation. De manière générale, pour rendre compte de cette pauvreté monétaire et de son évolution, les indicateurs de revenus sont les plus usités par les institutions internationales. En effet, la notion de seuil de pauvreté, « absolu » ou « relatif » (encadré 6), est la base sur laquelle sont produites de nombreuses statistiques et analyses des insuffisances de niveau de vie. Même s'il est critiqué pour ses limites (encadré 6 et annexe 5), cet instrument de mesure a le mérite de mettre en évidence la facette monétaire de la pauvreté ainsi que de comparer ses niveaux et ses évolutions.

Encadré 6 : les méthodes des seuils de pauvreté

Il existe deux méthodes de calcul d'une ligne de pauvreté monétaire :

La ligne de pauvreté « absolue » : la pauvreté est définie par une norme fixe. Par exemple, le seuil international de pauvreté est fixé à un dollar par jour, ce qui permet de comparer l'étendue de la pauvreté entre différents pays. Un autre exemple est un seuil de pauvreté dont la valeur réelle reste constante dans le temps, ce qui permet de mesurer les variations de la pauvreté dans un pays donné. Ce terme est souvent utilisé comme équivalent approximatif de « pauvreté extrême », synonyme de misère, d'incapacité à satisfaire les besoins minimaux.

La ligne de pauvreté « relative » : la pauvreté est ici définie selon des normes qui peuvent varier d'un pays à l'autre, ou dans le temps. Elle peut correspondre, par exemple, à un seuil de pauvreté fixé à la moitié du revenu moyen ou médian par habitant, ce qui signifie que ce seuil peut augmenter en même temps que le revenu. Ce terme est souvent utilisé comme équivalent approximatif de « pauvreté générale », qui caractérise l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires essentiels, dont la définition peut varier sensiblement d'un pays à l'autre.

Source : PNUD, 1998 ; Leyle, 2002

Ainsi en Guinée, la part de la population ayant moins de 1,25\$/jour²⁰⁹ pour vivre est de 40% en 2006. Depuis 1991, en moyenne près de 60% de la population guinéenne vit en dessous de ce seuil de pauvreté dit « absolu ». Cette fréquence ou incidence de la pauvreté (encadré 7) a considérablement varié sur la même période : supérieure à 90% en 1991, elle chute à 37% en 1994, atteint 70% en 2003 avant de retomber à 40%. Les travaux de l'EIBEP (Diallo, 2005), qui utilisent une ligne de pauvreté dite « relative » basée sur la consommation, évaluent l'incidence de la pauvreté à 49,2%²¹⁰ de la population en 2002, ce qui représente 20 points de moins que celle réalisée à partir d'une ligne de pauvreté absolue. D'après ces mêmes travaux, 19,1 % de la population²¹¹, se trouve dans une situation d'extrême pauvreté. Malgré ces différences constatées entre les méthodes, les populations guinéennes connaissent, de toute évidence, des difficultés monétaires liées à l'insuffisance de leurs revenus et de leur capacité de consommation, autrement dit de leur accès aux fruits de la croissance économique. En s'intéressant à l'intensité ou à la profondeur de la pauvreté monétaire (encadré 7), « l'écart moyen pondéré par rapport à la ligne de pauvreté est de 17,2 %²¹². En terme monétaires, l'écart est de 66 710 GNF par habitant et par an²¹³ (environ 34 dollars). [...] Le montant minimum nécessaire pour éradiquer d'un coup la pauvreté au niveau de la Guinée, en posant l'hypothèse d'un ciblage parfait, serait de 2947,5 milliards de Francs Guinéens en 2002²¹⁴ [soit environ 1,5 milliards de dollars] » (EIBEP, 2005). Autrement dit, l'intensité de la pauvreté nous apprend que l'écart à une sortie de la pauvreté monétaire n'apparaît pas inaccessible, que la grande majorité des populations guinéennes désignées comme pauvres ne sont pas forcément engluées dans un « cercle vicieux », excluant toute sortie de la pauvreté monétaire²¹⁵ : en témoignent les variations de la fréquence de la pauvreté depuis 1991, où les écarts atteignent jusqu'à 56 points entre 1991 et 1994. Permettre à une grande partie des guinéens monétairement pauvres de dépasser le seuil de pauvreté dépend, à la fois de la capacité de l'économie à générer plus de richesses, en s'appuyant sur une diversification des sources, que d'une meilleure répartition des richesses existantes, alors susceptible de stimuler l'ensemble de l'appareil économique du pays, notamment les campagnes.

²⁰⁹ Seuil de pauvreté actuellement utilisé par la Banque Mondiale. Il est dit « absolu », car ce seuil est le même pour l'ensemble des pays à « faible niveau de développement » (456\$/an/personne).

²¹⁰ C'est-à-dire une population qui dispose d'une consommation par tête inférieure à 387 692 GNF (196\$/an/personne) en 2002.

²¹¹ C'est-à-dire une population qui dispose d'une consommation par tête inférieure à 228 900 GNF (116\$/an/personne) en 2002.

²¹² $P_1 = 0,17207$

²¹³ $P_1 * \text{ligne de pauvreté monétaire} = \text{écart par habitant et par an} : 0,17207 * 387\ 692\ \text{GNF} = 66\ 710\ \text{GNF}$.

²¹⁴ La population en-dessous du seuil de pauvreté est de 4 183 947 pauvres (49,2% de la population totale).

²¹⁵ De plus, la notion de cercle vicieux, promue par R. Nurkse (1967) est critiquée pour ses principes. Le cercle vicieux se présente comme un système circulaire de causalités simples entre un nombre limité de facteurs. Par exemple, le faible niveau d'épargne des ménages est dicté par une faiblesse des revenus, elle-même causée par une faible productivité économique qui est la résultante d'un faible investissement, issu d'une épargne insuffisante. Ce type d'analyse, qui justifie l'extrême pauvreté, a fait l'objet de vives critiques (Perroux, [1973], Hagen [1982]) dont les principales portent sur le caractère tautologique du schéma des cercles vicieux et sur la naturalisation du sous-développement.

Encadré 7 : des indicateurs pour mesurer la pauvreté monétaire

L'objectif de la mise en place des indicateurs de pauvreté est d'identifier les pauvres et de cerner les facteurs déterminants de la pauvreté. L'indicateur de pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) est le plus répandu (annexe 6). Celui-ci se décline en différents indices de pauvreté, qui sont des formules d'agrégation de données permettant le passage de la pauvreté individuelle/ménagère à la pauvreté collective. Ils calculent :

- L'incidence de la pauvreté (P=0), ou la proportion des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (indicateur de fréquence).
- L'intensité de la pauvreté (P=1), ou l'écart entre le niveau de vie moyen des pauvres et le seuil de pauvreté (indicateur de profondeur).
- L'inégalité (P=2) parmi les pauvres (indicateur de sévérité).

Source: B. Essama-Nssah, 2001

Depuis 1984, l'évolution de la pauvreté monétaire, « absolue » ou « relative », talonne celle du PIB, soulignant le lien qui existe entre la situation *macro*-économique du pays et celle des ménages et illustrant les conséquences de la dépendance économique au secteur minier. Cette importante variation pose également le problème de la vulnérabilité monétaire des individus et de leurs ménages face aux différents chocs ou aléas socio-économiques, nationaux et internationaux. Les entrées et les sorties de la pauvreté monétaire, dont témoignent les importantes variations du taux de pauvreté dans le temps, mettent en évidence une vulnérabilité face aux situations conjoncturelles : des mauvaises récoltes, des fluctuations des cours des matières premières ou encore des conflits régionaux sont des aléas ayant significativement affecté les revenus des ménages guinéens durant la période Conté.

L'incidence de la pauvreté n'est cependant pas la même en fonction du lieu de résidence. Il existe, tout d'abord, une nette différence entre les milieux ruraux et urbains : « la pauvreté monétaire continue d'être un phénomène rural » (DSPR2, 2007) puisque 60% des guinéens vivant en milieu rural accusent un niveau de vie insuffisant (EIBEP, 2005). Il existe un important degré de dualisme entre l'agriculture, qui emploie 80% de la population active, principalement en milieu rural, et les autres secteurs de l'économie : un ménage agricole a un revenu trois fois moins élevé qu'un ménage dont les revenus sont issus d'un autre secteur (Cogneau, 2007). Les campagnes guinéennes sont donc les premières touchées par la faiblesse et les variations du niveau de vie, ce qui contribue à alimenter un exode rural massif : depuis 1983, le taux de variation de la population urbaine s'élève à 109% pour l'ensemble du pays, si bien qu'aujourd'hui 30% de la population guinéenne vit en ville. Cet afflux massif et rapide de populations rurales, en quête d'opportunités économiques, a entraîné une saturation du marché de l'emploi urbain et montré une insuffisance des infrastructures urbaines. Fait nouveau, la pauvreté monétaire prend donc, elle aussi, de l'ampleur en ville et touche

dorénavant 21% des résidents urbains. Ces différences d'incidence de la pauvreté monétaire se retrouvent également dans l'intensité du phénomène : « l'écart par rapport au seuil de pauvreté du revenu moyen d'une personne vivant en milieu urbain est de 6% alors qu'en milieu rural, cet écart se situe à près de 22% au-dessous de la ligne de pauvreté, soit 3,5 fois plus » (DSRP2, 2007). Cette plus grande faiblesse des revenus des pauvres en milieu rural donne à la pauvreté monétaire une intensité plus forte qu'en ville. Aussi pour les différentes raisons évoquées, les populations rurales se révèlent plus vulnérables à la conjoncture économique, à laquelle s'ajoutent souvent les aléas de l'activité agricole.

S'il existe des différences entre les zones rurales et urbaines, il existe aussi d'importants contrastes entre les différentes circonscriptions administratives du territoire guinéen. Pour les trois principaux indicateurs de pauvreté monétaire (incidence, intensité et inégalité), la Guinée Maritime apparaît mieux lotie que les régions de l'intérieur du pays. Forte de ses multiples potentialités biophysiques (climat, hydrologie, diversité des ressources), mieux dotée en infrastructures routières, bénéficiant de l'influence urbaine de Conakry et des activités minières de la bauxite, la région littorale guinéenne est moins marquée par la pauvreté monétaire que les autres régions du pays, notamment pour les axes Conakry-Kindia, Conakry-Forécariah et Sangarédi-Kamsar, ainsi que pour la commune urbaine de Fria. Les situations de pauvreté y sont donc moins fréquentes et moins profondes mais également moins sévères ; autrement dit, les inégalités entre les pauvres y sont moins fortes, ce qui relativise à l'échelle de cette région les importantes inégalités constatées à l'échelle nationale.

L'émergence d'une élite économique : l'explosion des inégalités

En effet, dans la Guinée de Lansana Conté, les carences quantitatives, ou encore cette pauvreté de niveau de vie, sont profondément marquées par les inégalités d'accès aux richesses monétaires. Significativement, en 2003, les 20% des guinéens les plus riches se partagent 70% des revenus²¹⁶ ; cette proportion est légèrement inférieure pour la consommation puisque la moitié des dépenses sont effectuées par les 20% les plus riches. S'agissant des 10% les plus riches, leur part du revenu correspond à 44% et celle des dépenses à 30%. Les inégalités semblent donc plus fortes pour les revenus que pour la consommation, ce qui peut s'expliquer par l'épargne. Pour le PNUD (2008), la part du revenu des 10% les plus riches ne représente plus que 30% en 2006, ce qui indiquerait une réduction des inégalités en Guinée, alors qu'entre 1991 et 2003 elles sont restées relativement stables. Cette tendance est confirmée par l'indice d'inégalité de Gini²¹⁷, indicateur généralement

²¹⁶ Source : Banque Mondiale, 2005

²¹⁷ L'indice de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses dans une société donnée. Il est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien). L'indice de Gini peut être représenté par un diagramme de la courbe de Lorenz, qui est la représentation graphique de la fonction qui à la part x des ménages les moins riches associe la part y du revenu total qu'ils perçoivent. Si l'aire de la zone entre la diagonale d'égalité parfaite et la courbe de Lorenz est A, et l'aire de la zone à l'extérieur de la courbe de Lorenz est B, alors l'indice

utilisé pour mesurer les inégalités monétaires (encadré 8): compris entre zéro et un²¹⁸ ([0 ; 1]), plus il est grand, plus les inégalités entre individus de la population considérée sont importantes. Or, en Guinée l'indice de Gini est de 0,386 en 2006, soit une baisse de 8,55 points par rapport à 1991. Concernant l'inégalité entre les pauvres ou la sévérité de la pauvreté, la tendance est semblable : « la situation des plus pauvres d'entre les pauvres, passe de 16,1% en 1994 à 8,1% en 2002, soit une baisse de 8 points en terme absolu et 49,7% en terme relatif. Ce qui signifie que la situation des pauvres s'est améliorée entre 1994 et 2002 » (EIBEP, 2005) : l'extrême pauvreté recule en Guinée.

Cela dit, les inégalités de revenus demeurent relativement importantes, même si elles sont, par exemple, inférieures aux inégalités monétaires des Etats-Unis (0,45 en 2007). Elles sont plus problématiques en Guinée car le PIB/hab. guinéen est 17 fois inférieur à celui des Etats-Unis : une situation d'inégalité marquée dans un contexte de faibles richesses disponibles accentue son poids. D'après les travaux de J-L. Dubois et C. Guénard (2001) en Afrique Subsaharienne, il existe une influence directe des inégalités sur la pauvreté : la réduction des inégalités contribue, au moins autant que la croissance, à réduire la pauvreté monétaire, et inversement : « la pauvreté peut s'accroître si l'inégalité des revenus s'accroît au cours du processus de croissance ». Mais les auteurs précisent que « les inégalités dans la distribution des revenus sont en large partie la résultante des facteurs structurels spécifiques à chaque économie nationale », autrement dit que le rôle de l'Etat²¹⁹, de ses infrastructures et des ses services publics, de la possibilité d'y accéder pour les citoyens, mais aussi de ses politiques économiques, est fondamental dans l'évolution des inégalités.

de Gini est $A / (A+B)$ (Encyclopedia Universalis, 2008 et Wikipédia. (Page consultée en mars 2009). Site de Wikipédia, [en ligne] Adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Coefficient_de_Gini).

²¹⁸ Le coefficient de Gini est exprimé, quant à lui, en % ; il est donc compris entre 0 et 100.

²¹⁹ « L'option d'un modèle de société de type libéral, fondé sur l'État de droit et dont le moteur de croissance est le secteur privé, engage l'État à jouer un rôle de premier ordre dans l'avènement d'une telle société. En effet, l'État est un agent économique dans la mesure où il est à la fois consommateur de biens et services, principal employeur et régulateur de l'activité économique. Son rôle traditionnel est de faire respecter la loi, d'assurer la sécurité, de défendre les libertés publiques et de réguler l'activité économique. Ses agents des services publics, leurs attitudes et leurs comportements sont comptables du niveau de développement du secteur privé. Le rôle de l'État revient donc à améliorer l'environnement institutionnel, dynamiser les institutions du secteur privé, renforcer les institutions publiques de promotion, promouvoir la concertation État/secteur privé, se désengager de plus en plus de toutes les activités économiques situées en dehors du domaine de la souveraineté nationale en cédant ses actions à des capitaux privés. » (Diakit, 2003)

Encadré 8 : synthèse méthodologique sur le calcul des inégalités

Les inégalités internationales concernent les écarts entre les revenus moyens nationaux. Les inégalités au sein de chaque pays ne sont donc pas prises en compte. Le PIB par habitant est la variable le plus souvent utilisée pour calculer les inégalités internationales de revenu. Afin d'apprécier les inégalités de niveaux de vie, la méthode la plus appropriée consiste à exprimer les revenus en parité (le pouvoir d'achat - PPA) plutôt que de convertir les monnaies nationales en dollars. Par ailleurs, dans la mesure où l'on veut tenir compte du nombre d'individus concernés par l'évolution des revenus dans les différents pays, il est logique de pondérer le revenu moyen par la population de chaque pays dans le calcul de l'indice synthétique d'inégalité. Différents indices peuvent être utilisés, le plus courant étant l'indice de Gini.

Les inégalités internes concernent les écarts de revenus entre différentes catégories de la population au sein de chaque pays. La population d'un pays est, par exemple, divisée en déciles et l'indicateur d'inégalités retenu calcule les inégalités en fonction des écarts de revenus entre les dix fractions de la population ainsi définies. L'inégalité mondiale tient compte à la fois des inégalités internationales et des inégalités internes. L'inégalité mondiale calcule ainsi l'inégalité interpersonnelle entre les citoyens, du monde, quel que soit leur pays d'origine.

Les méthodes statistiques utilisées :

- Le coefficient de Gini est un indicateur simple qui mesure l'évolution plus ou moins inégalitaire de la distribution des revenus dans la population totale.
- La courbe de Lorentz permet de représenter graphiquement le coefficient de Gini ; elle reflète graphiquement la relation entre population et revenu/consommation.
- L'indice de Theil, plus fin, permet d'étudier l'évolution des inégalités entre deux déciles caractérisés par leur revenu moyen. De plus, il est décomposable et permet d'attribuer à « tel facteur (âge, éducation, catégorie d'emploi et secteur d'emploi) la responsabilité de la pauvreté et de mesurer celle-ci ».

Sources : IFRI (2002), Bey (2000).

Concernant les richesses engrangées par la croissance économique, l'Etat guinéen a été incapable, jusqu'à présent, de mettre en œuvre des mécanismes de répartition : le fonctionnement de l'Etat et l'insuffisance des infrastructures témoignent du vide qui existe à ce niveau. Pour Cogneau (2007) « la toile de fond de la corruption a permis la rencontre et la collusion de quelques stratégies d'accumulations individuelles, parvenant à s'approprier privativement une partie des ressources collectives ». Hormis les retours sur investissement économiques réalisés par les multinationales en charge de l'extraction des minerais, au niveau national les bénéficiaires du partage inégal des richesses monétaires sont principalement de deux types. D'un côté les hauts responsables de l'Etat et de l'autre les grands entrepreneurs guinéens.

Les premiers, jouant de l'appareil politique et administratif guinéen, ont ainsi « profité » des importantes sommes d'argent qui ont transité par l'Etat : commissions sur les marchés publics, prélèvements sur les recettes fiscales de l'Etat, détournement de matériel public, etc. La présidence de Conté est restée, à ce niveau, dans la continuité de son prédécesseur. Ces détournements, à peine cachés, ont ainsi permis à de hauts fonctionnaires et à des hauts gradés de s'enrichir considérablement, souvent sur des périodes d'exercice très brèves. En effet, Conté a su jouer de l'accès à cette rente au fil des nominations, dans le but de contenter le plus largement possible les élites politiques du pays et s'acheter une tranquillité, afin de faciliter l'exercice de son pouvoir et son propre enrichissement. Le pays a ainsi connu une véritable « valse des ministres » et des hauts fonctionnaires pendant 24 ans, si bien qu'une spécialité des « taximen » de Conakry est d'agrémenter les trajets en montrant les belles villas construites par l'un ou l'autre lorsqu'il était en poste. Le même constat peut être effectué au niveau du pouvoir déconcentré, notamment au niveau des gouverneurs et des préfets. Aussi, comme Sékou Touré, mais dans une moindre mesure, Lansana Conté a favorisé son groupe ethnoculturel, ici les Soussou, que ce soit dans l'administration mais aussi et surtout dans l'armée. Ce favoritisme se retrouve jusque dans le développement des infrastructures publiques, bien plus nombreuses et de meilleure qualité en territoire soussou, qui s'étend tout le long du littoral, de Kamsar à Forécariah, notamment vers Tanéné, ville natale du *Mangué*²²⁰. Cette logique de clan s'est aussi appliquée à la famille même de Conté : ses deux épouses sont devenues des femmes d'affaire redoutées et un de ses fils un parrain de la drogue²²¹, aujourd'hui en attente d'être jugé.

Les grands entrepreneurs guinéens ont été les seconds bénéficiaires de la réforme économique menée depuis 1984. En effet, le désengagement de l'Etat des secteurs de production et de distribution, entamé dès 1978, a laissé place au secteur privé. Généralement, dans le domaine de la création d'entreprise [...], les potentialités entrepreneuriales couvrent principalement quatre catégories d'individus (Diakité [2003], PNUD [2001]): ceux qui ont déjà exercé un métier de production artisanale ou informelle, les bénéficiaires d'une formation et qui ont souvent exercé des fonctions administratives, les commerçants ou transporteurs ayant les moyens et les qualités pour être des entrepreneurs industriels et ceux qui se sont familiarisés avec l'univers entrepreneurial et le partenariat étranger. Cependant, malgré la « promulgation d'un code des investissements plus libéral, la révision de la fiscalité, la suppression du contrôle des prix, la libéralisation du commerce » (Diakité, 2003) et le désengagement de l'Etat du secteur parapublic, l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire est restée relative : presque la moitié des initiatives dans le domaine entrepreneurial formel ont échoué²²². Face aux dysfonctionnements multiples

²²⁰ « Le chef », en soussou

²²¹ A la fin des années 1990, la lutte contre le trafic de cocaïne dans les Caraïbes et en Amérique Centrale est devenue plus organisée et efficace, grâce au soutien des Etats-Unis. C'est pourquoi le circuit à destination de l'Europe s'appuie dorénavant sur l'Afrique de l'Ouest, plus perméable.

²²² « Le taux de mortalité des entreprises nouvellement créées est élevé. Selon le PNUD-Guinée (1997), près de 40 % des entreprises ne survivent pas les premières années de leur existence. L'une des raisons est qu'il s'agit d'entreprises souvent fictives ou circonstancielles, en tout cas, rarement opérationnelles, dont les propriétaires poursuivent d'autres objectifs que ceux de pérenniser leurs affaires, comme se

(infrastructures, corruption, *macro*-économie, etc.) seuls les entrepreneurs « solides » ont pu développer des activités lucratives : solides financièrement, parfois grâce à la diaspora ; solides socialement, grâce à leur statut et leurs relations privilégiées avec les organes du pouvoir. Pour la grande majorité des entrepreneurs guinéens, l'absence de cette solidité les a plutôt orientés vers le secteur informel, plus souple. Aujourd'hui, ce dernier représente environ 80% du marché de l'emploi et qui dégagerait des richesses représentant 48% de la valeur du PIB (Diakitè [2003], PNUD [2001]).

Depuis 1984, en terme de création d'entreprise, deux secteurs dominant : les prestations de services et les activités infrastructurelles (construction, bâtiment, etc.), qui représentent 44% des créations ; ensuite le secteur commercial représente 40% des activités créées. Le secteur industriel ne représente que 6% avec une baisse de 65% des créations sur la période 1984-2007; viennent ensuite les mines, qui ne représentent que 5% des créations d'entreprise alors que les investissements y sont considérables, puis les pêches avec 4%, qui se développent essentiellement en Guinée Maritime. Par contre, « le secteur agricole semble délaissé puisqu'il n'a représenté que 1,75% des effectifs totaux de créations » (PNUD, 2001).

Sous la présidence de Lansana Conté, la nouvelle politique économique, d'inspiration libérale entérine une complète rupture avec le système antérieur : le rôle économique de l'Etat a été réduit au bénéfice des initiatives privées. Ainsi, la création de richesses a doublé, bénéficiant d'une meilleure stabilité *macro*-économique. Mais cette dynamique repose sur un îlot d'activités, rémunératrices pour une minorité des acteurs de l'économie et du pouvoir, politique ou militaire. « Cette réforme économique va-t-elle enclencher un véritable processus de développement » (Rüe, 1998) ? Tant sur le fond que sur son application, relativement chaotique, cette réforme présente des risques : aux conséquences de pauvreté et d'inégalité d'accès aux ressources monétaires s'ajoutent de pesantes conséquences sociales.

servir des documents officiels pour d'autres buts et dans d'autres domaines. Une autre raison explique aussi le phénomène actuel est celle-ci : l'ingérence systématique du Gouvernement dans les affaires économiques, au travers du comportement de certains fonctionnaires. » (Diakitè, 2003)

3.2.3 La population face à la dérégulation et l'autoritarisme: de l'espoir à la crise

3.2.3.1 Le coût social de la réforme économique

Une réforme économique critiquable en tout point

De nombreux pays d'Afrique Subsaharienne, et plus largement de faible niveau de développement, ont connu, sous l'impulsion des institutions de Bretton-Woods, les mêmes réformes selon les mêmes méthodes et avec les mêmes objectifs. A partir d'une vision orthodoxe qui prône la rationalité économique, les réformes tentent de conformer les économies nationales à des standards internationaux. Ces réformes ou ces politiques²²³ ont été réalisées selon deux grands principes ou « volets » : le volet de « stabilisation », qui vise à retrouver les grands équilibres (balance des paiements, finances publiques, inflation), est secondé par un volet « d'ajustement structurel », qui vise la libéralisation commerciale (système des prix) et financière (système bancaire), ainsi que l'ouverture extérieure, pour dynamiser la compétitivité internationale et la croissance interne (Hugon, 2003).

Comme principe de base, les politiques d'ajustement structurel cherchent ainsi à favoriser la régulation par le marché au détriment de celle réalisée par l'Etat, jugée inefficace. Pour la nature même de ces réformes, de nombreuses critiques ont été formulées à l'encontre des politiques d'ajustement structurel depuis les années 1980 (Hugon [2003], Schwartz [1989]) ; les principes de rationalité économique et régulation par le marché sont remis en cause par de nombreux auteurs appartenant à d'autres courants de pensée de l'économie contemporaine²²⁴. En effet, les mécanismes inspirés du modèle de *l'économie standard* ou *orthodoxe* impliquent l'insertion progressive des économies nationales dans l'économie mondiale, avec des effets souvent désastreux au niveau local. Cette « impasse du courant libéral » (Salama et Valier, 1994) montre l'excès de focalisation sur le « développement économique » qui, de moyen au service de l'homme et du progrès, est devenu une finalité en soi. La compétition et la concurrence sont érigées au rang de lois ;

²²³ Envisagé ici dans le sens de *policy*.

²²⁴ Parmi ces différentes conceptions de l'économie qui s'opposent à *l'économie standard*, on retrouve (Hugon, 2003) :

Celle des *néo-institutionnalistes* (He Young, North, Stiglitz, Williamson, etc.), qui repose sur une conception fonctionnaliste et instrumentaliste de l'Etat. Elle consiste à prendre en compte les micro et les macro-institutions et à resituer les mesures macro-économiques dans leur environnement institutionnel et leur cadre juridique.

Celle mobilisée par *la nouvelle économie politique* (Alesina, Haggard, Kaufmann, Nelson, etc.) qui repose sur une conception utilitariste de l'Etat assimilé au gouvernement et qui vise à endogénéiser les variables politiques.

Enfin, celle des *économistes hétérodoxes* (Bayart, Campbell, Chavagneux, Keadjian, etc.) qui soit privilégie la sphère politique, les structures de pouvoir et les régimes, soit analyse les interdépendances entre la sphère du pouvoir et la recherche de la richesse. Elle considère que le discours sur la rationalité économique voile des rationalités sociopolitiques plus profondes.

les paradigmes économiques occidentaux ont fait du travail et de sa rémunération la valeur suprême qui va déterminer la place des individus dans la société (Perrot, *in* Brisset, 1996).

Ce modèle de développement économique a engendré dans les « pays du Sud » de profondes mutations structurelles, voire de véritables déstructurations. Très schématiquement, on peut considérer que son apposition à des sociétés où le social et le culturel occupent une place importante dans la vie quotidienne et dans les rapports de production, parfois au détriment de l'économie, a favorisé la multiplication des situations de pauvreté. Souvent loin d'assimiler les lois du marché mondial *moderne* les populations les subissent violemment. Autrement dit, « les valeurs qui fondent le capitalisme (libre choix individuel, compétition, compétitivité, expansion illimitée, etc.) sont foncièrement étrangères à ces sociétés, pour lesquelles l'économie n'est ni une matière, ni une activité séparée et a *fortiori* valorisée » (Mappa, 2003). Cette ouverture vers un « marché mondial intégré » a eu des effets variables ; certains appréciables, comme la croissance des richesses monétaires, mais beaucoup d'auteurs retiennent les effets néfastes, à l'image de l'augmentation des situations d'inégalités et de vulnérabilité. D'une manière générale, ces mutations structurelles se sont accélérées de manière exponentielle dans la deuxième partie du 20^{ème} siècle, généralement dopées par les progrès techniques, notamment en matière de communications et de transports.

Ainsi, au-delà de la nature même des réformes économiques imposées aux pays en développement, leur application par l'Etat et son rôle dans la modernisation des services et des infrastructures nationales, qui permettent de faciliter l'accès aux opportunités du marché, apparaissent extrêmement importante. Ainsi, en Guinée, les effets de la réforme économique sont également imputables à leurs modalités de mise en œuvre et d'accompagnement par l'Etat. D'un côté, l'application de la réforme économique a été particulièrement chaotique, à l'instar des relations avec les partenaires internationaux : les décisions d'ouverture et de libéralisation ont souvent été associées à des mesures contradictoires²²⁵ ; de l'autre, les carences infrastructurelles sur l'ensemble du territoire, accentuées par leur concentration dans la capitale et sa périphérie immédiate, n'ont pas permis une diffusion suffisante des opportunités économiques. Au contraire, les déséquilibres se sont accentués au profit de centres urbains saturés. On assiste, notamment à Conakry, à une course à l'affairisme qui a « conduit à une prolifération de commerçants et à une relative déconnexion de la sphère du commerce de celle de la production [...]. Tout se passe donc comme si l'hypertrophie du secteur tertiaire se déplaçait de la sphère étatique vers les activités commerciales » (Topol, 1989). C'est également le cas concernant le fonctionnement des services publics déconcentrés ou décentralisés, minés par la corruption, dont le fonctionnement ne fournit pas l'encadrement économique et social nécessaire. Les carences de l'Etat dans l'application de la réforme excluent ainsi une grande partie de la population des effets bénéfiques des réformes économiques. En Guinée, comme dans d'autres pays « soumis » aux politiques d'ajustement structurel, les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des espérances, au contraire même.

²²⁵ Par exemple, en 2003, le gouvernement a imposé, sans grand succès, le jour de tenue des marchés ruraux pour limiter la spéculation des commerçants sur les denrées alimentaires.

L'exemple du monde rural guinéen, dont la situation économique et sociale « constitue un paradoxe » au regard des potentialités des milieux biophysiques, est évocateur.

L'inertie du monde rural

A la prise du pouvoir par Lansana Conté, le monde rural guinéen était alors dans une situation délicate « de repli », accusant une insuffisance généralisée dans les productions rurales, tant vivrières que d'exportation. Le changement a été radical, puisque la politique agricole guinéenne n'a été que l'application au niveau local de principes énoncés au niveau national, inspirés du libre-échange, *credo* des institutions de Bretton-Woods : favoriser de pair les productions alimentaires et les cultures d'exportation. Le premier pour atteindre l'autosuffisance, tout au moins la sécurité alimentaire ; le second pour favoriser l'augmentation des revenus des exploitants et faire bénéficier au pays d'avantages comparatifs²²⁶ (Cheneau-Loquay, 1989). La fin de la parenthèse socialiste, en 1984, voit donc le retour des principes initiés lors de la colonisation. Dans cette perspective, la disparition des structures collectivistes qui encadraient l'économie rurale a permis à la paysannerie de se réappropriier les activités de production (agriculture, arboriculture, élevage, etc.). Parallèlement, des filières de commercialisation se sont structurées, notamment pour alimenter les marchés urbains, et la fixation des prix est dorénavant soumise aux mécanismes du marché. Pourtant, 24 années après la réforme économique, le constat est sévère :

Sur le plan agricole, la Guinée constitue un paradoxe. Tout y pousse, ou presque : riz, tomate, oignons, mil, sorgho, fonio, manioc, igname, patates douces, taro, palmier à huile, hévéas, caféiers, bananiers, ananas, manguiers, etc. Et pour cause. Arrosé par une multitude de cours d'eau, le pays bénéficie de pluies abondantes six mois par an, et la plupart de ses sols sont propices à l'agriculture. Malgré ces atouts naturels et en dépit des importants investissements réalisés au cours des 20 dernières années, les Guinéens n'assurent toujours pas leur autosuffisance alimentaire et sont obligés d'importer de tout.

M. Devey, 2009²²⁷

²²⁶ En économie, l'avantage comparatif est le concept principal de la théorie traditionnelle du commerce international. Démontré pour la première fois par l'économiste David Ricardo en 1817, la théorie associée à l'avantage comparatif explique que, dans un contexte de libre-échange, chaque pays, s'il se spécialise dans la production pour laquelle il dispose de la productivité la plus forte ou la moins faible, comparativement à ses partenaires, accroîtra sa richesse nationale. Cette production est celle pour laquelle il détient un « avantage comparatif ». La conclusion principale de cette théorie est que l'obtention d'un gain à l'ouverture au commerce étranger est, toujours et indépendamment de la compétitivité nationale, assurée. Il s'agit d'un argument décisif des théoriciens du libre-échange contre ceux qui prônent le protectionnisme par peur de ne pas trouver de débouchés, car il réfute l'idée de "nations moins compétitives" qui ne trouveraient qu'à acheter, et rien à vendre, dans les échanges transfrontières.

Cette théorie répond cependant à de nombreuses hypothèses, explicites ou implicites, qui la rendent contestable. À titre d'exemple, la théorie montre que l'ouverture commerciale accroît la richesse nationale, mais aussi qu'elle en modifie la répartition au détriment de certains agents économiques, peut-être les plus pauvres (Encyclopédia Universalis, 2009 et Wikipédia. (Page consultée le 03/03/2009). Site de Wikipédia, [en ligne] Adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Avantage_comparatif).

²²⁷ In Jeune Afrique (2009).

Le monde rural guinéen montre aux nombreux observateurs un visage bien en deçà de ses potentialités. Pourtant, dès 1985, le « président-paysan » Lansana Conté, annonçait que le développement rural et l'autosuffisance alimentaire étaient des priorités nationales. Depuis 1986, la majorité des productions rurales, notamment agricoles, ont ainsi connu une augmentation importante.

Dans le domaine de l'agriculture, elles ont été malheureusement insuffisantes pour satisfaire les besoins d'une population croissante (77% depuis 1986) et plus urbaine (+122%), à l'image du riz, céréale alimentaire de base. Car si la production s'est accrue de 109%, la part disponible par personne et par an de riz local est restée quasi-inchangée. Si bien que pour nourrir la population, le pays est obligé d'avoir recours aux importations pour 40% de sa consommation. On constate alors que « la politique de sécurité alimentaire n'est guère devenue une réalité sur le terrain » (Devey [2009], *in* Jeune Afrique [2009]). En effet, dans bien des domaines, l'adaptation des systèmes de production ruraux à de nouvelles logiques économiques est restée relative. Tout d'abord, malgré la croissance démographique, les surfaces cultivées n'ont augmenté que de 4,2%. Au total, seulement 1,2 millions d'hectares sont mis en valeur pour un potentiel de 6,2 millions et la majorité des exploitations conservent une taille modeste, généralement inférieure à trois ha. La stagnation des surfaces agricoles est due aux faibles capacités de modernisation des systèmes de productions, adaptation nécessaire pour répondre aux critères de production et de compétitivité du marché. Dans des exploitations majoritairement familiales, la force de travail agricole continue de reposer sur le nombre de bras disponibles, équipés d'un outillage rudimentaire : « nous cultivons comme nos parents et nos grands parents ! » est une expression utilisée fréquemment par les agriculteurs pour décrire leurs méthodes de travail. Le labeur agricole demande toujours un investissement en temps de travail considérable et reste physiquement éprouvant, pour des rendements modestes et en premier lieu orientés vers l'autoconsommation. De plus, l'utilisation des engrais reste marginale, car la majorité des producteurs n'y ont financièrement pas accès. L'absence (ou le manque) de ces capacités financières est désignée comme le principal handicap du monde rural, puisqu'elle limite, voire annihile, les opportunités d'investissement dans les systèmes de productions (outillage, engrais, force de travail, etc.). Au niveau du cadre *macro*-économique, la libéralisation des prix et la libre circulation des marchandises ont un impact sévère sur le niveau de vie des ménages ruraux, dont les situations de pauvreté sont bien plus aigues qu'en ville. Sur le marché intérieur, les prix à la consommation augmentent continuellement depuis 1990, nécessitant un ajustement croissant des budgets des ménages, si bien que l'emploi accru des ressources monétaires pour la satisfaction des besoins de base s'effectue au détriment des obligations sociales et de l'épargne. Egalement, le retrait des barrières douanières concurrence, parfois lourdement, les productions vivrières nationales, auparavant protégées : aujourd'hui, avec la chute des cours mondiaux du riz²²⁸ sur les marchés

²²⁸ « Après une période de relative stabilité de 1984 à 1998, le cours mondial du riz a fortement chuté) partir de 1999, perdant plus de 40% de sa valeur entre 1998 et 2001, le cours semblant se stabiliser à un niveau bas depuis 2001 » (Healy, 2005).

ruraux guinéens, le riz chinois est moins cher que le riz local, alors que ce dernier est plus apprécié²²⁹. Dans ces conditions de dérégulation, le riz local est très demandé par la population urbaine, notamment à Conakry où les revenus des ménages sont plus élevés. Cette importante demande urbaine crée une inflation sur le riz local ; on remarque alors que le riz importé est généralement consommé par les ménages pauvres, en milieu urbain comme en milieu rural : de nombreux ménages producteurs de riz préfèrent vendre une partie, voire la totalité de leurs stocks après la récolte, afin d'obtenir les ressources monétaires nécessaires au budget, puis consomment du riz importé.

De son côté, la relance des cultures d'exportation n'a pas obtenu les résultats escomptés. En 2009, on reste loin de « l'agriculture d'exportation prestigieuse des années 1950 » (Cheneau-Loquay, 1989), l'époque où la Guinée « devançait largement la Côte d'Ivoire, en matière d'exportations de bananes, de mangues et d'ananas » (Devey [2009], *in* Jeune Afrique [2009]) : elles ne représentent que 7% du PIB. Il existe bien des tendances encourageantes en matière de production fruitière et de légumes, d'huile de palme et de café. Mais si les productions d'exportation ont été stimulées, les problèmes de conditionnement, de stockage, de commercialisation, de partenariat ne sont pas résolus et les perspectives du marché demeurent peu encourageantes. Les filières créées, à l'image de celle du café, restent fragiles sur le marché international : la libéralisation des prix pénalise les productions destinées à l'exportation, en raison de la faible productivité du travail en Guinée.

Ce faisceau de contraintes rend l'activité agricole peu attractive, notamment pour les jeunes générations qui préfèrent souvent tenter leur chance en ville. Au final, alors que le secteur emploie près de 80% de la population active, il ne représente que 20% du PIB, soit un recul de 16% depuis 1980.

Pourtant, depuis l'arrivée au pouvoir de Lansana Conté, le développement rural est devenu, après la réforme monétaire et fiscale, une priorité. Grâce aux financements internationaux, la Guinée connaît d'importants investissements dans le domaine, donnant naissance à de nombreux programmes et projets. Les objectifs sont multiples, mais tendent tous à encourager l'insertion des systèmes de production locaux dans une économie de marché rurale : par exemple, certains s'attachent à favoriser l'innovation technique (pratiques, aménagements, amendements, etc.), afin de produire mieux et plus, d'autres tentent de mettre en place des systèmes de groupements villageois organisés à l'intérieur de filières, ou encore des projets facilitent l'accès au crédit pour favoriser l'investissement. La grande majorité de initiatives dans ce domaine ont eu des résultats mitigés, voire ont totalement échoué, généralement faute « d'adhésion » ou de « participation » des bénéficiaires. Il s'agit principalement d'inadéquations de conception et de mise en œuvre des projets proposés ou imposés de « l'extérieur » (annexe 7). Souvent, quelques années après le passage d'un

²²⁹ « La filière riz local présente différents atouts vis à vis du riz importé, dont le principal est sans doute l'étuvage. Cette spécificité guinéenne qui consiste à faire passer le riz paddy à la vapeur permet au grain de s'enrichir en vitamines et sels minéraux qui migrent de l'enveloppe vers l'amande et d'obtenir un taux de brisures inférieur à 5% lors du décorticage. Ce produit est donc de bien meilleure qualité que le riz importé constitué pour l'essentiel de brisures de riz d'origine asiatique, ce qui se traduit par un différentiel de prix de l'ordre de 1,2 à 1,3 en faveur du riz local » (Healy, 2005).

projet, « il ne reste que la route » ; car seuls les projets infrastructurels, notamment routiers, ont une utilité certaine pour les populations locales. Si les programmes conçus et pilotés par les partenaires de la Guinée affichent d'indéniables défauts, l'inefficience de l'Etat en matière d'aménagement du territoire est de nouveau pointée du doigt : les campagnes guinéennes ne peuvent s'intégrer à l'économie de marché que si les infrastructures nécessaires à sa réalisation existent. Or, pour se rendre sur le marché, acheminer de la marchandise ou encore se rendre en ville, l'existence d'infrastructures de déplacement et de services de transport est incontournable : plus les facilités à ce niveau seront importantes plus le processus d'intégration économique des campagnes guinéennes pourra être efficace et profitable aux populations rurales. Sans un accès facilité aux opportunités, l'intégration économique « à sens unique » s'apparente, au contraire, à leur désagrégation. En effet, les campagnes restent ainsi soumises aux prix du marché sans avoir les possibilités d'en tirer avantage : « entrer au village, ce n'est pas compliqué ! Un commerçant en ville pourra gagner un bon transport pour venir ici – comme vous là – mais moi le villageois qui veut vendre mon riz ou mon arachide, la route est mauvaise, je n'ai pas le moyen de transport : je reste assis là et je ne gagnerai pas un bon prix! » (M. Soumah, Kambilam²³⁰). Actuellement, malgré quelques améliorations, les distances temps demeurent élevées et de nombreuses discontinuités dans les réseaux de transport, notamment sur les marges du territoire national, limitent les impacts bénéfiques de la réforme, accentuant même les inégalités spatiales et économiques.

Si l'ouverture à l'économie de marché s'effectue difficilement et lentement dans les campagnes guinéennes, c'est parce que la réforme économique, à l'instar de ses « projets de développement », néglige à la fois les modes de fonctionnement existant des sociétés et les temporalités du changement social. Les logiques de compétitivité, de productivité et les conceptions du travail qui sous tendent la réforme économique apparaissent, jusqu'à présent, encore difficilement compatibles avec des systèmes de production basés, avant tout, sur la sécurisation alimentaire et monétaire de la famille, ainsi que sur la reproduction de la ressource dont dépend la communauté villageoise. L'économie rurale reste basée sur la pluriactivité des individus au sein du groupe familial, car elle permet de gérer l'investissement du temps de travail en fonction des opportunités et des contraintes que rencontrent les ménages, de doser la pratique des activités en fonction des objectifs de sécurisation (alimentation, dépense), voire d'enrichissement (épargne, investissement) : « manifestement, dire le rural africain aujourd'hui et a fortiori mettre en place des actions visant à aider les populations qui y vivent, oblige à se départir de l'idéologie agrarienne. [...] L'activité agricole, même si elle apparaît très structurante, doit être replacée dans le contexte de la pluralité des pratiques que vient renforcer la monétarisation croissante des échanges » (Beuriot, 2007). Ainsi une activité sera entreprise, une innovation sera intégrée uniquement si elle ne remet pas en cause, au niveau des systèmes d'activités familiaux, le principe de la gestion du risque, et ceux

²³⁰ Source : enquête sur les perceptions de la pauvreté (OGM, 2005)

qui, au niveau des communautés villageoises, garantissent le « bon fonctionnement » social et la reproduction des ressources. De plus, les ruraux guinéens ont leur propres initiatives en matière d'innovation, de diversification ou de productivité, avec leurs propres circuits de financement ; contrairement au caractère *traditionnel* qui leur est souvent reproché et qui sous tend une certaine forme d'immobilisme. En s'appuyant sur leurs propres moyens, ou encore sur « les natifs à l'extérieur » ou « en ville » (associations de ressortissants, diaspora), des ménages, voire même l'ensemble de la communauté villageoise, s'organisent autour d'un projet commun, dont ils sont les uniques initiateurs et bénéficiaires. Bien souvent, ce type de développement rural endogène obtient des résultats plus satisfaisants que celui initié et piloté de l'extérieur.

L'ancrage important de ces logiques de fonctionnement économique nécessite donc qu'un processus d'ouverture tienne compte des temporalités du changement social. Déjà en 1989, Schwartz annonçait que « le passage d'une économie planifiée en situation de faillite virtuelle à une économie de marché convalescente demande beaucoup de temps ». Depuis l'époque coloniale et la Première République, la méfiance du monde rural vis-à-vis de l'encadrement politique et économique peut paraître légitime, surtout lorsqu'il perpétue les mêmes erreurs en appliquant systématiquement une « politique agricole incohérente » (Cheneau-Loquay, 1989). La brutalité des changements survenus à partir de 1984 et son cortège de situations de pauvreté, de vulnérabilité et d'inégalités, plus fréquentes et plus intenses en milieu rural, n'ont fait que renforcer ce sentiment et ralentir l'ouverture des campagnes guinéennes, pourtant capables d'une grande adaptation.

La stagnation des conditions de vie

Les réformes économiques impulsées en Guinée par les institutions de Bretton-Woods ont ainsi bouleversé le paysage économique du pays et le fonctionnement de l'appareil étatique, avec cependant des résultats mitigés, notamment pour le monde rural. Si au niveau *macro*-économique, de relatives améliorations sont constatées le niveau de vie des individus et des ménages demeure faible et s'accompagne de la stagnation de leurs conditions de vie : si la pauvreté est un phénomène économique, elle est aussi un fait humain et social. Les carences de développement humain, ou la pauvreté, se déclinent en deux dimensions : une dimension sociale (capital humain), complémentaire de la dimension matérielle ou financière (capital financier), précédemment évoquée.

En effet, afin de caractériser les carences de développement humain, une approche de la pauvreté ne peut se réduire à des manques économiques ou monétaires : il est dorénavant reconnu²³¹ que les indicateurs monétaires ne suffisent pas à mesurer les conditions de vie des populations, si bien que la qualité de vie ou le « *bien-être* social » sont intégrés dans les approches du

²³¹ « Il reste, cependant, que la seule mesure monétaire donne une image trop réduite de la pauvreté. En effet, les situations de grande pauvreté résultent d'un enchaînement de précarités qui affectent plusieurs domaines de l'existence – par exemple la santé à travers l'accès aux soins, l'éducation – sont persistantes et compromettent les chances d'assumer à nouveau ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même dans un avenir prévisible. » (Dubois, Guénard, 2001)

phénomène. Cette dimension humaine et sociale, absente des réformes conduites en Guinée jusqu'au milieu des années 1990, mérite donc d'être mise en avant pour souligner l'impact des changements survenus.

L'accès à des services de santé et aux techniques curatives apparaît comme une nécessité à l'épanouissement des individus, notamment en milieu rural où la force de travail est humaine. Or, l'insuffisance des infrastructures de santé y est particulièrement forte et l'encadrement sanitaire est très faible. Car si au niveau national, on compte un médecin pour 8323 habitants, ce ratio est quasiment deux fois moins élevé en milieu rural. En amont de ces difficultés sanitaires interviennent l'alimentation (en quantité et en qualité) ainsi que les conditions d'hygiène domestique, liées aux conditions de logement. Pour le premier point, le PNUD (2001) estime qu'un quart de la population est sous-alimentée et que 35% des enfants sont sous alimentés ; si la Guinée ne connaît pas de véritable situation de famine, on constate des situations d'insécurité, et donc de vulnérabilité, alimentaire. Le deuxième point, celui des conditions d'hygiène domestique, est évocateur puisqu'à peine la moitié de la population a accès à une eau potable de qualité (35% en milieu rural) et que seulement 18% peuvent utiliser des sanitaires améliorés (11% en milieu rural) ; d'une manière générale, les conditions de logement et leur équipement demeurent précaires. La corrélation de ces facteurs sanitaires et infrastructurels (malnutrition, insalubrité du logement, déficience des transports, etc.), fait que la prévalence de certaines maladies mortelles (paludisme, choléra) pèse encore sur la population guinéenne, non pas en raison de l'inexistence de traitements, mais parce que les populations concernées n'y ont pas toujours accès, faute de moyens financiers ou de réseaux de service les diffusant ; par exemple, le taux de vaccination des enfants n'est que de 35% en 2006. Malgré ces handicaps, un certain nombre d'indicateurs sanitaires et démographiques montrent que la situation s'améliore, mais insuffisamment : l'espérance de vie (55 ans) a progressé de 25% depuis 1985, le taux de mortalité infantile (161‰) a baissé de 37% et les taux de natalité (40,2‰) et de fertilité (5,5 enfants/femme) se réduisent progressivement.

Pour améliorer les conditions de vie, la dimension éducative est également mise en avant par les grandes institutions internationales. Dès 1990, la Banque Mondiale affirmait que « l'acquisition de connaissances accroît aussi bien le salaire que la productivité du travail dans l'agriculture et dans le secteur informel ». L'accès à l'éducation est donc devenu, avec les politiques de lutte contre la pauvreté, une priorité importante. En Guinée, sous l'impulsion des financements étrangers, des efforts considérables ont été consentis afin d'améliorer cette dimension des conditions de vie, comme en témoignent les indicateurs. Depuis 1999, le taux brut de scolarisation en primaire a augmenté de 148% pour atteindre 91% ; plus significatif, le taux d'achèvement du primaire a même été multiplié par quatre est s'élève à 64%. A ce niveau, les inégalités de genre s'amenuisent puisqu'il y a aujourd'hui huit filles scolarisées pour dix garçons. Si l'éducation en primaire est aujourd'hui plus accessible, y compris en milieu rural, c'est grâce à un encadrement territorial plus important : quasiment tous les districts ont leur école primaire. Pourtant, la progression de l'accès à l'école primaire n'améliore pas pour autant la qualité de l'offre qui peine à suivre la demande : chaque enseignant a, en moyenne, plus de 45 élèves par classe. Dès qu'il s'agit de l'enseignement secondaire, les indicateurs de scolarisation s'effondrent : le taux brut n'est plus que de 35% et

l'indice de parité n'est plus que de 0,53. Le nombre de structure est beaucoup moins important, généralement localisées dans les sous-préfectures, parfois difficilement accessibles. Alors que les coûts de scolarisation augmentent, la force de travail des jeunes devient économiquement utile aux systèmes d'activités, ce qui pousse de nombreux ménages à ne pas scolariser les enfants à ce niveau.

Les dimensions de l'éducation et de la santé ont en commun une insuffisance quantitative des infrastructures. Egalement ces services publics accusent des manques qualitatifs, correspondant à un sous-effectif chronique d'agents, souvent mal rémunérés, qui ont recours à des pratiques corruptives, et qui sont également mal formés. Pour les services de santé, les indicateurs de satisfaction montrent que moins d'une personne sur deux déclare être satisfaite des prestations reçues ; pour l'éducation, seulement 46% des parents d'élève ont une bonne opinion sur la qualité de l'enseignement. L'investissement public dans ces deux services de proximité reste insignifiant, 0,4% du PIB pour la santé et 1,4% pour l'éducation, ce qui éclaire sur les raisons du faible niveau des prestations fournies.

L'évaluation des conditions de vie des individus fait également appel à des dimensions politiques et culturelles, qui étoffent ainsi la notion de développement humain. Le pouvoir politique qui a dirigé la Guinée depuis 1984 a largement verrouillé tous les moyens d'expression politiques et culturels. Cette « démocratie en trompe l'œil » que nous évoquons plus haut a donc affecté plusieurs dimensions des conditions de vie de la population guinéenne et contribué à accentuer les situations de pauvreté.

Dans le prolongement de la dimension éducative, l'accès à l'information est une dimension importante. Qu'il s'agisse d'une stratégie économique ou d'une volonté de connaître et de comprendre le monde dans lequel on vit, les moyens d'information et la transparence de leur contenu deviennent des éléments essentiels. De même, les médias permettent l'expression des opinions politiques et culturelles. Or en Guinée, si le téléphone portable est devenu le moyen de s'informer de la conjoncture économique, pour le reste les moyens d'expression sont insuffisamment développés et font largement défaut. La liberté des médias en Guinée n'existe pas : ils subissent des pressions permanentes de la part du pouvoir politique, qui contrôle leurs activités. Si la presse écrite est théoriquement libre depuis le début des années 1990, sa portée est limitée à la capitale en raison des capacités d'acheminement et aussi parce que la Guinée compte 80% de femmes et presque 60% d'hommes analphabètes, ce qui constitue un frein certain à la diffusion de la presse écrite, au changement social et à l'émancipation (condition de la femme, comportements démographiques, travail des enfants, etc.). Pour s'informer, la grande majorité des Guinéens n'ont le choix qu'entre la télévision nationale²³² et la radio nationale (et ses antennes régionales de la radio rurale), la RTG, véritable organe de propagande. Certes, les radios et les télévisions libres sont enfin autorisées depuis 2006, mais leur portée reste, là encore, principalement urbaine. L'ouverture par l'information

²³² Sachant qu'un équipement en fourniture d'énergie est nécessaire en plus du poste de télévision. En fait, ce sont les postes de radios qui sont les plus répandus, notamment « en brousse ».

s'est donc essentiellement faite à travers des médias étrangers (RFI²³³, bouquets satellites, etc.) et Internet²³⁴, qui n'ont cependant pas, eux aussi, échappé à la censure lorsque leurs propos déplaisaient au pouvoir en place²³⁵.

Le bâillonnement des médias a porté un coup à l'expression politique, dimension essentielle soulignée par de nombreux auteurs²³⁶, qui démontrent, que le manque d'écoute des institutions et la non-participation aux différentes formes de pouvoir institutionnel sont caractéristiques des situations de pauvreté. Effectivement, en Guinée, l'accès aux différentes formes d'expression politique, autrement dit la participation des pauvres aux prises de décisions (*empowerment*), fait défaut malgré le multipartisme. Là encore, les pressions politiques sont monnaie courante, justifiées par la « protection des intérêts nationaux » ou pour enrayer des « appels à la violence ». Le témoignage le plus évocateur du non respect des droits d'expression en Guinée réside dans les nombreux dysfonctionnements et trucages constatés lors des consultations électorales.

Cette « impuissance politique²³⁷ » amène à s'interroger sur l'aspect juridique de la pauvreté, qui s'exprime en Guinée par une négation systématique des droits juridiques et humains. Parmi les innombrables atteintes aux droits fondamentaux des hommes et à leur dignité nous pouvons par exemple citer les emprisonnements d'opposants politiques²³⁸, les différentes formes de répression avec l'usage systématique de la violence ou encore le recours à la torture de la part des services de sécurité, censés protéger les citoyens²³⁹. Deux autres problèmes de droit et de dignité humaine peuvent aussi être évoqués : la question de la soumission des femmes et du travail des enfants, pour le non respect des droits de l'individu (exploitations, trafics, etc.). Toutefois, une certaine prudence est requise en milieu rural, relativement au fonctionnement social²⁴⁰ des groupes familiaux et communautaires, ainsi qu'aux situations d'extrême pauvreté.

²³³ Radio France International.

²³⁴ De nombreux sites d'information existent sur la Guinée. Souvent pilotés par des Guinéens de l'extérieur, donc incontrôlables, ces espaces d'information et d'expression permettent une grande liberté de ton à l'égard du pouvoir politique, et représentent aussi des espaces d'expression pour « les Guinéens restés au pays ».

²³⁵ RFI a fait l'objet de multiples suspensions durant la présidence de Lansana Conté.

²³⁶ J-L Dubois (2001), M. Levy (2000), J-L Dubois et S. Marniesse (1999), etc.

²³⁷ Marc Levy, 2002 (entretiens personnels).

²³⁸ Ce fût notamment le cas pour Alpha Condé et Sydia Touré.

²³⁹ A ce sujet, voir le rapport de Human Rights Watch (Vol. 18, n°7(A)), intitulé « le côté pervers des choses » : http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/guinea0806frwebwcover_0.pdf

²⁴⁰ Les inégalités hommes-femmes ou inégalités de genre, sont visibles à tous les niveaux de la société. En milieu rural, elles sont basées sur un fonctionnement social, dans la répartition du travail et des pouvoirs au sein des groupes sociaux, principalement les familles. Les hommes et les femmes ont ainsi des prérogatives et des responsabilités propres dans la société, ainsi qu'un rôle précis dans les systèmes d'activités. La réalité de ce que l'on peut observer, à savoir des femmes sous la domination des hommes, dont le symbole fort est la polygamie, contraste avec la réalité de l'organisation des structures familiales et des réels pouvoirs de décision et d'initiative que possèdent les uns et les autres. Par exemple, avec un rôle omniprésent au sein des systèmes d'activités, notamment dans les activités rémunératrices, les femmes acquièrent progressivement un pouvoir économique important qu'elles utilisent pour peser sur les décisions prises dans le ménage. Nous y reviendrons ultérieurement.

En milieu rural, dans le cadre de systèmes s'activités familiaux, il est vrai que les enfants de plus de 7 ans participent à un certain nombre de travaux agricoles, parfois difficiles et leur participation augmente avec l'âge. Certes, le temps consacré aux activités ne peut donc être profitable à leur scolarisation, mais dans des campagnes où la force de travail fait parfois défaut, leur travail contribue, avant tout, à la survie du ménage. Dans le cas où le ménage peut économiquement se passer de leur participation, ils sont envoyés sur les bancs de l'école. Il existe néanmoins des seuils ou des degrés au-delà desquels des formes de travail des enfants deviennent de l'exploitation. Cela s'observe

Pour conclure cette approche des conditions de vie de la population guinéenne, l'accès à la justice et à la sécurité, le respect des libertés civiles et des droits politiques sont donc des dimensions absentes des conditions de vie des guinéens, ce qui vient compléter le tableau peu enviable d'un développement humain qui comporte de nombreuses carences, tant économiques qu'humaines et sociales.

3.2.3.2 Contestations et dérive autoritaire de Lansana Conté

Dans la diversité de ses dimensions, le développement humain en Guinée se caractérise donc par un faible niveau et par l'importance et la variété des situations de pauvreté. L'ensemble des réformes conduites depuis l'accession de Lansana Conté au pouvoir n'ont donc pas permis d'élever le niveau de vie et les conditions de vie. L'ouverture forcée à l'économie de marché reste indigeste pour la majorité des guinéens: inflation, instabilité monétaire, fluctuation des prix des denrées alimentaires, dépendance aux cours internationaux des matières premières, etc. La réforme des plans d'ajustement structurels, aussi brutale que radicale, incohérente dans son application, pèse lourdement sur les populations, notamment le coût social de la réforme administrative ; d'autant plus que son accompagnement par l'Etat et les partenaires internationaux ne compense pas ses « effets pervers » (Cheneau-Loquay, 1989). Au contraire, les fruits de la croissance ont été accaparés par des élites économiques, politiques et administratives, qui se sont enrichies publiquement²⁴¹ en se servant dans les caisses de l'Etat. L'appareil étatique n'a pas su jouer son rôle et réinvestir les richesses créées en infrastructures et services publics de qualité : les conditions de vie restent précaires, y compris en ville. L'autisme et l'autoritarisme du pouvoir de Lansana Conté ont privé les Guinéens de leur liberté d'expression, de leurs droits civiques et judiciaires : « le général-président n'a jamais pu se faire au jeu de la démocratie » (Seck [2009], *in* Jeune Afrique [2009]).

Pourtant, durant ces 24 dernières années, face aux difficultés du quotidien, au sentiment d'abandon par l'Etat ou encore au manque de libertés individuelles, les Guinéens ne sont pas restés sans réactions.

Certains ont fui, quitté le pays pour rejoindre la diaspora des « Guinéens de l'extérieur », exilés pour fuir la dictature sanglante de Sékou Touré. Ainsi, « la Guinée est restée un pays d'exode » (Monénembo [2009], *in* Jeune Afrique [2009]), mais le *traditionnel* exil politique s'est mué en exil économique. Cette émigration a beaucoup nui à la Guinée, « autant à son dynamisme économique

principalement dans les ménages très pauvres. Parfois, ils confient leurs enfants à des parents ou des tuteurs en ville. Mais, en contrepartie de leur scolarisation, ces enfants effectuent des travaux domestiques. De plus, il est fréquent que l'objet de leur placement ne soit plus respecté et qu'ils se retrouvent exploités (activités de petit commerce ou de services, etc.). Dans d'autres cas, les enfants travaillent dans des mines ou des carrières artisanales, ou dans des plantations, pour participer aux revenus du ménage. (childsrighs.org et ACEEF, 2005).

²⁴¹ C. Sow (2009), parlant de Conakry, écrit qu' « on est à peine surpris de voir filer un 4x4 Hummer rutilant, symbole de la réussite d'une jeune génération entrepreneurante ».

qu'à sa cohérence sociale, car il concerne essentiellement les couches les plus jeunes et les plus formées ». Cette « fuite des cerveaux » se perpétue donc depuis la Première République et il existe aujourd'hui un clivage entre les exilés et les résidents en Guinée, largement entretenu par l'ostracisme du pouvoir politique : « hier [...] « renégats », « cinquième colonne », aujourd'hui « diaspos » voire « diaspouris » ! » (Monénembo [2009], *in* Jeune Afrique [2009]). Ce « mythe démagogique de l'anti-guinéen », secondé par diverses tracasseries administratives et policières, a ainsi empêché la diaspora guinéenne d'injecter dans le pays ses potentialités intellectuelles et économiques ; cette situation s'est néanmoins améliorée depuis la fin des années 1990, avec une nette augmentation de l'aide financière directe grâce au développement des organismes officiels et officieux de transferts d'argent. Dans ce contexte, bon nombre de « retours au pays » n'ont pu être réalisés et la diaspora guinéenne s'est agrandie en nombre (environ 3,5 millions en 2008), étendue et ancrée géographiquement dans les pays de destination, si bien qu'aujourd'hui, elle est présente sur quasiment tous les continents même si elle est essentiellement présente en Afrique de l'Ouest, on la retrouve aussi en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

En Guinée, à partir de la mise en œuvre des réformes par le CNRM, la situation économique et sociale est devenue progressivement plus tendue. De nombreux conflits sociaux ont émaillé la transition militaire puis les présidences de Lansana Conté, portant sur le choix des réformes le choix des méthodes et aussi leurs impacts dans la vie des Guinéens (annexe 8). Les premiers mouvements sociaux, pour protester contre l'augmentation des prix ont lieu dès 1988. Dès lors, l'exercice du pouvoir par Lansana Conté sera régulièrement secoué par des conflits sociaux²⁴². L'année 2003 est une année d'importantes manifestations, non seulement à caractère économique mais aussi politique ; elle marque le début d'une période de forte contestation qui s'amplifie jusqu'à la mort de Conté. Cette année là, de nouveau, les manifestations sont sévèrement réprimées et l'absence de dialogue politique amène l'opposition à boycotter les élections présidentielles de décembre, du coup, largement remportées par Conté. Son dernier mandat est le théâtre d'un véritable pourrissement de la situation : les manifestations contre la vie chère et contre la dégradation des conditions de vie se multiplient dans tout le pays. En juin 2006, une première grève générale paralyse la Guinée pendant plus d'une semaine et engendre de virulentes manifestations. Malgré la réplique policière qui fait une quinzaine de morts, la population guinéenne, lasse de la dérégulation économique, de la répression politique et de la corruption, poussée par les syndicats, réitère une grève générale en janvier 2007. La violence et la persistance des manifestants à l'égard des symboles de l'Etat amène Lansana Conté à décréter l'état d'urgence. L'armée rétablit l'ordre

²⁴² Au début des années 1990, d'importants mouvements, notamment étudiants, contestent l'absence de démocratisation et la militarisation du régime. L'apogée de cette contestation politique a lieu lors de la période des premières élections multipartites, en 1993, où le pouvoir réprime sévèrement les manifestations, faisant probablement plusieurs dizaines de morts. En 1996, c'est au tour de l'armée de se mutiner pour des raisons salariales. C'est la déstabilisation la plus forte que connaîtra Conté : les mutineries font environ 300 morts et de nombreux édifices publics sont détruits. De nouveau, les élections présidentielles de 1998 se déroulent dans un climat tendu ; la faible victoire de Conté est contestée par le leader de l'opposition, Alpha Condé, provoquant de violentes manifestations ; ce dernier est emprisonné et écote de 5 ans de prison pour « atteinte à la sûreté de l'Etat ». Au début des années 2000, alors que la frontière Sud du pays est en proie à une agitation frontalière forte avec la Sierra-Leone et le Liberia, alors en guerre civile, la situation économique se dégrade.

mais fait 186 morts, sous les yeux des journalistes internationaux. Au milieu de l'année 2008, c'est au tour de l'armée de se mutiner de nouveau, engendrant affrontements, pillages et destructions ; il y aura trois morts parmi les civils.

Les nombreux conflits internes survenus depuis 1988 témoignent des les diverses tensions engendrées par la dictature de Lansana Conté et par la mise en œuvre brutale et radicale de réformes économiques et administratives. Elle montre également que loin de s'améliorer, la situation du niveau et des conditions de vie des Guinéens les ont amenés à contester de plus en plus le pouvoir en place, malgré les répressions violentes dont ils ont fait l'objet. Si, bien souvent, les mouvements sont partis de la capitale Conakry, la contagion contestataire s'est étendue à l'ensemble du pays, synonyme d'un malaise économique et social généralisé. En dépit de la grogne croissante des populations, le maintien de « l'unité nationale », ou plus exactement des prérogatives des élites du pays, n'a été possible que par l'usage de la violence, par la désinformation chronique et aussi par des compromis continus, mais instables, du pouvoir.

La dignité de l'homme est dans la parole donnée.

(Proverbe guinéen)

Depuis 1984, Lansana Conté n'a jamais pu se faire à l'idéal démocratique et n'a jamais su partir à temps ; isolé et malade les dernières années de sa vie, sa dérive autoritaire laisse un héritage amer aux Guinéens. Malheureusement, il transmet une économie exsangue, un climat politique tendu, une armée divisée, un territoire national centralisé, peu structuré et mal encadré ; surtout, il laisse une population majoritairement pauvre ou vulnérable, dont le niveau de développement humain est l'un des moins élevé du monde.

3.2.4 Tableau de bord d'un pays en attente de développement humain.

3.2.4.1 Des indicateurs de développement humain dans le rouge

La main de fer du régime Touré et la domination non moins exclusive de Conté ont jusqu'ici posé une chape de plomb sur la société guinéenne. Si les deux présidents ont su étouffer les vellétés de protestation populaire, aucun d'entre eux n'a supprimé les causes profondes du malaise social et économique.

(International Crisis Group, 2003)

Afin de mieux évaluer le niveau de développement humain, on peut aussi comparer quelques éléments du tableau de bord guinéen avec celui d'autres nations africaines, comme par exemple le Ghana, ou européennes, comme la France. Par rapport à la France, le niveau de développement guinéen reste encore très loin des standards européens, disons « occidentaux ». Pour tous les critères évoqués dans le tableau de bord (infrastructures, *macro*-économie, niveau de vie, activités économiques, conditions de vie), les écarts entre la Guinée et la France sont importants. Il n'y a que pour la croissance économique que la Guinée dépasse l'ancienne métropole coloniale, tant le retard à rattraper est grand en ce qui concerne la richesse créée par habitant.

Encadré 9 : présentation du Ghana

Le Ghana est le premier pays d'Afrique Subsaharienne devenu indépendant en 1957, grâce au combat anti-impérialiste de Kwame Nkrumah. Véritable figure historique, Nkrumah est l'un des inspirateurs et fondateur du mouvement panafricain, auquel appartenait également Sékou Touré. A cette époque, Nkrumah mène alors une politique économique et sociale d'inspiration socialiste.

A partir de 1966, suite à son renversement par un coup d'Etat soutenu par la CIA, le pays connaît une période d'instabilité politique et économique jusqu'en 1982. Parallèlement à la chute de l'économie administrée, des réformes libérales, soutenues par les institutions financières internationales, sont mises en œuvre au Ghana, sans résistance interne.

Sous la présidence de M. Rawlings, le Ghana passe donc du modèle des expériences postcoloniales dans les années 1960 à celui des politiques néolibérales dans les années 1990. En tous points, la réforme économique réalisée au Ghana est celle actuellement mise en œuvre en Guinée.

En tous points, les conséquences de la libéralisation économique se ressemblent : soumission des activités agricoles aux aléas des cours internationaux, dépendance économique aux exportations agricoles (cacao, bois) et de matières premières (or, manganèse), réforme administrative brutale, marché de l'emploi informel, explosion de la dette, de la pauvreté et des inégalités.

Pays symbole, bon élève des institutions internationales dans l'application des réformes, le Ghana n'a pourtant pas réussi à tracer la voie d'un développement autonome ni à mettre en œuvre les nécessaires transformations socio-économiques : cinquante ans après s'être libéré de la domination coloniale, le pays reste confronté aux mêmes problèmes qu'en 1957. Par contre, contrairement à la Guinée, le Ghana a su ouvrir démocratiquement son paysage politique, puisque depuis 1982 la Constitution est respectée pour les transitions électorales et qu'il existe des alternances politiques.

Sources : *Universalis*, (2009), *Graham* (2007)

La comparaison avec le Ghana est intéressante car ces deux pays ont une histoire commune, quasiment en tous points (encadré 9). Ces deux pays ont connu le socialisme et des dérives

autoritaires, la corruption de l'administration, des coups d'Etat. Ils ont aussi connu les réformes économiques et administratives des institutions financières internationales, avec les mêmes résultats. Certes, dans de nombreux domaines, le Ghana a généralement de meilleurs indicateurs que la Guinée (infrastructures, énergie, niveau de vie et conditions de vie), mais les tendances sont proches, notamment en matière de pauvreté de niveau de vie et d'inégalités. Le seul domaine où le Ghana supplante largement la Guinée est celui de la démocratisation, nettement plus aboutie depuis le début des années 2000 avec l'élection présidentielle remportée une première fois par M. Kufuor puis très récemment par M. Ata-Mills. Même si pour Graham (2007), la politique Ghanéenne est nettement influencée par les institutions internationales²⁴³, ces progrès en matière de droits civils et de libertés individuelles permettent au Ghana d'afficher un niveau de développement humain supérieur à celui de la Guinée.

Depuis les années 1990, les critiques croissantes d'un développement qui serait uniquement appréciée par les performances économiques²⁴⁴ ont abouti à la construction de nouveaux indicateurs pluridimensionnels, censés cerner plus largement le développement humain des individus : « bien que le niveau de vie puisse être considéré comme le résultat d'une interaction entre l'individu (ou le groupe d'individus) et son environnement économique, il reste un concept pluridimensionnel basé également sur des normes socioculturelles et reflète une interaction entre les capacités de cet individu, sa dotation en ressources et les opportunités offertes par la société » (Essama Nssah, 2001). Les indicateurs de revenu ne tiennent pas suffisamment compte, il est vrai, de la distribution des richesses nationales, sous-estiment les services, ne prennent pas en compte les activités non marchandes ainsi que la dégradation du capital écologique ou humain (santé, éducation, etc.) (Mahieu, 2006). Parmi les nouveaux indicateurs nés de ces réflexions, le plus connu est l'Indice de Développement Humain (IDH). Créé en 1990 par le PNUD, cet indicateur composite remplace le PIB et le PNB par habitant pour évaluer les niveaux de pauvreté dans les différents pays du monde (encadré 10) ; il est l'indicateur de développement le plus répandu et utilisé à ce jour.

²⁴³ « En outre, donnant le coup de grâce au gouvernement Rawlings, un différend avec les donateurs retarda l'arrivée de l'aide à la fin des années 1990. Certains, au NDC [parti de l'ancien président Rawlings], estiment toujours que les institutions internationales ont cherché à favoriser la victoire de M. Kufuor, personnage beaucoup plus contrôlable » (Graham, 2007).

²⁴⁴ « D'une manière générale, qualifier la pauvreté exclusivement par un manque de consommation de biens matériels ou de ressources rares amalgame tous les pauvres dans une seule et unique catégorie, ce qui conduit à imaginer un traitement identique, en tous lieux et en toutes circonstances, à l'image des politiques d'ajustement structurel des années 1980. Il s'avère alors nécessaire de faire appel à l'espace social des individus pour élargir l'horizon de compréhension (Leyle, 2002) ».

Encadré 10 : synthèse méthodologique de l'Indicateur de Développement Humain

L'IDH, utilisé depuis 1990 par le PNUD, est actuellement calculé à partir de quatre variables de base, transformées en indice et dont on fait la moyenne arithmétique : le revenu (critère de niveau de vie), l'espérance de vie (critère de longévité), l'alphabétisation des adultes, le nombre moyen d'années d'étude, en différenciant le primaire, le secondaire et le supérieur (critères de savoir). Cet indicateur est basé sur le principe que le développement a trait à la « possibilité » fondamentale d'intégration d'un ou plusieurs individus dans la société et non plus à la détention de biens matériels. Cette possibilité a trois composantes : mener une vie longue et saine, accéder à la connaissance et à l'information, enfin bénéficier de ressources assurant un niveau de vie décent.

L'IDH comporte une valeur maximale et une valeur minimale pour chaque critère, ce qui permet d'exprimer la position de chaque pays entre 0 (exécrable) et 1 (excellent). C'est en cela qu'il est composite ou normé : il n'utilise pas une unité de valeur, mais un « score ». Egalement, ceci veut dire que l'IDH est normé sur le niveau du pays le plus développé, aujourd'hui la Suisse, par rapport aux valeurs maximales des variables retenues :

<ul style="list-style-type: none"> - Espérance de vie à la naissance (EV) : 25- 85 ans. - Alphabétisation des adultes (TA): 0% - 100 % - Taux de scolarisation (TBS) : 0%- 100 % - PIB réel par habitant (PPA) : 100 \$ - 40 000 \$ 	$\left. \begin{array}{l} A = \frac{EV - 25}{60} \\ D = \frac{2TA + TBS}{3} \\ E = \frac{\log_{10} \text{PIB} - 2}{2,60206} \end{array} \right\}$	$\frac{A + D + E}{3}$
---	--	-----------------------

Le calcul de l'IDH soulève de nombreux problèmes de traitement, le principal étant le traitement du revenu au dessus du seuil de pauvreté, dont le rendement est décroissant par hypothèse. D'où l'utilisation du logarithme et d'un coefficient de pondération nul du revenu au dessus du seuil de pauvreté.

Sources : d'après Mahieu, 2006

Si on compare l'IDH de la Guinée, du Ghana et de la France, on remarque qu'il existe un écart considérable, plus de 0,4 points, entre ces pays africains et la France. Par contre, l'écart se réduit entre eux, de 0,087 points, à l'avantage du Ghana (tableau 6). Le PNUD établit chaque année un classement des pays selon leur IDH et constitue des classes pour caractériser le niveau de développement humain donné par l'indicateur²⁴⁵. A partir du PIB par habitant, la Guinée appartenait déjà à la classe des « économies à faible revenu »²⁴⁶, (comme le Ghana). Alors que le Ghana appartient au groupe des « pays à développement humain moyen », la Guinée est apparentée au

²⁴⁵ Le PNUD distingue trois groupes de pays : les « pays à développement humain élevé », dont l'IDH est supérieur à 0,804, les « pays à développement humain moyen » dont l'IDH est compris entre 0,804 et 0,507 et en deçà les « pays à faible développement humain ».

²⁴⁶ D'après la classification de la Banque Mondiale (2008).

groupe des « pays à faible développement humain », en ayant même occupé, au début des années 1990 la dernière place du classement mondial.

Il existe également d'autres indicateurs synthétiques permettant d'aborder plus spécifiquement certaines notions polysémiques liées au développement des individus et de leurs groupes : l'Indice de Pauvreté Humaine (IPH, annexe 9), qui « plutôt que de mesurer la pauvreté en fonction du revenu, utilise les indicateurs incorporant les dimensions les plus fondamentales de la privation : une espérance de vie faible, une carence d'instruction de base et un manque d'accès aux ressources publiques et privées » (PNUD, 2006). Il existe également l'Indicateur Sexospécifique de Développement Humain (ISDH, annexe 9), qui se consacre à « la mesure sociologique de l'inégalité entre les sexes » (Mahieu, 2006). Pour l'ensemble de ces indicateurs composites, le constat reste le même : la Guinée est en panne de développement humain.

Tableau 6 : comparaison des principaux indicateurs de développement utilisés entre la Guinée, le Ghana et la France

Pays	PIB/hab.		IDH		IPH		ISDH	
	Valeur (\$PPA)	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang
Guinée	2180	134	0,445	160	52%	96	0,434	121
Ghana	2240	127	0,532	136	33,1%	58	0,528	101
France	29300	14	0,942	16	11,4%	10	0,94	14

Source : PNUD, Banque Mondiale (2008)

L'actuel tableau de bord du développement humain en Guinée est sans appel : la population est marquée par des situations de pauvreté de niveau de vie, de conditions de vie et par les inégalités. Depuis la fin des années 1990, la population guinéenne, relayée par de nombreux médias d'information²⁴⁷, se demande quand le véritable changement interviendra, lui permettant d'avoir accès au « *bien-être* » tant attendu.

3.2.4.2 Echec des développements en Guinée ?

Depuis l'époque coloniale, la question du développement des populations et de leurs territoires est devenue centrale en Guinée comme dans de nombreux autres pays. Les progrès techniques et sociaux ont forgé une image de la modernité qu'auraient atteint certains pays du monde, dit « développés », et que d'autres doivent atteindre : auparavant « pays du Tiers-Monde »

²⁴⁷ Notamment des médias internationaux spécialisés comme Jeune Afrique, des sites d'information en ligne comme GuinéeNews.com ou GuinéeConakryInfo.com, et surtout la presse nationale, notamment les journaux satiriques du Lynx et de la Lance.

ou « pays sous-développés », aujourd'hui « pays pauvres » ou « en voie de développement ». La Guinée appartient donc à cet ensemble de pays qui « doivent se développer ». Mais se développer comment ? L'histoire contemporaine du pays nous apprend que le développement est un concept relatif, polysémique et multidimensionnel. La Guinée n'a-t-elle pas connu deux modèles de développement en un demi-siècle ? D'un côté le modèle socialiste, où l'ensemble de la société est administrée selon des règles strictes, où la production est collectivisée et nationalisée, où l'objectif est la recherche de l'autonomie, tant économique que politique ; de l'autre le modèle libéral, où les régulations économiques et sociales sont réduites au minimum, où l'ensemble de la production est privatisée, où l'ouverture sur le monde est recherchée pour favoriser les complémentarités. Pourtant, avec des postulats théoriques différents, des méthodes opposées, ces deux modèles présentent actuellement des bilans analogues : un échec pour le développement humain des populations.

Si les références changent et que la notion même de développement gagnerait à être débattue²⁴⁸, il est un modèle de développement qui s'impose largement dans le monde et en Guinée, celui du développement d'une économie de marché libérale²⁴⁹ et mondialisée construite par des sociétés de femmes et d'hommes individuellement libres, responsables et consommateurs. Véhiculé sous de multiples formes (économique, social, culturel, local, urbain, etc.) par les institutions internationales, les ONG, et leurs batteries de programmes et de projets réalisés sur le terrain, les principes de ce modèle de développement s'imposent progressivement comme ceux du « *bien-être* » ; notamment depuis que le développement doit être « durable²⁵⁰ ». Et même si ce processus mériterait d'être vivement critiqué pour ses caractères impérialistes, néocolonialistes et ses conséquences inégalitaires, l'objectif du *bien-être* sous-jacent au développement apparaît comme un souhait largement exprimé par les populations qui en sont privées (Narayan [2000], OGM [2003]). Ainsi, nous nous intéressons ici plus aux modalités du développement humain, à certaines de ses formes, qu'au processus lui-même.

L'analyse de ces modalités pose au géographe la question de l'échelle d'approche. Aux échelles *macro* (internationales et nationales), nous savons qu'en Guinée, le développement a été amorcé par l'intégration économique du pays à l'espace mondialisé. Or, les modalités et les formes actuelles de ce processus de développement présentent de nombreux risques pour les Guinéens. D'une part, leurs libertés progressent peu et leur sécurité économique et sociale chute, provoquant un fort mécontentement populaire. D'autre part, cette situation rend aujourd'hui instable ce pays progressivement sujet aux confrontations internes. Aussi, au-delà des généralisations des petites échelles, il apparaît particulièrement intéressant de comprendre les implications concrètes de ces modalités aux échelles *meso* (régionale et inter-locale) et *micro* (locale), les principales échelles de vie des individus socialisés.

²⁴⁸ Cet aspect a été abordé dans l'introduction.

²⁴⁹ Nous aurions pu également parler d'une « économie de libre-échange »

²⁵⁰ Nous l'aborderons plus largement dans le chapitre suivant.

3.2.4.3 Les développements, la participation populaire et le temps du changement social

« Le développement trébuche parce qu'il est aveugle ou amnésique. Aussi, pour comprendre les difficultés de son accouchement est-il nécessaire de remonter à travers les mémoires de ses expériences, jusqu'à l'origine de son processus » (Rüe, 1998). Dans cette perspective, l'approche géo-historique présentée ici tend à cerner les expériences historiques des processus de développement en Guinée et plus particulièrement en Guinée Maritime. En analysant la frise chronologique et géo-historique (figure 3), on constate qu'à partir du début du 20^{ème} siècle, et plus intensément à partir de 1958, les populations vivant en Guinée connaissent une accélération des changements socioéconomiques. Entre la période coloniale (1893-1958), la Première République (1958-1984) et la Deuxième République (à partir de 1984), des bouleversements radicaux transforment l'espace et les sociétés guinéens, affectant tous les secteurs de la vie des personnes. Or l'adaptation des individus et du fonctionnement de leurs structures sociales à de nouveaux systèmes économiques, politiques et territoriaux paraît difficilement réalisable sur des périodes aussi courtes²⁵¹. Ainsi, si l'intégration à des réseaux économiques interconnectés et mondialisés, du local au global, reste un idéal des institutions de Bretton Woods, un tel processus est encore loin d'avoir abouti en Guinée, aussi parce que l'économie reste meurtrie par la brutalité et la radicalité des changements successifs intervenus récemment dans ses modes de fonctionnement : en une ou deux générations, les populations guinéennes ont connu l'exploitation coloniale, puis la révolution d'inspiration socialiste et enfin l'économie libérale sous contraintes. Leurs stratégies de reproduction économique et sociale se sont nécessairement démarquées des structures d'encadrement, qu'elles soient coloniales, révolutionnaires ou décentralisées. Quelle que soit la pénétration de ces structures dans les relations économiques, sociales ou politiques des individus, les guinéens ont connu tant de changements qu'ils cultivent encore aujourd'hui une certaine méfiance à l'égard des solutions et des modèles d'organisation proposés de « l'extérieur » : comment cultiver son bas-fond, comment constituer un groupement ou une coopérative, comment gérer les conflits locaux, etc. Ces derniers ne représentent pas seulement des opportunités, mais aussi des risques, de toute évidence intégrés au fonctionnement économique et social des groupes humains. En contrepartie, les populations guinéennes ont développé d'autres modes de fonctionnement économique efficaces, y compris des systèmes mondialisés à l'image des diasporas.

Durant les débuts de la Deuxième République, des réformes radicales ont amené la Guinée sur une voie de développement économique capitaliste. Engagée sous l'influence des Institutions de Bretton-Woods, cette refonte censée construire durablement un meilleur développement humain n'a pas, jusqu'à présent, obtenu les résultats escomptés. La succession rapide de réformes a plutôt

²⁵¹ Rappelons-nous que le modèle de développement capitaliste et mondialisé, aujourd'hui exporté dans le monde entier, est le fruit d'une histoire chaotique et spécifique de plusieurs siècles, qui a commencé avec la proto-industrialisation en Europe, peut-être même avant.

favorisé un contexte socio-économique inégalitaire et souvent, poussé les populations guinéennes à adopter des logiques de captage individuel (corruption, détournements) ; généralement pour assumer leurs charges, plus rarement pour s'enrichir.

Dans le processus actuel de développement humain, la question de la durabilité ne peut pas être résolue sans régler celle des inégalités et de l'accès aux ressources. La répartition des nombreuses richesses drainées par la croissance économique se pose donc avec acuité. Cette croissance économique pourra améliorer le développement des populations uniquement si elle s'appuie sur la dynamisation d'un plus grand nombre de secteurs d'activité et si elle implique une plus large participation de toutes les couches de la société guinéenne.

3.2.4.4 « Un espace national désarticulé » ?

La Basse-Côte guinéenne, une interface soumise aux changements historiques

Pour conclure cette première partie, nous proposons de revenir sur l'ensemble des dynamiques géographiques qui ont participé à construire la Guinée et la Basse-Côte d'aujourd'hui (figure 4).

Parallèlement aux changements sociaux, économiques et politiques, l'espace guinéen a connu d'importantes mutations : dans les découpages administratifs et les modes de gouvernance des circonscriptions, mais aussi dans les modes de circulation²⁵². Rappelons que, jusqu'à l'arrivée des Européens au 15^{ème} siècle, l'organisation politique, économique et spatiale est marquée par la continentalité, centrée sur les villes sahéliennes, qui constituent des nœuds de circulation majeurs, des marchés centraux des routes transsahariennes. Le littoral guinéen n'est alors qu'une marge, notamment de l'Empire du Mali, un espace refuge pour certaines populations, les « premiers arrivants »²⁵³. La première « rupture sensible » s'opère avec l'arrivée des européens qui crée une interface de contact maritime sur le littoral. Progressivement, au fil des installations des comptoirs portugais, britanniques ou encore français, cette interface littorale se renforce. Si les installations européennes restent d'abord très menues et ponctuelles au départ de quelques pénétrantes vers l'intérieur, le nombre de ces comptoirs croît avec le développement de la machine coloniale, créant de nouvelles centralités sur les zones d'installation des comptoirs. L'intensification du commerce côtier avec la traite négrière et les vellétés de conquête coloniale engendrent un basculement progressif des centralités africaines : au 18^{ème} et au 19^{ème} siècle, « les flux s'organisent désormais autour des nouveaux nœuds créés par les colonisateurs » (Debie et *alii.*, 2003) en Basse-Côte :

²⁵² Nos conclusions rejoignent ici celles de Debie, Eliot et Steck (2003), qui ont travaillé sur un modèle géohistorique des circulations en Afrique de l'Ouest. Nous reprendrons ainsi un certain nombre de leurs conclusions pour étayer notre approche en Basse-Côte guinéenne.

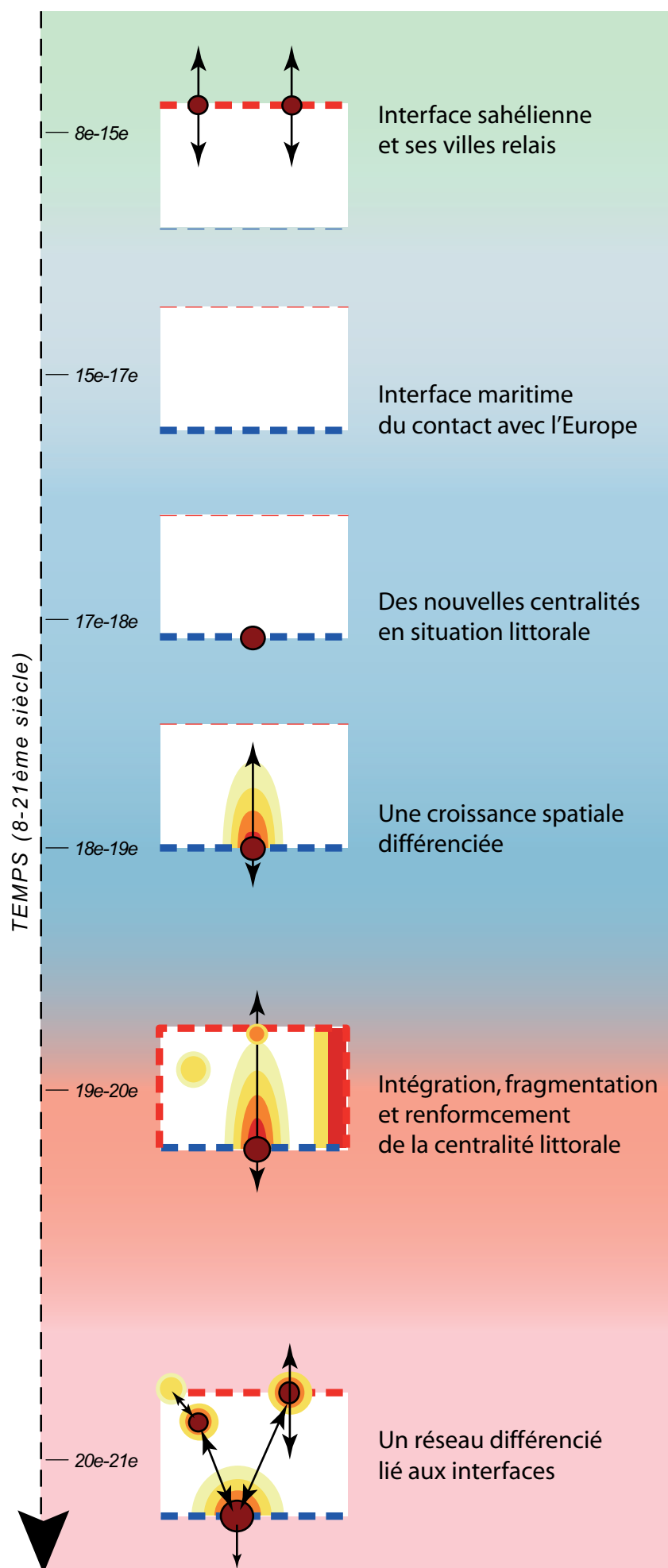
²⁵³ Ce sont les proto-Baga, les proto-Nalou et les proto-Landouma.

Boké, Victoria, Conakry, Benty, Boffa ou encore Dubréka. Nous avons vu qu'une croissance spatiale différenciée, ancrée sur les centres côtiers, se met alors en place, s'étendant d'Ouest en Est le long des estuaires et des routes commerciales vers l'intérieur du continent. Dans un même temps, la croissance et l'extension des activités de commerce crée une pression sur les territoires des communautés autochtones, installées initialement en Basse-Côte pour échapper à la tutelle impériale d'autres ethnies africaines du continent. Repoussées de plus en plus dans les espaces inter-estuariers à cause de la traite, les ethnies littorales finissent par s'organiser politiquement et militairement dès le 17^{ème} siècle, comme les Nalou qui se regroupent dans le royaume du Naloutaye ; ces nouvelles formes d'organisation leur permettent même de tirer profit de leur situation géographique dans le cadre du commerce côtier à partir du 18^{ème} siècle. Ainsi des dynamiques d'intégration d'espaces interstitiels accompagnent le renforcement de la structuration des axes commerciaux. Paradoxalement, cette unification facilite aussi les entreprises coloniales.



Ensuite, nous avons évoqué que, dès la fin du 19^{ème} siècle et au terme d'une importante période de troubles politico-militaires, la conquête coloniale française s'accroît avec l'éviction des concurrents européens et l'annexion politique et territoriale des différents royaumes côtiers, de Victoria à Benty. Dès le début du 20^{ème} siècle, les empires et royaumes de l'intérieur sont soumis (Fouta-Djalon, Mali) : l'unification d'un territoire colonial est aboutie. La colonie de la Guinée française fait de cet espace ouest-africain une périphérie de la métropole française, au début exploitée, puis progressivement intégrée grâce aux importants investissements coloniaux dans de nombreux domaines et grâce à l'évolution de la représentativité politique africaine dans l'empire colonial. Cette conquête coloniale engendre l'établissement de nouvelles interfaces à caractère politico-administratifs (frontières coloniales, limite de cercle, etc.), qui fragmentent (durablement) les territoires *traditionnels* africains²⁵⁴. La pacification et l'encadrement territorial facilitent l'émergence de véritables réseaux différenciés et structurés par les interfaces littorales, qui polarisent les flux, et de nouvelles interfaces continentales, proches des différentiels créés par les découpages politico-administratifs. Durant cette période, l'Axe Bamako-Conakry est l'un des éléments structurants du réseau de circulation en Afrique de l'Ouest. De ce fait, en Guinée Maritime, le développement de l'interface littorale devient inégal ; le Nord est progressivement abandonné au profit du pôle urbain, administratif et commercial de Conakry, et de ses environs.


²⁵⁴ L'ancien empire du Mali est fragmenté entre quatre territoires coloniaux, aujourd'hui des Etats : Mali, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire et Guinée.


Figure 4 : Les logiques spatiales en Guinée, des combinaisons dans le temps et dans l'espace




QUATRE LOGIQUES SPATIALES

Logique d'interface
 maritime
 sahélienne

Logique d'échange / flux


Logique de croissance


Logique de centralité


CINQ PÉRIODES GÉO-HISTORIQUES

Le littoral avant l'arrivée des européens (11ème-15ème siècles)

Espace -refuge, isolat, marge du grand empire continental du Mali

Arrivée des européens (15ème-18ème siècles)

Le littoral devient attractif :

- création de comptoirs européens de commerce dans les estuaires.
- ouverture de routes commerciales vers l'empire du Mali.

Repli des autochtones dans les espaces intermédiaires.

La consolidation du commerce (18ème-19ème siècles)

Intégration des autochtones au commerce

Développement de la traite négrière

Colonie de la Guinée française (1900-1958)

Mise sous tutelle politique, administrative et territoriale.

La basse-côte guinéenne devient une périphérie intégrée de la France.

Première République de la Guinée indépendante (1958-1984)

Dirigée par le charismatique Sékou Touré, la Guinée unie connaît une révolution socialiste autoritaire.

Le pays rompt ses partenariats historiques (France) et frontaliers pour se replier sur le réseau des pays socialistes: la Guinée est alors un isolat économique et diplomatique.

La Deuxième République guinéenne (à partir de 1985):

Ouverture brutale à l'économie de marché et réforme de l'Etat.

Dirigé d'une main de fer par le général Lansana Conté, la Guinée entre dans la mondialisation économique capitaliste sans connaître le développement humain.

Elle occupe une situation de périphérie exploitée des pays développés.

Source : Debrie, Eliot, Steck (2003), Leyle (2009)

Réalisation : Debrie, Eliot, Steck (2003), Leyle (2009, UMR ADES)

Contrairement à la plupart des anciennes colonies, l'indépendance constitue une première rupture : la Première République guinéenne, d'influence socialiste et panafricaine, marque la fermeture internationale et régionale de la Guinée avec ses anciens partenaires. Les flux de l'axe Conakry-Bamako se réduisent progressivement avec la dégradation des conditions de transport (abandon du rail). Ainsi, le Mali s'oriente plutôt vers le débouché littoral d'Abidjan, pourtant plus distant. Si la fermeture des frontières n'a jamais empêché leur porosité aux trafics de toutes sortes, les relations régionales se réduisent et les centres proches des interfaces continentales connaissent un réel déclin, à l'image de la ville de Kankan. A l'intérieur du pays, les centralités littorales se renforcent, prenant appui sur les pôles hérités de la colonisation, mais avec les mêmes différentiels. Conakry devient donc un hypercentre, centralisant le pouvoir politique, économique²⁵⁵ et administratif du pays. L'émergence du pôle de Kamsar, basée sur l'extraction de bauxite, ne constitue alors qu'une « enclave minière ».

Un territoire national mal intégré

A l'image des changements qu'elle engendre dans la société et l'économie guinéenne, la fin de la Première République et l'ouverture du pays engage le territoire national dans une nouvelle dynamique géographique. Nous avons précédemment exposé que, sous la pression des partenaires financiers internationaux, l'alignement du pays sur le modèle de développement libéralisé rompt l'isolement de l'espace ; c'est l'ouverture et la recherche d'une intégration à l'espace économique mondial. Ce retour de la Guinée dans le « concert des nations » reste cependant peu médiatique et peu effectif. Comme le souligne O. Rüe (1998), « la République de Guinée est un pays inconnu. [...] Tout se passe comme si la Guinée était un pays isolé, marginalisé, hors du monde et du temps présent ». Non seulement la période sékoutouréenne et ses 26 années d'isolement marquent encore la nation guinéenne, mais également le retour des investisseurs étrangers quasi-exclusivement dans l'extraction minière dessine une logique d'exploitation des ressources nationales comparable à celle de la période coloniale. Cette orientation économique représente un risque d'exploitation exogène²⁵⁶, sans pour autant garantir les retombées sur l'ensemble de l'économie guinéenne, qui relève maintenant de la responsabilité de l'Etat : autrefois imposée, l'exploitation des ressources du pays est dorénavant négociée. Si la parenthèse de l'isolement socialiste semble fermée, la Guinée, certes souveraine sur son territoire national, retrouve néanmoins une situation géographique de périphérie exploitée par les pays développés au sein de l'économie mondiale.

²⁵⁵ Le développement des activités minières en Guinée Maritime accentue encore plus cette polarisation.

²⁵⁶ Le risque d'une ultra-spécialisation de la Guinée dans l'extraction de minerai reste encore aujourd'hui une réalité. Les ressources du pays demeurent peu diversifiées, écrasées par « l'économie minière d'enclave », si bien que de nombreuses critiques de « néo-colonisation » de la Guinée ont aujourd'hui un écho. Il apparaît en Guinée, comme dans de nombreux autres pays, que « les stratégies des opérateurs occidentaux et celles de gouvernements ne sont pas nécessairement convergentes » (Topol, 1989).

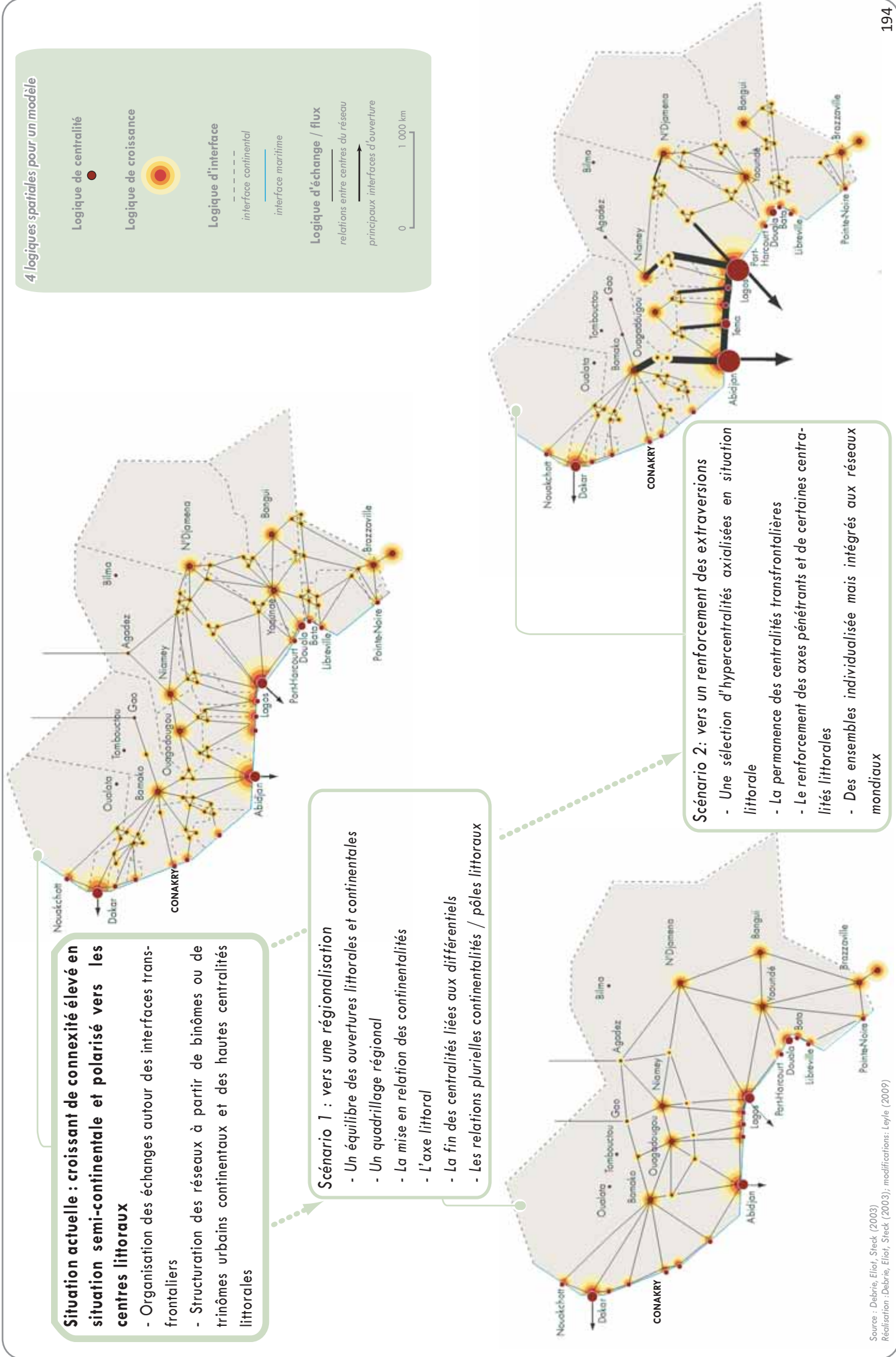
A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, l'intégration régionale de la Guinée accuse du retard. Si au niveau géographique, la réactivation des anciens axes coloniaux (Conakry-Bamako) et l'ouverture des frontières favorise le renouveau des relais continentaux, les connexions routières restent encore peu développées et la faible connexité de la capitale guinéenne avec ses homologues voisines empêche une meilleure intégration du pays au réseau de circulation Ouest-africain. Pourtant, durant la Deuxième République le pays a connu une importante ouverture politique, africaine notamment avec une participation accrue à des structures politico-économiques régionales (UA, CEDEAO, Union du Fleuve Mano). L'intégration politique masque cependant mal le relatif isolement géographique qui perdure malgré l'ouverture. Certes les retards en matière d'infrastructures sont un réel handicap, mais surtout, la parenthèse socialiste a amené les partenaires régionaux à limiter les relations avec la Guinée, en privilégiant d'autres partenaires. L'avenir de l'intégration régionale du pays dépend de l'intensité des efforts de rééquilibrage territorial. Deux scénarios ont été modélisés par Debie et *alii* à ce sujet (figure 5) : si la régionalisation devient effective (scénario 1), le rééquilibrage profitera à la Guinée, notamment la capitale; dans le cas contraire, celui d'un renforcement des extraversion (scénario 2), le littoral guinéen restera un segment secondaire du réseau de circulation régional au bénéfice de Dakar au Nord et de l'axe Abidjan-Lagos au Sud.

A l'échelle nationale, le constat effectué en 1989 par A. Cheneau-Loquay, d'un « territoire désarticulé » reste d'actualité, même s'il mérite d'être actualisé. La polarisation littorale s'est accrue autour de la capitale, accentuant l'hypercéphalie urbaine de Conakry sur le territoire guinéen. Si les interconnexions urbaines se sont améliorées, elles ont favorisé un important mouvement d'exode rural sans pour autant permettre une accessibilité des zones rurales satisfaisante, au regard des enjeux économiques. La structuration urbaine, guidée par les traditionnels axes commerciaux (vers Bamako, via Kankan ou vers le Sénégal via Labé), laisse encore de nombreux angles morts dans le territoire national, dont le Nord de la Guinée Maritime, le Nord de la Haute Guinée et la Guinée forestière, fortement déstructurée depuis les conflits en Sierra-Leone, au Libéria et en Côte d'Ivoire. Si ces périphéries délaissées du territoire national font aujourd'hui l'objet d'importants investissements infrastructurels, ils sont liés à la consolidation de l'économie d'extraction minière et au développement de nouveaux projets : le fer en Guinée Forestière, la bauxite en Guinée Maritime et l'or en Haute-Guinée. A ce niveau, l'interface littorale est avantagée. En effet, l'ancienneté des activités des compagnies minières a engendré la constitution d'importants pôles urbains, dont l'attraction génère dorénavant d'importantes dynamiques économiques (Kamsar, Fria, Kindia) et leur désenclavement. Aussi, dans les logiques actuelles des échanges mondiaux, la situation géographique « naturelle » de la Guinée Maritime représente un potentiel encore sous-exploité.

Cette synthèse géo-historique nous apprend aussi que l'actuelle situation sociale, politique et économique est l'héritage de dynamiques spatiales, de bouleversements géographiques et de recompositions territoriales inachevées et qui se sont succédés dans l'histoire. Autrement dit, l'alternance, mais surtout l'accélération depuis la période coloniale, des changements de situation géographique constitue une contrainte majeure pour la structuration et l'organisation du territoire guinéen, tant pour l'Etat qui l'administre aujourd'hui que pour les populations qui en exploitent les ressources. Si l'actuelle ouverture économique est synonyme d'ouverture spatiale, l'intégration

internationale ou régionale reste inachevée et l'espace national accuse de nombreuses discontinuités dans les réseaux de communication, préjudiciables à une meilleure justice spatiale et à un développement humain plus homogène. En Guinée, les inégalités sont donc également spatiales et participent au maintien, voire même à l'émergence, de situations de pauvreté et de vulnérabilité des populations.

Figure 5: modélisation des réseaux de circulation en Afrique de l'Ouest



Situation actuelle : croissant de connectivité élevé en situation semi-continente et polarisé vers les centres littoraux

- Organisation des échanges autour des interfaces trans-frontalières
- Structuration des réseaux à partir de binômes ou de trinômes urbains continentaux et des hautes centralités littorales

Scénario 1 : vers une régionalisation

- Un équilibre des ouvertures littorales et continentales
- Un quadrillage régional
- La mise en relation des centralités
- L'axe littoral
- La fin des centralités liées aux différentiels
- Les relations plurielles centralités / pôles littoraux

Scénario 2 : vers un renforcement des extraversions littorales

- Une sélection d'hypercentralités axialisées en situation littorale
- La permanence des centralités transfrontalières
- Le renforcement des axes pénétrants et de certaines centralités littorales
- Des ensembles individualisée mais intégrés aux réseaux mondiaux

4 logiques spatiales pour un modèle

- Logique de centralité ●
- Logique de croissance ○
- Logique d'interface
 - - - interface continental
 - interface maritime
- Logique d'échange / flux
 - relations entre centres du réseau
 - principaux interfaces d'ouverture

0 1 000 km

Source : Debrrie, Eliot, Steck (2003)
Réalisation : Debrrie, Eliot, Steck (2003); modifications: Leyle (2009)

Cette perspective géo-historique nous montre des dynamiques de centralités qui évoluent à un rythme long à l'époque coloniale, puis jusqu'à nos jours, à un rythme saccadé et rapide à partir de l'occupation Européenne. Ce dernier temps met en exergue la problématique du développement humain, qui ne peut suivre ce rythme. Ces facteurs conduisent à l'émergence de situations d'inégalités et de contradictions fortes, nécessitant de construire des méthodes et des outils adaptés à la mesure de cette complexité.

3.2.4.5 Quel tableau de bord pour évaluer le développement humain en Guinée ? Le choix d'un axe de recherche

L'incontournable mais complexe évaluation statistique du développement

Actuellement, si le développement humain est une problématique centrale, notamment dans les pays « en voie de développement », son évaluation reste un problème qui mobilise des champs entiers de la recherche en science sociales. Comment rendre compte d'un processus si relatif et si complexe ? Cette question est au centre des préoccupations des acteurs de la sphère institutionnelle et de la société civile. Elle se pose même avec insistance lorsqu'on cherche à dresser un bilan des politiques et des actions publiques menées depuis maintenant un demi-siècle, dont on s'aperçoit que l'efficacité et la pertinence est loin d'être satisfaisante.

Les institutions chargées de construire et de mettre en œuvre les politiques publiques de développement, tels les Etats, les institutions internationales ou encore les OGN, ont donc besoin d'outils pour guider leur travail. Comme elles fonctionnent selon des logiques comptables et politiques à court terme, sur quelques années au plus, les informations mises à leur disposition doivent être synthétiques, communicables, à l'image d'un tableau de bord d'indicateurs (figures 7 à 17). Depuis la moitié du 20^{ème} siècle, « le développement comparé des nations s'effectue à coups d'agrégats économiques²⁵⁷ et détermine les rapports *macro*-géographiques » (Mahieu, 2006). Aujourd'hui les nouvelles exigences éthiques des méthodologies d'indicateurs permettent également de rendre compte de la multidimensionnalité du développement. La clé d'entrée géographique permet de jouer sur les complémentarités d'échelle afin de révéler le caractère multiscalair du développement, des niveaux de développement des nations (*macro*) à celui des communautés humaines (*micro*). Egalement, l'utilisation d'outils de la géographie (SIG, analyse spatiale, modélisation, etc.) peut enrichir les analyses géographiques du développement, le plus souvent cantonnées à la simple répartition spatiale d'un phénomène.

²⁵⁷ Produit National, disponibilité alimentaire globale, etc.

L'établissement de politiques, de dispositifs et de stratégies nécessite donc des statistiques globales, et sur le terrain, la même nécessité se retrouve à une échelle différente, avec des outils plus précis (Fleurbaey et *alii*, 1997). « Mesurer le développement signifie » « traduire le développement en statistiques », en chiffres, en courbes, en tableaux ou en cartes²⁵⁸ : documents sur lesquels il est possible de faire une lecture plus aisée du phénomène et de ses multiples dimensions, pour en dégager les principales tendances. Egalement, ces tableaux de bord facilitent l'identification des groupes cibles, auxquels les politiques publiques de développement s'adressent. Cette volonté de traduire une réalité multidimensionnelle concrète, mais aussi ressentie et vécue, pose des difficultés méthodologiques et montre certaines limites. Une fois admise la nécessité d'accéder à des informations de base, on s'engage sur une voie semée d'embûches : complexité des méthodologies, contradiction des statistiques et la divergence des opinions.

De la relativité des statistiques et des indicateurs

La focalisation croissante sur les indicateurs de développement humain pose le problème de la fiabilité et de la relativité des statistiques récoltées. La collecte de données nécessite des moyens non négligeables (matériel, enquêteurs, statisticiens, etc.) qui impliquent un certain coût et une certaine méthodologie d'enquête, de saisie et de traitement des données, adaptés au contexte socio-économique. Dans de nombreux pays, et pour des raisons qui vont de l'économie au politique, l'incontestable faiblesse de l'information se traduit forcément par un doute sur le diagnostic qui en découle (Naudet, 1999).

Ainsi, on dénonce souvent le manque de fiabilité, voire l'absence dans certains cas, de statistiques nationales : « un des problèmes fondamentaux auquel se heurte toute velléité de mesurer la pauvreté est généralement la pénurie de données de base, ou leur manque de cohérence » (Destremeau et Salama, 2002). Pour D. David et S. Horner (1994), la difficulté d'obtenir des informations sérieuses sur la pauvreté dans les pays les plus pauvres traduit pratiquement que « la pauvreté est inversement proportionnelle à la quantité d'informations disponibles ». En modérant ce propos, on constate qu'étudier le développement humain ou ses carences pose la difficulté de sa dynamique, de ses échelles d'approche, de sa temporalité et de la nécessité de croiser des données objectives et subjectives pour en cerner toutes les formes. De même, la mesure du développement humain se heurte aux problèmes d'hétérogénéité des situations individuelles et de diversité des besoins et des préférences.

Alors que les notions de développement humain et de pauvreté sont mal connues et discutées, on ne dispose pas d'une méthode statistique correcte pour classer sans ambiguïté les

²⁵⁸ Mesurer la pauvreté signifie donc que l'on définit ou identifie la population des pauvres et qu'on mesure l'intensité de leur pauvreté : « mesurer la pauvreté, c'est donc avant tout repérer et compter les pauvres, et tenter d'évaluer la nature et la gravité du problème qu'ils posent, au regard des critères jugés pertinents » (Fleurbaey et *al.* [1997], Destremeau et Salama [2002]).

individus, dès lors que l'on sort du cadre de l'unidimensionnalité²⁵⁹ (Fleurbaey et al, 1998). Une recherche de la perfection statistique en ce qui concerne les mesures du développement humain paraît bien utopique et vaine, car « quelle que soit la méthode adoptée, le résultat ne sera jamais qu'approximatif » (Fleurbaey et al, 1998). Cela dit, d'importantes avancées ont été réalisées en matière de production de données qui servent de support aux systèmes d'information sur le développement. Aujourd'hui, grâce aux travaux de la recherche scientifique, aux progrès techniques (informatique, modélisation), les méthodes se sont affinées et sont devenues plus accessibles et mieux appropriées. De plus en plus, une évaluation élargie du développement humain s'appuie sur la complémentarité des données issues de divers organismes, opérant à différentes échelles : comptabilités nationales, organismes statistiques nationaux ou internationaux, ou encore observatoires pluridisciplinaires ou thématiques. Par le croisement des méthodes et des échelles, le champ de l'expertise scientifique pour le développement s'élargit et consolide ses bases, notamment dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté dont la coordination des expertises est confiée à un secrétariat national. Cette situation est particulièrement visible en Guinée, où d'importants investissements ont été réalisés pour la quantité et la qualité des informations produites pour le développement. Malgré cela, notre expérience dans ce cadre institutionnel s'est heurtée à de nombreux dysfonctionnements conjoncturels et structurels dans la mutualisation des données et des informations au niveau national, ainsi que dans l'utilisation de données peu fiables ou erronées. En dépit des efforts consentis, les données disponibles, notamment à l'échelle *macro*-économique, ne sont pas exemptes de critiques ou de réserves²⁶⁰.

Evaluation ou auto-évaluation ?

La production d'indicateurs est donc devenue un enjeu crucial de l'évaluation du développement ; elle guide les champs d'action institutionnels et leurs financements, ce qui représente parfois des enjeux considérables. Comme tout champ de recherche en sciences humaines et sociales, l'évaluation du développement fait débat ; si les méthodologies de production d'indicateurs, toujours perfectibles, sont généralement les principales cibles des critiques (annexe 10), les théories qui les sous-tendent n'y échappent pas non plus. Dans ce contexte politiquement et financièrement sensible, les méthodes de travail de la recherche publique indépendante sont fréquemment accusées d'incompatibilité avec les logiques des politiques publiques et des mécanismes de leur mise en œuvre, les projets et les programmes : temporalités trop longues,

²⁵⁹ Un exemple d'un indicateur unidimensionnel est le PNB par habitant.

²⁶⁰ Par exemple dans le tableau de bord d'indicateurs sur les conditions de vie, la variable « % d'actifs déclarant plus d'une activité » énonce une réalité fautive ; comme cela est vérifiable sur le terrain et comme l'a prouvé M. Beuriot (2007), la grande majorité des guinéens exercent plusieurs activités. Nous sommes là en présence d'une information erronée, probablement en raison d'une récolte de donnée inadaptée.

critiques trop marquées²⁶¹, etc. Ainsi, dans les années 1980, les institutions en charge du développement humain se sont retournées vers l'expertise scientifique censée cumuler à la fois le *savoir*, le *savoir-faire* scientifique et être plus adaptées aux temporalités de l'action en sous traitant le plus souvent à des bureaux d'études privés. Pour les plus importantes d'entre elles, ces institutions se sont dotées de leurs propres unités de statistiques afin de fournir les indicateurs guidant et évaluant leur propre activité, de la conception des politiques publiques à la mise en œuvre des projets sur le terrain. « Sur cette base *macro* et *micro*-économique, ces indices sont produits exclusivement par les grandes institutions de développement qui les inscrivent à la fois dans le passé par leurs constats, dans le présent par les modes de l'expertise, dans le futur comme impératif suprême » (Mahieu, 2006).

Si cette tendance rend la gestion de l'action plus rapide, on peut s'interroger sur l'indépendance de l'information et la partialité des analyses car les indicateurs produits par les institutions de développement « sont dérivés de leurs conceptions théoriques, par exemple en matière de compétitivité internationale ou de développement humain » (Mahieu, 2006). Sur ce point sensible de l'institution à la fois *juge et partie* de ses actions, des auteurs comme S. Latouche (2002) s'attaquent au principe même du développement, d'autres à ses déclinaisons thématiques comme F. Mestrum (2002, 2003, 2005) ou B. Lautier (1999) au sujet des politiques de lutte contre la pauvreté. Mais si la pertinence des tableaux de bord d'indicateurs mérite ainsi d'être tempérée, leur utilisation est devenue courante voire incontournable : ils sont la caution scientifique des grandes institutions de développement et des Etats qui pilotent les politiques publiques de développement humain. En cela, cet outil méthodologique attire notre attention car il offre la possibilité d'expérimentations méthodologiques, y compris à l'échelle locale de nos zones d'étude pour lesquelles nous disposons d'importantes bases de données. En effet, depuis le début des années 2000, face aux flots de critiques et grâce à la relative prise de conscience, par les institutions en charge du développement, de la complexité des processus à l'œuvre (développement humain, pauvreté, vulnérabilité ou encore exclusion), le champ de l'expertise scientifique du développement s'ouvre de nouveau à la recherche publique indépendante, qui a également consenti des efforts d'opérationnalisation de ses méthodes ; l'OGM en est un exemple.

²⁶¹ Nous l'avons vu, nous pourrions nous étendre sur les critiques de ces logiques, en argumentant que ce sont elles qui sont inadaptées aux temporalités du changement social et spatial, que la démarche de recherche s'inscrit, par contre, dans une véritable dynamique d'accompagnement des mutations et des transformations des sociétés et de leurs espaces.

Pour une approche locale et géographique à travers l'accessibilité

Mais le développement ne passe pas forcément par les institutions. En considérant la pauvreté comme un des symptômes majeurs du sous-développement, les agents économiques concernés n'attendent pas passivement les projets des experts et réagissent stratégiquement aux contraintes de leur milieu. Existe-t-il des indicateurs du développement révélé ou décentralisé ? On peut ainsi distinguer le catalogue des indicateurs de développement autour du PNB, la recherche d'une vision synthétique du développement humain, et s'interroger enfin sur l'opposition entre les conceptions normatives du développement « décrété » et les paradoxes du développement « révélé »

F-R. Mahieu, (2006).

Les tableaux de bord d'indicateurs *macro*, nationaux ou internationaux, rendent compte de performances économiques ou sociales d'individus, en s'appuyant sur des critères d'évaluation standardisés, peu adaptés aux réalités des pratiques économiques et des représentations socioculturelles des groupes humains qu'ils décrivent : ils cherchent à caractériser l'impact de politiques de développement, elles aussi, standardisées. De manière chronique, ils négligent les temporalités du changement social, qui s'accordent mal à celles des changements politiques et économiques contemporains, ils éclipsent les véritables capacités économiques, pointant du doigt des dysfonctionnements au lieu de souligner, à l'inverse, ce qui fonctionne et pourrait être amélioré. Ce qu'une approche *micro* ou locale peut apporter à ces outils incontournables que sont les tableaux de bord d'indicateurs, c'est une échelle d'analyse différente, incontestablement plus proche de ces réalités spécifiques, capable de faire le lien, rarement existant, entre les fonctionnements de groupes humains et les contraintes de construction et de mise en œuvre des politiques publiques. C'est dans cette perspective méthodologique que s'inscrivent les travaux de l'OGM et le présent travail, dans les échelles de l'action, où se réalisent les systèmes de production, les déplacements et la vie sociale, où sont mises en œuvre les politiques de développement, celles auxquelles l'organisation sociale, culturelle et spatiale fait sens.

Au regard du tableau de bord du développement humain exposé plus haut, l'insécurité, la pauvreté, les inégalités et l'instabilité politique caractérisent globalement la situation économique et sociale de la Guinée. D'un point de vue méthodologique nous constatons que l'évaluation du développement en Guinée s'effectue au moyen de batteries d'indicateurs essentiellement socio-économiques et *macro*-économiques : l'espace des Hommes, ancré dans le local, n'est généralement que le simple support d'analyses économiques, démographiques ou sociales. Cependant, pour un géographe, la seule référence à l'espace dans la répartition d'un phénomène économique ou social est limitative. Rarement, l'espace, dans sa nature et ses multiples caractéristiques, plus aisément caractérisables à l'échelle locale, n'est envisagé comme un facteur de développement humain à part entière.

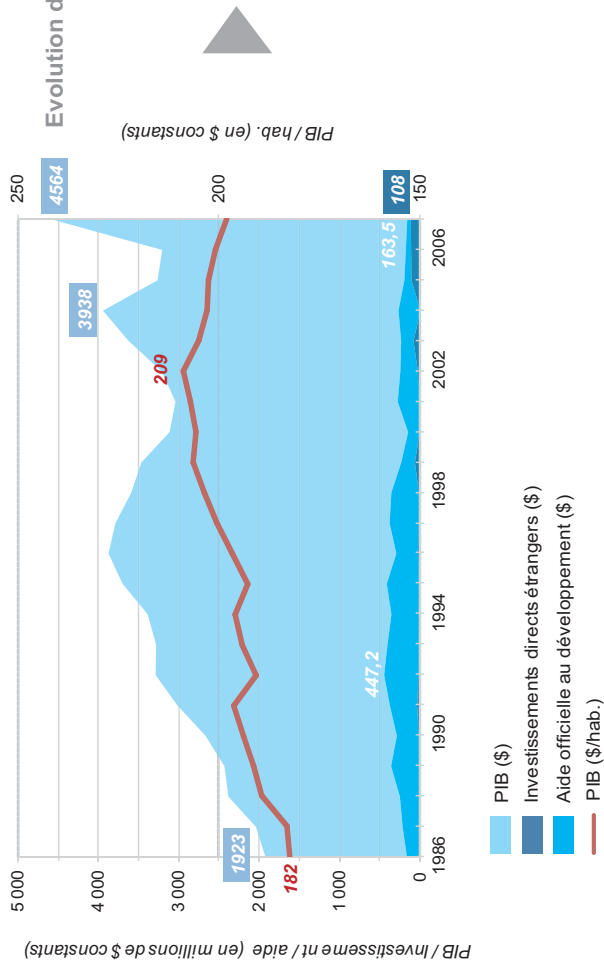
Il existe pourtant des indicateurs qui font référence au facteur spatial dans l'analyse du développement humain : ce sont les indicateurs infrastructurels relatifs aux réseaux de transport et de circulation, éléments structurants des réseaux économiques. Egalement, il est une notion géographique englobante qui revient de manière récurrente, tant dans les analyses de développement humain que dans les discours institutionnels, c'est la notion « d'avoir accès » ou « d'accessibilité » : avoir accès aux services publics ou encore au marché sont des expressions qui se réfèrent géographiquement aux mobilités des individus, à leurs « espaces de circulation » (Beuriot, 2007). L'évolution même du développement humain s'inspire de cette notion : si celle de la Banque Mondiale insiste sur une demande solvable, la définition du PNUD (2008) insiste dorénavant sur les « droits d'accès ». Autrement dit, l'accessibilité, concept aux ancrages géographiques forts, est également une intention de développement humain, l'accès une condition à favoriser. Cette réappropriation de la notion d'accessibilité nous permet d'élargir le champ de nos interrogations sur les processus de développement humain à la dimension géographique. Cette passerelle pose, de fait, les bases d'une dialectique entre pauvreté et accessibilité que nous nous proposons d'explorer ici, parallèlement à l'utilisation de la méthodologie de constructions d'indicateurs concernant des zones d'étude localisées, pour lesquelles nous disposons de bases de données fiables.

CHAPITRE 3 : TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE

Figure 6 : indicateurs macro-économiques (évolution du PIB et de la monnaie nationale) ..	202
Figure 7 : indicateurs macro-économiques (balance et structure du commerce)	203
Figure 8 : indicateurs macro-économiques (évolution des prix).....	204
Figure 9 : indicateurs macro-économiques (secteurs d'activités).....	205
Figure 10 : alimentation et production agricole nationale	206
Figure 11 : les infrastructures en Guinée	207
Figure 12 : la démographie guinéenne	208
Figure 13 : conditions de vie en Guinée (logement, services, emploi et dépenses)	209
Figure 14-1 : santé et scolarisation en Guinée.....	210
Figure 14-2 : santé et scolarisation en Guinée.....	211
Figure 15 : conditions de vie en Guinée (libertés et médias).....	212
Figure 16 : pauvreté monétaire et inégalités en Guinée	213
Figure 17 : indicateurs synthétiques de développement humain.....	214

Figure 6 : indicateurs macro-économiques (évolution du PIB et de la monnaie nationale).

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE



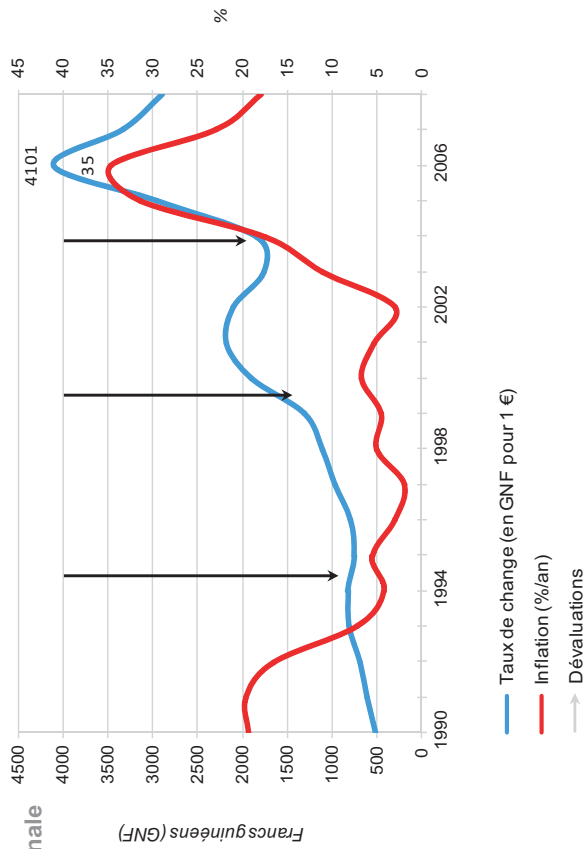
Evolution du PIB

PIB/hab. (en \$ constants)

	2007	Evolution 1986-2007 (%)
PIB (\$)	4564	137,4
Investissements directs étrangers (en \$ courants)	108	1185,7
PIB (\$/hab.)	198	8,6
Aide officielle au développement (\$ courants)	164	-2,8
Taux de croissance du PIB (%)	1,5	moyenne de 3,7%/an

Sources: Banque Mondiale (2009), FMI (2008)

INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES



Evolution de la monnaie nationale

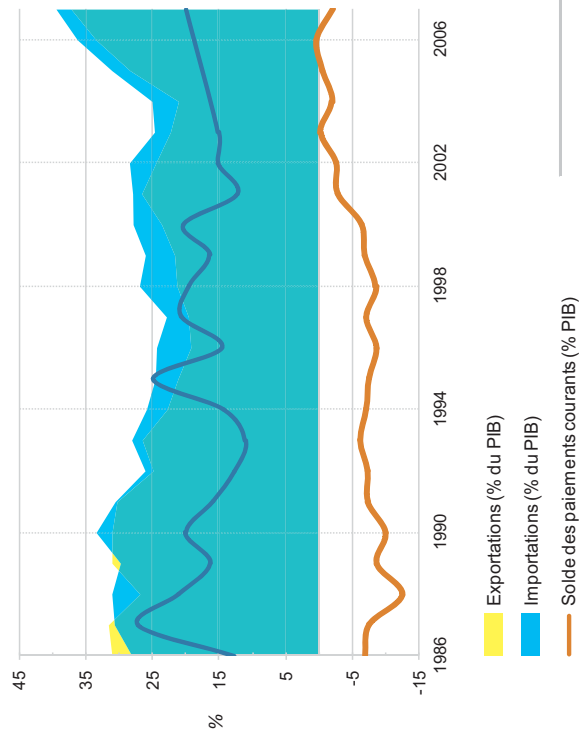
Francs guinéens (GNF)

	2008	Variation relative 1990-2008 (%)
Nombre de dévaluations	4	(104% au total)
Inflation (% moyen)		12,5
Dépréciation de la monnaie (%)*		456,3

Note: * hors dévaluations
Source: Banque Mondiale, 2009

Figure 7 : indicateurs macro-économiques (balance et structure du commerce)

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE



	2007	Evolution relative 1986-2007
Solde des paiements courants (% PIB)	-2,0	-70,7
Exportations (% du PIB)	37,2	19,8
Importations (% du PIB)	39,5	40,6
Service total de la dette (% exportations et revenus)	19,9	57,5

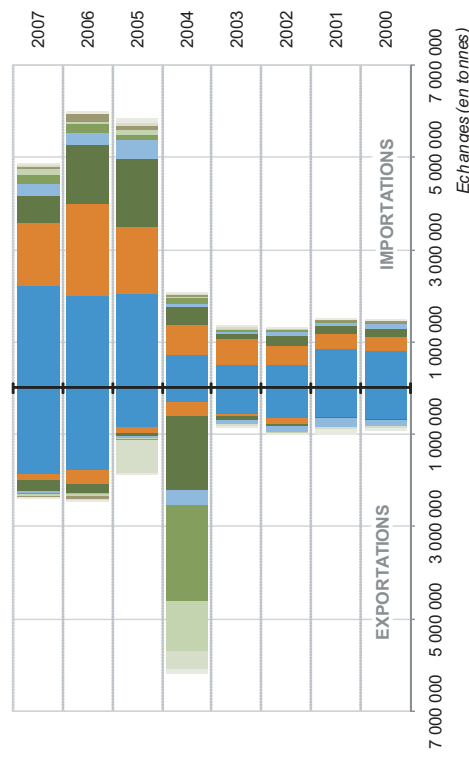
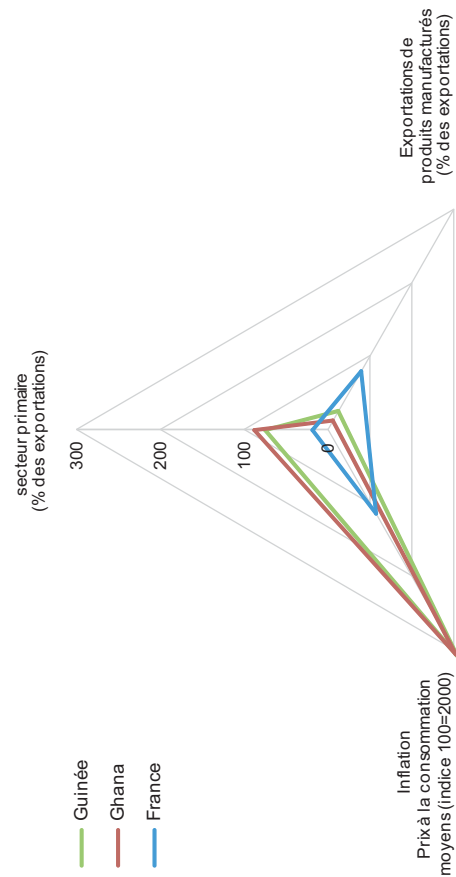
Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008)

Exportations	2007	Evolution réelle 2000-2007 (%)
Europe	77,4	4,1
Asie	5,5	5,4
Pays frontaliers	11,6	11,2
Amérique du Nord (E-U, Canada)	0,2	-17,6
Importations		
Europe	45,9	-11,0
Asie	28,3	9,2
Pays frontaliers	12,1	-0,2
Amérique du Nord (E-U, Canada)	5,0	-2,0

Source: DNS, 2006

INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES

Balance et structure du commerce

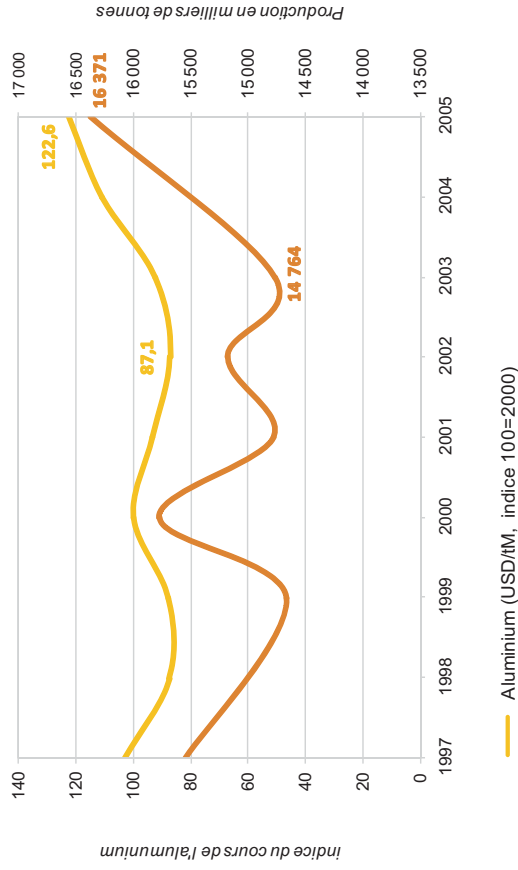


	Guinée	Ghana	France
Importations (% du PIB)	2005 30	62	27
Exportations (% du PIB)	2005 26	36	26
Exportations du secteur primaire (% des exportations)	2005 75	88	18
Exportations de produits manufacturés (% des exportations)	2005 25	12	80
Solde des paiements courants (% PIB)	2008 -2,0	-10,9	-1,2
Inflation, prix à la consommation moyens (indice 100=2000)	2008 307,6	305,7	114,5

Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008), PNUD (2008)

Figure 8 : indicateurs macro-économiques (évolution des prix)

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE

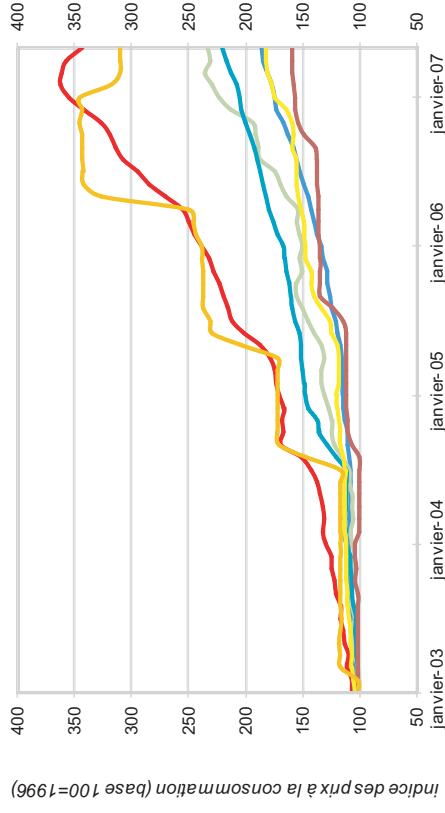
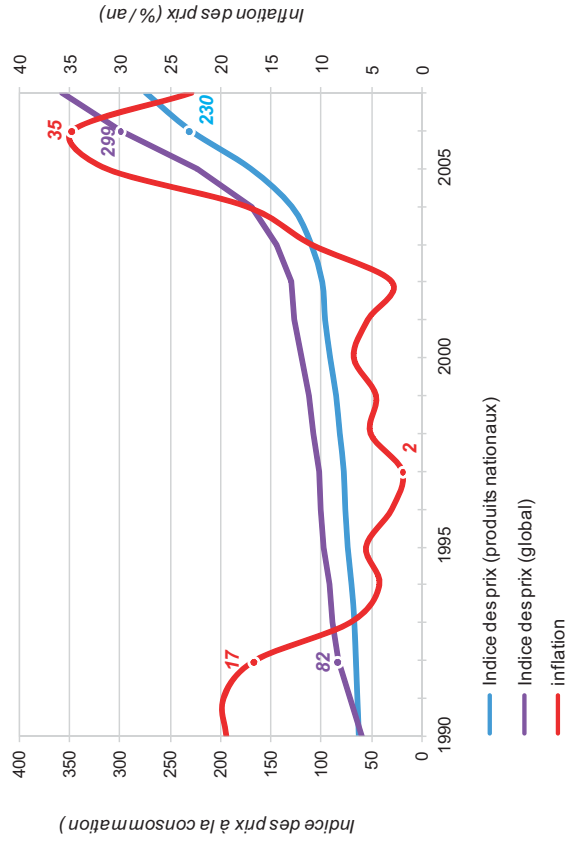


	2005	Evolution relative 1997-2005 (%)
Bauxite (en milliers de tonnes)	16371	5,3
Alumine (en milliers de tonnes)	887	70,3
Or (en milliers d'onces)	489	89,3
Diamant (en milliers de carats)	628	76,9

Source: Banque Mondiale, 2009

INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES

Evolution des prix



	2007	Evolution relative 1990-2005 (%)
Indice des prix (produits nationaux)*	275	334
Indice des prix (global)*	357	505

Notes: *base 100=1996
Source: Banque Mondiale, 2009

Figure 9 : indicateurs macro-économiques (secteurs d'activités)

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE



	2007
Secteur primaire (VA de l'agriculture, % PIB)	16,7
Secteur secondaire (VA de l'industrie, % PIB)	45,2
Secteur tertiaire (VA des services, % PIB)	38,1

Note: VA= valeur ajoutée
Source: Banque Mondiale, 2009

INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES

	Guinée	Ghana	France	
PIB (en millions de \$)	2007	4 564	2 562 288	15 246
PIB/hab. (en \$ PPA)	2005	2474	2771	34145
PIB/hab. (en % PIB/hab. max)*	2005	3,1	3,4	42,4
Taux de croissance annuel du PIB/hab. (%)	1990-2005	1,2	1,6	2
Investissement direct étranger, apports nets (% du PIB)	2005	3,1	3,3	1
Exportations du secteur secondaire (% des exportations)	2005	75	88	18
Aide officielle au développement (en millions de \$ courants)	2005	182,1	0	1119,9
Aide officielle au développement (en % du PIB)	2005	4	7,3	0

Notes: * PIB/hab. max = Luxembourg = 80741 \$ (PPA)
Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008), OCDE (2008), PNUD (2008)

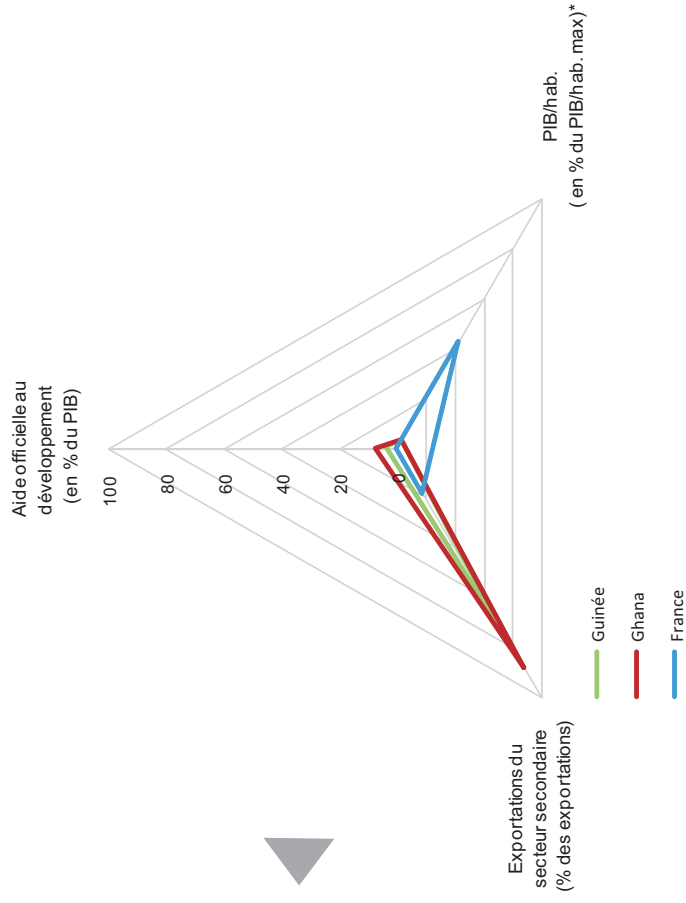
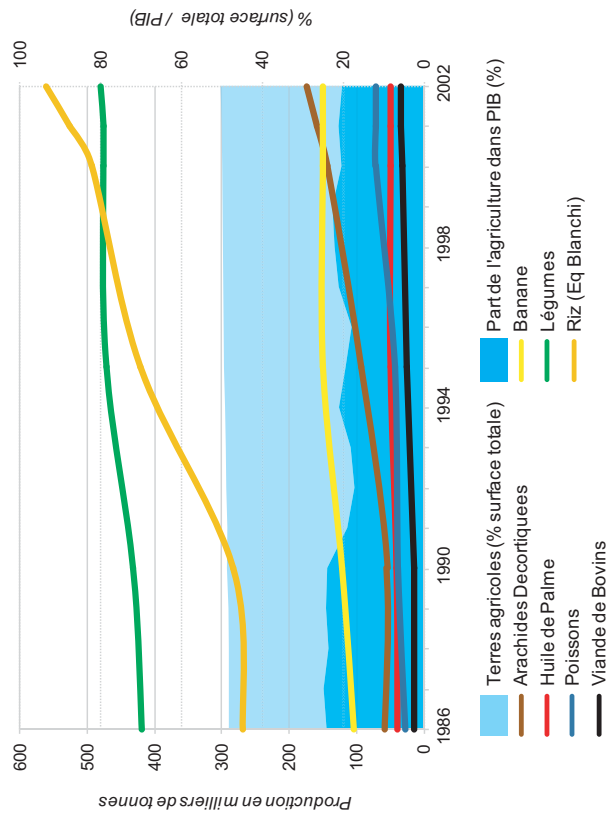


Figure 10 : alimentation et production agricole nationale

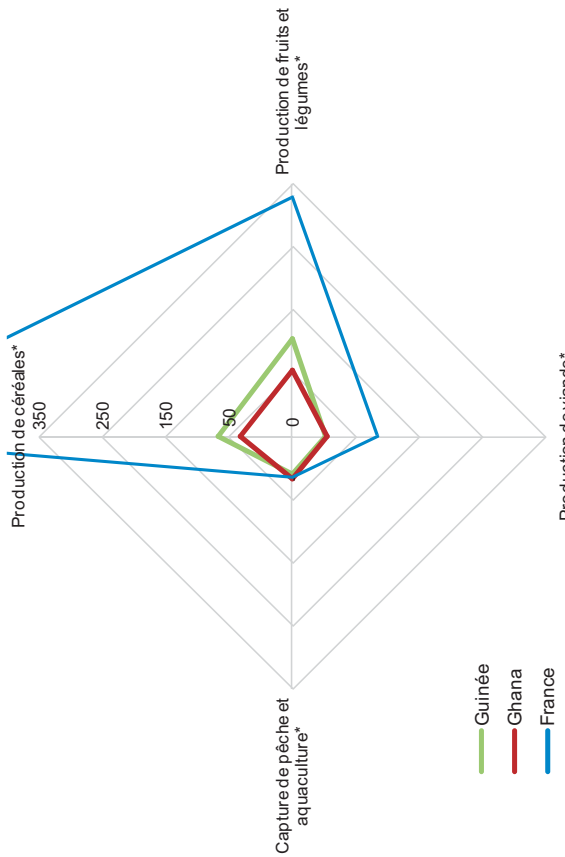
TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE

ALIMENTATION ET PRODUCTION AGRICOLE



	2002	Variation relative 1980-2002
Production de riz	562,0	75,5
Importations de riz	356,9	178,8
Disponibilité/pers/Année (Kg)	483,5	-0,6
Calories quotidiennes disponibles*	2410	5,5
Protéines/personne/jour (Gr)	51	0,2
Lipides/personne/jour (Gr)	58,6	19,8

Notes: * quantité théoriquement disponible pour l'ensemble des denrées alimentaires consommées en Guinée
Sources: FAO, 2002, 2009

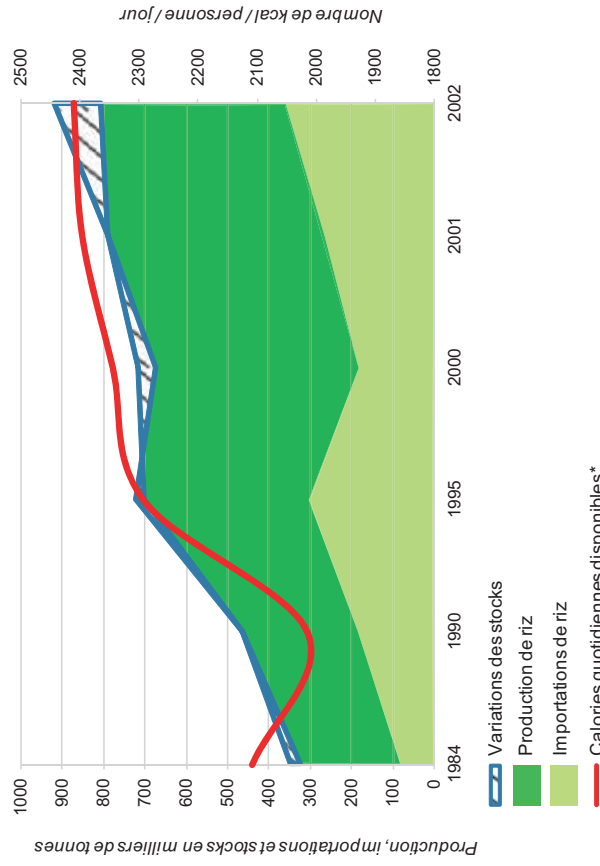


	2002	Variation relative 1986-2002
Riz (Eq Blanchi)	562,0	109,1
Légumes	480,0	14,3
Arachides Decortiquees	173,8	204,3
Banane	150,0	44,8
Poissons	70,5	151,8
Huile de Palme	50,0	25,0
Viande de Bovins	33,9	148,9
Millet	10,0	-82,5
Sorgho	5,5	-81,7

En milliers de tonnes

	2002	Variation relative 1980-2002
Terres agricoles (% surface totale)	50,5	4,2
Part de l'agriculture dans PIB (%)	20,1	-16,0

Sources: FAO, 2002, 2009



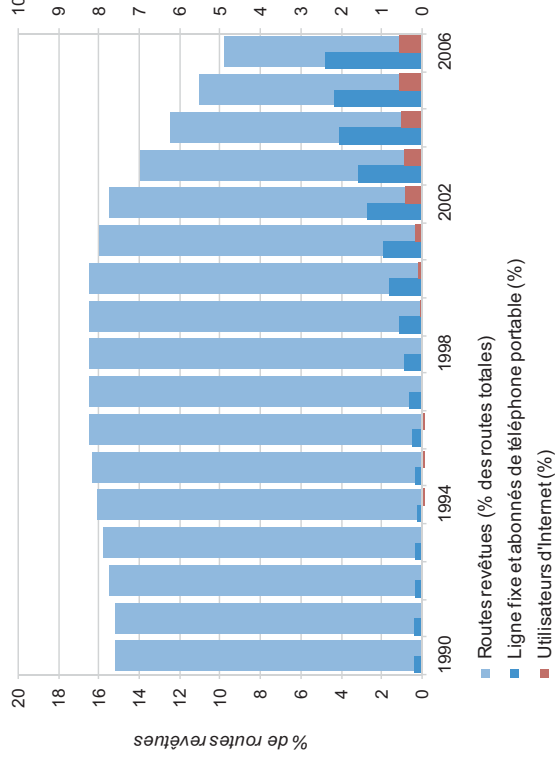
	2005	Guinée	Ghana	France
Emploi dans le secteur agricole (% total des emplois)	80	55	4	
Production de céréales (kg/hab.)	66,4	31,1	719,3	
Production de fruits et légumes (kg/hab.)	105,3	54,4	329,9	
Production de viande (kg/hab.)	2,1	4,7	84,7	
Capture de pêche et aquaculture (kg/hab.)	9,1	17,1	13,1	

Note graphique : *valeurs exprimées en kg/hab.
Source: FAO (2004)

Figure 11 : les infrastructures en Guinée

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPEMENT HUMAIN EN GUINEE

Les moyens de communication



% d'abonnés et d'utilisateurs Internet

	2008
Ligne fixe et abonnés de téléphone portable (%)	2,4
Utilisateurs d'Internet (%)	0,5
Routes revêtues (% des voies totales)	9,8

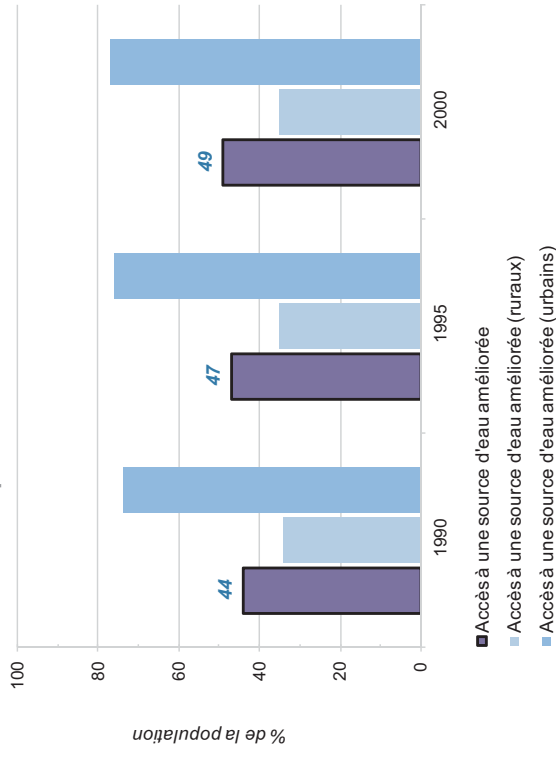
Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008)

	2004	Variation relative 1990-2004
Accès à une source d'eau améliorée	50	13,6
Accès à une source d'eau améliorée (ruraux)	35	2,9
Accès à une source d'eau améliorée (urbains)	78	5,4

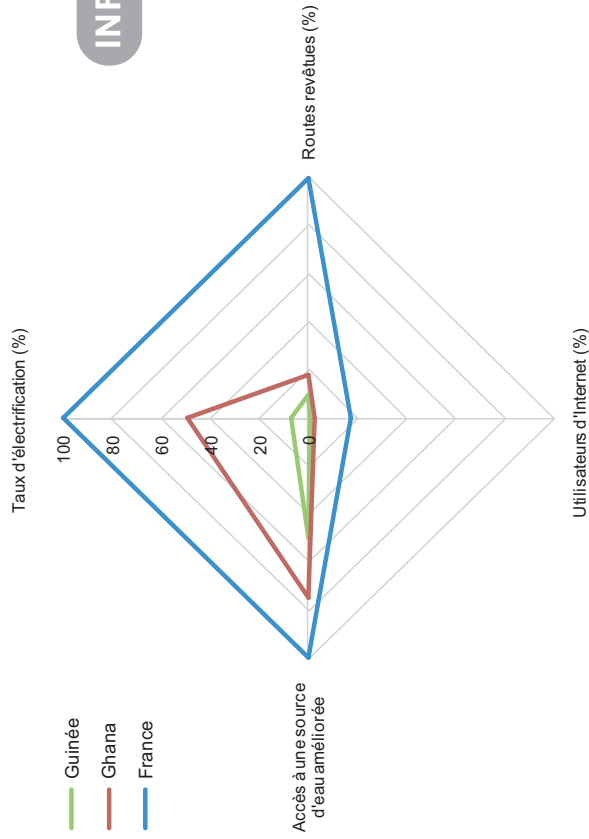
1 pour 20564 hab.

Sources: Banque Mondiale, 2009

Accès à l'eau potable



INFRASTRUCTURES



	2008	Guinée	Ghana	France
Taux d'électrification (%)	7	49	100	100
Routes revêtues (%)	9,8	17,9	100	100
Utilisateurs d'Internet (%)	0,5	2,8	17,1	100
Accès à une source d'eau améliorée	50	75	100	100

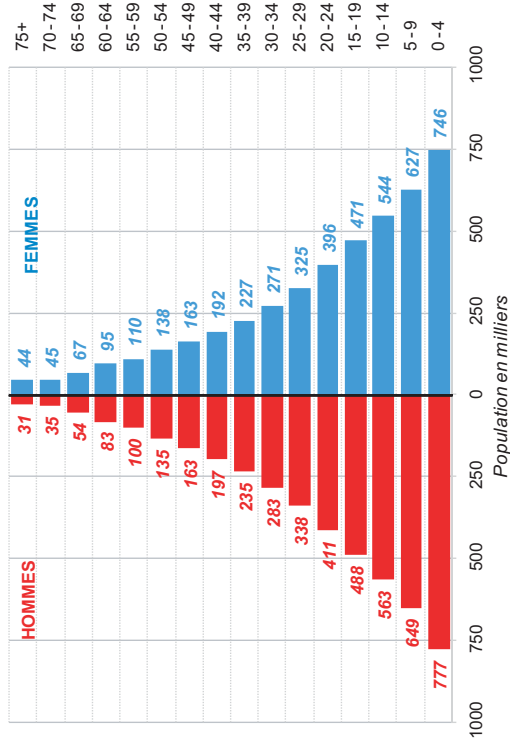
Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008), OCDE (2008)

Utilisateurs d'Internet (%)

Figure 12 : la démographie guinéenne

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE

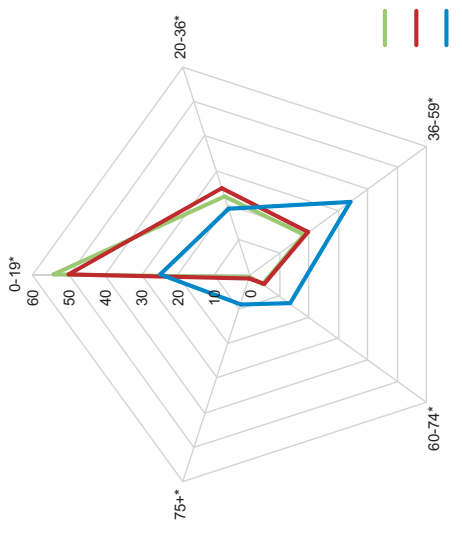
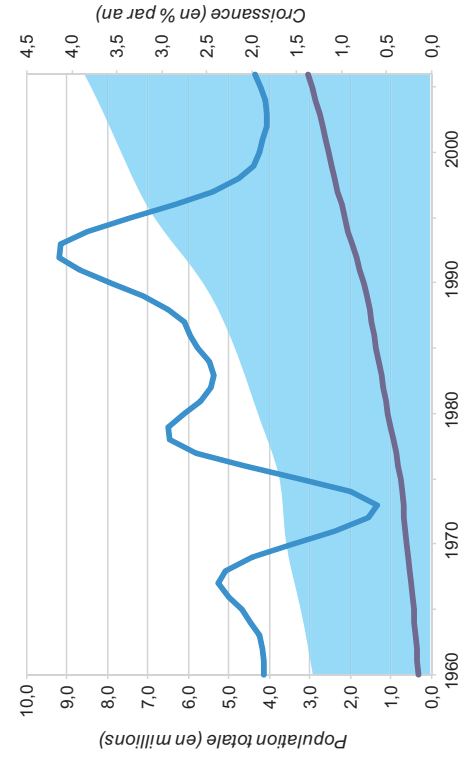
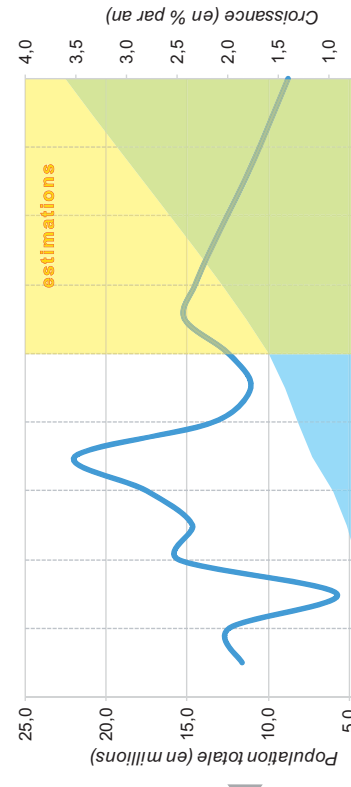
DEMOGRAPHIE



Pyramide des ages

Sexe et Classes d'age	% hommes	% femmes
0-19	50,9	49,1
20-36	51,0	49,0
36-59	50,0	50,0
60-74	45,4	54,6
75+	41,3	58,7
Total	50,4	49,6

Source: Unesco, 2006



Evolution de la population

Population	Taux de variation 1985-2006	Moyenne 1985-2006
Population	2006	2,7
Croissance Totale	9,2	77,1
Urbaine	3,1	121,9

Source: Banque Mondiale, 2009

Classe d'âge	Guinée	Ghana	France
0-19*	54,0	49,8	24,8
20-36*	22,5	25,0	18,9
36-59*	18,4	19,6	34,1
60-74*	4,2	4,6	13,5
75+*	0,8	1,1	8,7

Source: Banque Mondiale (2006), INSEE (2008)

Note: * valeurs exprimées en %.

Figure 13 : conditions de vie en Guinée (logement, services, emploi et dépenses)

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE

CONDITIONS DE VIE

Logement

Deux principaux types de logements en Guinée	Maison individuelle (35,6%) / Case (30,7%)
Nombre de pièce moyen par logement	3,3 (rural) / 2,7 (urbain)
Matériaux des murs	Banco (64,7%) / Briques (34,2)
Matériaux du toit	Tôles (59,9%) / chaume,paille (39,1%)

Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008)

	2005
Taux d'utilisation du marché de plein air	86,20%
Taux d'utilisation des services de transport	80%
Taux d'utilisation des services d'état civil	42,40%
Taux d'utilisation du téléphone public ("télécentres")	13,10%
Taux d'utilisation de la poste	7,10%
Taux d'utilisation des services bancaires	6,60%
Taux d'utilisation des services judiciaires	6,40%

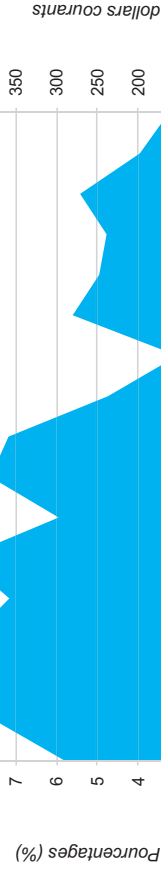
Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008)

Services

	2005
Population active	37%
Taux global d'activité	45,50%
Rapport de dépendance économique	120%
Actifs déclarant plus d'une activité	11,60%
Actifs dans le secteur primaire	73%
Actifs dans le secteur secondaire	6,70%
Actifs dans le secteur tertiaire	20,60%
Part des salariés	5,40%
Taux de chômage	3,20%

Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008)

Emploi



Dépenses publiques et aide au développement

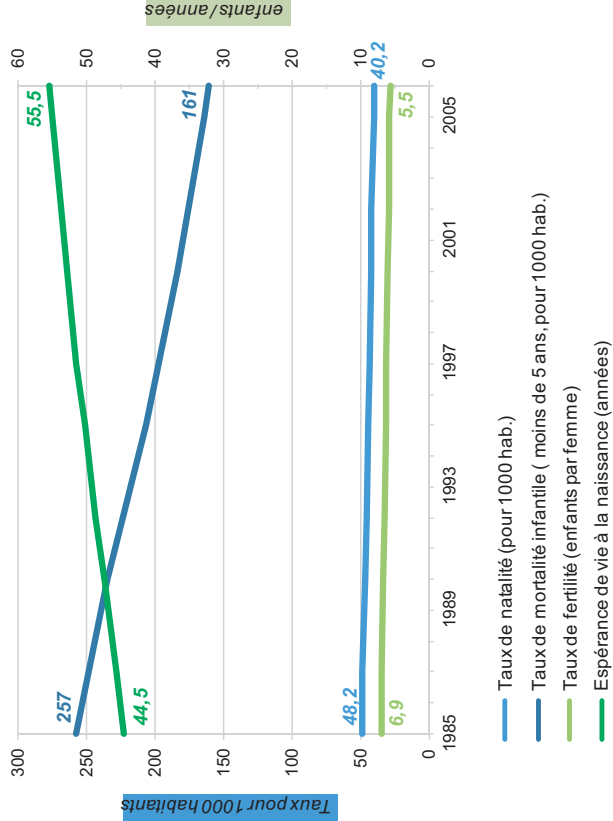
		Variation relative
Dépenses publiques pour la santé (% du PIB)	2005 0,7	2000-2005 -40,2
Dépenses publiques pour l'éducation (% du PIB)	2006 1,6	1990-2006 -19,0
Dépenses publiques militaires (% du PIB)	2006 2,0	1990-2007 -14,4
Aide officielle au développement (\$ courants)	2006 163,5	1990-2006 -43,9

Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008)

- Aide officielle au développement (\$ courants)
- Dépenses publiques pour l'éducation (% du PIB)
- Dépenses publiques pour la santé (% du PIB)
- Dépenses publiques militaires (% du PIB)

Figure 14-1 : santé et scolarisation en Guinée

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE



	2006	Variation relative 1985-2007 (%)
Taux de natalité (pour 1000 hab.)	40,2	-16,6
Taux de fertilité (enfants par femme)	5,5	-20,1
Espérance de vie à la naissance (années)	55,5	24,8
Taux de mortalité infantile (-5 ans, pour 1000 hab.)	161	-37,3
Taux de vaccination (%)	35,0	
Variation relative 1999-2005 (%)		
Enfants atteints de malnutrition chronique (-5 ans %)	35,0	35
Taux d'incidence du paludisme (pour 1000 hab.)	108,3	

Nombre de médecins par habitant	1 pour 8323
Part des dépenses consacrées à la santé (%PIB)	0,4

Sources: Banque Mondiale (2009), FMI (2008)

SANTE ET EDUCATION

	2007	Variation relative 1990-2007 (%)
Taux brut de scolarisation en primaire	90,8	148
Taux brut de scolarisation en secondaire	34,9	116
Taux brut de scolarisation en supérieur	5,3	410
Taux d'achèvement du primaire	63,7	405
Elèves en retard scolaire (primaire) (%)	60	
Indice de parité dans la scolarisation en primaire		
	0,85	78
Indice de parité dans la scolarisation en secondaire		
	0,53	59
Variation relative 1999-2006 (%)		
Nombre d'élèves par enseignant (primaire)	45,4	-3,1
Nombre d'élèves par enseignant (secondaire)	32,9	6,3
2003		
Taux d'alphabétisme des femmes adultes (%)	18,1	
Taux d'alphabétisme des hommes adultes (%)	42,6*	
Taux d'alphabétisme total des adultes (%)	29,5	
Part des dépenses consacrées à l'éducation (%PIB)	1,40%	

Notes: *72% d'après DSRP2
**rapport F/H

Sources: Banque Mondiale, 2009

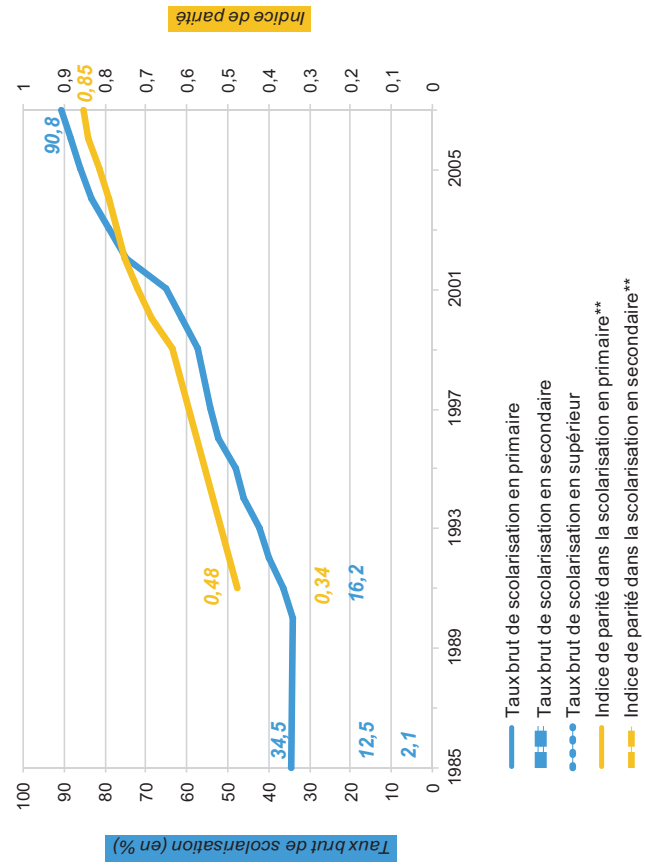
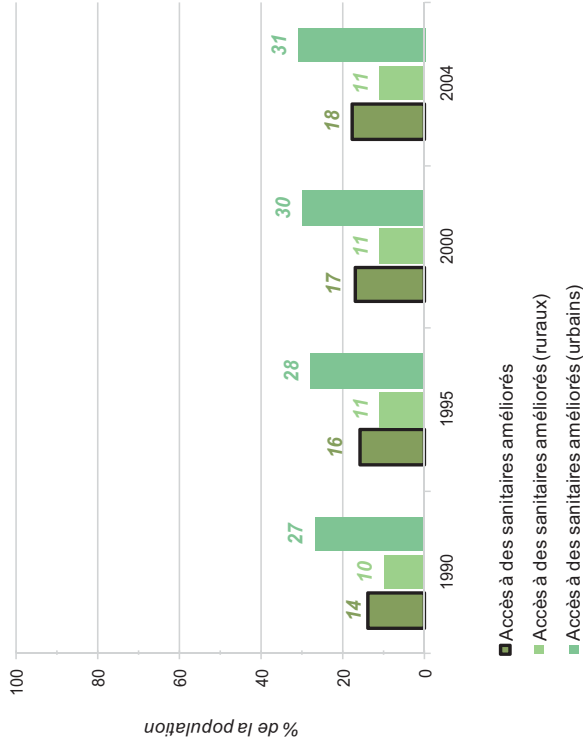


Figure 14-2 : santé et scolarisation en Guinée

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPEMENT HUMAIN EN GUINEE

Accès aux infrastructures sanitaires



	2004	Variation relative 1990-2004
Accès à des sanitaires améliorés	18	28,6
Accès à des sanitaires améliorés (ruraux)	11	10,0
Accès à des sanitaires améliorés (urbains)	31	14,8

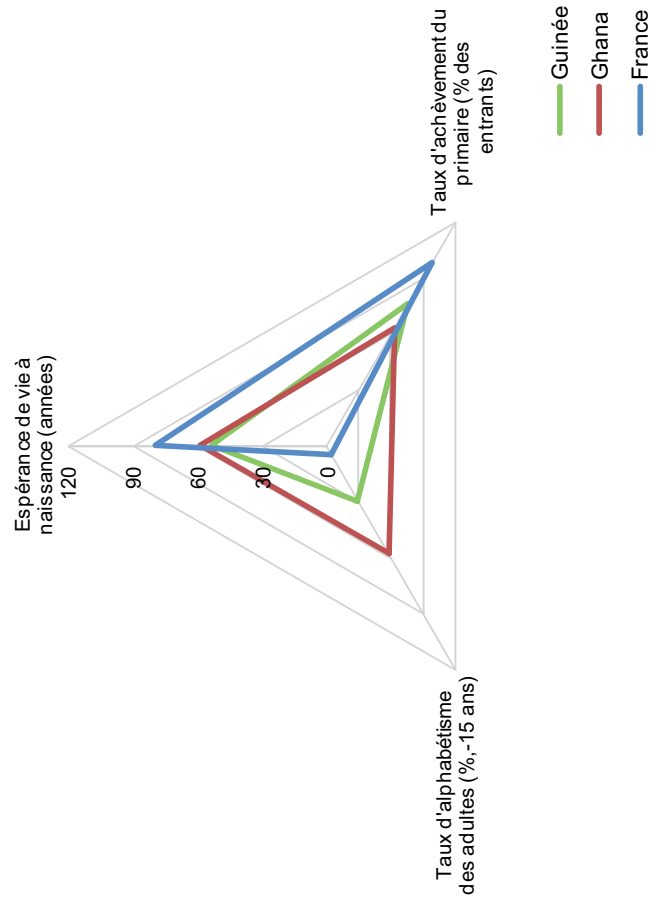
Sources: Banque Mondiale, 2009

■ Accès à des sanitaires améliorés

■ Accès à des sanitaires améliorés (ruraux)

■ Accès à des sanitaires améliorés (urbains)

SANTE ET EDUCATION

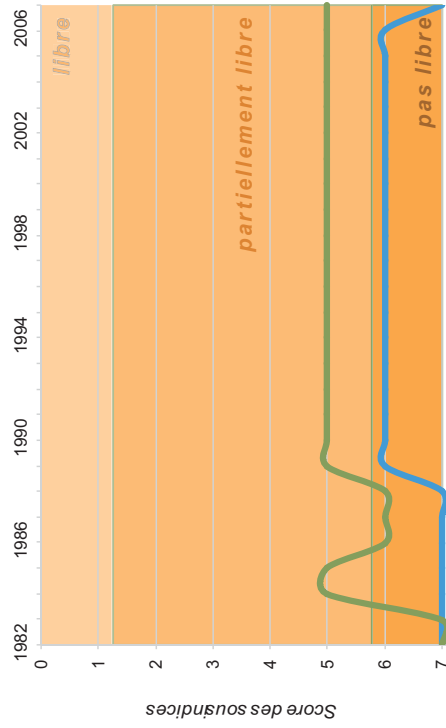


	Guinée	Ghana	France
Population sous-alimentée (% pop. tot.)	2004	11	2
Espérance de vie à naissance (années)	2005	53,7	58,5
Taux de mortalité infantile (-5 ans, pour 1000 hab.)	2005	150	112
Taux d'achèvement du primaire (% des entrants)	2004	76	63
Taux d'alphabétisme des adultes (% -15 ans)	2005	29,5	57,9

Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008), PNUD (2008)

Figure 15 : conditions de vie en Guinée (libertés en médias)

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE



Score des sous-indices

Libertés civiles* 2007 Score de 5 sur 7
Droits politiques* 2007 Score de 7 sur 7
Note : *plus le score est élevé, moins le pays est libre
Source: Freedom in the world (2009)

— Droits politiques*
— Libertés civiles*

Score des sous-indices

	2006	variation relative 1994-2006
Indice global de liberté des médias*	67	6,3
Lois et réglementations qui influencent le contenu des médias*	23 sur 33	
Pressions politiques et contrôles sur le contenu des médias*	28 sur 33	
Influences économiques sur le contenu des médias*	16 sur 33	

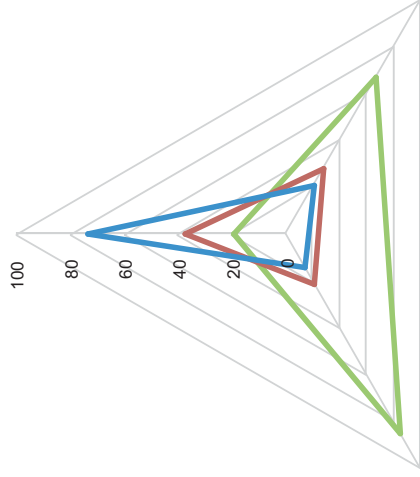
Source: Freedom, in the world (2009)
Note : * plus le score est élevé, moins le pays est libre

Encadrement de la justice	1 magistrat pour 36000 habitant
Encadrement policier (sécurité)	1 policier pour 2288 habitant
Nombre d'ONG et d'associations communautaires	2000

Source: Banque Mondiale (2009)

Indice de perception de la corruption

— Guinée
— Ghana
— France

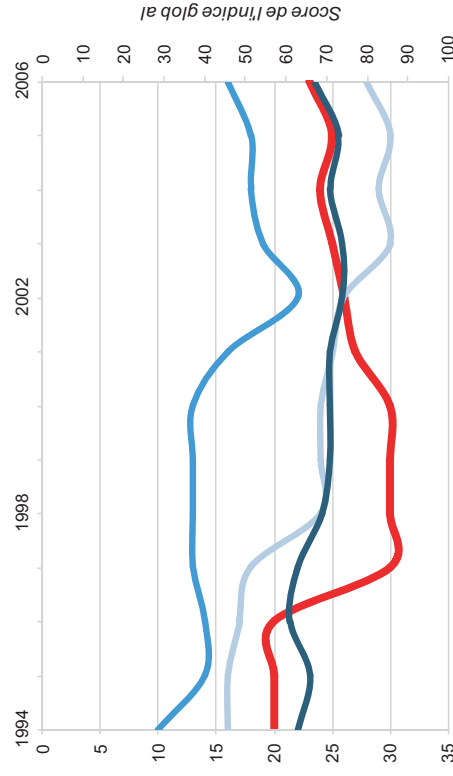


Indice des libertés civiles et des droits politiques

Indice de liberté des médias

CONDITIONS DE VIE

Libertés et médias



— Lois et réglementations qui influencent le contenu des médias*
— Pressions politiques et contrôles sur le contenu des médias*
— Influences économiques sur le contenu des médias*
— Indice global*

	Guinée	Ghana	France
Indice de perception de la corruption	2007 1,9	3,7	7,3
Rang mondial	2007 168/179	69/179	19/179
Transparence des élections	2009 Non	Oui (depuis 1996)	Oui
Indice d'évolution des forces armées (1985=100)	2007 121	93	55
Population emprisonnée (pour 100000 habitants)	2007 37	55	85
Indicateur sexospécifique de développement (ISDH)	2005 0,446	0,549	0,95
Indicateur sexospécifique de développement (ISDH) (rang mondial)	2005 140	116	7
Indice de liberté des médias	2006 67 (non libre)	28 (libre)	21 (libre)
Indice de liberté des médias (évolution relative)	2006 6,3	-55,6	10,5
Indice des libertés civiles	2008 5 (non libre)	2 (libre)	1 (libre)
Indice des droits politiques	2008 7 (non libre)	1 (libre)	1 (libre)

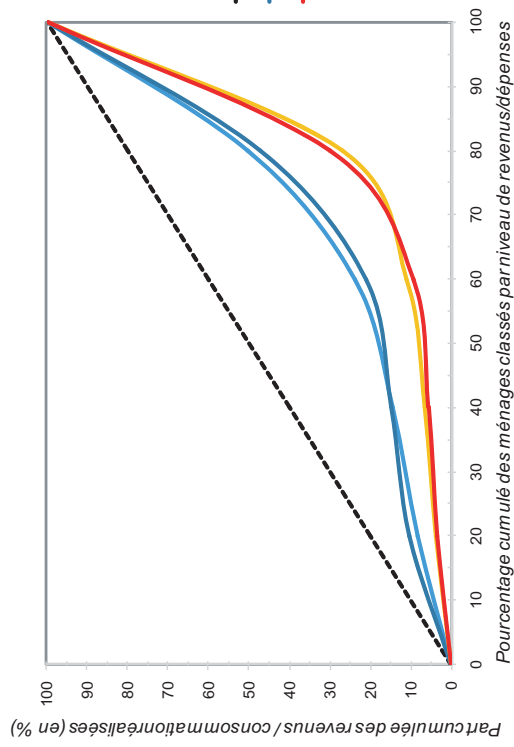
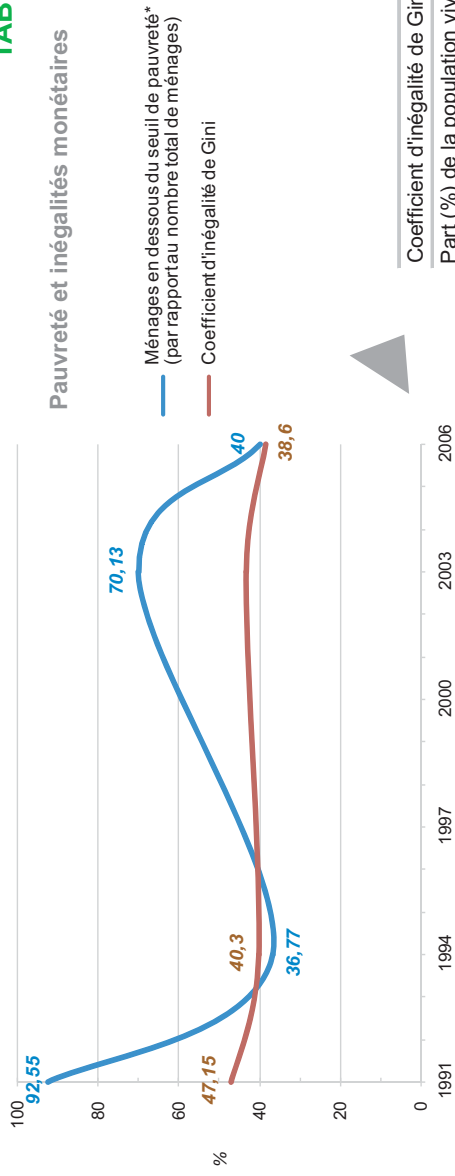
Note : dans le graphique, tous les indices ont été rapportés à 100.
Source: Banque Mondiale (2009), Transparency International (2009), Freedom in The World (2009)

Figure 16 : pauvreté monétaire et inégalités en Guinée

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPEMENT HUMAIN EN GUINEE

PAUVRETE MONETAIRE ET INEGALITES

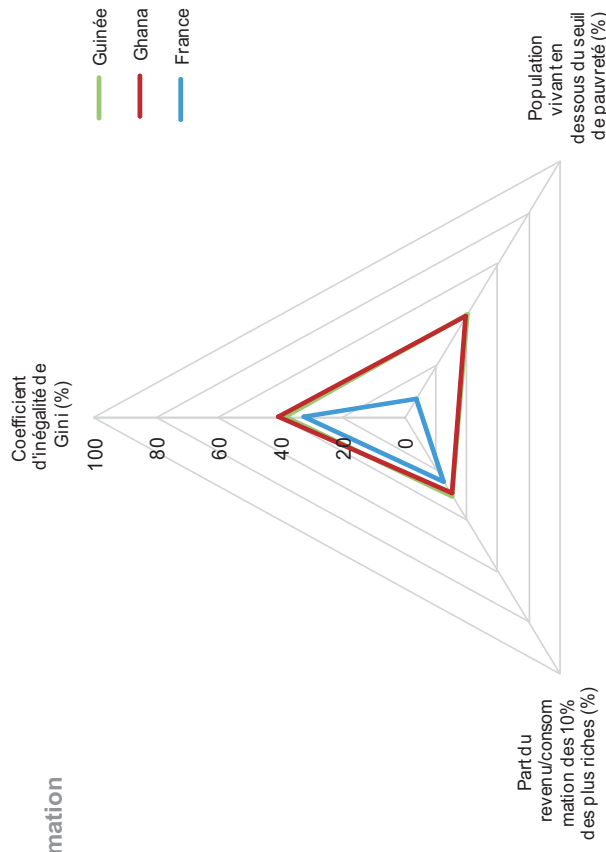
Pauvreté et inégalités monétaires



Evolution des revenus et de la consommation

	Guinée	Ghana	France
Coefficient d'inégalité de Gini	38,6	40,8	32,7
Part (%) de la population en dessous du seuil de pauvreté (1,25\$/j.)	40	39,5	7,1
Part du revenu/consommation des 10% des plus riches (%)	30,7	30	25,1

Source: Banque Mondiale (2009), FMI (2008), OCDE (2008), PNUD (2008)

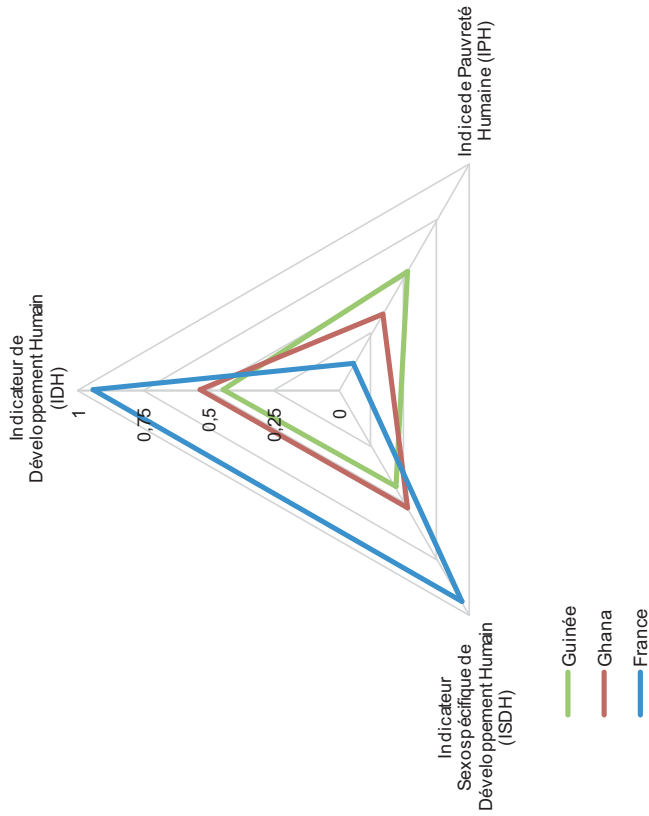


	2006	Evolution relative 1991-2006	Moyenne 1991-2006
Coefficient d'inégalité de Gini	38,6	-18,1	42,3*
Part (%) de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (1,25\$/j.)	40	-56,8	59,9
Part du revenu/consommation des 20% des plus pauvres (%)	3,4**		
Part du revenu/consommation des 20% des plus riches (%)	70**		

Note: * soit une évolution réelle de -8,55 points
** données de 2003
Sources: Banque Mondiale, 2005, 2009

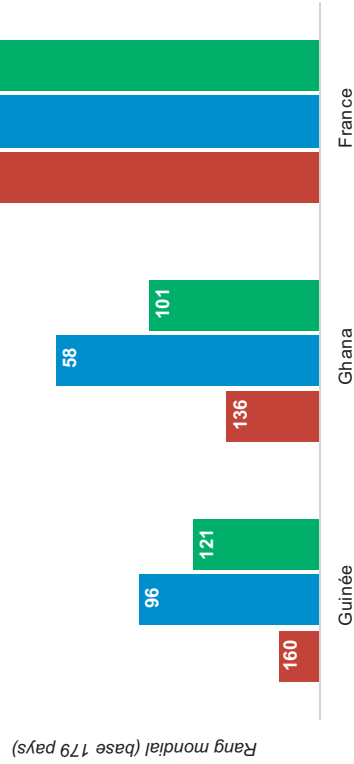
Figure 17 : indicateurs synthétiques de développement humain

TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE



	Indicateur de Développement Humain (IDH)		Indice de Pauvreté Humaine (IPH)		Indicateur Sexospécifique de Développement Humain (ISDH)	
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang
Guinée	0,45	160	0,52	96	0,43	121
Ghana	0,53	136	0,331	58	0,53	101
France	0,94	16	0,114	10	0,94	14

Note : tous les indices ont été rapportés à 1
Source: PNUD, 2008



■ Indicateur de Développement Humain (IDH)
■ Indice de Pauvreté Humaine (IPH)
■ Indicateur Sexospécifique de Développement Humain (ISDH)

INDICATEURS SYNTHETIQUES DE DEVELOPPEMENT



DEUXIEME PARTIE :

LIRE LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

AUTREMENT

L'approche géo-historique nous apprend que l'arrivée, l'installation et la colonisation des Européens en Afrique de l'Ouest ont engendré un changement majeur dans les dynamiques spatiales, une inversion des logiques alors tournées vers l'intérieur du continent, au profit des zones littorales. La généralisation de la conquête coloniale marque également l'avènement du modèle occidental de développement économique et social, dont les critères de performance sont aujourd'hui utilisés pour évaluer le niveau de *bien-être* ou développement humain des populations. Ce modèle s'est ainsi imposé durant le 20^{ème} siècle aux populations de la Basse-Côte guinéenne ou Guinée Maritime, région actuellement au centre des dynamiques de développement économique mais quasi-exemptes de développement humain. La parenthèse socialiste de la Première République, isolant le pays autour d'un modèle économique et social qui a fini par imploser, accentue les difficultés d'adaptation des populations guinéennes aux changements socioéconomiques contemporains et aux recompositions spatiales qu'ils impliquent.

Depuis 1984, sous l'impulsion des grandes institutions internationales, notamment financières, la Guinée joue progressivement le jeu de la libéralisation économique et de l'ouverture de son espace national sur le monde. Pourtant, elle continue d'occuper aujourd'hui une situation marginale par rapport aux principaux flux mondiaux (commerce, déplacements humains) et accuse un isolement géopolitique qui se traduit par une faible intégration régionale et mondiale. Ainsi, la Guinée est un pays dans la périphérie du monde mais au centre des problèmes de développement humain. En effet la plupart des indicateurs socioéconomiques sont dans le rouge : depuis l'ouverture du pays et malgré une forte croissance, les indicateurs de développement restent préoccupants. La lassitude des Guinéens face à cette situation de « non-développement », tout au moins de « mal-développement », engendre une contestation populaire grandissante : cette stagnation mal vécue, notamment en milieu rural et dans l'intérieur du pays, occasionne des troubles internes de plus en plus fréquents et violents.

Aujourd'hui, le constat de pauvreté est unanime concernant la Guinée. En s'appuyant sur des tableaux de bord d'indicateurs, toutes les institutions de développement et de coopération portent ce message : si la Guinée est un pays potentiellement riche, la grande majorité de sa population vit des situations de pauvreté, qui s'expriment notamment par un faible accès à de multiples ressources nécessaires pour la vie. Pourtant, derrière ce constat général se dessinent des nuances, voire des contrastes, entre milieux urbains et milieux ruraux ou encore entre régions de l'intérieur et région littorale : la généralisation des échelles *macro* gomme les contrastes locaux, tant dans la forme des situations de pauvreté que dans les dimensions qui les caractérisent. Cette constatation nous invite alors à considérer plutôt les échelles *meso* et *micro*, celles des communautés et de leurs ménages.

Si la pauvreté fait l'unanimité en tant que problème d'un manque de développement humain qu'il faut résoudre, sa caractérisation cause toujours des difficultés, tant dans sa définition que dans sa mesure. A ce niveau, l'approche du développement humain inspirée de Sen offre de nouvelles perspectives, bien plus avantageuses que la théorie classique basée sur les performances économiques. L'approche par les fonctionnements élargit les dimensions descriptives du

développement et les possibilités en matière de création d'outils de mesure. La théorie des « capacités » a engendré la construction de grilles de lecture du développement humain, dans lesquelles l'accessibilité y apparaît comme un facteur discriminant et multidimensionnel. A travers la notion d'accessibilité, il existe donc une passerelle théorique entre une approche socioéconomique, dominante, et une approche géographique des problématiques de développement, qui mérite d'être mise en relief. L'objectif central de ce travail est donc de valider l'existence de cette relation théorique et de construire des outils de mesure multidimensionnels qui revalorisent l'approche géographique.

Nous présenterons plus précisément l'approche par l'accessibilité à partir de la grille de lecture du développement humain de Sen, comme outil de compréhension des interactions entre territoires locaux et situations de pauvreté et/ou d'inégalités. A partir de cette relation entre développement humain et accessibilité, nous proposons de développer une démarche méthodologique qui s'appuie sur la construction d'indicateurs multidimensionnels, multiscalaires et « *autochtones* » d'accessibilité : une relecture des situations de pauvreté à travers celles d'accessibilité afin de valider, ou non, l'existence de la relation théorique. Nous devons nous attarder, au préalable, sur la caractérisation des situations de pauvreté des villages et des ménages de nos zones d'étude.

CHAPITRE 4 :

L'ACCESSIBILITE, UNE PASSERELLE THEORIQUE ET OPERATIONNELLE POUR LA LECTURE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN



4.1 L'HERITAGE DE SEN : L'APPROCHE PAR LES FONCTIONNEMENTS ACCOMPLIS

4.1.1 L'approche par l'espace des capacités : un apport théorique majeur

4.1.1.1 Dépasser la vision utilitariste du *bien-être* et de l'évaluation du développement

Aborder le développement, donc la lutte contre la pauvreté et les inégalités, uniquement sous l'angle des performances (*macro*) économiques, est aujourd'hui théoriquement révolu. Durant les années 1990, suite à l'échec de la plupart des plans d'ajustement structurels dans les pays en développement, de nombreux travaux, notamment d'économistes, se sont attachés à compléter cette vision étriquée du développement, pour l'élargir à d'autres dimensions, plus orientées vers le social, le culturel ou encore le politique. Parmi ces chercheurs, Amartya Kumar Sen, a probablement été le plus influent : ses travaux ont ouvert la voie à une conception éthique²⁶² du développement, longtemps cantonné dans une conception « mécaniste » ou « techniciste ». L'approche de Sen met en relief donc des questions centrales du processus de développement, puisqu'elle questionne les objectifs implicites, à savoir « qu'est-ce qu'une société bonne » et par extension « qu'est-ce qu'une société juste » ?

Pour faire émerger ce questionnement, Sen s'est inspiré des théories du choix social (K. Arrow) et des théories *modernes* de la justice sociale (J.S. Mill., J. Rawls), notamment le *welfarisme* qui évalue « le *bien-être* individuel à l'aune de l'utilité²⁶³, comme bonheur ou satisfaction des préférences » (Reboud et *alii*, 2006) (encadré 11). Partisan de la justice redistributive, il ne l'envisage pas sous l'angle des ressources (notamment les « biens premiers »²⁶⁴), qui permettent aux individus

²⁶² « Qu'est-ce que l'éthique ? L'éthique aborde un discours sur « ce qui doit être ». Elle relève ainsi de jugements de valeur et non de jugement de fait (ce qui est). Elle invite à s'interroger sur le comportement de l'individu [...] aussi bien que sur l'organisation des comportements humains et sur les fins ultimes de l'homme ou d'une société. Les réponses apportées à « ce qui doit être » doivent être cohérentes : un discours éthique doit énoncer explicitement et simplement les principes qui unifient nos jugements moraux dans des situations différentes [...]. Par conséquent, on peut porter des jugements de valeur, dès lors que l'on est en mesure de les justifier et cela, dans tous les domaines, y compris celui des institutions sociales. » (Reboud et *alii*, 2006)

²⁶³ L'utilité est dans sa vision hédoniste la propriété ou la tendance d'une chose à préserver de quelque mal ou à procurer quelque bien : la somme des plaisirs et des peines. Dans sa vision contemporaine, elle représente la satisfaction des désirs et des préférences d'une personne. Le *welfarisme* définit l'utilité comme critère d'évaluation du *bien-être*.

²⁶⁴ Voir Rawls (Théorie de la justice, 1971), Dworkin (Sovereign Virtue: The Theory and Practice of Equality, 2000) ou encore Van Parijs (Sauver la solidarité, 1995).

de réaliser leurs projets de vie, mais plutôt sous celui des opportunités sociales²⁶⁵ : « la responsabilité est alors définie sur la base des choix originels des individus et non sur leurs ambitions » (Reboud et *alii*, 2006). Cette approche préconise ainsi de placer les individus dans des conditions équivalentes de choix plutôt que de ressources.

Sen a alors cherché à dépasser les limites de ces théories et de leurs méthodes de définition du *bien-être*, notamment en élargissant la notion d'utilité à la notion de liberté individuelle de choix, évoquée en terme « positifs²⁶⁶ », « issue du souhait de l'individu d'être son propre maître » (Berlin [1969], in Reboud et *alii* [2006]). Sen développe son approche basée sur les libertés à partir des *entitlements* ou « droits à faire quelque chose »²⁶⁷. Plus précisément, « cette approche repose sur deux éléments : ce que possède l'individu (ses dotations, dont sa force de travail) et les possibilités légales d'échange et de production qui lui sont offertes en fonction de ses dotations. Un individu a accès à un certain panier de biens en fonction de ces deux éléments » (Reboud et *alii*, 2006). L'avantage de cette approche est son adaptabilité aux diverses situations économiques rencontrées, notamment à l'échelle locale. Ainsi, « dans une économie de troc, l'échange de droits de propriété se fera sur la base de d'échange de biens ou de services, tandis que dans une économie de marché, l'échange se fera par l'intermédiaire monétaire²⁶⁸ » (Bertin, 2003) ; on peut aussi imaginer des systèmes économiques mixtes, comme en Guinée rurale, où les populations utilisent plusieurs systèmes d'échange. L'outil d'analyse des *entitlements* se concentre sur les moyens de contrôle des dotations, autrement dit sur les capacités qu'ont les individus à utiliser les ressources qu'ils possèdent. Cette capacité devient la référence à partir de laquelle le *bien-être* peut être évalué : à quoi sert de posséder des ressources si on ne peut les mobiliser ou les utiliser ? Cette approche par les *entitlements* dessine les contours de la notion des capacités.

En conséquence, l'évaluation du *bien-être* individuel et donc de l'efficacité des processus de développement ne peuvent plus se baser uniquement sur une fonction d'utilité ou de satisfaction matérielle. Avec les travaux de Sen, la notion de *bien-être* se complexifie en devenant multidimensionnelle et déterminée par la culture, autrement dit par les systèmes de valeurs sociales et les représentations qu'ont les individus de ce que devrait être pour eux une « bonne vie », une « vie juste » ou une « vie de qualité », leur *bien-être* au sens de *well-being*.

²⁶⁵ Voir Arneson (Equality of opportunity for welfare, 1989), Cohen (Equality of what? On welfare, goods and capabilities, 1990), Roemer (Equality of opportunity, 1998) ou encore Vallentyne (Brute luck, and equality of initial opportunities, 2000).

²⁶⁶ Cette conception de la liberté s'oppose à la conception libertarienne de la liberté que Berlin (1969) qualifie de « négative » et qui est définie comme l'absence d'obstacles ou de contraintes : « je suis normalement considéré comme libre dans la mesure où aucun sujet, individuel ou collectif, n'interfère délibérément dans mon activité » (Berlin [1969], in Reboud et *alii* [2006]).

²⁶⁷ Dans son glossaire sur l'approche par les capacités, A. Bertin traduit les *entitlements* par « droits de propriété », qui correspondent à tout ce que l'individu possède et qu'il peut mobiliser en vue de l'échanger lors d'une transaction avec une autre partie.

²⁶⁸ Dans une économie de marché il existe quatre types de relations (Bertin, 2003) : (1) Les droits de propriété négociés entre deux individus sur des bases commerciales. (2) Les droits de propriété possédés par production à partir de ses propres ressources. (3) Les droits de propriété issus de son propre travail. (4) Les droits de propriété hérités ou reçus par transfert.

Encadré 11 : les théories qui ont inspiré la pensée de Sen

La théorie du choix social a pour objet d'analyser la relation entre préférences individuelles et décisions collectives et de déterminer s'il est possible de dériver des préférences individuelles les préférences collectives. Cela est indispensable pour établir un ordre, une évaluation des différents états sociaux et construire des indicateurs pertinents du *bien-être* social.

La théorie de la justice sociale de Rawls s'efforce d'énoncer un principe de justice susceptible de guider la mise en place d'institutions réalisant un consensus social général qui s'impose sans pour autant contredire le principe d'efficacité économique. Cela conduit à définir deux principes : 1) le principe de liberté selon lequel chaque personne doit avoir un droit égal au système le plus étendu de libertés de base égale pour tous, qui soit compatible avec le même système pour les autres ; 2) le principe de différence au terme duquel les inégalités sociales et économiques doivent être telles qu'elles soient : a) au plus grand bénéfice des plus désavantagés, b) attachées à des fonctions et à des positions ouvertes à tous.

Le welfarisme réclame qu'une évaluation de l'état social soit fondée exclusivement sur les utilités engendrées par cet état. Il se différencie de l'utilitarisme qui constitue une doctrine morale, préconisant de satisfaire les préférences de tous, quelles qu'elles soient, dès lors que ces préférences sont rationnelles. Dans l'approche welfariste, le *bien-être*, mesuré par l'utilité, sera déterminé par le revenu disponible permettant à l'individu de consommer. Il retirera de cette consommation une satisfaction, une préférence. L'individu exprimera alors son utilité en fonction du classement de ses préférences. « Welfare » caractériserait alors plutôt un *bien-être* économique.

Cette approche welfariste est restrictive sur plusieurs points : tout d'abord, elle considère le *bien-être* uniquement comme une fonction croissante et continue de la satisfaction, avec la consommation comme argument. Ensuite, considérer exclusivement la consommation, c'est ignorer d'autres composantes du plaisir qui ne sont pas exclusivement d'ordre matériel. Enfin, exprimer le *bien-être* par une composante purement monétaire, c'est ignorer la complexité du système naturel, la diversité de l'être humain et de ses caractéristiques propres. D'autres critiques du welfarisme évoquent l'incomplétude des informations fournies (absence de dignité et de droits fondamentaux), les difficultés de comparaison des *bien-être* élaborés à partir de l'utilité et la non prise en compte des origines des utilités ou encore l'existence de « préférences dégénérées » (dispendieuses, compensatoires, perverses ou mal informées).

Sources : Rawls (1971), Sen (1979), Bertin (2004), Reboud et alii (2006), www.ladocumentationfrancaise.fr (2009)

4.1.1.2 L'espace des capacités comme prolongement des fonctionnements

De ces réflexions sur les *entitlements* naît l'approche par les capacités (traduction de *capabilities*), parfois traduit par « capacité » ou « ensemble capacités » (Bertin, 2003).

Dans cette approche, le fait qu'un individu possède un bien ou un panier de biens (*commodities*) dépasse la simple fonction utilitariste ou consumériste. Dans l'analyse par les capacités, les biens, quels qu'ils soient, de consommation comme de capital, ne sont utiles que par ce qu'ils permettent de « faire » ou « d'être », donc de faciliter les fonctionnements correspondants : ils n'ont qu'un rôle instrumental. Ainsi un bien ou un panier de bien seront appréciés par les capacités de fonctionner particulières dont ils dotent la personne, et non par leurs caractéristiques propres²⁶⁹ (Bertin, 2003). Les fonctionnements de la personne reflètent les caractéristiques de la personne, ce qu'elle fait ou qu'elle est et sont donc différents de la possession, de l'utilisation ou de la consommation ainsi que de la satisfaction retirée de ces actes (Reboud et *alii*, 2006). En s'intéressant plutôt aux fonctionnements que permettent d'accomplir des biens, des dotations ou des ressources, les fonctionnements s'attachent à évaluer directement le *bien-être* d'un individu.

Un fonctionnement est une réalisation tandis qu'une capacité est une aptitude à la réalisation. Un fonctionnement est, en ce sens, plus directement lié aux conditions de vie dans la mesure où il constitue différents aspects des conditions de vie. Les capacités, au contraire, sont des notions de liberté, dans le sens positif : de quelles opportunités réelles disposez-vous au regard de la vie que vous voulez mener.

On peut ainsi définir le bien-être d'une personne comme la qualité de son existence. Une vie est faite d'un ensemble de fonctionnements, liés entre eux, composés d'états et d'actions [...] Les fonctionnements pertinents peuvent aller de l'élémentaire – avoir suffisamment à manger, être en bonne santé, échapper aux maladies évitables et à la mortalité prématurée, etc. – au plus complexe – être heureux, rester digne à ses propres yeux, prendre part à la vie de la communauté, etc. La thèse, c'est que les fonctionnements sont constitutifs de l'existence de la personne, et que l'évaluation de son bien-être doit nécessairement prendre la forme d'un jugement sur ces composantes.

Ainsi, la possession d'une bicyclette n'a-t-elle de valeur pour un individu qu'à travers, par exemple, le fonctionnement de mobilité qu'elle lui permet d'acquérir.

Sen (1984, 1987, 1992)

La valeur qu'un individu accordera à un bien ou à sa possession peut donc être prise en compte uniquement dans la mesure où ce bien permet d'accomplir un fonctionnement auquel cet individu accorde de l'importance, c'est-à-dire sa capacité. Pour prolonger l'exemple de Sen, « la

²⁶⁹ Dans ce sens « un fonctionnement est un trait caractéristique de la personne, en relation avec le bien » (Reboud et *alii*, 2006).

possession d'une bicyclette par un individu ne donnera alors pas lieu à une évaluation monétaire en vue d'apprécier son niveau de vie mais sera, si la mobilité est importante aux yeux de cet individu, appréciée comme la réalisation d'un fonctionnement pertinent pour appréhender la qualité de vie de cet individu » (Reboud et *alii*, 2006). Cette relation entre la caractéristique d'un bien et un fonctionnement réalisé ouvre un champ d'évaluation du *bien-être* individuel important, puisqu'elle permet de prendre en compte la diversité des individus dans leur aptitude à convertir les caractéristiques d'un bien en fonctionnement, ce que Sen appelle « le taux de conversion ». « Ce taux de conversion dépend des caractéristiques propres à l'individu (son métabolisme, son intelligence, etc.) mais aussi des caractéristiques sociales (institutions, biens publics, politiques, normes sociales, etc.) » (Reboud et *alii*, 2006). Pour Sen, il ne suffit pas de se contenter des fonctionnements accomplis pour évaluer le *bien-être* d'un individu, mais de considérer également la liberté qu'a cet individu de réaliser ces fonctionnements (encadré 12).

Encadré 12 : définition de synthèse de l'approche par les capacités

Pour A. Sen, mobiliser ses capacités c'est être capable de faire quelque chose grâce aux opportunités sociales et grâce aux caractéristiques ou aux attributs personnels des individus (*doing*) ; pour les potentialités, c'est avoir les moyens de réaliser les choses, au travers des dotations en capital humain et social (*being*). On peut résumer le concept de « capacités » par regroupement de l'ensemble des vecteurs de fonctionnements dont la vie est faite, (liés entre eux, composés d'états et d'actions) et qu'il est possible de mettre en œuvre à une époque et dans un lieu donné (*being and doing*).

D'après S. Rousseau, 2001.

4.1.1.3 Le développement comme renforcement des libertés.

Sen souhaite ainsi formuler un espace d'évaluation des différentes caractéristiques d'une personne (ce qu'elle fait ou ce qu'elle est), appelées fonctionnements (*functionings*), et de la liberté qu'a cette personne de choisir l'un de ces fonctionnements et ainsi de mener un type de vie particulier (son ensemble de capacités) : « la liberté à l'œuvre dans la notion de capacité met en avant à la fois la potentialité qu'a un individu de choisir et l'accès à ces choix » (Reboud et *alii*, 2006). Cette liberté peut prendre plusieurs formes, mais c'est l'individu seul qui peut accorder de la valeur à telle ou telle forme de liberté dans sa vie : « l'approche par les capacités respecte le pluralisme des valeurs morales » (Reboud et *alii*, 2006), ce qui permet d'évaluer ce qu'est une « bonne vie » ou une « vie juste » en fonction de contextes socioculturels spécifiques et définis.

Pour Sen, la liberté constitue à la fois la fin première du développement (rôle constitutif) qui concerne l'ensemble des capacités élémentaires, et le principal moyen du développement (rôle

instrumental), lorsqu'une variété de droits, de possibilités et d'acquis contribuent à l'expansion de la liberté humaine. Malgré cette relativité des différentes formes de libertés auxquelles un individu peut accorder de l'importance, V. Reboud (et *alii*, 2006), distingue deux libertés constitutives, jugées importantes, qui représentent deux étalons d'une « bonne vie » : la liberté de « bien-être » (*well being freedom*), qui correspond à la liberté de réaliser une vie de qualité, et la liberté d'agent (*agency freedom*), qui désigne la liberté de buts généraux auxquels l'individu accorde de l'importance. Pour les libertés instrumentales, Sen en définit cinq, à concevoir en interaction à l'intérieur d'un système de libertés instrumentales:

- Les libertés politiques, qui regroupent l'ensemble des possibilités offertes aux individus, en terme de droits politiques, en vue de déterminer la bonne marche du gouvernement.
- Les facilités économiques, qui décrivent la liberté donnée aux individus de faire usage des ressources économiques dont ils disposent ou auxquelles ils ont accès, à des fins de consommation, de production ou d'échange.
- Les opportunités sociales, qui correspondent aux dispositions prises par une société, tels l'accès aux services ou la participation aux activités économiques et politiques, en vue d'accroître la liberté substantielle qu'ont les individus de vivre mieux.
- Les garanties de transparence, qui doivent répondre à l'exigence sociale de la confiance et qui doivent permettre de se prémunir contre la corruption, l'irresponsabilité financière et les ententes illicites.
- La sécurité protectrice, qui correspond aux dispositions étatiques, formelles ou exceptionnelles, en terme de justice sociale, visant à fournir un filet de protection sociale aux populations les plus défavorisées.

En terme de processus de développement, d'actions de développement (projets, politiques publiques, etc.) et de méthodes d'évaluation, les implications de la pensée de Sen sont importantes. L'approche par les capacités est à l'origine de la notion de développement humain qui s'est affirmée pendant les années 1990 dans les institutions en charge du développement. Dans le cadre de sa théorie, Sen définit le développement comme « un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus » (Sen, 1999) et qui contribue à la promotion de leur développement. Concrètement, « le développement humain et les politiques associées visent à accroître la capacité des individus à mieux fonctionner, c'est-à-dire à vivre mieux et ainsi à s'épanouir » (Sen, 1987, 1993 ; *in* Dubois et *alii*, 2002). Depuis 1990, le PNUD considère que le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement des possibilités offertes à chacun. En élargissant l'évaluation du *bien-être* à des dimensions autres que monétaires, le discours institutionnel s'affranchit ainsi d'une vision exclusivement utilitariste du développement. Cela dit, comme nous avons pu le remarquer dans le chapitre précédent, l'objectif prioritaire d'équilibre monétaire et de croissance économique, le plus préconisé dans les politiques de développement, demeure toujours très présent même si l'ouverture à de nouveaux facteurs de croissance s'est faite progressivement.

4.1.1.4 Une voie pour un débat éthique sur le développement

« Sur le plan éthique, la problématique du développement humain, largement inspirée de Sen est très différente » (Dubois et *alii*, 2002). Dans l'objectif d'une vie meilleure, le problème est d'assurer à tous les individus les capacités de mieux fonctionner, en favorisant l'accès aux opportunités qui se présentent à eux. Pour Dubois (et *alii*, 2002), l'approche de Sen ouvre la voie à la possibilité d'autres éthiques philosophiques visant à privilégier la justice, les droits ou la responsabilité et plus généralement, la relation à l'autre pour justifier les choix du développement; le système des libertés instrumentales est une illustration de ces passerelles théoriques entre les sciences humaines au sein de l'ensemble des capacités.

Ce débat éthique est à l'origine de l'élaboration de nouveaux concepts dérivés de la notion de développement économique. L'approche par les capacités participe ainsi à une réflexion globale autour de la notion de développement et des processus qui lui sont associés. Dans la continuité de la notion de développement humain, l'émergence de problématiques sur les conséquences négatives des processus de développement a engendré le concept de développement durable qui traite au-delà de la multidimensionnalité des phénomènes considérés, de l'irréversibilité de certaines situations engendrées par le développement, de l'équité intra et intergénérationnelle, et des situations de risque et d'incertitude qui en découlent (Dubois et *alii*, 2002) (encadré 13). Ce problème de durabilité se pose également sur le plan social et a donné de fait naissance à une autre notion : la durabilité sociale. Cette dernière fait référence à la transmission de plusieurs formes de capitaux : le capital humain²⁷⁰ (santé, éducation), le *capital social*²⁷¹ (relations, interactions, réseaux sociaux), le capital physique (terrains, équipements), le capital financier (épargne, crédit), le capital naturel (ressources de l'environnement), etc. Parallèlement à leur transmission, la durabilité sociale nécessite de réduire les risques de destruction des différents capitaux par une privation de leur accès, en s'attachant à limiter la pauvreté et les inégalités. Dans une même perspective, d'autres réflexions autour du concept de développement ont proposé la thèse du développement humain soutenable (*sustainable growth*) ou socialement soutenable (Harribey [1999], Ballet et *alii* [2005], Mahieu [2004]). Cette thèse met en avant l'homme comme sujet de la soutenabilité dans sa relation à l'environnement socio-naturel. Elle tend ainsi à se détourner de la notion de « capacité à construire » (*capacity building*), qui reste au centre du développement humain à travers le leitmotiv

²⁷⁰ « Le capital humain, sous les formes de capital éducatif et de capital santé, retrace les effets sur la personne d'une éducation suivie, de l'expérience professionnelle, et d'un suivi médical et nutritionnel adéquat. Ce capital résulte de l'accumulation d'années d'étude ou d'expérience, d'une alimentation et de soins de santé appropriés. Par contre, toute situation de pauvreté, de précarisation de la situation professionnelle ou d'exclusion sociale, en freinant l'accès aux services de santé ou d'éducation, dégrade ou limite la constitution et la valorisation du capital humain au niveau individuel comme collectif. » (Dubois et *alii*, 2002)

²⁷¹ « Le capital social "potentiel" a trait aux relations et interactions qui existent entre individus sous forme familiale, de bon voisinage, d'appartenance à des réseaux ou associations, de partage de normes et valeurs communes » (Coleman [1988], in Dubois et *alii* [2002]). Une partie de ce capital peut être avancé et permettre à une personne d'obtenir des rendements sociaux : transferts en argent ou en nature, octroi de crédit, accès à l'information, accès à l'emploi, etc. [...]. Le capital social est d'ailleurs un des supports de l'accumulation du capital humain et de son transfert inter et intragénérationnel. (Dubois et *alii*, 2002). Nous reviendrons plus largement sur la notion de capital social dans le chapitre 6.

omniprésent de l'extension du marché (croissance économique), et met préférentiellement en avant les différentes formes de coûts (humains, financiers et naturels), qui engendrent vulnérabilité, pauvreté et inégalités. Il s'agit, en somme, de focaliser sur un principe de précaution élargi à la sphère du social et factuellement peu considérées dans le développement durable, tel qu'il est aujourd'hui pris en compte dans les politiques publiques (Mahieu, 2004). C'est donc agrémenté de tous ces enrichissements conceptuels qu'il nous faut dorénavant considérer le développement humain et son rôle dans la conception des politiques et des programmes de développement.

Encadré 13 : quelques évolutions du concept de développement

Le développement humain fait référence aux droits des personnes à pouvoir prétendre à un meilleur *bien-être*, défini selon leurs propres critères.

Selon la Conférence de Rio (1992): « **le développement durable** doit satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures ». Selon le rapport Bruntland (1987): « Le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Pour synthétiser disons que le développement durable entend concilier les exigences des générations présentes avec celles des générations futures. Assurer donc la subsistance des populations aujourd'hui sans priver les générations futures des possibilités d'en faire autant. Le développement durable souligne donc le fait qu'il est important de léguer aux générations futures un environnement, qu'il soit écologique, économique ou social, au moins aussi bon que celui dont nous bénéficions actuellement.

Pour rendre **le développement humain socialement durable**, en terme de capital [physique, humain, social, naturel, financier], cela impose de protéger et d'accroître le montant actuellement disponible, sous différentes formes, pour que les générations futures puissent bénéficier d'un montant par tête au moins équivalent pour assurer la poursuite de la croissance. Ceci est d'autant plus nécessaire que ces dotations en capital entrent dans le développement des potentialités individuelles. La croissance économique est certes une condition de réalisation de ce développement, mais elle ne suffit pas à garantir l'amélioration du *bien-être*. Pour tendre vers la durabilité, l'ensemble des dimensions de la vie humaine doivent être considérées : économique, environnementale, sociale, politique et culturelle.

Comme alternative à celle de développement durable, **le développement humain soutenable** respecte la personne tout en tenant compte du contexte social et en préservant les ressources biophysiques.

D'après S. Rousseau, (2001), Dubois et alii (2002), Mahieu, (2005)

D'autres voies de réflexions sur le développement existent. Depuis la fin des années 1980 nouveaux cadres d'analyses du développement utilitariste s'élaborent en s'appuyant sur les notions d'humanité, de durabilité, de soutenabilité et même de désirabilité. Les travaux sur la notion de développement ont mis en évidence de nombreuses nuances, de multiples avatars, parfois même au-

delà des sciences humaines et sociales²⁷² et parfois pour s'y opposer à l'image des travaux sur la décroissance durable ou soutenable²⁷³. De toute évidence, la pensée de Sen a contribué à l'approfondissement et à une meilleure compréhension des processus et des impacts du développement, ainsi qu'à l'amélioration de leur prise en compte dans les politiques publiques. Cela dit, bien qu'il renouvelle la pensée sur le développement, le cadre d'analyse des capacités ne constitue pas un nouveau paradigme économique puisqu'il ne propose pas de véritable alternative au modèle utilitariste, car « l'évaluation du *bien-être* reste, *in fine*, basée sur la mesure de l'utilité que retire l'individu de ses fonctionnements accomplis. Le mérite de Sen n'a pas été de proposer une réelle alternative à l'utilitarisme [il n'a pas abandonné la fonction d'utilité dans son approche] mais plutôt de fonder l'évaluation du *bien-être* sur des considérations autres que purement monétaires » (Bertin, 2004), en se basant notamment sur les potentialités et l'accessibilité des individus. C'est plutôt au niveau politique que Sen pose un nouveau paradigme : « le développement par la liberté, qui place l'individu, ses choix et ses accomplissements au cœur du modèle, permet de repenser la justice sociale » (Bertin, 2004).

4.1.2 Des implications opérationnelles à travers une caractérisation des fonctionnements accomplis

4.1.2.1 Les capacités : une théorie de la justice ?

Si l'approche par les capacités est inspirée des théories de la justice de Rawls et peut s'apparenter aux théories d'égalisation des opportunités, Sen ne revendique pas la paternité d'une théorie de la justice. Selon lui, toute théorie normative revendique l'égalité, au sens normatif, dans un espace donné : « ne voulant pas construire une théorie de la justice, mais une « approche », il ne s'exprime pas sur la question de l'égalité mais sur l'espace dans lequel une éventuelle égalisation pourrait avoir lieu : celui des capacités » (Reboud et *alii*, 2006). L'ouverture que représente une approche ou un cadre d'analyse permet également d'éviter « l'engagement passionné » sur les questions relatives à la justice. En parallèle, en géographie, l'ambiguïté existe autour de la notion de justice socio-spatiale, explorée notamment par les travaux d'A. Renaud (1981) : « le mot même

²⁷² La notion de désirabilité sociale a été vulgarisée notamment par le designer Thierry Kazazian dans son livre *Design et développement durable Il y aura l'âge des choses légères* (2003).

²⁷³ A partir notamment des travaux de Nicholas Georgescu-Roegen (années 1970) sur la décroissance et ceux de François Partant sur l'après-développement (*La Ligne d'horizon, 1988*), de nombreux auteurs ont ainsi développé une pensée radicale basée sur les impacts négatifs des processus de développement et sur les limites de la croissance et de la durabilité du système économique actuel : S. Latouche (*Le pari de la décroissance*, 2006), A. De Benoist (*Demain la décroissance ! Penser l'écologie jusqu'au bout*, 2007), M. Bernard (dir.), (*Objectif décroissance, vers une société harmonieuse*, 2007), etc.

contient une charge émotionnelle considérable qui obscurcit toute tentative de débat » et implique beaucoup d'ambiguïtés sous-jacentes. Pour ce dernier, si la notion de justice correspond à l'égalité, alors être juste revient à supprimer les égalités, ce qui est absolument impossible dans l'espace. De la même manière, dans un contexte de développement humain, énoncer des principes de justice ou d'égalité, tant au niveau économique que social, représente alors une erreur d'interprétation du fonctionnement des sociétés ou de ce qu'il devrait être, que les politiques publiques commettent souvent, sous couvert de la loi ou de principes universels. Or comme l'a montré P. Rey (2007), « les sociétés littorales de Guinée ont leur ordre social basé sur la reconnaissance d'inégalités marquées au quotidien. Ces inégalités sont arbitraires et ne font pas référence à la qualité intrinsèque de l'individu mais à sa position sociale »²⁷⁴. Pour ces raisons, Sen s'exprime peu sur la question de l'égalité, car si l'égalité des opportunités préconise de placer les individus dans des conditions équivalentes de choix, elles considèrent comme équitable de laisser les individus entièrement responsables des conséquences de leur choix, quelle que soit l'inégalité pouvant en résulter (Fleurbaey [2002], cité par Reboud et *alii* [2006]).

4.1.2.2 Une contrainte majeure de l'espace des capacités : l'échelle d'analyse

L'utilisation de l'approche des capacités dans le contexte de la Guinée Maritime pose également un problème du choix des échelles ou niveaux d'observation et d'analyse. En effet, si l'approche par les capacités focalise sur les potentialités des individus mobilisés et mobilisables pour leurs fonctionnements, nous savons qu'en Guinée Maritime, les structures sociales, telles que l'éthnie, la communauté villageoise, le lignage et surtout le ménage, représentent des cadres d'analyse pertinents pour aborder le développement humain. Ces ensembles sociaux restent, en milieu rural africain, une nécessité qui facilite à la fois les stratégies socioéconomiques des individus et la gestion des risques inhérents aux différentes formes d'incertitudes auxquelles ils sont soumis, qu'elles soient d'origine environnementale, économique ou politique. L'individualisme de l'approche par les capacités fait l'objet de critiques : la notion de groupe et de participation au collectif ou la prise en compte du rôle des institutions apparaît ainsi sous-estimée, alors que « la structure sociale est un enjeu majeur d'une réflexion sur les politiques de développement » (Reboud et *alii*, 2006) et donc des informations utilisées pour les élaborer. Si l'échelle *micro*-économique de l'individu est celle de l'approche par les capacités, notre analyse du développement humain à travers

²⁷⁴ « Ni la compétition pacifique ni la loi ne sont valeur et institution en Afrique ; ici le pouvoir se transmet traditionnellement par héritage [...]. A la différence de la loi, les interdits qui structurent traditionnellement le lignage, le village ou le clan ne sont pas perçus comme une institution humaine que l'on peut changer mais comme sacrés et immuables, car données par les ancêtres ; ils ne sont pas les mêmes pour tous les membres du groupe, leur effectivité est toute relative à l'intérieur de celui-ci et nulle dans ses relations avec les autres groupes » (Mappa [1998], in Rey [2007]).

l'accessibilité ne peut se contenter de la seule échelle des individus, mais doit au contraire s'envisager de manière multiscalair considérer d'autres formes d'agrégations, principalement au niveau du ménage (échelle *micro*) et de la communauté villageoise (échelle *meso*), mais aussi d'ensembles contextuels tels la région ou encore, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, à l'échelle de la nation guinéenne (échelle *macro*). L'espace des capacités, contrairement à une théorie de la justice qui fait appel à des références normatives, ne spécifie aucun principe d'agrégation ou de distribution. Cela dit, multiplier les niveaux d'agrégation nécessite de bien comprendre le fonctionnement des structures sociales qui régissent, pour les individus qui en sont membres, leur fonctionnement au quotidien : statuts, transferts, droits, obligations, etc. Si pour les ménages une enquête spécifique a permis de mieux en comprendre le fonctionnement²⁷⁵, les autres structures sociales restent mal connues. Comme l'accessibilité est une notion qui doit s'aborder de manière multiscalair, du local au global, nous ne pourrions utiliser la base informationnelle sur les capacités dont nous disposons que pour des agrégations aux échelles *micro* (ménages, parfois communautés villageoises), à l'image des choix opérés dans le cadre de l'OGM, pour lequel les mêmes contraintes se sont posées lorsqu'il s'est agi de caractériser les niveaux de pauvreté et d'inégalité des populations des zones d'étude. L'approche contextuelle s'est alors appuyée sur d'autres formes de recueil de données au sein du système d'information : enquêtes communautaires ou enquêtes nationales, particulièrement utiles pour aborder l'accessibilité géographique.

Sen propose plutôt un cadre pour penser et évaluer des questions normatives, comme le niveau de développement humain ou de *bien-être* d'individus, en mettant en avant les informations nécessaires pour y répondre. Les capacités des individus désignent plutôt un espace d'évaluation de leur *bien-être*, une « base informationnelle de justice » sur le développement humain qui nécessite la prise en compte de nouveaux types d'information, plus complexes et développés qu'un tableau de bord classique d'indicateurs de performance économique. C'est dans cette perspective d'améliorer les informations pour le développement humain que le cadre d'analyse des capacités est utilisé dans les travaux de l'OGM, particulièrement dans le volet Pauvreté et Inégalités où les notions de fonctionnement ou encore de taux de conversion des potentialités grâce à l'accessibilité permettent de définir un nouvel espace d'évaluation de la pauvreté (encadré 14).

²⁷⁵ Enquête concession-ménage (OGM, 2003). Voir chapitre 1 pour plus de détails.

Encadré 14 : un exemple de définition de la pauvreté en terme de capacité, le programme
Observatoire de Guinée Maritime

En vue de contribuer au pilotage du développement économique et social de la Guinée Maritime et d'assurer qu'un tel développement soit écologiquement et socialement durable, un Observatoire de la Guinée Maritime a été mis en place depuis juin 2003 [...]. Cet observatoire vise aussi à concevoir une méthodologie afin de définir, de mettre en œuvre et d'opérer le suivi-évaluation des actions à promouvoir pour assurer la préservation de la biodiversité et lutter contre la pauvreté. Le « volet Pauvreté et Inégalités » est défini dans le cadre de l'approche par les capacités. « la pauvreté est d'abord décrite par les populations locales en terme de privations » matérielles mais aussi sanitaires [...] et sociales [...]. « Etre pauvre », c'est ne pas pouvoir choisir ses activités, ne pas pouvoir mener ses projets à bien ou encore ne pas être mobile, ce qui est aussi une entrave importante dans ce milieu où la pluriactivité entraîne une forte mobilité saisonnière ». Cette méthodologie permet de déterminer l'expression que trouvent les fonctionnements de base en Guinée Maritime. Ils sont ensuite mesurés. Des discussions sont alors menées avec les communautés rurales concernées afin de déterminer, par un système de co-construction, les actions à mettre en œuvre pour accroître le champ des possibles de ces individus (leurs potentialités) ainsi que l'accessibilité à certains fonctionnements qu'ils jugent importants. Ainsi est-il apparu que pour les paysans la question de la préservation de la biodiversité n'était pas séparée de la question de l'amélioration de leur situation économique (pauvreté et vulnérabilité) et de leurs conditions de vie (durabilité sociale). Les programmes doivent être donc conçus de manière globale. Concrètement, cette méthodologie a permis de mettre en lumière certaines difficultés et donner des clés pour les résoudre.

Appréhender la pauvreté en terme de capacité permet de prendre en compte l'ensemble des éléments en interaction dans l'amélioration de la qualité de vie, et cela, de manière adaptée aux attentes et aux cultures des bénéficiaires de l'action en place.

Source : OGM (2003), Reboud et alii (2006)

4.1.2.3 De l'évaluation du *bien-être* à celui de la pauvreté grâce aux capacités

Depuis la fin des années 1980, les institutions financières internationales se sont orientées vers la lutte contre la pauvreté, afin de gommer les effets négatifs des réformes qu'elles préconisent, entraînant dans leur sillage les nombreux opérateurs chargés de la mise en œuvre de leurs programmes et projets (Etats, ONG, etc.) (encadré 15). Schématiquement, il s'agit dorénavant de plutôt s'attaquer à la pauvreté que de promouvoir la richesse. Si dans les politiques publiques de développement, le changement de discours a bien eu lieu, en revanche le changement de paradigme n'est pas si évident. Si les objectifs s'orientent plus vers la promotion du *bien-être* des individus, les

mêmes méthodes, celles de la croissance économique, sont prônées. Ce nouvel habillage du développement s'est opéré en parallèle de la rénovation du concept de développement humain et résulte principalement de l'émergence de nouvelles dimensions prises en compte dans ce processus.

Pour certains auteurs comme F. Mestrum (2002) ou B. Lautier (1999), cet habillage de la lutte contre la pauvreté devient la légitimation ultime de la mondialisation économique, autrement dit de la croissance économique et du libre échange prôné par les institutions financières internationales : les pauvres doivent s'adapter à ses risques et à ses opportunités. Pour ces chercheurs, « le discours sur la pauvreté fonctionne comme un parapluie à l'abri duquel se cachent les réformes dont la mondialisation néolibérale a besoin » (Mestrum, 2002). Notamment, ils pointent du doigt les définitions divergentes et contradictoires de ce phénomène, en fonction des besoins idéologiques de leurs auteurs, ainsi que des approches souvent culturocentrées qui en découlent²⁷⁶. Soulignons que « les perceptions et les représentations que l'on se construit de la pauvreté influencent les manières de la concevoir, de la mesurer, de l'analyser et de la combattre » (Leyle, 2002) (annexe 11). Ces critiques sur la notion de pauvreté participent, au même titre que celles formulées sur le développement²⁷⁷ à l'amélioration de leur définition et à une meilleure compréhension de leurs processus, grâce à de nouveaux outils méthodologiques.

Sen définit ainsi la pauvreté comme une incapacité à se procurer les moyens de contrôle sur ses dotations, « un manque fondamental de capacités minimales adéquates » (Sen [1992], cité par Bertin et Leyle [2007]). Ainsi une personne peut posséder des ressources confortables sans pour autant être capable de vivre comme elle l'entend. Cette définition dépasse ainsi l'aspect arbitraire et monétaire des seuils de pauvreté absolue ainsi que les limites d'une conception relative de la pauvreté, auxquelles Sen s'oppose : s'il reconnaît l'existence de certains besoins fondamentaux et donc absolus (se nourrir ou encore se soigner), il réfute leur fixité dans le temps et dans l'espace, sans pour autant cautionner une mesure relative de la pauvreté, qu'il considère tout de même plus efficace pour appréhender les inégalités. Sen postule que la mesure de la pauvreté doit impérativement tenir compte de la sensibilité et de l'appréciation que les populations s'en font : « la reconnaissance de variations sociales n'implique pas l'impossibilité d'un accord sur la description de la pauvreté, mais l'accord portera sur les fonctionnements requis pour échapper à la pauvreté et non sur l'expression de ces nécessités en terme de biens » (Reboud et *alii*, 2006) : « la pauvreté est donc une notion absolue dans l'espace des capacités mais prendra très souvent une forme relative dans l'espace des biens ou caractéristiques » (Sen [1983], *in* Reboud et *alii* [2006]). La définition de la pauvreté en terme de capacités permet de prendre en compte les spécificités des groupes humains considérés, d'un point de vue social, économique, culturel ou encore politique. Elle permet, en

²⁷⁶ « La pauvreté est certainement une réalité concrète et douloureuse pour des millions d'être humains dans le monde, mais en même temps, elle est une construction sociale qui cache cette réalité » (Mestrum, 2002)

²⁷⁷ Certaines critiques du développement ont été abordées au chapitre précédent.

théorie, de ne pas recourir à une évaluation normative selon des critères pouvant être jugés inadaptés au regard du fonctionnement des sociétés considérées.

On peut résumer cette approche par le questionnement suivant : pour vivre le *bien-être* que j'ai choisi, ai-je accès aux ressources qui ont potentiellement un impact sur mon niveau de vie et à celles pour mes conditions de vie ? Par ailleurs, ai-je la capacité d'utiliser ces ressources pour améliorer ma qualité de vie ?

Encadré 15 : définitions et mesures de la pauvreté selon le PNUD

Pauvreté extrême : indigence ou misère, par quoi l'on entend généralement l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires minimaux.

Pauvreté absolue : la pauvreté définie par une norme fixe. Par exemple, le seuil international de pauvreté est fixé à un dollar par jour, ce qui permet de comparer l'étendue de la pauvreté entre différents pays. Un autre exemple est un seuil de pauvreté dont la valeur réelle reste constante dans le temps, ce qui permet de mesurer les variations de la pauvreté dans un pays donné. Ce terme est souvent utilisé comme équivalent approximatif de « pauvreté extrême ».

Pauvreté relative : la pauvreté définie selon des normes qui peuvent varier d'un pays à l'autre, ou dans le temps. Elle peut correspondre, par exemple, à un seuil de pauvreté fixé à la moitié du revenu moyen par habitant, ce qui signifie que ce seuil peut augmenter en même temps que le revenu. Ce terme est souvent utilisé comme équivalent de « pauvreté générale », qui est généralement définie comme l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires essentiels. La définition des besoins non alimentaires essentiels peut varier sensiblement d'un pays à l'autre.

Source : PNUD (1998)

4.1.2.4 Mesurer la pauvreté : fonctionnements accomplis ou capacités ?

L'espace des capacités, qui offre des perspectives théoriquement intéressantes, engendre des difficultés majeures lorsqu'on mesure effectivement la pauvreté. En effet, Sen lui-même reconnaît que les capacités sont construites sur la base de présomptions et qu'elles ne sont pas directement observables : « l'espace des capacités est très difficile à appréhender, puisqu'il englobe les fonctionnements non accomplis, mais qui pourraient l'être » (OGM, 2005). Malgré de nombreuses tentatives méthodologiques, un réel point de blocage demeure dans l'opérationnalisation de la théorie, à l'intérieur d'un système d'information destiné à améliorer la mise en œuvre des processus de développement, à l'image de celui mis en œuvre par l'OGM : les bailleurs et les opérateurs demandent des informations concrètes et utilisables dans le cadre des

politiques et des projets qu'ils mènent. Compte tenu de notre perspective scientifique, cette difficulté s'est posée lorsqu'il a fallu proposer des indicateurs de pauvreté et d'accessibilité.

Si Sen convient de cette difficulté il propose néanmoins un compromis autour de la mesure des fonctionnements accomplis : « l'impossibilité de fonder une évaluation sur des éléments difficilement observables car illimités²⁷⁸ renvoie nécessairement celle-ci vers une évaluation des fonctionnements accomplis. De plus, dans le cas de l'étude de la pauvreté dans un pays en développement, une évaluation fondée sur les fonctionnements accomplis permet de renseigner les privations réelles dont sont victimes les plus pauvres » (Bertin et Leyle, 2007). « Quelle que soit la méthodologie employée, les mesures de capacités échouent néanmoins aujourd'hui à rendre compte de la liberté de choisir de l'individu et se contentent ainsi de mesurer les fonctionnements réalisés » (Reboud et alii, 2006). Si l'on ne peut avoir qu'une vision partielle de l'espace des capacités à travers les fonctionnements accomplis, il est possible d'aborder les situations de pauvreté à travers certains actifs qui sont mesurables et on peut également identifier les différentes contraintes d'accès qui limitent les potentialités et leur conversion en fonctionnements.

« Le *bien-être* d'un individu prend donc en compte l'étendue de la liberté de choix qu'il possède entre tous les fonctionnements qui lui sont potentiellement accessibles » (Bertin, 2004). Ainsi, dans le cadre d'une évaluation du développement au travers du prisme de la pauvreté, l'accessibilité et les fonctionnements apparaissent comme une base informationnelle nécessaire à la mesure de l'état de privation dont sont victimes les individus²⁷⁹. Le lien théorique qui existe entre l'accessibilité et les fonctionnements accomplis est une problématique centrale dans notre démarche méthodologique de construction d'indicateurs. Il s'agit, d'une part de se concentrer sur un ensemble de fonctionnements accomplis pour mesurer et analyser la pauvreté et d'autre part, de s'appuyer sur les différentes formes d'accès qui les facilitent ou pas : autrement dit, il s'agit de mesurer l'accès aux différentes formes de ressources qui favorisent les potentialités ainsi que les différentes formes d'accès qui facilitent leur conversion en fonctionnements.

²⁷⁸ « En effet, l'ensemble capacités est, par hypothèse, non borné et non fermé, dans la mesure où les fonctionnements qui le composent sont potentiellement accessibles à l'individu. Comme le soulignent Converse et Presser (*Questions d'enquêtes : élaborer le questionnaire*, 1986, traduction A. Bertin) : « demander aux gens d'imaginer ce qu'aurait été leur vie si les choses ne s'étaient pas passées ainsi, c'est les confronter à une tâche difficile voire impossible ». Pour Fleurbaey (*Equality of functionings*, 2004), considérer que les alternatives non choisies ont une importance pour le *bien-être*, c'est proposer une vision perfectionniste de ce que doit être une vie bonne, ce que refuse Sen » (Bertin et Leyle, 2007).

²⁷⁹ Une « bonne mesure » aurait été de pouvoir associer l'accessibilité, les fonctionnements et les capacités.

4.2 L'ACCESSIBILITE : UNE CLE D'ANALYSE CENTRALE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN ET DES DYNAMIQUES SPATIALES

Ce que ces indicateurs *classiques* du développement mettent partiellement en évidence, c'est que la grande majorité des Guinéens n'ont toujours pas suffisamment accès, ni aux potentialités économiques et sociales ni aux lieux d'opportunités, susceptibles d'être converties en richesses et d'améliorer leur niveau de développement. En d'autres termes, l'amélioration du *bien-être* économique et social des populations souffre d'un manque général d'accès aux ressources, permettant de créer et de valoriser des potentialités, ainsi que d'un déficit de mobilité des populations, permettant de répondre aux opportunités. Il apparaît que l'accessibilité représente un lien nécessaire à la mise en œuvre de stratégies économiques, sociales et spatiales, et qu'elle semble faire défaut aux populations de Guinée Maritime, notamment aux populations rurales.

Dans le langage courant, l'acception commune du terme d'« accès » renvoie, au sens large, à la possibilité d'atteindre (Larousse, 2008²⁸⁰). Par extension, le terme d'« accessibilité » s'attache à caractériser cette « possibilité d'atteindre ». Cette définition générale autorise de nombreuses interprétations et utilisations, comme nous avons pu le constater : interprétation économique, géographique ou encore politique sont largement usitées par les différents acteurs du développement, des institutions aux populations locales. Désormais, il convient donc de s'attacher à mieux décrire l'accessibilité et ses implications, notamment en terme de mesure, afin de mieux circonscrire ce concept clé de notre démarche et d'en proposer une utilisation opérationnelle dans la construction d'indicateurs qui lui sont relatifs.

²⁸⁰ Encyclopédie Larousse. (Page consultée en décembre 2007). Site de Larousse, [en ligne] Adresse URL : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/accessibilit%C3%A9/18082>.

4.2.1 Relire le développement humain grâce à l'accessibilité : vision socioéconomique et grille de lecture

La première interprétation que l'on peut faire de l'accessibilité découle de l'approche du développement humain et de la pauvreté à travers l'espace des capacités. En définissant le *bien-être* par la liberté de choix que possède un individu par rapport aux fonctionnements qui lui sont accessibles et la pauvreté par une restriction de cette liberté de choix, l'espace des capacités offre une première interprétation du concept d'accessibilité. Cette interprétation socio-économique a fait l'objet d'une formalisation conjointement aux différentes dimensions du développement humain et de la pauvreté. Inspirés par l'approche de Sen, les travaux de J-L. Dubois, F-R. Mahieu et A. Poussard (2002) proposent une grille de lecture du développement humain, qui croise deux formes centrales de la pauvreté et les différentes dimensions du *bien-être*²⁸¹ telles que définies par Sen (tableau 7), et dont ils décrivent la logique de la manière suivante :

« [Dans le contexte renouvelé d'une approche multidimensionnelle du développement humain et de la pauvreté], l'amélioration du bien-être²⁸² des individus demande d'accroître leurs capacités à mieux fonctionner dans tous les domaines. Or ceci impose deux conditions : d'une part un accès à un certain nombre de fonctionnalités et d'autre part la possibilité de développer, par accumulation, ses propres potentialités.

Pour fonctionner il faut, tout d'abord, avoir accès à un certain nombre de biens, de services, d'échanges, de relations à autrui, de valeurs, d'informations, etc. Il se pose, plus généralement, un problème d'accessibilité qui peut être lié à une insuffisance de droits. On peut ainsi parler d'une « pauvreté d'accessibilité » [...].

Dans ce cadre, on met l'accent sur l'accès à tout ce qui permet de combler un manque particulier : à l'emploi, au logement, à la santé et à l'éducation, mais aussi, plus généralement, la participation aux décisions, la sécurité sous toutes ses formes (notamment alimentaire et politique), l'appartenance à une communauté, le respect des droits, etc.

Une fois les problèmes d'accessibilité résolus, il faut que la personne puisse librement disposer de son stock d'actifs, sous la forme d'« entitlements » (Sen, 1981), en vue d'améliorer son fonctionnement, de devenir moins vulnérable, d'innover et, plus généralement, de s'épanouir. En fait, il s'agit de renforcer les potentialités individuelles, comme objectif de développement, et donc de lutter contre la « pauvreté des

²⁸¹ « En s'appuyant sur la vision du développement humain, on peut esquisser un tableau de synthèse qui reprend de façon articulée les différentes dimensions du *bien-être* que le développement humain est censé réaliser et les formes de pauvreté qu'il est, en conséquence, appelé à combattre. » (Dubois et alii, 2002)

²⁸² Les auteurs considèrent ici le *bien-être* dans son sens global de *well-being*, dépassant la vision restreinte du *bien-être* économique *welfare*.

potentialités » avec l'objectif implicite que les pauvres pourront ainsi se prendre en charge et contribuer à la croissance.

Ceci impose de privilégier les dotations en capital des personnes sous leurs différentes formes (physique, financière, humaine, sociale, etc.), d'encourager les aptitudes personnelles à utiliser ces dotations, enfin de favoriser les opportunités d'utilisation de ces dotations en diminuant les contraintes ou les interdictions sociales. [...]

Cette approche ne se substitue pas à la vision, plus utilitariste de la pauvreté, qui privilégie la mesure de la satisfaction à travers le revenu, la consommation et la constitution de capital. Elle la complète (Lachaud, 2000) en y introduisant ex-ante, les aspects d'accessibilité qui permettent un certain nombre de résultats dont la constitution de potentialités. Ce faisant, elle privilégie, au premier abord, une vision plus absolue que relative de la pauvreté (Sen, 1985).

Sur cette base, il devient possible de préconiser des indicateurs, sous forme simple ou synthétique, afin de mesurer soit le niveau de bien-être atteint, soit le nombre de personnes qui demeurent encore en situation de pauvreté. »

Cette grille de lecture est celle qui a été retenue dans le volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM, ainsi que dans d'autres structures équivalentes, à Madagascar ou encore au Mali. Elle est un outil flexible et contextuellement adaptable. Mais surtout, dans notre perspective, elle permet de travailler sur l'aspect économique de l'accessibilité et également sur l'aspect social : en conditionnant la réponse d'un demandeur à une offre (qui correspond à une opportunité), l'accessibilité contribue aux fonctionnements des individus. Ainsi définie, elle peut être considérée comme un élément du marché²⁸³. Dans cette approche du développement humain, la question de l'accessibilité devient essentielle pour que les individus puissent transformer leurs potentialités en accomplissements ou en fonctionnements accomplis (Bertin, 2006), dans toutes les dimensions qui constituent leur vie : l'accès représente alors une condition du *bien-être* et le manque d'accès ou la pauvreté d'accessibilité une forme de pauvreté. On parle d'accessibilité lorsqu'on évalue les droits que possèdent les individus d'accéder aux marchés et aux services publics de l'Etat : une personne sera d'autant plus pauvre que l'accessibilité aux biens et services marchands ou non marchands sera faible (Bertin [2006], Dubois et alii [2002]). Dans un contexte d'une économie de marché mondialisée, qui étend progressivement son influence à l'ensemble des territoires, y compris les plus isolés, l'approche économiste de l'accessibilité devient un cadre d'analyse opérationnel pour observer, décrire et analyser les niveaux de développement des sociétés.

²⁸³ C'est d'ailleurs sous cet angle que cette notion est le plus souvent considérée en économie.

Tableau 7: quelles dimensions pour le développement humain ?

Dimensions du bien-être et formes de pauvreté	Dimensions économiques		Dimension sociale	Dimension culturelle	Dimensions politiques	Dimension éthique
	Monétaire	Conditions de vie				
Pauvreté d'accessibilité (manques et absence de satisfaction)	Manque d'accès à l'emploi. Absence de revenu. Impossibilité d'acheter des Produits.	Manque d'accès à la santé, à une alimentation équilibrée, à l'éducation, au logement, etc.	Exclusion sociale. Rupture du lien social. Problèmes de genre.	Non reconnaissance identitaire. Déracinement.	Absence de démocratie, de participation aux décisions.	Absence de normes. Corruption. Violence. Valeurs niées.
Pauvreté de potentialités (absence d'opportunités d'accumulation)	Absence de capital physique (équipement, terrains, biens durables) et financier (épargne, crédit)	Insuffisance de capital humain (peu d'éducation, mauvaise santé)	Insuffisance de <i>capital social</i> (manque de cohésion sociale, relations de faible niveau)	Insuffisance de « capital culturel ». Absence de fond culturel commun. Sous-culture.	Absence ou insuffisance de « pouvoir », de moyens d'expression, d'informations.	Insuffisance de normes ou valeurs partagées : « capital d'éthique »

Source : Dubois et alii, 2002

La notion de *capital social* nous permet de mettre en exergue une autre forme d'appropriation du concept d'accessibilité dans les sciences sociales. Elle est le fait d'un courant de pensée de la sociologie qui s'intéresse aux ressources sociales et plus précisément celui qui « se concentre sur les ressources que contient un réseau social, sur la manière dont l'action individuelle bénéficie de l'accès et de l'utilisation de ces ressources » (Lin, 1995). La théorie des ressources sociales enrichit la notion d'accessibilité, en s'attachant plus particulièrement aux relations entre les acteurs et aux perspectives d'accès à des ressources sociales grâce à celles-ci. Dans le prolongement de cette théorie, la question de l'accès aux ressources sociales et de leur valorisation a ainsi contribué à développer une réflexion, reprise par les sciences économiques, autour de la notion de *capital social*. Défini comme l'investissement d'un individu dans ses relations avec d'autres, qui produit des résultats en rendant possible l'accomplissement de certains buts ou fonctionnements (Lin [1982], in Lin [1995]), le *capital social* représente un nouveau point de convergence disciplinaire autour de la notion d'accessibilité en contribuant à caractériser, là encore, le *bien-être* des individus. L'intérêt géographique de l'approche sociale de l'accessibilité est qu'elle s'intéresse aux relations des individus et de leurs groupes sociaux, aux réseaux qu'elles tissent, définissant alors des espaces d'accessibilité sociale, avec leurs échelles d'analyse. Cet aspect de l'accessibilité est particulièrement pertinent dans les milieux ruraux guinéens où les individus, fortement socialisés, sont en permanence soumis au jeu des différentes structures sociales, qu'elles soient ethniques, villageoise ou familiales, créant, à différentes échelles, des espaces locaux de pouvoir, des réseaux familiaux, voire même des diasporas internationales.

En raison de ses échecs et de l'inégalité de sa diffusion dans le temps et dans l'espace géographique et social, la notion de développement abordée uniquement dans sa dimension économique est dorénavant élargie à d'autres dimensions de la vie des personnes. Sous l'impulsion notamment des travaux de l'économiste A. Sen, l'approche du développement est devenue plus complète, mais aussi plus complexe et plus élastique : le développement est considéré comme un processus multidimensionnel où les ressources ne sont plus seulement économiques et où les formes d'accessibilité à diverses ressources se sont multipliées et sont fonctions des contextes spécifiques. Dans cette approche renouvelée, la notion d'accessibilité paraît aujourd'hui centrale dans les problématiques liées au développement humain des populations pauvres : avoir accès à diverses ressources, économiques et sociales, pour augmenter leurs potentialités et pour accomplir leurs fonctionnements, devient une condition incontournable pour prétendre à un meilleur *bien-être*. Ainsi, la condition pour qu'un individu accomplisse ses fonctionnements est alors de pouvoir valoriser ses potentialités, en ayant accès à des opportunités économiques et sociales (OGM, 2006), ce qui implique la mise en œuvre de mobilités et de dynamiques spatiales, ouvrant sur la dimension géographique de la notion d'accessibilité.

4.2.2 Le prisme de l'accessibilité comme clé de compréhension spatiale du niveau de développement humain.

4.2.2.1 L'accessibilité pour rendre compte des dynamiques spatiales induites par le développement

Les travaux des « économistes du développement » ont contribué à de nombreuses avancées en matière d'appréhension et de compréhension des processus de développement et par extension des situations de pauvreté et d'inégalité. Parallèlement, bien que moins médiatiques, les géographes ont travaillé dans le même sens. Les « géographes du développement » et les « géographes africanistes » (ou « tropicaux²⁸⁴ ») se sont donc penchés sur la problématique des changements postcoloniaux à l'œuvre dans de nombreux pays, dont la Guinée, et sur leurs implications sur les dynamiques sociales et spatiales des individus et des sociétés. Ils ont pour cela utilisé la clé d'entrée commune de l'espace et des territoires ainsi que des méthodes complémentaires, les études de terrain et les traitements de données statistiques. Si ces dernières se sont longtemps opposées²⁸⁵, elles participent aujourd'hui, conjointement, à construire des clés de compréhension spatiale des processus de développement en cours dans le monde contemporain. Les travaux autour de la notion d'accessibilité en témoignent.

En effet, les impacts des processus de développement interrogent la géographie. En Guinée, la croissance économique crée de la richesse, mais en l'absence de mécanismes de répartition efficace, émergent ou se renforcent des situations d'inégalité non seulement économiques et sociales, mais aussi spatiales. Le tableau de bord du développement montre bien que, dans la logique actuelle d'une diffusion de l'économie de marché, cette croissance profite principalement aux centres urbains et au littoral, notamment la capitale Conakry, au détriment des espaces ruraux et des régions de l'intérieur du pays, même si leur participation à cette économie s'accroît. Plus précisément, le constat de faible développement et d'inégalités interroge sur les caractères des transformations des sociétés et de leurs espaces, autrement dit les recompositions territoriales en cours, ainsi que sur celle des mobilités et des échanges, notamment entre villes et campagnes. Chercher à comprendre les dynamiques de la pauvreté et des inégalités au travers du prisme de l'espace et de l'espace approprié (le territoire), implique de choisir un vecteur capable de relier, de

²⁸⁴ L'« appellation » de géographie du Tiers-Monde est également répandue pour nommer la géographie dite « tropicale ».

²⁸⁵ Les postulats idéologiques et méthodologiques ont fait l'objet de querelles d'école : la géographie tropicale, une géographie « de terrain », souvent désignée comme l'héritière de la géographie coloniale, s'est ainsi opposée à la géographie du développement, une géographie statistique quantitative, d'inspiration marxiste (D'Alessandro-Scarpari, 2005).

décrire et de décrypter les logiques sous-jacentes car construites par diverses disciplines des sciences humaines, sociales et économiques et de se focaliser sur les liens qui peuvent apparaître entre elles. Pour cela, la notion d'accessibilité, déjà abordée d'un point de vue socio-économique, apparaît comme une passerelle entre la géographie, la sociologie et l'économie qui sont également au centre de notre analyse.

4.2.2.2 L'accessibilité, un questionnement géographique

L'accès, une mobilité spatiale

L'accessibilité est une notion couramment utilisée en géographie. Sa définition exprime généralement « la facilité avec laquelle un lieu peut-être atteint à partir de un ou plusieurs autres lieux » (Chapelon [2006]) ; elle comprend alors « l'ensemble des déplacements possibles dans une situation donnée » (Levy, Lussault, 2003) et mesure la connectivité²⁸⁶ entre deux lieux (Brunet, 1992). Cet ancrage dans l'espace, à travers les localisations et les situations des lieux de référence, insiste sur les critères de leur mise en relation. Les déplacements d'individus ou les transports de marchandises deviennent un trait d'union entre ces lieux de référence. En géographie, le concept d'accessibilité fait appel à d'autres notions de la discipline, notamment celles de mobilité. Or, si on considère que « tout est mobile dans l'espace²⁸⁷ » (Bavoux et *alii*, 1998), il convient donc de préciser quelles formes de mobilités spatiales correspondent à l'accessibilité géographique que nous cherchons à caractériser, notamment dans le contexte de nos zones d'étude, en milieu rural guinéen.

Pour atteindre un lieu, « avoir accès » signifie être en capacité de créer un mouvement géographique, exprimant un changement de position dans l'espace. Ce mouvement géographique réalisé s'apparente à de la mobilité spatiale, plus précisément à une propension à déplacer ou à se

²⁸⁶ Dans une définition minimale on considère que la connectivité rend compte des connexions qu'offre un lieu pour relier les autres lieux de son environnement. [...] Pour les géographes spécialistes des réseaux, la connectivité est la propriété d'un réseau d'offrir des itinéraires alternatifs entre les lieux. Elle reflète alors le caractère plus ou moins maillé ou arborescent d'un réseau. [...] La recherche d'une plus grande connectivité est à relier à la volonté de réduire la vulnérabilité de l'accessibilité d'un espace vis-à-vis du risque de rupture des maillons d'un réseau. La connectivité d'un cul-de-sac est minimale, tandis que la connectivité d'un carrefour du réseau est très élevée.

Dans une autre acception certains géographes associent la connectivité aux relations permises via la connexion à un réseau technique, pour l'opposer à la proximité qui concerne les espaces immédiatement accessibles sans emprunter les réseaux à longue portée, c'est-à-dire les espaces « en contact ». Dans cette définition, la connectivité rend compte de l'état de ce qui est connecté, sous-entendu au réseau, par opposition à ce qui n'est pas relié.

On ne dispose pas de définition univoque de la connectivité, contrairement au cas de la notion de connexité qui, dans la théorie des graphes représente l'intensité de la mise en relation des nœuds par les arêtes d'un réseau ; plus généralement, degré de connexion interne d'un réseau. Par opposition aux relations de simple proximité, dites en continuité, les relations de connexité sont celles qui utilisent le support d'un réseau pour joindre deux lieux qui peuvent être très éloignés.

D'après Hypergéô. (page consultée le 6 mai 2009). Site d'Hypergéô, [en ligne] Adresse URL : <http://www.hypergeo.eu>.

²⁸⁷ « En attestent les mouvements des hommes, des biens, des capitaux, des informations ou les dynamiques des maillages, des hiérarchies, des pouvoirs. La cadre naturel lui-même connaît différentes formes de mouvement : masses d'air, zones biogéographiques, cours d'eau, plaques tectoniques » (Bavoux et *alii*, 1998).

déplacer physiquement dans l'espace. Egalement, il s'ancre sur des réseaux²⁸⁸, qui correspondent à des ensembles de liens ou de lignes qui mettent en relation les lieux (nœuds des réseaux), généralement des infrastructures. Le mouvement géographique peut alors se décliner de deux manières : le déplacement des personnes et le transport de biens ou de marchandises. Pour ceux-ci, nous focaliserons²⁸⁹ notre attention sur les déplacements et les transports quotidiens, ceux « de la vie de tous les jours », qui regroupés en mobilités du quotidien façonnent, par la pratique, les territoires des individus et de leurs groupes sociaux : comment les individus de nos zones d'étude « voyagent », sortent de leur village pour vaquer à leurs occupations de production, de commercialisation ou de consommation, en somme, comment mettent-ils en œuvre leur accès aux opportunités qui se présentent à eux ? Ces mobilités quotidiennes, plus précisément leur importance et leur fréquence, contribuent ainsi à construire des espaces de circulation des individus. Pour caractériser ces derniers, l'appréhension de l'offre de transport et plus largement des systèmes de transports est essentielle.

L'accessibilité comme offre de mobilité

J. Levy, et M. Lussault (2003) définissent plus précisément l'accessibilité comme l'offre de mobilité, composante du système de déplacement utilisé par un individu. Elle traduit alors « ce qui ne dépend pas des décisions de celui qui est mobile ou qui décide de la mobilité », comme les infrastructures et l'offre de transport, alors « l'accessibilité va dépendre non seulement de la position géographique respective des lieux d'origine et de destination, mais également du niveau de service offert par le ou les systèmes de transport utilisés pour accomplir le déplacement » (Chapelon, 2006). Dans le détail, l'offre de déplacement est contingente de multiples facteurs, notamment spatio-temporels, qui caractérisent le niveau de mise en relation des lieux et qui sont à l'origine de nombreuses discontinuités et ruptures de charge dans les déplacements. Dans le contexte du Nord

²⁸⁸ Un réseau est un ensemble d'éléments matériels, les infrastructures, et immatériels, électromagnétiques (ondes) ou informationnels, assurant la mise en relation de différents lieux d'un territoire et des entités qui les occupent. Il se compose non seulement d'éléments linéaires, permanents ou temporaires (routes, canaux, liaisons hertziennes, etc.), qui traduisent l'existence de relations et en garantissent la possibilité, mais également d'éléments nodaux nécessaires à l'organisation des flux et au fonctionnement du système dans lequel s'inscrit le réseau (villes, gares, aéroports, satellite, etc.). [...]

L'existence des réseaux est guidée par un besoin de mobilité, de communication, d'échange dû à l'hétérogénéité de l'espace géographique. Satisfaire un tel besoin suppose l'interconnexion de lieux géographiques. Interconnexion permise par les réseaux de transport et de télécommunication. Le rôle des nœuds dans le fonctionnement des réseaux est fondamental puisqu'ils autorisent de multiples échanges, transbordements, commutations et, de ce fait, compensent partiellement l'absence de liaisons directes entre chacun des couples de lieux à desservir.

Souvent lieux d'accès aux réseaux, les nœuds sont, dans certains cas, des lieux de pouvoir, distincts des autres parties du territoire et hiérarchisés en fonction de la qualité du service qu'ils sont susceptibles d'offrir par l'intermédiaire des réseaux qui les desservent. C'est, en effet, la discontinuité, la plus ou moins grande rareté des points d'entrée et de sortie qui créent le pouvoir.

Cette discontinuité, qui s'oppose à la continuité du territoire, constitue, avec la performance des systèmes de transport qui le desservent et avec la structure, la morphologie de leur composante réseau, l'un des principaux facteurs explicatifs des différences d'accessibilité caractéristiques de l'espace géographique.

D'après Hypergéométrie. (Page consultée le 6 mai 2009. Site d'Hypergéométrie, [en ligne] Adresse URL : <http://www.hypergeo.eu>.)

²⁸⁹ Pour des raisons de base informationnelle disponible, les stratégies basées sur les migrations de longue durée ne peuvent être traitées dans le cadre d'un indicateur géographique.

de la Guinée Maritime, les contraintes du milieu biophysique (topographiques, hydrographiques, etc.) peuvent entraver la circulation des biens et des personnes, soit par des obstacles directs, soit par des contraintes cycliques.

Par exemple, pour des déplacements sur le littoral guinéen, le réseau hydrographique pose toujours, à certains endroits, des problèmes de franchissement et la saison des pluies accentue les difficultés de déplacement pendant plusieurs mois. Concernant les transports maritimes, ce sont les courants marins, les marées et parfois les forêts de mangrove qui rendent difficiles les déplacements en bateau ou en pirogue. Comme facteur, nous pouvons également mettre en évidence l'état du réseau qui correspond à la qualité des infrastructures, aux caractéristiques techniques des modes de transport et à l'état du trafic (congestions, goulots, etc.). Sur notre terrain d'étude, la seule infrastructure de transport est le réseau de communication terrestre. Les segments praticables toute l'année ne représente qu'une faible proportion des axes de communication. Notons également que la nature de l'offre de mobilité est un facteur supplémentaire dans la limitation de l'accessibilité. Faute de véhicules adaptés et en nombre suffisant, le faible niveau du système de transport limite l'offre générale et concentre le trafic sur les routes goudronnées, provoquant à certains nœuds du réseau des surcharges temporaires. Sur le littoral guinéen, les moyens de transports sont multimodaux, terrestres et maritimes, ce qui représente une contrainte majeure dans un contexte de pénurie des infrastructures. De surcroît, pour les déplacements terrestres, étant donné qu'il n'existe pas de modes alternatifs à la route, en l'absence de services de transports publics, les initiatives privées, conditionnées par la possession d'un moyen de transport motorisé, constituent le seul moyen de mettre en œuvre des mobilités plus rapides que les transports à traction humaine. Enfin, un dernier facteur mérite d'être exposé, celui du niveau de prélèvement, lié à la réglementation de la circulation et au système politique en vigueur dans le pays. En Guinée, le pouvoir militaire et la corruption des fonctionnaires de police, de gendarmerie et de l'armée, est source de divers contrôles, de règles souvent à géométrie variable, sur le réseau de transport goudronné : de nombreux barrages, véritables obstacles à la circulation, sont sources d'arrêts et de prélèvements financiers qui entravent le bon déroulement des déplacements. Au final, la caractérisation des niveaux de mise en relation des lieux permet de définir plus précisément les possibilités d'atteinte d'un lieu en terme de distances, de coût, de durée et de pénibilité des trajets.

L'accessibilité, une référence aux systèmes de transports et aux distances

A travers l'offre de mobilité, l'accessibilité fait référence à une fonction de transport, qui consiste à « acheminer quelque chose (marchandises, personnes, voire informations) à travers l'espace, d'un point à un autre » (Bavoux et alii, 1998). On regroupe sous le terme de « transport » l'ensemble des échanges, faisant référence aux activités des individus et à leur environnement économique et social. Nous venons de voir que le contexte des systèmes de transports en milieu rural du littoral guinéen est particulièrement contraignant : faiblesse des infrastructures, prégnance des milieux biophysiques, multimodalité des modes de transports et entraves à la circulation limitent les performances du système de transport existant en Guinée Maritime et plus largement dans

l'ensemble du pays : la rugosité de l'espace²⁹⁰ y demeure forte et les distances longues, pénibles et coûteuses. D'une manière générale, l'ensemble de ce faisceau de contraintes contextuelles limite les mobilités quotidiennes à des aires géographiques locales ou *meso*-locale. Il apparaît clairement que, pour les individus qui doivent se déplacer afin de répondre à une opportunité, la mise en œuvre de mobilités pour pouvoir y accéder est contingente, soit de leurs propres capacités (avoir un moyen de transport), soit de sous-opportunités en matière de transport. Par exemple, un producteur qui souhaiterait se rendre sur un marché régional distant d'une trentaine de kilomètres, pour y vendre ses productions et y acheter des biens de consommation (ce qui représente une opportunité pour lui), devra alors trouver un moyen de transport pour répondre à cette opportunité, s'il n'en possède pas un.

D'un point de vue géographique, l'accomplissement de son accessibilité apparaît ainsi étroitement lié à la possibilité de mettre en œuvre une mobilité²⁹¹ à travers une fonction de transport. La notion de distance est alors un précieux outil pour mesurer l'accessibilité géographique des individus et de leurs communautés (annexe 12). La distance apparaît centrale dans une approche de l'accessibilité, notamment en milieu rural africain où la faible efficacité des systèmes de transport ne réduit que faiblement les distances entre les lieux. Les distances ne sont ici qu'un outil, car il apparaît que « l'accessibilité est une mesure plus réaliste d'espacement géographique. [...] Elle est une mesure concrète de distance dans un espace organisé, structuré, différencié, mettant en jeu des infrastructures et des réseaux de communication, des moyens matériels, une organisation, des savoirs et des savoir-faire ; elle est multiple, contextuelle, variable dans le temps et l'espace. Chaque système de communication a ainsi une histoire, une logique, une « compétence », reflet et facteur de la structuration de l'espace » (Dumolard, 1999).

L'accessibilité, une situation inscrite dans un contexte socioéconomique et spatio-temporel

Au regard de l'étendue du concept d'accessibilité, il apparaît difficile de définir l'accessibilité en soi, « hors-contexte » car l'accessibilité d'un lieu, notamment le seuil de déclenchement, qui fait que l'accès d'un lieu à partir d'un autre va être jugé possible, dépend d'un contexte spécifique. Comme le précise J. Levy, « l'accessibilité dépend de critères communs propres à une société donnée [...], mais aussi à un type d'acteurs donnés [...] et à une conjoncture donnée [...] ». Il ajoute qu'à ces données contextuelles, que l'accessibilité dépend tout autant de données physiques (ou matérielles) que mentales (ou idéelles). En effet, des représentations socioculturelles spécifiques peuvent construire des frontières mentales, mettre hors des champs du possible l'accès à un lieu. Par

²⁹⁰ La rugosité est, dans l'espace, la conséquence de tout ce qui contrarie la circulation à sa surface et tend à allonger les distances (Bavoux et *alii*, 1998).

²⁹¹ Rappelons qu'au sens géographique, la mobilité est une forme de mouvement qui s'exprime par le changement de position géographique.

exemple, en mangrove guinéenne, traverser certains chenaux, notamment la nuit, est parfois irréalisable parce que des « génies » y vivent ; faute d'existence d'un autre passage, l'accès devient alors impossible.

D'une manière générale, l'exemple des systèmes de transport guinéen montre bien que l'accessibilité est relative à un milieu, à une société et à une époque donnée et qu'elle résulte de la conjonction d'éléments modifiables dans le temps et dans l'espace. Comme la pauvreté, l'accessibilité correspond donc à une situation, à un état qui peut-être soumis à des dynamiques. Or le processus de développement que connaît actuellement la Guinée induit de profonds changements dans les campagnes guinéennes, notamment sur l'interface littorale. Depuis 1984, la monétarisation des échanges, l'urbanisation et l'insertion des systèmes de production locaux dans les circuits économiques des marchés (régionaux, nationaux et global) génèrent des dynamiques importantes, aux conséquences socioéconomiques mais aussi spatiales tout aussi importantes : « avoir accès », notamment au marché (entendu au sens large) devient une nécessité croissante pour les populations rurales. L'attractivité des opportunités économiques liées au marché s'accroît, favorisant de nouvelles centralités, notamment urbaines, et la structuration de nouveaux circuits économiques, modifiant alors sensiblement les nécessités et les souhaits d'accès des ruraux. Les mobilités et les déplacements des individus se retrouvent ainsi au centre des changements liés aux processus de développement, témoignant de l'importance du facteur géographique dans leur évaluation.

L'accessibilité géographique apparaît ainsi comme un indicateur des changements à l'œuvre et des situations que ces derniers engendrent, en terme de pauvreté et d'inégalités. D'un point de vue méthodologique, l'existence de lien entre l'accessibilité géographique et les processus de développement implique d'aborder cette relation de manière globale, en tenant compte de plusieurs échelles d'observation et d'analyse complémentaires.

A la recherche des espaces de circulation et des territoires locaux

Dans tous les cas, l'accessibilité définit une carte des virtualités de déplacement, qui englobe ceux réalisés et un grand nombre d'autres (Levy, 2003) : ceux que les individus aimeraient réaliser, comme élément de leurs capacités. Ce concept permet de confronter ou de mettre en rapport la relation entre le virtuel, l'accessibilité, et l'actuel, les déplacements accomplis ; il constitue ainsi l'une des manières d'aborder le concept de mobilité. Le questionnement relatif à la mesure des capacités se pose ainsi de la même manière pour l'accessibilité : peut-on mesurer des accessibilités non réalisées ? Peut-on mesurer le fonctionnement « être mobile selon ses choix » ? Autrement dit, un fonctionnement de mobilité désirée ou non-accompli ? Les difficultés se posent ici avec la même acuité que pour la mesure des capacités. De la même manière, il apparaît possible de mesurer, par

le biais d'indicateurs géographiques, seulement les mobilités accomplies ou les accès réalisés, en d'autres termes les déplacements réalisés²⁹² des individus ou le transport de leurs biens.

Ainsi, évaluer l'accessibilité par rapport à l'organisation spatiale des systèmes socio-économiques, à différentes échelles, permet de caractériser et de quantifier des rapports entre les lieux (centralités, dépendances), des différents réseaux (économiques, politiques, sociaux) qui composent ces systèmes et d'identifier leurs acteurs. Dans cette perspective, l'accessibilité contribue, en tant qu'outil d'observation et d'analyse, à révéler l'appropriation et la différenciation spatiale, mais aussi à mieux appréhender les espaces de circulation des individus et plus largement à mettre en lumière des processus de territorialisation, « par lesquels les sociétés délimitent, organisent et transforment des espaces originellement différenciés » (Bruneau et Dory, 1994).

L'accessibilité : un concept opératoire pour les analyses géographiques

Les implications de l'accessibilité sur la mobilité des personnes et des biens en font une notion opératoire en géographie : de nombreux travaux portent, directement ou indirectement, sur cette notion ou ses méthodes de mesure. Une part importante de ces travaux, qui se concentre sur l'analyse des interrelations entre systèmes de transports (modes, infrastructures, services) et environnement opérationnel (Pini [1998], in Bavoux [1998]) est développée dans le courant majeur de la géographie des transports. La correspondance évidente entre distances spatiales et thématiques ont mené de nombreux travaux sur l'accessibilité vers l'analyse spatiale pour en faire émerger les configurations spatiales et les structures, en plusieurs lieux et à plusieurs échelles. Si nous nous inspirons largement de cette orientation méthodologique, notons que la grande majorité des recherches ont été réalisées dans les pays développés, là où les données sont fiables, en quantité et systématiques (Dumolard, [1999], Cauvin [2003]); situation qui ne correspond pas au contexte de notre étude en Guinée. Si d'autres travaux, à l'image de ceux de L. Diaz-Olvera (et *alii*, 2004a, 2004b, 2007) s'intéressent à l'accessibilité géographique des populations des pays en développement, ils portent essentiellement sur les milieux urbains. Le point commun de l'ensemble de ces travaux est la volonté de mesurer les écarts, généralement entre centres et périphéries, en matière d'accès aux services et aux opportunités économiques, en somme l'anisotropie de l'espace²⁹³ génératrice d'inégalités spatiales. Cet objectif se décline dans la continuité des travaux précurseurs d'A. Reynaud (1981) sur la justice spatiale. Déjà, les utopies d'un espace isotrope et de sociétés égalitaires écartées, A. Reynaud abordait une meilleure justice socio-spatiale en terme de réduction des

²⁹² Par contre, s'il est possible de connaître les intentions et les nécessités des acteurs à certaines échelles, celles des groupes humains socialisés (villages, ménages), nous ne disposons pas de la base informationnelle nécessaire pour connaître les vellétés d'accès des individus et la réalité des déplacements (ou des opérations de transport) de chacun d'entre eux.

²⁹³ « L'espace est fondamentalement anisotrope : partant d'un même point, on ne parcourt pas, pour une durée de temps fixe, la même distance selon les directions. Des inégalités, des dissymétries, des barrières facilitent – ou contrarient – plus ou moins le mouvement. Rugosité de l'espace et pesanteurs géographiques sont productrices de différenciations spatiales » (Bavoux et *alii*, 1998).

inégalités d'opportunités²⁹⁴ (structures économiques et taux d'équipement), ainsi que des inégalités d'accès, tant géographique (distances) que social (moyens financiers, éducation, culture, etc.), dressant alors des passerelles pluridisciplinaires autour de l'accessibilité.

4.2.2.3 Accessibilité et développement : avoir accès pour fonctionner

Plus encore que les caractéristiques des déplacements ou des systèmes de transport, l'approche économique et sociale de l'accessibilité ouvre de nouvelles pistes, notamment dans la caractérisation de services à atteindre. L'offre d'accès à un service dépend aussi de la forme économique et technique de celui-ci (Bonnet, 2002) : sa qualité, sa capacité à répondre à la demande, l'organisation économique et spatiale de son secteur sont des facteurs qualifiant également l'offre d'accès de ce service. Par exemple, pour évaluer l'accès à la santé en milieu rural guinéen, aux localisations des lieux, à l'état du réseau et au niveau de l'offre de transport, s'ajoute le niveau de service des centres de santé : il faut alors tenir compte de la nature du service médical, *traditionnel* ou *moderne*, public ou privé, ainsi que du niveau de service offert, nombre de médecins et de lits par habitant par exemple, afin de considérer l'ensemble de l'offre d'accès. Le concept d'accessibilité ne se limite donc pas seulement à une action de déplacement mais renvoie également à la possibilité d'utiliser un service ou un réseau ainsi qu'à sa qualité.

L'espace des capacités de Sen, notamment à travers la mesure des fonctionnements accomplis, permet d'élargir le sens de la notion d'accessibilité : elle n'est plus seulement une approche basée sur les performances d'un système de transport ou sur la qualité de l'offre de transport, sur le niveau des infrastructures de déplacement ou de service, mais aussi sur la possibilité effective de l'utiliser. Nous abordons ici une liaison majeure entre l'approche socio-économique et géographique de l'accessibilité, qui se traduit par la capacité à répondre à une offre par un demandeur, qui après avoir évalué l'offre d'accès, effectue un choix en fonction de l'intensité de sa demande mais, surtout, en fonction de ses capacités, basées sur ses potentialités, à la satisfaire. En s'intéressant aux systèmes de transport qui guident les déplacements, l'accessibilité décrit donc des états géographiques, et caractérisent le lien qui relie plusieurs lieux. En complémentarité, les approches économiques et sociales de l'accessibilité apportent un éclairage sur l'état des acteurs de cette relation. Les « possibilités d'atteindre » que sous-tend la notion d'accessibilité sont ici reliés aux qualités propres des acteurs : l'état des opportunités qui stimulent les volontés d'accès, avec les qualités des lieux et des services mais surtout l'état des capacités des individus à y répondre, mettant ainsi en exergue les potentialités dont ils disposent. De cette manière, l'accessibilité facilite la lecture et l'interprétation du niveau de développement humain considéré comme un ensemble de dynamiques sociales, économiques, culturelles ou politiques, qui s'inscrivent dans l'espace des

²⁹⁴ En référence aux égalités de conditions d'A. De Tocqueville.

individus et de leurs groupes. En effet, l'approche par les capacités autorise la redéfinition *autochtone*, en fonction de spécificités socioculturelles, des fonctionnements que les individus souhaitent réaliser, des dimensions de la vie qui ont une importance pour eux. L'approche géographique, centrée sur le lien spatial, s'enrichit alors de l'approche économique, centrée sur les acteurs et leurs capacités.

Au moyen de cette passerelle théorique, l'accès géographique devient, au même titre que les autres formes d'accès socio-économique, une nécessité pour que les individus puissent accomplir leurs fonctionnements ; avoir accès pour fonctionner devient une condition de développement humain. Par exemple, une personne, une chose, un lieu peuvent être inaccessible ou difficilement accessibles alors même que leur proximité spatiale est grande. Accessibilité spatiale et socioéconomique entretiennent d'importantes interrelations : la première peut améliorer la seconde et inversement²⁹⁵ (Bavoux et *alii*, 1998). Les liens existant entre les différentes approches de l'accessibilité dévoilent la multidimensionnalité de ce concept et posent les bases théoriques d'une méthode qui s'attache à en effectuer une mesure.

4.2.2.4 L'accessibilité : un concept opérationnel pour analyser le développement humain

L'approche théorique de l'accessibilité, ses implications en terme de développement humain et les nombreux travaux qui cherchent à la caractériser, tant en géographie qu'en économie, semblent indiquer qu'une mesure de l'accessibilité ouvre un champ d'information pertinent : d'un côté les différenciations socio-économiques des processus de développement peuvent s'évaluer en terme d'accès aux ressources nécessaires pour le niveau et les conditions de vie ; de l'autre les différenciations spatiales peuvent s'évaluer en terme d'accès aux services, aux biens, aux opportunités économiques (emplois, marchés, etc.) et en terme de mobilités géographiques, qui construisent les espaces de circulation (Beuriot, 2007) des populations rurales et de leurs groupes sociaux. L'accessibilité, comprise au sens large comme possibilité d'atteindre, élargit les champs d'observation et d'analyse du développement humain et permet la mise en œuvre d'une grille de lecture.

L'intérêt de la notion d'accessibilité est aujourd'hui reconnu par d'autres acteurs du monde du développement, à savoir les institutions qui conçoivent et mettent en œuvre les politiques et les programmes de développement. L'accessibilité géographique, par l'importance de pouvoir réaliser des mobilités, ainsi que l'accessibilité socio-économique, à travers la pauvreté d'accessibilité qu'il

²⁹⁵ « Un bon niveau d'accessibilité peut faciliter l'obtention d'un emploi mieux rémunéré ; inversement, la capacité d'accessibilité spatiale dépend du niveau social. [...] Pour un lieu également accessible au sens spatial du terme, deux voisins peuvent ainsi faire l'expérience de niveaux d'accessibilité différents, en fonction de capacités physiques, de ressources, etc. (Bavoux et *alii*, 1998) »

faut combattre (Dubois et *alii*, 2002), appartiennent désormais à la tautologie du développement. Avoir accès représente une condition nécessaire à un meilleur *bien-être*, une « opportunité pour le développement des individus », une « solution aux problèmes de pauvreté » : l'accessibilité est une intention de développement humain. Ses implications dans de nombreuses dimensions de la vie humaine ont amené les institutions politiques, économiques et même sociales à la mobiliser pour lire le développement : l'accès à l'éducation, l'accès à la santé, l'accès à l'emploi, l'accès au NTIC, en sont quelques exemples. En conséquence, pour une prise en compte de cette notion dans le cadre de politiques publiques et de programmes de développement, il est nécessaire de produire des bases informationnelles adaptées. C'est dans cette perspective que nous nous situons pour aborder la suite de ce travail.

4.3 QUELLE DEMARCHE METHODOLOGIQUE POUR MONTER UN TABLEAU DE BORD DE L'ACCESSIBILITE

Au regard de ses multiples significations, l'accessibilité invite à une lecture élargie des dynamiques des sociétés humaines et de leurs espaces, dans l'objectif de construire des grilles de lecture compréhensibles et mobilisables dans le cadre d'actions de développement. En d'autres termes, en nous appuyant sur l'exemple de la Guinée Maritime, notre objectif est de proposer, à travers le prisme de l'accessibilité, une relecture géographique du *bien-être* des individus et de leur société, une relecture des processus de développement, afin d'évaluer si l'accessibilité est un indicateur de développement, ou pas. Ce champ de recherche s'inscrit plus particulièrement dans l'appréhension du développement humain ou du *bien-être*, dans sa nature, ses caractéristiques, ses échelles, ses dynamiques, et au final dans ses implications sur les processus de spatialisation : déplacements, réseaux, gestion des territoires, usage des ressources. A partir de ce cadrage, l'accessibilité apparaît ainsi comme un outil de lecture multidimensionnel et multiscale mobilisable pour rendre compte de l'évolution du développement humain des sociétés de Guinée Maritime, où celui-ci se pose avec une acuité certaine.

Ayant souligné la relation entre développement humain et accessibilité, ainsi que la volonté de mettre en œuvre une grille de lecture du premier par le second, nous avons ensuite exposé les postulats théoriques sur lesquels reposent la démarche proposée. Ainsi, il s'agit de mettre en évidence les divers états que décrit l'accessibilité, en se basant sur une approche thématique multidimensionnelle et sur la complémentarité des échelles spatiales et temporelles d'observation et d'analyse. Il convient alors de préciser, dans le détail, la méthode, ce langage qui permet de communiquer la réalité, cette traduction d'une conception théorique en une activité pratique, en la technique qui convient le mieux à l'expression, à la communication et au développement de cette conception (Moscovici, 2003).

4.3.1 Un objectif central déclinable : le lien entre accessibilité et pauvreté

L'objectif principal de ce travail est de montrer l'existence pratique de la relation théorique établie entre l'accessibilité et la pauvreté, à partir de la confrontation de mesures caractérisant ces deux situations ou états. Cette démonstration s'appuie donc sur l'exemple de nos zones d'étude de Guinée Maritime, entendues comme les individus, leurs groupes sociaux et leurs territoires. Alors que l'approche théorique a été évoquée, dorénavant l'idée est de proposer une méthode, avec des

outils techniques, qui permette de valider ou d'invalider la relation entre accessibilité et pauvreté dans cette partie du monde.

Si notre intérêt se porte en premier lieu sur cet objectif, l'évaluation de l'accessibilité représente également un outil intéressant pour essayer de préciser les implications concrètes de cette notion, d'en comprendre les nuances (figure 18). En effet, s'il existe une nette différence d'états entre une forte accessibilité et une accessibilité nulle, nous pouvons imaginer, à partir de l'approche théorique exposée, que ces deux situations constituent les bornes d'une échelle de mesure qui reste à caractériser et qui constitue un objectif sous-jacent de notre méthode. D'un côté nous avons des individus et leur espace de vie en bonne situation d'accessibilité. Cet état s'apparente à une situation d'intégration, tant des individus à des réseaux économiques, socioculturels ou politiques, que de leur territoire à un ensemble spatial offrant une rugosité et des discontinuités minimales, où les distances sont nettement réduites pour la circulation. Dans une situation d'intégration, les individus ont un accès optimal aux ressources, aux opportunités et aux services dont ils ont besoin : ils ont, *a priori*, d'excellentes capacités de mobilité et leur *bien-être* est proportionnel à leur accessibilité générale. De même, leur espace de vie est aisément accessible et ouvert, dans le sens où ils peuvent aller et revenir avec un minimum de contraintes. De l'autre côté de l'échelle d'accessibilité, la situation est inverse : nous avons des individus et leurs territoires dans une situation d'accessibilité nulle, qui se traduirait par un isolement, synonyme d'enclavement extrême, tant des individus que de leurs espaces de vie (un « cul-de-sac »). Les individus ont un accès quasiment nul à l'ensemble des ressources, des opportunités et des services dont ils ont besoin pour vivre : leur niveau de mobilité est médiocre, ainsi que leur *bien-être*. Leur espace de vie est peu accessible et fermé, dans le sens où la circulation y est extrêmement difficile.

Si, dans la réalité, l'accessibilité totale ou nulle sont des états théoriques et peu vraisemblables, ils dessinent les contours d'une opposition, bien réelle quant à elle, entre des situations de bonne accessibilité, dites d'intégration ou d'ouverture, et leur inverse, dites d'enclavement ou d'isolement. C'est, par exemple, l'opposition qu'il existe entre un centre ville dans un pays développé et un milieu rural enclavé en Afrique subsaharienne. Bien que cette opposition puisse paraître caricaturale, elle témoigne d'une généralisation d'observations et d'analyses à une échelle globale, véhiculant cependant des représentations qui peuvent s'avérer prégnantes et caricaturales au sujet des niveaux d'accessibilité en milieu rural africain. Nos zones d'étude appartiennent à cette deuxième catégorie, souvent décrite comme des « espaces enclavés », autrement dit avec un faible niveau d'accessibilité : il existe dans cette catégorisation abusive, d'importantes nuances, que notre méthode cherche à mettre en évidence. Ainsi, si l'enclavement est une catégorie de référence pertinente sur l'« échelle de l'accessibilité » (encadré 16), il s'agit d'une notion, là encore, galvaudée. Les discours du développement sur l'enclavement détournent généralement le sens de cette notion : « il existe une forme de stéréotype de l'espace enclavé africain associant dans une construction stable l'enclavement, l'isolement, la continentalité et la pauvreté » (Debrie, 2005). La même remarque pourrait être formulée pour la notion d'insertion, choisie pour désigner, sur l'« échelle de l'accessibilité », un niveau d'accessibilité et une ouverture spatiale forts. Nous avons énoncé dans la première partie de ce travail que « l'insertion » et

« l'ouverture » sont des notions généralement associées, dans les discours du développement, à l'économie de marché et aux circuits économiques. S'il est vrai que le marché peut être une composante d'une meilleure accessibilité, la relation ne doit pas être postulée systématiquement, car des situations radicalement opposées existent également.

Encadré 16 : la notion d'enclavement, une catégorie spatiale de référence

Initialement, l'enclavement désigne l'absence d'un accès à la mer, si bien que l'on parle souvent d'Etats enclavés, notamment en Afrique (Mali, Niger, etc.). Des conséquences économiques de l'enclavement, à savoir que les pays enclavés souffrent d'un déficit de croissance, est née une image négative, voire péjorative des Etats enclavés, « comme si l'Etat enclavé était un Etat prisonnier, moins libre que ceux qui l'entouraient » (Raballand *et al.*, 2003).

Désormais, la signification de l'enclavement s'est élargie à tous les espaces qui ont une mauvaise accessibilité, généralement liée à un mauvais système de transport. La référence aux caractéristiques des relations centre-périphérie (distances, flux, transports, etc.) ainsi qu'aux réseaux permet d'envisager plusieurs nuances d'enclavement, entre ouverture et fermeture, résultant de l'absence ou de dysfonctionnements des réseaux, à l'image de gradients de mauvaise accessibilité. L'enclavement désigne ainsi un état, une situation issue de processus de différenciation spatiale qui peuvent s'établir à différentes échelles. En cela, il est relatif, fondé sur les discontinuités produites par des déterminismes physiques ou des mécanismes historiques.

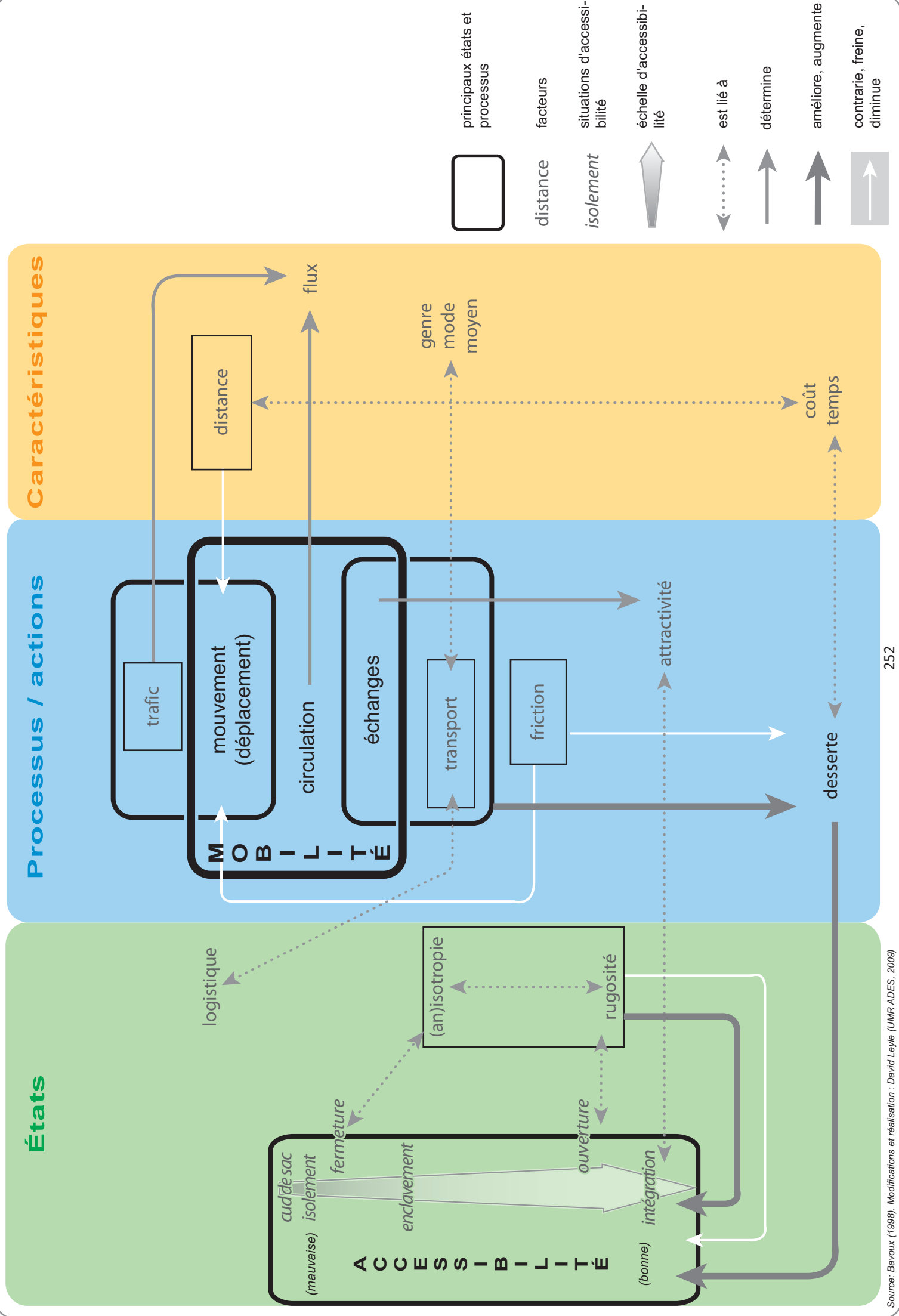
La référence au système économique mondial dominant, le libre échange, est ici nette. La construction historique et politique de la notion d'enclavement est proche de celle de l'accessibilité : les territoires qui ne sont pas intégrés ou ouverts au système économique sont désavantagés : être soustrait des connexions est bien souvent signe de sous-développement. En conséquence, pour faciliter les dynamiques de développement, les politiques publiques organisent différentes formes de désenclavement (routier, numérique, etc.), évocatrices des sens multiples de cette notion, qui peuvent être pratiques (réalité objective) ou symboliques (construit subjectif).

Dans le contexte économique du libéralisme, si généralement les différenciations s'accroissent au détriment de populations qui subissent les déséquilibres, ce sont parfois les stratégies des acteurs publics et privés qui suscitent l'enclavement et ces stratégies sont réversibles : il existerait donc un enclavement « subi » et un enclavement « choisi » ; l'isolement Guinéen de la période de Sékou Touré en est un exemple. La valeur positive ou négative des situations géographiques dépend ainsi des hommes, de leurs systèmes et de la période considérée.

L'enclavement, notion multidimensionnelle, dynamique et relative, apparaît ainsi, à l'image l'accessibilité, comme une catégorie spatiale de référence pour appréhender les dynamiques sociales et spatiales des individus et de leurs groupes, dans l'articulation des territoires et des réseaux.

Sources : Raynaut (1988), Raballand (*et al.*, 2003), Debrie (2005 ; *et al.*, 2001), Dumont (*et al.*, in Bondue *et alii*, 2005), Magrin (2006).

Figure 18 : mesurer l'accessibilité géographique à travers la mobilité des individus



La réalisation d'une échelle de l'accessibilité, censée mieux cerner une réalité complexe, apparaît séduisante mais risquée. Derrière la recherche de gradients d'accès pointent de nombreuses difficultés liées à la signification des catégories de référence et surtout à la nature polysémique de l'accessibilité. Est-il possible de résumer l'accessibilité sur une seule échelle ? On peut imaginer par exemple, des espaces fortement isolés géographiquement mais dont les individus, grâce à leurs capacités et leurs stratégies, ont un niveau d'accessibilité socio-économique élevé ; et inversement. Il nous faudrait alors distinguer l'échelle spatiale de l'échelle socioéconomique, au risque de perdre le bénéfice d'une synthèse multidimensionnelle, ou envisager des gradients de nature plus complexe, au risque de perdre en lisibilité. Ces difficultés méthodologiques majeures nous amènent à considérer la recherche d'une échelle de l'accessibilité secondaire par rapport à l'illustration de l'implication de l'accessibilité dans les situations de pauvreté. Dans ce cadre restreint, l'élaboration d'une échelle de l'accessibilité représente un *bonus*, un objectif formalisable plutôt à partir d'une analyse qualitative, issue des résultats obtenus dans l'objectif principal, que d'une véritable mesure quantitative orientant spécifiquement les opérations réalisées. Ainsi, la méthode proposée reste guidée par un objectif premier central, déclinable en un objectif secondaire.

4.3.2 Les postulats méthodologiques : échelles, techniques, précautions et limites

4.3.2.1 Une méthode multiscalaire

De la réflexion sur les objectifs méthodologiques, retenons tout d'abord que les échelles de généralisation risquent de gommer les nuances appréciables de l'accessibilité. Cela pose la question des échelles géographiques considérées. Combinée aux enseignements de l'approche théorique, il apparaît que l'accessibilité doit être mesurée de manière multiscalaire, de façon à rendre compte des niveaux d'accès concrets des individus et de leurs groupes, sans oublier pour autant d'en apprécier le contexte. La complémentarité des échelles implique alors d'élaborer plusieurs mesures, déclinées à partir de différentes échelles d'observation et d'analyse. Pour cela, la référence explicite aux systèmes socio-économiques offre plusieurs cadres spatio-temporels pertinents pour la mesure et l'analyse de l'accessibilité. Trois niveaux d'observation et d'analyse, qui présentent des complémentarités à la fois géographiques et thématiques, sont ainsi proposés pour aborder l'accessibilité : l'échelle *micro* du ménage, l'échelle *meso* du territoire des mobilités courantes ou des espaces de circulation et l'échelle *macro* du système de transport national et transfrontalier.

4.3.2.2 Des indicateurs inspirés des travaux de l'OGM

Le montage d'une méthodologie nécessite l'usage de techniques. Le choix d'orienter notre travail sur la mise en relation de mesures de l'accessibilité et de la pauvreté implique nécessairement la construction d'indicateurs. Parmi ces postulats méthodologiques, la perspective de mettre en rapport niveaux d'accessibilité et niveaux de pauvreté engage d'importantes précautions, à savoir l'utilisation de données récoltées auprès d'un échantillon commun et sur une période commune, des niveaux d'observation et d'analyses communs, ainsi que des opérations de traitement de données et de formatage des résultats compatibles. Dans cette perspective, les travaux menés par l'OGM (2003, 2006) et par A. Bertin (2007), portant sur le *bien-être* ou le niveau de développement des individus, constituent nécessairement une référence méthodologique importante pour la mesure de l'accessibilité, notamment à l'échelle *micro* des ménages et *meso* des villages.

De plus, à partir de nos réflexions sur une possible des échelles d'accessibilité, nous pouvons retenir que l'accessibilité doit être abordée, non pas en terme dichotomiques, opposant « avoir accès » et « ne pas avoir accès », mais plutôt en terme de gradients, en fonction de configurations géographiques, économiques et sociales, afin d'en proposer une évaluation continue. Pour la construction d'indicateurs, cette orientation permet d'écarter l'opération délicate et arbitraire de l'établissement de seuils et permet d'adapter les outils et les méthodes aux situations rencontrées. Dans cette perspective, comparer des indicateurs pour caractériser l'existence ou l'absence de liens entre *bien-être* et accessibilité, ou encore construire des gradients relatifs aux situations étudiées, ne peut s'inscrire, pour des raisons évidentes de validité, que dans une démarche méthodologique semblable. Ainsi, les indicateurs d'accessibilité tentent de mesurer une réalité empirique et de tester les postulats théoriques, afin, *in fine*, d'être comparés à ceux relatifs au développement humain, déjà élaborés dans les travaux de l'OGM.

Egalement, pour rendre compte des multiples facettes thématiques de chacune des notions, des dimensions seront retenues pour leur pertinence, au regard des présupposés théoriques, mais surtout au regard des perceptions et des représentations des communautés considérées. En nous appuyant sur les enquêtes relatives à la perception du *bien-être* (OGM, 2003), il est alors possible de cerner quelles dimensions de la vie sont importantes pour les individus de nos zones d'étude. Pour le choix des dimensions à considérer dans les indicateurs retenus, ce recours aux perceptions et aux représentations des individus permet de mettre en œuvre une méthodologie *autochtone* de construction d'indicateurs. De cette manière, la redéfinition locale des notions utilisées oriente sûrement les mesures de l'accessibilité et de la pauvreté vers plus de pertinence qu'une approche *classique*, à partir de dimensions standards.

4.3.2.3 Les limites d'une méthode empirique et itérative

La référence méthodologique aux travaux de l'OGM révèle, nous l'avons notamment abordé dans le premier chapitre, un certain nombre de limites qu'il convient de préciser. Tout d'abord, le choix de construire des indicateurs *autochtones* implique que la valeur méthodologique des mesures effectuées ne peut prétendre à aucune forme de reproductibilité, sans une phase préalable de redéfinition des notions abordées, par le choix de dimensions pertinentes pour les populations étudiées. C'est une contrainte majeure de l'approche *autochtone*.

Ensuite, une autre limite majeure mérite d'être relevée : celle des zones d'étude pour lesquelles nous disposons d'informations, autrement dit l'étendue géographique et thématique des données disponibles, ainsi que la périodicité de ces dernières. Choisies selon des critères prédéfinis, les zones d'étude ont pour fonction d'illustrer une variété de situations, sans pour autant prétendre à la représentativité. De plus, le choix de focaliser sur des zones spécifiques les études menées dans le cadre de l'OGM, écarte toute approche exhaustive et impose à notre analyse géographique une fragmentation des espaces de référence, avec de nombreuses discontinuités. Egalement, notre échantillon de 77 localités/villages représente un vaste ensemble ; pour cette raison, la démonstration proposée s'appuie de manière sélective sur différents exemples illustratifs. Enfin, malgré son étendue, le système d'information utilisé reste partiel : les données, destinées à produire un état de référence initial pour le suivi de la pauvreté et des inégalités en Guinée Maritime, ne portent que sur une seule campagne d'enquêtes réalisée en 2003. Cette courte couverture périodique limite les traitements et leur portée dynamique. Pour illustrer cette contrainte, l'intérêt porté aux mobilités géographiques des individus se trouve limité par la période de référence des enquêtes menées et en occulte toute la facette se rapportant aux mobilités de longue durée et aux migrations. Pour cette raison, notre approche se concentre sur les mobilités courantes (quotidiennes, hebdomadaires, etc.) des individus.

Enfin, en matière des outils mobilisés dans la méthode, bien que les recherches sur les mesures de l'accessibilité offrent de nombreuses références, notamment en géographie (encadré 17 et tableau 8), la configuration spécifique de nos zones d'étude et les données disponibles sont très limitatives. Dans ce contexte, les recherches issues de l'analyse spatiale, concernant l'élaboration de méthodes quantitatives destinées à effectuer différentes mesures de l'accessibilité, ne peuvent pas être mobilisés dans le cadre de notre travail. Seuls certains principes ont inspiré la méthode proposée, qui s'inscrit alors dans l'illustration statistique de situations d'accessibilité, excluant de ce fait la réalisation d'une modélisation quantitative, qu'elle soit spatiale ou statistique. Tout au mieux, les résultats de notre démarche permettront de proposer une ébauche qualitative d'un modèle d'accessibilité, concernant nos zones d'étude. La démarche méthodologique de l'OGM, à la fois normative et empirique, itérative et co-construite, utilisée pour mesurer le niveau de développement des populations, a donc été préférée pour mesurer leurs états d'accessibilité. Méthodologiquement, ce choix de l'expérimentation conforte l'objectif de comparaison d'indicateurs et offre une flexibilité exploratoire nécessaire pour la caractérisation, autant qualitative et quantitative que

pluridisciplinaire, de situations d'accessibilité en milieu rural africain, champ d'étude peu exploré dans ce domaine.

Encadré 17 : fondamentaux pour mesurer les différentes formes d'accessibilité

Les travaux des chercheurs en analyse spatiale ont permis de construire des méthodes quantitatives pour mesurer les différentes facettes de l'accessibilité spatiale.

D'un point de vue général, l'accessibilité spatiale est une fonction inverse de la distance séparant deux points mais surtout une fonction directe de la possibilité de la parcourir. Pour une portion donnée de territoire et le réseau de transport qui lui est associé, plusieurs composantes entrent dans une mesure quantitative ; en voici les principales :

- La distance euclidienne
- Le mouvement, qui traduit la possibilité de se déplacer d'un point à un autre,
- La connexion, qui exprime le fait qu'il existe toujours un chemin reliant deux points appartenant au réseau.
- Le coût, qui prend en compte le prix du déplacement et des péages,
- Le temps de parcours
- La pénibilité du trajet

A la valorisation privilégiée de chacun de ses composantes correspondent une problématique, une définition et une mesure particulière, directe ou indirecte. L'accessibilité peut être envisagée de manière monomodale ou multimodale, peut tenir compte du niveau de service offert et être abordée de manière multiscalaire.

Source : PNUD (1998)

Tableau 8 : quelques méthodes quantitatives pour mesurer les différentes formes d'accessibilité géographique

Type d'accessibilité	Caractéristiques générales	Outils de mesure utilisables
Accessibilité physique	Mesure la distance entre deux lieux	Distance euclidienne (en km) - Distance-temps - Distance-coût - Fonction non croissante des distances entre deux lieux - Fonction décroissante non linéaire d'une distance - Modèles de gravité (Reilly) - Modèles de ségrégation
Accessibilité fonctionnelle	Accessibilité d'un lieu	
	Accessibilité simple	Mesure l'accessibilité entre deux lieux
	Accessibilité globale /locale	Approche unipolaire traitant des relations d'un réseau à partir d'un pôle (lieu) donné. - Indicateur global : nombre de lieux à partir desquels on peut atteindre un lieu de référence en parcourant une distance inférieur à un seuil donné. - Indicateur simple : agrégation des accessibilités simples - Indicateur indépendant : distance maximale/distance moyenne qui sépare un lieu de référence d'un lieu quelconque de l'ensemble des lieux du réseau. - Somme des indicateurs simples (méthode de Schimbel) - Théorie des graphes (méthode du plus court chemin dans un graphe) - Modèles réticulaires et hiérarchisés (théorie des lieux centraux)
	Accessibilité de système	Approche multipolaire qui mesure l'accessibilité à partir d'un ensemble de lieux dans un réseau - Matrices de distance - Interpolations et anamorphoses - Modèles de proximité - Modèles d'interaction spatiale - Méthode de la surface de friction ou d'impédance - Systèmes multi-agents (simulations d'actions et d'interactions) - Modèles de diffusion spatiale
Accessibilité de service/potentielle	Mesure de l'accessibilité sur l'ensemble de l'espace (pas seulement les réseaux) - Indice de couverture géographique (ou de desserte) d'un service - Indicateur d'équité géographique (distance-coût) - Indices d'accessibilité potentielle - Modèles d'interaction spatiale : modèles de potentiels ou d'attractivité (Huff, Pini) et modèles de gravité (Reilly) - Modèles aréaux/radiaux (Hoyt, Harris et Ullman)	

Sources : Cauvin (1994, 2003), Auray (et alii, 1994), Bavoux (et alii, 1998), Dumolard (1999), Bonnet (2002), Chapelon (2006),

4.3.3 Une méthode empirique pour tester la relation accessibilité-pauvreté

Nos postulats méthodologiques et le procédé multiscalair, multidimensionnel et comparatif, offrent ainsi des bases pour confronter les différents états d'accessibilité identifiés en fonction de référentiels spatiaux, thématiques et périodiques précis. Nous avons vu que le cadre de référence est restreint. Il se limite, pour l'essentiel, aux zones d'étude choisies et à un état de l'accessibilité réalisé à une période donnée, à partir des campagnes d'enquête de l'OGM menées en 2004. Nos résultats sont ainsi statiques et représentent un « état des lieux » ; celui-ci mériterait donc, au même titre que l'évaluation des situations de pauvreté, un « suivi évaluation » dans le temps, afin de mettre en évidence les dynamiques temporelles. Comme épine dorsale de cette méthode, nous rappelons qu'il s'agit de mettre en œuvre trois indicateurs composites d'accessibilité, qui s'appuient sur trois échelles d'observation et d'analyse : les échelles *macro* (aire nationale et régionale), *meso* (aire locale) et *micro* (ménage) (tableau 9).

4.3.3.1 Des indicateurs géographiques d'accessibilité aux échelles contextuelles

L'indicateur de l'échelle *macro*, ou indicateur d'*accessibilité régionale*, et celui de l'échelle *meso*, ou indicateur d'*accessibilité villageoise*, sont construits autour de thématiques et de questionnements géographiques : de ce fait, ils fournissent une traduction spatiale des états d'accessibilité des populations, à travers la construction de leurs espaces de circulation, de leurs territoires du quotidien vers ceux de « l'extérieur », des aires locales aux aires régionales, nationales voire internationales. De même que les enquêtes sur le développement humain analysées à un niveau national, ces indicateurs facilitent la compréhension et l'interprétation des contextes géographiques présidant aux réalités observées. Ces deux indicateurs s'intéressent principalement aux thématiques des systèmes de transport, à leurs caractéristiques en matière de structure du réseau et d'offre de services. Si l'indicateur d'*accessibilité régionale* favorise une approche multimodale, celui de l'*accessibilité villageoise* prend également en compte une hiérarchisation des pôles du réseau et des services qu'ils proposent.

Concernant les items mesurés, le schéma conceptuel de l'accessibilité géographique montre bien que pour mesurer cet état, il faut se pencher sur les caractéristiques de plusieurs processus spatiaux, au centre desquels figure la mobilité (échanges et déplacements). En effet, la somme des mobilités réalisées engendre des flux, consomme du temps et de l'argent. Aussi, leurs conditions de réalisation dépendent de la performance des systèmes des transports et des distances. Tous ces

caractéristiques sont mesurables : elles renseignent la compréhension des processus spatiaux et, surtout, permettent de décrire les états d'accessibilités rencontrés, en s'appuyant sur les fonctions de transport et de desserte. Il apparaît de fait possible d'évaluer quantitativement l'accessibilité géographique et de préciser la connaissance de gradients. Toutefois, certaines caractéristiques de l'espace et des mobilités (biophysiques, économiques, sociales, culturelles, etc.) ne sont pas mesurables quantitativement, ce qui nécessite d'avoir recours à une approche qualitative complémentaire. Au final, l'appréciation des états d'accessibilité reste donc, a priori, un travail de lecture et d'interprétation plus qu'un travail sur les outils de formalisation : à cette fin, la construction d'un tableau de bord d'indicateurs et d'une représentation graphique, peuvent en faciliter la lecture.

Pour construire ces indicateurs, la méthode de traitement des données utilisée est similaire : notre choix s'est porté sur une évaluation de l'accessibilité sous la forme de coefficients ou de scores ainsi que de rangs, attribués aux caractères/modalités concernés et établis sur la base d'un référentiel continu, autrement dit d'une notation des résultats obtenus. Cette méthode est pratique : elle répond aux objectifs affichés, de construction *autochtone* et de comparaison d'indicateurs, ainsi qu'aux contraintes méthodologiques associées, tout en gardant une souplesse dans les traitements de données. Données qualitatives comme quantitatives peuvent ainsi servir de support à l'établissement d'indices. Si les indices et les sous-indicateurs de base d'accessibilité sont tous calculés grâce à la méthode des « scores », le calcul des indicateurs thématiques et des indicateurs synthétiques (ou composites) a été effectué sur la base de notre vécu de terrain, contrairement aux méthodes classiques basées sur des algorithmes standard utilisés en statistique. Pour chaque niveau d'accessibilité géographique, les résultats se présentent au départ sous la forme d'indicateurs thématiques et d'indicateurs synthétiques. Dans une ultime étape, les résultats synthétiques sont représentés au moyen d'illustrations graphiques, sous la forme de cartographie et d'analyse factorielle des correspondances. A l'aide d'un outil comme la typologie réalisée par la technique des centres mobiles, l'idée est de faciliter l'interprétation et la lecture des résultats.

4.3.3.2 Un indicateur pluridisciplinaire au niveau des ménages

Au niveau des ménages, où les stratégies économiques et sociales des individus prennent sens et sont observables, l'indicateur *micro*, ou d'accessibilité des ménages, n'est plus seulement géographique : il est construit en combinant d'autres approches méthodologiques empruntées à l'économie et à la sociologie. Abordée d'un point de vue pluridisciplinaire, l'accessibilité est donc comprise comme l'accès aux différentes formes de ressources qui favorisent les potentialités. Egalement, l'accessibilité est ici entendue comme les différentes formes d'accès, notamment géographiques, qui facilitent la conversion des potentialités en fonctionnements. Cela implique de choisir des domaines et des dimensions thématiques pertinents au regard des formes d'accès et des fonctionnements rattachés que les individus de nos zones d'étude valorisent déjà, ou qu'ils

souhaitent réellement valoriser. Les analyses de discours relatives au *bien-être* constituent ainsi des références de premier ordre pour le choix de ces dimensions. Pour l'indicateur *micro*, l'approche de l'accessibilité est véritablement pluridisciplinaire, puisqu'elle regroupe les vastes domaines des ressources pour le niveau de vie (aspect économique), les conditions de vie (aspect de la qualité de vie) et les ressources sociales (aspect social). C'est donc à cette échelle que nous avons choisi de confronter notre évaluation de l'accessibilité à celle du *bien-être* ou de la pauvreté. Pour ce faire, la précaution méthodologique d'une démarche similaire a été respectée. Si les sous-indicateurs par dimensions et par domaines ont été réalisés selon la méthode des scores, à la différence des deux autres indicateurs, celui qui synthétise l'accessibilité *micro* s'inspire en partie d'une démarche existante, celle développée par A. Bertin (2007a ; 2007b) pour caractériser le *bien-être* des ménages de zones d'étude de l'OGM, à savoir la logique floue.

4.3.3.3 Au-delà de la relation accès – *bien-être* : comprendre les facteurs géographiques du développement humain

Ainsi élaborés selon des techniques analogues, à partir de bases de données communes, mais à partir de variables distinctes, ces indicateurs peuvent être comparés. La mise en rapport des indicateurs d'accessibilité et de *bien-être* s'effectue grâce à une régression simple : le coefficient de corrélation de Pearson et le type de distribution des points, qui représentent le niveau d'accessibilité des ménages, autour de la droite de régression, nous renseignent sur la validité de la relation statistique entre accessibilité et *bien-être* (pauvreté). Même si notre objectif premier est de tester statistiquement cette relation théorique postulée, il est possible de prolonger la démarche d'analyse dans plusieurs directions.

En effet, dans un premier temps, une décomposition de l'indicateur *micro* permet de mettre en évidence les dimensions les plus importantes de l'accessibilité des ménages. En procédant, par exemple, à une hiérarchisation des dimensions en fonction de leur place dans l'indicateur, cela rend possible une meilleure caractérisation de l'accessibilité des ménages. Dans un deuxième temps, le croisement d'une typologie démographique des ménages avec l'indicateur d'accessibilité des ménages, permet d'explorer les liens qui peuvent exister entre la structure démographique des ménages et leur niveau d'accessibilité. Enfin, dans un dernier temps, en croisant le niveau d'accessibilité des ménages avec la typologie de l'*accessibilité villageoise*, nous pouvons évaluer la teneur du lien entre l'accessibilité géographique et l'accessibilité multidimensionnelle, et mettre en évidence le poids du facteur géographique dans les situations d'accès multidimensionnelles.

Cette méthode exploratoire et expérimentale représente une orientation de recherche sur des indicateurs, géographiques et pluridisciplinaires, de développement humain. L'objectif de construire une boîte à outil méthodologique des accessibilités du quotidien se veut ainsi en lien avec

les approches développées par les observatoires, qui tendent à l'opérationnalisation des connaissances scientifiques dans les programmes réunissant bailleurs, opérateurs, chercheurs et, surtout, populations cibles.

Tableau 9: récapitulatif méthodologique de la construction des indicateurs d'accessibilité

Echelle	Aire géographique	Thématique générale	Thématiques détaillées		Techniques utilisées	Résultats
<i>Accessibilité géographique</i>						
<i>Macro (accessibilité régionale)</i>	Aire du territoire national guinéen (aire des mobilités exceptionnelles) (espaces de circulation régionaux, nationaux et internationaux)	Système de transport national	Structure du réseau : (avec prise en compte des connexions routières internationales)	Pour chaque tronçon du réseau : - Type - Qualité - Saisonnalité - Connectivité	Méthode des scores	- 2 indicateurs thématiques (modes) - 1 indicateur synthétique
			Offre de transport entre la capitale et les pôles urbains de la Guinée	Mesure des trajets pour les liaisons régulières : - Distances-temps - Distances-coûts		
			Approche multimodale	- Transport de marchandises - Déplacement de personnes		
<i>Meso (accessibilité villageoise)</i>	Aire des mobilités courantes des individus (espaces de circulation locaux)	Caractérisation des villages	Situation géographique	Contraintes et avantages de la situation géographique	Méthode des scores	Indicateur de structure du réseau
			Structure du réseau : infrastructures locale	Pour chaque tronçon du réseau : - Type - Qualité - Connectivité		
		Système de transport local	Offre de transport entre le village et les lieux fréquentés	Mesure des trajets pour les liaisons régulières : - Fréquence - Mode(s) - Distances-temps - Distances-coûts - Pénibilité du trajet		Indicateurs de déplacement : - Distance-temps - Offre de transport - Qualité et pratique des lieux à atteindre
		Caractérisation des lieux à atteindre/fréquentés	Niveau de services offert Rang du lieu dans les pratiques de déplacement des individus (demande)	- Qualité des services - Fréquentation des lieux et des services		
					AFC	Typologie
						Cartographie

Echelle	Aire géographique	Thématique générale	Thématiques détaillées		Techniques utilisées	Résultats
Micro (accessibilité ménage)		Accès aux ressources	Domaines de l'accès aux ressources pour le niveau de vie	Dimensions : - Ressources monétaires - Marché du travail - Moyens de production - Accès aux filières commerciales	Méthode des scores	Des sous-indicateurs par dimensions et par domaines
			Domaine de l'accès aux ressources pour les conditions de vie	Dimensions : - Santé - Education et formation - Alimentation - Logement - Moyen de déplacement		
			Domaine de l'accès aux ressources sociales (<i>capital social</i>)	Dimensions : - Statut social - Réseau social		
						Un indicateur synthétique global

CHAPITRE 5 :

PAUVRETE ET *BIEN-ETRE* EN GUINEE MARITIME



Pour s'attacher à comprendre la relation entre accessibilité et pauvreté à travers la confrontation d'indicateurs, cela suppose que l'on décrive, au préalable, les situations de pauvreté dans nos zones d'étude. Cette connaissance du niveau de *bien-être* est incontournable dans la méthode proposée. Elle permet, de surcroît, d'aborder dans le détail le niveau et les conditions de vie des ménages du Nord de la Guinée Maritime, en somme de mieux connaître leurs fonctionnements (au sens large). Il faut évaluer le niveau de développement humain des populations, puis le comparer avec les contextes nationaux et régionaux précédemment évoqués, afin de percevoir des nuances ou des tendances différentes ou, au contraire, une similitude des situations de pauvreté : un tableau de bord local, réalisé avec des indicateurs classiques et *autochtones* se démarque-t-il du tableau de bord national ? Nous chercherons à donner ici une vision synthétique du *bien-être*²⁹⁶. Pour ce faire, les travaux du volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM peuvent être largement mobilisés. C'est pourquoi, fort de cet acquis, la version finale du rapport synthétique élaboré par les chercheurs du volet²⁹⁷ (OGM, 2006), est ici reprise dans le texte.

Retour en Guinée Maritime

La description des situations de pauvreté ou de *bien-être* recentre notre propos sur la Guinée Maritime, cette région administrative et « naturelle », plus particulièrement sur sa partie septentrionale. Si la Guinée Maritime est qualifiée de région « naturelle », c'est en raison des ses milieux biophysiques spécifiques, notamment les mangroves littorales, qui baignent dans un climat tropical humide à deux saisons marquées : une longue saison sèche et une courte, mais intense, saison des pluies (deux à trois mois). Délimitée à l'Est par les contreforts du massif du Fouta-Djalon, la bande littorale de la Guinée Maritime semble ainsi se singulariser. L'ensemble de nos zones d'étude relèvent de cet ensemble singulier, dont l'interface maritime représente, dans les logiques du monde actuel, un avantage certain en matière d'ouverture et de dynamiques, notamment économique. De plus, la capitale Conakry est à moins de 300 km et des villes minières comme Kamsar et Fria deviennent des pôles économiques importants, structurant des réseaux de communication modernes. Au premier abord, la Guinée Maritime semble être une région avantagée par rapport aux autres, mais nous avons vu que cela n'empêche pas l'existence de situations marquée de pauvreté et d'inégalités. En ce sens, l'opinion que portent les ménages sur leur propre situation est sans appel : 90% des ménages de nos zones d'étude s'estiment pauvres, 70% particulièrement pauvres. Compte tenu des configurations économiques, sociales et spatiales

²⁹⁶ En nous appuyant sur les passerelles théoriques entre pauvreté et accessibilité, de nombreuses dimensions, notamment celles liées à l'espace, seront approfondies dans les chapitres suivants.

²⁹⁷ Le rapport d'étape du volet pauvreté de l'OGM, rédigé par I. Droy et J-L. Dubois avec le concours de l'équipe du volet, constitue le rapport complet des travaux réalisés durant la phase initiale de l'OGM. Ce document volumineux (161 pages) a été synthétisé par nos soins en 2006, sous la direction du Pr. Rossi, directeur scientifique du programme. C'est ce document synthétique qui constitue le rapport final et que nous reprenons dans cette partie consacrée à la présentation des situations de pauvreté dans nos zones d'étude.

rencontrées, il est probable que les facteurs de ce mal-être soient multiples ; c’est ce que nous cherchons à caractériser ici.

Bien que cette description synthétique des situations locales de pauvreté s’appuie sur l’ensemble des zones d’étude présentées dans le premier chapitre, nous avons choisi d’en retenir cinq sur lesquelles nous focaliserons plus particulièrement, notre propos : Boffa Insulaire, Boffa Continental, Dobali, Brika et Madia. Réalisé à partir des critères de sélection des sites élaborés par l’OGM, ce choix est lié à leurs caractères²⁹⁸ *a priori* contrastées, du point de vue de la localisation géographique, de la démographie, des distances aux pôles et aux réseaux, des équipements en services de base, des transformations induites de l’extérieur et des activités pratiquées (tableau 10):

Dobali est situé dans la sous-préfecture vaste et très découpée de Kanfarandé, au Nord de l’axe Boké-Kamsar, dans la marge Nord de la Guinée Maritime. La variété caractérise cette zone d’étude, tant au niveau de la population, nombreuse, que des groupes ethnoculturels représentés, même si les Baga y sont numériquement dominants. Par rapport aux autres zones retenues, les distances aux réseaux et à leurs pôles y sont bien plus importantes. A l’image de l’inexistence de réalisations de projets de développement (hydraulique villageoise), les difficultés d’accès semblent marquer Dobali.

Etablis en milieu continental, les habitants de Madia ont des distances plus faibles à parcourir pour accéder aux services de santé, même si le marché rural le plus proche paraît encore plus éloigné (« distant »). Les ménages y pratiquent des activités typiquement continentales (huile de palme, agriculture) mais aussi rémunératrices (maraichage, plantations), probablement dopées par l’axe routier Conakry-Kamsar qui traverse la sous-préfecture de Mankountan. En outre, de nombreux projets mis en œuvre à Madia. Cette localisation plus avantageuse est cependant tempérée par l’unimodalité des déplacements. Uniquement terrestres, ils peuvent être limités lors de la saison des pluies.

Le site de Brika présente une situation *a priori* plus avantageuse, puisque même le marché, de dimension importante, est proche : Tougnifily, qui est situé sur un axe secondaire reliant le « goudron » et d’importants ports de pêche, est à moins de 5 km de Brika. Dans cette zone d’étude, les activités sont mixtes, notamment grâce à l’interface littorale ; aussi, ce dernier autorise la multimodalité des modes de transports utilisables. Dans ce contexte, les possibilités d’accès y semblent particulièrement importantes, à l’inverse de Dobali.

Si les sites de la préfecture de Boffa Centre attirent l’attention, c’est à la fois en raison de la proximité du grand marché urbain de Boffa, aussi bien qu’en raison de contrastes qui existent entre les deux sites retenus dans la périphérie de cette commune urbaine. D’un côté, la population de

²⁹⁸ Rappelons que les critères de sélection des zones d’étude de l’OGM sont : la diversité des milieux et leurs caractéristiques, la démographie, la proximité aux réseaux, à leurs pôles, à leurs services (publics et privés) et à leurs infrastructures, et enfin les transformations économiques et sociales induites de l’extérieur (histoire du développement).

Boffa Insulaire est située en pleine mangrove, sur de petits îlots sableux à caractère purement maritime. L'équipement de cette zone d'étude est inexistant. Même si Boffa n'est qu'à 20 km de pirogue et que le niveau de services y est avantageux, s'y rendre est le seul recours pour accéder aux services de base. Cet environnement et ces conditions de vie y ont limité l'implantation humaine. Mais la prépondérance des activités de pêche, hautement rémunératrices, bénéficie probablement de la proximité d'un marché urbain. La variété des populations représentées et la taille réduite des ménages sont des configurations originales, témoignant de dynamiques économiques spécifiques.

Boffa Continental est en périphérie immédiate de la commune urbaine de Boffa. Les faibles distances, les niveaux des services et l'interface littorale semblent doter cette zone d'étude d'avantages économiques et géographiques significatifs. De nombreux et grands ménages y vivent, pratiquant des activités diversifiées. Toutes les conditions, y compris les actions de développement, semblent réunies ici pour favoriser le *bien-être* des populations.

Ce cadrage initial recentre ainsi le propos sur des espaces localisés et contrastés d'un point de vue économique, social et géographique. Ces premières références servent de point de départ à la description et à l'analyse des situations de pauvreté. Dans ce contexte, la construction d'un tableau de bord du *bien-être* représente également un moyen de confronter ces premières observations de terrain avec la réalité de ce phénomène complexe.

Tableau 10: quelques informations préalables sur les sites retenus (d'après les critères de initiaux de l'OGM)

Critères	Dobali	Madia	Brika	Boffa Insulaire	Boffa Continental
Sous-Préfecture ▶	Kanfarandé	Mankountan	Tougnifily	Boffa Centre	Boffa Centre
Type de milieu ▶	Insulaire / littoral	Continental	Littoral /continental	Insulaire	Littoral / Continental
Peuplement ▼					
Groupes ethnoculturels	Baga (81%)	Soussou (70%) Landouma (17%) Peul (12%)	Soussou (91%)	Soussou (48%) Baga (36%) Ballante (10%)	Soussou (92%) Peul (6%)
Démographie	1902 hab. 254 ménages 7,5 ind. / ménage	1098 hab. 180 ménages 6,1 ind. / ménage	1591 hab. 216 ménages 7,4 ind. / ménage	578 hab. 128 ménages 4,8 ind. / ménage	2032 hab. 277 ménages 7,3 ind. / ménage
Distances aux réseaux économiques et aux services publics ▼					
Distance au marché ⁽¹⁾	22,4 km	16 km	4,2 km	19,4 km	7,7 km
Type et fréquence du marché	Rural / hebdomadaire	Rural / hebdomadaire	Rural / quotidienne	Urbain / quotidienne	Urbain / quotidienne
Distance à l'école primaire ⁽¹⁾	2,5 km	3,3 km	1,2 km	19,3 km	2 km
Nombre d'infrastructure scolaire du primaire	2	1	3	0	5
Distance au centre de soin ⁽¹⁾	38,6 km	3,90 km	4,10 km	19,3 km	7,60 km
Type de centre de soin	Centre de santé	Poste de santé	Centre de santé	Hôpital préfectoral	Hôpital préfectoral
Distance au forage ⁽¹⁾	>15 km	2,4 km	0,8 km	19,3 km	3,3 km
Nombre de forages ⁽²⁾	0	3	3	0	11
Distance aux services publics décentralisés*	38,6 km	16 km	4,2 km	19,4 km	7,7 km
Modes de transports utilisables	Terrestre / maritime	Terrestre	Terrestre / maritime	Maritime	Terrestre / maritime
Transformations induites de l'extérieur ▼					
Nombre de projets de développement ⁽³⁾	0	6	5	4	4
Activités pratiquées (cinq principales) ▶	1. Agriculture 2. Commerce de détail 3. Saliculture 4. Pêche 5. Coupe de régimes de palme	1. Agriculture 2. Commerce de détail 3. Coupe de régimes de palme 4. Artisanat alimentaire 5. Maraîchage	1. Agriculture 2. Commerce de détail 3. Pêche 4. Maraîchage 5. Coupe de régimes de palme	1. Pêche 2. Agriculture 3. Commerce de détail 4. Fumage de poisson 5. Saliculture	1. Agriculture 2. Commerce de détail 3. Extraction d'huile de palme 4. Pêche 5. Saliculture

⁽¹⁾ service le plus proche considéré

⁽²⁾ dans la zone d'étude de référence

⁽³⁾ ayant été conduits entre 1999 et 2004 dans la zone d'étude

5.1 LES CONCEPTIONS LOCALES DU BIEN-ETRE ET DE LA PAUVRETE : UN OUTIL INDISPENSABLE

5.1.1 Utilité de la méthode et dispositif mis en œuvre

Généralement, les enquêtes sur la pauvreté, comme les enquêtes ménages mesurant le revenu et les différents indicateurs du *bien-être*, sont construites à partir d'un cadre de référence et d'une représentation de la pauvreté qui appartiennent à leurs concepteurs, issus la plupart du temps d'une autre culture. Cette vision culturocentrée s'avère, la plupart du temps, décalée par rapport aux conceptions locales de la pauvreté et de la richesse qui sont induites par la culture, l'histoire, les rapports sociaux ou la religion des populations. La construction d'indicateurs *autochtones* de la pauvreté permet ainsi de mieux prendre en compte le cadre de référence et les priorités des populations en matière de *bien-être*.

Les analyses sur la conception de la pauvreté par les populations ont été faites à deux niveaux : celui d'enquêtes spécifiques (entretiens traités au moyen de l'analyse textuelle²⁹⁹) et celui des enquêtes ménages (questions fermées). Traitées par l'analyse textuelle, les analyses de discours fournissent des éléments pour la compréhension de la perception locale de la pauvreté : elles permettent de dégager la vision *autochtone* de la pauvreté (vision du groupe), d'affiner les grilles de lecture de la pauvreté. Ainsi, il ne s'agit pas, au cours de ces entretiens, d'avoir un avis sur leur situation personnelle de pauvreté ou de richesse, mais d'avoir leur avis sur ce qu'est pour eux, la richesse, la pauvreté, le *bien-être* ou l'exclusion (annexe 13). Certains marqueurs relevés (âge, sexe, ethnie, village d'origine, etc.) permettent de savoir « qui parle » et donc de classer les représentations selon ces caractéristiques. Grâce à cette méthode, il est alors possible d'évaluer la satisfaction des ménages concernant leur niveau de vie et leurs conditions de vie, de connaître les dimensions qu'ils souhaitent valoriser (capabilités).

²⁹⁹ « L'analyse textuelle utilise les techniques de l'analyse multivariée. Il s'agit ici d'une AFC (analyse factorielle des correspondances) où les individus sont des mots dans la population totale des discours analysés. Le logiciel établit les dictionnaires des mots utilisés et découpe les discours en UCE, unités de contexte élémentaires, c'est à dire des morceaux de phrases, qui correspondent à des propositions. La fréquence de l'association des mots les uns avec les autres dans les UCE permet de hiérarchiser l'information. Le cercle des corrélations permet la représentation des mots les plus significatifs sur deux axes. Une classification descendante hiérarchique classe les UCE, toujours suivant la fréquence de l'utilisation des mots, mais ne permet que partiellement de choisir le nombre de classes. » (OGM, 2005)

Une analyse approfondie de cette enquête fait l'objet de la publication suivante : J-E. Bidou, I. Droy, D. Leyle : « Les mots pour dire la pauvreté, une approche qualitative en Guinée Maritime ». Journées d'études du GRES, Toulouse, juin 2005.

5.1.2 Une conception élargie du *bien-être*

L'analyse des discours permet de retrouver très explicitement cinq dimensions du *bien-être* telles qu'elles ont été définies à partir des analyses sur la perception de la pauvreté dans différents pays ; autrement dit, la vision du *bien-être* dans nos zones d'étude semble relativement courante. D'une manière générale, les représentations sont très marquées par le contexte du milieu rural avec une grande variété d'activités (riziculture, pêche, saliculture etc.), des espaces parfois très difficile d'accès, des services publics peu nombreux et une mosaïque ethnique. Ces cinq dimensions sont décrites de la manière suivante (Bidou, Droy et Leyle, 2005) :

- Tout d'abord le *bien-être* matériel, qui représente une vision assez courante : « partout l'incertitude des moyens de subsistance est pointée comme une source principale de mal-être » (Gondard-Delcroix [2003], in Bidou, Droy et Leyle [2005]). Cela dit, cette composante inclut des dimensions plus larges que le seul revenu ou la possession de signes ostensibles de richesse puisqu'elle prend en compte l'accès aux actifs (la terre, le crédit) ainsi que la satisfaction de l'alimentation.
- La santé ensuite, est particulièrement cruciale pour des individus dont les ressources dépendent, souvent au jour le jour, de leur capacité physique au travail. De plus, en l'absence toute couverture sociale, les dépenses pour soigner une personne malade au sein du ménage peuvent rapidement générer des difficultés financières. La santé apparaît ici comme un préalable au *bien-être*.
- La sécurité et la stabilité sont aussi relevées comme participant au *bien-être*. Les sources d'insécurité sont nombreuses, de la violence politique à l'instabilité des marchés ou à la vulnérabilité des producteurs agricoles face aux aléas climatiques.
- La liberté de choix et d'action rejoint une notion centrale développée dans l'approche des capacités. Elle dépend notamment des possibilités des individus de choisir telle ou telle activité et l'accès à tel ou tel service.
- Enfin, le *bien-être* social est défini par les bonnes relations avec la famille et la communauté, que ce soit au niveau du village, du quartier ou de la société. Les discriminations liées à l'ethnie, à la caste ou au genre sont sources de frustration et d'humiliation. La pauvreté peut être une manifestation ou une cause d'exclusion sociale, en empêchant le ménage de remplir ses obligations sociales.

Ces cinq catégories du *bien-être* sont pertinentes, mais ne prennent toutefois pas en compte l'ensemble des discours. Une partie importante de ceux-ci est marquée par la vision spirituelle du *bien-être* et donc aussi du mal-être qu'est la pauvreté. La vision que l'on qualifie ici de spirituelle se retrouve dans de nombreuses sociétés, quelle que soit la religion. Ce discours, assez banal, offre l'avantage de ne pas remettre en cause l'ordre social et les inégalités de répartition. Etre riche se

manifeste aussi par le pouvoir de donner, ce qui est un moyen d'élargir sa base sociale et d'entretenir de bonnes relations avec l'au-delà.

5.1.3 La pauvreté comme un ensemble de privations : la faim, la maladie et la pénibilité du travail

5.1.3.1 La pauvreté, un phénomène visible

D'une manière générale, la pauvreté est bien cernée en terme de privations et de manques (tableau 11, figures 20 et 21). Une caractéristique majeure réside dans le fait que la pauvreté est un phénomène visible, avec des manifestations concrètes, et donc éminemment social. Le classement donné par les ménages sur les principales manifestations de leur pauvreté met l'accent sur des signes facilement visibles, illustrant la pauvreté des conditions de vie, et sur les conséquences sociales, illustrées par la difficulté de « participer » aux cérémonies, générant alors un risque de marginalisation du ménage.

En premier lieu, la pauvreté est clairement perçue comme un manque d'actifs. Avant tout des actifs monétaires, nécessaires pour subvenir à de nombreux besoins des ménages (alimentation, soins, habillement, etc.). La monétarisation marque aujourd'hui fortement les communautés rurales de Guinée Maritime. Egalement, les moyens de travail sont rudimentaires (équipement, outillage) et la force de travail parfois fragile (mobilités, alliances, maladies). Ensuite, la faible transmission d'actifs (biens matériels, foncier) au sein de la famille entre les générations constitue l'une des principales bases de la pauvreté³⁰⁰.

Egalement, les perceptions de la pauvreté font ressortir la menace permanente de la disette, que les privations alimentaires soient épisodiques ou chroniques. Rares sont ceux qui en sont à l'abri, que ce soit sur les quantités ou la nature des produits consommés. La santé est une autre dimension prioritaire pour les ménages. La maladie prive l'individu de sa capacité de travail et menace son activité, mais aussi sa place dans le tissu social, car il ne peut plus faire face aux obligations collectives. Alimentation et santé se recoupent dans les perceptions, puisque les labours ayant lieu pendant la période de soudure alimentaire³⁰¹, « il faut travailler avec la faim ». En tant que

³⁰⁰ On retrouve ici le schéma *classique* de la *pauvreté chronique*.

³⁰¹ La soudure est la période précédant les premières récoltes et où le grain de la récolte précédente, prévu pour l'alimentation du ménage, peut venir à manquer. En Guinée le pic de cette période a lieu durant les deux mois qui précèdent la récolte annuelle (juillet-août). Parfois

marqueurs visibles, signes de pauvreté, la qualité de l'habitat et de l'habillement revêtent aussi une grande importance dans la vie sociale. Etre pauvre signifie également donc ne pas pouvoir répondre aux obligations sociales et collectives et ainsi risquer de se marginaliser du groupe, ce qui aboutit à l'exclusion.

En effet, parce que la survie nécessite parfois de marcher sur sa propre dignité, être pauvre c'est aussi connaître l'humiliation et la marginalisation de ne pas remplir ses obligations sociales, comme ne pas pouvoir nourrir sa famille. Dans un contexte communautaire omniprésent (concession, lignage, village) les rivalités et les jalousies concernant les différences de position sociale accentuent le processus de marginalisation. Au final, une personne pauvre n'a plus de reconnaissance sociale et peut alors vivre l'exclusion.

D'une manière générale, les perceptions et les manifestations de la pauvreté des individus de nos zones d'étude contrastent peu avec celles des autres guinéens, y compris dans les zones urbaines. Par contre l'importance des dimensions thématiques évoquées localement met en évidence plusieurs nuances. Principalement, les individus de nos zones d'étude attachent plus d'importance à leur habitat. Si ce marqueur visible est mis en avant, par contre, ils évoquent avec moins de force leurs faibles capacités, ou même leurs difficultés à se nourrir ou à se soigner. Aussi, la dimension monétaire est plus largement évoquée que dans le reste de la Guinée rurale ; il est fort probable que cela soit un signe de la pénétration du marché en milieu rural.

Il existe également de contrastes entre les zones d'étude. Notons cependant que des analyses spécifiques de discours réalisées sur les entretiens récoltés dans des villages éloignées des réseaux et de leurs pôles (Dobali, Kambilam) ont mis en avant « la route » comme facteur de *bien-être*. D'un autre côté, Boffa Insulaire se distingue des autres sites par l'importance du manque de capacités, notamment de déplacement, comme manifestation de la pauvreté, alors que le manque d'argent est moins pointé, probablement grâce aux revenus tirés des activités de la mer. D'emblée, « avoir accès » se pose ici comme une préoccupation majeure et comme facteur de pauvreté. Egalement, il est surprenant de constater qu'à Boffa Continental, la présence d'un grand marché ne semble pas sécuriser l'alimentation des ménages.

cette période peut commencer plus tôt (mai-juin), mais cela reste bien inférieur à d'autres zones d'Afrique Subsaharienne, où celle-ci peut commencer dès le mois de janvier ou février.

Tableau 11 : manifestations et origines de la pauvreté

% des ménages	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Les manifestations de la pauvreté										
Maison n'est pas belle	39	35	38	36	49	37	36	41	38	39
Pas assez d'argent	38	32	38	32	28	39	36	33	37	35
N'arrive pas à se nourrir correctement	14	24	14	22	10	12	17	12	19	16
Capacité réduite (ne peut mener ses projets, ne peut se déplacer)	1	2	3	1	3	4	4	12	3	4
Ne peut pas se soigner	4	4	3	6	3	5	4	3	1	4
Pas d'habits corrects pour les cérémonies	3	2	4	2	3	2	4	1	1	2
Autre manifestation ou signe de pauvreté	2	2	0	1	4	1	0	1	1	1
Les origines de la pauvreté										
C'est le destin	38	35	50	54	59	52	51	52	55	49
Famille/parents étaient pauvres	21	11	13	15	10	17	13	12	16	14
Pas de capital pour démarrer une activité	10	25	9	10	13	8	1	12	10	11
Trop de charges	5	3	4	7	0	3	1	6	6	4
N'est pas un battant	4	5	4	3	0	2	3	9	4	4
Pas de bonnes terres ou pas assez de terres	4	11	6	1	0	3	6	3	3	4
N'est pas commerçant	8	1	6	1	1	1	6	4	3	4
Handicap ou maladie grave	2	3	3	3	7	5	3		1	3
Autre origine/pas de réponse	3	3	2	1	1	6	6	1	1	3
Vit à la campagne/en brousse	1	1	2	2	4	1	9	2	1	3
Manque de main d'œuvre pour travailler la terre	3	2	1	1	4	2	1	0	0	2

Source : OGM, 2005

5.1.3.2 Un mal-être autant économique que social

Parmi les origines de la pauvreté, pour près de la moitié des enquêtés, il est mentionné la dimension spirituelle et religieuse : on est pauvre parce que « c'est le destin ». Cette réponse est à double sens : c'est à la fois une réponse convenue dans une région dont la population, très croyante, recourt souvent à Dieu pour justifier les événements de la vie, et également une vision, souvent fataliste, des difficultés de la vie en milieu rural guinéen. Cela marquerait alors du sceau de l'incertitude, liée au contexte, notamment économique, l'ensemble des communautés villageoises étudiées.

D'autres raisons sont également évoquées. Pour environ 20% des ménages, les causes de la pauvreté sont bien identifiées comme un manque d'actifs : manque de terres ou de main d'œuvre, manque de capital pour démarrer une activité ou faire du commerce. Un autre groupe (entre 9 et 20%) met en avant la transmission intergénérationnelle de la pauvreté : « on est pauvre parce qu'on

est né dans une famille qui l'était et nos parents n'ont pas pu nous transmettre un capital suffisant (souvent foncier) pour démarrer dans la vie ». Ce facteur de la transmission générationnelle est mis en évidence à Brika, où les ménages minimisent, par contre, le sort du destin. Un immobilisme social semble ici être désigné comme facteur de pauvreté. Ces témoignages interrogent sur les dynamiques sociales dans cette zone pourtant bien située : à Brika, les opportunités économiques ne semblent pas être suffisantes pour améliorer le *bien-être* des populations.

Parmi les causes de la pauvreté, d'autres mettent en avant des caractéristiques personnelles³⁰²: ne pas être un « battant », notamment à Boffa Insulaire, ou être victime d'un handicap ou d'une maladie. Pour un petit groupe une vision moins précise est rattachée au fait d'avoir trop de charges par rapport à ses ressources, mais aussi de vivre à la campagne (et ne pouvoir s'en échapper) : l'image d'une ville où la vie est meilleure attire, notamment chez les jeunes, bien que les difficultés de cette vie urbaine soit généralement mal connues.

Si on compare les thèmes soulevés lors des entretiens à la grille de lecture de la pauvreté proposée par J-L. Dubois (et *alii*, 2002) (tableau 12), on constate que la plupart des dimensions du *bien-être* sont abordées, montrant ici la complexité de ce phénomène. Tout de même, on peut s'étonner que l'accès à l'éducation ne soit pas énoncé. Et si les inégalités de genre ne sont pas non plus évoquées, cela semble peu surprenant au regard du fonctionnement économique et social des campagnes guinéennes, où la répartition sexuelle des activités est très codifiée, comme nous le verrons en abordant les activités ; cela rejoint l'absence de références à la dimension éthique ou des droits de la personne. Cette dimension peut-être également reliée au contexte politique du pays, qui n'a connu que des régimes autoritaires, violents et corrompus, ou toute forme d'expression politique, notamment contestataire, peut représenter un danger. Notons aussi que pour la majorité des populations rurales, « les affaires de Conakry sont loin »³⁰³, même si elles pèsent indirectement.

³⁰² Qui peuvent être interprétées au sens de Sen.

³⁰³ Egalement, soulignons que Lansana Conté, alors président au moment des enquêtes, est d'origine soussou. Il bénéficie donc, dans son groupe ethnoculturel, assez largement représenté en Guinée Maritime et dans nos zones d'étude, de nombreux soutiens.

Tableau 12 : discours sur la pauvreté et le bien-être par rapport aux dimensions du développement humain

Dimensions du bien-être et formes de pauvreté	Dimensions économiques		Dimension sociale	Dimension culturelle	Dimensions politiques	Dimension éthique
	Monétaire	Conditions de vie				
Thèmes soulevés lors des entretiens	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu faible - peu d'outils de production (pénibilité du travail avec la houe) - Pas d'accès à la terre et à des terres de bonne qualité - Pas de capital pour démarrer une activité, un petit commerce - Risque d'endettement en soudure 	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation insuffisante, voire faim en période de soudure - habitat sommaire, Pas de possibilité de s'habiller correctement - Problèmes de santé qui peuvent précipiter un individu dans la pauvreté - Problème d'accès au centre de santé - Isolement géographique et système de transport 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à participer aux cérémonies à cause du manque d'argent provoque la marginalisation - L'exclusion qualifiée de « volontaire » (c'est à dire que l'« exclu » est celui qui ne s'est pas conformé aux normes de la société) 	<ul style="list-style-type: none"> - Individualisme (très mal perçu), - Non adhésion aux règles du village (travaux collectifs etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - La personne pauvre ne participe pas aux réunions, aux décisions au niveau de la communauté villageoise - Mais pas d'évocation sur d'autres échelles de décision (région ou pays) 	
	Aspects qui ne sont pas évoqués, mais correspondant à des problèmes observables	Rien sur l'éducation, malgré les problèmes d'école	Les inégalités de genre ne sont pas évoquées			<ul style="list-style-type: none"> - Droits d'expression politique - Violences policières - Corruption institutionnelle

Source : Dubois (et alii, 2002), Bidou (et alii, 2005)

5.1.4 Entre insatisfaction et inégalités ressenties

D'une manière générale, les indicateurs d'appréciation des conditions de vie (habitat, alimentation, santé, habillement et sécurité) sont plutôt négatifs. Les ménages sont insatisfaits dans tous les domaines, hormis celui du logement, ce qui peut paraître paradoxal au regard des dimensions évoquées dans les manifestations de la pauvreté. Santé, habillement et alimentation sont des domaines d'insatisfaction bien plus importants que dans les autres régions du pays, qu'elles soient rurales ou urbaines. Les écarts sont d'autant plus importants pour l'alimentation : la sécurité alimentaire y semble moins assurée qu'ailleurs.

Dans le détail des zones d'étude, cette vision négative peut-être quelque peu nuancée. On remarque que les sites situés à proximité d'un lieu de soin *moderne* ou de meilleure prestation (Madia, les sites de Boffa) se déclarent plus satisfaits que les autres dans le domaine de la santé. Egalement, les sites géographiquement plus isolés des grands axes de circulation (Dobali, Madia) s'estiment plus en sécurité que les autres ; opinion cependant peu partagée par les ménages de Boffa Insulaire où cohabitent, sur un petit espace convoité pour ses richesses marines, des populations variées. Par contre, les relations familiales et sociales au sein de la communauté, qui sont autant de signes de cohésion sociales, sont généralement meilleures, voire plutôt positives (proche des 50%). Dans ce tableau des satisfactions des ménages, le site de Brika se distingue, là encore, par un niveau plus faible, dans tous les domaines et notamment dans celui des relations sociales. Cela semble appuyer le fait qu'il existe de fortes tensions sociales à Brika.

La quasi-totalité des ménages évaluent négativement leur richesse et une grande majorité d'entre eux formulent clairement leur insatisfaction dans de nombreux domaines. Au regard de ce mal-être exprimé, on peut s'interroger sur l'évolution de celui-ci. En effet, dans un contexte d'ouverture des campagnes à l'économie de marché, l'impact de cette dynamique sur le niveau de vie des populations est-il sensible, d'une part, et positif d'autre part ? Globalement, l'opinion des ménages sur la progression de leur niveau de vie est assez mitigée et variable selon les sites. Il n'y a qu'à Madia et Boffa insulaire que plus de la moitié des ménages ont une vision positive de l'évolution récente de leur niveau de vie. Ces deux sites apparaissent au centre de dynamiques économiques positives, contrairement aux autres où la majorité des ménages ont plutôt le sentiment que leur niveau de vie diminue. Ainsi, dans les autres zones d'étude, les opinions se répartissent plutôt autour de 45 %, qui sont une vision positive, et 55 % une vision négative, à l'exception de Brika, où seulement un quart des ménages estime que sa situation s'améliore. Ce partage semble signifier que si certains ménages tirent profit de l'organisation actuelle de l'économie et des revenus qu'elle engendre, pour une majorité d'autres, la situation est inverse. Cette perception témoigne de l'augmentation des inégalités en milieu rural, que ce soit sous l'effet de l'ouverture à l'économie de marché ou du maintien de verrous sociaux à l'intérieur des communautés ; surtout lorsque, souvent, ces deux facteurs se conjuguent.

5.1.5 Des conceptions du *bien-être* liées au cycle de vie

Globalement, les différentes conceptions de la richesse, de la pauvreté ou du *bien-être* émergent selon les caractéristiques de la personne enquêtée (âge, sexe, ethnie etc.). Alors que les aspects matériels sont plutôt mis en avant par les moins de 40 ans, les personnes plus âgées insistent sur l'importance de la cohésion sociale.

Comme le précisent J-E. Bidou (et *alii*, 2005), « on peut interpréter les différents types de conceptions dans le cadre d'un cycle de vie. Des jeunes attachés à l'aspect matériel de la richesse (la maison, la voiture, les femmes). Des personnes d'âge mûr soucieuses de leur autonomie et de la liberté pour mener leur projet de vie ou leur petits projets dans une certaine indépendance, et persuadés qu'il faut intelligence et courage pour devenir riche ou au moins atteindre une certaine tranquillité d'esprit. Des vieux, philosophant sur le sens de la richesse et l'importance de la cohésion sociale. Tout ceci pourrait être relié à des conceptions parallèles sous d'autres latitudes ».

Il convient toutefois de contextualiser ces cycles de vie dans l'histoire des sociétés et des espaces³⁰⁴. Des évènements historiques ont certainement influencé l'acquisition de ces conceptions. Il est probable que, depuis le début de la Deuxième République, l'ouverture des campagnes guinéennes à l'économie de marché ait contribué à faire évoluer les représentations des individus, notamment chez les jeunes. Ce changement, motivé par la liberté d'entreprendre ou la libéralisation économique, a ainsi forgé une conception matérialiste de la richesse. Cela dit, il est difficile pour l'instant, de distinguer ce qui relève d'une part, d'une évolution des représentations dans le cycle de vie et d'autre part, des transformations économiques et sociales que la Guinée a connu depuis la fin du régime de Sékou Touré.

³⁰⁴ Ce que J-E Bidou (et *alii*, 2005) appellent « la flèche du temps »

5.2 LES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES : ENTRE PERMANENCE ET CHANGEMENT

5.2.1 Les ambitions contradictoires des ménages.

La pyramide des âges a une forme classique pour un pays en développement, avec une base très large et un fort rétrécissement dans les classes d'âge plus élevées, lié à une espérance de vie assez faible. En effet, avec 46% de la population âgée de moins de 15 ans (60% à moins de 21 ans), la population de nos zones d'étude est très jeune ; moins que dans l'ensemble des campagnes guinéennes (50,5%), à peine plus qu'en ville (44%) (tableau 13). Si, par rapport à la taille moyenne des ménages ruraux guinéens, ceux de nos sites sont légèrement moins grands (6,8 membres), cela n'empêche pas qu'il y ait un taux de dépendance³⁰⁵ relativement important (1,3). Cette charge, si elle s'avère trop lourde, peut favoriser les situations de pauvreté (figures 22 à 24).

Pourtant, dans les sociétés étudiées, l'un des attributs de la richesse est de rassembler une famille nombreuse autour de soi : un « grand ménage » fait la fierté de son chef. La taille du ménage peut ainsi être reliée à diverses stratégies socio-économiques : réserve de main d'œuvre agricole, assurance économique pour les « anciens » ou encore emprise du lignage dans le territoire villageois. Cette vision positive du nombre est généralement liée à l'âge du chef de ménage, dont le poids social s'assoit avec le temps, le nombre de personnes sous sa tutelle (enfants naturels et enfants confiés) et le nombre d'épouses ; si toutefois il est capable de « rassembler les gens » avec intelligence. « Avoir un grand ménage » n'est donc pas aussi simple et la taille du ménage est un facteur démographique, économique et social ambivalent : source de prestige, de force de travail mais aussi de charges à assumer pour le chef et les actifs.

³⁰⁵ Le taux de dépendance exprime le rapport entre les actifs et les inactifs. Il permet de se faire une idée des charges financières que représente l'entretien d'un ménage.

Tableau 13: principales caractéristiques des ménages

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Part des ménages dirigés par une femme (%)	2	7	5	6	6	4	1	6	11	5,3
Age moyen des chefs de ménages (années)	47	55	48	51	50	53	45	47	53	49,9
Nombre d'épouse par ménage	1,68	1,61	1,39	1,46	1,58	1,71	1,7	1,15	1,25	1,5
Part de la population ayant moins de 21 ans (%)	63	54	62	51	61	59	61	43	60	57,1
Nombre de personnes par ménage	9,0	7,3	7,0	6,0	7,9	7,5	6,6	4,5	7,3	6,8
Indicateur Synthétique de Force de Travail	3,9	3,5	3,3	3,4	4,2	3,7	3,3	2,6	3,2	3,5
Nombre d'unités de consommation par ménage (moyenne)	5,7	4,8	4,5	4,0	5,1	4,8	4,3	3,2	4,8	4,6
Taux de dépendance par ménage (moyenne)	1,7	1,6	1,3	0,8	1,1	1,2	1,2	0,6	1,8	1,3

Source : OGM, 2005

5.2.2 Y voir plus clair : la réalisation d'une typologie des ménages

Pour tenter d'avoir une vision plus précise de la nature des ménages, nous proposons, à partir de l'analyse multivariée (encadré 18), de réaliser une typologie des ménages de nos zones d'étude. L'établissement d'un profil démographique présente l'intérêt de construire une catégorie de référence socioéconomique, complémentaire de la l'approche géographique (par site) ou ethnoculturelle déjà utilisée, dans la définition des situations de pauvreté et d'accessibilité.

Encadré 18 : présentation de l'Analyse Factorielle des Correspondances

L'analyse factorielle des correspondances, appelée AFC, est une méthode d'analyse qui a été mise au point par Jean-Paul Benzécri, « père de l'École française d'analyse des données ». Cette méthode est considérée comme la meilleure façon de visualiser et d'interpréter les liens entre les modalités de différentes variables. Elle représente en « projection multi-axes » le « nuage des colonnes, le nuage des lignes et la superposition des deux nuages » (Carpentier, 2005). Cette projection permet de visualiser graphiquement les attractions et les répulsions entre les modalités des différentes variables proposées à l'analyse.

Philippe Cibois la décrit comme « wébérienne par ce qu'elle permet de rechercher des « types idéaux » » (Cibois, 1981). Il s'agit donc d'une procédure mathématique qui met en exergue l'ensemble des relations entre des variables de caractère qualitatif et quantitatif et l'ensemble de leurs modalités (colonnes et lignes), ce qui la différencie de l'Analyse en Composante Principale (ACP) qui ne peut traiter que des variables quantitatives ; cela en fait aussi son originalité. Plus les éléments sont proches des axes et moins ils sont discriminants (proches de la moyenne) ; au contraire, plus ils sont éloignés des axes, plus ils sont caractéristiques.

Même si le choix des variables entrant dans l'analyse reste celui du chercheur, il n'en demeure pas moins qu'elle donne corps mathématiquement à l'objet étudié, propose des réunions d'individus statistiques, ici de ménages, qui présentent des caractéristiques communes quel que soit le nombre d'enquêtes considérées. Plus ces dernières sont nombreuses, plus les résultats sont fins et le regroupement par type nécessaire. Comme le note Marcel Jollivet cité par C. Perrot et Étienne Landais (1993), la typologie fournit un cadre de référence qui permet de « dégager les éléments significatifs à comparer, leur donne sens dans une construction d'ensemble compréhensive : elle rend les objets comparables puisqu'ils sont analysés selon les mêmes dimensions, celle de l'espace de leurs attributs, elle permet enfin de les situer les uns par rapport aux autres, donc de respecter leur particularisme » (Perrot, Landais, 1993).

La réalisation d'une AFC génère un graphique en trois dimensions (3 axes), où sont positionnés les individus de la base de données. Leur position dépend de leurs modalités dans chacune des variables utilisées ; il est possible de visualiser les liens ou les « attractions » entre les modalités/caractères de différentes variables. Les nuages de points représentent alors chacun un type « idéal », caractérisé par une ou plusieurs modalités des variables sélectionnées.

La typologie ainsi construite doit maintenant être interprétée. Pour ce faire, nous avons recours aux « profils des modalités » : le plan de profils de modalités permet de détecter rapidement une question dont les modalités sont susceptibles de présenter des attractions significatives pour un seuil donné d'écarts à l'indépendance, en se basant également sur le calcul du χ^2 local⁽¹⁾. La lecture des profils de modalités accélère considérablement la réalisation de la synthèse des résultats. En d'autres termes, la typologie déterminée par l'AFC est transformée en une nouvelle variable de caractère qualitatif et soumise à une série de traitements statistiques (Pourcentages, PEM, etc.) qui permet de visualiser dans un tableau de contingence les attractions les plus significatives entre les modalités de cette nouvelle variable et les modalités d'autres variables : celles sélectionnées dans l'AFC ou d'autres de la base de données.

Source : Beuriot, (2007)

⁽¹⁾ Un écart à l'indépendance positif signale une attraction entre deux modalités, plus sa valeur est importante et plus l'attraction est forte. Le test du χ^2 est un des plus utilisés en analyse des données. Il s'agit de la « mesure de l'écart entre deux distributions » (Charre, 1995). Il met en relief les indépendances et/ou les attractions entre deux modalités de deux variables. La pertinence des analyses « dépend de l'écart entre ce résultat et celui qui est le plus probable selon le hasard » (Charre, 1995). Elle est bonne quand le résultat a peu de chance d'être dû justement au hasard...

5.2.2.1 Les variables retenues

Pour la réalisation d'une typologie des ménages de nos zones d'étude, un certain nombre de variables démographiques doivent être sélectionnées. En nous basant sur une démarche analogue réalisée par le volet Systèmes Ruraux de l'OGM (2005) et par M. Beuriot (2007)³⁰⁶, sept variables ont été sélectionnées pour appréhender les situations familiales ; en voici la présentation³⁰⁷ :

- Le sexe, la classe d'âge et le statut matrimonial du chef de ménage sont les trois premières. Le chef de ménage en tant qu'interface entre l'entité ménage et le reste du groupe social valide ce choix. Dans les sociétés patrilineaires de nos zones d'étude, le chef est généralement un homme. Plus il avance en âge, plus son ménage compte en principe d'individus. Son statut évolue également de la monogamie vers la polygamie. Pourtant près de 5 % des chefs de ménage de la base de sondage sont des femmes. Veuvage, séparation ou divorce peuvent expliquer ce pourcentage. Leur situation de chef est souvent transitoire car la pratique du lévirat³⁰⁸ est courante dans la zone d'étude.
- Le nombre d'individus dans le ménage, qui est très variable dans la base de sondage : il s'étend d'une à 40 personnes, ce qui révèle une grande disparité en matière de situations familiales.
- L'Indice Synthétique de la Force de Travail³⁰⁹ est un indice qui renseigne, en fonction de la classe d'âge et du sexe des individus du ménage, la capacité de main d'œuvre. Il s'agit ici de pondérer la taille du ménage par un coefficient qui tient compte de la capacité de chaque individu à fournir un travail. Un jeune homme de 25 ans et un vieil homme de 70 ans, ne peuvent pas a priori dispenser la même énergie pour accomplir une tâche. L'indice est calculé de la façon suivante : les hommes qui ont entre 15 et 55 ans se sont vus attribuer la valeur 1, ceux qui ont entre 55 et 75 ans, la valeur 0,7, au-delà de 75 ans, la valeur 0,5. Les femmes qui ont entre 15 et 55 ans se sont également vues attribuer la valeur 1, entre 55 et 75 ans la valeur 0,7 et au-delà, la valeur 0,5. Les enfants, quel que soit leur sexe, qui ont entre 7³¹⁰ et 15 ans, se sont vus attribuer la valeur 0,5. La somme totale des indices est appelée ISFT (pour Indice Synthétique de la Force de Travail des ménages).
- L'Unité de Consommation (notée UC Oxford) est, là encore, un indice de pondération : celui de la consommation du ménage. En effet, les enfants ne consomment pas la même quantité de nourriture que les adultes, il en va de même pour les vieilles personnes ou pour les femmes par

³⁰⁶ L'analyse de M. Beuriot a été réalisée auprès d'un échantillon commun de 411 ménages. L'idée est de la prolonger sur un échantillon de 845 ménages, afin de consolider une typologie des ménages de nos zones d'étude.

³⁰⁷ Cette présentation est une adaptation de celle réalisée par M. Beuriot (2007).

³⁰⁸ Fait, pour un homme, d'être tenu de prendre en charge sa belle-sœur veuve.

³⁰⁹ Cet indice a été conçu et utilisé dans le cadre de l'OGM, par les volets « Systèmes ruraux » et « Pauvreté et Inégalités ».

³¹⁰ Dans les sites d'étude, les enfants qui ont atteint l'âge de 7 ans commencent à effectuer quelques menus travaux : transport de l'eau, surveillance des champs mis en culture, surveillance du bétail, entretien du brasier pour la saliculture, etc.

opposition aux hommes. L'échelle d'Oxford est la plus ancienne et la plus usitée des échelles d'équivalence en démographie. Pertinent dans le contexte guinéen, elle est appliquée comme suit : on attribue 1 comme valeur au premier adulte du ménage, puis la valeur 0,7 aux autres adultes, les enfants de moins de 15 ans sont indicés 0,5. La somme totale des valeurs attribuées aux membres du ménage traduit le nombre d'Unités de Consommation de celui-ci.

- Le solde d'enfants confiés est relatif au nombre d'enfants qui ont, soit été confiés à un tiers, soit adoptés par le ménage. Il altère « le bilan naturel du ménage » (OGM, 2006). Si plus de 60% des ménages environ ont un solde nul, 35% ont un solde positif qui peut aller jusqu'à 20 individus. La variation du solde traduit la capacité des ménages à pouvoir subvenir aux besoins d'un grand nombre d'enfants généralement en bas âge, comme il traduit également l'incapacité de certains d'entre eux à pourvoir aux besoins de leur descendance (alimentation, santé, éducation, etc.).

5.2.2.2 Cinq tendances démographiques

Les résultats de la typologie corroborent les tendances mises en évidence par M. Beuriot (2007) : cinq grands types de ménages constituent les principales structures démographiques de base dans nos zones d'étude et les caractéristiques de ces types sont aisément superposables entre les deux typologies : le rendu graphique de l'AFC est quasiment identique sur les axes un et deux, la construction est seulement inversée selon une symétrie axiale verticale et les types obtenus peuvent être décrits en terme quasi-équivalents (figure 19). Pourtant, pour des raisons de données disponibles, nous n'avons utilisé que sept variables³¹¹ au lieu de neuf et les proportions de chaque type sont différentes (tableau 14).

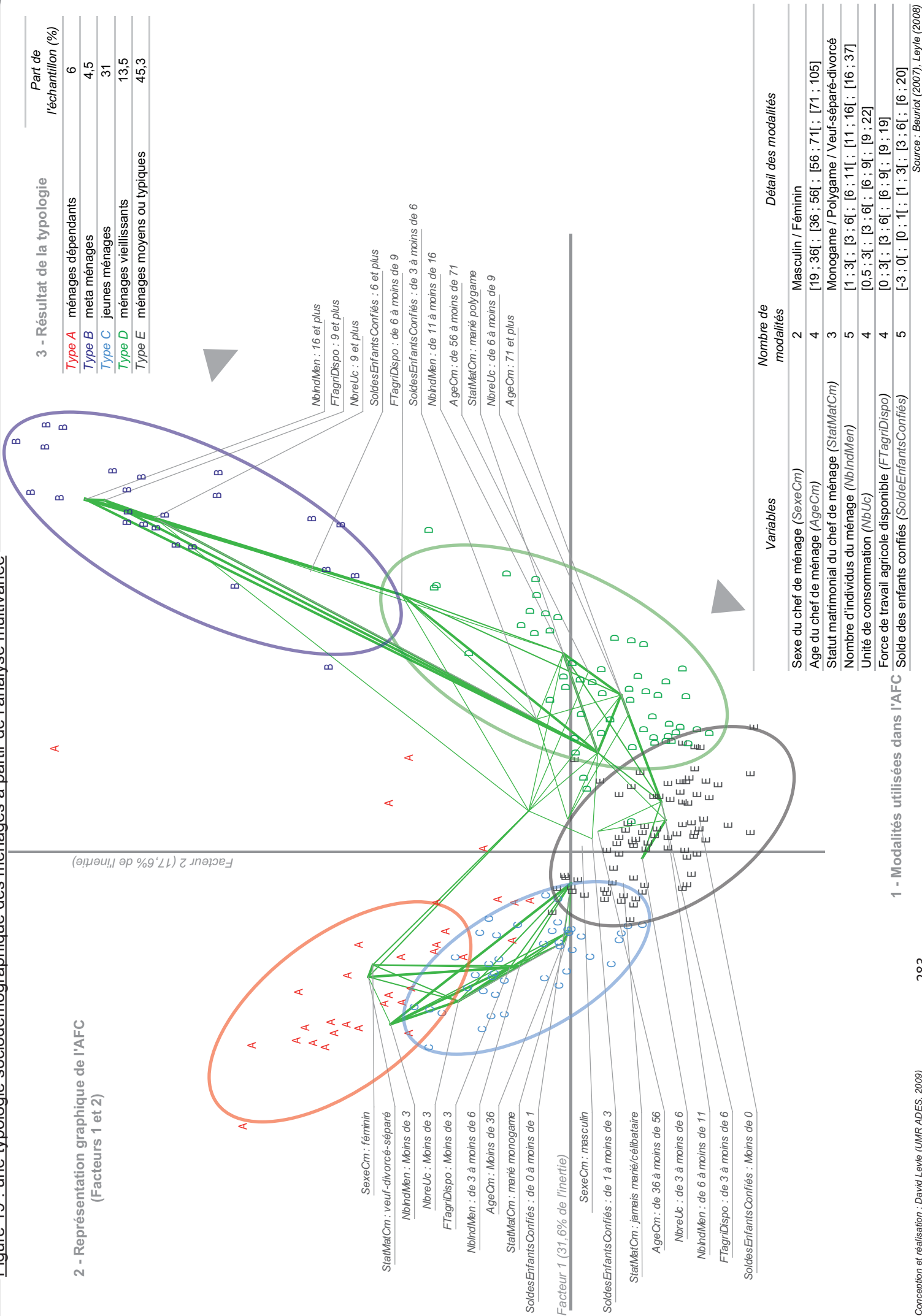
Tableau 14 : typologie des tendances démographiques des ménages

Dénomination	Type de l'AFC	% des ménages enquêtés
Les jeunes ménages	Type C	31 (20)*
Les ménages moyens (ou typiques)	Type E	50 (35)
Les ménages vieillissants	Type D	13,5 (29,6)
Les méta-ménages	Type B	4,5 (7,5)
Les ménages dépendants	Type A	6 (8)

Notes : *Entre parenthèse, la répartition d'après les travaux de M. Beuriot
Source : OGM (2005)

³¹¹ La typologie de M. Beuriot utilise 9 variables. Les deux variables supplémentaires sont celles du *sex ratio* (le pourcentage d'individus masculins du ménage) et le pourcentage d'individus entre 15 et 60 ans qui ont définitivement quitté le foyer.

Figure 19 : une typologie sociodémographique des ménages à partir de l'analyse multivariée



TYPOLOGIE SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MENAGES (profil des modalités)							
Type A (51 ménages = 6%)							
Question	Modalité	Effectif	%	Ecart	Khi2	PEM	Test Khi2 local
Statut matrimonial du chef de ménage	veuf-divorcé-séparé	48	94	44	641,1	94	...
Sexe du chef de ménage	féminin	42	82	39	553,8	93	...
Force de travail agricole disponible	Moins de 3	40	78	19	16,3	63	...
Nombre d'unités de consommation	Moins de 3	32	63	19	29,1	50	...
Age du chef de ménage	de 56 à moins de 71	28	55	17	26,0	42	...
Nombre de membres du ménage	de 3 à moins de 6	26	51	8	3,4	24	..
Nombre de membres du ménage	Moins de 3	12	24	9	34,2	24	...
Type B (38 ménages = 4,5%)							
Question	Modalité	Effectif	%	Ecart	Khi2	PEM	Test Khi2 local
Nombre d'unités de consommation	9 et plus	38	100	36	708,6	100	...
Statut matrimonial du chef de ménage	marié polygame	35	92	18	18,1	85	...
Nombre de membres du ménage	16 et plus	26	68	24	485,8	96	...
Force de travail agricole disponible	de 6 à moins de 9	25	66	22	176,2	63	...
Age du chef de ménage	de 56 à moins de 71	14	37	6	4,0	19	..
Nombre de membres du ménage	de 11 à moins de 16	12	32	7	11,7	22	...
Force de travail agricole disponible	9 et plus	11	29	10	168,2	83	...
Solde des enfants confiés	de 3 à moins de 6	11	29	7	17,2	21	...
Type C (259 ménages = 30,7%)							
Question	Modalité	Effectif	%	Ecart	Khi2	PEM	Test Khi2 local
Force de travail agricole disponible	Moins de 3	243	94	134	166,7	89	...
Statut matrimonial du chef de ménage	marié monogame	234	90	111	100,4	82	...
Nombre de membres du ménage	de 3 à moins de 6	214	83	122	162,0	73	...
Solde des enfants confiés	de 0 à moins de 1	203	78	37	8,3	40	...
Nombre d'unités de consommation	Moins de 3	171	66	106	174,8	73	...
Age du chef de ménage	Moins de 36	137	53	74	88,7	53	...
Nombre de membres du ménage	Moins de 3	28	11	16	20,2	57	...
Type D (114 ménages = 13,5%)							
Question	Modalité	Effectif	%	Ecart	Khi2	PEM	Test Khi2 local
Nombre d'unités de consommation	de 6 à moins de 9	101	89	83	392,9	87	...
Statut matrimonial du chef de ménage	marié polygame	101	89	49	46,3	79	...
Nombre de membres du ménage	de 11 à moins de 16	81	71	68	352,4	81	...
Force de travail agricole disponible	de 3 à moins de 6	77	68	21	7,5	36	...
Age du chef de ménage	de 56 à moins de 71	40	35	15	9,5	17	...
Solde des enfants confiés	de 1 à moins de 3	38	33	10	3,5	12	..
Force de travail agricole disponible	de 6 à moins de 9	34	30	26	82,9	50	...
Solde des enfants confiés	de 3 à moins de 6	24	21	15	22,4	24	...
Type E (383 ménages = 45,3%)							
Question	Modalité	Effectif	%	Ecart	Khi2	PEM	Test Khi2 local
Sexe du chef de ménage	masculin	383	100	20	1,1	100	...
Nombre d'unités de consommation	de 3 à moins de 6	346	90	136	88,3	79	...
Nombre de membres du ménage	de 6 à moins de 11	319	83	146	124,0	70	...
Force de travail agricole disponible	de 3 à moins de 6	312	81	123	79,3	63	...
Statut matrimonial du chef de ménage	marié polygame	227	59	52	15,8	25	...
Age du chef de ménage	de 36 à moins de 56	195	51	36	8,1	19	...
Age du chef de ménage	71 et plus	57	15	9	1,5	15	.

Pour parfaire la description de ces types de ménage, nous les avons croisés avec la distribution des revenus monétaires³¹², classée par quartiles. Cette dimension essentielle du niveau de vie, classiquement utilisée pour décrire les niveaux de pauvreté monétaire, nous permet d'avoir une vision partielle, mais préalable, de la richesse des ménages ou, au contraire, de leur pauvreté. Le profil de modalité permet de caractériser ces cinq types de la manière suivante.

Des types liés au parcours de vie

Les *ménages jeunes* (31%) sont des ménages récemment formés et installés. Ils sont composés de peu de membres, généralement moins de six, dans 83% des cas. Egalement, les chefs de ménages sont jeunes, moins de 36 ans pour la moitié d'entre eux, et monogames pour 90%. Cette « jeunesse » du ménage induit qu'il y a peu d'enfants à charge, donc peu d'unités de consommation et de dépendance par rapport à la moyenne des ménages. D'un autre côté, la petite taille du ménage le pénalise d'un point de vue de la force de travail, là aussi inférieure à la moyenne. Si bien que pour les tâches domestiques et certains travaux, 78% de ces *ménages jeunes* accueillent un enfant confié et doivent avoir recours à l'entraide familiale.

Ce type correspond donc à des ménages qui démarrent dans la vie et dont les revenus monétaires sont faibles (premier quartile), même s'ils sont généralement au-dessus de la ligne de pauvreté³¹³ monétaire, ce qui constitue une forme de vulnérabilité économique. Néanmoins, la faible charge de personnes et les capacités physiques (santé, travail, etc.) que l'on peut supposer chez des personnes relativement jeunes, place ces ménages dans une dynamique positive (innovation, mobilité, etc.), tant d'un point de vue économique que social.

Les *ménages moyens* représentent 50% des ménages ; c'est la raison pour laquelle ils sont qualifiés de *typiques* : il s'agit de la configuration démographique la plus représentée dans nos zones d'étude, autrement dit une structure classique du ménage rural de Guinée Maritime. Par rapport aux *ménages jeunes*, ce type constitue une évolution temporelle. Les chefs de ménages ont généralement plus de 36 ans (66%) et une majorité d'entre eux sont polygames (60%). L'affirmation d'un *ménage jeune* passe ainsi par une évolution du statut marital, synonyme d'une plus grande descendance à venir. On retrouve ici la quête d'un *bien-être* à travers la réunion d'une grande famille autour de soi : on « s'installe ». Ainsi, 83% ont entre six et onze membres. En terme de charges à assumer, mais aussi de force de travail agricole, le poids du nombre se fait ressentir : la

³¹² Dans le système d'information du volet pauvreté de l'OGM, les revenus n'ont pas été évalués de manière directe, par le biais d'une question unique relative au montant des revenus monétaires perçus par le ménage ; dans les techniques d'enquête, les biais constatés sont généralement importants. Cette information a plutôt été obtenue par de multiples questions détournées permettant, par recoupement des dimensions considérées (revenus des activités, épargne, transferts, etc.), d'évaluer le niveau de revenus des ménages plus précisément.

³¹³ La ligne de pauvreté choisie est de 180000 GNF, et elle correspond à « une ligne de pauvreté relative fixée à la demi-médiane de la distribution ordonnée des revenus » (Bertin, 2007). Nous y reviendrons plus longuement par la suite.

correspondance entre ces variables, en l'absence d'enfants confiés (72% n'en ont pas), montre que la dynamique démographique du ménage est importante, avec des enfants en bas âge présents en nombre. Si cette dynamique caractérise les *ménages moyens*, ils présentent des situations contrastées d'un point de vue des revenus monétaires (deuxième et troisième quartile). L'assise démographique n'est donc pas suffisante pour améliorer le niveau de vie des ménages.

Dans la continuité, les *ménages vieillissants* (13,5%) sont « installés » depuis longtemps. Ils sont dirigés par un chef souvent âgé : 35% ont plus de 56 ans et la quasi-totalité à plus de 45 ans). Signe de réussite sociale, 87% sont polygames. Si la taille du ménage est supérieure à la moyenne (71% des cas), le rapport entre les unités de consommation et la force de travail se déséquilibre avec le temps : les charges restent fortes, plus de 6 unités de consommation pour neuf ménages sur dix, mais la force de travail diminue puisque 68% sont en dessous de la moyenne des sites. Le capital physique des membres fondateurs du ménage s'effrite progressivement, diminuant le nombre d'actifs et faisant peser sur les jeunes adultes encore présents et sur les plus jeunes épouses la charge du ménage. Pour pallier ce déficit, la moitié d'entre eux accueillent des enfants confiés, généralement des petits-enfants ou des enfants de parents ; en majorité entre un et deux, plus de trois pour un quart. Du point de vue des ressources monétaires, plus de la moitié des ménages ont des revenus confortables par rapport aux autres (40% dans le dernier quartile), signe d'une relative réussite de leurs stratégies économiques et sociales ; pour les autres ménages, soit leurs stratégies n'ont pas eu les mêmes résultats, soit leur situation économique se dégrade.

La situation des *ménages vieillissants* est une situation transitoire : « le chef, vieillissant, décline et son ménage avec lui » (Beuriot, 2007). Nous sommes à une période de la vie du ménage où il connaît son apogée économique et sociale avant de connaître la dégradation de la dynamique démographique, lorsque les enfants quittent le ménage parental pour fonder leurs propres ménages ou se marier, et économique, lorsque la force de travail diminue.

Des types de ménages atypiques

Les *méta-ménages* (4,5%) constituent un type à part. Ce sont de très grands ménages, d'au moins onze personnes et plus de seize dans 68% des cas. Ces ménages sont majoritairement polygames (92%), avec une nombreuse descendance, et 37% des chefs de ménages sont relativement âgés (plus de 55 ans). Si les ressemblances avec les ménages vieillissants existent, « ils ne sont pas du tout en situation de lent dépérissement » (Beuriot, 2007). Pourtant, le poids démographique de ces ménages fait qu'ils ont un nombre d'unités de consommation important (supérieur à neuf), signifiant une importante charge pour le chef et les actifs. Le fait qu'à peine plus d'un quart des *méta-ménages* (29%) ait une force de travail agricole supérieure à neuf confirme cette situation. Ils ont, en effet, encore de nombreux enfants à charge. Mais, si 30% ont plus de trois enfants confiés, cela correspond généralement à la situation spécifique des ménages de maîtres coraniques (Diakhanké de Kankayani) ou de maîtres artisans ayant de nombreux apprentis (forgerons, potiers, etc.). Egalement, particulièrement chez les Soussou, de grands ménages se

constituent souvent autour de personnes socialement importantes dans les communautés villageoises (aîné du lignage fondateur, imam, etc.).

Malgré les charges qui pèsent sur les actifs, ces ménages bénéficient d'une force de travail nettement supérieure à la moyenne des sites : entre six et neuf pour 66% d'entre eux. L'impact sur les revenus monétaires place les *méta-ménages* dans le troisième quartile, au-dessus du revenu médian.

Enfin, un autre type de ménage se singularise de l'évolution classique du *ménage jeune* vers le *ménage vieillissant* : les ménages dits *dépendants* (6%). Du point de vue du statut marital, qui constitue la base de la définition du ménage, ils apparaissent déstructurés puisque 94% des chefs de ménage sont veufs, divorcés ou séparés. Un autre aspect distingue nettement ces types de ménages : ils sont, dans 82% des cas, dirigés par des femmes, alors que pour 99,6% des autres types, les chefs de ménage sont des hommes³¹⁴. Pour le cinquième restant, il s'agit généralement de vieux hommes seuls ou en couple. Ces ménages sont de taille modeste (moins de six personnes) avec une force de travail réduite (moins de trois pour 78%), alors qu'ils ne sont que 63% à n'avoir que peu de charges (unité de consommation inférieure à trois). Les difficultés financières de ces ménages sont importantes, puisque la moitié d'entre eux ont un revenu correspondant au premier quartile, 85% sont en dessous du revenu médian et 43% en dessous du seuil de pauvreté. Un premier facteur de dépendance est donc liée à la capacité de travail et d'autonomie de ces ménages : « [...] qu'il s'agisse d'un vieil homme (ou d'un vieux couple) ou a fortiori d'une femme et ses enfants, ils ne sont pas en mesure d'assurer un travail suffisant pour pourvoir à leurs besoins » (Beuriot, 2007). Egalement, la dépendance de ces ménages est liée à la nature de la déstructuration. Si le chef de ménage est une femme, cette situation reste, dans des sociétés fondamentalement patriarcales, socialement peu acceptable, notamment si celle-ci est encore active ou peut encore avoir des enfants. Pour pallier cette situation difficilement soutenable économiquement et socialement, ces ménages « sont généralement placés sous la tutelle d'un ménage mieux installé »³¹⁵ (Beuriot, 2007).

³¹⁴ Les 0,4% restants correspondent aux ménages vieillissants dont le chef de ménage est décédé ; c'est alors la première épouse qui prend la direction du ménage.

³¹⁵ « Cette tutelle peut être assurée par le ménage d'un fils dans le cas des vieux hommes. Dans celui des femmes « chefs », elle est le plus souvent assurée par le ménage du frère aîné ou cadet du mari défunt ; quand ces dernières sont divorcées, il s'agira plutôt du ménage de leur père ou d'un oncle paternel ou maternel » (Beuriot, 2007).

5.2.2.3 Stratégies communautaires et individualisme : une affaire de générations ?

Cette typologie des ménages révèle des structures démographiques non seulement courantes en Afrique de l'Ouest, mais également « un cadre relativement stable du fonctionnement social » (Beuriot, 2007). En effet, contrairement aux renégociations qui s'opèrent dans bon nombre de pays du Sud et qui entraînent une diversification des formes de relations interindividuelles, la Guinée, particulièrement en zone rurale, ne connaît pas de transformations majeures des structures familiales, ce malgré l'intensification des échanges avec les pays du Nord et l'ouverture à l'économie de marché (Beuriot, 2007). Pourtant, bien qu'elles soient présentes sur l'ensemble des sites, ces tendances démographiques peuvent être nuancées en fonction des zones d'étude et donc de la localisation géographique. Les *ménages jeunes* sont surreprésentés à Boffa Insulaire (PEM positif de 37%³¹⁶), preuve que les activités rémunératrices, ici celles de la pêche, attirent de jeunes ménages désireux d'augmenter leur richesses monétaires afin de faciliter leur installation. C'est pour la même raison que ces ménages sont sous-représentés à Dobali (PEM négatif de -26%), où l'éloignement aux opportunités économiques du marché est à l'origine de situations de départ du village natal. A Brika, la sous-représentation des *ménages jeunes* paraît moins évidente à justifier mais bien que l'immobilisme social, déjà évoqué, puisse en être une des raisons. Si les *ménages moyens* et les *ménages vieillissants* sont représentés sur tous les sites, leur proportion est moindre à Boffa Insulaire, pour la raison précédemment évoquée. Pour les structures démographiques atypiques, les *méta-ménages* marquent plus particulièrement le site de Brika (PEM positif de 24%), témoignage supplémentaire du poids des structures sociales, alors que pour les *ménages dépendants*, ces situations ne semblent pas géographiquement marquées.

Ainsi, on constate que la structure démographique du ménage est une adaptation au contexte, notamment communautaire, dans lequel il évolue ; que ce contexte soit plus marqué socialement, comme à Brika, mais aussi géographiquement (situation), comme à Dobali, et économiquement, à l'image de Boffa Insulaire. D'un côté, l'existence de comportements démographiques favorisant le nombre témoigne de la nécessité de stratégies communautaires fortes qui s'expriment notamment dans l'accès aux ressources foncières, le choix des activités et les réseaux sociaux. Parallèlement, l'existence de dynamiques contemporaines et générationnelles

³¹⁶ Dans une analyse bivariée (tableau de contingence), le PEM s'applique à mesurer les corrélations positives ou négatives entre deux modalités. Ainsi, le PEM (Pourcentage d'Ecart Maximum) va plus loin que le Khi^2 qui, en mesurant l'écart entre la situation observée et une situation d'indépendance, s'attache à caractériser l'attraction ou la répulsion entre deux variables (Khi^2 global) ou deux modalités (Khi^2 local). Dans le détail, le PEM mesure la proportion que représente l'écart observé par rapport à un écart à l'indépendance maximum. Si le pourcentage est positif, il s'agit d'une liaison positive entre deux modalités : la valeur observée est donc surreprésentée; au contraire, si le pourcentage est négatif, il s'agit alors d'une liaison négative et la valeur observée est sous-représentée. Grâce au PEM, la corrélation peut être interprétée selon des gradients:

Si le PEM est inférieur à 5%, la liaison (positive ou négative) est négligeable.

Si le PEM est entre 5 et 10%, la liaison (positive ou négative) peut être intéressante.

Si le PEM est au-dessus de 10%, la liaison (positive ou négative) est intéressante.

exprime des tendances plus individualistes ; conformément aux perceptions générationnellement marquées de la richesse et du *bien-être*. Chez les *jeunes ménages*, la perspective d'une vie se déroulant dans le village d'origine n'apparaît plus toujours comme un itinéraire obligé³¹⁷. Les opportunités économiques et une certaine liberté sociale ouvrent, progressivement, de nouvelles voies comme par exemple l'émigration, en direction d'espaces ou de lieux socialement moins prégnants et économiquement plus attirants, à l'image des villes ou des lieux de pêche littoraux. Certes l'émigration des jeunes n'est pas un phénomène nouveau en Afrique. Par exemple c'est une quasi-initiation sociale chez les Peul du Fouta-Djalon (Leyle, 2000) ou chez les Diakhanké de Kankayani. Avec un rayonnement spatial différent, l'histoire géographique des Soussou est également marquée par la mobilité géographique des jeunes ménages. Mais si ces derniers ont toujours été ouverts à l'émigration et à la mobilité géographique, en s'appuyant notamment sur une diaspora religieuse et commerciale organisée, cette perspective s'affirme également dans certains groupes ethnoculturels pourtant historiquement marquées par un ancrage territorial plus ancien, plus stable (Baga et Nalou) et aussi plus symbolique.

³¹⁷ Lors des séjours au village, il n'était pas rare qu'avec les membres de l'équipe, nous prenions le temps de veiller sous une véranda, au coin d'un feu, ou sous un manguier, à discuter avec nos hôtes. De ces longues discussions, nous avons notamment interprété deux attitudes bien différentes, qui corroborent les perceptions de la richesse. Au-delà de la curiosité ou de la courtoisie due à un visiteur, de nombreuses discussions abordaient le thème du « monde des blancs ». Tous voient, avec la pénétration de l'économie de marché, arriver ce modèle socio-économique jusqu'au village. Tous le connaissent bien grâce à la présence permanente, presque historique, de « blancs » pas trop loin du village ou dans la ville à côté (entreprises, organismes de développement, etc.) ; grâce aussi à la télévision ou à un cousin qui a « voyagé ». Les jeunes étaient bien plus enthousiastes, généralement attirés par les questions de liberté individuelle et de confort matériel. Par contre, les plus âgés, bien que conscients des changements à l'œuvre (notamment à travers le comportement des plus jeunes) étaient plus méfiants vis-à-vis d'un monde en réseau qu'ils ne contrôlent pas, contrairement à celui de leur domaine lignager ou de leur terroir villageois. Souvent de nombreux discours étaient religieusement teintés. Certains ont même critiqué humoristiquement ce « monde moderne » où on ne s'occupe pas bien des « vieux », se demandant comment une société peut exister sans préserver la mémoire de ses anciens ; sans discipline aussi. De toute évidence, qu'il soit associé à celui de l'argent, de la consommation et du confort ou assimilé à un monde décadent, égoïste et écrasant, ce modèle socio-économique mondialisé et globalisant interroge ceux qui le voient progresser dans leurs campagnes.

5.3 LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES : D'IMPORTANTES INEGALITES

La pauvreté des conditions de vie, encore appelée « pauvreté humaine » ou « pauvreté d'existence » se manifeste par l'impossibilité de satisfaire aux besoins essentiels. Il s'agit d'une pauvreté qui traduit une situation de manque dans les domaines relatifs aux fonctionnements quotidiens essentiels. Cette vision non monétaire correspond, dans un certain sens, à une vision plus qualitative de la pauvreté. L'analyse des perceptions du *bien-être* (Bidou, Droy et Leyle, 2005) permet de retenir plusieurs dimensions de conditions de vie importantes pour les fonctionnements des individus en évidence par les individus. Il ressort notamment que la faim (alimentation), la maladie (santé) et la pénibilité du travail (moyens de production) sont les trois principales dimensions de *bien-être* à prendre en compte dans l'évaluation des conditions de vie. Dans ce corpus de fonctionnements non-monétaires, on retrouve également les fonctionnements relatifs à l'équipement des ménages (habitat, outillage, moyens de déplacement), aux cérémonies et à la vie sociale et aux formations suivies par les individus. A, nous allons présenter et analyser ces différents fonctionnements, pour mieux cerner la pauvreté de conditions de vie des ménages de nos zones d'étude.

5.3.1 Des défauts d'alimentation en période de soudure

L'alimentation durant la soudure est un bon indicateur des conditions de vie des ménages (figures 25 et 26) : elle permet de mieux cerner ce que signifie « la faim », si souvent évoquée dans les discours sur la pauvreté. La période difficile de la soudure correspond à la fin des stocks d'aliments de base provenant de la production familiale et dure jusqu'à la récolte suivante. La soudure concorde également avec la saison des pluies, lorsque les travaux agricoles sont intensifs. S'il n'existe pas d'informations comparables pour les autres régions naturelles ou les milieux urbains, la grande majorité des ménages de nos zones d'étude appréhendent cette période. Elle est synonyme pour eux de fortes restrictions alimentaires, non seulement en qualité (alimentation beaucoup moins diversifiée), mais aussi en quantité.

5.3.1.1 La vulnérabilité alimentaire : manquer de riz pour les trois plats quotidiens

Plus de neuf ménages sur dix font habituellement trois repas par jour en dehors de la période de soudure (tableau 15). Le riz domine massivement ces trois repas : plus de 95% des ménages en consomment régulièrement. C'est donc la base alimentaire des ménages de Guinée Maritime, le « plat ». En fonction des disponibilités et des récoltes, le riz est parfois alterné avec du manioc, du fonio ou de la patate douce ; plus rarement du mil. Par exemple, les sites de Boffa ne connaissent pas de problèmes d'approvisionnement en riz, grâce à la proximité du marché urbain : leur « plat » est ainsi quasi-exclusivement basé sur la consommation de riz. Par contre à Dobali ou à Madia, sites *a priori* plus éloignés des marchés, diversifient beaucoup plus leur alimentation, témoignant de stratégies alimentaires adaptées, puisque plus des deux tiers des ménages y consomment d'autres aliments comme « plat ». On pourrait croire que la distance au marché est le facteur déterminant des stratégies alimentaires, mais Brika est encore un contre-exemple. Si le riz y est largement consommé, la quasi-totalité des ménages consomme d'autres aliments, produits par eux-mêmes, comme « plat » : fonio, manioc, etc.

La vulnérabilité alimentaire apparaît autant comme une question d'accès aux marchés ou d'approvisionnement des marchés, que de capacités financières à se procurer du riz. Car c'est précisément durant la soudure que les prix du riz sur les marchés sont les plus élevés³¹⁸. Des indicateurs *autochtones* sont retenus pour appréhender cette vulnérabilité alimentaire dont le nombre de jours sans riz qu'ont connu les ménages durant la soudure et les changements dans l'alimentation des enfants.

5.3.1.2 Manger moins souvent et différemment : priorité aux actifs

Tout d'abord le nombre de repas diminue, globalement pour sept ménages sur dix. Dans les deux tiers des cas c'est le repas de midi qui est supprimé. Il est courant que les actifs ne mangent qu'une fois par jour en pleine période de travaux physiques éprouvants. Si Madia et Brika sont les deux sites les plus touchés par la diminution du nombre de repas (plus de 80% des ménages concernés), les enfants y sont aussi touchés par la diminution de la consommation alimentaire (plus de 40% des ménages) : ils sont souvent les premiers à voir leur régime alimentaire modifié, car quand le riz devient rare, on le réserve aux adultes actifs. Durant la soudure, quand les stocks de riz s'amenuisent fortement, 31% des ménages préfèrent garder le riz pour les adultes, qui travaillent aux champs, et donner un autre aliment aux enfants. La proportion de ménages qui différencie les repas

³¹⁸ Nous aborderons ce point plus en détail dans la troisième partie.

entre adultes et enfants varie entre 20 et 40% selon les sites. Globalement, cette situation n'est rencontrée que dans un tiers des ménages, généralement ceux où les jeunes enfants sont plus nombreux : les *ménages moyens* et les *méta-ménages*, particulièrement représentés à Madia et Brika. Le plus souvent, cette modification ne concerne qu'un repas par jour, celui du matin ou du midi, mais beaucoup plus rarement celui du soir. Les enfants mangent alors surtout du manioc.

Rarement le riz disparaît totalement des menus quotidiens et les ménages essaient d'en garder pour en manger au moins une fois par jour. Ils sont assez peu nombreux, environ un quart, à subir des périodes de pénurie totale ou de jours sans riz. Si celles-ci excèdent rarement une semaine (20% des ménages), l'insécurité alimentaire est préoccupante pour 4% des ménages. Le fait que les *ménages dépendants* apparaissent plus concernés par les jours sans riz est (statistiquement) peu significatif par rapport au fait que Madia et Brika apparaissent de nouveau comme les sites les plus touchés par l'insécurité alimentaire : le nombre total de jours sans riz dépasse 170 jours cumulés pour 35% des ménages concernés. A Dobali, si cette insécurité pèse également (145 jours sans riz), elle est concentrée sur 26% des ménages. Les sites de Boffa, quant à eux, se démarquent avec une pénurie de riz moins marquée (inférieure à 60 jours), notamment à Boffa Insulaire (moins de 25 jours).

5.3.1.3 Le riz, un « plat » difficilement remplaçable

Pour contourner la soudure, il existe diverses stratégies. Tout d'abord, il est possible de manger d'autres aliments. Manioc (70% des ménages), fonio (43%) et patate douce (27%) sont les trois principaux aliments consommés comme « plat » durant les jours sans riz. La diversité des aliments de remplacement dépend des denrées produites par les ménages. Une grande diversité d'aliments de substitution se retrouve sur tous les sites où il y a un grand nombre de jours sans riz, plus d'une dizaine d'items à Brika par exemple. Cela signifie que les stratégies alimentaires et les stratégies de production restent fortement liées : plus le poids de la soudure est important, plus les systèmes de production sont orientés vers l'agriculture vivrière. Dans un contexte de changements *macro*-économiques, l'activité agricole garde sa fonction vivrière dans les campagnes guinéennes, comme stratégie nécessaire de gestion du risque alimentaire.

Cela dit, même si les ménages développent des systèmes de production orientés vers une polyculture principalement autoconsommée, pour beaucoup de personnes, quel que soit le site ou le type de ménage, ne pas avoir de riz, c'est ne pas avoir mangé. Cet ancrage des habitudes alimentaires fait que beaucoup de ménages préfèrent s'endetter, en argent ou en nature (part de la récolte) pour acquérir du riz, généralement auprès des commerçants urbains. Une majorité des ménages accuse cependant un manque de ressources monétaires pour se procurer du riz. De ce fait, l'impact de la soudure est corrélé aux ressources monétaires dont dispose le ménage. Pour ceux qui le peuvent, notamment ceux appartenant à des groupes ethnoculturels à diaspora (les Diakhanké de Kankayani par exemple), l'appui du réseau social facilite voire garantit leur alimentation. Pour les

autres, le recours à l'endettement devient une nécessité et accroît sensiblement leur vulnérabilité, voire parfois, leur dépendance si celui-ci est reconduit plusieurs années consécutives.

Enfin, environ un quart des ménages des zones insulaires, plus distants des lieux d'échange, connaissent des difficultés pour acheter du riz, les marchés ruraux accusant souvent une pénurie d'approvisionnement durant la saison des pluies : la quantité des précipitations durant l'hivernage perturbe gravement la circulation, rend difficile voire impossible l'approvisionnement des marchés alors que la demande est souvent forte. Vulnérabilité alimentaire et monétaire paraissent ainsi liées par la consommation et l'accès, tant monétaire que géographique, au riz.

5.3.1.4 Le risque d'insécurité alimentaire, un facteur de pauvreté

L'évocation de la période de soudure et de ces stratégies interroge sur la capacité des ménages à maintenir leur alimentation tout au long de l'année. De toute évidence, les difficultés alimentaires de la soudure sont liées au manque de riz. Plusieurs raisons sont évoquées par les ménages concernés.

En premier lieu, 72,5% avancent l'insuffisance de leur propre production et leur manque de ressources monétaires pour en acheter lorsque les stocks sont épuisés (45,5%). Dans une moindre mesure d'autres évoquent les dons effectués à la famille, souvent des parents vivant en ville³¹⁹ en visite au village (9%). Certains (3,5%) sont obligés de vendre une part de la récolte pour rembourser des dettes ou acquérir des liquidités. D'une manière générale, la productivité agricole supporte difficilement la conjugaison des besoins alimentaires et monétaires. Si les moyens de production semblent insuffisants, ils sont cumulés aux difficultés de conservation de denrées alimentaires : faute de moyens appropriés, beaucoup de ménages subissent des dégâts sur leurs stocks (petits rongeurs, pourriture, etc.).

Eviter la « faim », ce symbole de pauvreté, est une préoccupation majeure des ménages. Cette logique conduit à construire des stratégies, notamment de production, destinées à sécuriser leur alimentation. Mais la nécessité *moderne* de gagner de l'argent et l'endettement poussent de nombreux ménages à commercialiser leurs denrées vivrières. Si cette proportion reste faible (6% pour le riz pluvial et 8,5% pour le riz de mangrove) et qu'elle ne concerne généralement qu'une petite partie de la récolte, cette tendance, si elle s'accroît, représente un risque en l'absence d'innovations en matière de productivité agricole et de stockage. L'alimentation est un besoin essentiel de la vie, un aspect du capital humain fondamental conditionnant les capacités physiques

³¹⁹ Comme à Bigori, site réputé pour être le « grenier à riz des Baga ».

des individus. C'est pourquoi le fonctionnement « être bien alimenté » est assimilé au fonctionnement « être en bonne santé ».

Tableau 15 : l'alimentation des ménages durant la soudure

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Part des ménages qui modifient l'alimentation des enfants	47,5	40,0	42,0	25,8	18,1	27,7	22,2	16,8	27,5	30,3
Part des ménages qui diminuent le nombre de repas pendant la soudure	82,8	82,0	86,0	80,8	50,0	73,3	60,5	56,4	73,3	72,3
Au moins un jour sans riz	35	31	35	21	11	26	19	8	19	205
Nombre total de jours sans riz	177	140	179	1070	34	145	108	21	56	1930

Source : OGM, 2005

5.3.2 Pratiques et accès aux soins: entre le *traditionnel* et le *moderne*

5.3.2.1 Une fréquence importante des maladies

Les perceptions locales de la pauvreté montrent que la maladie est vue comme un risque majeur pour les ménages : « être en bonne santé » est un fonctionnement essentiel pour la réalisation des activités du ménage. Mais, faute de prise en charge adéquate, tant médicale que financière et sociale, elle peut précipiter un ménage dans la pauvreté et l'exclusion, soit en le privant d'une force de travail à un moment stratégique dans le calendrier agricole et/ou par les coûts engendrés par les soins (figures 27 et 28).

Dans nos zones d'étude, la prévalence des maladies apparaît importante puisque presque un tiers de la population a consulté durant les trois mois précédant l'enquête³²⁰ (tableau 16). Généralement, les maladies qui incitent les individus à consulter sont dominées par les fièvres, souvent assimilées au paludisme³²¹, suivies des diarrhées et des infections respiratoires. Il apparaît qu'on est généralement plus malade dans les zones géographiquement isolées, qui sont aussi celles où les ménages et les communautés sont les moins bien équipées (approvisionnement en eau potable, lieux d'aisance et d'hygiène) comme Dobali ou Boffa Insulaire. De manière assez classique, cette vulnérabilité aux maladies concerne surtout *les ménages jeunes et les ménages dépendants*, qui ont souvent des enfants en bas âge. En dehors des *méta-ménages*, moins malades que les autres malgré le nombre important de personnes, il apparaît que, plus les actifs sont nombreux dans les ménages, plus la pénibilité du travail, représentation centrale de la pauvreté, favorise la prévalence des maladies.

5.3.2.2 Médecine *moderne* ou *traditionnelle* : entre complémentarité et nécessité

Face à la maladie, les inégalités sont surtout marquées au niveau des recours sanitaires possibles et réalisés. D'une manière générale, par rapport aux tendances nationales (EIBEP), les ménages de nos zones d'étude consultent moins systématiquement la médecine dite *moderne*³²² (62%) et plus couramment la médecine *traditionnelle* (37%). Les pratiques de santé des ménages associent ainsi la médecine *moderne* et le recours aux différentes formes de médecine *traditionnelle* (guérisseurs, *karamoko*, etc.). Une même maladie est souvent traitée par les deux formes de médecine. Les représentations locales de la maladie mettent en évidence son origine surnaturelle, ces fameuses « autres maladies » face auxquelles la médecine *moderne* est inefficace, et justifient ces pratiques composites. Ainsi, même si la proportion de ménages s'adressant à la médecine *traditionnelle* est plus importante dans les zones géographiquement isolées et éloignées des infrastructures de santé *modernes* (Dobali), elle n'est pas pour autant négligeable dans les sites disposant de centres de santé, comme à Madia³²³ (annexe 14).

³²⁰ Le taux de consultation dans les enquêtes OGM (zones d'étude) diffère de celui des enquêtes nationales (EIBEP) car il concerne une année de référence différente (2003 pour l'EIBEP et 2004 pour l'OGM) et il considère une période de références plus longue pour l'OGM : 3 mois contre 4 semaines pour l'EIBEP. C'est probablement pour cette raison que les taux de consultation sont nettement contrastés.

³²¹ « Le paludisme (du latin *paludis*, marais), appelé aussi malaria (de l'italien *mal'aria*, mauvais air), est une parasitose due à un protozoaire transmis par la piqûre de la femelle d'un moustique, l'anophèle, provoquant des fièvres intermittentes. Avec 300 à 500 millions de malades et 1,5 à 2,7 millions de décès par an, le paludisme demeure la parasitose tropicale la plus importante. 80 % des cas sont enregistrés en Afrique subsaharienne, où ils concernent majoritairement les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes » (OMS. (Page consultée le 10/06/2005). Site de l'OMS, [en ligne] Adresse URL : <http://www.who.int/fr/>). Si le palud reste la première cause de mortalité au monde, il est souvent combiné à d'autres maladies ; parfois même, il en masque les symptômes, si bien que de nombreuses personnes sont traitées pour le palud alors que leurs pathologies sont différentes.

³²² Postes de santé, centres de santé et hôpitaux de la fonction publique guinéenne de santé.

³²³ Toutefois, lors des enquêtes, le poste de santé de Madia n'était pas encore opérationnel.

Aussi, la médecine *moderne* a un coût. Les zones d'étude situées à proximité d'infrastructures de santé *modernes* (Boffa, Brika) sont celles où les budgets consacrés à la santé sont les plus élevés. Si les connaissances *autochtones* relatives à la médecine *traditionnelle* (plantes) peuvent parfois limiter les dépenses de soins, 30% des ménages évoquent des barrières financières dans l'accès aux soins et aux traitements médicaux *modernes*. Cela est visible notamment à Dobali, où au coût de la consultation³²⁴ s'ajoute celui du transport. Parallèlement, on aurait pu croire que les ménages les plus touchés par les maladies sont ceux qui dépensent le plus pour leur santé ; au contraire, les budgets des *méta-ménages* sont bien plus importants que ceux des *ménages jeunes* ou *moyens*, pourtant plus concernés. Ce contraste qui accentue la vulnérabilité de ces derniers face aux maladies et leurs difficultés à accomplir le fonctionnement « être en bonne santé ».

Dans le prolongement, si la majorité des ménages s'approvisionnent en médicaments auprès d'un centre de santé, d'un médecin ou d'une officine (Boffa, Madia, Brika), d'autres préfèrent s'approvisionner, pour des raisons de coûts et de disponibilités, dans des pharmacies informelles sur les marchés ou ambulantes (Dobali); ce qui présente un risque majeur quant à la qualité des produits.

5.3.2.3 La santé, un problème d'accès

Dans ce contexte d'inégalités d'accès aux soins, tant géographique qu'économique, à l'échelle des sites on voit que « l'offre » de la médecine *traditionnelle* est nettement supérieure à celle de la médecine *moderne*. Si pour les pathologies courantes ou « spéciales », le recours local à la médecine *traditionnelle* peut satisfaire, même temporairement, en cas d'urgence, les distances moyennes d'évacuation (14km) vers un centre de santé peuvent atteindre à Dobali 40 km environ, avec des modes de transport combinés (maritimes et terrestres), généralement non motorisés. Un traumatisme grave ou une maladie nécessitant le transport du malade vers un lieu de santé constituent des risques majeurs pour le capital physique des individus vivant à l'écart des réseaux et de leurs pôles.

Cela dit, à l'instar de Dobali, les difficultés liées à un faible accès à la santé peuvent susciter des stratégies communautaires. Dans les années 1990, Dobali était équipé d'un poste de santé, avec un médecin et un approvisionnement régulier de médicaments. Ce poste de santé a été abandonné par les services publics en raison du coût et des difficultés d'approvisionnement. Les habitants de Dobali ont incité le médecin à rester au village, dorénavant installé en médecin « libre » (libéral). Même si l'approvisionnement en médicaments fait souvent défaut, cette couverture sanitaire est

³²⁴ En Guinée, la corruption n'épargne pas les professions de santé. Dans nos zones d'étude, les récits de rackets réalisés par des fonctionnaires de santé sont courants et accentuent la méfiance vis-à-vis de la médecine moderne. En ville, ce constat va plus loin : dans des institutions de santé publiques, des personnes meurent faute de soins car la famille ne peut pas payer les médicaments ou l'opération.

une grande satisfaction pour les habitants de Dobali. Le médecin connaît bien ses patients, peut « s'arranger » avec eux pour le paiement de la consultation (argent, nature, service, etc.) et, surtout, il travaille en bonne entente, voire même en complémentarité, avec les tradi-praticiens du village. Une condition nécessaire à l'efficacité et à la durabilité de son implantation.

Mais d'une manière générale, de telles stratégies sont peu observées. Au mieux, un médecin ou un infirmier du centre de santé sous-préfectoral effectue une tournée régulière dans les districts de la sous-préfecture, comme c'est le cas à Mankountan. C'est pourquoi, en raison des difficultés d'accès géographique (distances) et économiques (coût), la proportion de ménages ayant eu un décès en leur sein durant les douze derniers mois est très importante (22%). Les personnes décédées sont surtout de jeunes enfants, de moins d'un an d'après les déclarations. Cet indicateur de morbidité témoigne des carences du système de santé en place (offre, qualité).

5.3.2.4 Un secteur prioritaire du développement humain

Le niveau sanitaire général reste faible (taux de morbidité élevé, accès difficile aux services). Compte tenu des conditions actuelles de l'encadrement sanitaire, le fonctionnement « être en bonne santé » est difficilement réalisé, révélant ici une dimension fondamentale de la pauvreté des ménages des nos zones d'étude, qui paraissent plus exposés à ces difficultés que dans le reste de la Guinée Maritime ou du pays.

Cette dimension majeure du *bien-être* est aujourd'hui au centre des programmes de développement en cours dans la région³²⁵. Le PACV a notamment développé des projets dans les zones les plus démunies en offre de santé (Kanfarandé, Madia à Mankountan). Ainsi, Madia est dorénavant équipé d'un poste de santé et celui de Dobali devrait faire l'objet d'une réhabilitation. D'une manière générale, compte tenu de la prévalence de certaines pathologies mortelles comme le palud ou le choléra, des efforts indispensables sont accomplis pour améliorer la couverture sanitaire. Par exemple, la vaccination des enfants, supervisée par des programmes nationaux, est une pratique maintenant très répandue, y compris dans les zones plus isolées géographiquement.

³²⁵ Si l'accès à la santé se pose en terme d'infrastructures (annexe 14) et d'offre de services de soin, il se pose également en terme d'alimentation et d'équipement des ménages et des communautés villageoises, ces derniers faisant actuellement défaut et accentuant le poids de la maladie dans les situations de pauvreté.

Tableau 16 : santé et accès aux soins des ménages

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Ayant consulté lors de la dernière maladie	83,3	79,8	66,1	72,5	64,5	72,6	74,1	81,6	83,4	75,3
Raison de non accès aux consultations ou traitements médicaux (% des ménages)										
Pas d'argent	51,9	51,1	16,4	29,9	34,3	23,1	26,6	14,9	27,3	30,6
Automédication par les plantes	29,6	31,9	52,5	48,1	44,3	38,8	54,7	72,3	56,8	47,7
Pas de structure médicale	4,3	21,3	11,7	18,6	33,1	10,9	12,8	9,1	3,7	13,9
Lieu d'achat des médicaments										
Centre de santé	78,3	77,0	75,8	87,7	84,6	34,6	90,3	86,6	81,4	77,4
Pharmacie	6,5	6,9	7,7		3,1	12,8	4,2	2,1	14,4	7,2
Marché ou vendeur ambulancier	15,2	16,1	15,4	9,9	12,3	52,6	5,6	9,3	3,1	15,5
Décès dans le ménage au cours de l'année passée										
% ménages ayant eu au moins un décès	32,3	20,0	20,0	28,1	25,0	16,8	18,5	13,9	23,5	22,0
Accès aux soins à l'échelle locale										
Distance moyenne (km) au centre de santé	4,1	6,8	3,9	5,4	10,6	38,6	27,5	19,4	7,6	13,8
Evacuation/mode de transport	Terrestre	Terrestre	Terrestre	Maritime	Terrestre	Terrestre Maritime	Terrestre	Maritime	terrestre	
Nb. personnel soignant/1000 hab.	1,3	0,7	1,8	0	0	0,5	0	0	1	0,6
Nb. guérisseur/1000 hab.	16	6	19	20	14	21	23	7	25	16,8

Source : OGM, 2005

5.3.3 Des ménages faiblement équipés

5.3.3.1 Des lieux de vie généralement sommaires

La qualité des bâtiments qui s'améliore

Un thème central dans l'analyse des conditions de vie est celui du lieu de vie : la qualité de l'habitat est un aspect omniprésent dans les perceptions locales de la pauvreté. « Avoir une belle maison » bien équipée est un signe visible de richesse et une source de *bien-être*. De toute évidence, la maison représente un lieu de vie central pour l'individu, à la croisée de la vie privative, sociale ou familiale et professionnelle ; ce sentiment est d'autant plus fort si le bâtiment est hérité d'un ascendant. Pour ces raisons, un certain nombre d'indicateurs de confort relatifs à la nature des

bâtiments, à l'équipement de l'habitat et à l'accès à l'eau potable, retiennent notre attention pour illustrer les conditions de vie des ménages sur leur lieu de résidence (figures 30, 31 et 33).

En Guinée Maritime, l'habitat rudimentaire « standard » a des murs en banco, un sol en terre battue, et un toit de chaume (tableau 17). Dans ce contexte, la majorité des ménages aspirent à améliorer leur habitat, ce qui est souvent avancé comme une condition du *bien-être* matériel. Dès que le ménage en a les moyens sa première amélioration porte sur le toit. La chaume est alors remplacée par des tôles et d'autres améliorations, relatives à la nature du sol, des murs, des sanitaires ou encore de la source d'éclairage, peuvent être apportées si le ménage en a les moyens. Si on compare ces éléments avec le reste de la Guinée Maritime ou les autres régions naturelles, dans nos zones d'étude, la qualité du lieu de vie reste plutôt sommaire. Cela dit, c'est surtout avec les caractères généraux de l'habitat urbain que les contrastes sont les plus importants. En revanche, les ménages de nos sites ont un habitat de qualité quasi-similaire à celui généralement rencontré dans les espaces ruraux guinéens.

Dans le détail de nos zones d'étude, l'indicateur synthétique de la qualité de l'habitat³²⁶ permet d'avoir une vision synthétique en combinant la nature du toit, celle des murs et celle du sol (annexe 15). L'habitat le plus simple concerne plus de la moitié des ménages, mais des différences entre les sites apparaissent très clairement. D'un côté à Dobali et à Madia domine l'habitat le plus simple ; respectivement, 61% et 69% des habitations n'ont aucun élément amélioré. Les difficultés de transport et donc d'acheminement des matériaux pèsent, là encore, sur ces communautés villageoises. Cette situation est d'autant plus aigue pour Dobali, où aucune habitation ne comprend trois éléments améliorés. De l'autre, les sites de Boffa sont ceux où l'habitat est le plus amélioré. Notons qu'à Boffa Insulaire, où 56% des ménages ont au moins un élément amélioré, cette situation est particulièrement contrastée entre les ménages qui vivent temporairement dans les campements (de pêche à Torofi par exemple), possédant des logements précaires, et ceux installés durablement dans leurs villages (Marara, Dobiret, etc.). Le site de Brika apparaît plus contrasté et inégal en matière de qualité du logement ; si une majorité des ménages n'y ont apporté aucune amélioration, tout de même 11 % d'entre eux ont eu les moyens d'améliorer les trois éléments de leur maison. Enfin, l'habitat se perfectionne avec « l'âge » du ménage car, si les *ménages jeunes* sont moins de 40% à avoir amélioré leur logement, cette proportion augmente à plus de 55% pour les *ménages vieillissants* (plus de 10% ont au moins un élément amélioré) et à 50% pour les *ménages moyens*. Dans cette perspective, les *méta-ménages* accordent une importance, certes nécessaire, au logement de leurs nombreux membres (avec 8% qui ont trois éléments améliorés et 30% au moins deux), affichant surtout leur réussite économique et sociale : une famille nombreuse dans une belle maison.

³²⁶ « L'indicateur synthétique de la qualité de l'habitat est un indicateur sous forme de score, qui combine la nature du toit (chaume ou tôle), celle des murs (banco/briques crues ou briques stabilisées/ciment), celle du sol (terre battue ou ciment). Lorsqu'un élément est sous sa forme standard, son score est à 0 ; s'il est amélioré, son score est à 1 (Exemple : un toit de chaume=0, toit en tôle=1, sol en terre battue=0 sol en ciment=1). L'indicateur a une valeur comprise entre 0 et 3. L'habitat le plus simple est celui qui a le score le plus faible (chaume-banco-terre battue) » (OGM, 2005).

L'équipement des ménages et de leurs logements : entre nécessité et marque de richesse

L'équipement du logement fournit aussi d'autres informations sur la qualité de l'habitat et des conditions de vie. Pour des raisons pratiques, mais aussi sociales, cet aspect du logement n'est pas négligeable. D'une part, la possession de certains équipements, comme un matelas, est une source de confort pour les bénéficiaires ; par exemple, durant la saison agricole, les individus récupèrent mieux des efforts physiques fournis en dormant sur un matelas plutôt que sur une natte à même le sol. D'autre part, si un ménage reçoit de la visite, il est socialement dégradant de ne pas pouvoir offrir de siège confortable à son hôte pour « palabrer » dans la véranda.

Une certaine homogénéité se retrouve au niveau de l'équipement des maisons, qui se limite majoritairement au strict minimum : matelas, lit, chaises et, souvent, une radio (60%) pour s'informer grâce aux Radios Rurales Régionales. Comparé aux espaces urbains et même ruraux de Guinée, ce niveau d'équipement apparaît particulièrement élémentaire : un peu plus de 40% des ménages ne possèdent quasiment rien et un peu plus seulement un radiocassette ; seul un dixième des ménages possède des biens de confort plus remarquables (salon, panneaux solaires, etc.). Aux extrêmes, 35% des ménages n'ont même pas un matelas et 20% ne peuvent s'asseoir que par terre. La possession d'un salon, marque de richesse, n'est possible que pour 10 à 20% des ménages selon les sites. L'indicateur synthétique d'équipement des ménages³²⁷, réalisé par le volet pauvreté de l'OGM, résume bien cette situation. C'est à Boffa insulaire que l'équipement des ménages est le moins développé (60% dans le premier quartile), notamment dans les campements. Les autres sites présentent d'importantes inégalités. La qualité de l'équipement des maisons est remarquable à Brika, où les ménages sont les mieux équipés (38% dans le dernier quartile), ainsi qu'à Dobali (28% dans le dernier quartile) ou Boffa Continental (29% dans le dernier quartile). Mais plus qu'une affaire de localisation ou de situation géographique, l'équipement des ménages dépend plutôt du type de ménage : Si les *ménages jeunes* et les *ménages dépendants* appartiennent à plus de 60% au premier quartile, plus de la moitié des ménages moyens appartiennent au moins au troisième quartile ; mais surtout, la totalité des *méta-ménages* et plus de 90% des *ménages vieillissants* appartiennent au dernier quartile. L'accumulation avec le temps, les lois du nombre et des moyens financiers disponibles déterminent l'équipement des ménages : plus il est ancien, plus ses membres sont nombreux et plus ses moyens financiers sont élevés, plus un ménage possèdera de biens d'équipement pour son logement.

³²⁷ « L'indicateur d'équipement des ménages est aussi un indicateur de score qui combine le matériel le plus simple (avoir une radio ou une radio-cassette), puis plus coûteux, signe de « richesse » comme le salon et enfin les équipements rares comme le groupe électrogène ou le ventilateur. » (OGM, 2005). Plus l'objet possédé est onéreux, plus son score est élevé et plus le ménage en possède, plus le coefficient multiplicateur est élevé. La somme des coefficients attribués à chaque catégorie d'objet constitue l'indicateur synthétique. On distingue : les items de première nécessité (lit, table chaise, matelas), les items de confort (salon, bibliothèque, radiocassette, glacière), les items de moyens de production (vélo, machine à coudre, fusil, voiture, moto, appareil photo) et les items de confort supérieur (panneau solaire, groupe électrogène, téléphone, télévision, ventilateur). Pour une meilleure lecture, la distribution de cette variable a été discrétisée en quartiles.

Les progrès insuffisants des infrastructures sanitaires domestiques

Certains éléments de l'équipement des maisons ont des implications sur la santé des membres du ménage. Les installations du logement en sanitaires et en lieux d'aisance méritent attention. Majoritairement (75%), il s'agit d'enclos plus ou moins couverts à l'extérieur de la maison combinés à des latrines non couvertes ; très rarement ces infrastructures sont construites « en dur » et intégrées à l'habitation. Dans certaines zones insulaires, comme Boffa insulaire, situées sur des zones sableuses et aux modes d'habitat rudimentaires, à l'image des campements, il n'y a pas d'infrastructure sanitaire. Egalement, il est surprenant de constater qu'à Brika, site où les ménages sont pourtant relativement bien équipés en biens de confort, près de la moitié des ménages n'en possèdent pas non plus.

Dans la continuité, l'approvisionnement en eau de qualité sanitaire correcte reste un problème majeur avec de graves conséquences sur la santé, en particulier celle des jeunes enfants ou des personnes fragiles (choléra, parasitoses intestinales, etc.). L'eau peut être considérée comme potable (sauf problèmes particuliers) quand elle provient d'un forage, d'un puits amélioré ou d'une source aménagée. L'eau provenant de la rivière, du lac, du fleuve ou du marigot, peut poser de sérieux problèmes sanitaires, comme éventuellement celle provenant de puits non aménagés, qui connaissent des variations saisonnières de qualité de l'eau. Les sources d'approvisionnement en eau des ménages reflètent une inégalité dans la qualité de l'approvisionnement. Plus de la moitié des ménages de quatre sites sur neuf ont une source d'eau de qualité (Boffa continental, Madia et Brika) (annexe 16). Pourtant, au total, à l'image de l'ensemble des campagnes guinéennes, c'est seulement la moitié des ménages qui ont accès à une eau de qualité correcte. A l'opposé, les ménages de Dobali et certains ménages de Boffa Insulaire (hors Marara Centre et Dobiret Centre) sont alimentés par une eau qui peut facilement être contaminée (puits ordinaire) Par exemple, à Boffa Insulaire, il est fréquent qu'au pic de la saison sèche, les puits améliorés ne puissent être utilisés. De même, à Dobali, si les puits sont à sec, les ménages s'approvisionnent dans les mares stagnantes.

Bien souvent, l'accès à une source d'eau potable est conditionnée par le milieu biophysique, les zones sableuses ou proches de la mer ne pouvant accueillir des ouvrages pérennes (sols meubles, remontées salines). La grande majorité des zones pouvant accueillir un forage en sont équipées, même s'il faut souvent payer l'eau pour entretenir l'ouvrage (entre 50 et 200 GNF/jour), comme c'est le cas pour la moitié des ménages de Brika et de Boffa continental et pour un quart de ceux de Madia. Le manque d'entretien est souvent à l'origine de dysfonctionnements graves: pénuries d'eau en saison sèche, pompe en panne, etc.

5.3.3.2 La faiblesse des capacités de déplacement des ménages

L'autonomie dans les moyens de déplacement est un indicateur important du *bien-être* des ménages : pouvoir entrer et sortir du village, en somme « avoir accès », est un souhait très largement exprimé dans les sites d'étude ; nous touchons ici à un lien direct entre pauvreté et accessibilité que nous explorerons en détail dans les chapitres suivants. La liberté d'action, de mouvement ou la possibilité d'aller et venir pour mener à bien ses projets sont ainsi perçus comme des facteurs de *bien-être*. Les obstacles matériels à cette liberté de choix sont souvent évoqués, parmi lesquels le manque de moyens de locomotion du ménage (figures 30, 32 et 33).

Des moyens de locomotion privés peu répandus

L'autonomie dans les moyens de déplacement, au moins sur des courtes distances, est un indicateur *autochtone* de *bien-être*. Le vélo a été retenu, car si la moto et la voiture sont des véhicules que beaucoup de personnes aspirent à acquérir, sa présence est trop rare pour être un indicateur pertinent : moins de 3% des ménages possèdent un moyen de déplacement motorisé et l'acquisition d'une voiture est tout à fait exceptionnelle, ne concernant que deux ménages de l'échantillon. Si « posséder un vélo » présente un intérêt certain, ce choix n'est pas pertinent pour toutes les zones d'étude : à Boffa insulaire, sur les îlots de mangrove sans pistes entrante ou sortante, avoir un vélo ne présente pas un grand intérêt, contrairement à une pirogue, qui est à la fois un moyen de déplacement et un moyen de production pour les pêcheurs. La motorisation des bateaux est encore très rare, à l'exception de Boffa insulaire où 20% des ménages possèdent un moteur de bateau, en relation avec les activités de pêche en mer. La location ou le prêt de matériel sont négligeables ; le cas échéant, des services payants sont rendus.

Ces deux indicateurs, vélo et pirogue, sont donc à combiner et à pondérer en fonction des sites : ne pas avoir de pirogue à Boffa insulaire est un signe de pauvreté alors que ce n'en est pas un à Boffa continental ou à Madia. Cela dit, posséder une pirogue et un vélo facilite les transports multimodaux, combinant les portions de trajets maritimes avec les terrestres. Pour tenir compte de l'ensemble de ces paramètres, un indicateur synthétique de déplacement a été construit dans le cadre du volet pauvreté. Il permet de classer les ménages selon quatre catégories de capacité de déplacement³²⁸. Ceux qui ne possèdent pas de moyens de déplacement représentent tout de même un tiers des ménages. Ils sont représentés notamment à Dobali (34%) et à Boffa Insulaire (35%), deux sites géographiquement isolés en mangrove. Si cette situation se comprend plus à Boffa Continental (40%) en raison de la proximité géographique du centre urbain, pour les habitants de Dobali et Boffa Insulaire, les opportunités de déplacement reposent uniquement sur les liaisons régulières qui

³²⁸ Cet indicateur synthétique de déplacement peut être également utilisé sous la forme d'un indicateur de score avec les coefficients suivants : vélo (0,25pt), pirogue (0,5pt), vélo et pirogue (0,75pt), moto ou voiture ou bateau à moteur (1pt). La somme des coefficients constitue alors un score global synthétique.

passent par ces zones d'étude (annexes 17 et 18). Cette situation de pénurie de moyens de transport est particulièrement aigüe chez les *ménages dépendants* (70%) et, dans une moindre mesure, *jeunes* (35%). A l'image des biens d'équipement du logement, la probabilité qu'un ménage possède un moyen de locomotion augmente avec l'âge et les ressources financières du ménage. Ce constat est à l'opposé des nécessités économiques contemporaines, où les actifs, notamment les plus jeunes, ont un besoin accru de mobilité.

Néanmoins, la possession d'un moyen de transport mécanique, utile pour les petits trajets du quotidien, est répandue puisque 53% des ménages possèdent un vélo (74% à Madio) ou une pirogue (44% à Boffa Insulaire) ; plus de 60% des *jeunes ménages* et des *ménages moyens* sont dans ce cas. La combinaison des deux est plus rare et c'est à Dobali que près de 22% de la population a acquis à la fois une pirogue et un vélo, particulièrement utiles dans une région où les déplacements combinent souvent les deux ; il s'agit ici d'une stratégie développée par certains ménages pour faire face à la complexité des déplacements dans les zones insulaires et littorales, particulièrement aigües si elles sont éloignées des réseaux et de leurs nœuds. Les ménages qui possèdent des moyens de déplacement motorisés sont rares (5,4%) et se rencontrent surtout à Boffa Insulaire (20%) et dans les ménages moyens (18%) ; si quelques *méta-ménages*, notamment de Brika, possèdent des moyens de locomotion motorisés, la faible proportion des moyens de déplacement motorisés privés fait reposer sur les transports en commun, représentés par les liaisons régulières, la majorité des déplacements effectués sur des moyennes ou longues distances.

Notons que les moyens de déplacement sont parfois des outils de travail pour les ménages : par exemple la pirogue est aussi un moyen de production pour les pêcheurs et revêt donc à ce titre une importance particulière. De la même manière, un commerçant doit pouvoir se déplacer sur les lieux de marché pour accomplir son activité. Dans de fréquentes circonstances, les moyens de transport peuvent alors être considérés comme des outils de travail.

Un équipement professionnel souvent rudimentaire

Si la possession de certains actifs permet d'améliorer le confort du ménage, de montrer sa richesse ou de faciliter ses moyens de déplacement, elle permet aussi d'augmenter les capacités des ménages dans la réalisation technique de leurs activités. Si les moyens de déplacements peuvent, dans de nombreux cas, répondre à des besoins liés aux activités du ménage, d'autres biens sont également nécessaires à des applications professionnelles. Cet outillage est particulièrement important aux yeux des individus de nos zones d'étude car la thématique de la pénibilité du travail est largement évoquée dans les représentations de la pauvreté.

En effet, si la totalité des ménages possède un petit outillage de base pour ses activités, notamment agricoles (houe, bêche, binette, coupe-coupe), la possession d'outils plus élaborés ou de « gros outils » est plus rare. Car, évidemment, leur coût d'acquisition, notamment pour l'outillage mécanisé, est particulièrement élevé : il faut par exemple compter plusieurs millions de francs guinéens pour un moteur de bateau, plusieurs centaines de milliers pour une machine à coudre

(annexe 19). Aussi, à l'image des moyens de déplacement, l'acquisition de certains outils expose les ménages à de nombreuses contraintes pour leur entretien. Faute de moyens financiers, près de 55% des ménages ne possèdent aucun « gros outil » pour leurs activités. En agriculture, l'utilisation de herse ou de charrues pour les labours ainsi que de décortiqueuses pour le conditionnement du riz s'effectue, lorsque c'est disponible, par le biais de prestations de service, de location et plus rarement de prêt. Le principe est le même pour les autres activités. Pour la pêche par exemple, l'acquisition de filets ou de pirogues nécessite souvent que les ménages s'endettent et certains doivent louer du matériel pour leurs campagnes de pêche.

Pour la possession d'outils de travail, les situations sont contrastées entre les sites et surtout entre les activités. A Boffa Insulaire, l'importance des activités de pêche (et de fumage) rend nécessaire l'équipement en gros outillage (pirogues à moteurs, filets, etc.), si bien que ce site apparaît le mieux équipé : près de 85% des ménages possèdent un « gros outil », dont l'acquisition est facilitée par les gains conséquents des activités de pêche et de fumage. Dans des zones continentales tournées vers les activités agricoles saisonnières, comme Madia, l'outillage apparaît limité aux « petits outils » car moins de 25% en possèdent de gros, généralement les producteurs d'huile de palme (fût, etc.). Sur les interfaces littorales, les situations sont plus contrastées car les ménages y pratiquent des activités tant maritimes que continentales, comme à Brika, Dobali ou Boffa Continental où plus de la moitié de ménages possède aussi de « gros outils », notamment pour les activités de pêche, de saliculture et d'extraction d'huile de palme. Au final, plusieurs facteurs agissent sur les stocks d'équipement professionnels dont disposent les ménages. De toute évidence, en fonction des opportunités économiques accessibles et des milieux biophysiques, la situation géographique des ménages influence les activités qu'ils pratiquent. Parallèlement, leurs capacités, principalement financières, participent, souvent limitativement, aux stratégies d'investissement des ménages en matière d'acquisition d'outils.

D'une manière générale, si l'on compare nos zones d'étude avec les autres campagnes guinéennes, ce stock d'outil est bien moins important. Autrement dit, bien qu'il soit tout autant diversifié, l'équipement des ménages apparaît quantitativement en-dessous du niveau national. Emettons toutefois la réserve que ni les milieux, ni les systèmes d'activités et de production, ainsi que les opportunités du marché, ne sont les mêmes sur l'ensemble du territoire guinéen. Les investissements en équipements doivent ainsi être comparés avec précaution. Considérons plutôt que l'insuffisance constatée de l'outillage est exprimée par les populations elles-mêmes. De ce fait, dans une gestion globale des moyens de production, les ménages s'appuient aussi, parfois même plutôt, sur des stratégies de main-d'œuvre ; ce qui représente également un investissement social.

Tableau 17 : Logement et équipement des ménages

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Le logement des ménages										
Logements avec un toit en tôle (%)	42	64	30	54	44	39	44	26	56	44
Logements avec un sol en ciment (%)	12	7	5	1	8	3	4	0	22	8
Logements avec des murs en briques améliorées (%)	22	10	8	1	6	2	0	3	12	8
Logements sans sanitaires (%)	24	4	18	1	14	7	19	19	13	13
Logements sans équipement (%)	48	35	44	46	38	43	44	54	35	43
Logements n'ayant pas accès à l'eau potable (%)	38	90	23	90	47	90	22	38	25	52
Les moyens de déplacement des ménages										
Ménages sans moyens de déplacement privé (%)	20	29	25	35	15	34	36	35	40	30
Indice synthétique de déplacement des ménages (moyen)	3,4	2,7	3,7	2,1	4,0	2,7	3,0	1,8	2,5	2,9
Indice synthétique de déplacement des ménages (médian)	4,0	3,0	5,0	3,0	5,0	3,0	5,0	2,0	3,0	3,0
Indice synthétique de déplacement des ménages (écart-type)	2,0	1,9	2,2	1,7	1,9	2,1	2,3	1,4	2,2	2,1
Outillage des ménages										
Ménages ne possédant aucun gros outil (%)	46	34	76	33	68	49	58	26	57	50

Source : OGM, 2005

5.3.4 Cérémonies et vie sociale: entrevoir la complexité

Les enquêtes qualitatives, notamment celles sur la perception de la pauvreté, ont montré l'importance pour les ménages d'être capable de participer à la vie sociale du village ou de leur lignage et de faire face aux obligations que leur impose leur statut dans la société (figures 34 et 35). Il en ressort que sans une vie sociale remplie, il est difficile d'atteindre un certain *bien-être* : notamment, nous avons vu que pour un chef de ménage, il est important de réunir une grande famille autour de soi, de préférence en « bonne intelligence ». Dans le fond, ce type de parcours de vie est commun à beaucoup de sociétés humaines, mais sa matérialisation dans celles qui forment nos zones d'étude est multiple et complexe. C'est pourquoi, nous appréhendons ce rôle de la vie sociale dans le *bien-être* des ménages, en fonction des situations et des dynamiques rencontrées dans nos zones d'étude.

5.3.4.1 Les cérémonies comme témoignage des liens sociaux entre ménages

En Guinée, quel que soit le groupe ethnoculturel, la préoccupation d'une « bonne vie avec les autres » s'étend à l'ensemble des sphères sociales dans lesquelles évoluent les ménages, créant ainsi du lien social entre ces dernières. Que le contexte soit villageois, familial, amical, ou professionnel, entretenir de bonnes relations sociales est une volonté affichée ; même si, évidemment, sa mise en ouvre est souvent complexe. Dans des sociétés confrontées à des dynamiques économiques et sociales pesantes, exprimant de nombreuses formes d'incertitudes, le lien social est un recours souvent nécessaire lorsque des situations de vulnérabilité ou de pauvreté viennent à perturber la réalisation des fonctionnements des ménages. Ainsi, le cas échéant, on s'arrange pour « gagner le riz » chaque jour, on se rend des services entre voisins, on recueille un jeune cousin qui veut aller au collège, on construit ou on finance une nouvelle mosquée pour le village. En contrepartie, cette interdépendance crée des relations construites sur des droits et des obligations, le clientélisme et parfois la dépendance. Cette prégnance du lien social est particulièrement visible dans les villages, notamment dans la gestion du terroir et du fonctionnement des communautés. Par exemple, d'un point de vue économique, l'accès aux ressources, notamment foncières, est basé sur des règles sociales historiquement ancrées dans les rapports hiérarchiques de pouvoirs entre lignages³²⁹.

Ces relations, hiérarchiques et inégalitaires, engendrent des frustrations, souvent des tensions, intergénérationnelles notamment ; nous avons vu, pour les dimensions du *bien-être* déjà évoquées, que les *jeunes ménages* vivent souvent des situations de précarité. Cette dimension sociale du *bien-être*, souvent appelée *capital social*, est difficilement mesurable structurellement, ou en s'appuyant sur un système d'information spécifiquement adapté³³⁰. Par contre, il est possible d'en apprécier certaines manifestations visibles, ostentatoires, comme par exemple les cérémonies que le ménage organise ou auquel il participe³³¹ (annexe 20). Le statut social « visible » peut ainsi s'apprécier par les moyens que le ménage consacre³³² à l'organisation d'une cérémonie. Cela dit, si le ménage organisateur doit nécessairement effectuer un investissement, les invités ont aussi des obligations envers l'hôte et le plus souvent font un don en argent, une contribution. De ce fait,

³²⁹ Généralement ces inégalités sociales accentuent les inégalités économiques monétaires plus contemporaines. En effet, il est rare qu'une réussite économique puisse éclipser une domination d'origine sociale. Ce point sera développé dans la troisième partie.

³³⁰ Si, au cours des travaux du volet pauvreté, certains signes et déterminants ont pu être circonscrits, comme les fonctions exercées par les individus au sein des différents groupes sociaux (lignages, communautés villageoises, communautés religieuses) ou au sein des institutions (associations et collectivités décentralisées), pour les dons perçus ou effectués par les ménages, une compréhension plus approfondie nécessite des méthodes spécifiques et des espaces de référence plus réduits, plus localisés. De plus, la récolte d'information par enquête ne permet pas toujours d'appréhender des situations sociales complexes et variées comme nous pouvons les connaître en Guinée Maritime. Cerner le statut social nécessite des méthodes d'investigation rattachées à l'anthropologie, comme cela a été développé dans le volet innovation de l'OGM. A travers des outils spécifiques comme les monographies villageoises, la caractérisation des lignages et l'histoire du peuplement, il est alors possible de mieux cerner et expliquer les enjeux de pouvoirs qui s'expriment notamment dans le domaine foncier.

³³¹ L'organisation des cérémonies ne s'effectue pas nécessairement au niveau du ménage mais aussi à celui de la concession ou du lignage.

³³² On pourrait s'intéresser également au nombre de personnes présentes à la cérémonie ou le nombre d'animaux sacrifiés ; mais, au regard des résultats des enquêtes ménages de l'OGM, cette évaluation s'avère complexe.

l'organisation d'une cérémonie est ambivalente. D'un côté, comme elle nécessite un investissement (alimentation, griots ou sonorisation, danseurs, etc.), elle s'apparente à une manifestation ostentatoire de richesse³³³ ; d'un autre côté, si le réseau social de l'organisateur est important et que de nombreux invités font le déplacement, cela peut également rapporter de l'argent, tout au moins, l'investissement est remboursé (70% des cas). Ce qui ressort des enquêtes, c'est que plus un ménage investit dans une cérémonie, plus il en retirera un soutien financier. Ce dernier semble ainsi proportionnel à l'effort consenti par le ménage organisateur. D'une manière générale, les ménages organisent moins de cérémonies que les autres ménages du pays, ruraux ou urbains. Par contre, le tiers des ménages dépensent plus d'argent pour leur réalisation. Par comparaison, ce contraste donne, dans nos zones d'étude, une image plus inégalitaire des capacités des ménages à organiser des cérémonies.

5.3.4.2 Organiser une cérémonie : diversité des manifestations, variété des objectifs

Une grande partie de ces fêtes sont concentrées sur un individu de la famille : son arrivée (baptême) son départ pour l'autre monde (rite funéraire), son statut par l'intermédiaire de ce qui est considéré comme une sorte de rite de passage (excision ou circoncision) ou sur la création d'un nouveau ménage (mariage). Tous les ménages ont, à un moment ou à un autre, à organiser des cérémonies qui s'inscrivent dans le cycle de la vie (tableau 18). Même si la richesse peut s'afficher lors de ces cérémonies (dépenses consenties), c'est de préférence au cours des autres fêtes, nombreuses, variées (fêtes religieuses, de fin de récolte, de fin de veuvage, fêtes d'amusement, etc.) et surtout caractérisées par leur non obligation, que peuvent être entrevues les inégalités sociales. En effet, le caractère incontournable des cérémonies familiales suscite un plus grand soutien social ; si plus de 80% des cérémonies ou des fêtes organisées rapportent de l'argent, la moitié des cérémonies familiales rapportent plus de 100 000 GNF à l'organisateur alors que cette proportion tombe à moins de 25% pour les cérémonies religieuses ou d'amusement. Notons cependant qu'il est rare que le ménage perde d'importantes sommes d'argent : moins de 5% des cérémonies familiales organisées coûtent plus de 10 000 GNF à l'organisateur. Pour cette faible proportion de ménages, il est cependant difficile d'affirmer que ce solde déficitaire correspond à une volonté ostentatoire ou à un déficit social.

³³³ Il arrive aussi que des cérémonies soient parrainées intégralement par une personne (mariages, baptêmes, etc.). Par exemple, lors des enquêtes ménage dans la sous-préfecture de Mankountan, où l'OGM avait une base permanente, l'association des jeunes du village a souhaité organiser une manifestation sportive et festive entre les jeunes de Mankountan et l'équipe du programme. Si l'association s'est chargée de l'organisation complète de l'évènement, nous l'avons parrainé financièrement.

Durant l'année précédant les enquêtes, entre un quart et un tiers des ménages selon les sites, ont organisé une ou plusieurs cérémonies ; c'est à Brika (42%), Madia et Boffa continental (39%) que les ménages ont été les plus nombreux à organiser des cérémonies. Si ce pourcentage est particulièrement faible à Dobali (25%) ou Boffa Insulaire (26%), c'est que la difficulté de joindre ces zones, donc de voir peu de personnes invitées se déplacer, représente un risque financier pour l'organisateur. Par contre, sur ces mêmes sites, ainsi qu'à Boffa Continental, on remarque que l'organisation de cérémonies « non-obligatoires » y est plus fréquente, leur rayonnement étant probablement plus localisé. Si la localisation géographique est peu déterminante, le *capital social* d'un ménage est plutôt lié à l'âge et au statut de son chef, donc proche de la typologie des ménages déjà réalisée. A ce niveau, on remarque qu'avec l'âge du chef de ménage, le nombre de cérémonies organisées augmente, notamment les cérémonies familiales : baptêmes, mariages, décès, etc. Au contraire le nombre des cérémonies non obligatoires diminue, notamment les cérémonies religieuses. Il est certain que les cérémonies représentent un lien social fort et peu importe la raison finalement, elles doivent exister pour que le rayonnement du ménage s'affirme, se renforce ou se conforte au sein des sphères sociales dans lesquelles il évolue, notamment au village.

Certes, l'organisation de cérémonies est un vecteur social, mais elle représente aussi, souvent, une opportunité économique. En effet, si on effectue un solde entre les dépenses réalisées et les recettes perçues par un ménage pour l'organisation d'une cérémonie, on constate que si la grande majorité des ménages ont un solde quasiment nul, environ un tiers des ménages ont un solde positif (plus de 10 000 GNF), voire carrément excédentaire (14% récupèrent plus de 100 000 GNF). Ainsi, fort de leurs réseaux sociaux, un tiers des *métab-ménages* récupèrent plus de 100 000 GNF pour leurs cérémonies, suivis par les *ménages vieillissants* et les *ménages dépendants* (entre 20 et 25%). A contrario, les *jeunes ménages* et les *ménages moyens* sont peu nombreux dans ce cas (10%). Au regard des données dont nous disposons, il apparaît que ces gains résultent d'un réseau social bien établi, reconnaissant ou d'une forme de solidarité. En effet, d'après nos observations, nous supposons que l'affirmation sociale et l'ostentatoire relèvent plus des *ménages vieillissants* et des *métab-ménages*, aux situations socio-économiques établies et actives; alors que, d'un autre côté, les *ménages dépendants* ou, dans une moindre mesure les *ménages jeunes* et *moyens*³³⁴, aux situations plus instables et précaires, semblent plutôt bénéficier de mécanismes de solidarité au travers des cérémonies qu'ils organisent.

Témoignant plus de situations d'inégalités que de pauvreté, ces informations sur les cérémonies sont intéressantes à intégrer dans une analyse non monétaire du *bien-être*, car elles permettent d'avoir une indication sur le fonctionnement social du ménage, en lien avec son niveau de vie. Nous constatons cependant la difficulté de cerner ici le *capital social* des ménages, dont la nature est souvent complexe et trompeuse en dépit des apparences.

³³⁴ 50% des ménages moyens ont organisé des cérémonies l'année précédant les enquêtes.

Tableau 18 : cérémonies organisées par le ménage

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Ménages ayant organisé une cérémonie (%)	42	32	39	32	31	25	36	26	40	33
Type de cérémonies organisées										
Cérémonies familiales (%)	88	78	83	79	86	68	90	73	73	80
Cérémonies religieuses (%)	12	22	15	18	14	24	10	12	23	17
Cérémonies d'amusement (%)	0	0	3	4	0	8	0	12	5	3
Cérémonies officielles (%)	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0

Source : OGM, 2005

5.3.5 Des niveaux de formation bas mais une scolarisation qui s'améliore

La scolarisation a des conséquences directes sur le niveau de formation acquis. Dans l'approche par les capacités, l'éducation de base et la formation professionnelle sont considérées comme des outils essentiels du renforcement du capital humain que peuvent valoriser par la suite les individus (figures 36 à 39). Dans ce domaine, la durabilité sociale suppose que la génération suivante bénéficie d'un meilleur, ou au moins d'un même niveau de formation que les ascendants, pour mieux répondre aux opportunités d'activité et d'emploi, et pour ainsi réaliser le capital accumulé.

Si la dimension de l'éducation n'apparaît pas clairement dans les représentations de la pauvreté et du *bien-être*, la réalité est toute autre. En effet, si le niveau d'instruction des parents est très faible, la scolarisation des jeunes progresse sensiblement dans les campagnes guinéennes : plus de parents envoient leurs enfants à l'école et sont bien conscients des chances qu'une meilleure instruction, qu'ils n'ont pas eue, peut leur apporter. De plus, d'après les entretiens collectifs menés, les communautés rurales apparaissent attachées à l'accès à l'éducation : « avoir une école au village » est un souhait largement formulé dans les projets communautaires. Ainsi, la réalité de la scolarisation met en défaut les représentations des discours, si bien qu'il apparaît important de tenir compte de cette dimension dans la caractérisation du *bien-être*.

5.3.5.1 Un niveau de formation des adultes très bas

L'omniprésence de l'analphabétisme

Actuellement le niveau de formation des adultes de nos zones d'étude est faible, à l'image de tout le pays, et contrasté : si les hommes alphabétisés sont moins nombreux que dans le reste des campagnes guinéennes (28% contre 33,5), les femmes sont, quant à elles, plus nombreuses à savoir lire (9% contre 5%) (tableau 19). Dans le détail des sites, à peine 7% des adultes ont été scolarisés ; parmi ceux-ci, seulement 17% ont achevé leur cursus en primaire. Il en résulte un taux d'alphabétisation très faible chez les adultes : à peine 14% savent lire une langue. Ces proportions sont nettement plus importantes à Boffa Continental, où l'offre de scolarisation est bien plus importante grâce au centre urbain ; cette même proximité a eu un impact sur les niveaux de scolarisation des adultes de Brika. Bien qu'ils ne soient que 7% à avoir fréquenté l'école primaire, environ un cinquième ont achevé ce cursus et sont alphabétisés. Ce constat n'est pas seulement illustratif, car il existe une corrélation entre le niveau d'alphabétisation des adultes et la pauvreté de leur ménage: 72% des ménages en dessous de la ligne de pauvreté ont un chef analphabète, contre 28% pour les chefs lettrés (Bertin, 2007). Dans le détail, un important écart de niveau de formation entre hommes et femmes est mis à jour par le taux d'achèvement du primaire: 11,3% pour les hommes et de 2,6% pour les femmes. A cette forte inégalité entre les genres s'ajoute une non moins importante inégalité entre les sites : 36% des hommes de Boffa continental ont effectué un cycle complet d'études primaires contre un peu plus de 2% pour ceux de Madia.

Pour 30 à 60% des hommes, les raisons de l'arrêt des études sont liées à la situation économique du ménage : nécessité de travailler pour gagner de l'argent, pour aider la famille ou manque de moyens financiers pour continuer les études. Pour les femmes, en plus de ces difficultés, la grossesse et le mariage sont souvent invoqués pour justifier l'arrêt des études. Même si l'absence d'écoles à proximité du domicile ne correspond qu'à 4% des réponses, les contrastes géographiques entre les sites montrent bien que, plus l'offre de scolarisation est importante, plus les individus ont été scolarisés.

Le développement des apprentissages

Si le niveau d'instruction est important dans le capital humain des individus, les formations complémentaires reçues par les individus, qui désignent des apprentissages de techniques et de savoir-faire, y contribuent également et jouent un rôle important dans les dynamiques économiques et d'innovation. Dans nos zones d'étude, bien que la part des individus touchés reste faible (10% en moyenne) et que la nature de ces formations est très majoritairement informelle (famille, ami, connaissance), ces savoirs et les activités qui s'y rattachent s'insèrent dans les systèmes de production multiactifs des ménages. Ainsi, ils « permettent l'adaptation et l'ajustement permanent à un contexte écologique, social et économique mouvant » (Bidou et Droy, 2006). Pour ces mêmes

auteurs, il existe deux sortes de savoirs techniques et d'apprentissages, révélateurs de différences économiques.

D'un côté, des savoirs *modernes*, dont l'apprentissage, même s'il peut être long, difficile, ou nécessiter le déplacement hors du village, est accessible à tous ; généralement, ils offrent des perspectives pour améliorer les capacités financières du ménage. La valorisation de ces savoirs sous la forme d'un métier exercé au village, même si elle ne permet ici qu'une insertion malaisée dans les circuits économiques nouveaux, dépend de conditions communes à tous. Ce schéma est celui d'un cinquième des adultes et d'un tiers des chefs de ménage de Boffa Insulaire. Comme à Boffa Continental, le rayonnement économique du centre urbain a une influence sur les activités des ménages. Les individus y sont plus nombreux à avoir suivi une formation complémentaire (un cinquième). Si le développement de l'artisanat du bois et du bâtiment est lié à l'importante demande urbaine, à Boffa Insulaire, cette dynamique économique se conjugue aux potentialités du milieu insulaire et littoral. Ainsi, les formations suivies concernent majoritairement les différents métiers de la pêche (un tiers des formés) : activité de pêche, de fumage, etc. Dans ce site, de nombreux jeunes ménages s'installent temporairement dans des campements pour y apprendre les métiers de la pêche. Grâce au fumage et au commerce, avec les commerçants de Boffa ou directement sur le marché, ces ménages peuvent, de surcroît, commencer à se constituer un capital financier.

D'une manière générale, sous la pression des marchés urbains, des secteurs d'activités spécialisés se mettent en place, en rapport avec les richesses qu'offrent les milieux biophysiques. Même dans les zones d'étude plus isolées des dynamiques du marché, comme à Madia, les filières urbaines commencent à susciter des vocations³³⁵.

D'un autre côté, certains savoirs *traditionnels* sont d'une autre nature : nous retrouvons des apprentissages liés aux savoir-faire incontournables en milieu rural : pour se vêtir (couturiers, cordonnier), pour construire sa maison (maçons), réparer son outil de travail (forgerons) ou encore pour stocker l'eau (poterie). Ce type d'artisanat constitue l'essentiel des apprentissages réalisés à Dobali ou encore à Kankayani. D'après Bidou et Droy (2006), leur accès est lié au genre ou à l'appartenance à un groupe (lignage). Ils sont enchâssés dans la culture, intègrent des normes sociales et, sans forcément permettre aux individus d'améliorer leur niveau de vie ou leur capital humain, ils reproduisent les inégalités auxquelles ils participent : statut mineurs des cadets³³⁶, inégalités de genre, infériorité de castes.

³³⁵ Ainsi, à Madia, vaste zone continentale peu peuplée, des bûcherons viennent de Conakry pour y chercher des ressources en bois d'œuvre ou en charbon. Même si bon nombre de ces activités sont illégales, au regard des textes nationaux de protection de l'environnement, nous avons vu se développer, dans un climat de corruption généralisée, un intérêt local pour la production de charbon et les activités de coupe du bois.

³³⁶ « Confiés à un maître, les fils quittent le village pendant quelques temps (des jours, des semaines, des mois voire des années) pour apprendre un métier. Le maître à qui ils sont confiés n'est pas choisi au hasard ; c'est une personne digne de confiance, proche du père ou inscrit dans son réseau social, qui partage les valeurs de ce dernier et enseignera au jeune homme plus qu'un métier, un itinéraire de vie jalonné par des obligations morales, embrassant une certaine vision du monde. Ce choix est très important car de l'éducation des enfants, et particulièrement des fils, dépend la force d'une famille. Ils ne doivent pas trahir les principes de vie que le père leur a transmis. Tous les

5.3.5.2 Des améliorations inégales pour la scolarisation des jeunes

Une scolarisation qui progresse

Les chiffres actuels de scolarisation des enfants dans le primaire permettent d'apprécier l'amélioration de l'instruction des jeunes par rapport à leurs parents. Le taux brut de scolarisation dans le primaire est aujourd'hui de 52% pour les garçons et de 37% pour les filles : dans nos zones d'étude un enfant sur deux va à l'école. Par rapport aux générations précédentes, les inégalités de genre dans la fréquentation de l'école primaire se sont considérablement réduites, mais les inégalités entre sites demeurent. La proportion d'enfants fréquentant l'école à Boffa Insulaire (6%) et dans une moindre mesure Dobali (26%) est très faible, contrairement à Boffa Continental (78%) ou Brika (58%). Par contre, compte tenu du faible taux d'achèvement du primaire et des contrastes entre filles (2,7% seulement) et garçons (11,3%) la scolarisation dans le secondaire reste bien moins suivie (le TBS³³⁷ est égal à 32%) et accentue les inégalités entre sites.

L'amélioration de la scolarisation se retrouve à travers les comportements des ménages. Par rapport aux *ménages moyens* les autres types de ménages scolarisent plus leurs enfants : jusqu'à 20 points de différence pour la scolarisation des filles en primaire et 30 pour les garçons. Cependant, on peut s'étonner que les ménages jeunes envoient moins à l'école leurs enfants que les ménages moyens. Il est probable que le coût de la scolarisation, ajouté au rôle des enfants dans la force de travail de ménages de taille modeste, soient des facteurs de non scolarisation. A l'inverse, ce problème ne se pose pas pour les *méta-ménages*, malgré le nombre d'enfants à charge. Notons que le caractère plus *traditionnel* des *ménages vieillissants* favorise nettement la scolarisation des garçons (80% de TBS en primaire) par rapport à celle des filles (50% tout de même), auxquelles on assigne encore largement un rôle domestique.

L'importance de la proximité et de la qualité de l'offre d'enseignement

Si quelques nuances existent entre les types de ménages, les contrastes de scolarisation sont principalement dus à leurs situations géographiques. Les profondes inégalités spatiales s'expliquent en grande partie par la disponibilité de l'offre scolaire à proximité des lieux de résidence (annexe 21). Dans un contexte où le déplacement pédestre est le plus répandu, les distances entre les lieux de résidence et l'école primaire sont déterminantes pour la scolarisation des enfants. Au-delà de 5 km, la probabilité de scolarisation diminue fortement ; elle est également diminuée lorsque le trajet s'effectue par navigation (risques, marées, etc.). Ainsi des sites comme Bigori (TBS est égal à 97%),

apprentissages (comme d'ailleurs toutes les formes d'alliance, mariages, etc.) sont choisis pour servir les intérêts de la famille, pour faire respecter l'ordre établi. » (Beuriot, 2007)

³³⁷ TBS=Taux Brut de scolarisation

Boffa continental ou Brika, situés à proximité (terrestre) d'infrastructures du primaire et du secondaire, sont plus avantagés pour l'accès à la scolarisation de leurs enfants.

Malgré d'évidents efforts infrastructurels, notamment grâce à des programmes comme le PACV, l'offre scolaire reste inégalement répartie. Pour de nombreux villages, l'amélioration globale de l'offre est suppléée par le développement d'écoles communautaires, à l'initiative de communautés villageoises défavorisées en matière d'enseignement, comme à Madia, Kanof, Toukéré³³⁸, parfois par des écoles privées, comme à Madina³³⁹ ou Bigori. Cet offre d'enseignement souffre cependant d'une pénurie de moyens pédagogiques et techniques ; bien souvent les élèves doivent s'asseoir à même le sol, dans des infrastructures parfois délabrées (Dobali). De même, d'autres critères, tels la charge d'étudiants par enseignant ou encore le nombre d'élèves par classe permettent d'apprécier la qualité de l'offre d'enseignement³⁴⁰. A ce niveau, sauf à Dobali, la majorité des classes sont surchargées : jusqu'à 50-55 élèves par classe. Au-delà de cette charge maximum, la journée d'enseignement est divisée en deux groupes, celui du matin et celui de l'après-midi, comme à Madia ou l'enseignant doit s'occuper de l'instruction de 104 enfants.

Enseignement laïque versus enseignement coranique ?

Ces améliorations, inégales et relatives, ne doivent pourtant pas occulter que l'enseignement public est concurrencé par l'enseignement coranique. Dans un pays musulman à 99% (94% dans nos sites), où l'enseignement public et laïque fait parfois défaut, les écoles coraniques sont omniprésentes : elles sont quasiment cinq fois plus nombreuses que les écoles laïques, soit presque deux par zone d'étude en moyenne. On en compte jusqu'à 19 à Madia, Dobali et Boffa Continental. Ces écoles coraniques concurrencent véritablement les écoles laïques, car seulement 12% des moins de 15 ans fréquentent les deux types d'établissement et près de 30% ne fréquentent que les écoles coraniques. Dans certains sites, les enfants fréquentent plutôt l'école coranique, comme à Kankayani (91%), où vit l'ethnie islamiste des Diakhanké, Dobali (53%) et Kanof-Tesken-Kankouf (48%), où les conditions d'accès à l'école sont difficiles. Toutefois si les méthodes et les objectifs semblent différer entre ces deux types d'établissement, l'école coranique permet finalement une forme de scolarisation et d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

³³⁸ Boffa Continental

³³⁹ Brika

³⁴⁰ Craie et tableau noir pour l'enseignant ; cahier, « bic » et ardoises pour les élèves.

Tableau 19 : formation et scolarisation des individus

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Niveau de formation des adultes										
Chef de ménage sachant lire (français ou anglais ou arabe) (%)	33	32	29	21	0	28	22	22	32	26
Individus ayant reçu une formation (%)	8	9	6	5	13	3	7	18	12	9
Scolarisation des jeunes										
Taux brut de scolarisation (primaire) (%)	49	72	29	24	3	16	31	4	56	34
Taux brut de scolarisation (secondaire) (%)	48	72	29	22	3	15	31	4	54	32
Taux d'achèvement du primaire (garçons) (%)	14	26	2	4	3	3	2	12	36	11
Taux d'achèvement du primaire (filles) (%)	2	4	0	1	0	2	2	4	9	3
Offre d'enseignement										
Nombre d'élèves par enseignant	43	54	104	35	-	27	61	-	29	50
Nombre d'écoles primaires	3	2	1	1	0	2	2	0	5	2
Distance moyenne (km) entre le domicile et l'école	1,2	0,2	3,3	3,5	4,3	2,5	2,4	19	2,1	4,5

Source : OGM, 2005

5.4 L'IMPORTANCE DES SYSTEMES D'ACTIVITES DANS LE BIEN-ETRE DES MENAGES

A l'instar de nombreuses campagnes des pays en développement, le milieu rural de la Guinée Maritime se caractérise par la combinaison de différentes activités³⁴¹. Ces activités contribuent, par les productions ou les gains monétaires, à améliorer le niveau de vie des ménages, pour certaines dimensions, leurs conditions de vie. Dans un contexte où le travail salarié reste largement minoritaire, ces activités sont mises généralement en œuvre à l'intérieur d'un même ménage, dans des systèmes d'activités pluriactifs. Ainsi, cette pluriactivité se construit en fonction des opportunités qui s'offrent à eux (ressources du milieu, demande du marché, etc.) et des capacités des ménages (investissement, main d'œuvre, statut social, etc.) à y répondre, en lien avec leurs niveaux d'accès. De ce fait les bénéfices retirés sont variables, en fonction des contextes géographiques mais aussi au sein d'un même site ou d'un même type d'activité et mettent en évidence de nombreuses inégalités économiques, mais aussi sociales (figures 40 à 43).

5.4.1 Des fonctionnements socio-économiques basés sur des combinaisons d'activités : la pluriactivité des ménages

En Guinée Maritime, la variété de l'environnement biophysique, l'existence de dynamiques socioéconomiques et l'éventail des situations géographiques influencent les choix des activités pratiquées par les individus et leurs ménages. Dans le détail de nos zones d'étude, les manques constatés dans les conditions de vie, notamment la faim, la maladie et la pénibilité du travail, sont étroitement liées à l'organisation des activités pratiquées par les ménages. Cette organisation du travail au sein des ménages prend forme selon des facteurs collectifs ou individuels, avec des différenciations de genre et générationnelles. Près de la moitié des ménages ont au moins un actif qui déclare exercer une activité secondaire, en plus de son activité principale³⁴², ce qui signifie que si les ménages sont multiactifs, les individus le sont également. Certains actifs peuvent exercer jusqu'à treize activités (Beuriot, 2007) et les combinent en fonction de leur saisonnalité, de leur complémentarité et des opportunités qu'elles représentent ; des formes de recomposition du travail,

³⁴¹ A partir des travaux de l'OGM et d'une base de données commune avec la notre, une thèse de Doctorat, présentée par M. Beuriot (2007), traite de cette problématique de la pluriactivité. Pour ce point, nous nous appuyons donc largement sur les résultats de ces travaux.

³⁴² Cette proportion est probablement sous-estimée.

sous l'influence de l'économie de marché, amènent certains individus à se spécialiser dans certains secteurs d'activité, voire même certaines activités comme la pêche embarquée.

Toutefois, notre intérêt se limite ici à la pluriactivité entrevue à l'échelle des ménages. Pour s'y retrouver, des critères permettent de caractériser et de hiérarchiser les activités au sein d'un ménage: les bénéfices obtenus, qui peuvent être quantitatifs (autoconsommation, gains financiers, etc.) ou qualitatifs (pérennisation de réseaux sociaux, occupation du domaine, etc.) et l'investissement (en temps, en main d'œuvre, en argent, en innovation, etc.). Les combinaisons d'activités des individus permettent ainsi de cerner les stratégies à l'échelle du ménage qui s'échelonnent de la satisfaction des besoins alimentaires à l'enrichissement. Dans son travail de recherche, M. Beuriot (2007) a élaboré une typologie³⁴³ de la pluriactivité pour les ménages de nos zones d'étude (tableau 20). Contrairement aux méthodes classiques, basée sur une hiérarchisation des activités en fonction des revenus, la pluriactivité est ici basée sur l'allocation du temps de travail, autrement dit sur le temps consacré par les individus à chacune de leurs activités et sur leurs combinaisons au sein du ménage (annexes 23 et 24). Cette méthode a l'avantage de considérer autant les activités de production que celles rémunératrices et, surtout, celles à caractère social. Les systèmes d'activités sont ainsi entrevus d'un point de vue économique mais aussi social.

5.4.1.1 Une typologie de la pluriactivité des ménages

Les vieux ménages dépendants quasi-inactifs (type C)

C'est à Boffa Continental et dans les sites continentaux (Kankayani et Kambilam) où près de 75 % des ménages de cette combinaison sont installés.

En raison de l'âge avancé de leur chef, ces ménages sont déclinants et parfois dépendants de ceux, plus jeunes, qui leur sont familialement liés. Ce sont donc des *ménages vieillissants*, mais aussi des *ménages moyens* en situation de vulnérabilité, ou des *ménages dépendants* dirigés par des femmes. Ils sont donc de petite taille, plutôt monogames (55%) : 31 % d'entre eux comptabilisent de trois à six individus maximum, avec un faible nombre d'actifs (3,6 en moyenne). Cette carence en force de travail (ISFT inférieur à trois pour 40%), permet de parler ici d'une « *non-combinaison d'activités* » (Beuriot, 2007) : Le nombre d'activités demeure restreint et les totaux de journées travaillées (JT) consacrées aux activités dans une année n'excèdent pas 400 JT/an pour 44 % d'entre eux.

³⁴³ Cette typologie a été élaborée à partir d'une AFC et d'un profil de modalités sur des variables d'allocation du temps de travail des individus ; cette méthode est identique à celle utilisée pour la typologie sociodémographique des ménages (annexe 22). Par contre, pour des raisons de lisibilité synthétique et contrairement à l'analyse d'origine (Beuriot, 2007), les différents types de pluriactivité ont été ici nommés. Cette normalisation est limitative car la désignation des systèmes pluriactifs ne peut être réduite aux activités dominantes ou aux gains de ces activités ; c'est au contraire, leur complexité qui en fait leur richesse. Néanmoins, grâce à la contribution de l'auteur, ce travail de simplification a pu être réalisé et permet une lecture plus aisée.

La nature des activités pratiquées est essentiellement tournée vers l'agriculture car 90% des ménages ne pratiquent aucune forme de pêche et plus de 70% aucune forme d'élevage. Les revenus de ces activités sont ainsi moins conséquents : 36% appartiennent au premier quartile de la distribution des revenus et seulement 10% au dernier quartile. De même, peu de membres de ces ménages (22%) occupent des postes de responsabilité villageoise, communautaire et/ou religieuse.

Dans le cycle de la vie, ce type de combinaison d'activités est étroitement liée au statut sociodémographique des ménages : « les vieux s'arrêtent et cèdent la place aux jeunes (*type A*) auxquels ils lèguent également pouvoir de décision et responsabilité face au village. Ces derniers les entretiennent alors jusqu'à leur mort » (Beuriot, 2007). Le cycle se perpétue donc et en retour, liés par des devoirs de réciprocité, les plus jeunes ménages s'occupent des vieux, d'où cette notion de *dépendance*, constatée dans la typologie sociodémographique des ménages et qui se confirme ici avec celle de la pluriactivité. Dans ce transfert générationnel, les combinaisons d'activités connaissent des adaptations conjoncturelles, des changements de pratiques, notamment agricoles. Alors que les anciens pratiquaient essentiellement des cultures d'autosubsistance comme le riz, les jeunes générations se tournent vers les cultures commerciales, témoignant de l'augmentation des besoins en liquidités des ménages de nos zones d'étude et donc de la monétarisation progressive des systèmes de production locaux.

Les jeunes ménages continentaux très pluriactifs (type A)

La moitié des ménages ont un chef jeune (moins de 36 ans) et prioritairement localisés dans les districts continentaux de Kambilam et Madia (58 %), à dominante soussou (81 %). Le faible nombre d'individus féminins est lié à la jeunesse de ces ménages, dont les chefs sont majoritairement à la tête de ménages monogames.

En situation continentale, les travaux des champs (*walikhè*) sont consacrés à 80% aux cultures sèches ou de coteaux. Dans ce contexte, quasiment 80% des ménages allouent une importante part de temps à la culture de l'arachide (jusqu'à 100 JT/an) ; cette culture de rente prend le dessus sur la culture du riz pluvial, reléguée au second plan puisque 60 % d'entre eux n'y passent pas plus de 30 JT/an. Pour 90% de ces ménages, cette situation continentale de leurs terroirs interdit la pratique d'activités littorales, tournées vers la mer (pêches, fumage, saliculture). En revanche, ils ont de très nombreuses « autres activités », qui représentent plus de 500 JT/an pour 25 % des ménages. Ils accordent du temps à au moins quatre « autres activités » minimum et d'ailleurs 28 % des ménages s'investissent dans plus de six activités. Ainsi, les femmes passent du temps à la saponification et préparent l'huile rouge (67 % des ménages pour ces deux activités) ; on retrouve également l'élevage avicole, pratiqué par 85% des ménages. Au final, cela représente, pour 60 % des ménages de ce type, un total de 800 à 1600 JT /an en temps investi pour le fonctionnement de cette combinaison, particulièrement dense par la variété des activités associées.

Ce type est lié au précédent (*type C*), dans la transmission générationnelle mais aussi dans les combinaisons d'activités. Si financièrement, les *jeunes ménages*, plus actifs, s'en sortent mieux que leurs aînés, ces deux types sont également liés par la faiblesse des revenus engendrés par leurs systèmes d'activités (plus de la moitié des ménages sont en dessous du revenu médian). Ces deux types sont centrés sur la culture des champs autour de laquelle gravitent des activités de prélèvement et de transformation de la biodiversité (*la brousse nourricière*), des *responsabilités collectives* et des *arrangements féminins*³⁴⁴. Entrevue dans le cycle de vie des activités, ces combinaisons, *a priori classiques* en Afrique et typique de milieux plutôt continentaux, témoigne de nombreuses permanences des systèmes de production. Toutefois, le basculement culturel constaté entre la riziculture vivrière et la culture de rente de l'arachide signifie bien l'adaptation des systèmes d'activités des plus jeunes ménages à la pénétration progressive du marché en milieu rural en Guinée Maritime.

Ménages en situation « d'entre-deux » : entre tradition et modernité (type B)

Il s'agit de ménages de taille importante qui peuvent compter jusqu'à une quinzaine d'individus (45 %) et qui sont polygames (68 %). Cette dimension démographique constitue une réserve de force de travail importante³⁴⁵ : ce sont soit des ménages moyens, soit des *vieux ménages* voire des *méta-ménages*, configuration démographique que l'on retrouve communément dans le groupe ethnoculturel Baga. Ce type de combinaison concerne plus particulièrement les zones d'étude littorales de Bigori et Brika (63 % des ménages) où vit une importante population Baga (45 % des ménages), mais aussi Soussou.

Les villages de ces sites sont situés à l'intérieur ou proche de plaines bordières d'arrière-mangrove (marais maritimes). Profitant de l'ouverture sur des espaces maritimes et marécageux, beaucoup de ménages se consacrent à la pêche qu'ils partagent entre la pêche à pied et la pêche productive. La première, plus ancrée dans les pratiques culturelles, représente un investissement en temps de 100 à 410 JT/an pour 66 % des ménages ; alors que pour la pêche embarquée, plus productive, stimulée par les opportunités économiques contemporaines, 60 % des ménages n'y consacrent pas plus de 250 JT/an. D'un autre côté, lorsque qu'elle nécessite des investissements conséquents (embarcation motorisée), la pêche embarquée devient une pratique quasi professionnelle, avec des besoins en main d'œuvre et de conditionnement des prises. Ainsi, 55% des ménages pratiquant la pêche embarquée emploient des ouvriers et 66 % des femmes des ménages de cette combinaison se consacrent, de fait, au fumage du poisson à hauteur de 200 à 350 JT/an. A Bigori et Brika, cette forme de pêche spécialisée se retrouve plutôt chez les Soussou, pour

³⁴⁴ Voir annexe 23 pour le détail de ces catégories.

³⁴⁵ Le quart d'entre eux ont un nombre d'actifs supérieur à 6 individus et pouvant aller jusqu'à 9 individus.

lesquels le moindre poids des structures sociales facilite l'insertion des ménages dans les dynamiques économiques.

Compte tenu de la situation géographique de ces ménages, plus de 80% ne pratiquent pas de cultures pluviales (arachide, riz pluvial). Par contre plus de 55 % allouent à la riziculture inondée, pratiquée dans les marais maritimes littoraux, de 75 à 300 JT/an, ce qui représente un investissement considérable. Aussi, d'un point de vue foncier et environnemental, cela signifie qu'ils gèrent et entretiennent de grandes surfaces de riz inondé. En cela, la riziculture inondée est aussi une activité sociale, parfois nécessaire aux ménages pour asseoir leur statut social, parfois pesante en terme de responsabilités.

En outre, même si les activités liées à l'exploitation des ressources sont très présentes dans cette combinaison, cela n'exclut pas pour autant un investissement dans des activités moins économiquement rentables mais héritées de pratiques séculaires : 48 % des ménages font de l'élevage de ruminants, 44 % ont des membres responsables villageois, communautaires et/ou religieux, 34 % ont des membres *guérisseurs* ou *karamoko*. D'après M. Beuriot, la présence marquée de ces activités tient à l'appartenance majoritaire de ces ménages au groupe Baga. Ces activités politiques sont une illustration révélatrice de l'attachement des Baga à leur identité culturelle et leur territoire³⁴⁶, pourtant éclaté et progressivement pris dans l'étau des implantations, notamment Soussou.

En terme de revenus, cette situation « d'entre-deux » est positive, puisque 65% des ménages sont au dessus du revenu médian et que 31% appartiennent au troisième quartile. La source de ces revenus est ici divisée entre les nombreuses activités pratiquées par ces ménages, s'appuyant à la fois sur leurs positions sociales, les potentialités du milieu littoral et les opportunités du marché.

Ménages pluriactifs opportunistes (type D)

Là aussi, cette combinaison concerne plus particulièrement les ménages situés en milieu littoral ou de marais maritimes, notamment ceux de Bigori et Boffa Insulaire (42 % des ménages), ainsi que certains ménages résidant dans la CRD de Kanfarandé.

« La combinaison de *type D* est une variante du *type B*. Plus précisément, les ménages de ce type accordent plus de temps à la pratique des activités liées à l'exploitation des produits de la mer et ont même tendance à ne pratiquer plus que celles-ci » (Beuriot, 2007). Si la pêche et les activités connexes étaient prépondérantes dans la combinaison de *type B* elles demeureraient associées, dans une sorte de mariage de raison entre permanences sociales et modernités, à des activités séculaires. A l'inverse, le *type D* représente une spécialisation dans le secteur des activités de pêche et affiche

³⁴⁶ « Bigori [Bkör en Baga] est le fief historique du bagataye (littéralement « le pays Baga »), le premier village construit sur la Basse-Côte. Les lignages, qui se sont réparti le district en occupant chacun un quartier bien délimité, montrent un attachement viscéral au territoire бага, attachement qui donne lieu à des démonstrations et revendications fortes, parfois même violentes » (Beuriot, 2007).

une forme de professionnalisation laissant peu de place à d'autres activités. Les liens existants entre ces deux types traduisent une évolution possible de l'un vers l'autre. L'hypothèse la plus probable est « celle qui mettrait en avant des inégalités sociales entre les ménages des deux types. Les ménages du *type D* saisiraient l'opportunité que représente la pêche productive pour gagner argent et ascension sociale alors que les ménages du *type B*, mieux ancrés, plus attachés au terroir, opteraient pour la reproduction et la mise en valeur de leurs acquis » (Beuriot, 2007).

Même si l'agriculture pluviale (arachide, riz) est minoritairement pratiquée, seulement à peine plus d'un tiers de ménages consacrent peu de temps, moins de 75 JT/an, à la riziculture inondée. La spécialisation dans le secteur de la pêche est tel que certains, encore peu nombreux tout de même, basculent dans la monoactivité : 50% des ménages ont recours à l'emploi d'ouvriers salariés (jusqu'à 600 JT/an supplémentaires). L'ensemble des activités de pêche dominant les systèmes d'activités des ménages de ce type : 20% des ménages assurent eux-mêmes entre 250 et 450 JT/an de *pêche embarquée*, 60% passent 260 JT/an à la pêche à pied et 75% pratiquent le fumage de poisson jusqu'à 200 JT/an.

Dans cette combinaison, les activités à vocation sociale ou politique n'ont que très peu de place. Pour beaucoup, ces ménages sont de petite taille, jeunes et ce sont généralement des « étrangers » séjournant temporairement (jusqu'à plusieurs années) dans des campements, lieux de résidence provisoires. Sans ancrage social dans les communautés villageoises qu'ils côtoient, ils s'orientent prioritairement vers des activités rémunératrices, ne nécessitant pas d'accès au foncier, fortement conditionné par l'appartenance aux lignages villageois. Au contraire, ces ménages, installés par choix et souvent en nombre réduit, ont généralement des ancrages sociaux ailleurs, dans leur village natal, dont une ou plusieurs épouses restées sur place s'occupent.

Les ménages de cette combinaison sont le reflet d'un opportunisme économique détaché des contraintes sociales. 55% d'entre eux ont des revenus monétaires supérieurs au revenu médian et 35% appartiennent au troisième quartile de la distribution. Les ménages des combinaisons *B* et *D* sont ceux qui affichent les revenus les plus élevés. « Dans le contexte d'ouverture à l'économie de marché, ce grand ensemble que forme les types *B* et *D* montre la capacité des communautés guinéennes à s'adapter au changement : d'un côté les ménages développent un secteur d'activité qui génère des rentrées d'argent, de l'autre ils font persister les activités qui relèvent de l'ordre établi » (Beuriot, 2007).

Les hyper-ménages autosuffisants (type E)

Cette combinaison de pluriactivité est celle des ménages éloignés des réseaux économiques et de leurs pôles ; d'une manière générale, elle concerne des ménages qui ont, *a priori*, un faible niveau d'accessibilité, tant géographique qu'économique ou sociale. 60 % des ménages de cette

combinaison sont localisés dans les zones d'étude insulaires de Kankouf/Kanof/Tesken et de Dobali³⁴⁷. Ce type de combinaison est mis en œuvre par des ménages de taille importante, où beaucoup de membres sont à la fois présents (50% a plus de six membres) et actifs (plus de quatre actifs en moyenne), à l'image de certains *ménages moyens* et des *méta-ménages*.

La pluriactivité est très développée dans ce *type E*. Les ménages travaillent beaucoup (jusqu'à 1600 JT/an pour 50% d'entre eux) et partagent leur temps entre de nombreuses activités. Ils exploitent au mieux les potentialités des milieux, réalisant d'un côté des activités continentales : 13 % des ménages octroient plus de 100 JT/an à la culture de l'arachide, 28 % des ménages octroient de 30 à 60 JT/an à la riziculture pluviale et environ la moitié des femmes consacrent de 10 à 15 JT/an à l'extraction de l'huile rouge et à la saponification. Parallèlement, ces ménages se consacrent à des activités plus littorales et maritimes : 50% consacrent de 100 à 250 JT/an à la saliculture, 25% allouent plus de 450 JT/an à la pêche embarquée et 88% des femmes fument le poisson (jusqu'à 200 JT/an).

Cette diversité des activités productrices et rémunératrices s'accompagnent de nombreuses *autres activités*, à vocation plus politique, sociale ou religieuse. 80% des ménages accordent 365 JT/an à ces activités, certains pratiquent jusqu'à 6 activités complémentaires.

De toute évidence, cette combinaison, riche et variée, est la plus complète rencontrée dans nos zones d'étude. Les contraintes de l'éloignement aux marchés et aux principales infrastructures de service public influencent fortement les systèmes d'activités, qui tendent alors à l'autosuffisance, notamment alimentaire, sans aucune forme de spécialisation. « C'est une combinaison qui, sur un même lieu, associe les activités de production de tout ce qui est nécessaire pour vivre » (Beuriot, 2007). L'accessibilité, notamment géographique, devient ici un facteur déterminant, puisque la localisation et les capacités des ménages à se déplacer sont essentielles dans la détermination de leurs combinaisons d'activités, dont l'élasticité et l'adaptabilité sont ici les crédos. Principalement en marge des principaux flux économiques et faiblement équipés en moyens de déplacement, ils ont un fonctionnement économique plutôt basé sur des échanges ultra-locaux. En l'absence de moyens de transports motorisés, l'extension des échanges au-delà de cette aire dépend de la nature des opportunités économiques. Cela dit, les ménages semblent maîtriser ces paramètres car, même en situation de faible accès aux flux économiques, les systèmes d'activités qu'ils développent assurent des revenus monétaires suffisants : à peine 6% appartiennent au premier quartile de la distribution et 60% sont au dessus du revenu médian.

³⁴⁷ Dobali est une vaste zone d'étude à la fois littorale et insulaire, en raison de la diversité des localisations villageoises et aussi parce que les secteurs de Bel-Bel, Marao et Kamlack sont situés sur une presqu'île à marée basse, devenant une île à marée haute.

Tableau 20 : typologie des combinaisons d'activités des ménages

Dénomination	Type de l'AFC	% des ménages enquêtés
Les vieux ménages dépendants quasi-inactifs	Type C	23,9
Les jeunes ménages pluriactifs	Type A	22,9
Les ménages en situation « d'entre-deux »	Type B	16,7
Les ménages pluriactifs opportunistes	Type D	19,5
Les hyper-ménages autosuffisants	Type E	17

Source : Beuriot, 2007

5.4.1.2 Les nombreuses activités pratiquées par les ménages

Entre lois du marché...

Si l'activité agricole³⁴⁸ domine largement (93% des ménages la pratiquent), on y distingue certaines nuances en fonction des situations géographiques, mais surtout des dynamiques économiques contemporaines (tableau 21). Ainsi, parallèlement à l'incontournable agriculture vivrière basée sur le riz, se développent des activités agricoles à vocation commerciale (arachide, cultures maraîchères), dont certaines tendent à modifier progressivement les modes de gestion de la ressource, notamment foncière (plantations *modernes*, maraîchage). Au delà des nécessités d'autoconsommation, cette diversification des formes d'agricultures accompagne la pénétration de l'économie de marché dans les campagnes de la Basse-Côte et se traduit par la structuration et la consolidation de filières agricoles et commerciales.

D'autres filières économiques apparaissent cependant mieux structurées que celles des productions agricoles. Elles sont organisées autour d'activités rémunératrices qui, souvent, constituent une part importante du revenu monétaire du ménage, bien qu'elles apparaissent peu comme activités principales. Pour les zones insulaires et littorales, les produits de la pêche (Boffa Insulaire) et le sel (Dobali) sont deux filières importantes. Pour les zones continentales, la principale filière est celle de l'extraction d'huile de palme (Madia, Brika). Autour d'elles s'organisent des activités connexes liées à la transformation des productions de base (fumage du poisson, saponification) ou à leur commercialisation. Cependant, dans les zones les plus isolées géographiquement, un frein majeur au développement de ces activités et de leurs filières

³⁴⁸ L'activité agricole est généralement affichée par les ménages comme leur activité principale ; compte tenu de son implication foncière, l'activité agricole est aussi une manière, pour le ménage ou son lignage, de marquer, d'affirmer, parfois d'étendre son domaine foncier, donc son assise sociale.

commerciales reste les problèmes d'accès géographique (difficultés d'acheminement, incapacité d'investissement). Les déplacements des grossistes urbains sur les sites de production permettent de contourner cette contrainte mais placent les producteurs en situation de dépendance (prix, périodes de vente, quantité vendue). D'un autre côté, l'existence de liaisons régulières entre les villages et les centres économiques offrent aux ménages concernés un meilleur accès et de meilleures conditions de commercialisation.

Certaines de ces activités, comme le fumage du poisson, la saliculture et l'extraction d'huile de palme, sont majoritairement conduites par les femmes. Les combinaisons de ces activités sont variables et mobilisent une main d'œuvre plus ou moins importante au sein du ménage, en fonction des objectifs. Il en découle une grande variété des revenus : par exemple le revenu médian annuel de la saliculture varie entre 80 000 FG (Kambilam) et 205 000 FG (Boffa continental). Dans un contexte général de différenciation budgétaire entre les individus d'un même ménage, ces activités donnent aux femmes un pouvoir économique et des revenus propres, supports de leur émancipation croissante.

...Nécessités de la vie communautaire en milieu rural...

Egalement, se distingue un panel d'activités nécessaires au maintien du tissu rural, principalement l'approvisionnement en divers produits, notamment manufacturés, et l'offre de service pour la réalisation de ces activités: petit commerce, artisanat, coupe de bois, etc., que M. Beuriot (2007) appelle les *petits arrangements féminins*, les *petits métiers masculins* et les activités de *savoir faire*. Ces activités ont parfois un ancrage social important, à l'image des activités de *connaissance du secret*, d'autres participent spécifiquement à entretenir le tissu social communautaire et le statut social des ménages, comme les activités de *responsabilité collective*. Si celles-ci ne sont pas toujours directement rentables financièrement, elles contribuent à augmenter le *capital social*, donc les potentialités, des individus et de leurs ménages, notamment en terme de gestion du foncier et d'accès aux ressources du terroir. De manière plus marginale, mais bien souvent nécessaire, nous retrouvons également plusieurs activités rurales, non directement liées à la production agricole, qui fournissent quelques revenus complémentaires au ménage ou qui complètent l'alimentation quotidienne, comme la cueillette (*la brousse nourricière*).

Tableau 21 : activités des individus de 15 ans et plus

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Actifs exerçant une ou plusieurs autres activités (%)										
Part d'actifs	50	41	58,5	43	48	46,5	55	49	49	49
Principales activités pratiquées par les ménages (%)										
Agriculture	97	97	100	98	99	100	99	75	94	95
Petits métiers (effet de genre)	80	80	92	75	74	72	63	68	83	76
La brousse nourricière	57	33	73	48	60	64	75	36	68	57
Activités de la pêche	50	77	7	71	8	40	19	88	29	43
Saliculture	36	5	1	87	1	64	31	36	21	31
Activités de capitalisation et d'entraide	25	47	41	14	36	43	26	16	26	30
Autres activités	17	8	7	23	26	40	22	12	9	18
Activités de connaissance du secret	6	5	5	5	25	5	17	0	5	8
Activités de responsabilité collective	4	3	3	5	11	4	4	0	6	4
Activités féminines pratiquées par les ménages (%)										
Saliculture et huile	17	3	1	31,5	0	17	2	7	4	9
Saliculture	9	0	0	30	0	15	12	20	2	10
Huile	27	50,0	38,0	2	29	16	17	10	20	23

Source : OGM (2005), Beuriot (2007)

...Et loi du nombre

Au regard de la typologie de la pluriactivité, la disponibilité en main d'œuvre apparaît une composante essentielle dans la répartition possible de la force de travail, notamment pour les activités agricoles. Dans ce contexte, l'activité agricole, qui n'est pas mécanisée, est fortement consommatrice de main d'œuvre. L'organisation de la force de travail agricole apparaît donc comme un facteur déterminant dans l'orientation des systèmes d'activités des ménages. Les ménages ayant une force de travail relativement abondante sont particulièrement nombreux à Brika et Dobali. Pour ces sites, nous avons vu que les combinaisons y sont élaborées et s'appuient sur de nombreuses activités. Ces types de pluriactivité (*type B* et *type E*) témoignent de l'importance d'une main d'œuvre abondante dans la configuration et le fonctionnement des systèmes d'activité. D'une manière générale, à l'exception de Boffa insulaire, les ménages ayant moins de deux unités de force de travail disponible sont très minoritaires (autour de 15%) et sont en général de jeunes ménages (*type A*) ou des inactifs âgés (*type C*).

Pour certains travaux agricoles, le recours ponctuel au travail salarié permet de lever le goulot d'étranglement de la disponibilité en main d'œuvre (tableau 22). La majorité des ménages

emploi, sous différentes formes, de la main d'œuvre pour une ou plusieurs opérations culturales : kilés (73%³⁴⁹), journaliers (22,5%), etc. Ces recours sont généralement mobilisés pour les travaux difficiles (défriche, billonnage) ou fastidieux (semis, repiquage de riz inondé). Par exemple, un quart des ménages ont plus de 30 hommes/jours en kilé sur l'année avec une dépense supérieure à 58 000 FG. Cette capacité de mobilisation de la main d'œuvre extérieure, étroitement liée au statut social du ménage et de son chef, représente un facteur important dans l'organisation et la gestion des activités agricoles. L'organisation de la main d'œuvre au niveau des ménages est souvent complétée par d'autres formes d'organisation au niveau de la concession, du lignage, des classes d'âges, et aussi de la communauté villageoise, la plus répandue étant le *lanyi*. Si certaines prestations de services agricoles existent (location de traction animale pour le labour) ou sont en pleine expansion (traitement chimique des cultures), la tendance au salariat professionnel se développe surtout dans les activités spécialisées et hautement rémunératrices comme *la pêche embarquée*. Sous l'impulsion de l'économie de marché, le salariat se désocialise dans une perspective de professionnalisation des acteurs ; l'engouement contemporain pour les formations professionnalisantes en témoigne.

Tableau 22 : emploi de main d'œuvre extérieure au ménage

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Force de travail agricole du ménage (moyenne)	4	3,5	3,3	3,4	4,2	3,7	3,3	2,6	3,2	3,47
Emploi de main d'œuvre extérieure au ménage										
Part des ménages employant de la main d'œuvre salariée pour les travaux agricoles (%)	44	67	71	53	67	61	68	46	62	60
Dépense moyenne par ménage employeur (milliers de GNF)	25	34	36	17	29	23	39	46	37	26
Organisation de kilé										
Part des ménages ayant organisé au moins un kilé (% des ménages ayant employé de la main d'œuvre salariée pour les travaux agricoles)	63	78	74	72	70	77	84	70	68	73
Nombre d'hommes jours recrutés en kilé	10	20	18	13	10	14	13	7	12	13

Source : OGM, 2005

³⁴⁹ Le *kilé* est la mobilisation d'un groupe rémunéré de travailleurs (souvent des personnes socialement liées) sur une ou plusieurs journées.

5.4.1.3 Pluriactivité et *bien-être* : une relation complexe

« La généralisation de la monétarisation et la croissance économique des campagnes, corollaires des changements politique et social des deux dernières décennies, se sont accompagnées de monétarisation et de la diversification de la multi-activité dont le principe est fort ancien » (Bazzo et alii, 2002). La typologie exposée met bien en évidence que la pluriactivité des ménages résulte des opportunités et des contraintes qu'ils rencontrent dans leur environnement socioéconomique. En fonction de leurs potentialités et de leurs niveaux d'accès, ils construisent ainsi des combinaisons qui tentent de répondre aux nécessités de la vie du ménage et, au mieux, d'améliorer également leur *bien-être*. D'une manière générale, l'adaptabilité et l'élasticité caractérise les pratiques combinatoires des ménages de nos zones d'étude. Elle leur permet de s'adapter aux circonstances économiques ou sociales, adoptant des stratégies oscillant entre la gestion des risques et l'enrichissement monétaire.

Même si la mise en œuvre des systèmes d'activités des ménages reste liée à des stratégies sociales, deux dynamiques contemporaines semblent émerger. La première est intergénérationnelle, puisque qu'il a été constaté que, d'une génération à l'autre, les systèmes d'activités des ménages s'adaptent à la conjoncture et l'environnement économique. Actuellement, quand ils le peuvent, les jeunes ménages s'ouvrent à l'économie de marché, recherchant plus de liberté sociale et de gains monétaires. Si le maintien d'activités sociales et politiques s'avère toujours nécessaire, notamment pour la gestion des ressources du terroir, l'existence d'opportunités économiques amène ainsi les ménages à adapter leurs systèmes d'activités. Cette transition caractérise bien l'évolution des représentations du *bien-être*, qui deviennent progressivement plus économiques, plus matérialistes. Pour autant, la spécialisation dans une monoactivité reste encore cantonnée à certaines activités très rémunératrices, nécessitant d'importants investissements techniques.

L'existence d'opportunités rejoint une deuxième dynamique, plus géographique. Nous avons effectivement vu que la nature des systèmes d'activités des ménages est liée à leur localisation et leur situation, déterminant leur niveau d'accès aux flux d'échange et aux marchés. Elargie au niveau de la mobilité des ménages, cette accessibilité influence leur degré d'ouverture et leurs capacités à répondre aux opportunités économiques ; il apparaît que ces dernières, bien que conditionnées par les potentialités biophysiques des milieux, rayonnent difficilement dans les communautés villageoises isolées, à l'écart des flux d'échange. La plupart des types de combinaison sont statistiquement corrélés ou significatifs de la situation géographique³⁵⁰, témoignant de l'importance de l'accès dans le *bien-être* des ménages.

La mise en œuvre des systèmes pluriactifs des ménages donne à voir une diversité de situations socio-économiques. Le *bien-être* se caractérise autant économiquement que socialement, mettant en relief, en fonction des objectifs du ménage, des stratégies pluriactives adaptées. Les

³⁵⁰ Pour autant, cela ne signifie pas que tous les ménages adoptent cette combinaison dominante.

ménages en difficulté, autrement dit plus pauvres, sont ici ceux qui manquent de main d'œuvre, quelle que soit son mode de mobilisation. Les répercussions en terme de moyens de production, de pénibilité du travail, de rendement et de santé sont de réels risques de pauvreté pour le ménage. Au-delà de cet indicateur visible, le fonctionnement des systèmes d'activités des ménages repose sur les potentialités du ménage, au sens large : sur des facteurs humains (niveau de formation, santé, réseau social) et physiques (capital financier, équipement des ménages). Mais surtout, il apparaît ici qu'un déficit d'accessibilité influence les choix en matière de combinaison des activités. Lorsque la pluriactivité est construite *à défaut* par les ménages, entravés dans leur liberté de choix, on peut alors considérer qu'ils n'accomplissent pas de manière satisfaisante le fonctionnement de leur système d'activité. D'un site à l'autre, on peut alors constater, malgré les adaptations, des manques ou des différences de dotation ; à l'intérieur d'un même site, on observe des inégalités entre les ménages.

5.4.2 Le prix de l'enclavement : variations des prix et des mesures sur les marchés

5.4.2.1 Le rôle croissant des marchés dans la consommation des ménages

Les transformations économiques qu'a connues le pays depuis deux décennies ont conduit à une accélération de la monétarisation des échanges, y compris dans les régions les moins accessibles. La structuration actuelle des réseaux économiques guinéens repose sur les pôles urbains et sur des réseaux de marchés ruraux. Ces circuits, guidés par les intérêts privés et s'appuyant largement sur les réseaux de transport, pénètrent ainsi les campagnes guinéennes et en modifient les systèmes d'activité. Bien que chaque village ou quartier ait sa petite « boutique » ou que de nombreux vendeurs ambulants sillonnent les pistes de Guinée, le recours au marché, en tant que lieu d'échange, est une obligation pour que le ménage puisse acheter des biens de consommation ou vendre ses productions. De ce fait, sur les marchés ruraux, on trouve en priorité des denrées alimentaires, mais aussi de plus en plus de produits manufacturés ou industriels³⁵¹, très majoritairement importés en Guinée. La monétarisation des échanges favorise la consommation de masse et les ménages viennent aussi s'approvisionner en produits manufacturés sur les marchés ruraux. Parfois, pour trouver ce qu'ils cherchent ou vendre « à bon prix », ils doivent joindre un plus

³⁵¹ Ce marché des produits manufacturés à coût réduit est largement occupé par les produits importés chinois.

grand marché. L'accès aux lieux d'échange, qui permettent au ménage d'accomplir certains fonctionnements fondamentaux par acte de consommation (achats alimentaires, sanitaires, etc.), est alors considéré comme un facteur de *bien-être* ; on se réfère dans ce cas à des produits couramment consommés par les ménages localement (tableau 23).

Tableau 23 : principaux produits de consommation courante en Guinée Maritime

Catégorie	Produit
Céréales alimentaires de base	Riz local
	Riz importé
	Arachide net (décortiquée)
Produits de consommation alimentaire courante (également des productions locales)	Huile rouge (ou de palme)
	Sel local
	Poisson fumé
Produits de première nécessité (Panier de Biens de Première Nécessité)	Sucre
	Cube « maggi »
	Savon noir (savon local)
	carburant (au marché noir)

Source : OGM, 2005

Ainsi entrevue, la consommation des ménages permet de mieux identifier les situations de pauvreté et d'inégalités. Toutefois, si tous les ménages d'un même village ne sont pas égaux dans leurs capacités de déplacement, ils le sont face à la nature et à la « qualité » d'un même marché fréquenté. Cet indicateur attire notre attention car l'importance d'un marché peut s'évaluer grâce à la nature et l'abondance des biens qui y sont commercialisés ; elle se reconnaît aussi par la fréquence et la régularité de l'approvisionnement. Schématiquement, on distingue les marchés en fonction du rayonnement de leurs flux d'échange : en Guinée, on trouve des marchés de dimension nationale (grand marché urbain comme Conakry ou Kamsar), des marchés de dimension régionale (marché urbain secondaire, comme Boffa, ou grand marché rural, comme Tougnifily) et ceux de dimension locale (marchés ruraux relais) (figure 44).

5.4.2.2 Le suivi des prix sur les marchés en 2004 : une année d'instabilité

Dans cette perspective, l'analyse des variations des prix sur les principaux marchés fréquentés permet, d'une part d'évaluer le pouvoir d'achat des consommateurs ruraux et, d'autre part, de mieux connaître les conditions de l'offre de produits. Le tableau 24 nous dresse la liste des marchés fréquentés par les ménages de nos zones d'étude, pour lesquels nous disposons d'informations précises : le suivi des prix sur les marchés locaux (OGM, 2005) et les données du

SIPAG (2003) permettent de faire ressortir quelques grandes tendances et de mettre en évidence des inégalités dans les pratiques de consommation.

Tableau 24 : récapitulatif des différents marchés locaux suivis

Sous-préfecture	Site OGM	Marché	Fréquence
Tougnifily	Brika	Tougnifily	Hebdo./Quot.
Mankountan	Bigori, Madia	Mankountan	Hebdomadaire
Kanfarandé	Dobali, Kambilam, KTK, Kankayani	Kanfarandé centre	Hebdomadaire
Kanfarandé	Dobali, Kambilam, KTK, Kankayani	Lansanaya	Hebdomadaire
Kanfarandé	Dobali, Kambilam, KTK, Kankayani	Kibanco	Hebdomadaire
Boffa Centre	Boffa continental, Boffa insulaire	Boffa	Quotidienne

Notes : Pour les zones d'étude de Boffa, le marché de Boffa a été pris en référence

Source : OGM, 2005

La constante augmentation des prix à la consommation

La première tendance est *macro-économique* et correspond à la hausse des prix à la consommation pour la quasi-totalité des produits, mis à part le savon local et le poisson fumé. En 2004, cette tendance est commune à l'ensemble des marchés guinéens, qui connaissent alors une période inflationniste. En raison d'une situation budgétaire difficile, la population du pays doit faire face à une inflation galopante des prix à la consommation (environ 30% au lieu de 12,9% de moyenne annuelle depuis 1999). En ce qui concerne les produits importés, cette hausse des prix est d'autant plus sensible que le marché est distant des centres d'approvisionnement régionaux et nationaux. Parallèlement, le 14 juillet 2004, pour tenter de limiter l'impact de cette inflation, le gouvernement dévalue la monnaie nationale de 25%. Enfin, le 15 août suivant, suite à la dévaluation de la monnaie nationale et à l'augmentation du prix du pétrole brut sur les marchés mondiaux, le prix du carburant fixé par le gouvernement a dû être augmenté de 53%, passant de 1 500 à 2 300 GNF le litre, provoquant la hausse des coûts de transport. La répercussion de ce réajustement a lourdement perturbé l'approvisionnement des marchés les moins accessibles, comme à Kibanco.

En suivant l'exemple du riz (« plat » quotidien) et de l'huile de palme (« sauce » quotidienne³⁵²), cette tendance à l'augmentation est largement observable à partir du mois de mai. Dans le détail, on remarque qu'en fonction de l'origine du produit, soit celui-ci est plus onéreux sur les marchés locaux lorsqu'il est importé (jusqu'à 56% de différence pour le riz importé)³⁵³, soit la situation est inverse s'il est produit localement (jusqu'à 30% de différence pour l'huile rouge)³⁵⁴, les marchés régionaux occupant une situation intermédiaire (annexe 25). Cette situation est liée à

³⁵² L'huile de palme n'est pas la seule huile végétale utilisée pour les préparations (huile d'arachide), mais en Guinée Maritime elle est la plus répandue et la plus utilisée.

³⁵³ Différence de prix entre le marché de Kibanco et celui de Conakry en octobre 2004.

³⁵⁴ Différence de prix entre le marché de Conakry et celui Mankountan en octobre 2004.

l'existence de réseaux commerciaux hiérarchiques descendants pour les produits importés et ascendants pour les productions locales. Au-delà de l'origine de produits, ces différences de prix sont d'autant plus marquées dans les petits marchés ruraux peu accessibles : à Kibanco, où l'enclavement rend l'approvisionnement aléatoire en saison des pluies, le prix du riz local apparaît sensiblement plus élevé et plus instable (tableau 25). A l'inverse, les marchés plus accessibles bénéficient d'une meilleure stabilité des prix et de l'approvisionnement, comme à Tougnifily ou Mankountan.

Il apparaît clairement que plus le marché est de petite taille et difficilement joignable, plus les coûts d'approvisionnement en produit importés entraîne une augmentation des prix ; il semble donc exister une constante sur ces marchés qui pénalise les ménages qui les fréquentent. On remarque que la proximité géographique au marché ainsi que l'importance de ce dernier, influencent la structure de la consommation des ménages. A Dobali et Boffa insulaire, les ménages consomment moins ; certains produits importés sont rarement consommés (margarine ou mayonnaise), d'autres dans une moindre proportion (lessive, savon). Au total le nombre d'items consommés décroît avec la distance au marché. En terme de sécurité alimentaire, l'exemple de la pomme de terre est intéressant. Bien que ce tubercule soit produit en Guinée (dans le Fouta-Djalon), seuls les ménages se situant à proximité des marchés en consomment (Brika, Bigori, Boffa continental), notamment en période de soudure alimentaire lorsque le riz vient à manquer. Ce type de recours alimentaire n'étant pas accessible pour les habitants de Dobali, par exemple, on comprend mieux la recherche de l'autosuffisance dans les systèmes d'activités.

L'approvisionnement instable des marchés les moins accessibles durant la soudure

La deuxième tendance observée concerne l'approvisionnement aléatoire des marchés locaux secondaires durant le premier semestre 2004 et, de manière plus chronique, durant la soudure. La situation du premier semestre 2004 a été en partie provoquée par une nouvelle réglementation nationale sur le jour de marché, qui devait alors obligatoirement se tenir le dimanche ; cette décision maintenue pendant plusieurs mois, était destinée à limiter la spéculation des commerçants en période d'inflation des prix³⁵⁵. Ce « regroupement » a perturbé le fonctionnement et surtout l'approvisionnement des petits marchés locaux, qui se retrouvaient en concurrence le même jour avec des marchés plus importants. C'est le cas de Mankountan, concurrencé par Kolia-Sanamato, ou Kibanco, concurrencé par Madina-Koukouba. Durant cette période, certains produits, tant importés (gasoil, sucre) que locaux (savon noir), n'étaient pas disponibles sur les marchés locaux. Lorsque les marchés étaient tenus le dimanche, celui de Kanfarandé a même complètement disparu³⁵⁶. Comme pour les systèmes d'activités, les contraintes conjoncturelles, ici *macro*-économiques, mettent en

³⁵⁵ Lansana Conté a toujours nourri une grande méfiance vis-à-vis des commerçants et les accusait fréquemment d'être des responsables des difficultés de consommation des populations, notamment rurales.

³⁵⁶ C'est pour cette raison que ce marché n'a pas été intégré aux analyses.

évidence les capacités d'adaptation, rapides et dynamiques, des acteurs économiques et des réseaux (ou circuits) qu'ils construisent.

Par ailleurs, l'association de la période de soudure alimentaire et de la saison des pluies (de juillet à septembre-octobre) est un facteur aggravant et structurel. Durant la période de l'hivernage, la pluie rend les transports plus difficiles, donc plus coûteux, et ralentit les activités alors que la demande de produits alimentaires de base augmente avec la soudure. La juxtaposition de ces deux périodes est à l'origine d'une croissance sensible et parfois brutale des prix, voire même d'une raréfaction de certains produits sur les marchés locaux, à l'image du riz local à Kibanco. Durant cette période, on peut alors même constater que pour un même produit, sa mesure de poids peut avoir une valeur inférieure : à Kibanco, le poids du « pot »³⁵⁷ de riz local varie entre 0,9 kg en avril et 0,75 en octobre. D'un marché à l'autre, en fonction de la qualité de l'approvisionnement, le poids du « pot » de riz peut afficher 100 grammes de différence (entre Tougnifily et Kibanco).

Les principales productions concernées par ces perturbations sont, de manière surprenante, les produits locaux (huile de palme, riz, arachide), notamment alimentaires, que les producteurs ont vendu durant l'intersaison culturale à des commerçants urbains, qui stockent et les remettent sur le marché avec une très forte marge durant la saison de soudure. Avec l'irrégularité de l'approvisionnement des marchés, ce phénomène de spéculation sur les prix accentue les difficultés des ménages pour répondre à leurs besoins. Il apparaît clairement que le contexte *macro-économique* et les distances locales jouent un rôle dans la réalisation du fonctionnement de consommation des ménages et provoquent des situations de pénuries alimentaires, tout au moins de raréfaction. Dans ce contexte, les ménages en mauvaise situation d'accès et/ou faiblement dotés sont les premiers pénalisés.

³⁵⁷ Le « pot » est une unité de mesure locale, pesant généralement 1 kg.

Tableau 25 : distances (km) aux marchés

	Localisation (1)	Dist. (km) (2)	Mode transport
Brika	Tounfily	4,2	Terrestre
	Diogoya	19,6	
	Kondéyiré	6,57	
Bigori	Mankountan	6,8	Terrestre
Madia	Mankountan	25	Terrestre
	Kolia-Sanamato	37	
Kanof - Tesken - Kankouf	Kanfarandé	6,1	Maritime
	Kibanco	15,9	Mixte
	Koukouba (Madina)	20,8	Maritime Mixte
Kankayani	Kanfarandé	11,1	Terrestre
	Kibanco	13,8	
Dobali	Kanfarandé	38,6	Terrestre Maritime
	Kibanco	24,3	Maritime Terrestre Mixte
	Koukouba (Madina)	22,4	Maritime Mixte
Kambilam	Kanfarandé	22,9	Terrestre
	Kibanco	12,1	
Boffa (insulaire)	Boffa Centre	19,4	Maritime
Boffa (continental)	Boffa Centre	7,7	Terrestre

⁽¹⁾ Ont été pris en compte les marchés de la sous-préfecture de référence fréquentés par les habitants du site concerné
⁽²⁾ Il s'agit de la distance moyenne pour se rendre au marché de référence, calculée à l'échelle du site d'étude.

Source : OGM, 2005

5.5 VERS UNE APPROCHE SYNTHETIQUE DU BIEN-ETRE.

Nous venons de décrire et d'analyser les différentes dimensions qui caractérisent le *bien-être* des ménages, tant en terme de conditions de vie que de niveau de vie. Le dernier point de ce chapitre est consacré à la mise en oeuvre d'une vision synthétique du *bien-être*, à travers la présentation d'indicateurs synthétiques de *bien-être* monétaire et non-monétaire. A partir des dimensions évoquées précédemment, il s'agit ici de proposer des mesures du *bien-être*, point d'achèvement du tableau de bord du développement humain des ménages de nos zones d'étude.

5.5.1 Le *bien-être* monétaire : entre faiblesse et inégalités

Dans les nombreux travaux sur la pauvreté, la facette monétaire est généralement mise en avant dans l'analyse du *bien-être*, souvent présentée en premier lieu³⁵⁸. Il est ici exposé en dernier, afin d'éviter une mise en avant excessive de ce facteur. Or en Guinée, au regard des entretiens menés sur le *bien-être*, il apparaît que ce dernier se construit, en priorité, sur des critères autres que le capital financier. Cela dit, l'ouverture à l'économie de marché construit, notamment dans les jeunes générations actives, une image du *bien-être* plus matérialiste³⁵⁹ et individualiste : « gagner l'argent » devient une priorité croissante, un accomplissement en soi. Dans ce sens, l'analyse des systèmes d'activités montre l'adaptation du monde rural à cette réalité pressante de la monétarisation des échanges et du gain nécessaire de liquidités. D'une manière générale, les revenus contribuent à la réalisation des fonctionnements que les ménages souhaitent valoriser et témoignent du niveau d'accomplissement de leur *bien-être*. Pour cela, l'approche monétaire du *bien-être* reste importante, comme indicateur de ces changements en cours et des situations de pauvreté et d'inégalités qui en découlent, et dont nous avons observé les formes : difficulté de se nourrir quand le riz manque, d'acquérir des médicaments lorsqu'un enfant est malade, de pouvoir se déplacer en l'absence de moyens propres, etc. Comme n'importe quelle autre ressource, avoir accès aux revenus monétaires est une réalité quotidienne des ménages de nos zones d'étude (figures 45 à 48).

³⁵⁸ Le fait de présenter l'aspect monétaire en tête des facteurs de pauvreté influence généralement la suite des analyses.

³⁵⁹ En Guinée, les modes de vie des pays développés, basés sur la consommation de masse, représentent un idéal en terme de richesse, un objectif que l'on aimerait bien atteindre. Ces images « extérieures » du *bien-être* suscitent de nouvelles formes de besoin et tendent à modifier les comportements de consommation. Elles sont notamment véhiculées par les médias (cinéma, musique, etc.), et s'appuient sur développement des mobilités entre villes et campagnes. Pour ces raisons, l'attrance pour ce modèle touche principalement les plus jeunes générations.

5.5.1.1 La faiblesse des revenus et l'inégalité de leur répartition

Pour préciser cette dimension du *bien-être*, l'estimation du revenu des ménages en milieu rural est essentielle, bien qu'il s'agisse d'une opération particulièrement complexe. L'estimation fournie ici s'appuie sur les travaux des économistes de l'OGM (2005) et d'A. Bertin (2007). D'un point de vue méthodologique, ce revenu est présenté en équivalent monétaire, et comprend en fait deux composantes, l'une monétaire et l'autre non-monétaire. La première inclut le résultat des ventes de produits, le revenu salarié, le revenu des autres activités, le produit des locations, les dons en argent. La seconde inclut l'autoconsommation³⁶⁰, les stocks, les dons reçus valorisés au prix du marché et le produit reçu du métayage³⁶¹. Cet indicateur de revenu est calculé annuellement et par unité de consommation en prenant l'échelle d'équivalence d'Oxford³⁶², ce qui permet d'avoir une pondération en fonction de la taille de la famille, mais aussi de sa composition.

D'un point de vue *macro-économique*, nous avons vu qu'en Guinée, de surcroît en milieu rural³⁶³, les revenus monétaires sont particulièrement peu élevés (tableau 26). Dans le détail des zones d'étude, la distribution des revenus affiche une dispersion très importante, aussi bien à l'intérieur d'un même site qu'entre eux. En moyenne, les courbes de répartition montrent une forte prédominance des faibles revenus (inférieurs à 400 000 GNF) sur l'ensemble des sites. A partir du revenu médian d'ensemble (360 000 FG), un seuil de pauvreté relative a été calculé pour l'ensemble des sites. Il correspond à la moitié du revenu médian soit 180 000 GNF. La part des ménages en dessous de ce seuil varie fortement selon les sites, la proportion la plus élevée étant à Boffa continental (49% en dessous du seuil) et la plus faible à Boffa Insulaire (13%). Malgré la faiblesse générale des revenus, ce dernier dépasse les 600 000 FG par unité de consommation/an sur trois sites, dont Dobali et Boffa insulaire, ce qui révèle d'importantes inégalités.

En effet, sur l'ensemble des sites, le revenu d'un ménage pauvre est huit fois inférieur à celui d'un ménage non pauvre. L'indice de Gini, qui permet de mesurer ces inégalités dans les revenus, est le plus bas à Madia (0,41) et le plus élevé à Boffa continental (0,69) et Insulaire (0,60), avec un niveau général moyen de 0,58. Si cet indice confirme l'existence d'inégalités monétaires, la répartition par quartile illustre également ce constat puisque les écarts entre les revenus moyens du quartile le plus riche (1 900 000 GNF) est de 18 fois supérieur au revenu moyen du quartile le plus pauvre (105 000 GNF)³⁶⁴. Dans le quartile inférieur, 12% des ménages ont un revenu inférieur au revenu moyen, ce qui les place dans une situation extrêmement difficile concernant leurs ressources monétaires

³⁶⁰ Autrement dit, cette composante valorise également ce que le ménage n'est pas obligé d'acheter pour vivre.

³⁶¹ Cette situation est rarement rencontrée dans nos zones d'étude.

³⁶² L'échelle d'équivalence d'Oxford est la plus utilisée. Les coefficients sont de 1 pour le premier adulte, 0,7 pour les autres adultes du ménage, 0,5 pour les enfants de moins de 15 ans.

³⁶³ S'il est difficile d'établir une comparaison quantifiée avec les autres régions du pays, des contrastes certains existent avec les milieux urbains où les revenus, notamment monétaires, y ont plus élevés (EIBEP, 2005). En Guinée, les travaux de l'EIBEP n'utilisant pas la même méthode de calcul des revenus que ceux de l'OGM, les comparaisons statistiques doivent alors être envisagées avec prudence.

³⁶⁴ Nous avons utilisé ici une analyse de la variance.

(Bertin, 2007). A l'intérieur des sites les inégalités de revenus varient sensiblement, parfois beaucoup. Madia est le site le moins inégalitaire puisque le revenu moyen des ménages pauvres est seulement quatre fois inférieur à celui des ménages non pauvres. Ce ratio prend des proportions importantes à Boffa Continental (11) et il devient considérable à Boffa Insulaire (22) (Bertin, 2007). Nous constatons ainsi que la faiblesse générale des revenus s'accompagne également de forts contrastes *inter* et *intra* sites, aux significations multiples.

Tableau 26 : revenus des ménages

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Revenu moyen (en milliers de GNF)	386	543	371	988	477	766	429	1654	469	690
Revenu médian (en milliers de GNF)	296	356	299	578	384	463	321	739	171	354
Part des ménages en dessous de la ligne de pauvreté (%)	26	27	26	17	23	15	24	13	52	25
Inégalités de revenus (indice de Gini)	0,41	0,50	0,44	0,52	0,40	0,51	0,37	0,61	0,66	0,56
Répartition des ménages par quartiles de revenus (%)										
1 ^{er} quartile	26	27	26	17	25	15	24	13	52	25
2 ^{ème} quartile	35	23	39	18	19	24	31	15	21	25
3 ^{ème} quartile	27	28	24	19	35	30	31	21	15	25
4 ^{ème} quartile	13	22	12	46	21	32	15	52	13	25

Source : OGM, 2005

5.5.1.2 Situation géographique, distances et accès au marché : l'éclairage des revenus

A Boffa Insulaire, la faible intensité de la pauvreté des revenus met en évidence la richesse monétaire des ménages. Le fait qu'un cinquième d'entre eux perçoivent un revenu supérieur à 2 500 000 GNF témoigne des gains que représentent l'activité dominante de ce site, la pêche embarquée et ses activités connexes (91% des revenus), ainsi que la relative proximité d'un marché urbain. Par contre, le ratio des revenus moyens y est le plus élevé de nos zones d'étude, mettant en évidence d'importantes inégalités entre les ménages de ce site. En effet, si presque 40% des ménages ont des revenus supérieurs à 1 300 000 GNF, plus de la moitié perçoivent moins de 700 000 GNF. Ce contraste met en évidence deux types de ménages, d'un côté les ménages Baga originaires du site,

dont les activités diversifiées témoignent de leur ancrage territorial, et de l'autre les ménages « étrangers », installés temporairement dans les campements où ils pratiquent exclusivement les activités de pêche.

A Dobali, site pourtant éloigné des réseaux terrestres et des pôles économiques, le revenu moyen des ménages est tout de même supérieur à 600 000 GNF, même s'il est deux fois inférieur à celui de Boffa Insulaire. C'est aussi le site où l'intensité de la pauvreté est la plus faible (17%). Cela semble indiquer que, malgré cet éloignement aux axes de communications terrestres et aux grands marchés, une majorité de ménages semblent avoir accès à des opportunités économiques, mais plutôt par voie de mer. A la base, les systèmes d'activités de ces ménages offrent un panel de productions variées, dont les surplus peuvent, à l'occasion, être commercialisés : riziculture, pêche, saliculture, huile rouge, etc. Le cas échéant, pour contourner une situation géographique *a priori* désavantageuse, le contrôle social qui existe dans les communautés Baga³⁶⁵ permet de mettre en œuvre des stratégies communautaires, qui coordonnent les efforts en matière de commercialisation permettant de vendre à un meilleur prix : acheminement des productions sur les marchés, mutualisation des quantités vendues, etc. Egalement, la proximité avec la Guinée-Bissau génère des flux d'échanges maritimes avec le marché de Kamsar, notamment via les îles de Katcheck, au centre desquels Dobali se situe. Enfin, du point de vue des inégalités de revenus entre les ménages, elles sont bien moins criantes qu'à Boffa Insulaire, où les liens sociaux sont bien plus distendus pour les ménages « étrangers » séjournant temporairement dans les campements de pêche.

Ces deux exemples montrent qu'en matière de revenus, si la situation géographique et la distance au marché pèsent négativement sur le fonctionnement monétaire des ménages, ces facteurs ne peuvent suffire pour expliquer les situations de pauvreté. La forte incidence de la pauvreté à Boffa Continental³⁶⁶ et Brika, ainsi que l'importance des inégalités sur les sites de Boffa tend même à montrer qu'au contraire, il existe une vulnérabilité économique et sociale des ménages face au fonctionnement actuel du marché en Guinée. Le développement contemporain et rapide de centralités fortes semble perturber le fonctionnement économique et social des communautés villageoises intégrées ou à la marge de cette dynamique : importance des situations d'inégalités ou encore tensions sur l'espace liées à l'attractivité du lieu (ressources foncières, relations de pouvoirs) représentent des risques de conflits sociaux³⁶⁷.

On constate également que les sites continentaux ont, dans l'ensemble, des revenus inférieurs aux sites proches du littoral : 29% des ménages se situent sous la ligne de pauvreté contre

³⁶⁵ Notons la part importante des *autres activités*.

³⁶⁶ On compte aussi 52% des ménages dans le premier quartile des revenus.

³⁶⁷ A Brika par exemple, la répartition foncière a subi de profondes modifications. En effet, la croissance démographique des premiers villages du site (« centre ») a engendré l'éclatement des lignages fondateurs dans de nouvelles implantations villageoises. Cette émancipation, qui déstabilise le contrôle social, tend à provoquer des tensions dans les sphères de pouvoir communautaire (Rey, 2007). Ces tensions se matérialisent dans la gestion foncière et donnent à l'activité agricole un ancrage social important, visiblement au détriment d'activités plus rémunératrices.

14% des ménages insulaires. Il semble alors exister une relation inverse entre l'isolement géographique des sites insulaires et leur *enclavement économique*, puisque qu'ils apparaissent comme les moins pauvres (Bertin, 2007). Ces zones insulaires pratiquent en masse des activités rémunératrices comme la pêche (51% des revenus perçus sur l'ensemble des sites) et gardent tout au long de l'année une continuité dans leurs relations économiques. De ce fait, bien que les capacités de production et de commercialisation y soient très contrastées et que les déplacements y demeurent pénibles, ces villages montrent le lien existant entre le système d'activités du ménage, ses ressources monétaires et son enclavement économique. Egalement, il ressort que les inégalités de revenus sont moins marquées dans les sites continentaux. La pénétration monétaire dans les villages tend à développer des inégalités économiques entre les ménages, notamment lorsque le contrôle social communautaire ne s'exerce plus avec la même autorité, comme à Boffa Insulaire. Dans le cas de communautés socialement plus structurées (Baga de Dobali), les inégalités de revenus sont moins prégnantes mais participent à accentuer les inégalités sociales préexistantes, liées à l'appartenance lignagère. Actuellement, dans les sites continentaux, l'orientation des systèmes d'activités vers l'agriculture (donc le foncier) et les *autres activités* maintient un certain contrôle social au sein de ces communautés. Mais le développement des productions rémunératrices (arachide, huile rouge), notamment chez les jeunes générations ouvre la voie, là aussi, au développement d'inégalités monétaires.

Il apparaît ainsi que, parmi les caractéristiques déterminantes, ressortent les types de systèmes d'activités et la continuité des relations économiques avec « l'extérieur ». Que ce soient les ressources du milieu, les moyens de production, les opportunités du marché, ou encore les stratégies mises en œuvre pour y répondre, ces dimensions sont liées à des questions d'accès.

A ces facteurs déterminants nous pouvons également ajouter certaines caractéristiques sociodémographiques du ménage. Si de la même manière, le profil de la distribution met en évidence les faibles revenus, les contrastes entre les types de ménages sont nettement moins marqués qu'entre les zones d'étude. Assez logiquement, il ressort que les *ménages vieillissants* sont les moins touchés par la pauvreté monétaire (20% d'incidence), à l'inverse des *ménages dépendants* (49%). Les premiers, ayant consolidé leurs systèmes d'activités et leurs réseaux sociaux, ont ainsi un meilleur accès aux revenus alors que pour les seconds, qui connaissent des difficultés sociales ou de force de travail, l'accès aux revenus apparaît plus difficile et aléatoire³⁶⁸. Egalement, on remarque bien qu'avec la succession des générations, les inégalités progressent parallèlement à l'augmentation du revenu moyen. Dans cette évolution intergénérationnelle, nous retrouvons les tendances au changement d'orientation constatées dans les systèmes d'activités, qui s'ouvrent progressivement aux activités rémunératrices au détriment des activités agricoles. Cette évolution contraste avec la

³⁶⁸ Notons toutefois que certains *ménages dépendants* (6%), notamment des très vieux ménages, ont des revenus plus que confortables (plus de 2 500 000 GNF) malgré leur dépendance pour d'autres dimensions de la vie (alimentation, etc.).

situation des revenus des méta-ménages, où la construction de systèmes d'activités repose sur l'agriculture (36% des revenus perçus) permet de maintenir un fort contrôle social sur la répartition des revenus et de limiter ainsi les inégalités.

Au final, l'analyse des revenus du ménage permet de confirmer l'appréciation du *bien-être* effectuée au travers des dimensions précédemment abordées et de leurs indicateurs de pauvreté non monétaire. Si le revenu ne constitue pas un fonctionnement propre, il s'affirme comme un moyen incontournable de réaliser ceux que le ménage souhaite valoriser, notamment à travers l'acte de consommation : les revenus perçus facilitent ainsi l'acquisition de biens durables de consommation (tôles pour le toit de la maison, un vélo pour se déplacer etc.), de biens de consommation courante (alimentation, énergie, etc.) ou encore l'accès à divers services (santé, transports, etc.). En cela, le revenu estimé des ménages constitue un indicateur du *bien-être* monétaire, transversal aux dimensions considérées dans les fonctionnements des ménages de nos zones d'étude.

5.5.2 L'indicateur non-monétaire de *bien-être* : la faiblesse des fonctionnements accomplis

En guise de synthèse, nous pouvons dire que l'approche du *bien-être* monétaire par les revenus mérite d'être complétée par une évaluation synthétique du *bien-être* non monétaire. Pour ce faire, on utilise des indicateurs estimés à partir d'un certain nombre de fonctionnements accomplis (au sens de Sen) et sélectionnés en fonction des critères locaux (sécurité alimentaire, l'accès à la santé, etc.) (figures 49 et 50).

5.5.2.1 La construction d'un indicateur synthétique de *bien-être* non monétaire

Une méthode basée sur la logique floue

L'étude du *bien-être* et de la pauvreté nécessite de faire des choix pour caractériser les ménages selon qu'ils sont pauvres ou non. L'établissement d'une ligne de pauvreté qui sépare en deux sous-catégories une population (pauvres, non-pauvres), oblige à postuler ce seuil minimum. Or concernant le *bien-être*, il est difficile de trouver une limite franche entre les deux états

préalablement caractérisés. Pour s'affranchir de l'établissement d'un seuil, nous proposons d'étudier le *bien-être* en utilisant la théorie des ensembles flous³⁶⁹ (Chiappero-Martinetti [2005] in Bertin et Leyle [2007]). Cette théorie, appliquée au *bien-être*, permet de distribuer les individus le long d'un *continuum* de *bien-être*³⁷⁰ (souvent compris entre zéro – un *bien-être* minimal – et un – un *bien-être* maximal). En d'autres termes, si l'on considère le *bien-être* comme représenté par un indice variant de zéro à un ($[0 ; 1]$), un individu voit son *bien-être* augmenter à mesure que l'indice s'approche de un (Bertin [2006], Bertin et Leyle, [2007]).

La logique floue permet d'obtenir des indicateurs synthétiques aux échelles d'observation choisies (domaines, dimensions ou variables de *bien-être*). L'utilisation de pondération facilite la réalisation de comparaisons entre les fonctionnements décrits et des agrégations à différentes échelles d'analyse (zones d'étude, ménages). Ainsi, il s'agit de passer d'un espace à plusieurs dimensions dans lequel les ménages sont caractérisés par plusieurs variables, à un espace unitaire dans lequel une seule valeur quantitative continue synthétise au mieux l'ensemble de l'information (encadré 19 et annexe 26). Pour ce faire, le choix des dimensions considérées dans l'évaluation du *bien-être* est une étape essentielle.

³⁶⁹ Dans le cadre de l'OGM, deux méthodes ont été testées : l'analyse factorielle et la théorie des ensembles flous. Il apparaît que « l'analyse factorielle pose des problèmes : le premier axe ne synthétise pas suffisamment l'information pour permettre de dégager un indicateur synthétique de *bien-être* et les variables se répartissent de manière contradictoire avec les hypothèses de départ de niveau de *bien-être*. Par contre, la méthode des ensembles flous s'est avérée pertinente. Avec cette technique, [...] l'approche suivant la théorie des ensembles flous repose sur une série de postulats dont seule la justification *a priori* garantit la légitimité, ce qui dans le cadre de l'OGM, est déterminé par les enquêtes préliminaires qualitatives, comme l'enquête sur la perception de la pauvreté. Il s'agit donc d'une méthode relativement pragmatique qui se substitue à l'analyse factorielle lorsque cette dernière ne permet pas de vérifier les hypothèses de départ. » (OGM, 2005). Une publication d'I. Droy et N. Sirven (2006) détaille les conclusions exposées ici.

³⁷⁰ Les avantages de la logique floue nous amènent à remobiliser cette méthode ultérieurement, dans le cadre de la mise en œuvre d'un indicateur synthétique d'accessibilité des ménages.

Encadré 19 : synthèse des étapes de mise en œuvre de la logique floue

La logique floue permet d'obtenir un continuum sur un phénomène étudié, notamment à partir de variables discrètes scorées. Cette méthode facilite ainsi la construction de gradients. Dans son principe, la logique floue est méthode statistique qui permet de pondérer chaque variable par le poids de la fréquence nulle (absence de réalisation).

Synthétiquement, cette méthode se décompose en cinq étapes :

- La première consiste à attribuer un score à chacune des modalités des variables retenues, qu'il s'agisse de modalités qualitatives ou de classes sur variables quantitatives. Nous obtenons alors un indice par variable
- La deuxième correspond au calcul du poids de chaque variable en utilisant le logarithme inverse de la fréquence de la valeur nulle.
- La troisième étape correspond au calcul d'indicateurs par dimension (ou ensemble thématique), en pondérant par le poids de chaque variable. Aussi, pour des indices à l'échelle des ménages, nous utilisons l'échelle d'équivalence (poids du ménage) pour rendre comparables les différents indicateurs thématiques entre les ménages de poids différent. Cette opération correspond à un redressement.
- La quatrième étape consiste à ramener chaque score obtenu par indicateur dans l'intervalle [0 ; 1], pour rendre les indicateurs comparables entre eux. Pour cela, nous utilisons la méthode de l'interpolation linéaire
- Enfin une cinquième étape peut être réalisée, en fonction des besoins d'agrégation des résultats selon les échelles d'analyse. On peut par exemple réaliser un indicateur à l'échelle des domaines thématiques ou à l'échelle des villages ou des zones d'étude. Pour cela, il suffit de calculer la moyenne des indicateurs agrégés.

Source : Bertin (2006), Bertin et Leyle (2007).

Des dimensions de bien-être choisies à partir des représentations locales

D'un point de vue méthodologique, l'indicateur non monétaire de *bien-être* synthétise donc les données multidimensionnelles³⁷¹ des ménages. Le choix des dimensions retenues pour évaluer les fonctionnements des ménages et leur *bien-être*, est une question qui fait débat parmi les théoriciens de l'approche par les capacités³⁷². Ce choix s'appuie ici sur les indicateurs *autochtones* de pauvreté

³⁷¹ A l'image de l'indicateur de développement humain (IDH) du PNUD.

³⁷² « La question peut être ainsi posée : existe-t-il une seule liste de domaines pour évaluer la pauvreté ? La question de l'existence d'une liste définitive et universelle a fait l'objet d'un débat entre Nussbaum (2003, in Bertin et Leyle [2007]) et Sen (2004, in Bertin et Leyle

tels qu'ils ont pu être repérés au cours des enquêtes qualitatives et utilisés dans les traitements présentés dans l'analyse des conditions de vie. En effet, nous avons alors vu que les données recueillies auprès des ménages permettent d'apprécier certains fonctionnements accomplis (au sens de Sen). Ces données présentent deux avantages par rapport à celles liées au revenu : les risques d'erreurs lors de la collecte sont moins importants³⁷³, les enquêtes sont beaucoup moins lourdes et le traitement, une fois la procédure établie, est plus facile.

Dans le cadre de notre étude, nous nous appuyons sur les résultats du traitement des discours, qui font émerger cinq grands domaines de *bien-être autochtone*. Ces cinq domaines sont le *bien-être* matériel, la santé, la sécurité, la liberté de choix et d'action et enfin le *bien-être* social. Il s'agit donc de domaines qui participent, selon les ménages sondés, au *bien-être* des individus. Toutefois, il est clair que ces domaines sont bien trop vaste pour être retenus tel quel et il est nécessaire d'affiner un peu plus cette liste d'éléments. A partir de ces cinq grands domaines, l'étude des représentations du *bien-être* a également permis de faire ressortir plusieurs dimensions de *bien-être*. Pour le *bien-être matériel*, le logement et l'équipement de la maison paraissent être primordiaux pour les individus sondés. En ce qui concerne la *santé*, les dimensions importantes sont l'accès aux soins et la maladie ainsi que l'hygiène quotidienne. Trois dimensions composent le domaine de la *sécurité*, à savoir, la sécurité alimentaire pendant la soudure, la sécurité financière et la sécurité relative au travail. Pour le domaine *liberté de choix et d'action*, la possession d'actifs et d'outillage, le recours aux groupes d'entraide et la possibilité de se déplacer sont importants. Enfin, le *bien-être social* englobe plus largement les dimensions sociales qui interviennent dans la réalisation de tous les fonctionnements : celle des déplacements³⁷⁴ et celle du *capital social*. Seul le domaine de l'éducation ne laisse pas apparaître de dimension particulière ; nous le considérons alors comme à la fois un domaine et une dimension. Au total, nous retenons onze dimensions du *bien-être autochtone* (tableau 27 et annexe 27). Ces dimensions correspondent aux fonctionnements accomplis qui nous permettront d'évaluer le *bien-être* des ménages. Par exemple, la dimension *logement* peut être traduite comme correspondant au fonctionnement « *vivre dans un logement décent* » (Bertin [2006], Bertin et Leyle [2007]).

Enfin, toujours à partir de la restitution des discours et du traitement textuel (Bidou, Droy et Leyle, 2005), nous avons retenu pour chaque dimension un ensemble de variables qui, au nombre de vingt-quatre, vont nous permettre de « construire » les indices relatifs aux fonctionnements. Ainsi, à

[2007]). Pour Nussbaum, offrir une liste de domaines est nécessaire à l'approche par les capacités car sans asseoir de liste définitive, Sen laisse la porte ouverte à la prise en compte de libertés considérées comme « mauvaises » [rien n'empêche d'intégrer des capacités comme « pouvoir porter préjudice à autrui »]. Elle propose alors une liste de capacités humaines centrales reflétant l'étendue de ce que l'on est en droit d'attendre de la *vie bonne*, en ajoutant un argument de taille, à savoir que la spécification des domaines est suffisamment large pour embrasser différentes conceptions de la *vie bonne* (Gasper [2003], in Bertin et Leyle [2007]). En ce sens, elle peut être spécifiée plus précisément en fonction des valeurs, des croyances ou de la religion des personnes intéressées. » (Bertin, Leyle, 2007)

³⁷³ Il est plus facile de donner les caractéristiques de son habitat que de se souvenir de la quantité de beignets vendus au marché.

³⁷⁴ Le choix de considérer les capacités de déplacement comme un fonctionnement social s'explique par la portée globale des capacités de circulation, qui s'étend sur l'ensemble des sphères de la vie des ménages. Nous l'avons précédemment abordé, la réalisation de ces *mobilités du quotidien* ne se cantonne pas aux seules opportunités économiques, mais concernent également l'entretien et l'extension des réseaux sociaux, notamment à travers la participation aux cérémonies.

titre d'exemple, en ce qui concerne le fonctionnement « vivre à l'abri de l'insécurité alimentaire durant la soudure », l'analyse textuelle met en avant trois variables comme la diminution du nombre de repas journaliers, l'obligation de proposer un repas différent aux enfants et l'augmentation du nombre de jours sans riz (Bertin [2006], Bertin et Leyle [2007]).

Tableau 27 : domaines, dimensions et variables du *bien-être*

Domaines et dimensions de <i>bien-être</i>	Variables
Bien-être matériel	
Logement	Qualité de l'habitat ⁽¹⁾
	Accès à un point d'eau dans le logement
	Confort du logement ⁽²⁾
	Densité par chambre
Equipement	Possession d'un matelas
	Possession d'une radio
	Possession de mobilier
Santé	
Accès aux soins et maladies	Vaccination des enfants dans les ménages avec enfants ⁽³⁾
	Décès dans le ménage lors de dernière année
	Taux morbidité (rapport malades/dimension ménage)
Hygiène	Port de chaussures par les enfants
	Utilisation d'un savon corporel
	Utilisation de lessive
Education	Maîtrise de la lecture par le chef de ménage
	Le chef de ménage a reçu une formation
	Nombre moyen d'années de scolarisation autres membres adultes
Sécurité	
Alimentaire pendant la soudure	Diminution du nombre de repas
	Repas différents pour les enfants
	Augmentation du nombre de jours sans riz
Financière	Le ménage emprunte de l'argent
Systemes d'activités	
Travail	Taux de dépendance (non actifs par actifs)
Actifs et outillage	Possession de petit outillage ⁽⁴⁾
	Ménage propriétaire des parcelles exploitées ⁽⁵⁾
Groupe d'entraide	Recours à groupe d'entraide
Bien-être social	
Déplacements	Possession d'un moyen de locomotion ⁽⁶⁾
Capital social	Le chef de ménage exerce une responsabilité
	Participation à une cérémonie
<p>⁽¹⁾ La valeur 1 correspond au cumul de deux avantages sur trois, avantages qui sont un mur en brique, un toit en tôle et un sol en béton. La valeur 0 correspond à la présence d'un seul avantage tout au plus.</p> <p>⁽²⁾ la variable confort est une variable synthétique caractérisant le confort de l'habitation. Elle est composée d'un indicateur d'aisance, d'un indicateur de sanitaire et d'un indicateur d'éclairage. Elle prend une valeur 1 lorsque le ménage cumule deux des trois indicateurs de bonne qualité et 0 lorsqu'un seul indicateur est de bonne qualité.</p> <p>⁽³⁾ Les ménages sans enfants sont très peu nombreux dans notre échantillon. Ils n'ont pas été pris en compte dans le calcul de cette fréquence.</p> <p>⁽⁴⁾ La variable décrivant la possession de petit outil est une variable synthétique. Elle est codée 1 lorsque le ménage possède au moins l'un des éléments suivant : filet de pêche, une pelle ou un râteau et une pioche. Elle est codée 0 si non.</p> <p>⁽⁵⁾ Nous considérons ici les ménages qui sont devenus propriétaires d'une parcelle durant l'année écoulée.</p> <p>⁽⁶⁾ La variable possession d'un moyen de locomotion est codée 1 lorsque le ménage possède soit un vélo soit une pirogue. Elle est codée 0 s'il ne possède aucun des deux moyens.</p>	

Source : Bertin (2006), Bertin et Leyle (2007), OGM (2005)

5.5.2.2 Des fonctionnements non monétaires insuffisamment accomplis

La description des privations selon les différentes dimensions considérées ici met en évidence un accomplissement des fonctionnements très bas sur l'ensemble des sites (tableau 28). Dans le détail, on remarque des variations, relativement faibles, entre les différentes dimensions du *bien-être*. Les fonctionnements les moins accomplis sont les domaines de l'éducation (0,15) et du *bien-être* social (0,24). La description de ces fonctionnements reflète bien les conceptions locales. Comme la maladie et la pénibilité du travail sont des signes évoqués de pauvreté, il apparaît donc légitime que les ménages s'en préoccupent plus particulièrement. Parmi les fonctionnements les mieux accomplis ressortent les domaines de la santé (soins, hygiène) et du travail (sécurité du travail, groupes d'entraide, équipement). Par contre le peu d'intérêt affiché des populations locales pour l'éducation, associé au manque d'offre scolaire et à la concurrence des écoles coraniques, expliquent que ce fonctionnement soit peu accompli. Pour le *bien-être* social, nous sommes en présence d'un fonctionnement complexe et variable, lié aux capacités de déplacement (0,27) et au *capital social* du ménage (0,21), dépendant du statut social de son chef.

Des relations entre les dimensions du *bien-être* ressortent certains liens significatifs : les liens entre la sécurité alimentaire et la sécurité du travail et la santé, ceux du *bien-être* social à l'entraide ainsi qu'aux actifs que possède le ménage. Ces relations mettent en évidence le rôle des systèmes d'activités dans le *bien-être* des ménages, à travers les capacités productives (force de travail, équipement) et les bénéfices retirés de la réalisation des activités (alimentation, augmentation des actifs).

Tableau 28 : dimensions du *bien-être* non-monétaire

Domaines et dimensions du <i>bien-être</i>		Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
Bien-être matériel	Logement	0,20	0,32	0,25	0,29	0,29	0,28	0,34	0,30	0,28	0,28
	Équipement	0,25	0,36	0,28	0,25	0,28	0,29	0,30	0,39	0,35	0,31
Santé	Soins et maladies	0,36	0,40	0,35	0,37	0,35	0,39	0,41	0,36	0,37	0,38
	Hygiène	0,28	0,32	0,25	0,25	0,27	0,32	0,35	0,41	0,34	0,31
Éducation		0,17	0,21	0,13	0,09	0,08	0,13	0,12	0,17	0,23	0,15
Sécurité	Sécurité alimentaire	0,19	0,26	0,29	0,27	0,32	0,23	0,29	0,44	0,31	0,29
	Sécurité financière	0,19	0,24	0,23	0,27	0,25	0,23	0,28	0,31	0,26	0,25
	Sécurité travail	0,23	0,25	0,34	0,37	0,37	0,34	0,39	0,52	0,25	0,34
Systèmes d'activité	Actifs et outillage	0,26	0,32	0,18	0,20	0,24	0,21	0,26	0,34	0,25	0,25
	Groupe d'entraide	0,27	0,31	0,36	0,29	0,35	0,31	0,31	0,29	0,29	0,31
Bien être-social	Déplacement	0,26	0,28	0,24	0,25	0,32	0,29	0,28	0,33	0,22	0,27
	Capital social	0,20	0,26	0,18	0,17	0,16	0,23	0,20	0,24	0,21	0,21

Domaines et dimensions du <i>bien-être</i>	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ENSEMBLE
ENSEMBLE	0,20	0,29	0,24	0,23	0,26	0,26	0,30	0,38	0,28	
<i>Traitements : A. Bertin (2006). L'indice est compris entre 0 (privation totale) et 1 (absence totale de privation)</i> ⁽¹⁾ Nous avons utilisé une échelle d'équivalence comme déflateur de l'indice par ménage, pour tenir compte de la dimension du ménage ainsi que de sa composition. ⁽²⁾ l'indice composite moyen obtenu sur l'ensemble des sites est calculé grâce à une moyenne.										

Source : Bertin (2006), Bertin et Leyle (2007), OGM (2005).

5.5.2.3 L'accessibilité, au centre des fonctionnements non monétaires

Dans le détail, la ventilation des résultats de l'indicateur apparaît plus contrastée pour les zones d'étude que pour les types de ménages. Si la pauvreté monétaire est plus importante sur le continent, les différences entre les zones maritimes (ou insulaires) et continentales sont ici moins marquées.

Les contrastes géographiques : entre accès aux centres et fonctionnement social

Pour les ménages des zones d'étude maritimes, d'un côté la situation géographique et les carences d'équipements publics (Boffa Insulaire, Dobali) pénalisent la réalisation de certains fonctionnements (sécurité financière, éducation). De l'autre, l'existence de stratégies économiques opportunistes et les moyens consacrés à leur réalisation valorise les dimensions économiques des fonctionnements (déplacements, *capital social*, sécurité financière, groupes d'entraide). Notons cependant, à l'instar des revenus monétaires, qu'il existe des degrés de *bien-être* non monétaire entre les zones d'étude maritimes, comme par exemple entre Dobali et Boffa Insulaire. Pour les ménages de ce dernier site, la meilleure réalisation générale des fonctionnements (0,38) est due tant à la proximité d'un centre urbain, qu'à la valorisation des opportunités économiques liées au secteur de la pêche (sécurité du travail, actifs et outillage). Alors qu'à Dobali, l'éloignement des centres urbains est responsable de la plus faible sécurité alimentaire et financière (0,23 pour les deux dimensions). La meilleure réalisation de certains fonctionnements dans ce site est plus complexe. Faute d'une bonne connectivité aux marchés, la réalisation des fonctionnements s'appuie sur des mécanismes sociaux efficaces (0,26) et sur l'orientation des systèmes d'activités vers les activités de permanence, qui tendent vers l'autosuffisance alimentaire grâce à une importante force de travail familiale et communautaire. Toutefois, cette difficulté Aussi, la situation géographique désavantageuse de Dobali est compensée par le passage à proximité de ce site, de routes de

commerce transfrontalier maritime avec la Guinée-Bissau. De cette comparaison, il ressort, là encore, que l'accès à un centre urbain facilite la réalisation des fonctionnements non monétaires.

Pour les sites continentaux, l'exemple de Boffa Continental va dans ce sens. Alors que les revenus des ménages y sont particulièrement faibles, le *bien-être* monétaire y est mieux accompli (0,28) que sur la plupart des autres sites continentaux. Tout au moins, en comparaison avec Kambilam (0,30), la réalisation des fonctionnements y est plus homogène. Deux facettes du *bien-être* monétaire peuvent être distinguées à Boffa Continental. En présence de nombreux *ménages dépendants* et *vieillissants*, la faible réalisation des fonctionnements liés au travail (sécurité du travail, systèmes d'activité) s'oppose aux fonctionnements qui relèvent de l'accès à la ville de Boffa : éducation (0,23), santé (0,36), *bien-être* matériel (0,32) et sécurité alimentaire (0,31). Toutefois, l'accès aux facilités des centres économiques et administratifs n'explique pas, à lui seul, le niveau d'accomplissement des fonctionnements non monétaires des ménages. La comparaison entre les sites de Brika et Madia en témoigne. Si le premier bénéficie de la proximité de la sous-préfecture dynamique de Tougnifily et de systèmes d'activités diversifiés, les difficultés sociales (« dissensions entre les lignages »³⁷⁵) que connaissent les ménages de Brika limitent la sécurisation des fonctionnements (alimentation, financier, travail). A Madia, en plus de systèmes d'activités moins élaborés et de distances aux réseaux et aux pôles plus problématiques, le fonctionnement social connaît aussi des dysfonctionnements³⁷⁶, mais dans une moindre mesure ; cela explique, à Madia, le meilleur niveau général dans la réalisation des fonctionnements. La sécurisation des fonctionnements, notamment lorsqu'il s'agit des activités, est liée au maintien de relations sociales fortes, certes pesantes du point de vue des inégalités sociales, mais structurantes d'un point de vue communautaire. Ainsi, au sein d'un village³⁷⁷, les ménages sont tenus par des droits et des obligations qui s'expriment notamment dans l'organisation de l'entraide au travail. Dans ce contexte, l'existence et la cohabitation de lignages au pouvoir reconnu et fédérateur, comme les lignages fondateurs, est essentielle au bon fonctionnement social de la communauté villageoise. C'est dans les communautés qui connaissent un moins bon niveau de fonctionnement général que les conflits sociaux sont les plus aigus et que rôle de ces ménages apparaît moins important : les lignages fondateurs ne représentent que 16% à Brika et 32% à Amsiniya (Brika) alors qu'ils comptent pour moitié des lignages à Madia ou Tambadondo³⁷⁸.

Pour résumer, on remarque que les fonctionnements non monétaires sont à la fois mieux réalisés, mais plus hétérogènes et inégaux dans les zones d'étude situées à proximité de marchés

³⁷⁵ Pour plus de détails, voir Rey (2007)

³⁷⁶ Notons toutefois que d'après P. Rey (2007), la situation sociale de Madia connaît de fortes perturbations liées à l'accroissement des lignées du lignage fondateur. Parce qu'elle remet en cause le pouvoir des lignages fondateurs, l'émergence et l'émancipation de ces lignées crée des conflits de pouvoir au sein des communautés villageoises de la zone. Ces rivalités engendrent une véritable course au pouvoir dans les institutions traditionnelles (Conseil des Sages, Conseil de mosquée) et décentralisées (Conseil de district), qui, à terme peuvent générer une situation d'éclatement et de dégradation du fonctionnement social, comme celle que connaît actuellement Brika.

³⁷⁷ Ou d'un ensemble de villages, composé d'un village « centre » et de ses hameaux, tous sous la tutelle de lignages fondateurs.

³⁷⁸ Si Dobali connaît une évolution sociale comparable à Brika (« expansion et éclatement du village »), la part des lignages fondateurs dans le village de Dobali (57%) ou de Bitonko (64%).

importants. A l'inverse, à mesure que l'on s'éloigne des centres, il apparaît que les fonctionnements sont globalement moins accomplis, mais qu'ils sont plus homogènes et moins inégalitaires. Un parallèle peut ici être fait avec l'analyse des revenus, effectuée plus haut : l'influence du marché crée de la richesse et favorise certains fonctionnements non monétaires (sécurité financière, équipement, actifs et outillage, alimentation), mais il crée aussi des perturbations dans les fonctionnements communautaires et accentue les inégalités, tant monétaires que non monétaires, entre les ménages. Aussi, il ressort que l'état des rapports de pouvoir social au sein des communautés villageoises pèse sur les fonctionnements sociaux et plus largement sur la sécurité, notamment dans l'organisation des systèmes d'activité. Enfin, guidée par les opportunités économiques, la dimension du déplacement est mieux réalisée dans les zones maritimes ou insulaires, malgré les obstacles de l'éloignement géographique et des difficultés de transport.

Une amélioration intergénérationnelle des fonctionnements non-monétaires

La ventilation des résultats basée sur les types sociodémographiques de ménages montre des tendances générales peu contrastées, en comparaison avec celles décrites pour les zones d'étude. Toutefois plusieurs méritent d'être évoquées. La première est l'amélioration intergénérationnelle des fonctionnements non-monétaires, dans tous les domaines de *bien-être* ; sauf en ce qui concerne la dimension du *capital social* où le statut social du chef de ménage reste lié à son âge. Cette amélioration du *bien-être* non monétaire chez les *ménages jeunes* reste cependant très inégalitaire. Dans ce contexte, on remarque que les profils de *bien-être* des *ménages jeunes, moyens* et *vieillissants* se ressemblent. Seule nuance, les nombreux ménages moyens, qui participent pleinement aux sphères économiques et sociales de la vie et qui s'agrandissent avec le temps, apparaissent moins sécurisés, notamment financièrement. Cette comparaison intergénérationnelle montre que les modes de vie continuent ainsi à se reproduire de génération en génération, le moteur des dynamiques étant l'amélioration de la sécurité financière. Dans ce schéma, les méta-ménages apparaissent moins sécurisés dans toutes les dimensions, y compris dans le domaine social. Cette deuxième tendance confirme que la stratégie de ce type de ménages, tant économique que sociale, reste basée sur le nombre et sur les relations intrafamiliales. La dernière tendance fait référence à la meilleure réalisation des fonctionnements par les ménages dépendants (0,33). Si la hiérarchisation des fonctionnements accomplis est la même que pour les autres types de ménages, le niveau de *bien-être* social est bien plus élevé (0,28) et explique les raisons de ce contraste : ils doivent la meilleure réalisation de leurs fonctionnements au soutien d'autres ménages dans tous les domaines de la vie et aussi, pour certains très vieux ménages, à l'accumulation de richesses tout au long de leur vie.

Au final, nous avons vu que les caractéristiques sociodémographiques des ménages jouent un rôle important dans l'accomplissement des fonctionnements monétaires et non-monétaires, plus particulièrement dans les dimensions liées à l'organisation des systèmes d'activités. Notamment, la problématique intergénérationnelle qui exprime des dynamiques de changement dans les sociétés rurales étudiées. Chez les *jeunes ménages*, l'ouverture économique et culturelle des campagnes

engendre également un changement des systèmes de valeurs. De toute évidence, la rapidité de ce processus de changement accentue les situations de conflits avec les plus anciens et perturbe le fonctionnement social des communautés et des familles.

L'accès au marché, facteur d'accentuation des inégalités

L'indicateur non-monnaire reflète-t-il aussi bien les inégalités que le revenu? Pour répondre à cette question, nous avons calculé deux indices de Gini³⁷⁹ à partir des données relatives aux revenus et au *bien-être* non monétaire. Si on place les distributions des deux courbes sur un même graphique, on voit que la comparaison de la courbe d'inégalité de *bien-être* monétaire domine la celle du *bien-être* non monétaire. La courbe de Lorentz confirme cette tendance, signifiant qu'il y a plus d'inégalités de répartition pour l'indice monétaire que pour l'indice non monétaire. Egalement, il apparaît que les inégalités monétaires sont bien plus contrastées. Dans le détail, celles-ci sont plus fortes pour les zones d'étude où les revenus des ménages sont plus conséquents, autrement dit celles qui ont « la » plus grande ouverture à l'économie de marché, comme Boffa Insulaire (0,61) ou Dobali (0,51). Témoin de cette évolution contemporaine, ces inégalités de revenus s'accroissent également avec la jeunesse du ménage.

La mise en valeur des inégalités dans ces deux indicateurs synthétiques tend à confirmer notre analyse sur les conséquences de l'ouverture à l'économie de marché et à la monétarisation des échanges. Avoir accès au marché, par le biais des pôles ou des flux qui structurent les réseaux économiques, est un avantage certain en matière de pauvreté monétaire et non monétaire. Néanmoins, jusqu'à présent, la valorisation de l'accessibilité économique ou géographique s'appuie sur le fonctionnement social des communautés villageoises et familiales. Hors de ce contexte, les stratégies d'enrichissement individuel des ménages restent temporaires, s'affichant dans un objectif social plus lointain, mais toujours incontournable. En reliant ce constat local aux discours des politiques de lutte contre la pauvreté, rappelons-le basées sur l'accès au marché et la croissance économique, il apparaît clairement que les bénéfices du processus d'ouverture ne comporte pas que des avantages. Au contraire, les inégalités économiques représentent un risque majeur pour le fonctionnement des communautés villageoises. Leur superposition avec les inégalités sociales, plus consensuelles en raison de leurs liens avec l'appartenance lignagère, tend à les accentuer, voire à les exacerber, favorisant alors l'émergence de conflits.

La caractérisation du *bien-être* des ménages de nos zones d'étude montre que les situations d'insuffisance, donc de pauvreté, sont courantes quelle que soit la localisation ou les caractéristiques sociodémographiques des ménages (encadré 20 et annexe 28). La pauvreté domine les campagnes du Nord de la Guinée Maritime. Toutefois, au-delà de ce constat, l'approche par les fonctionnements

³⁷⁹ Calculs réalisées grâce au programme réalisé par Dagum, Mussard, Seyte, Terraza, Fournel. (Page consultée le 30/06/2009). Site de l'Université de Montpellier 1, [en ligne] Adresse URL : <http://www.lameta.univ-montp1.fr/Fr/Programmes/gini/univfr.htm>.

nous a permis de mieux cerner les nuances de pauvreté, en fonction des domaines ou des dimensions abordés. Egalement, la mesure des fonctionnements a mis en évidence des inégalités qui existent entre leur réalisation, faisant alors émerger des dynamiques de changement générationnelles et géographiques, économiques et sociales. Au cours de la présentation de ce tableau de bord *autochtone* du *bien-être*, la question de l'accès s'est posée à de multiples reprises : accès au marché, accès aux biens et aux services, accès à un statut social, etc. L'exemple concret de nos zones d'étude vient confirmer les liens théoriques qui existent entre la notion d'accès et celle de pauvreté, par la définition d'états significatifs.

Encadré 20 : synthèse du *bien-être autochtone* sur deux sites : Brika et Dobali**Brika**

La zone d'étude de Brika occupe une situation géographique avantageuse. En effet, elle est d'abord principalement caractérisée par des terroirs continentaux (« coteaux ») lieu de résidence des Soussou (86% de la population), sauf sur sa marge ouest en bordure de la Koumba où résident des Baga et des Balante, à proximité de vastes terroirs rizicoles. Brika est aussi situé à proximité de Tougnifily (4 km au Nord), sous-préfecture et marché sous-régional important, proche de la route nationale goudronnée (6 km à l'Est) qui longe le littoral guinéen ; situation d'autant plus avantageuse que les pistes sont de bonne qualité et que la taille modeste du district (28 km²) permet à l'ensemble des 11 communautés villageoises d'en bénéficier.

Brika cumule donc, pour ses habitants, de sérieux atouts géographiques qu'ils exploitent, parfois avec le soutien de projets de développement, très actifs dans la zone grâce à une CRD dynamique.

Les systèmes d'activités des ménages présentent des profils hétérogènes et sont dominés par l'agriculture (pratiquée à 96%) dont les cultures commerciales de l'arachide, du manioc, et les plantations, ainsi que la culture vivrière du riz ; une agriculture sous-équipée en moyens de production. Les autres activités couvrent un large éventail parmi lesquelles on peut retenir des activités rémunératrices comme l'extraction d'huile de palme (27%), l'artisanat (26%), la pêche (12 %) et la saliculture (9%). Les potentialités littorales et la dynamique économique de Tougnifily engendre une mutation des systèmes d'activités : 40% sont en situation d'entre deux et de nombreux ménages jeunes adoptent une stratégie pluriactive et opportuniste : pêche, fumage, commerce, etc. Malgré ces changements, des systèmes d'activités plus traditionnels (méta-ménages pluriactifs) subsistent chez un cinquième des ménages, notamment chez les Baga, socialement très structurés.

A ces potentialités économiques s'ajoutent de nombreuses facilités en terme d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable et aux transports. Le district dispose de trois écoles primaires, favorisant ainsi des taux de scolarisation supérieurs à la moyenne des sites d'étude, et la proximité géographique de Tougnifily facilite l'accès aux structures d'enseignement secondaires.

Pour l'accès aux soins médicaux, bien que le district ne possède pas de poste de santé, 83% des ménages consultent le centre de santé de Tougnifily et la moitié d'entre eux ont dépensé au moins 10 000 GNF lors des trois derniers mois ; malgré cela on remarque que pour 30% des consultations, les habitants de Brika ont recours aux guérisseurs locaux.

L'accès à l'eau potable est favorisé par la présence de trois forages bien répartis dans l'espace, mais seulement la moitié des ménages les utilisent. Deux d'entre eux connaissent notamment des problèmes techniques chroniques (difficultés d'entretien ou insuffisance en eau en saison sèche).

Deux facteurs favorisent les communications terrestres dans cette zone d'étude. Tout d'abord le bon état des pistes, récemment réaménagées par un projet de développement, et ensuite le bénéfice des liaisons régulières entre les principaux ports de pêche de la zone (Koukoudé, Sobané) et Tournifily, dont cinq traversent quotidiennement le site ; en complément, des liaisons partent quotidiennement de Tournifily vers les centres urbains de la sous-région.

Avec un riche potentiel et un accès facile, le district de Brika semble -a priori- dans une situation confortable. Pourtant certains indicateurs témoignent des difficultés que connaissent les ménages.

Pour les conditions de vie, on remarque en premier lieu que la soudure est particulièrement difficile pour les ménages de Brika : 45% sont obligés de modifier les repas des enfants, 80% doivent diminuer le nombre de repas quotidiens et 35% connaissent des jours sans riz. De plus, la qualité et l'équipement de l'habitat restent sommaires : 45% des ménages n'ont amélioré aucun élément de leur logement « traditionnel » (case) et 90% n'ont pour équipement qu'un radiocassette. Ces deux pôles, l'alimentation et l'habitat, sont les deux premiers de non satisfaction exprimés par les habitants. D'une manière générale, l'indicateur de *bien-être* non-monétaire met en évidence la situation peu satisfaisante de Brika en terme de conditions de vie.

Egalement, le niveau de vie reste faible, parce que le revenu moyen est inférieur à celui de l'ensemble des sites (454 000 GNF contre 700 000 GNF) et que 41% des ménages ont des revenus inférieurs à 300 000 GNF. Les habitants de Tournifily mettent en avant ces difficultés, affirmant à 67 % que leur niveau de vie recule. La mixité des systèmes d'activité engendre le développement d'inégalités économiques.

Au regard des potentialités et du niveau d'accès des ménages de Brika, un tel constat étonne. Mais l'exemple de Brika illustre qu'une situation favorable en matière d'accès économique et géographique, ne peut se matérialiser par l'amélioration du *bien-être* que si le fonctionnement social (familial ou communautaire) est effectif dans l'accès et la répartition des ressources. Or dans ce site, il existe des conflits sociaux liés à l'éclatement des lignages et des communautés villageoises, auxquelles se superposent des tensions intergénérationnelles. Il en résulte que les organes communautaires ne jouent plus correctement leur rôle, notamment en matière de gestion foncière, mais plus largement dans l'accès aux ressources comme l'eau potable ou la main d'œuvre. L'ensemble de ces difficultés sociales perturbe les fonctionnements des ménages et limite leurs possibilités en matière d'amélioration du *bien-être*.

Dobali

Le vaste district de Dobali (74 km²) est le territoire des Baga Mandori (« Baga féticheurs »), branche du groupe ethnoculturel Baga. Il se distingue des autres sites d'étude par son isolement géographique marqué. Situé au Nord Ouest de Kanfarandé, Dobali est distant du chef-lieu sous-préfectoral Kanfarandé de 39 km et de 22 km du marché le plus proche (Madina-Koukouba).

Les importantes distances mettent en avant les difficultés de déplacement de ses habitants. En effet, les pistes de la moitié orientale du site, en mauvais état, ne sont praticables qu'en saison sèche alors que la moitié occidentale ne peut être généralement jointe que par voie maritime. Dans ce contexte géographique, la pénibilité, le coût et la dangerosité des trajets sont des facteurs limitant pour les déplacements.

On pourrait croire que cette situation pénalise lourdement les habitants de Dobali, mais des liaisons hebdomadaires maritimes existent, non seulement en direction de Kamsar (plus grand centre urbain de la sous-région, à 30 km au Sud), mais également sur 5 d'entre elles 3 sont motorisées et 4 effectuent leurs trajets tout au long de l'année.

Malgré ces liaisons régulières, l'enclavement géographique pose tout de même de multiples problèmes d'accès. Pour la santé, la fermeture du poste de santé de Dobali oblige les villageois, en cas de nécessité, à se rendre au centre de santé de Kanfarandé ou à Kamsar, si bien que le recours à la santé moderne est faible dans le district : sur les 73% de personnes malades qui ont consulté lors des trois derniers mois seulement 29% ont eu recours au centre de santé, probablement pour les cas les plus graves. Heureusement qu'un médecin à la retraite réside à Dobali pour les maux quotidiens (29% des consultations), car 36% consultent des guérisseurs et le restant s'automédique par les plantes ou fait appel aux « pharmaciens » ambulants.

Ce problème sanitaire est d'autant plus préoccupant que l'accès à l'eau potable est impossible dans le district qui ne compte aucun forage, le premier se situant à plus de 15 km des villages en moyenne ; seuls les habitants de la localité de Bitonko, à l'Est de la zone d'étude, peuvent compter sur une source d'eau douce, néanmoins inutilisable en saison sèche. Ainsi, en comparaison avec les autres sites d'étude, la mortalité infantile est plus forte : sur les 17% de ménages qui ont connu un décès l'année dernière, 90% sont des enfants de moins de 5 ans. Ces difficultés sont ressenties par les villageois, puisque la santé est le deuxième pôle de non satisfaction des ménages de Dobali.

Egalement, bien que le district possède deux écoles primaires, la fréquentation des établissements reste faible, et elle s'amenuise pour les études secondaires, le collège étant localisé à Kanfarandé : seuls 5% des scolarisés du primaire continuent leurs études (dont une proportion de filles légèrement supérieure).

La variété du milieu biophysique est un atout pour les systèmes d'activité des habitants de Dobali. Ils combinent les activités de production agricole vivrières (riz, fonio, manioc, mil) et commerciales (arachide, plantations) avec les activités rémunératrices (huile de palme, sel, pêche). D'un côté, nous sommes en présence de méta-ménages autosuffisants (43%) qui, lorsque l'occasion se présente, s'organisent au niveau communautaire pour commercialiser les surplus de production. De l'autre, stimulée par le passage de flux commerciaux transfrontaliers, une dynamique de transformations économiques se développe à Dobali : des ménages (jeunes et moyens) s'orientent vers une pluriactivité opportuniste (47%). Soit ces ménages combinent avec des activités plus traditionnelles (17% de ménages entre-deux), soit ils se consacrent en priorité aux activités rémunératrices (29%).

Malgré l'importance des distances aux réseaux de communication terrestres et aux pôles, le site de Dobali connaît une ouverture progressive au marché. Jusqu'à présent, ce processus s'appuie sur des stratégies communautaires en matière de transport et de commercialisation. En effet, ces stratégies sociales et communautaires restent nécessaires. Non seulement en raison des difficultés d'accès géographique, mais aussi parce qu'elles limitent l'émergence des inégalités monétaires, tout en renforçant l'identité culturelle Baga.

S'appuyant sur ces systèmes d'activités et cette organisation sociale forte, les ménages de Dobali dégagent des revenus annuels supérieurs à la moyenne des sites : 463 000 GNF de revenu médian et 765 000 GNF de revenu moyen. Et d'après 56% de la population, leurs conditions de vie s'améliorent, même si ce n'est pas le cas de leur habitat qui reste sommaire à 95% et que la grande majorité connaît des difficultés conjoncturelles durant la période de soudure (baisse du nombre de repas pour 73% et des jours sans riz pour 26%).

Dobali est donc une zone d'étude géographiquement enclavée, mais économiquement ouverte aux opportunités du marché. Grâce à l'existence d'un fonctionnement social fort, les ménages de Dobali surmontent les difficultés d'accès tout en limitant leur dépendance économique : l'ouverture est ici partielle et, surtout, motivée localement. Le cas de Dobali, montre bien qu'enclavement géographique ne rime pas forcément avec enclavement économique et que l'ouverture au marché n'est positive pour le développement humain que si ce processus est d'initiative locale et piloté par les intérêts *autochtones*. Cela dit, l'augmentation des inégalités monétaires, phénomène qui accompagne généralement l'accroissement des richesses, représente un risque pour la cohésion sociale sur laquelle repose actuellement les fonctionnements des ménages.

L'approche par les capacités de Sen nous a permis de mettre en évidence que le *bien-être* ne se réduit pas aux seuls aspects matériels (vision utilitariste), mais se traduit par l'autonomie et la liberté dont disposent les personnes dans leur vie. Le développement humain doit ainsi s'envisager de manière multidimensionnelle, en prenant en compte les fonctionnements que les individus et leurs ménages souhaitent valoriser. En matière de mesure du *bien-être*, l'approche par les fonctionnements accomplis, par les dimensions effectivement réalisées est un outil intéressant. *In fine*, il permet d'évaluer la distance entre ce que les individus réalisent (fonctionnements accomplis) et ce qu'ils aimeraient réaliser (capacités).

Dans le contexte de nos zones d'étude, cette approche a permis de construire une méthode de mesure du *bien-être* (OGM [2005], Bertin [2006]). A partir d'indicateurs *autochtones*, qui font donc sens dans les représentations locales, et de l'analyse micromultidimensionnelle, un tableau de bord du *bien-être* a été construit. Concrètement, cette démarche aboutit à la réalisation d'indicateurs synthétiques de *bien-être* monétaire (niveau de vie) et non monétaire (conditions de vie), offrant une vision globale à diverses échelles (ménages, communautés villageoises, zones d'étude). De cette analyse, il ressort que les fonctionnements des ménages sont peu et inégalement accomplis. Autrement dit, ce sont les situations de pauvreté et d'inégalité qui caractérisent le *bien-être* dans nos zones d'étude, y compris dans les dimensions que les ménages considèrent comme prioritaires (faim, maladie, pénibilité du travail). Si la faiblesse des potentialités des ménages explique en partie ce constat, il apparaît surtout que le *bien-être autochtone* est lié, dans toutes les dimensions considérées, à l'accessibilité ; si bien que le terme de « pauvreté d'accessibilité » est particulièrement adapté au contexte de la Guinée Maritime. Effectivement, la possibilité d'avoir accès, aux réseaux et aux pôles économiques, aux biens et aux services ou encore aux ressources (au sens large), conditionne largement l'accomplissement des fonctionnements des ménages. Dans ses composantes géographiques, économiques et sociales, l'accessibilité apparaît ainsi comme un facteur déterminant dans la mesure et la lecture du *bien-être*.

Notamment, dans une perspective de développement humain, la question de l'accès au marché se pose. Souvent avancé comme le moteur du développement, l'intégration des sociétés et de leurs espaces à l'économie de marché est une constante du discours des politiques publiques. Effectivement, les analyses montrent que l'existence de relations avec les acteurs des centres économiques améliore sensiblement les revenus de ménages et favorise la réalisation de fonctionnements non monétaires (déplacements, santé, équipement, etc.). C'est, par exemple, le cas des sites de Boffa Insulaire ou Dobali. Néanmoins, l'augmentation du *bien-être* monétaire s'accompagne d'une croissance des inégalités économiques, qui accentuent généralement les inégalités sociales existantes. Le cas du site de Brika, qui dispose pourtant de facilités d'accès géographique et économique, nous montre que ces inégalités monétaires représentent un risque en terme de développement humain. Au niveau communautaire, elles déstabilisent le fonctionnement des institutions sociales, sur lesquelles reposent l'accès aux ressources (foncier, force de travail, etc.) des ménages, qui sous-tend l'ensemble de leurs fonctionnements. L'intégration de communautés à l'économie de marché est donc problématique et il apparaît que l'ouverture *autochtone*, socialement contrôlée et maîtrisée, facilite ce processus. Dans le cas contraire, la vitesse des processus est un

facteur déstabilisant: les fonctionnements sociaux peinent à s'adapter aux changements économiques et la modification brutale des rapports de pouvoir engendre d'inévitables conflits.

Les travaux de P. Rey (2007) en Guinée et de B. Minten (et *alii*, 1997) à Madagascar, montrent, qu'à terme, ces recompositions permettent l'émergence de nouvelles structures sociales économiques et territoriales. En somme, elles représentent une étape sensible dans les processus de développement en milieu rural.

Le contexte actuel du développement humain montre que l'accessibilité est au centre des préoccupations des ménages. Pouvoir réaliser les mobilités quotidiennes, construire ses espaces de circulation en ayant accès aux lieux, aux services et aux réseaux est une dure nécessité, parfois difficile, mais nécessaire, face à l'enclavement géographique et économique. Ainsi, pour mieux cerner cette réalité multidimensionnelle et multiscalaire, il apparaît donc tout à fait opportun d'en proposer une mesure et une analyse.

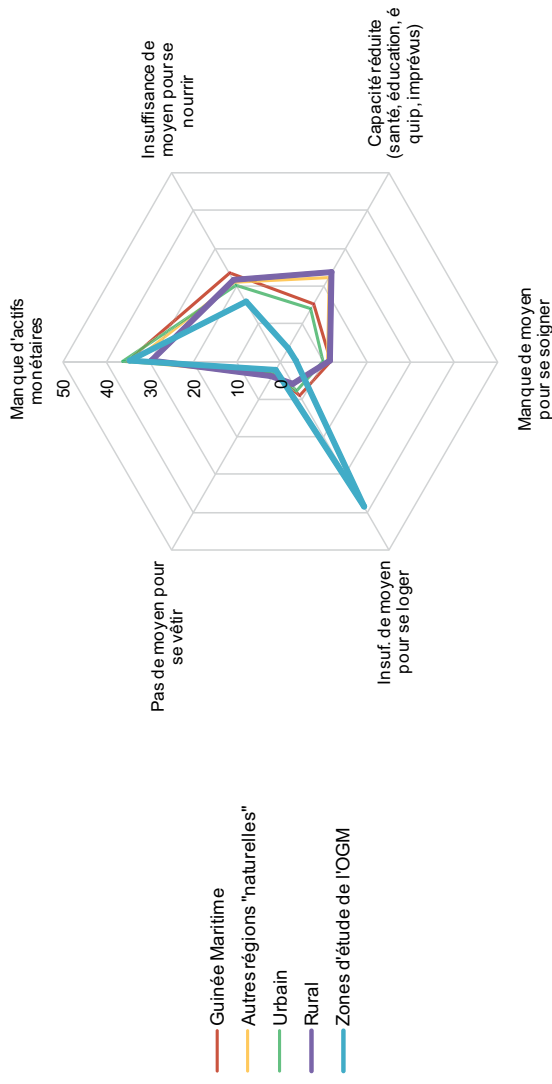
CHAPITRE 5 : TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

Figure 20 : perception de la pauvreté (causes, satisfaction et évolution)	357
Figure 21 : perception de la pauvreté (manifestations, causes et satisfaction dans les zones d'étude)	358
Figure 22 : sociodémographie des ménages (classes d'âge et taille du ménage).....	359
Figure 23 : sociodémographie des ménages (force de travail, unités de consommation et dépendance dans les zones d'étude).....	360
Figure 24 : sociodémographie des ménages (enfants confiés et rapports de genre dans les zones d'étude).....	361
Figure 25 : alimentation des ménages (par zone d'étude)	362
Figure 26 : alimentation des ménages (par type de ménage)	363
Figure 27 : santé et pratiques de soin des ménages.....	364
Figure 28-1 : santé et pratiques de soin des ménages (par zone d'étude)	365
Figure 28-2 : santé et pratiques de soin des ménages (par zone d'étude)	366
Figure 29 : santé et pratiques de soin des ménages (par type de ménage)	367
Figure 30 : équipement du ménage (synthèse).....	368
Figure 31 : équipement du ménage (logement par zones d'étude)	369
Figure 32 : équipement du ménage (outillage et moyens de déplacement par zone d'étude)	370
Figure 33 : équipement du ménage (synthèse par type de ménage)	371
Figure 34 : cérémonies (organisation et dépenses par zones d'étude)	372
Figure 35 : cérémonies (organisation et solde financier par type de ménage)	373
Figure 36 : scolarisation et formation (synthèse pour la scolarisation des jeunes)	374
Figure 37 : scolarisation et formation (scolarisation des jeunes)	375
Figure 38 : scolarisation et formation (formation des adultes)	376
Figure 39 : scolarisation et formation (synthèse par zone d'étude et par type de ménage)	377
Figure 40 : systèmes d'activité (activités et main d'œuvre par type de ménage)	378
Figure 41 : systèmes d'activité (main d'œuvre par zone d'étude)	379

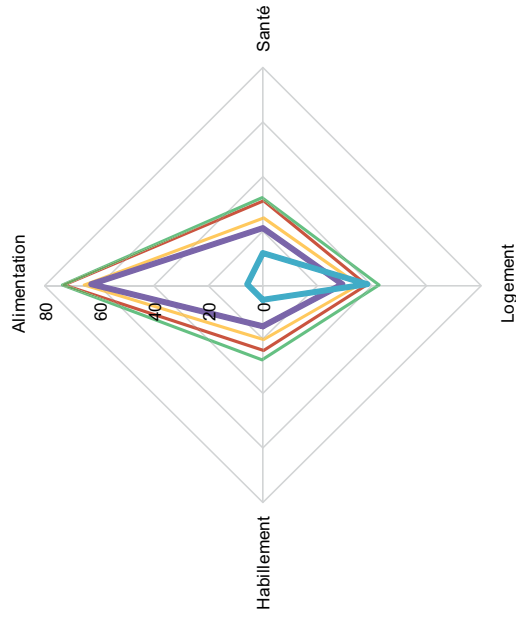
Figure 42 : systèmes d'activité (typologie de pluriactivité)	380
Figure 43 : systèmes d'activité (activités par zone d'étude).....	381
Figure 44 : structure de la consommation et prix sur les marchés (riz et huile de palme)	382
Figure 45 : revenus (par zone d'étude)	383
Figure 46 : revenus (décomposition par zone d'étude).....	384
Figure 47 : revenus (par type de ménage).....	385
Figure 48 : revenus (décomposition par type de ménage)	386
Figure 49 : indicateurs synthétique de bien-être (par zone d'étude)	387
Figure 50 : indicateurs synthétique de bien-être (par type de ménage)	388

Figure 20 : perception de la pauvreté (causes, satisfaction et évolution)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



Les domaines de satisfaction des ménages (%)



Les causes de la pauvreté (%)

PERCEPTION DE LA PAUVRETE

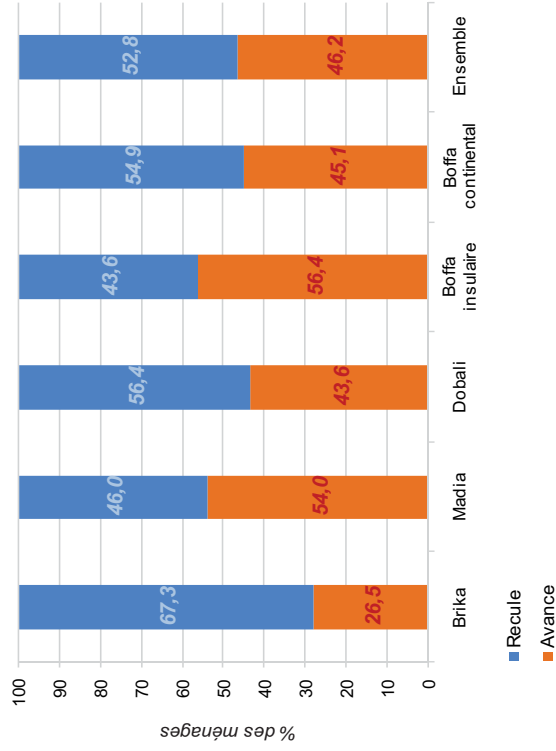


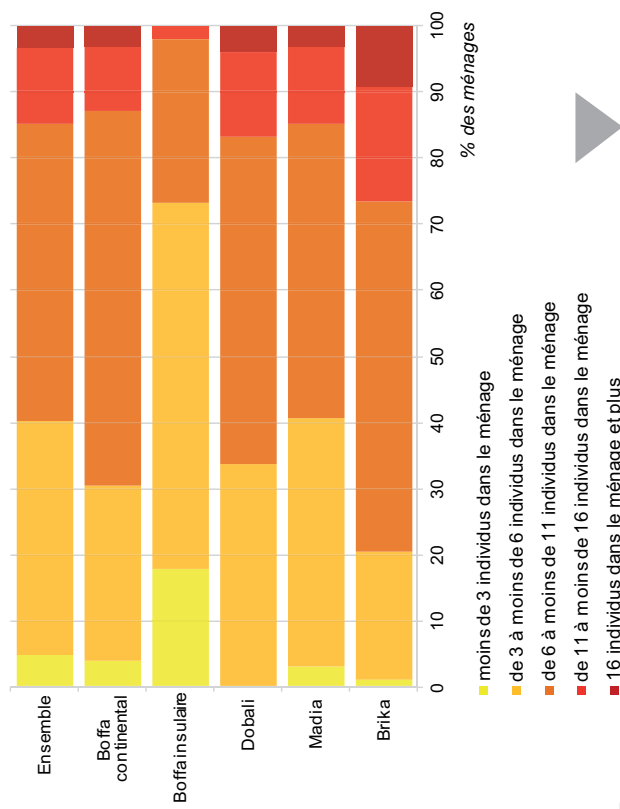
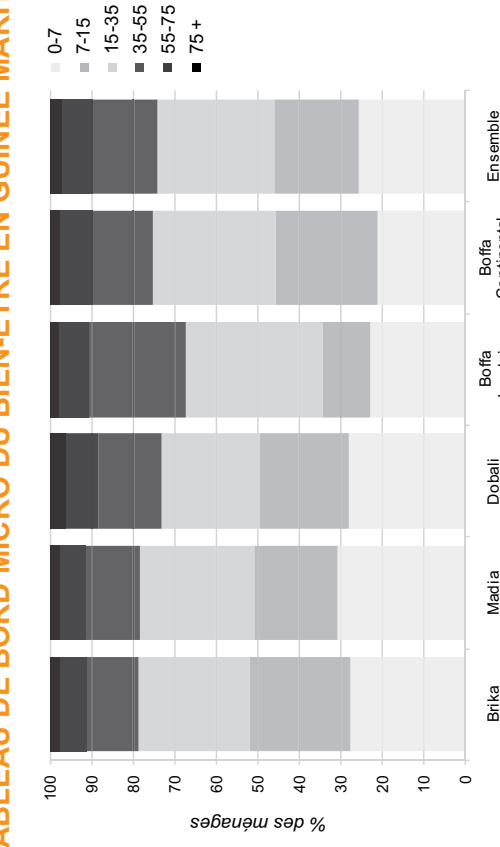
Figure 21 : perception de la pauvreté (manifestations, causes et satisfaction dans les zones d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



Figure 22 : sociodémographie des ménages (classes d'âge et taille du ménage)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



Taille du ménage	Nombre moyen	Nombre médian
Zones d'étude de l'OGM	6,84	6
Guinée Maritime	7,62	7
Autres régions "naturelles"	7,54	7
Rural	7,26	6
Urbain	7,85	7

DEMOGRAPHIE

Classes d'âge et taille du ménage

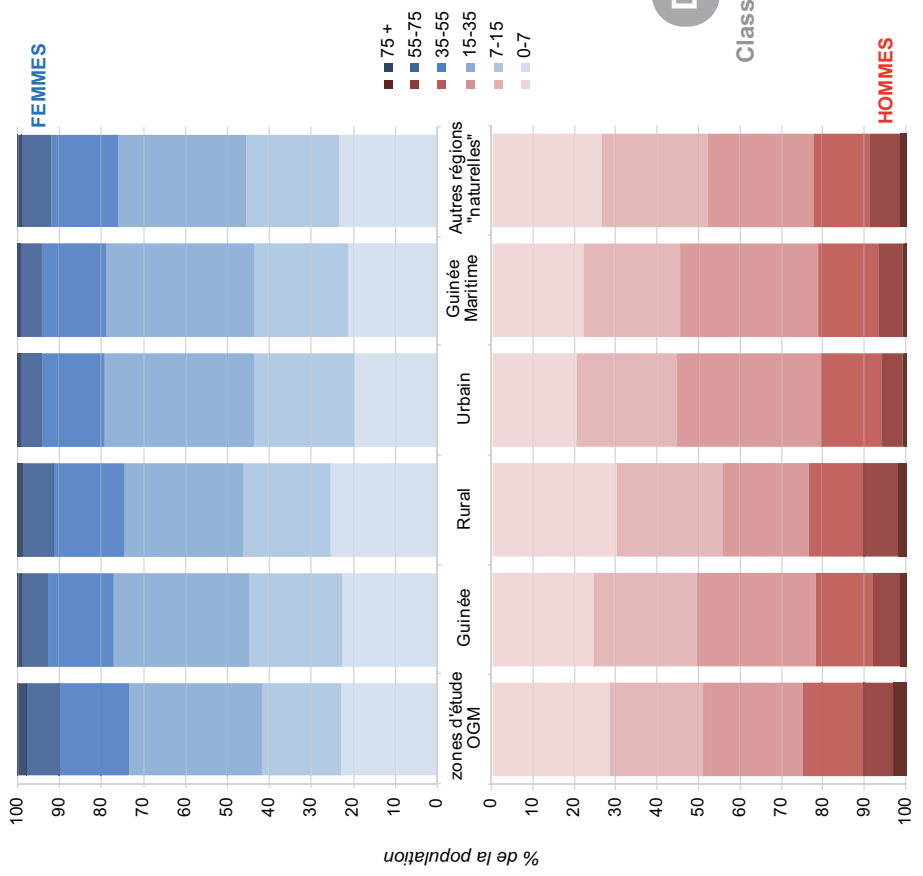
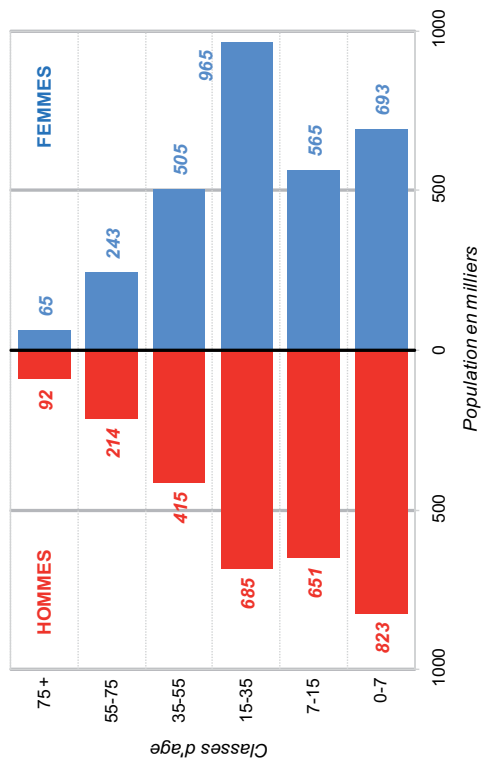
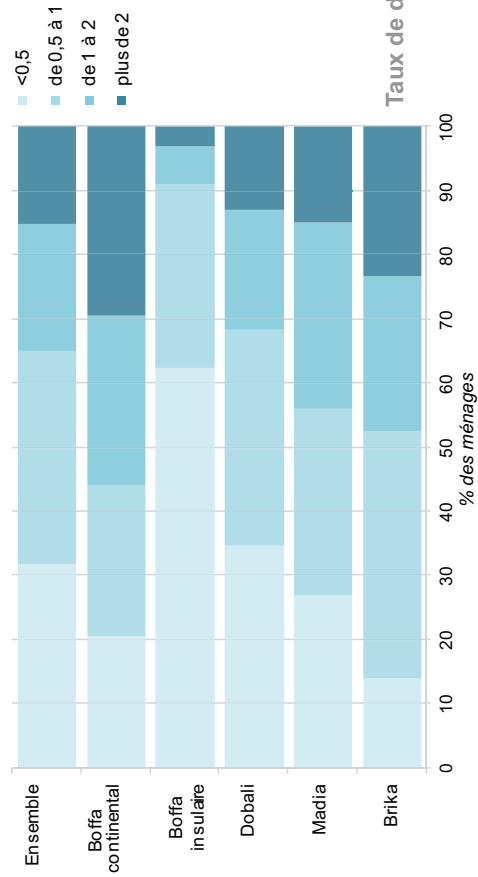
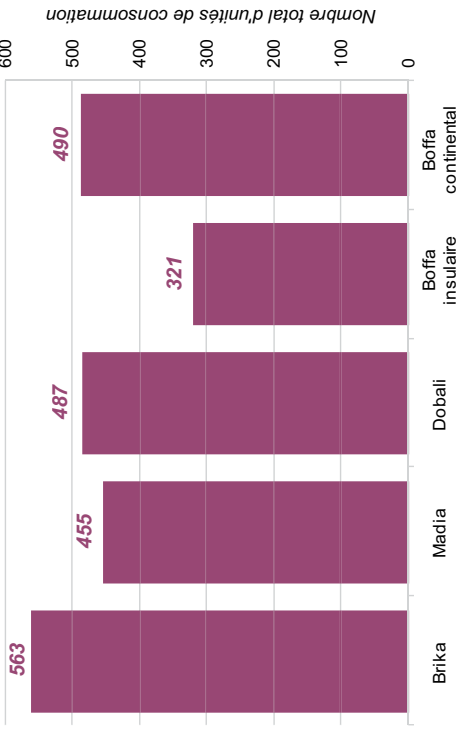
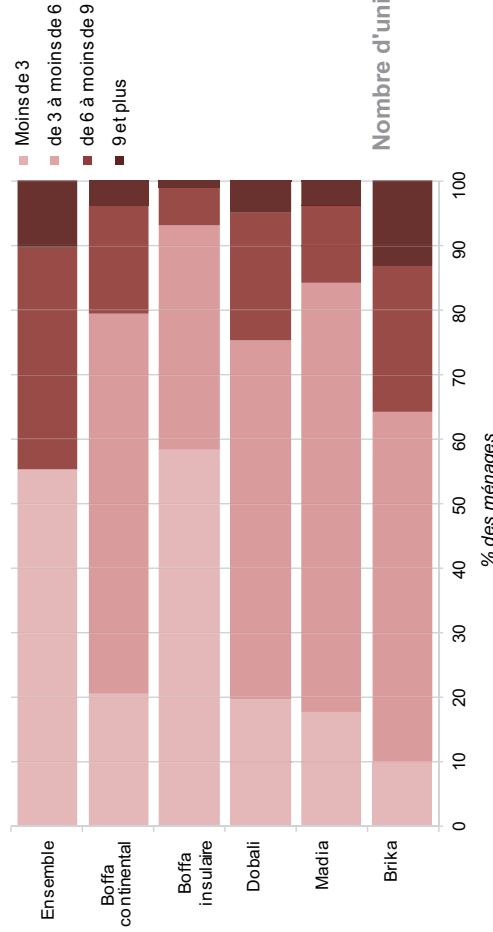
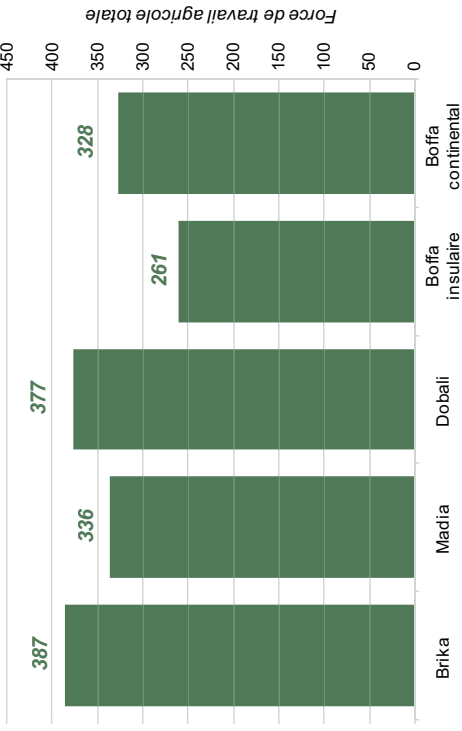
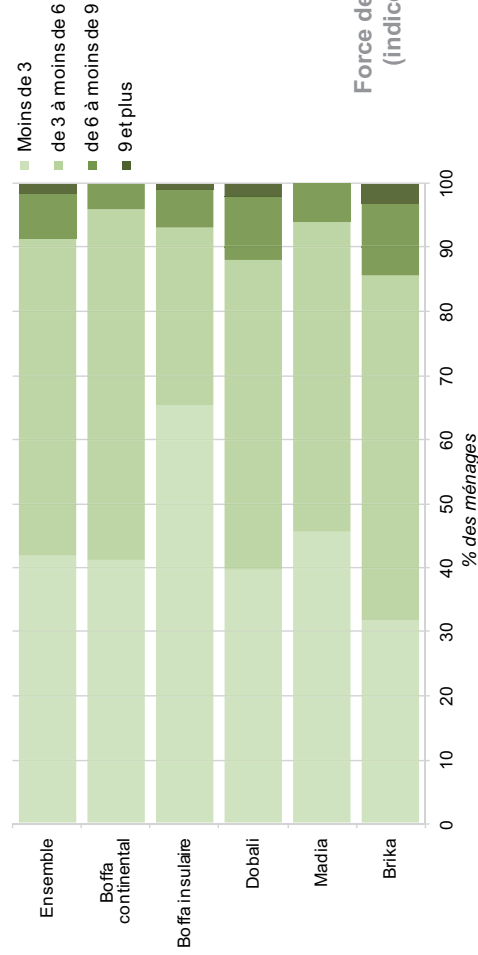


Figure 23 : sociodémographie des ménages (force de travail, unités de consommation et dépendance dans les zones d'étude)

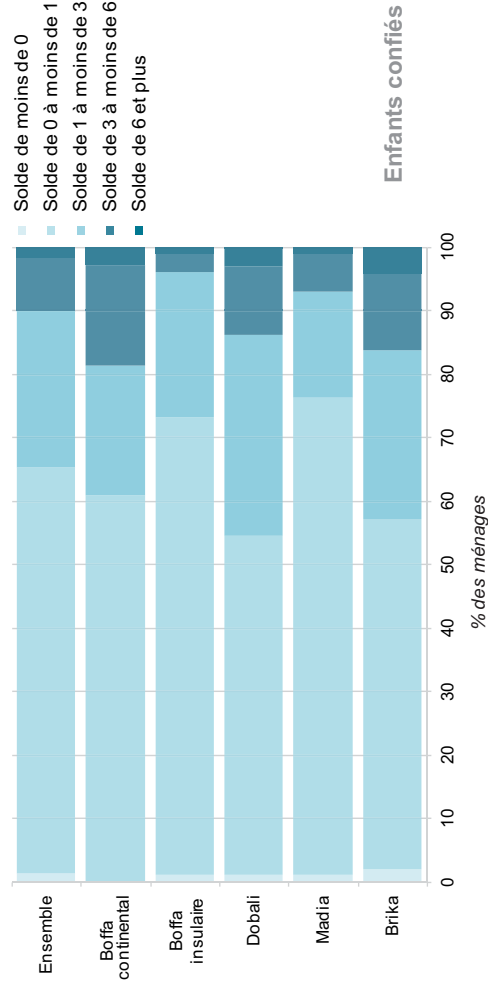
TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



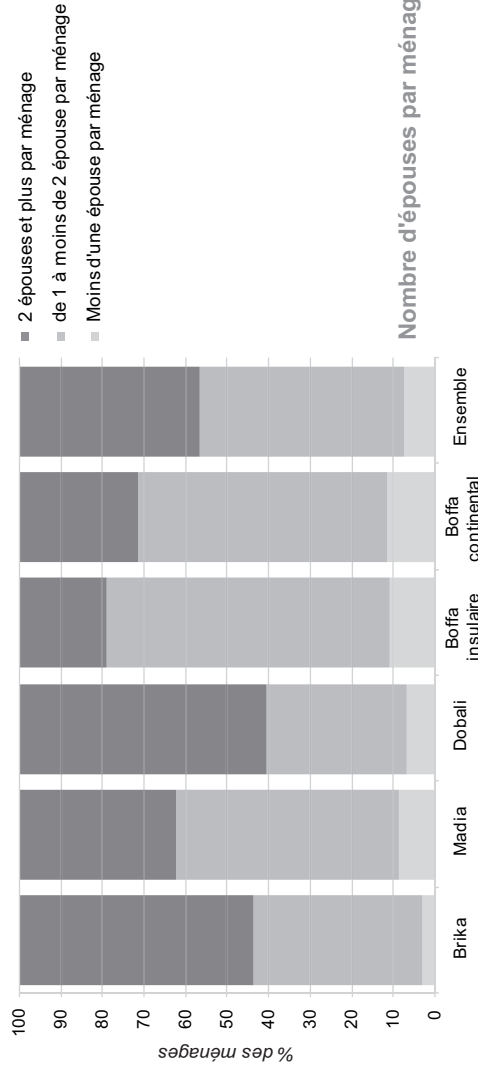
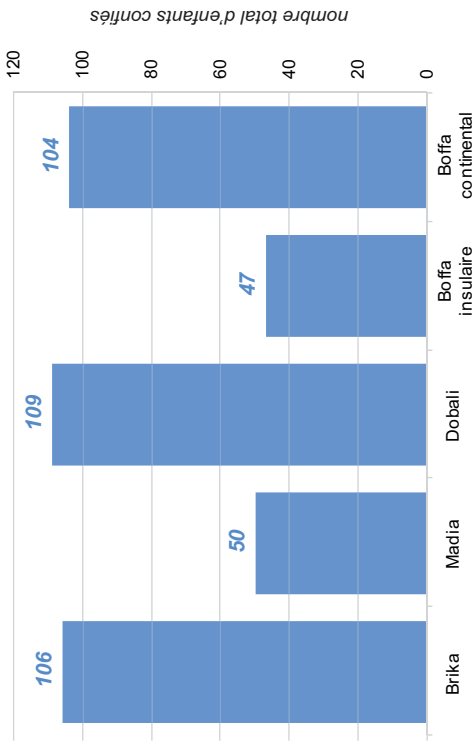
DEMOGRAPHIE
Zones d'étude

Figure 24 : sociodémographie des ménages (enfants confiés et rapports de genre dans les zones d'étude)

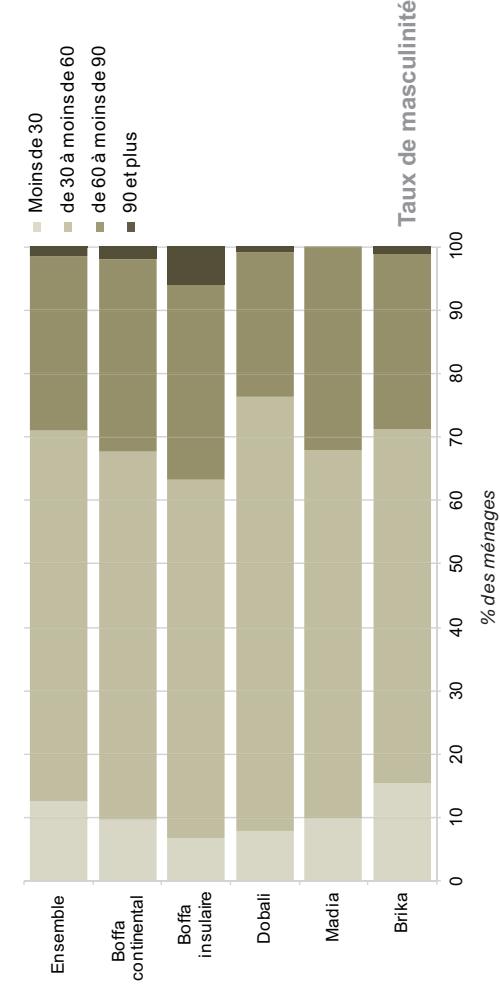
TABEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



Enfants confiés par les ménages



Nombre d'épouses par ménage



Taux de masculinité

	Brika	Bigori	Madia	KTK	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	Ensemble
Part des ménages dirigés par une femme (%)	2	7	5	6	6	4	1	6	11	5,3
Age moyen des chefs de ménages (années)	47	55	48	51	50	53	45	47	53	49,9
Nombre d'épouse par ménage	1,68	1,61	1,39	1,46	1,58	1,71	1,7	1,15	1,25	1,5
Part de la population ayant moins de 21 ans (%)	63	54	62	51	61	59	61	43	60	57,1
Nombre de personnes par ménage	9	7,3	7	6	7,9	7,5	6,6	4,5	7,3	7,0
Indicateur Synthétique de Force de Travail	3,9	3,5	3,3	3,4	4,2	3,7	3,3	2,6	3,2	3,5
Nombre d'unités de consommation par ménage (moyenne)	5,7	4,8	4,5	4	5,1	4,8	4,3	3,2	4,8	4,6
Taux de dépendance par ménage (moyenne)	1,7	1,6	1,3	0,8	1,1	1,2	1,2	0,6	1,8	1,3

Conception et réalisation : David Leyle (UMRADES, 2009)

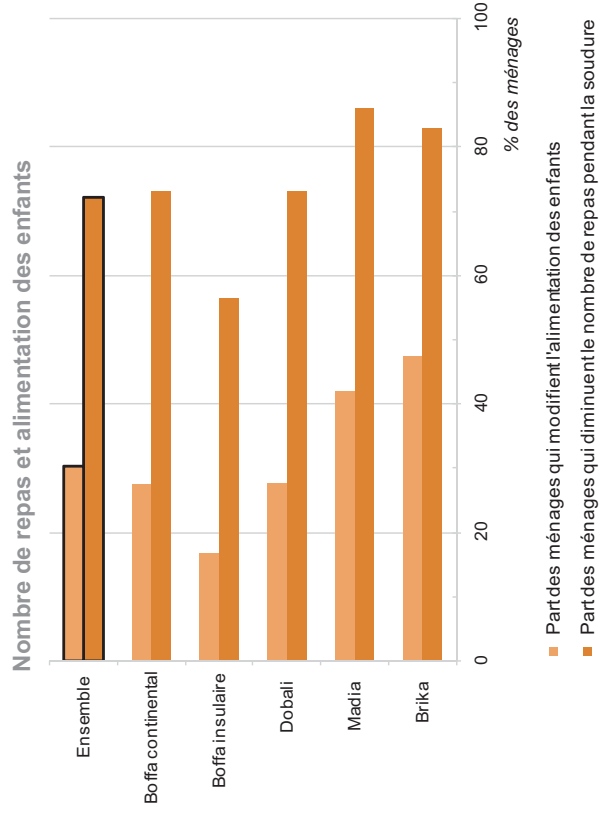
Source: OGM, 2004

DEMOGRAPHIE

Zones d'étude

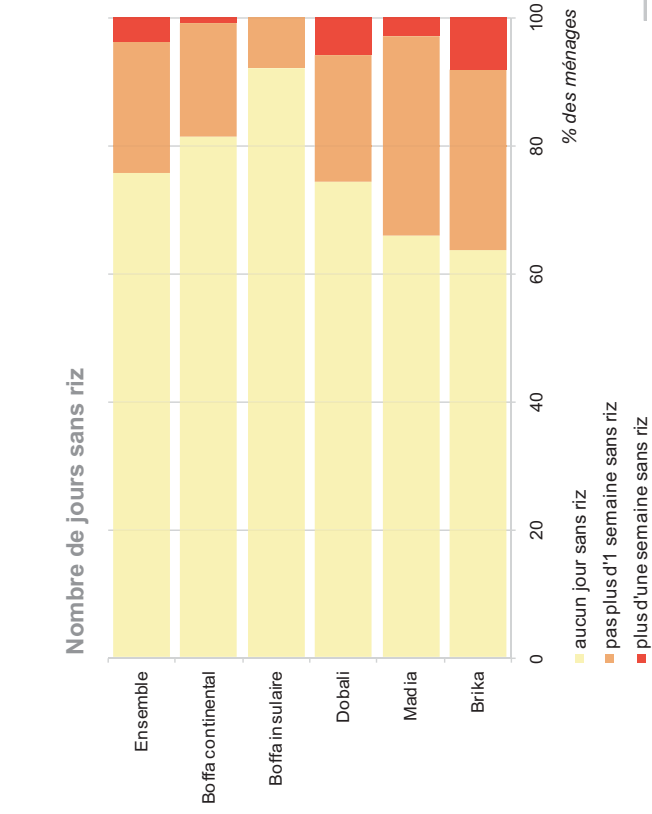
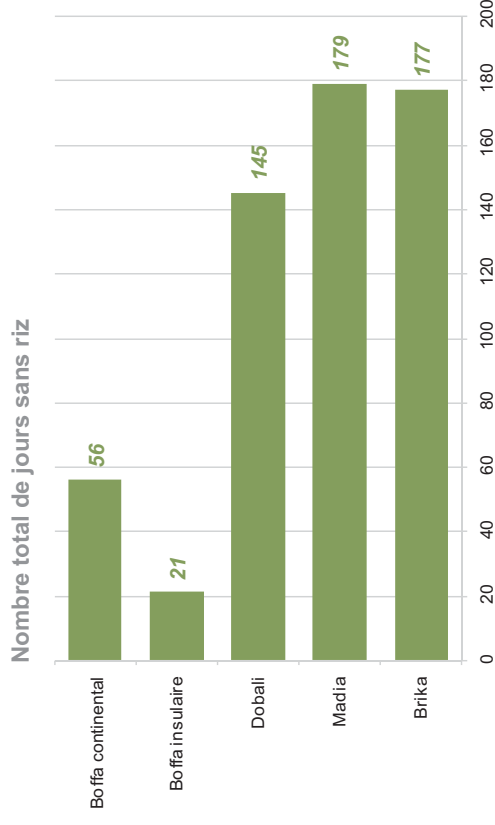
Figure 25 : alimentation des ménages (par zone d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



ALIMENTATION

Zones d'études



	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	Ensemble
Part des ménages qui modifient l'alimentation des enfants	47,5	40,0	42,0	25,8	18,1	27,7	22,2	16,8	27,5	30,3
Part des ménages qui diminuent le nombre de repas pendant la soudure	82,8	82,0	86,0	80,8	50,0	73,3	60,5	56,4	73,3	72,3
Au moins un jour sans riz	35	31	35	21	11	26	19	8	19	205
Nombre total de jours sans riz	177	140	179	1070	34	145	108	21	56	1930

Figure 26 : alimentation des ménages (par type de ménage)

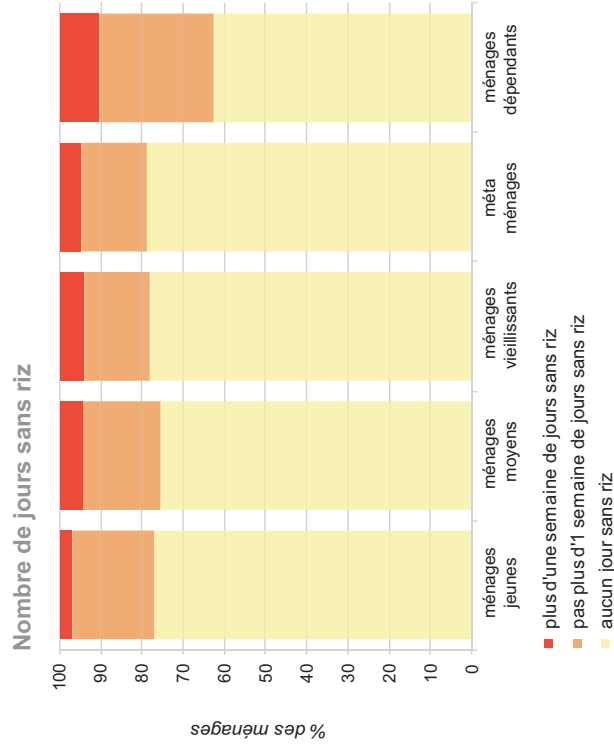
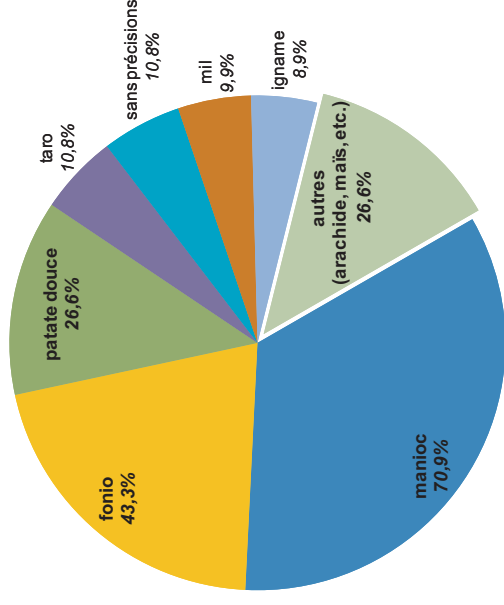


TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

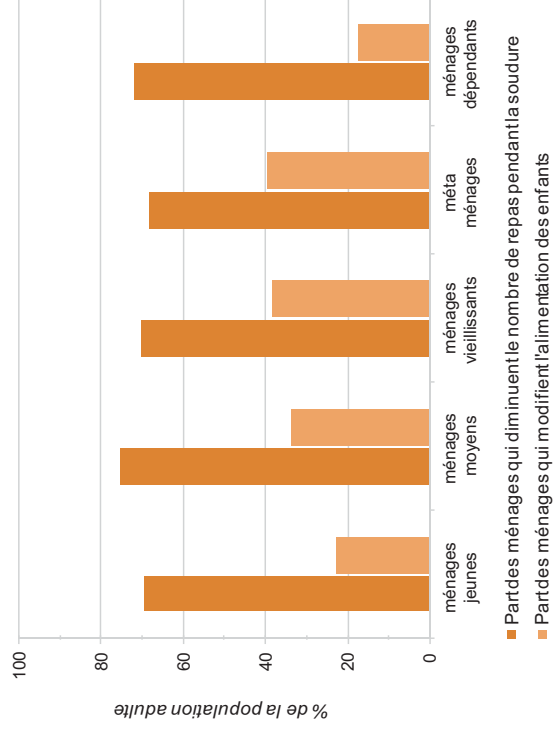
Aliment de remplacement du riz durant la soudure



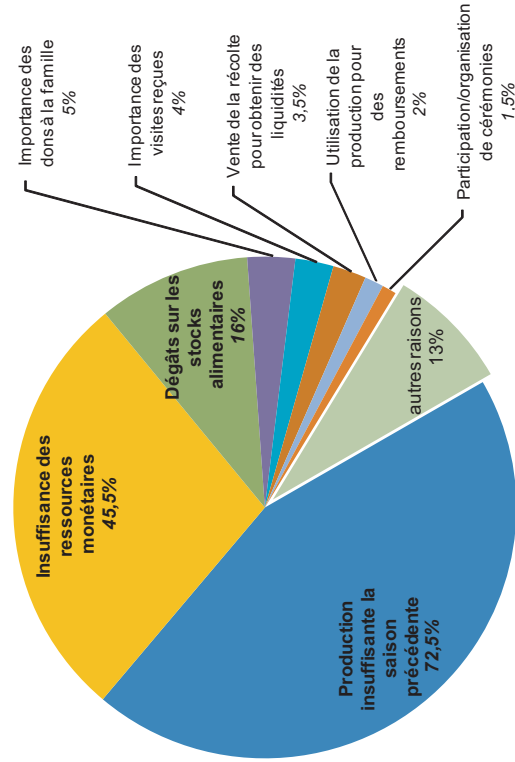
ALIMENTATION

Ménages

Nombre de repas et alimentation des enfants



Raison du nombre de jours sans riz



Part des ménages qui modifient l'alimentation des enfants

Part des ménages qui diminuent le nombre de repas pendant la soudure

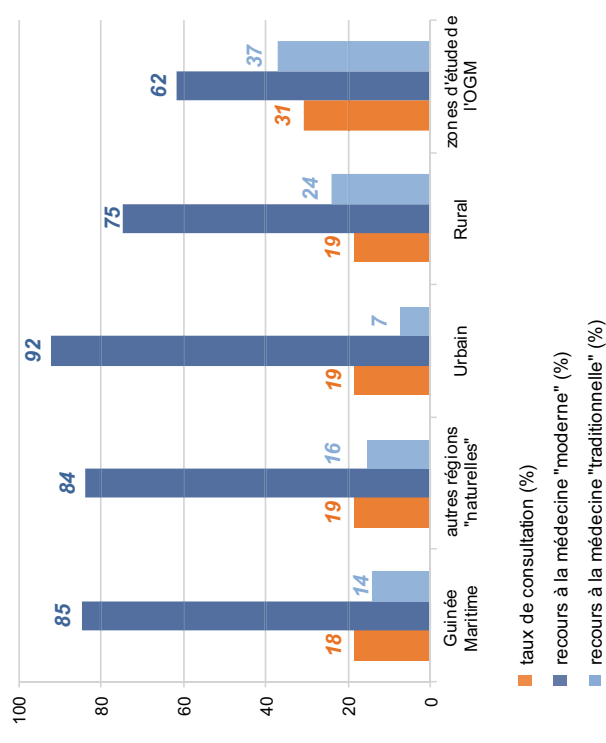
au moins un jour sans riz

ménages jeunes	ménages moyens	ménages vieillissants	méta-ménages	ménages dépendants	Ensemble
22,8	33,7	38,6	17,6	30,3	30,3
69,6	75,5	70,2	68,4	72	72,4
22,9	24,5	21,9	21,1	37,3	24,3

Sources: OGM, 2004

Figure 27 : santé et pratiques de soin des ménages

TABEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



SANTÉ

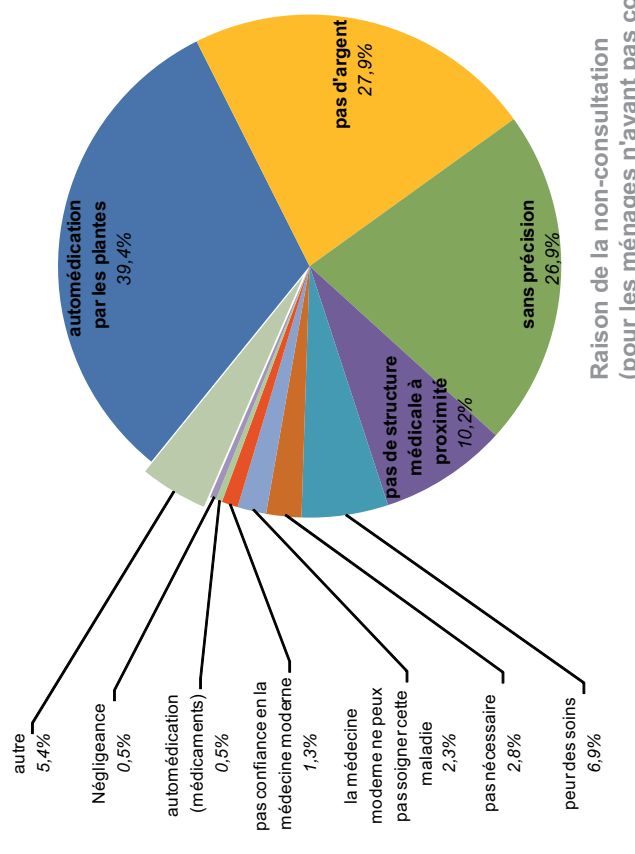
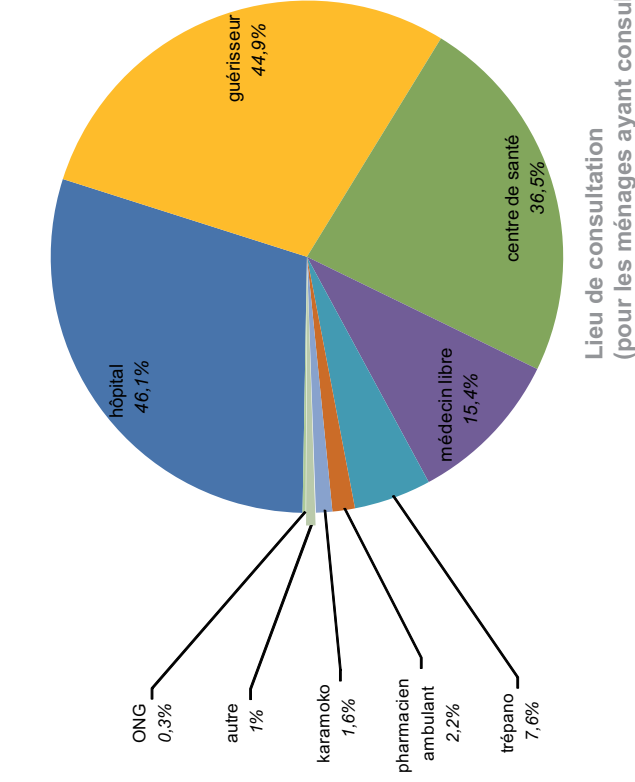
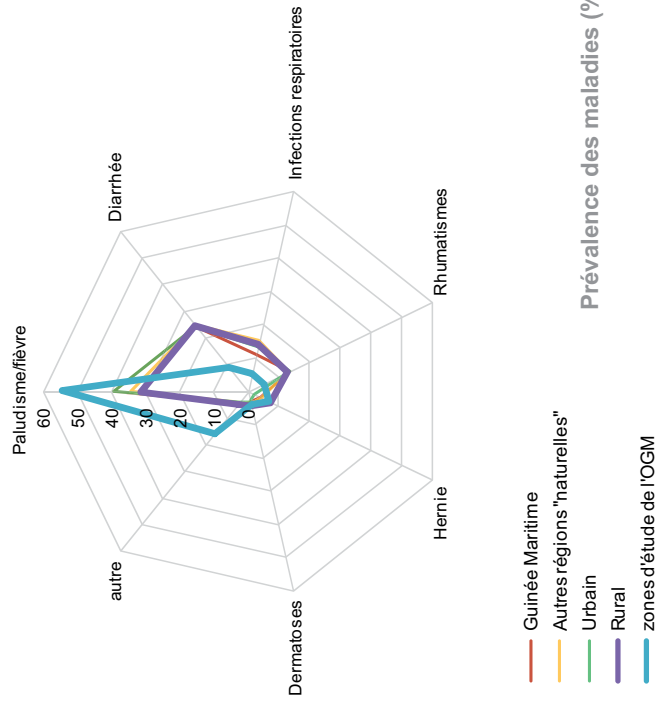


Figure 28-1 : santé et pratiques de soin des ménages (par zone d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



Part d'enfants vaccinés

Ménages ayant accès aux traitements modernes

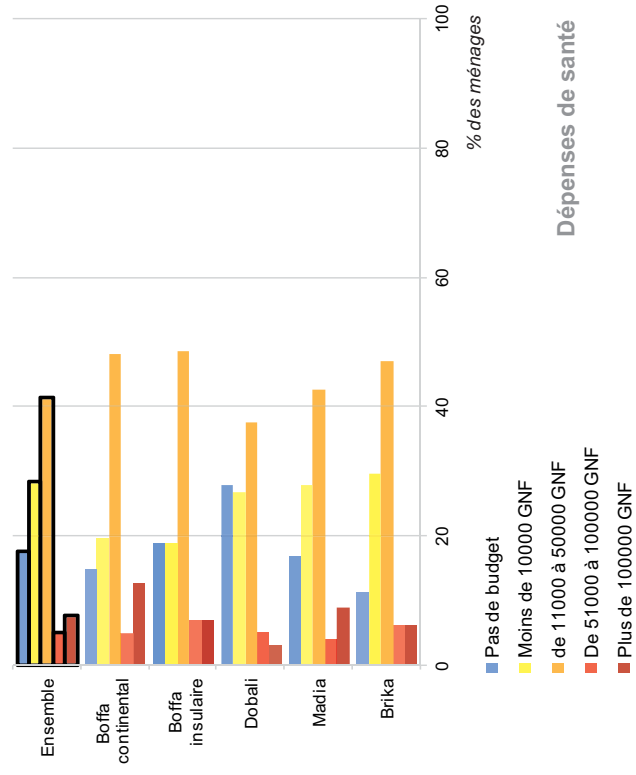
Individus ayant accès à la médecine moderne

Individus ayant consulté lors de la dernière maladie

Part des individus malades dans le ménage

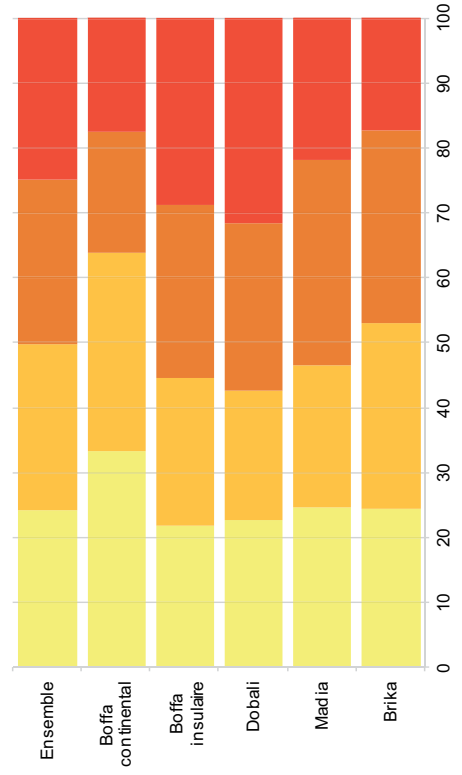
SANTÉ

Zones d'étude



Dépenses de santé

Part des individus malades dans les ménages (%)

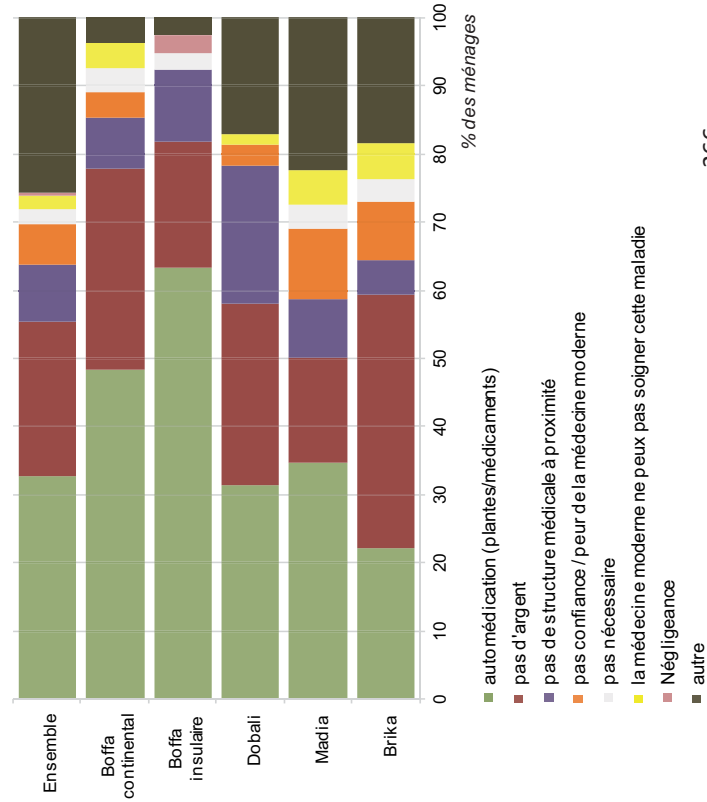
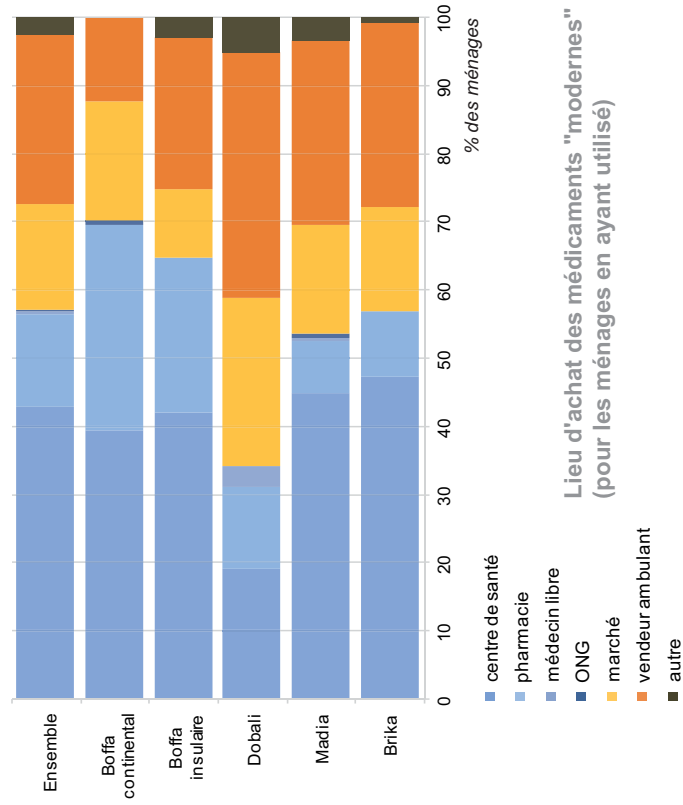
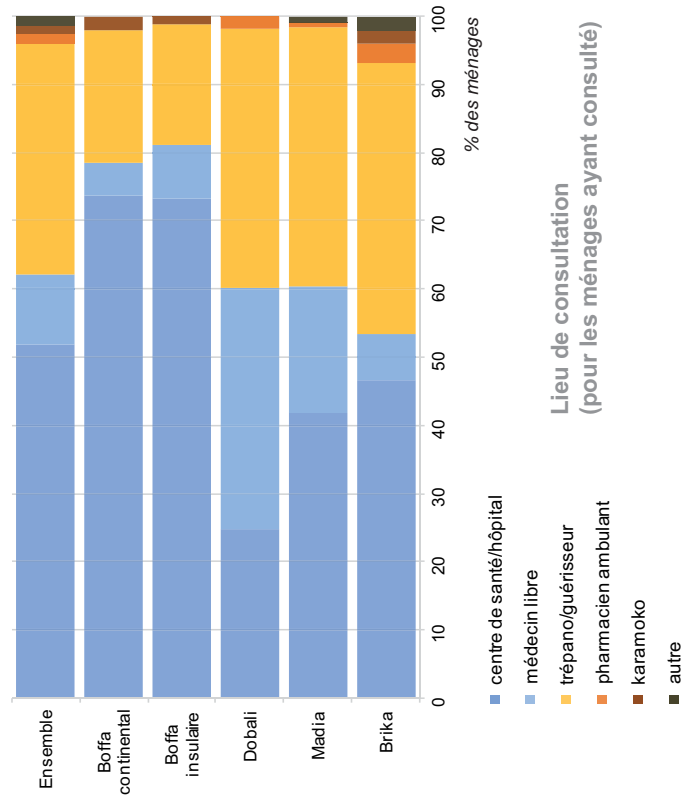


Moins de 25
de 25 à moins de 38,9
de 38,9 à moins de 62,5
62,5 et plus

	Brika	Bigori	Madia	Kankouf-Tesken	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	Ensemble
Part des individus malades dans le ménage	41	40	43	46	47	47	45	37	44
Ayant consulté lors de la dernière maladie	83	80	66	73	73	74	82	83	75
A consulté auprès de la médecine moderne	52	58	56	54	58	61	81	78	61
Ménages ayant accès aux traitements modernes	93	87	90	91	77	89	97	95	90
Part d'enfants vaccinés	89	84	82	78	84	78	59	78	79
% ménages ayant eu au moins un décès	32,3	20	20	28,1	16,8	18,5	13,9	23,5	22,0
Distance moyenne (km) au centre de santé	4,1	6,8	3,9	5,4	38,6	27,5	19,4	7,6	13,8
Evacuation/mode de transport	Terrestre	Terrestre	Terrestre	Maritime	Terrestre	Terrestre	Maritime	Terrestre	Terrestre
Nb personnel soignant/1000 hab.	1,3	0,7	1,8	0	0,5	0	0	1	0,6
Nb guérisseur/1000 hab.	16	6	19	20	21	23	7	25	16,8

Figure 28-2 : santé et pratiques de soin des ménages (par zone d'étude)

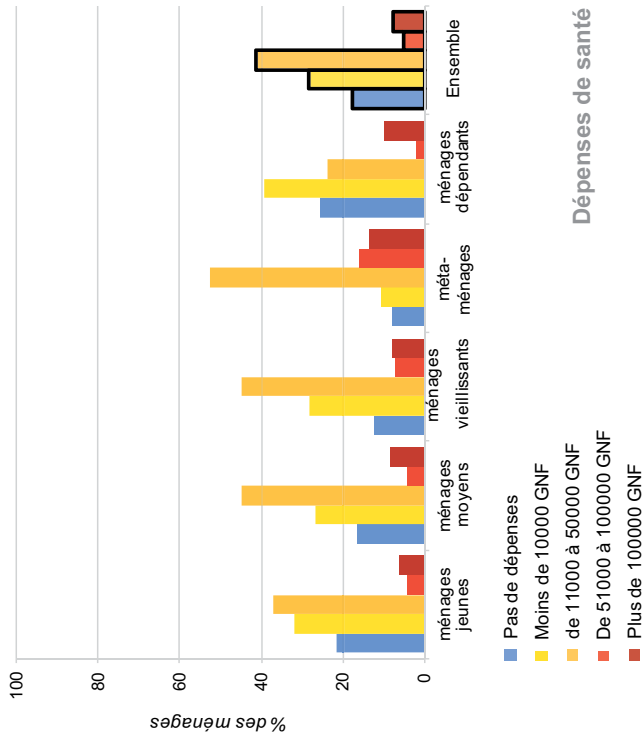
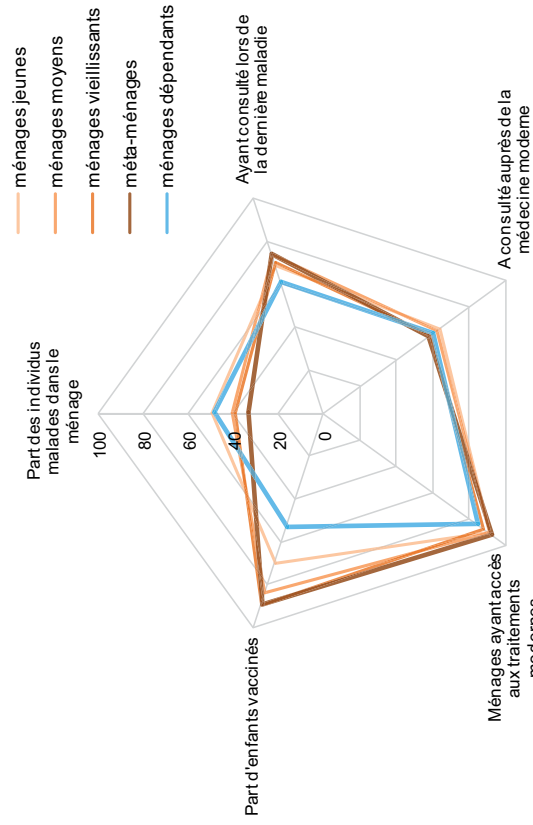
TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



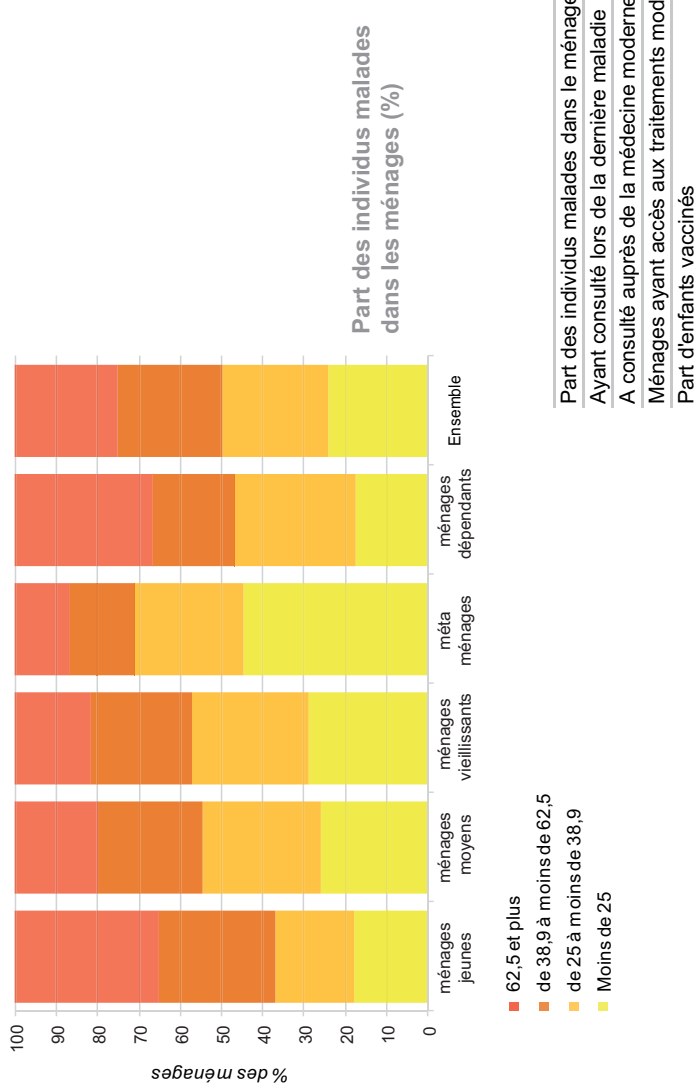
SANTÉ

Figure 29 : santé et pratiques de soin des ménages (par type de ménage)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



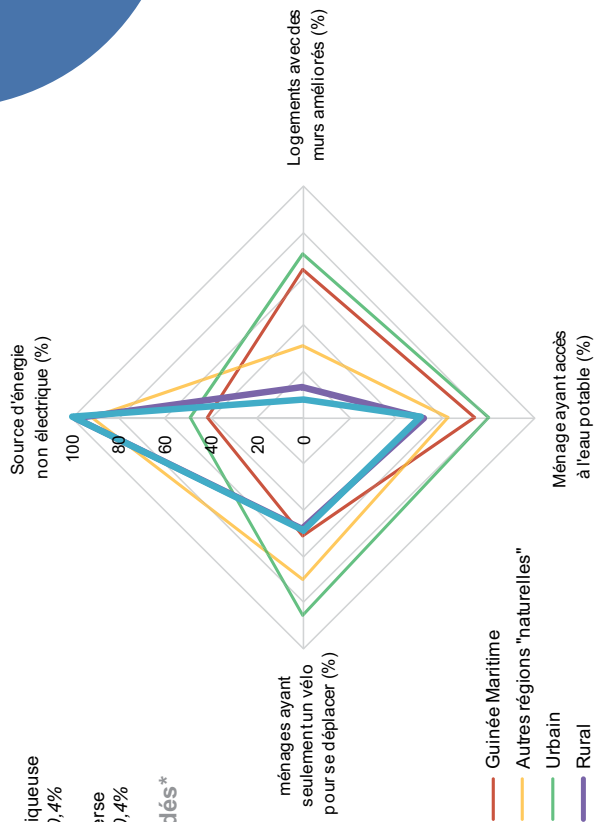
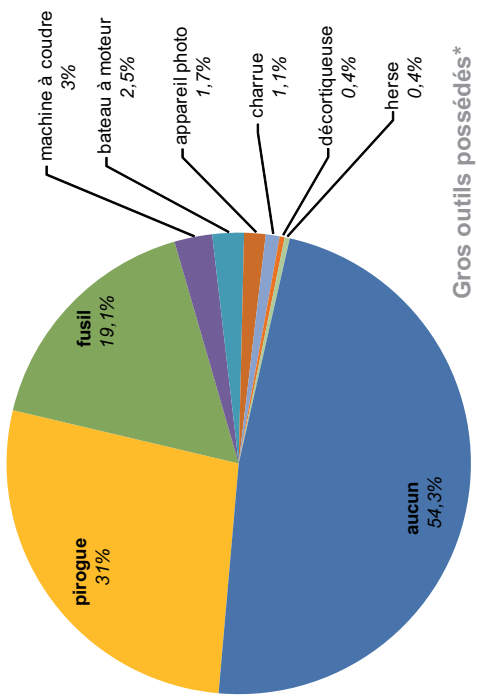
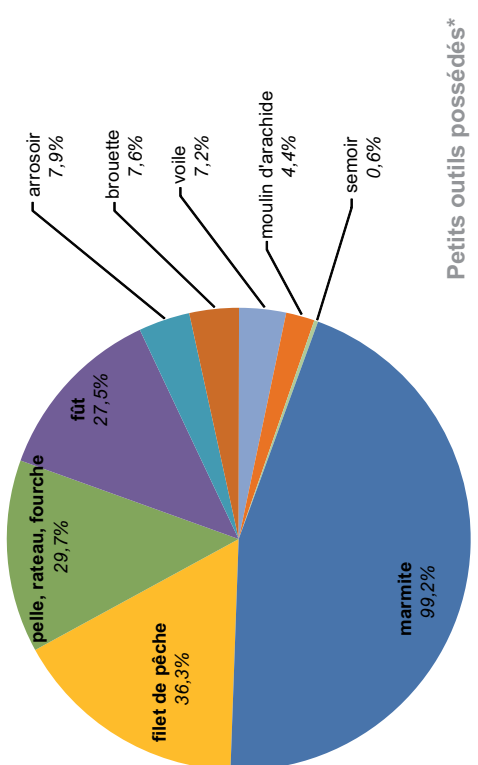
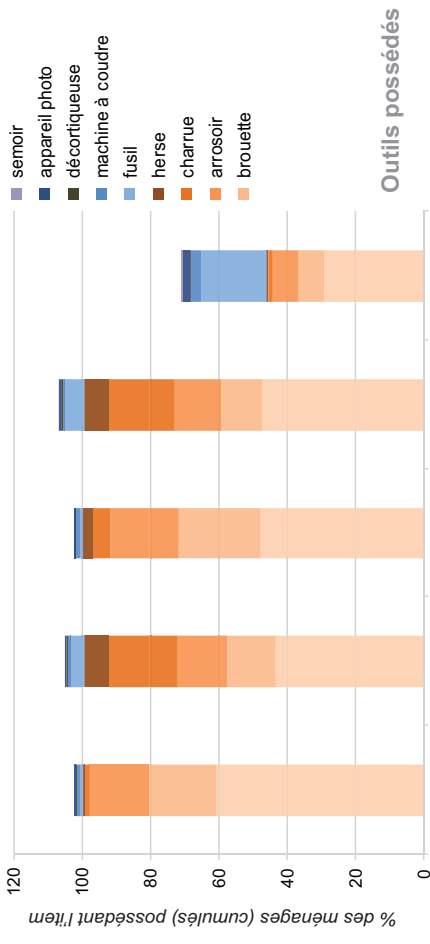
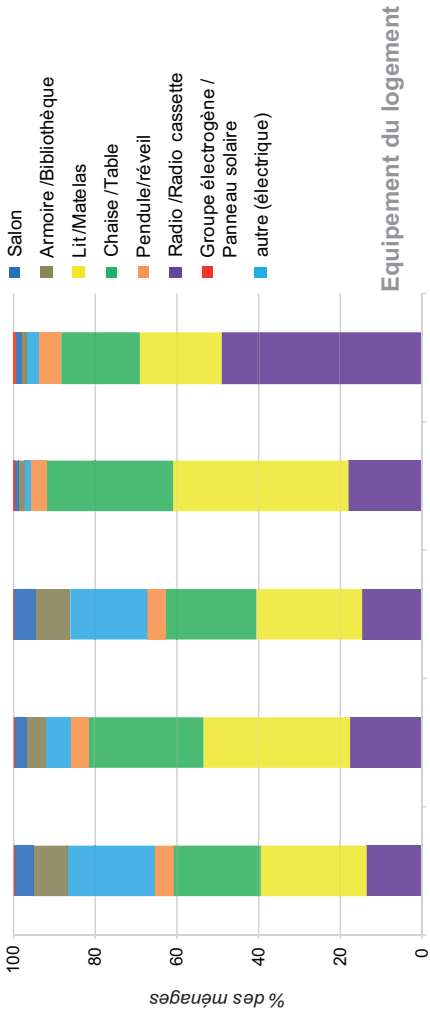
SANTÉ
Ménages



	ménages jeunes	ménages moyens	ménages vieillissants	méta-ménages	ménages dépendants	Ensemble
Part des individus malades dans le ménage	50	41	39	34	48	44
Ayant consulté lors de la dernière maladie	69	73	70	74	61	71
A consulté auprès de la médecine moderne	63	62	59	57	60	61
Ménages ayant accès aux traitements modernes	91	91	88	92	84	90
Part d'enfants vaccinés	70	84	90	90	53	79

Figure 30 : équipement du ménage (synthèse)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

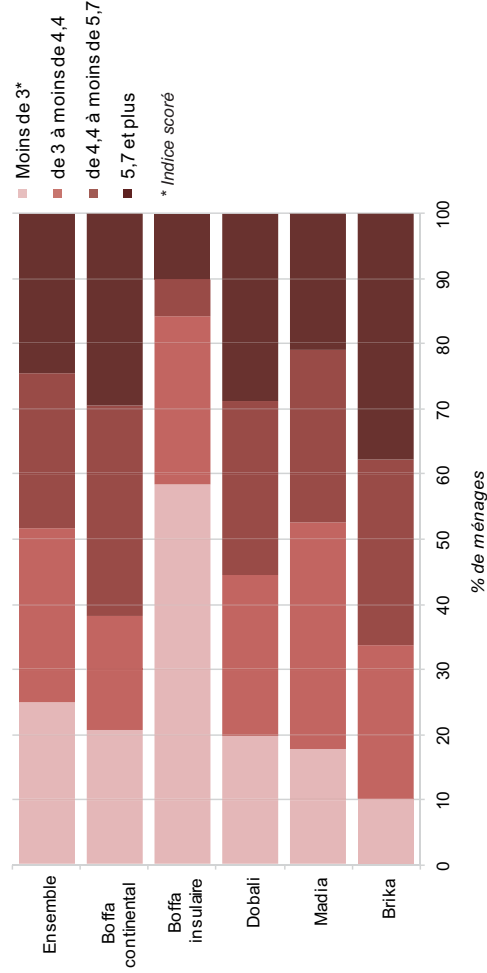


EQUIPEMENT DU MENAGE

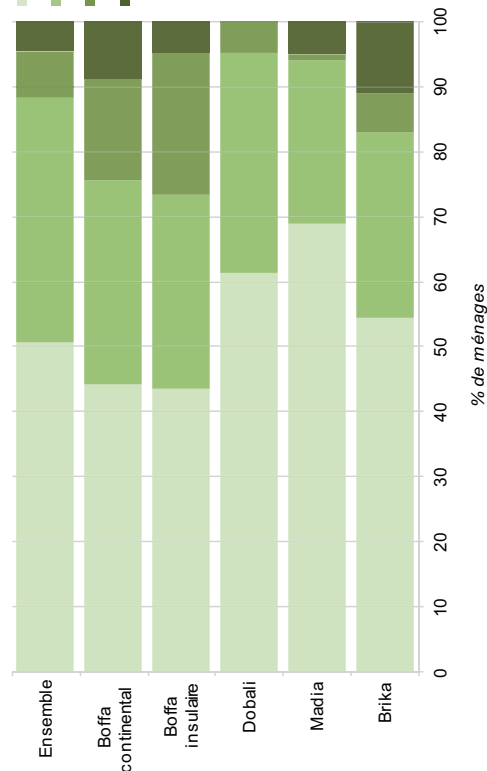
Notes: * items possédés par les ménages des zones d'étude de l'OGM
Source: EIBEP (2004), OGM, 2004

Figure 31 : équipement du ménage (logement par zones d'étude)

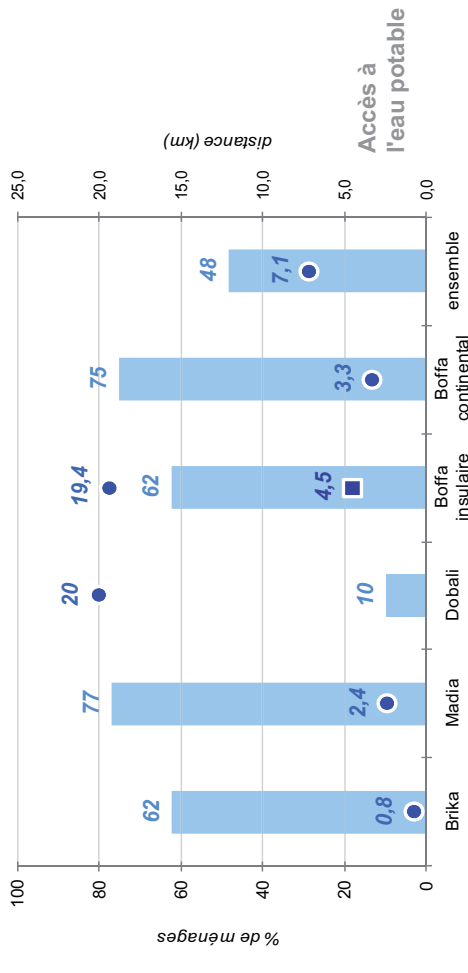
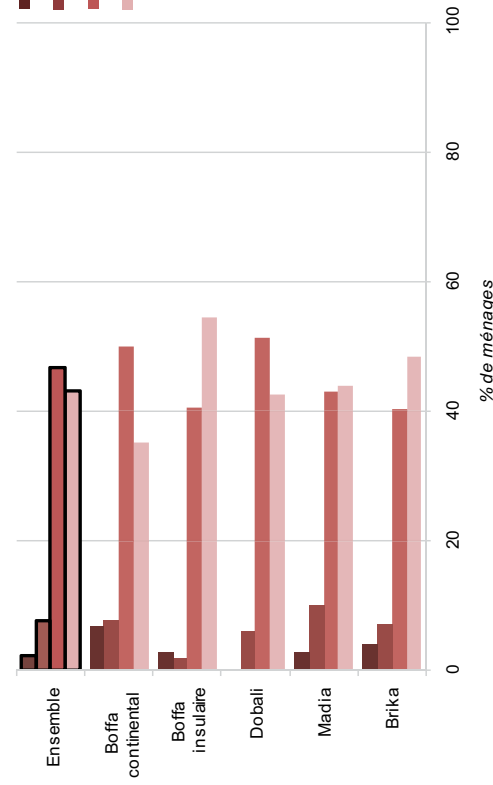
TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



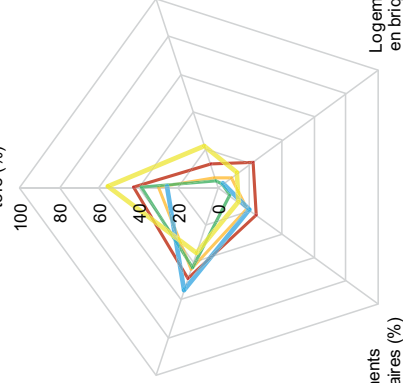
Indicateur synthétique de qualité de l'habitat



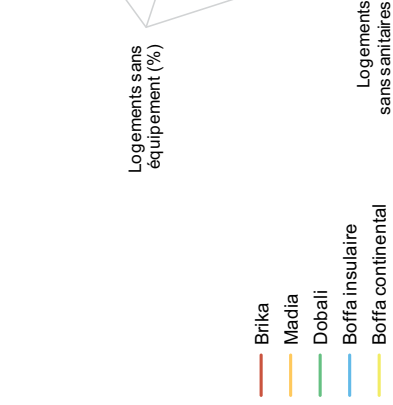
Indicateurs de confort



Logements avec un toit en tôle (%)



Indicateurs de confort

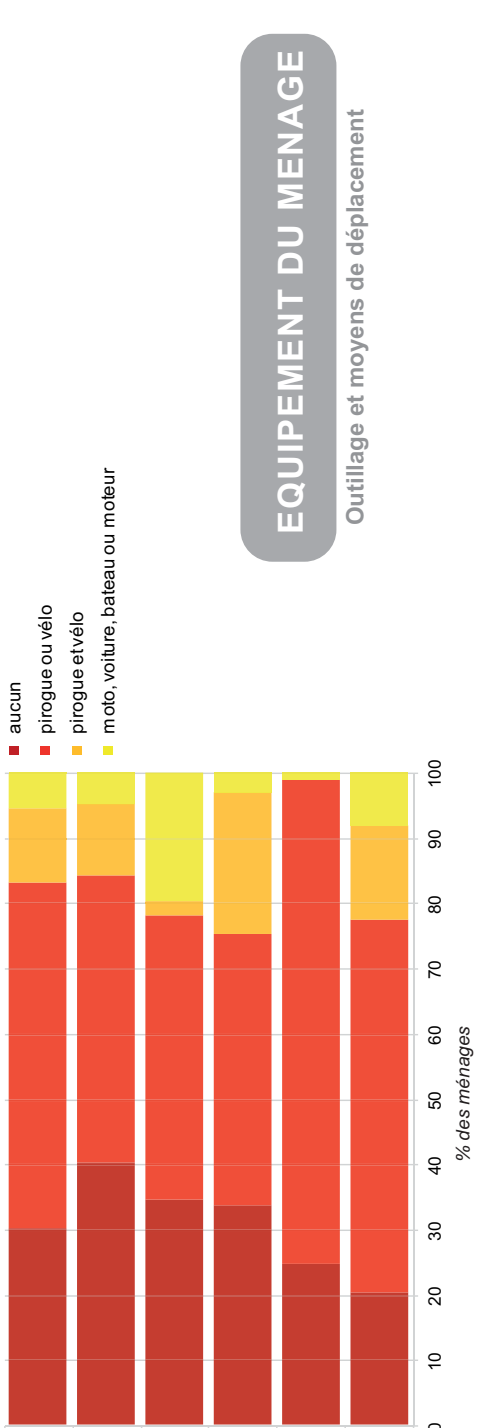
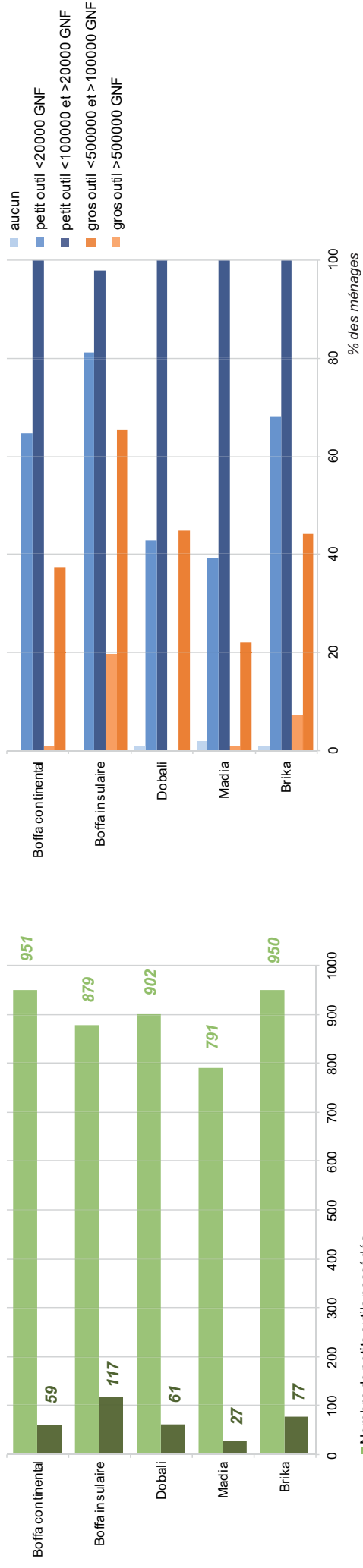


EQUIPEMENT DU MENAGE

Equipement du logement

Figure 32 : équipement du ménage (outillage et moyens de déplacement par zone d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



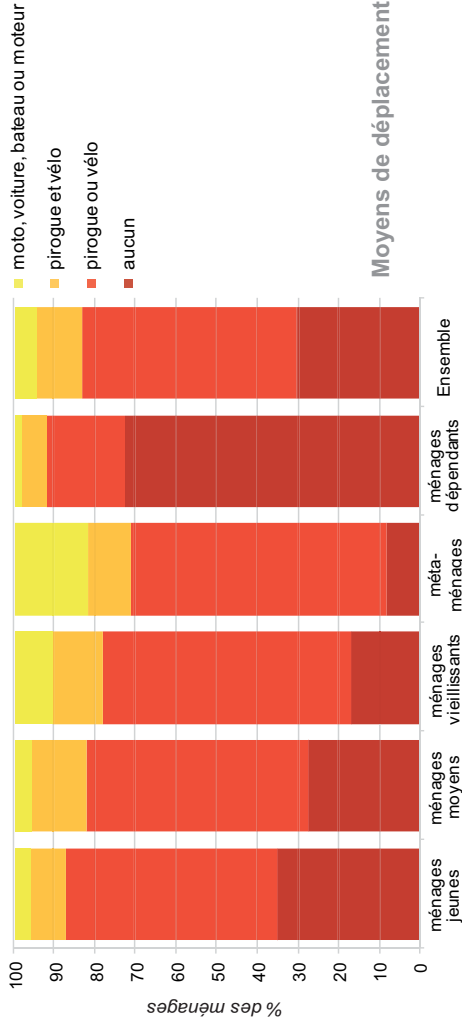
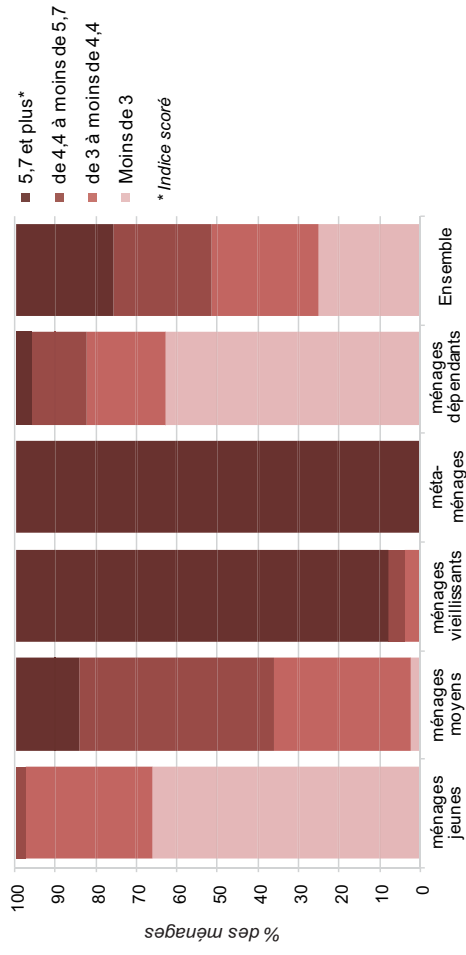
EQUIPEMENT DU MENAGE

Outillage et moyens de déplacement

Le logement des ménages	Les moyens de déplacement des ménages									
	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ensemble
Logements avec un toit en tôle	42,4	64,0	30,0	53,9	44,4	38,6	44,4	25,7	55,9	44,4
Logements avec un sol en ciment	12,1	7,0	5,0	1,1	8,3	3,0	3,7		21,6	7,7
Logements avec des murs en briques améliorées	21,7	10	7,8	1,1	5,6	2		3	11,8	7,9
Logements sans sanitaires	23,7	3,8	18,3	1,1	14,3	7,3	18,6	19,4	12,7	13,2
Logements sans équipement	48,5	35,0	44,0	46,1	37,5	42,6	44,4	54,5	35,3	43,1
Logements n'ayant pas accès à l'eau potable	37,8	89,9	23	89,9	47,2	90,1	22,2	37,6	24,8	51,7
Les moyens de déplacement des ménages										
Ménages sans moyens de déplacement privé	20,4	29	24,8	34,8	15,3	33,7	35,8	34,7	40,2	29,9
Indice synthétique de déplacement des ménages (moyen)	3,43	2,71	3,73	2,13	4,03	2,69	3,02	1,8	2,52	2,86
Indice synthétique de déplacement des ménages (médian)	4	3	5	3	5	3	5	2	3	3
Indice synthétique de déplacement des ménages (écart-type)	1,97	1,88	2,17	1,65	1,85	2,06	2,33	1,4	2,22	2,07
Outillage des ménages										
Ménages ne possédant aucun gros outil	45,6	33,9	76,0	32,7	68,1	49,1	58,0	25,8	57,1	49,6

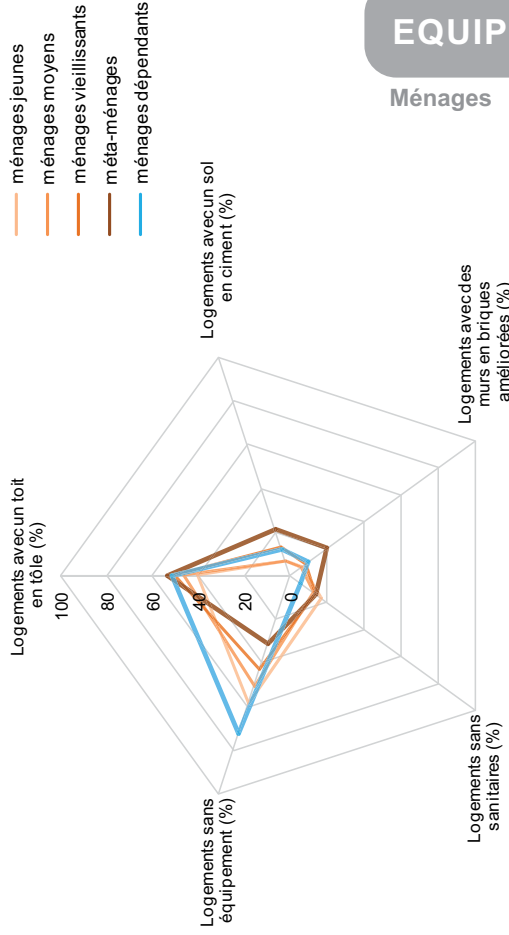
Figure 33 : équipement du ménage (synthèse par type de ménage)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



EQUIPEMENT DU MENAGE

Ménages



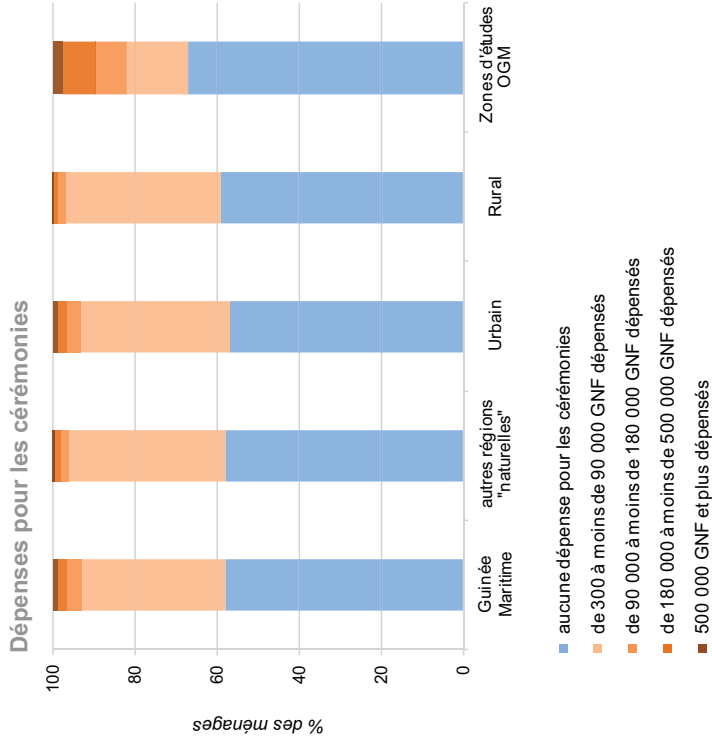
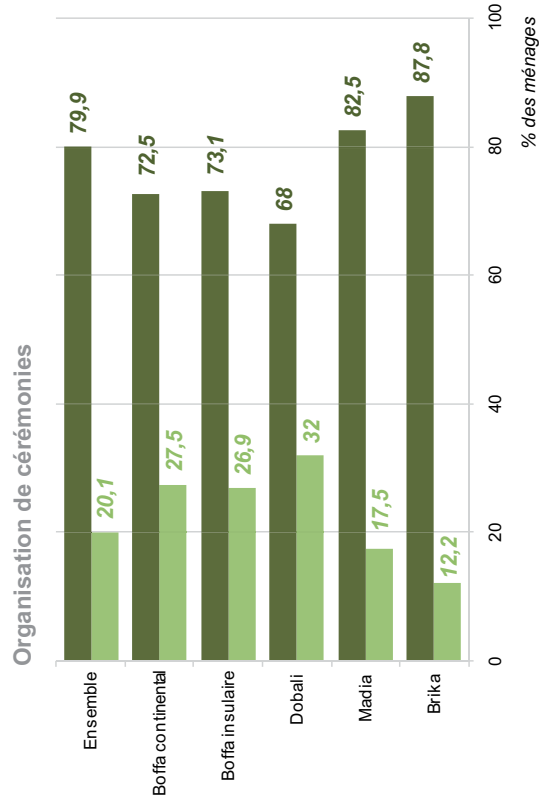
Le logement des ménages	ménages jeunes	ménages moyens	ménages vieillissants	méta-ménages	ménages dépendants	Ensemble
Logements avec un toit en tôle	40,4	46,5	50,8	53,5	51,9	45,9
Logements avec un sol en ciment	6,5	6,5	12,7	20,9	11,8	8,4
Logements avec des murs en briques améliorées	6,5	5,9	8,5	20,0	9,8	7,4
Logements sans sanitaires	17,1	12,3	13,3	13,6	5,7	13,6
Logements sans équipement	58,3	50,7	43	31,6	72,5	52,4
<i>Les moyens de déplacement des ménages</i>						
Ménages sans moyens de déplacement privé	35,1	27,4	16,7	7,9	72,5	30,2
Indice synthétique de déplacement des ménages (moyen)	2,61	3,01	3,42	3,84	1,06	2,86
Indice synthétique de déplacement des ménages (médian)	3	4	4	5	0	3
Indice synthétique de déplacement des ménages (écart-type)	2,1	2,04	1,83	1,64	1,82	2,07
<i>Outils des ménages</i>						
Ménages ne possédant aucun gros outil	52,8	46,6	33,3	40	78,8	48

Figure 34 : cérémonies (organisation et dépenses par zones d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

CEREMONIES

Zones d'étude



■ Organisation de cérémonies familiales
 ■ Organisation de cérémonies non obligatoires (religieuses, amusement, officielles, etc.)

	Brika	Bigori	Madia	Kankouf-Tesken	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	Ensemble
Ménages ayant organisé une cérémonie	42,4	32	39	31,5	24,8	35,8	25,7	39,6	33,5
<i>Type de cérémonies organisées</i>									
Cérémonies familiales	87,8	78,1	82,5	78,6	68	89,7	73,1	72,5	79,9
Cérémonies religieuses	12,2	21,9	15	17,9	24	10,3	11,5	22,5	16,6
Cérémonies d'amusement	0	0	2,5	3,6	8	0	11,5	5	3,2
Cérémonies officielles	0	0	0	0	0	0	3,8	0	0,4

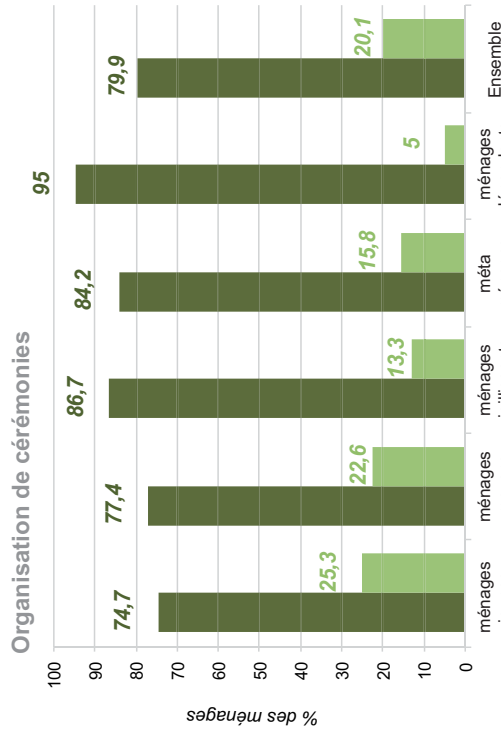
Source : OGM, 2004

Figure 35 : cérémonies (organisation et solde financier par type de ménage)

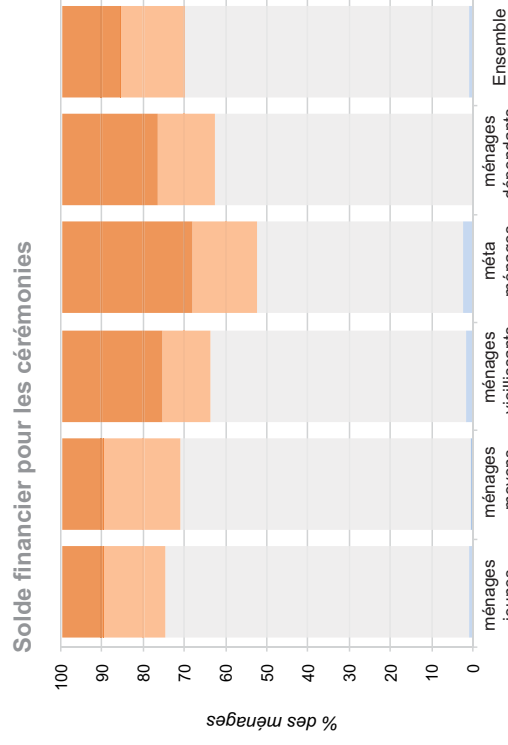
TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

CEREMONIES

Ménages



- Organisation de cérémonies familiales
- Organisation de cérémonies non obligatoires (religieuses, amusement, officielles, etc.)



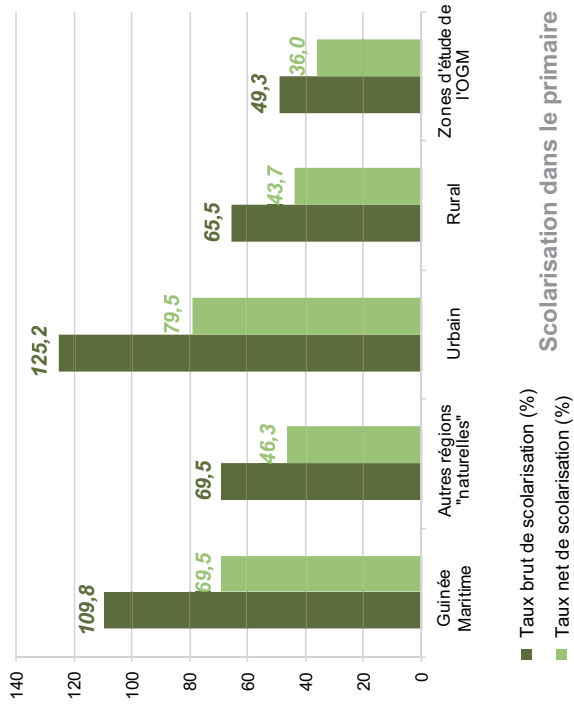
- plus de 100 000 GNF de perte financière dans l'organisation de cérémonies
- de 100 000 GNF à moins de 10 000 GNF de perte financière dans l'organisation de cérémonies
- de 10 000 GNF de perte financière à moins de 10 000 GNF de gains dans l'organisation de cérémonies
- de 10 000 à moins de 100 000 GNF de gains financiers dans l'organisation de cérémonies
- 100 000 GNF et plus de gains financiers dans l'organisation de cérémonies

Type de cérémonies organisées	ménages jeunes	ménages moyens	ménages vieillissants	méta-ménages dépendants	Ensemble
Ménages ayant organisé une cérémonie	29	32,5	39,5	39,2	33,5
Cérémonies familiales	74,7	77,4	86,7	84,2	79,9
Cérémonies "non obligatoires"	25,3	22,6	13,3	15,8	20,1
Solde monétaire supérieur à 100000 GNF pour les ménages ayant organisé une cérémonie	10,4	10,4	24,6	31,6	14,1

Source: OGM, 2004

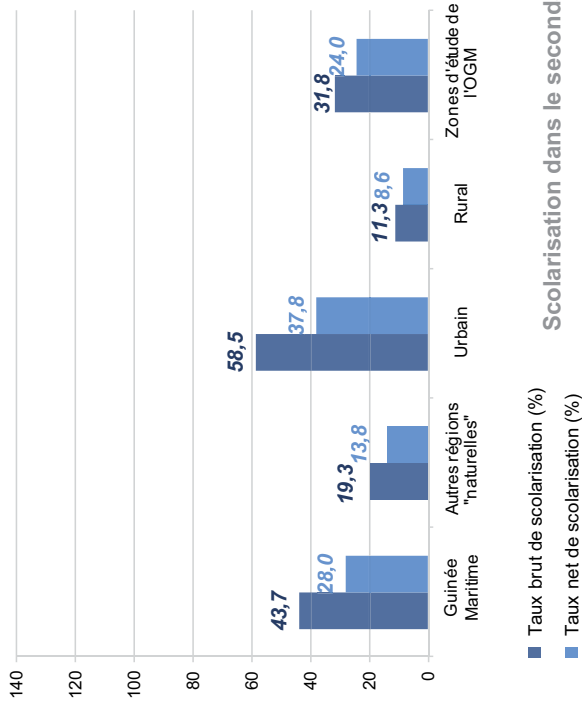
Figure 36 : scolarisation et formation (synthèse pour la scolarisation des jeunes)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



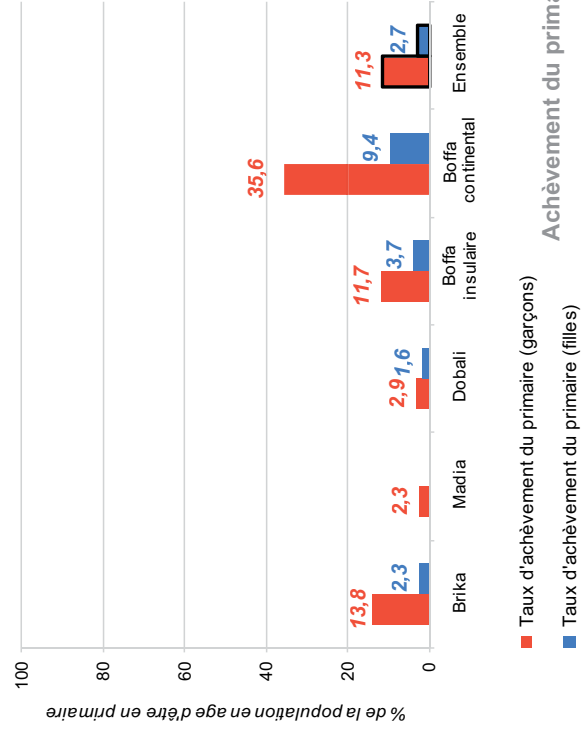
Scolarisation dans le primaire

- Taux brut de scolarisation (%)
- Taux net de scolarisation (%)



Scolarisation dans le secondaire

- Taux brut de scolarisation (%)
- Taux net de scolarisation (%)



Achèvement du primaire

- Taux d'achèvement du primaire (garçons)
- Taux d'achèvement du primaire (filles)

SCOLARISATION ET FORMATION

Zones d'étude

Figure 37 : scolarisation et formation (scolarisation des jeunes)

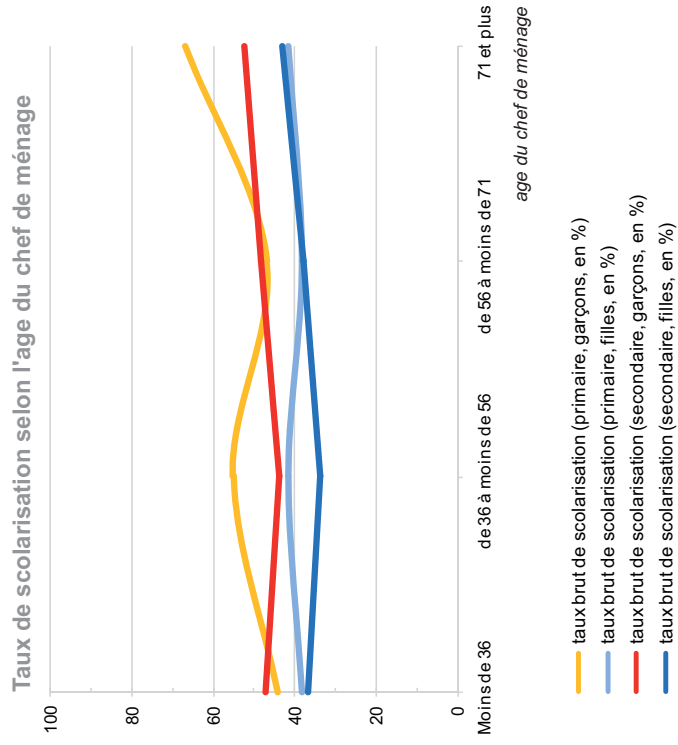
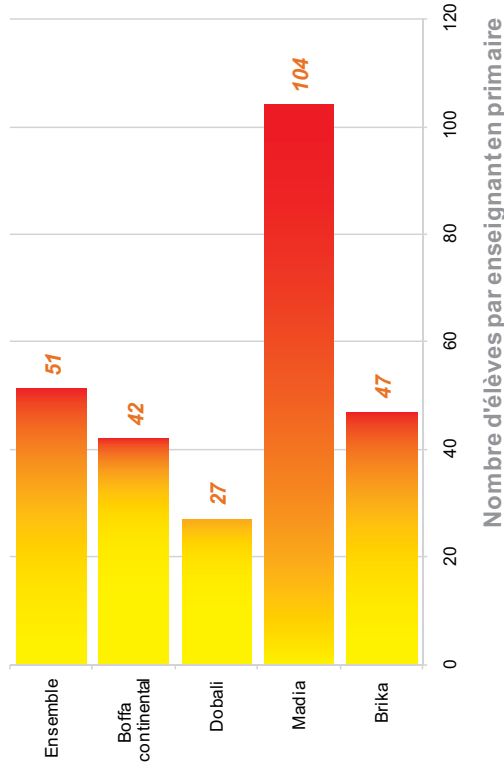
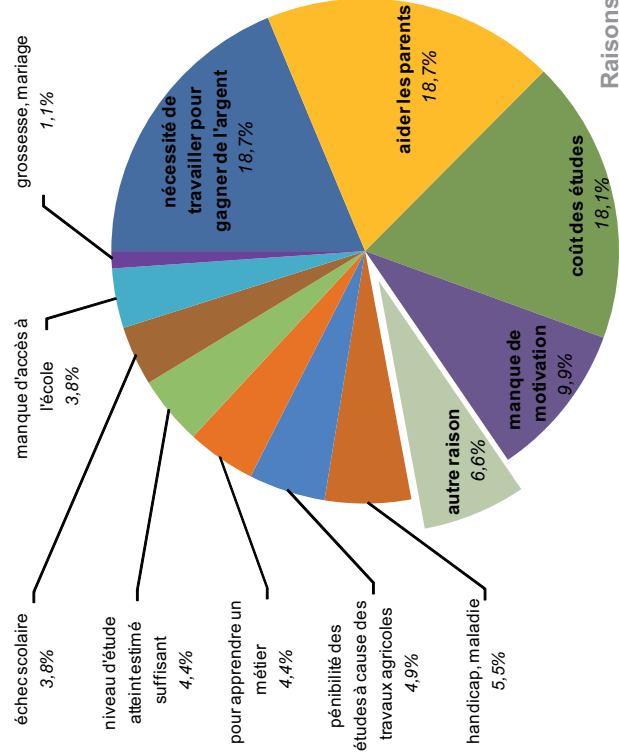


TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



SCOLARISATION ET FORMATION

Scolarisation des jeunes



Taux d'alphabétisation

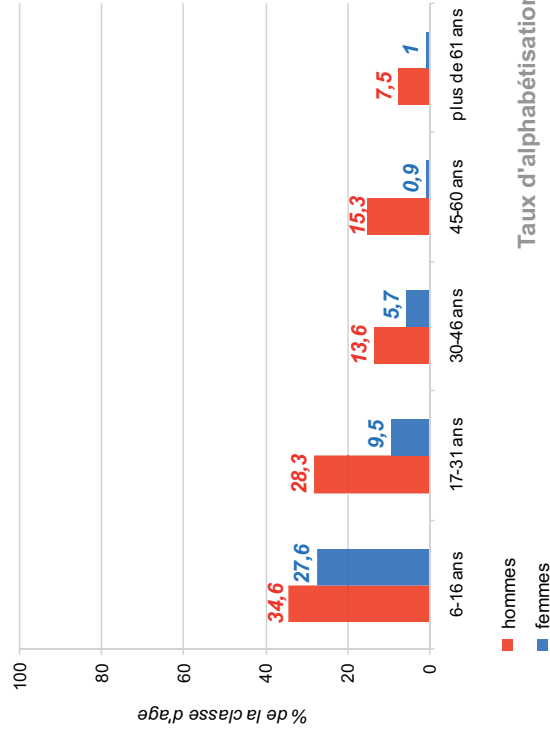
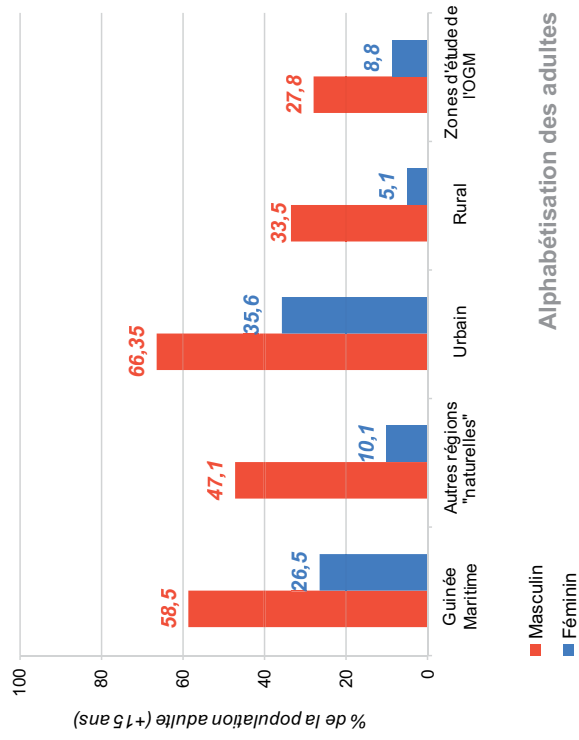


Figure 38 : scolarisation et formation (formation des adultes)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

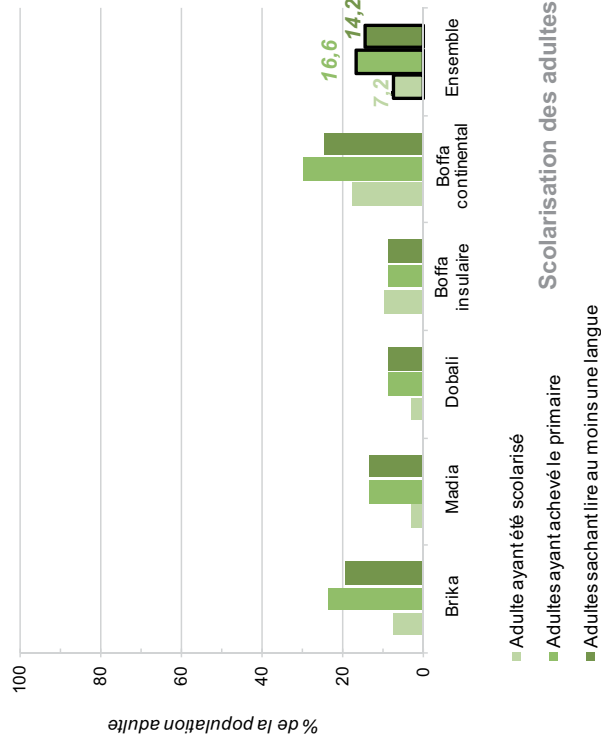


Alphabétisation des adultes

■ Masculin
■ Féminin

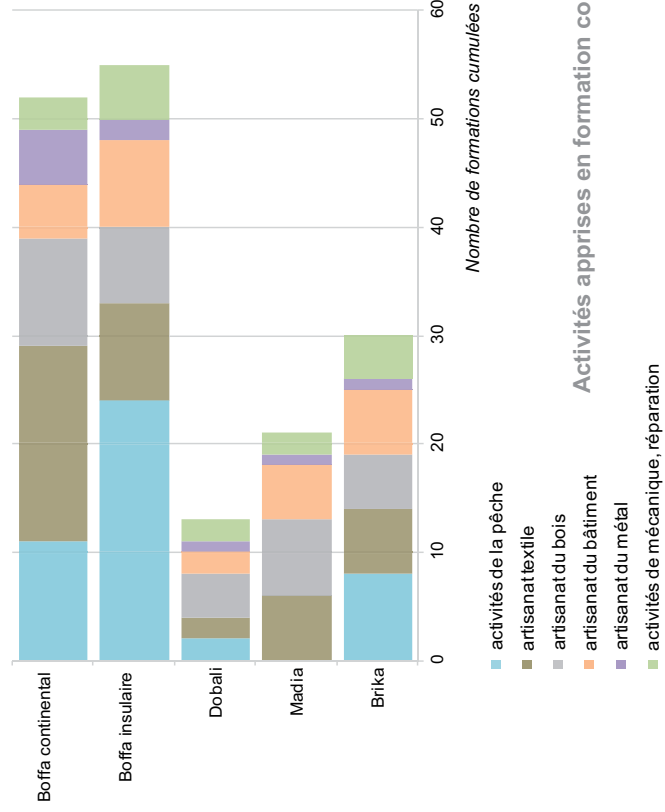
SCOLARISATION ET FORMATION

Formation des adultes



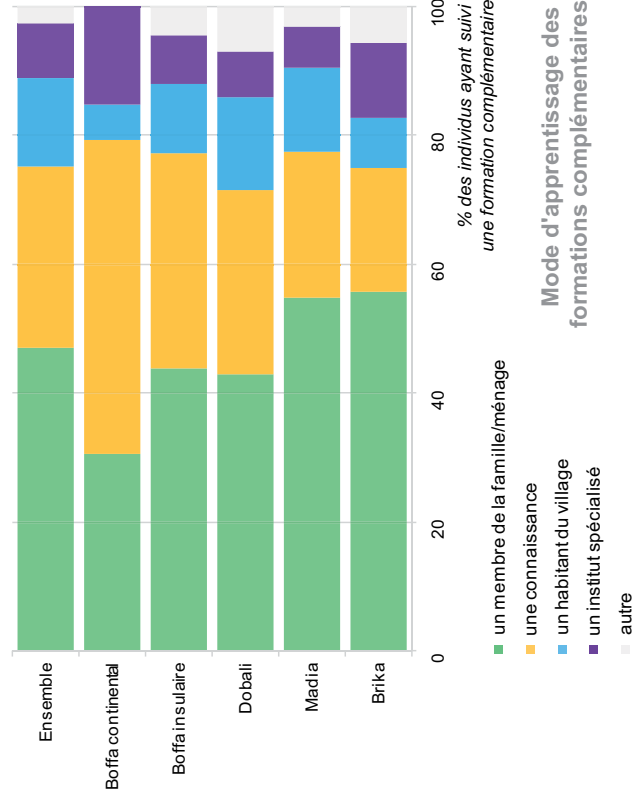
Scolarisation des adultes

■ Adulte ayant été scolarisé
■ Adultes ayant achevé le primaire
■ Adultes sachant lire au moins une langue



Activités apprises en formation complémentaire

■ activités de la pêche
■ artisanat textile
■ artisanat du bois
■ artisanat du bâtiment
■ artisanat du métal
■ activités de mécanique, réparation



Mode d'apprentissage des formations complémentaires

■ un membre de la famille/ménage
■ une connaissance
■ un habitant du village
■ un institut spécialisé
■ autre

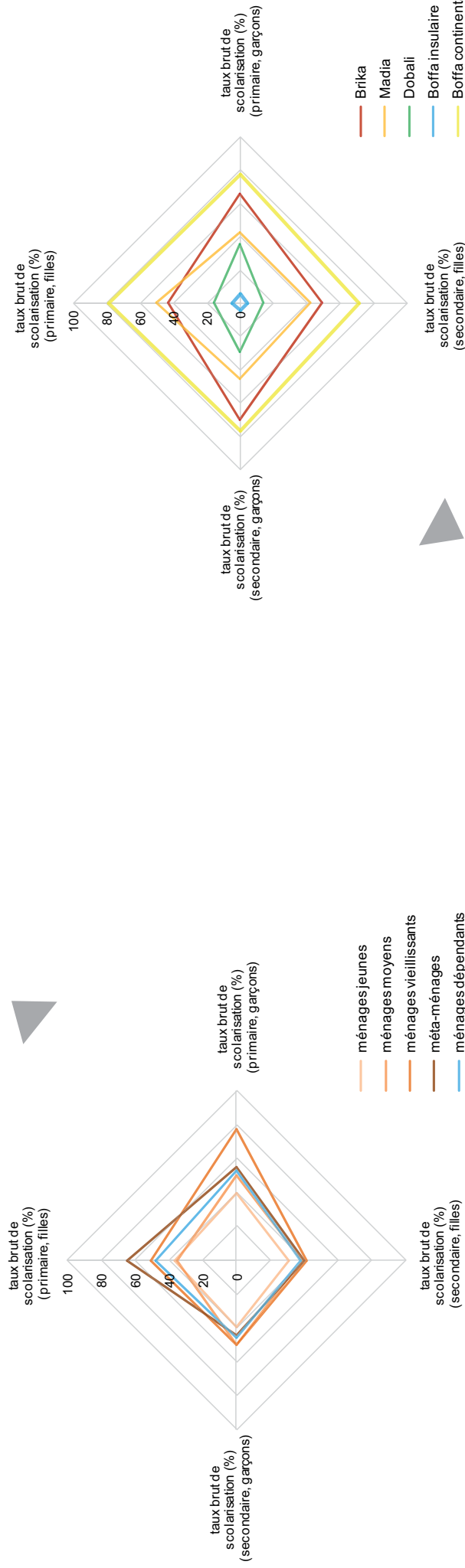
Figure 39 : scolarisation et formation (synthèse par zone d'étude et par type de ménage)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

SCOLARISATION ET FORMATION

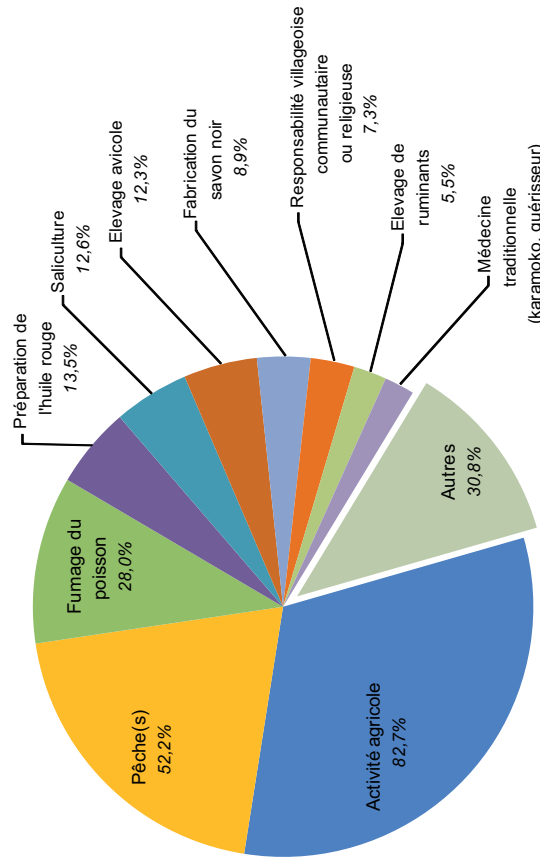
	ménages jeunes	ménages moyens	ménages vieillissants	méta-ménages	ménages dépendants	Ensemble
Chef de ménage sachant lire (français ou anglais)	10,5	10,8	15,9	18,4	9,8	11,7
Individus ayant reçu une formation (%)	8,8	7,9	8	14	7,9	8,5
Taux brut de scolarisation (primaire)	24,43	29,58	46,82	47,19	44,15	32
Taux brut de scolarisation (secondaire)	27,17	33,95	34,34	32,56	32,22	31,76
Taux d'achèvement du primaire (garçons)	17,9	24,93	29,2	26,32	64,71	25,83
Taux d'achèvement du primaire (filles)	0,06	0,14	0,14	0,16	0,18	0,12

Source: OGM(2004)

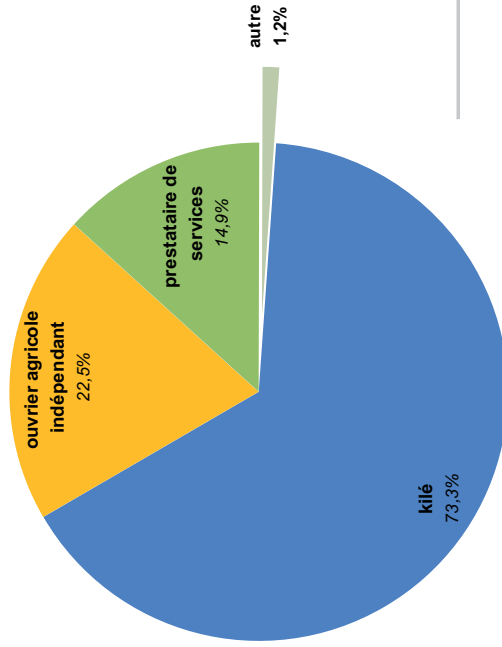


	Kanof									
	Brika	Bigori	Madia	Kankour-	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	Ensemble
Chef de ménage sachant lire (français ou anglais)	17	25	5	3	0	7	5	14	24	12
Individus ayant reçu une formation (%)	8	9	6	5	13	3	7	18	12	9
Taux brut de scolarisation (primaire)	49	72	29	24	3	16	31	4	56	34
Taux brut de scolarisation (secondaire)	48	72	29	22	3	15	31	4	54	32
Taux d'achèvement du primaire (garçons)	14	26	2	4	3	3	2	12	36	11
Taux d'achèvement du primaire (filles)	2	4	0	1	0	2	2	4	9	3
Nombre d'élèves par enseignant	43	54	104	35	-	27	61	-	29	50
Nombre d'écoles primaires	3	2	1	1	0	2	2	0	5	2
Distance moyenne (km) entre le domicile et l'école	1,2	0,2	3,3	3,5	4,3	2,5	2,4	19,3	2,1	4,5

Figure 40 : systèmes d'activité (activités et main d'œuvre par type de ménage)



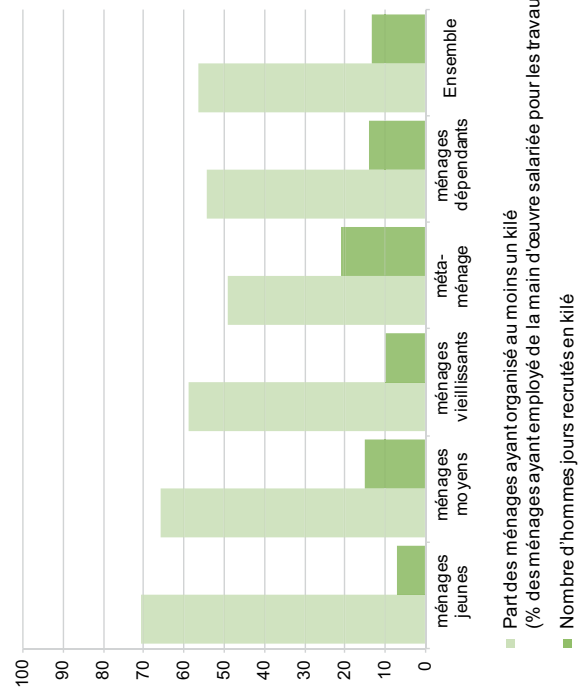
Activités pratiquées par les ménages



Type de recours en main d'œuvre (pour les ménages ayant eu recours à de la main d'œuvre salariée)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

SYSTEMES D'ACTIVITES
Ménages



■ Part des ménages ayant organisé au moins un kilé (% des ménages ayant employé de la main d'œuvre salariée pour les travaux agricoles)
■ Nombre d'hommes jours recrutés en kilé



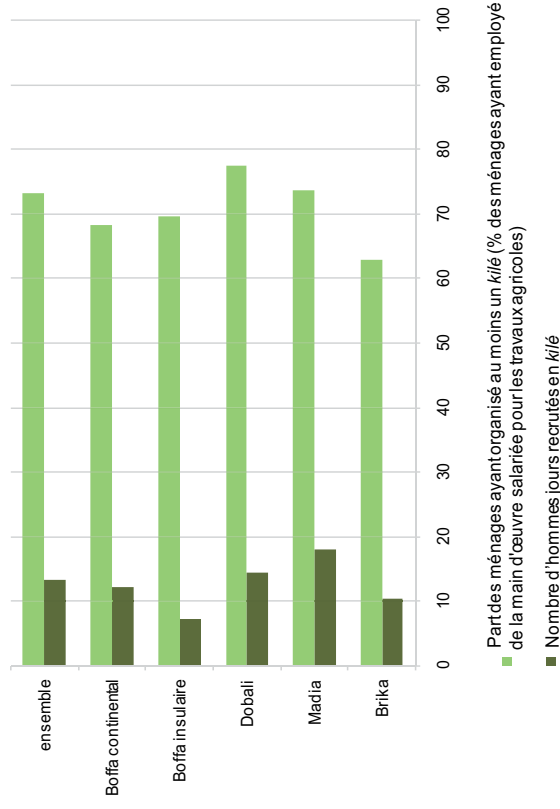
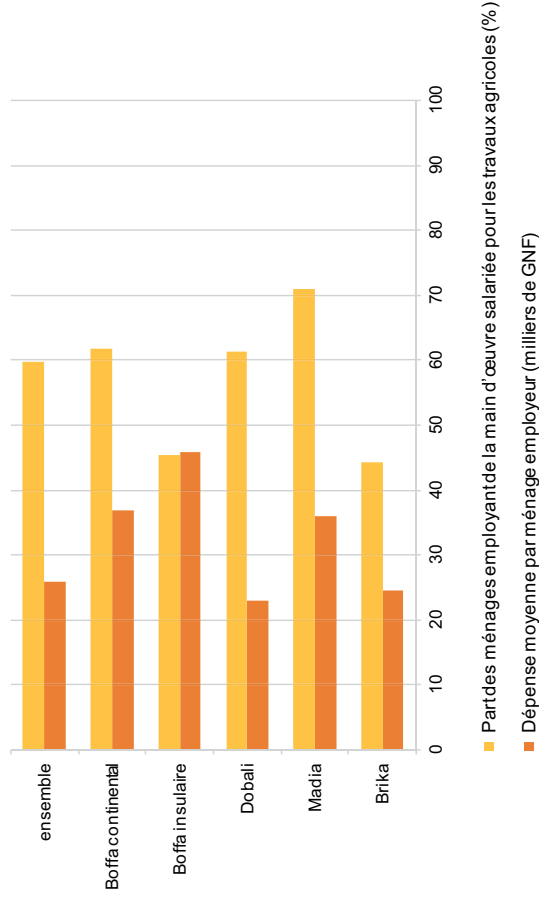
MAIN D'OEUVRE	Organisation de kilé					
	ménages jeunes	ménages moyens	ménages vieillissants	méta-ménages	ménages dépendants	Ensemble
Force de travail agricole du ménage (moyenne)	2,07	3,51	5,30	8,40	2,02	3,44
Emploi de main d'œuvre extérieure au ménage	58	62	61	47	53	59
Part des ménages employant de la main d'œuvre salariée pour les travaux agricoles (%)	21	29	32	37	17	26
Dépense moyenne par ménage employeur (milliers de GNF)	59	54	49	66	71	56
Part des ménages ayant organisé au moins un kilé (% des ménages ayant employé de la main d'œuvre salariée pour les travaux agricoles)	10	14	21	15	7	13
Nombre d'hommes jours recrutés en kilé						

Figure 41 : systèmes d'activité (main d'œuvre par zone d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

SYSTEMES D'ACTIVITES

Main d'oeuvre



	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ensemble
Force de travail agricole du ménage (moyenne)	4	3,5	3,3	3,4	4,2	3,7	3,3	2,6	3,2	3,47
<i>Emploi de main d'œuvre extérieure au ménage</i>										
Part des ménages employant de la main d'œuvre salariée pour les travaux agricoles (%)	44	67	71	53	67	61	68	46	62	60
Dépense moyenne par ménage employeur (milliers de GNF)	25	34	36	17	29	23	39	46	37	26
<i>Organisation de kilé</i>										
Part des ménages ayant organisé au moins un kilé (% des ménages ayant employé de la main d'œuvre salariée pour les travaux agricoles)	63	78	74	72	70	77	84	70	68	73
Nombre d'hommes jours recrutés en kilé	10	20	18	13	10	14	13	7	12	13

Source: OGM, 2004

Figure 42 : systèmes d'activité (typologie de pluriactivité)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

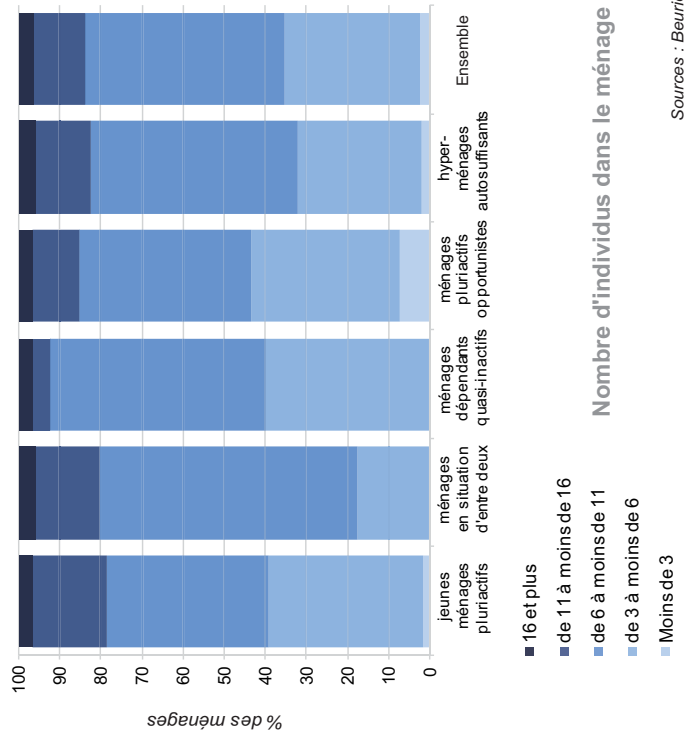
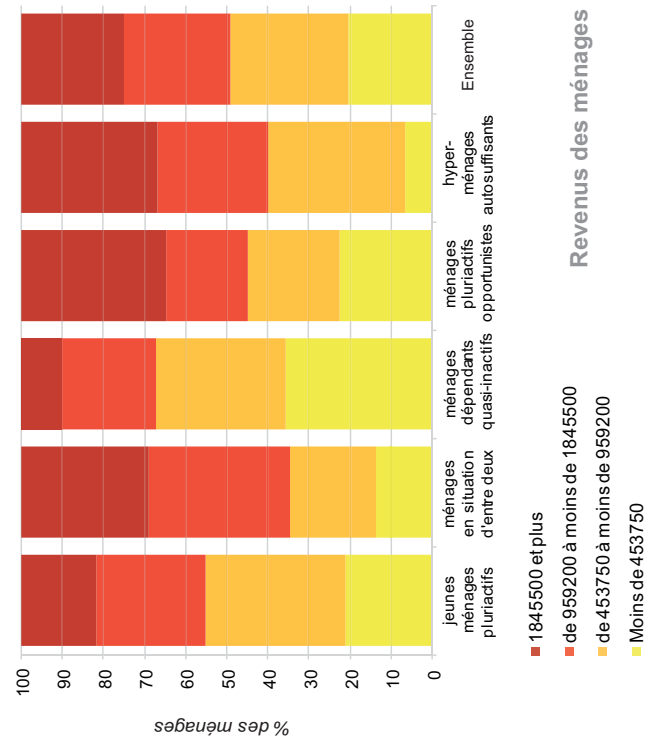
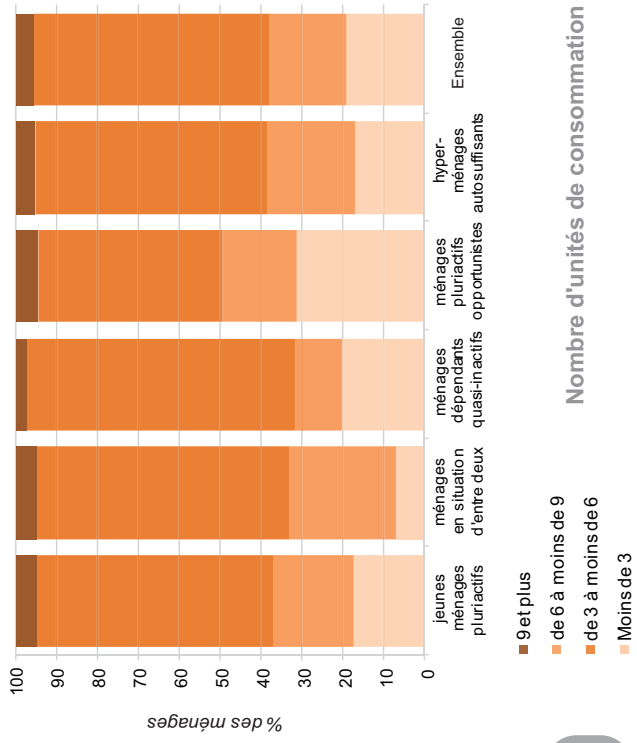
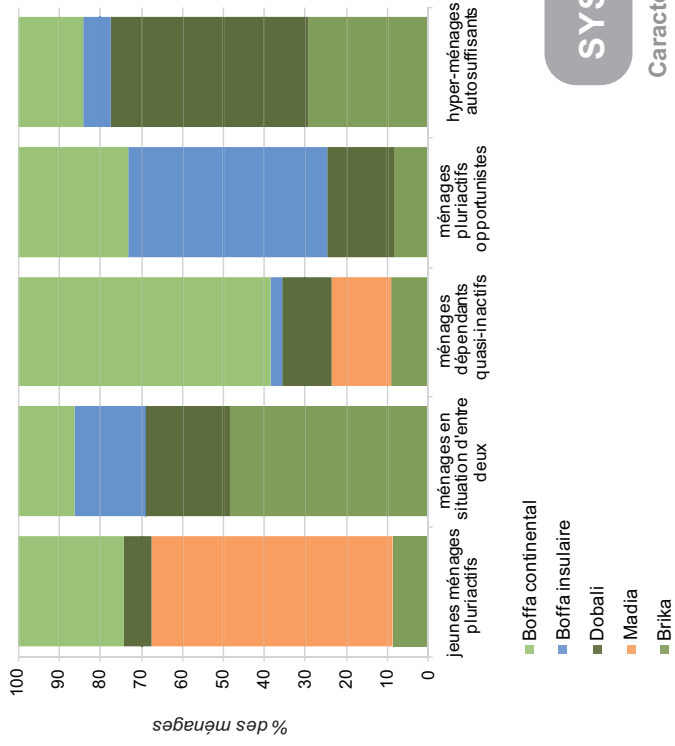
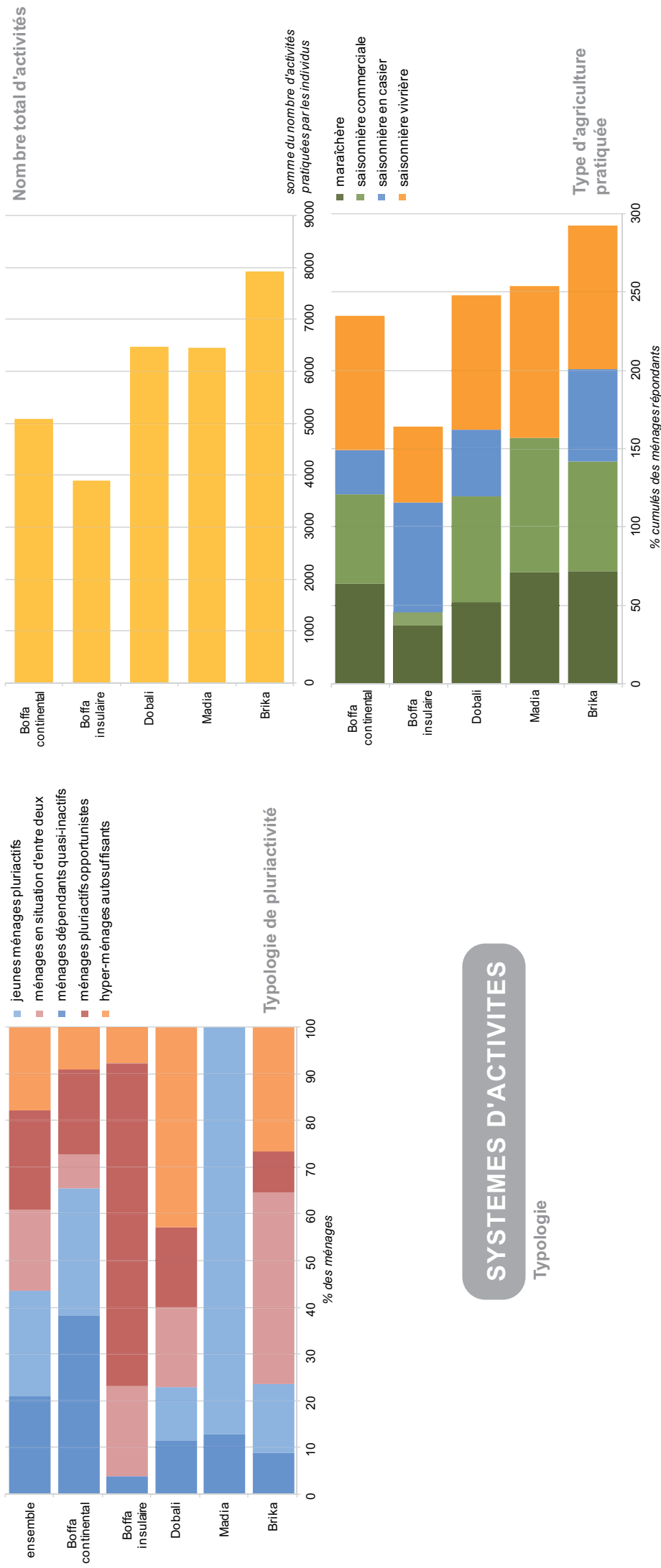


Figure 43 : systèmes d'activité (activités par zone d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

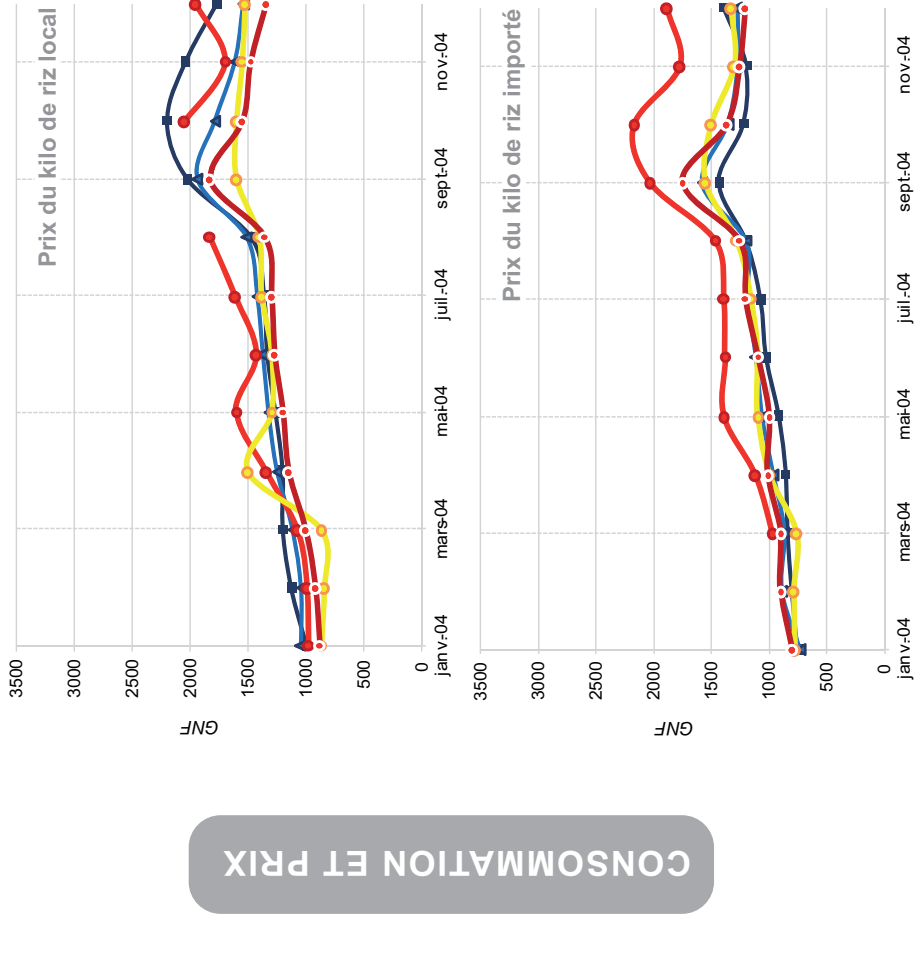


SYSTEMES D'ACTIVITES

Typologie

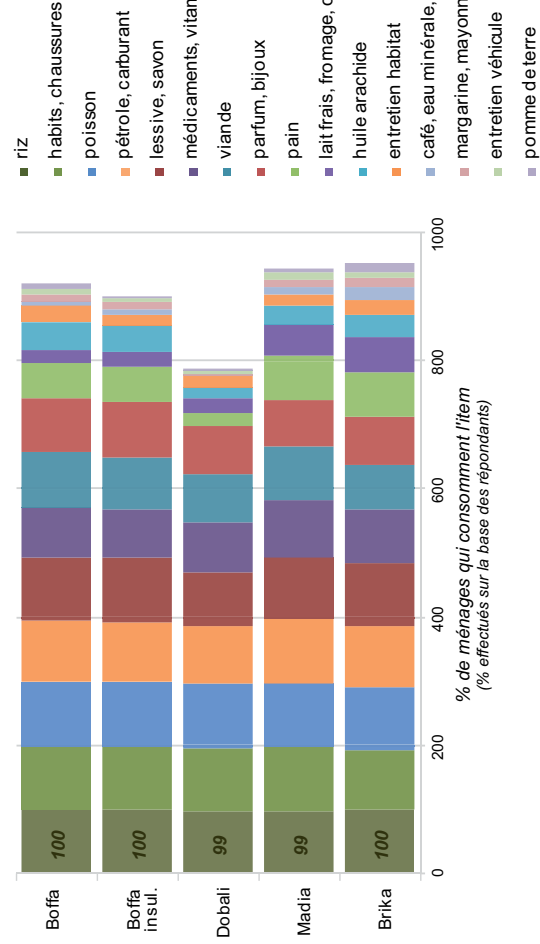
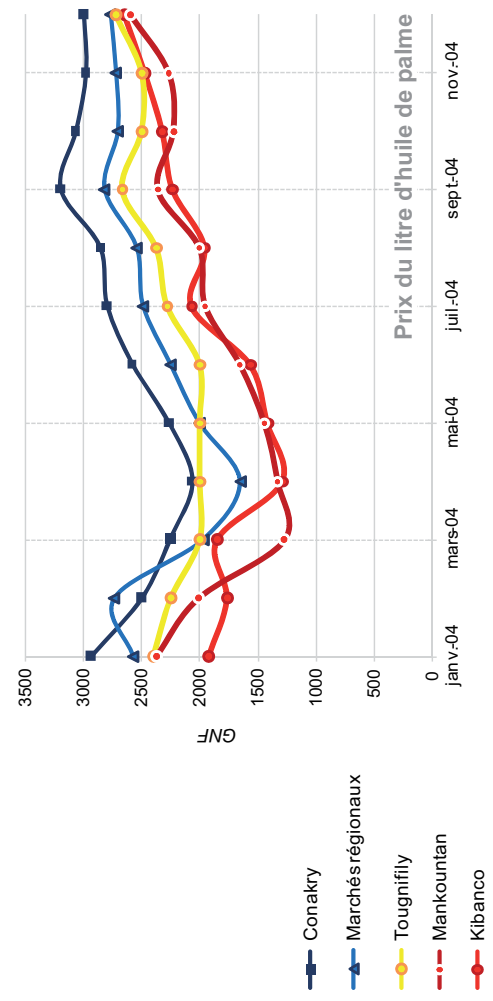
	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	ensemble
% actifs	50	41	58,5	43	48	46,5	55	49	49	49
<i>Principales activités pratiquées par les ménages</i>										
Agriculture	97	97	100	98	99	100	99	75	94	95
Petits métiers (effet de genre)	80	80	92	75	74	72	63	68	83	76
La brousse nourricière	57	33	73	48	60	64	75	36	68	57
Activités de la pêche	50	77	7	71	8	40	19	88	29	43
Saliculture	36	5	1	87	1	64	31	36	21	31
Activités de capitalisation et d'entraide	25	47	41	14	36	43	26	16	26	30
Autres activités	17	8	7	23	26	40	22	12	9	18
Activités de connaissance du secret	6	5	5	5	25	5	17	0	5	8
Activités de responsabilité collective	4	3	3	5	11	4	4	0	6	4
<i>Activités féminines</i>										
Saliculture et huile	17	3	1	31,5	0	17	2	7	4	9
Saliculture	9	0	0	30	0	15	12	20	2	10
Huile	27	50	38	2	29	16	17	10	20	23

Figure 44 : structure de la consommation et prix sur les marchés (riz et huile de palme).



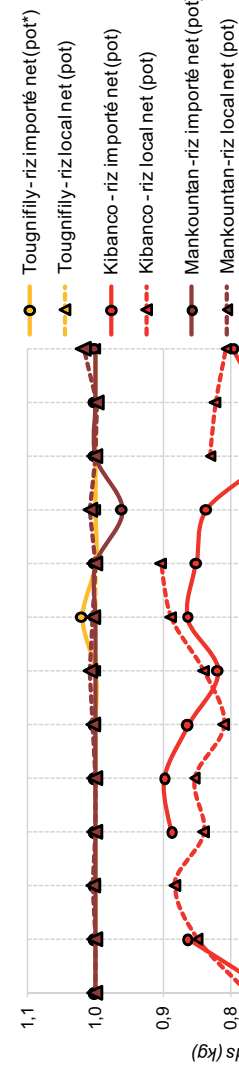
CONSOMMATION ET PRIX

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



Evolution des prix sur les marchés en 2004	Taux de variation annuel	Coefficient multiplicateur annuel du prix moyen
Riz importé	84,67	1,85
Riz local	65,69	1,66
Huile de palme	19,06	1,19
Huile de palme*	11,02	1,11

Note: *prix sur les marchés locaux
Source: OGM, 2004



Note: * le pot (en plastique) est une unité de mesure locale

Figure 45 : revenus (par zone d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME

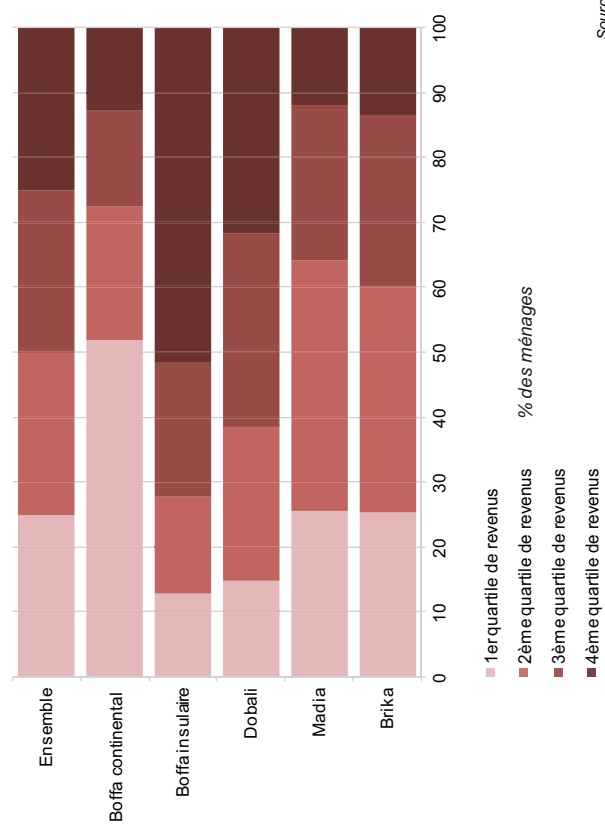
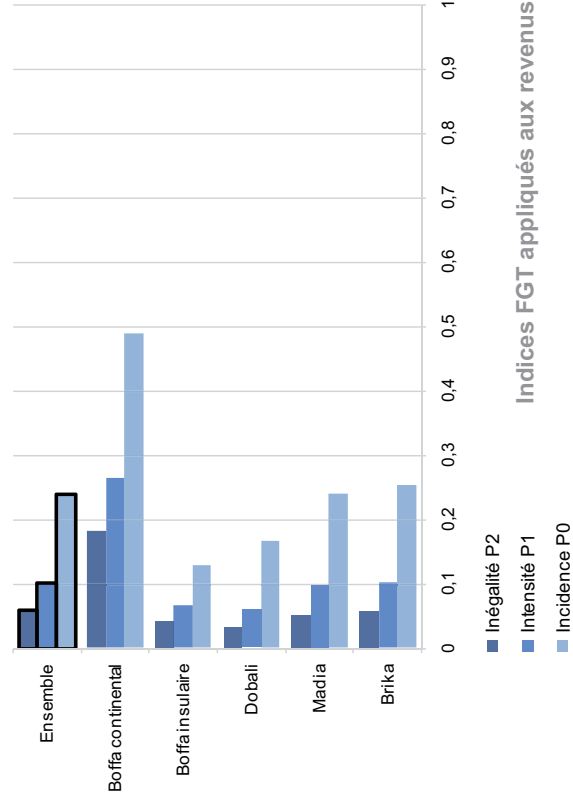
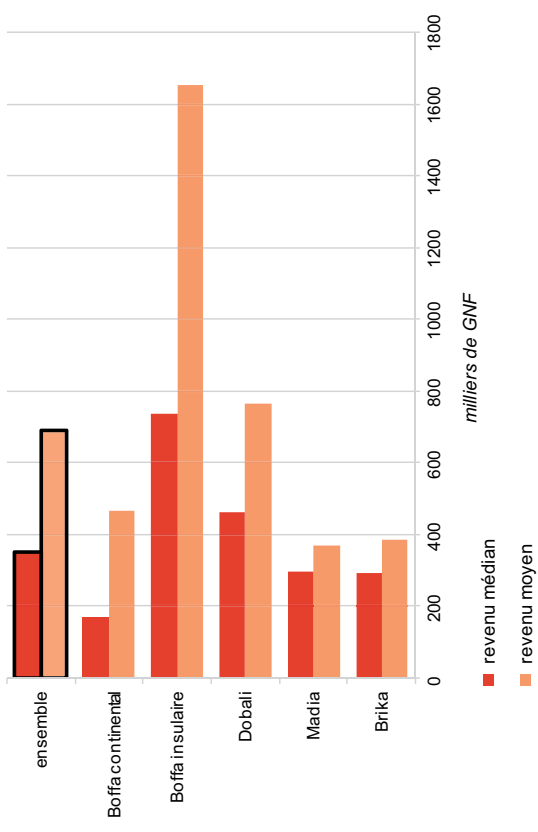
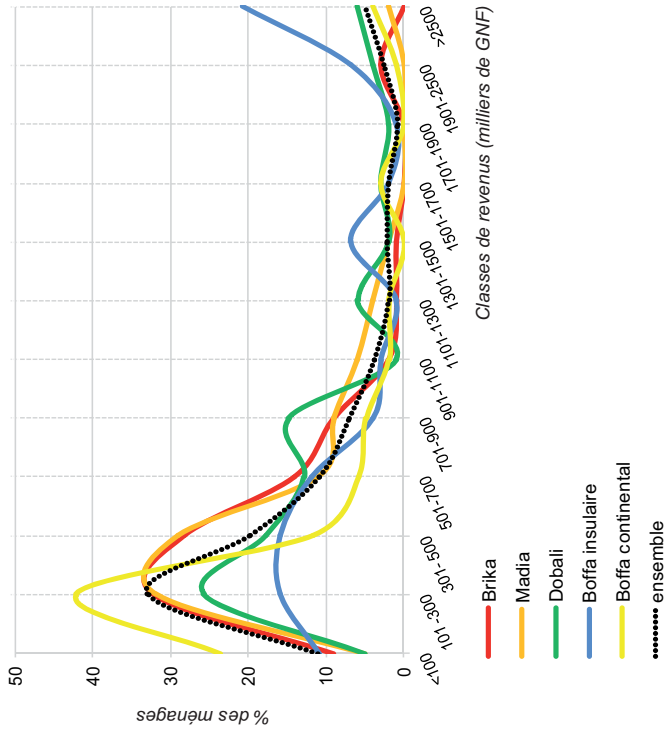
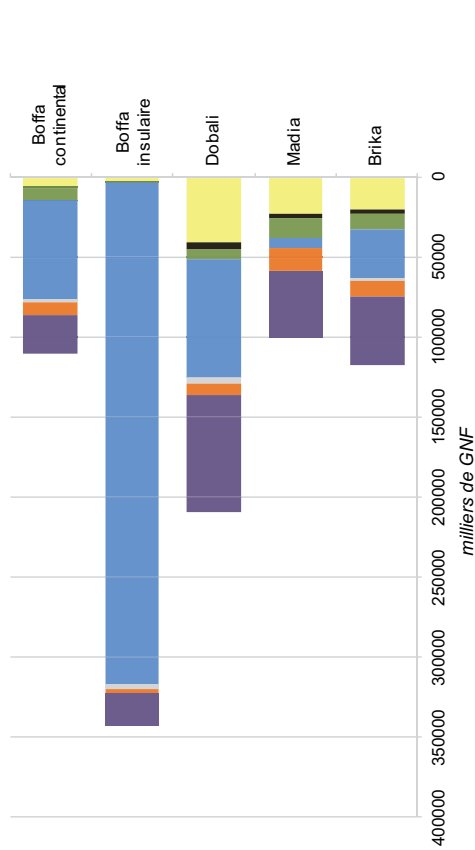
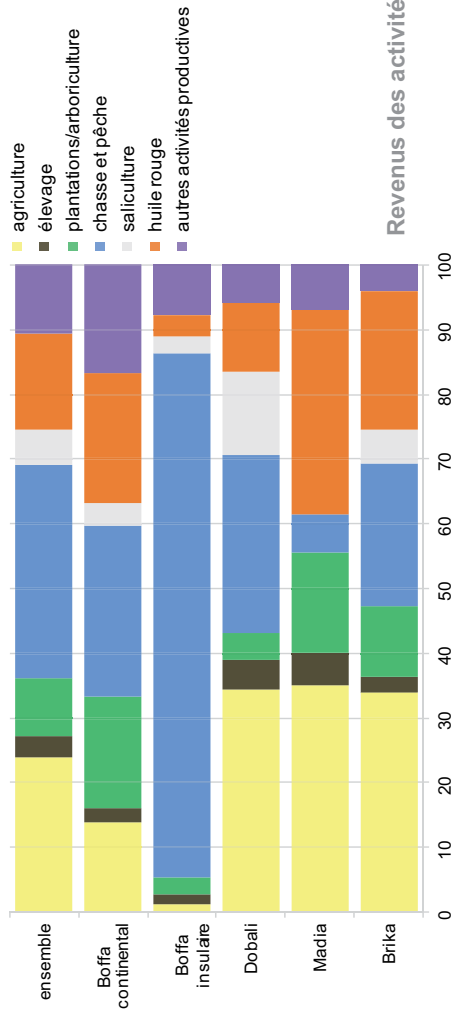


Figure 46 : revenus (décomposition par zone d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



Part des activités de production dans les revenus des ménages (%)



REVENUS

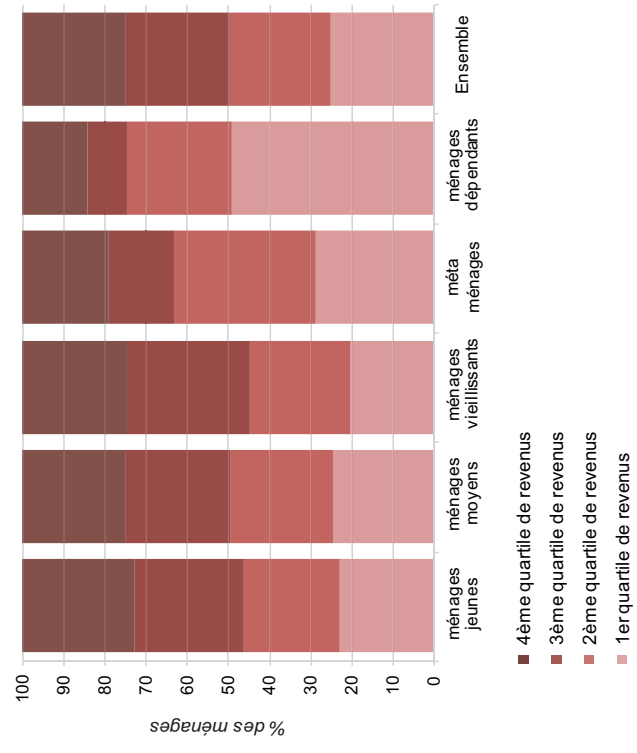
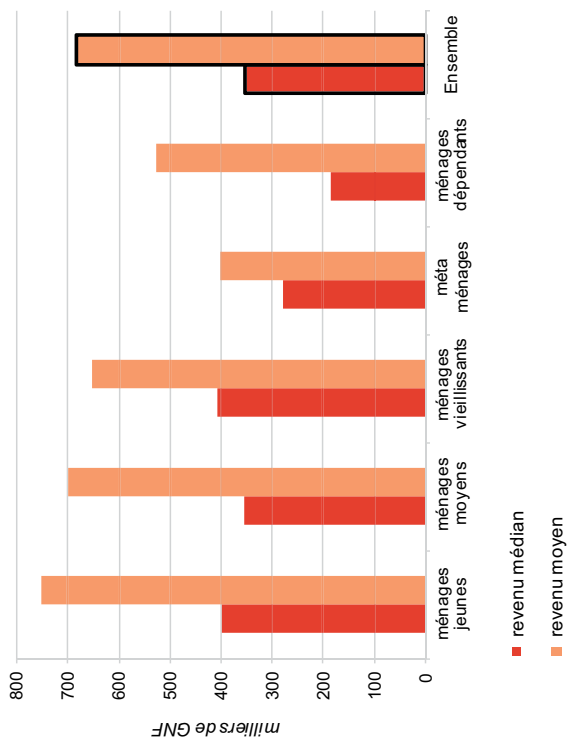
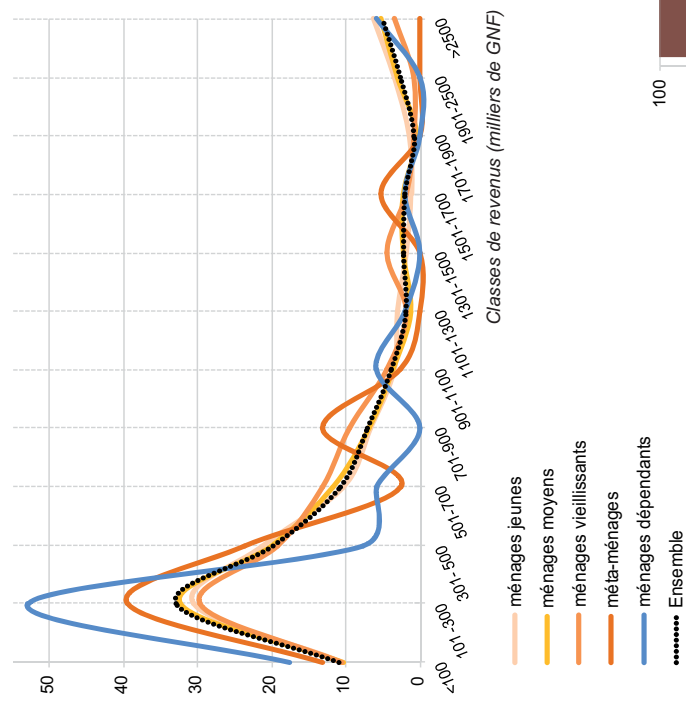
Décomposition par zone d'étude

Revenus des activités productives (part en %)

	Brika	Bigori	Madia	Kanof-Tesken-Kankouf	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	Ensemble
Incidence (fréquence) P ₀	0,26	0,25	0,24	0,15	0,23	0,17	0,25	0,13	0,49	0,24
Intensité (profondeur) P ₁	0,10	0,10	0,10	0,05	0,07	0,06	0,09	0,07	0,27	0,10
Inégalité (sévérité) P ₂	0,06	0,05	0,05	0,03	0,04	0,03	0,05	0,04	0,18	0,06
Indice de Gini (inégalité)	0,42	0,50	0,41	0,52	0,41	0,53	0,43	0,60	0,69	0,58
Ratio des revenus moyens (non pauvres/pauvres)	4,46	6,64	4,01	10,18	4,62	7,99	4,79	21,87	10,77	8,59

Figure 47 : revenus (par type de ménage)

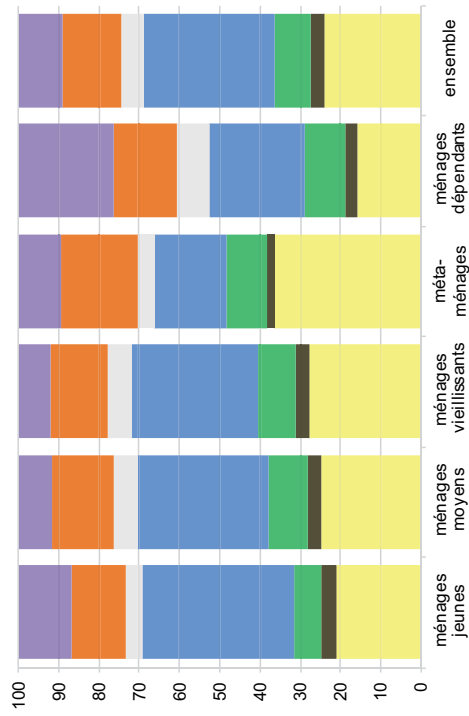
TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



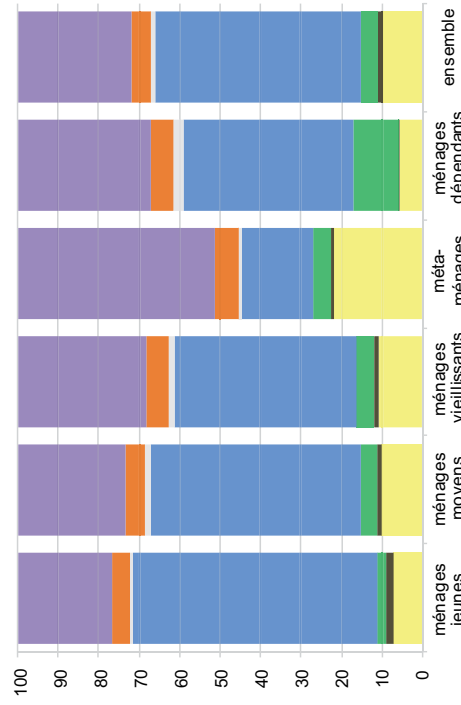
REVENUS
Ménages

Figure 48 : revenus (décomposition par type de ménage)

TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



Revenus des activités productives (part en %)



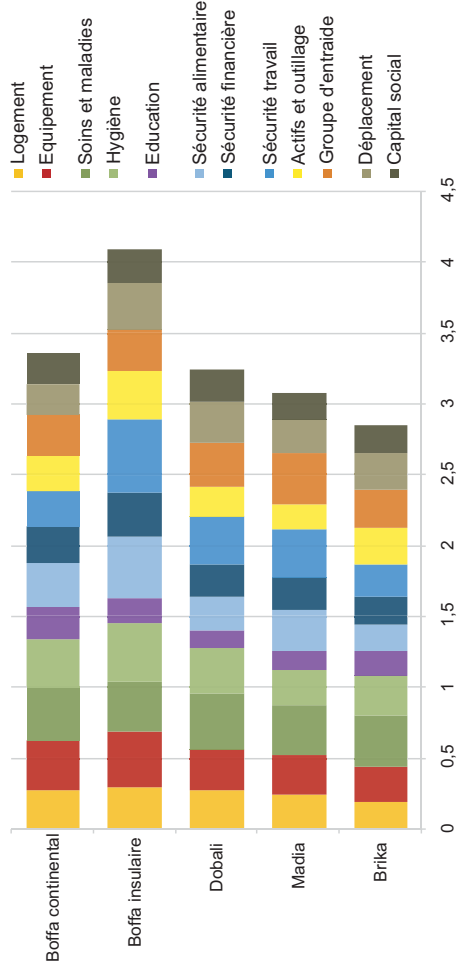
Part des revenus de production dans les revenus des ménages (%)

REVENUS
Décomposition par type de ménages

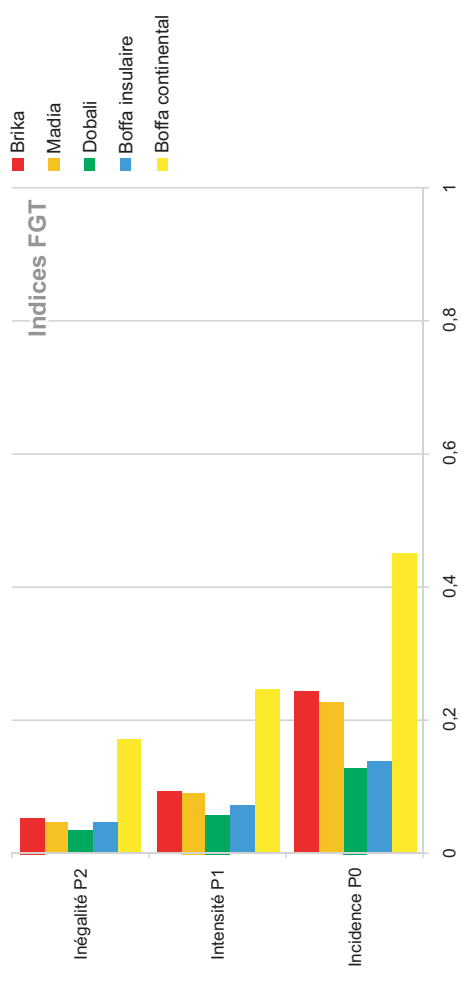
	jeunes ménages	ménages moyens	ménages vieillissants	méta-ménages	ménages dépendants	Ensemble
Incidence (fréquence) P ₀	22,4	24,3	20,2	28,9	49	24,9
Ratio de revenus moyens (non pauvres/pauvres)	6,77	5,73	2,92	0,92	2,70	3,05

Figure 49 : indicateurs synthétique de bien-être (par zone d'étude)

TABLEAU DE BORD MICRO MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



Bien-être non monétaire



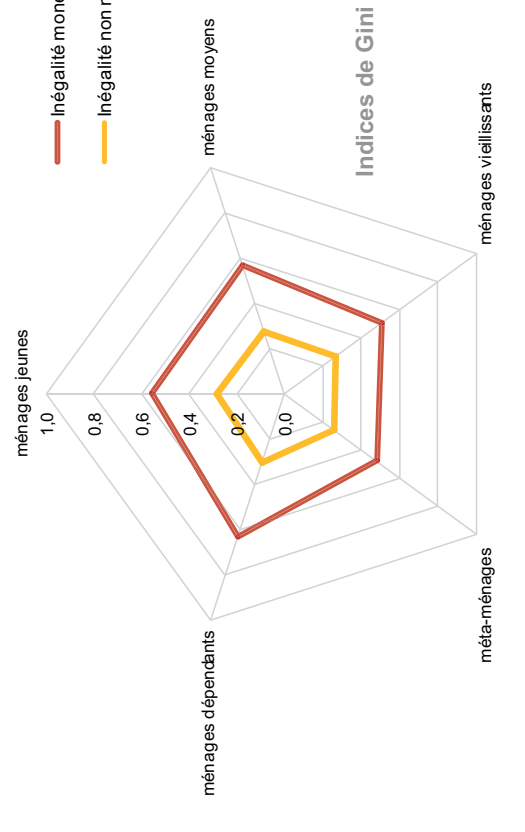
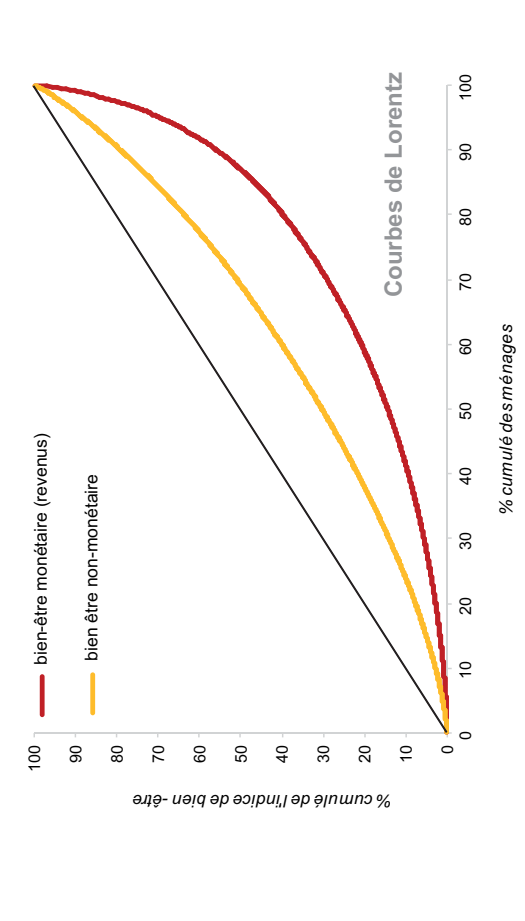
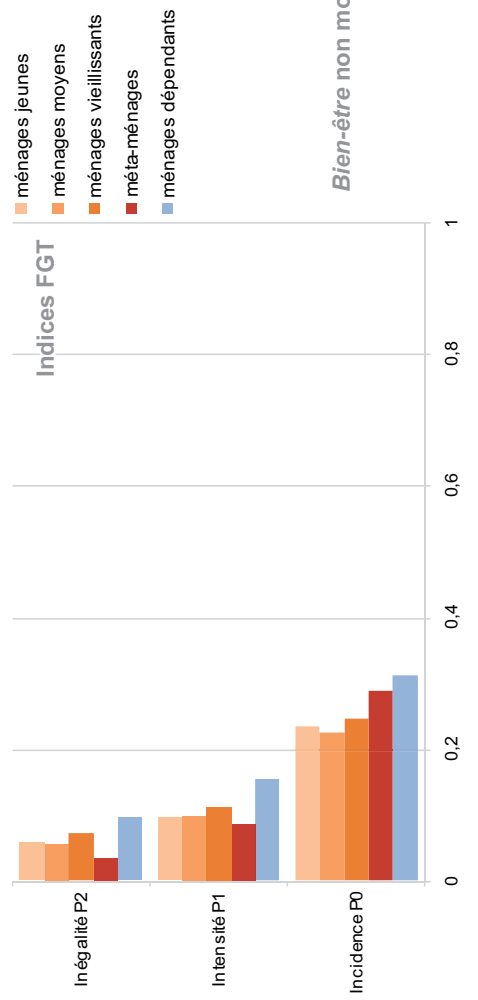
Domaines de l'indicateur non-monétaire de bien-être	Brika	Bigori	Madia	Madia	Kanof-Kankouf-Tesken	Kankayani	Dobali	Kambilam	Boffa insulaire	Boffa continental	Ensemble
Bien-être matériel	0,23	0,34	0,27	0,27	0,27	0,29	0,29	0,32	0,35	0,32	0,29
Santé	0,32	0,36	0,30	0,30	0,31	0,31	0,36	0,38	0,39	0,36	0,34
Education	0,17	0,21	0,13	0,13	0,09	0,08	0,13	0,12	0,17	0,23	0,15
Sécurité	0,20	0,25	0,29	0,30	0,30	0,31	0,27	0,32	0,42	0,27	0,29
Systèmes d'activité	0,27	0,32	0,27	0,25	0,25	0,30	0,26	0,29	0,32	0,27	0,28
Bien-être-social	0,23	0,27	0,21	0,21	0,21	0,24	0,26	0,24	0,29	0,22	0,24
Ensemble	0,20	0,29	0,24	0,23	0,23	0,26	0,26	0,30	0,38	0,28	0,24
Incidence P ₀ (indices FGT)	0,24	0,30	0,23	0,18	0,18	0,26	0,13	0,23	0,14	0,45	0,24
Intensité P ₁ (indices FGT)	0,09	0,12	0,09	0,05	0,05	0,10	0,06	0,08	0,07	0,25	0,10
Inégalité P ₂ (indices FGT)	0,05	0,07	0,05	0,03	0,03	0,05	0,03	0,05	0,05	0,17	0,06
Inégalité monétaire (revenus) <i>intra</i> site	0,41	0,50	0,44	0,52	0,52	0,40	0,51	0,37	0,61	0,66	0,56
Inégalité non monétaire <i>intra</i> site	0,30	0,27	0,26	0,21	0,21	0,29	0,28	0,24	0,24	0,29	0,28

INDICATEURS SYNTHETIQUES DE BIEN-ETRE

Zones d'étude

Figure 50 : indicateurs synthétique de bien-être (par type de ménage)

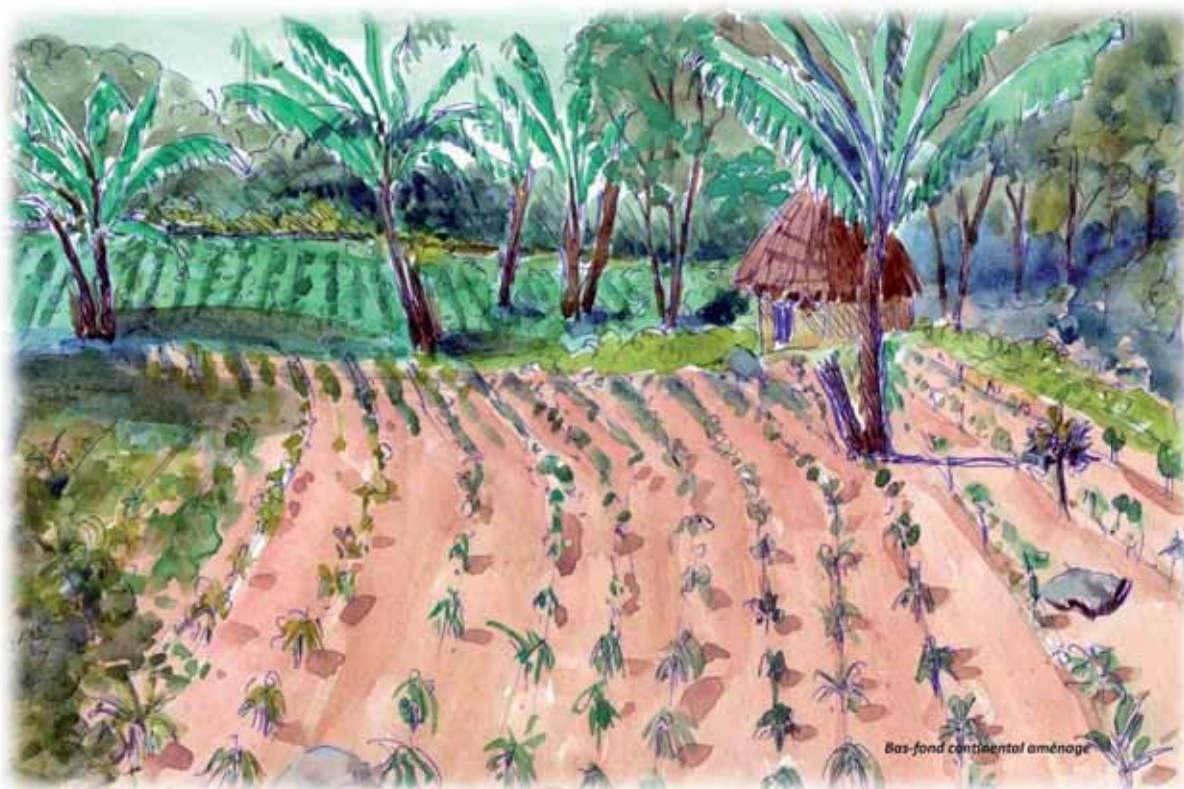
TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME



INDICATEURS SYNTHETIQUES DE BIEN-ETRE
Ménages

Domaines de l'indicateur non-monétaire de bien-être	ménages jeunes	ménages moyens	ménages vieillissants	méta-ménages	ménages dépendants	ensemble
Bien-être matériel	0,34	0,35	0,34	0,34	0,37	0,38
Santé	0,24	0,23	0,22	0,22	0,30	0,29
Education	0,30	0,29	0,28	0,22	0,34	0,35
Sécurité	0,29	0,28	0,27	0,23	0,32	0,34
Systèmes d'activité	0,30	0,29	0,28	0,28	0,31	0,35
Bien être-social	0,25	0,25	0,23	0,20	0,28	0,29
Ensemble	0,29	0,29	0,28	0,26	0,33	
Incidence P ₀ (indices FGT)	0,31	0,29	0,24	0,25	0,23	0,24
Intensité P ₁ (indices FGT)	0,16	0,09	0,10	0,11	0,10	0,10
Inégalité P ₂ (indices FGT)	0,10	0,04	0,06	0,07	0,06	0,06
Inégalité monétaire (revenu) intra site	0,56	0,57	0,51	0,48	0,63	0,56
Inégalité non monétaire intra site	0,28	0,27	0,26	0,26	0,30	0,28

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES



LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

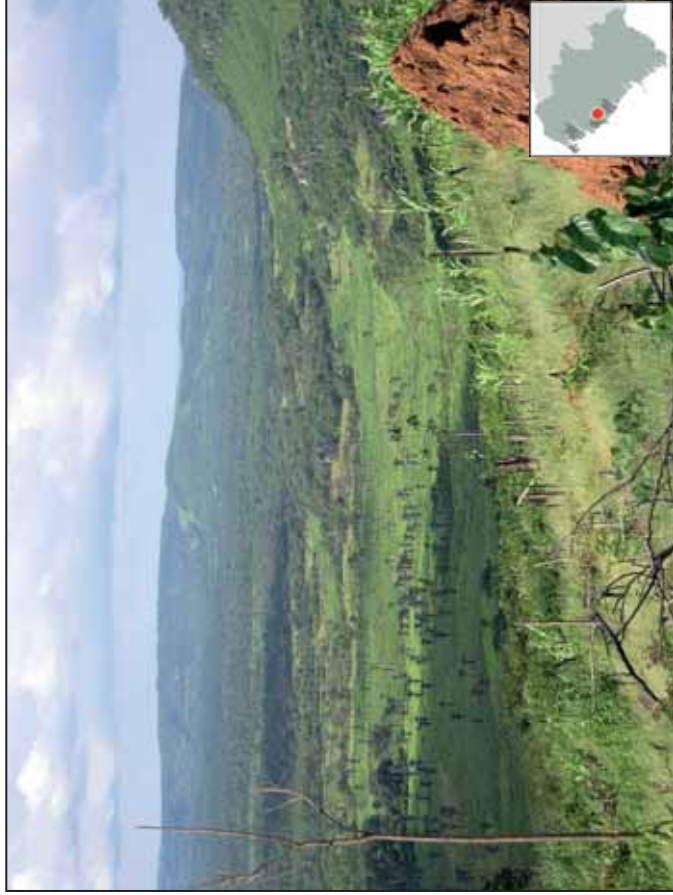
Planche 1 : les paysages de Guinée Maritime	656
Planche 2 : la Guinée à l'époque coloniale	657
Planche 3 : la Guinée indépendante de la Première République (le socialisme de Sékou Touré)	658
Planche 4 : la Guinée de la Deuxième République (l'autoritarisme de Lansana Conté)	659
Planche 5 : se loger en Guinée Maritime	660
Planche 6 : exemples d'activités pratiquées par les ménages de Guinée Maritime	661
Planche 7 : filières et réseaux commerciaux en Guinée Maritime	662
Planche 8 : services de santé et de scolarisation en Guinée Maritime	663
Planche 9 : vie communautaire et sociale en Guinée Maritime	664

Planche 10-1 : les déplacements maritimes et fluviaux en Guinée Maritime	665
Planche 10-2 : les déplacements maritimes et fluviaux en Guinée Maritime	666
Planche 11 : les déplacements terrestres en Guinée Maritime.....	667

◀ Photographie n°1-1 : paysage de la Guinée Maritime continentale.

Vue de Kolisokho depuis les versants du Cap Verga (district de Madia). Sur le versant (premier plan) et en contrebas (second plan), des cultures sèches annuelles (agriculture vivrière).

Cliché : Leyfe



Photographie n°1-2 : paysage de la Guinée Maritime continentale. ▶

« Brousse » de la zone continentale de Kanfarandé. Dans cette jachère, on remarque la place du palmier à huile (*Elaeis guineensis*), arbre prépondérant en Basse Côte guinéenne.

Cliché : Leyfe

◀ Photographie n°1-3 : paysage de la Guinée Maritime insulaire.

Entrée à Dobali depuis un débarcadère en mangrove (premier plan), en empruntant une digue dégradée. Le village est camouflé par la ceinture forestière villageoise (second plan).

Cliché : Leyfe



Photographie n°1-4 : paysage de plaine côtière inondable de Guinée Maritime. ▶

La plaine de Bigori est un espace aménagé et productif : casiers à riz de mangrove (premier plan), barrages de pêche à la nasse (*dougourmé*) sur le Kapachez (second plan) et zones de tannes à sel (dernier plan).

Cliché : Fribault



Planche 2 : la Guinée à l'époque coloniale



◀ **Illustration n°2-1 : carte du Nord de la Basse-Côte (1750).**
Très rapidement, les explorateurs européens se sont attachés à cartographier les espaces connus du continent africain. Ce morceau de carte représente ici les groupes ethnoculturels du Nord de la Guinée Maritime alors connus, avec les dénominations qui leur étaient attribuées.

Source : gallica.fr

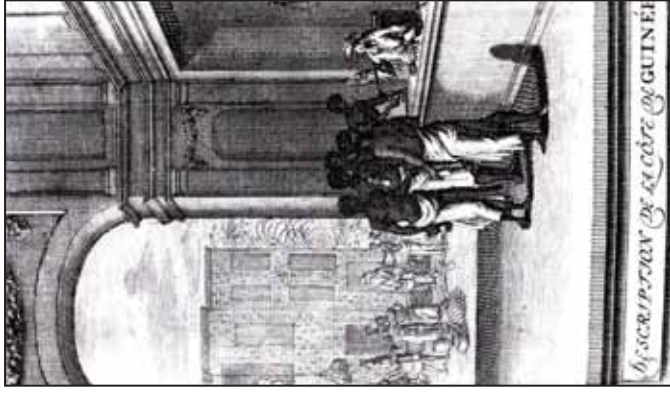


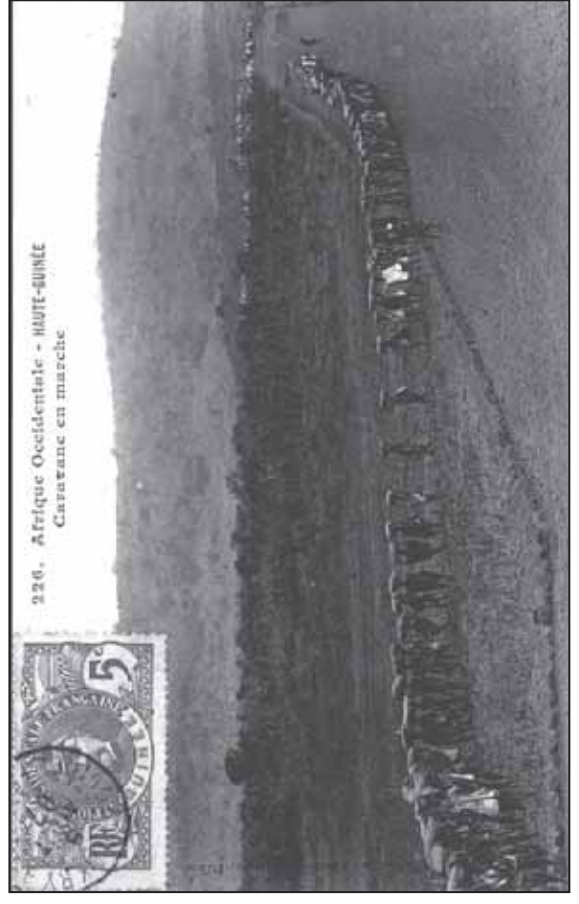
Illustration n°2-2 : commerce durant l'époque coloniale (18ème siècle). ▶
Cette gravure représente une scène de pesée d'or dans une factorerie européenne. Durant cette période, les relations commerciales se sont intensifiées entre les communautés autochtones et les européens, installés dans les comptoirs côtiers.

Source : Bibliothèque Nationale de France



◀ **Illustration n°2-3 : scène de commerce à Conakry (19ème siècle).**
Si cette gravure représente aussi une scène de commerce dans une factorerie, il s'agit ici d'un achat de produits européens par des africains, dont des armes, nettement visibles au premier plan.

Source: Archives Shark



Photographie n°2-4 : caravane en route pour la basse-côte ▶
Cette carte postale datant de la période coloniale française représente une caravane de commerce. Partie de Haute-Guinée, cette caravane devait parcourir plusieurs centaines de kilomètres, franchir le massif du Fouta-Djalon avant de pouvoir atteindre la Basse-Côte.

source : gallica.fr



◀ Photographie n°3-1 : voyage du Général De Gaulle en Guinée Française (Août 1958).

Cherchant à rallier les (futurs ex) colonies françaises à son modèle d'indépendance sous protectorat français, celui-ci se heurte à l'indépendance de Sékou Touré. Lors du référendum du mois suivant, les guinéens disent "non" à De Gaulle: la France rompt alors ses liens avec la Guinée indépendante, qui s'oriente vers de nouveaux partenaires internationaux (URSS, Chine, Etats-Unis, etc.)

Source du cliché: Jeune Afrique



Photographie n°3-3 : pendaison publique du 25 janvier 1971, sur le pont du 8 novembre à Conakry. ▶

Accusés de complot contre Sékou Touré et la Révolution guinéenne, Ousmane Baldet (ministre des Finances), Barry Ill (rival politique rallié, secrétaire d'Etat), Magassouba Moriba (ministre délégué) et Keita Kara Soufiana (commissaire de police), sont pendus sans jugement. Durant la Première République, le régime totalitaire de Sékou Touré s'est attaché à réprimer toute forme de contestation. Son autoritarisme est à l'origine de nombreuses exécutions et d'une importante vague d'émigration.

Source du cliché: Jeune Afrique



◀ Photographie n°3-2 : exposé révolutionnaire de Sékou Touré au Palais du Peuple de Conakry.

La Première République guinéenne est marquée par la Révolution socialiste dirigée par le "guide" Sékou Touré. Jusqu'aux communautés villageoises, l'ensemble des activités économiques et sociales sont alors encadrées par le Parti-Etat. A l'échelle internationale, la Guinée connaît une période d'isolement diplomatique, notamment avec les pays non socialistes.

Source du cliché: Jeune Afrique



Photographie n°3-4 : scène de rue à la mort de Sékou Touré (1984): un enfant efface l'un des nombreux portraits du président défunt. ▶

La mort du dictateur Sékou Touré et la transition militaire sont vécues comme une délivrance par la population guinéenne. En 1984, l'économie et l'Etat sont en totale déliquescence. Le niveau et les conditions de vie des guinéens sont au plus bas.

Source du cliché: Jeune Afrique



◀ Photographie n°4-1 : campagne présidentielle de 2003

Vainqueur avec plus de 95% des suffrages cette année là, Lansana Conté a dirigé la Guinée d'une main de fer pendant 25 ans. Artisan malgré lui de l'ouverture du pays à l'économie de marché, il n'a pas su garder la confiance populaire en améliorant les conditions et le niveau de vie des guinéens.

Source du cliché : Jeune Afrique

Photographie n°4-2 : Port minéralier de Kamsar.

Deuxième productrice mondiale de bauxite, la Guinée est économiquement attractive en raison de l'opulence et de la diversité des minerais de son sous-sol. La Deuxième République de Conté a vu la multiplication des projets miniers et de substantielles rentrées de devises.

Cliché : Bazzo



▲ Photographie n°4-3 : Un pays sans électricité.

Symbole des conditions de vie précaires des guinéens, ce jeune étudiant révisait ses cours à la lumière des réverbères de l'aéroport de Conakry, l'un des rares éclairages publics en fonction dans la capitale guinéenne. Pourtant, le barrage hydroélectrique de Garafiri, grand projet présidentiel, était censé fournir du courant à tout le pays.



Photographie n°4-4 : Manifestation à Conakry (2008)

Pauvreté, inégalités, corruption et dérégulation économique se sont accrus durant la gouvernance de Conté. Face à ces difficultés, les jeunes générations guinéennes ont souvent représenté le mécontentement populaire général, descendant à plusieurs reprises dans les rues pour demander le changement.

Source du cliché : Jeune Afrique



◀ Photographie n°5-1 : "avoir une belle maison", exemple d'un habitat "moderne" à Kankayani.

Le logement du ménage, par ses matériaux de construction (briques, béton, tôles, etc.) et son équipement (groupe électrogène, meubles, etc.) est un symbole de réussite sociale et/ou professionnelle. Ici, les diakankés de Kankayani bénéficient du soutien de leur diaspora.

D'une manière générale le logement se décompose en trois espaces: la véranda, espace ouvert sur le village et généralement utilisé par les hommes, l'arrière cour, espace de la cuisine et du jardin de case, plutôt occupé par les femmes et, au milieu, les espaces privatifs des chambres.

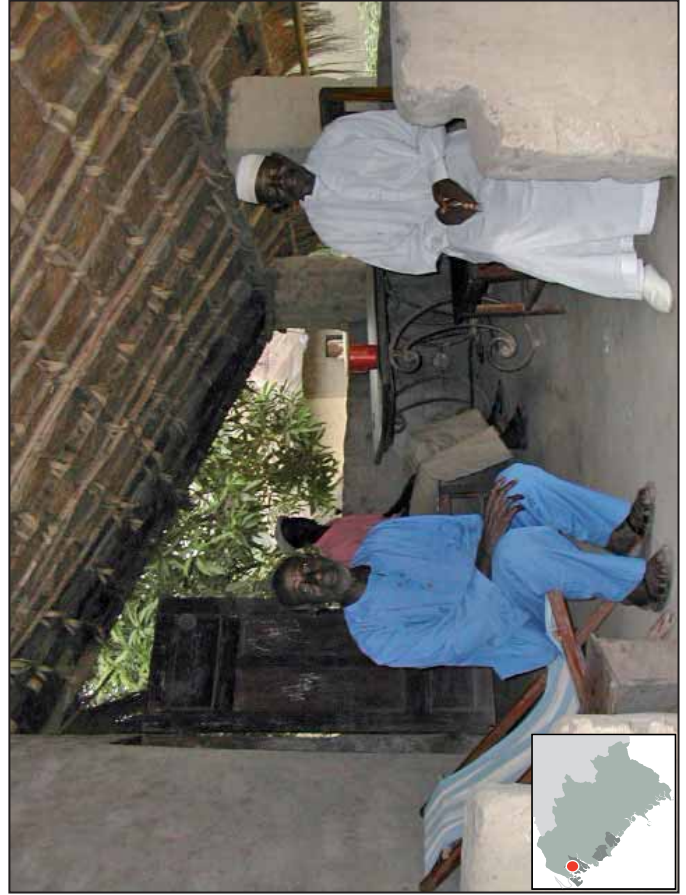
Cliché: Leyle



▶ Photographie n°5-2 : arrière-cour d'un habitat "traditionnel" à Bigori.

Les logements les plus répandus sont les cases en banco (en torchis ou en briques) couvertes d'un toit de chaume. Parfois, un (ou plusieurs) élément(s) de l'habitat peut-être amélioré, comme ici le toit en tôle (à gauche) ou la cuisine fermée (à droite).

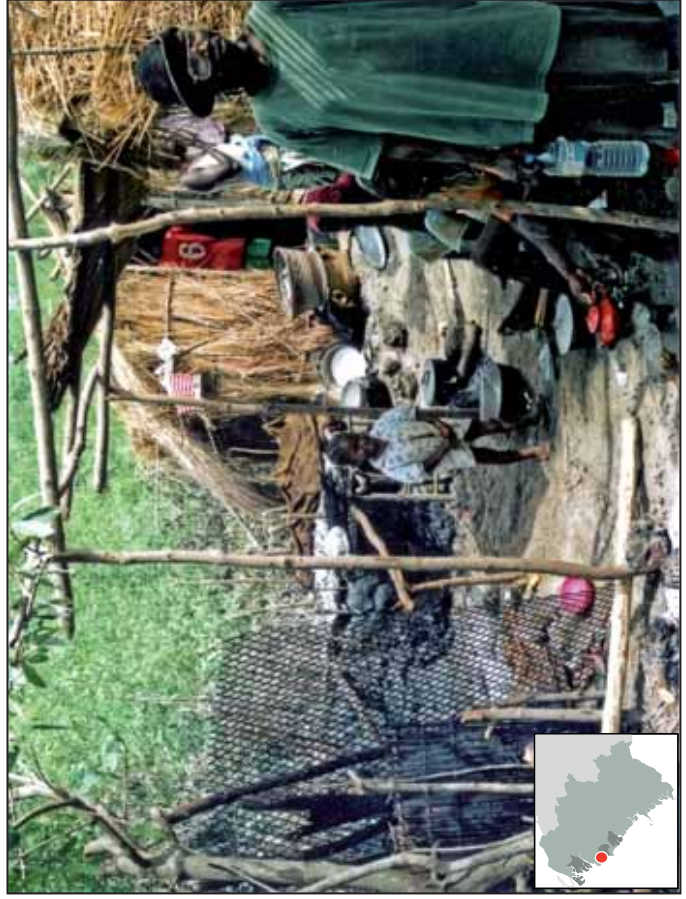
Cliché: Leyle



▶ Photographie n°5-3 : véranda d'une maison à Kanof

La véranda est un lieu où l'on reçoit, où l'on "cause". Son équipement (tables, chaises, fauteuils) témoigne du confort du logement et donc du niveau de vie du ménage.

Cliché : Leziak



▶ Photographie n°5-4 : un campement de pêche dans le Kapachez

Dans ces lieux de séjour provisoire (quelques années), prévus pour accueillir de petits ménages, les conditions de vie sont particulièrement précaires: accès à l'eau potable, qualité de l'habitat. Priorité est faite à la réalisation des activités et à l'organisation de la filière de transformation et de commerce du poisson: fumage, liaisons régulières pour rejoindre les marchés, etc.

Cliché : Fribault



◀ **Photographie n°6-1 : repiquage du riz inondé à Kiffinda.**

L'agriculture est pratiquée par la quasi-totalité des ménages ruraux. Chaque année, ils cultivent notamment le riz, céréale alimentaire de base. La mise en oeuvre de l'agriculture vivrière s'appuie sur une main d'oeuvre principalement familiale et sur un outillage souvent rudimentaire.

Cliché: Beuriot

▶ **Photographie n°6-2 : Atelier de menuiserie à Kambissawé.**

L'artisanat du bois est un exemple des "petits métiers" et de "l'effet de genre". Activité masculine, la menuiserie est particulièrement utile en milieu rural (habitat, ameublement). Généralement casté, le savoir-faire artisanal se transmet générationnellement au sein d'une même famille. Toutefois, il est dorénavant fréquent que l'artisan forme de jeunes apprentis extérieurs à la famille.

Cliché: Leyle



◀ **Photographie n°6-3 : extraction d'huile de palme à Bigori.**

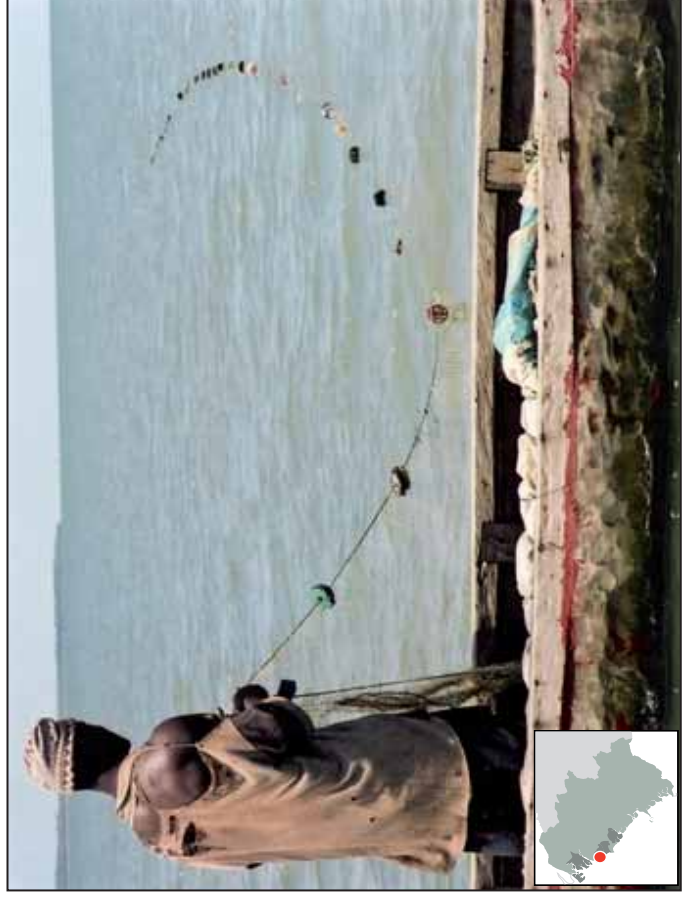
La brousse nourricière permet la mise en oeuvre d'activités alimentaires et rémunératrices comme la fabrication d'huile de palme (et de savon noir), à partir de la récolte des régimes. Cette activité féminine complète le plat quotidien, (la "sauce"), ainsi que les revenus des ménages, par la vente des excédents sur les marchés.

Cliché: Fribault

▶ **Photographie n°6-4 : pêcheur dans l'estuaire du Kapachez.**

Très rémunératrice et libre de droits d'usage, la pêche est une activité attractive sur le littoral, notamment pour les jeunes ménages. Organisée en filière (extraction, fumage et commercialisation), elle nécessite un investissement en matériel (pirogue, filets, atelier de fumage, etc.). Pour cela, le recours au crédit, institutionnel ou "traditionnel", s'impose souvent.

Cliché: Fribault

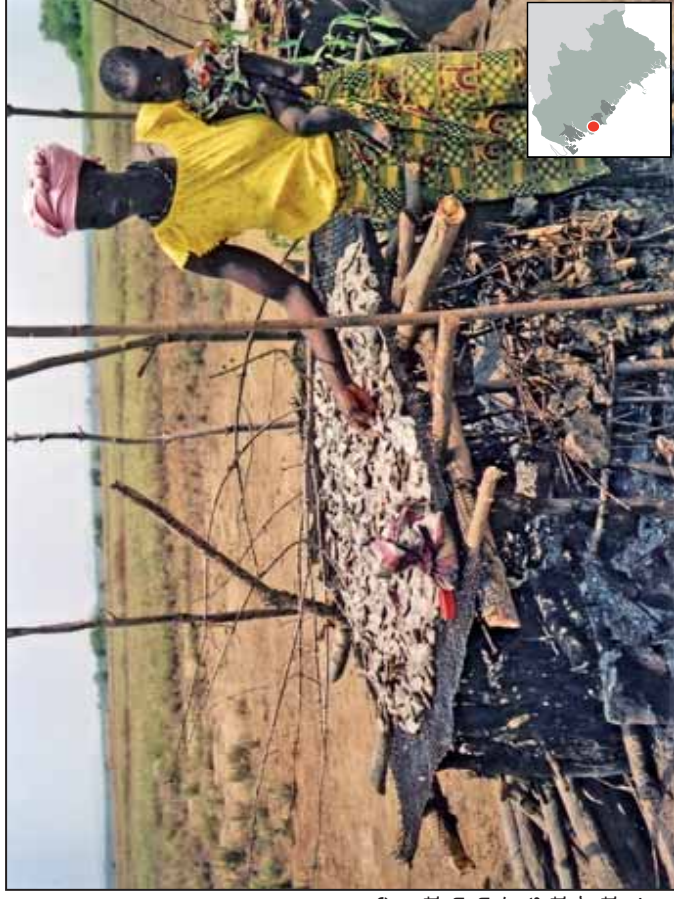




◀ **Photographie n°7-1 : déchargement des prises de pêche (Tesken).**

Si les hommes pratiquent la pêche, la transformation (fumage ci-contre) et la commercialisation sont réalisées par les femmes. Dans les activités des ménages, la main d'oeuvre est essentiellement familiale, mis à part pour les gros travaux nécessitant entraide ou salariat, et les enfants participent en aidant leur famille.

Cliché : Beuriot



Photographie n°7-2 : fumeuse de poisson (Bigori). ▶

L'activité de pêche est particulièrement rémunératrice. Ainsi, elle s'organise en filière, avec des étapes de transformation puis de commercialisation, directement sur les marchés ou à des grossistes (marayeurs, coopératives). Il est fréquent que cette filière s'accomplisse à l'intérieur d'un même ménage, où les tâches sont alors partagées entre les membres..

Cliché : Fribault



◀ **Photographie n°7-3 : sur la route du marché (Brika).**

Les jours de marché, les femmes des villages alentours se rendent sur place.

La faible disponibilité et le coût des moyens de déplacement (privés, liaisons régulières) limite les quantités transportées et allonge considérablement les distances et la pénibilité des itinéraires parcourus.

Cliché : Leyfe

Photographie n°7-4 : étalage sur le marché de Boké. ▶

Sur les marchés, les femmes font leurs achats et, bien souvent, vendent le fruit des activités du ménage: exédents de récoltes, artisanat, etc. Le jour de marché, la place se remplit d'étalages provisoires. Ainsi, le dynamisme d'un marché s'observe à travers sa fréquence (hebdomadaire, quotidienne), ses infrastructures (halle, boutiques) et par sa fréquentation.

Cliché : Morcross





◀ Photographie n°8-1 : centre de santé de Kanfarandé

Comme les écoles récentes, les infrastructures sanitaires sous-pré-factorales sont construites avec des matériaux modernes et bénéficient d'un frigo ainsi que d'énergie électrique solaire. Néanmoins, elles souffrent d'un manque d'entretien, de personnel qualifié et d'approvisionnement en médicaments. D'autre part, peu nombreuses, elles sont souvent difficile d'accès.

Cliché: Leylle

Photographie n°8-2 : forage de Kankayani ▶

En matière de santé publique, l'approvisionnement en eau potable est un facteur majeur. Toutefois, leur entretien et leur accès peut devenir une source de conflit. Par exemple, pour des raisons ambiguës, les Diakankés de Kankayani restreignent l'accès au forage à leurs voisins Natouls de Kambissawe.

Cliché: Leylle



◀ Photographie n°8-3 : Campagne de vaccination à Kanof

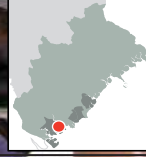
Lorsque l'accès aux infrastructures de santé reste problématique, des campagnes de vaccination sont réalisées dans les villages, avec l'appui financier d'organismes internationaux (Unicef, OMS, etc.). En adéquation avec les perceptions locales du bien-être, la santé des populations est une priorité pour les programmes de lutte contre la pauvreté.

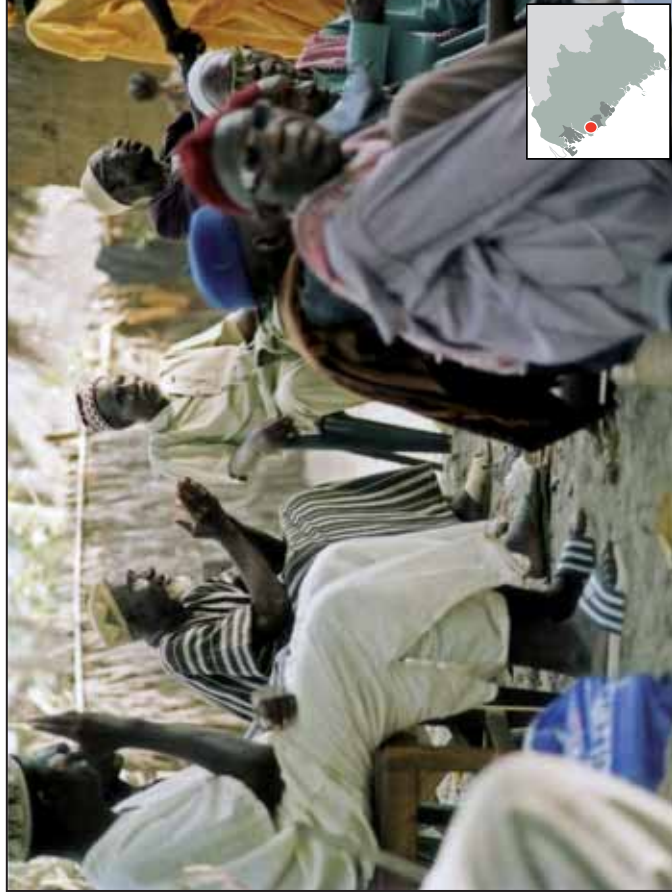
Cliché: Leylle

Photographie n°8-4 : école communautaire de Kanof ▶

Même si l'éducation n'est pas évoquée comme un facteur important de bien-être, certains villages s'organisent pour pallier au manque d'offre scolaire publique, en construisant et finançant des écoles primaires communautaires.

Cliché: Bazzo





◀ Photographie n°9-1 : réunion communautaire à Bigori.

Les décisions qui concernent la vie du village sont débattues par le Conseil des Sages. Composé des chefs de lignages, ce conseil est l'instance incontournable du pouvoir local. Reconnus par la Constitution Guinéenne, ils participent à l'administration décentralisée (CRD, Districts).

Cliché : Fribault

Photographie n°9-2 : cérémonie de mariage. ▶

L'organisation et la participation à des cérémonies sont des temps forts de la vie sociale: naissances, initiations, unions, spiritualité, réjouissances ou encore décès. De différentes manières, les individus présents lors des cérémonies y entretiennent ou y développent leur réseau et leur statut, parfois s'entraident (dons, etc).

Cliché : Rosh



◀ Photographie n°9-3 : vue aérienne d'un village littoral.

La gestion de l'espace villageois est organisée par les pouvoirs locaux. Qu'il s'agisse du développement des "quartiers" du village (accueil et habitat), des activités de production (agriculture, arboriculture, saliculture, coupe de bois, etc), ou encore de l'organisation des liens avec "l'extérieur" (mobilités, projets, etc.), cette gestion communautaire, complexe, est souvent source de conflits.

Cliché : Fribault

Photographie n°9-4 : réunion annuelle des ressortissants de Kanfarandé. ▶

La vie du village s'appuie également sur des réseaux de ressortissants. Malgré l'accroissement des mobilités professionnelles, l'attachement au village reste fort. Localement, ces réseaux représentent parfois un soutien utile dans la réalisation de projets, comme ici pour l'équipement de la maison des jeunes.

Cliché : Loupain





◀ Photographie n°10-1 : enfants de Kanof en déplacement.

En milieu insulaire, se déplacer s'effectue par voie maritime. Pour aller à l'école, à une cérémonie, au centre de santé ou sur le marché, l'usage d'embarcations (ici une pirogue de type monoxyde) est nécessaire. Si le lieu de destination est attractif, le déplacement peut s'organiser collectivement. Dans le cas contraire, la possession, l'emprunt ou la location d'une embarcation s'impose.

D'une manière générale, l'usage d'un moteur est un atout considérable. En effet, la durée et la dangerosité des déplacements non-motorisés (rame, voile) accentuent la pénibilité des trajets qu'ils effectuent. Toutefois, les déplacements maritimes, malgré les contraintes des marées, peuvent s'effectuer tout au long de l'année, à l'inverse des déplacements terrestres soumis à la praticabilité saisonnière de certaines pistes rurales.

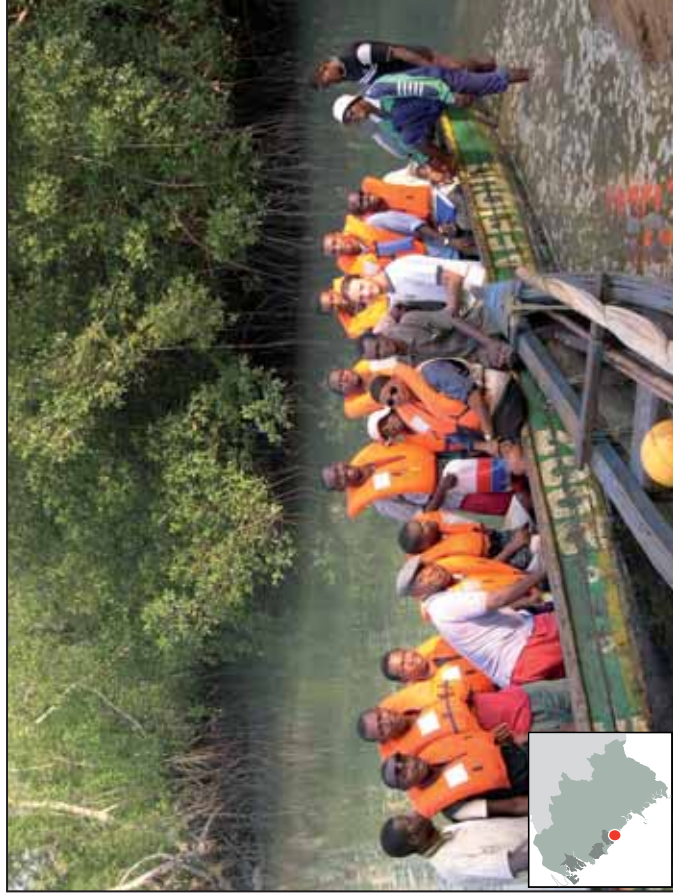
Cliché : Leciak



Photographie n°10-2 : pirogue dans la plaine inondée de Bigori. ▶

En saison des pluies, lorsque les plaines littorales sont inondées, les villages deviennent des îlots joignables uniquement en pirogue. Moyen de déplacement, la pirogue est également un moyen de production, nécessaire pour rejoindre les lieux de pêche (plaines, chenaux), les parcelles de cultures inondées (plaine), ou encore pour acheminer l'outillage et les productions.

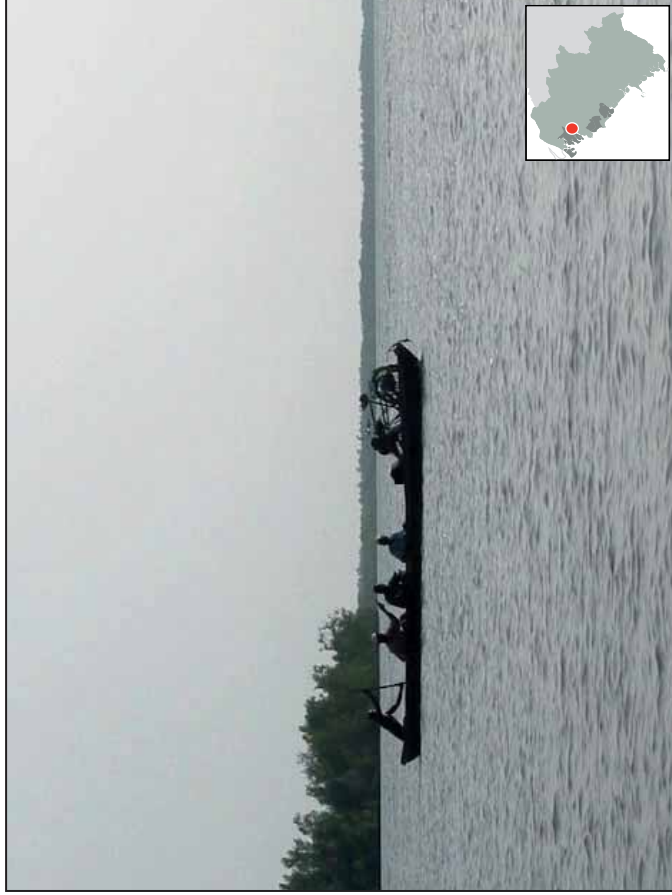
Cliché : Fribault



◀ Photographie n°10-3 : une équipe de l'OGM en déplacement à Marara.

Si la pirogue monoxyde est la plus courante pour les déplacements privés et la navigation à l'intérieur de la mangrove (chenaux), les pirogues de type *castar* (voir cliché), plus grandes, plus stables, mais nécessitant une propulsion motorisée, sont plus adaptées aux liaisons collectives régulières ou aux déplacements "exceptionnels" de groupes de personnes. A Boffa Insulaire, importante zone de pêche, ces embarcations sont utilisées pour la pêche en mer et pour les liaisons régulières vers le marché urbain de Boffa. Ainsi, pour faciliter les communications maritimes, chaque village littoral ou insulaire possède au moins un débarcadère, non aménagé mais entretenu, pour accueillir les embarcations.

Cliché : Leyle



◀ Photographies n°10-4 et 10-5: liaisons régulières entre Koussoungou et Katonou. ▶

Bien qu'il existe des pistes entrantes dans le Nord de la sous-préfecture (via Boké, mais en mauvais état), les habitants de Kanfarandé préfèrent effectuer la traversée du Rio Nunez (Kakandé) en amont, afin de rejoindre Kolaboui, Boké ou Kamsar: et ce, malgré la rupture de charge. De ce fait, de nombreuses embarcations, à rame, à voile et plus rarement à moteur, transportent toute la journée personnes, biens et marchandises entre les rives Nord et Sud du fleuve.

Pour les *kanfarandékas*, se rendre dans les centres urbains les plus proches n'est pourtant pas simple: il faut rejoindre, à pied, en vélo ou en pirogue, le village de Koussoungou, traverser le Nunez en pirogue et, de Katonou, poursuivre le voyage, avec toutefois l'opportunité d'utiliser des taxis-brousse, régulièrement de passage.

Clichés : *Beuriot, Leyfe*

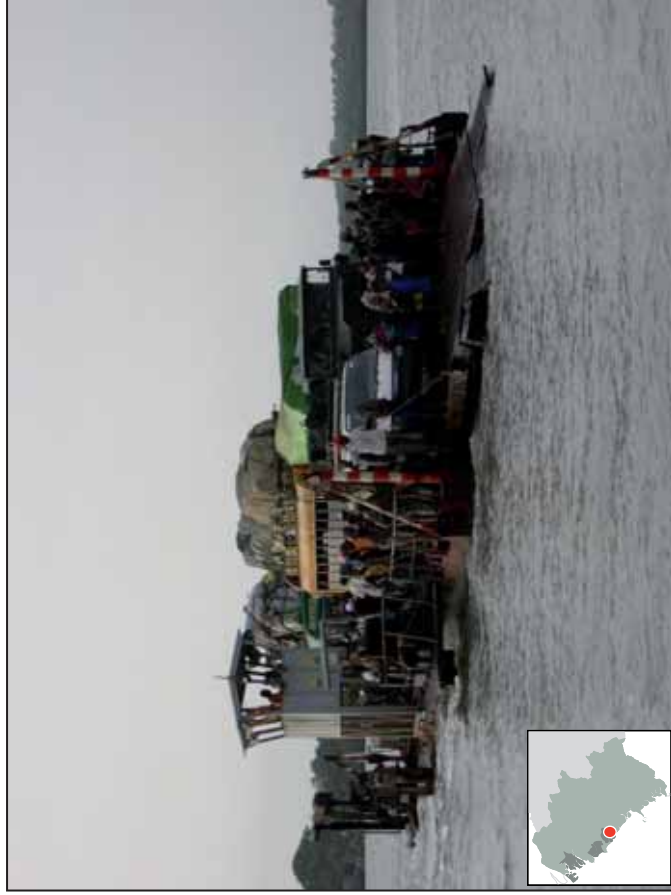


◀ Photographie n°10-6 : "le bac de Boffa".

Obstacle omniprésent aux déplacements, le réseau hydrographique de Guinée Maritime découpe d'Est en Ouest les voies de communication terrestres orientées Nord-Sud, à l'image de la route nationale entre Conakry et Kolaboui (N3).

Sur cette route, avant 2005 et la construction d'un pont, il existait un "goulot d'étranglement" au niveau de la ville de Boffa, pour la traversée du Rio Pongo. Cette dernière ne pouvait s'effectuer qu'au moyen de deux bacs, en mauvais état et souvent en surcharge. Aussi, en fonction de l'affluence, le temps de passage pouvait durer plusieurs dizaines d'heures, favorisant le développement de multiples petit commerces, notamment alimentaires, dans les débarcadères.

Depuis l'inauguration du pont, qui contourne Boffa, la vitalité économique et démographique de la ville, en partie liée à cet obstacle fluvial, est en perte de vitesse.



◀ Photographie n°11-1 : transport du bois de chauffe par des jeunes filles à Madia.

La marche à pied reste le moyen de déplacement le plus courant, que ce soit pour les tâches domestiques, rejoindre le marché ou un village voisin, (etc.) : d'une manière générale, pour les déplacements "pas loin" ou "pas trop loin" (20km maximum). Pour accomplir ces divers itinéraires, il existe une importante réseau de sentiers, également empruntable en vélo, qui complète efficacement celui des voies carrossables.

Cliché : Fribault



Cliché : Bazzo

▶ Photographie n°11-2 : vélos sur piste rurale en saison des pluies.

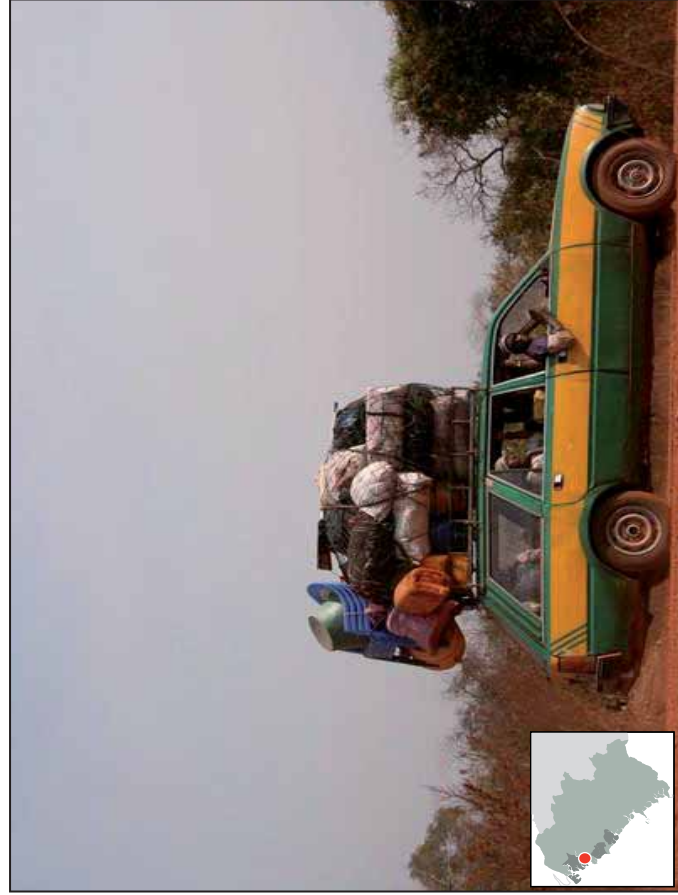
Le réseau principal de pistes rurales est composé d'infrastructures aménagées (radiers, ponts, etc.) et carrossables toute l'année par les autos et les camions, contrairement au réseau secondaire. Certaines sont entretenues ou réhabilitées par les pouvoirs publics ou des projets, mais de manière irrégulière. Ces pistes non revêtues restent ainsi vulnérables à l'érosion générée par saison des pluies (flaques, écoulements) et le passage des véhicules. (omnières) Pratique dans les trajets multimodaux et pour les transport de petits chargements, le vélo est le moyen de transport le plus accessible pour les ménages, contrairement aux véhicules motorisés.



▶ Photographie n°11-3 : taxi-brousse.

Les longs itinéraires et le petit transport de marchandise sont réalisés en taxis ou en *magbana*, qui assurent généralement la jonction régulière entre deux lieux, plus rarement les "déplacements" privés. Malgré des conditions de sécurité aléatoires (chargement, état du véhicule), les taxis-brousse assurent un service d'utilité publique pour lequel l'Etat guinéen est absent.

Cliché : Arnaud



▶ Photographie n°11-4 : *magbana* sur une route nationale (N3).

En Guinée Maritime, les liaisons interurbaines sont facilitées par l'existence d'un réseau de routes bitumées. Si de nombreux obstacles à la circulation existent encore (bacs, barrages militaires) et que certains tronçons du réseau sont dégradés, les déplacements y sont bien moins pénibles que dans le reste du pays (Guinée Forestière, Fouta-Djallon).

Cliché : Leyte



BIBLIOGRAPHIE

- ABESSOLO Y. (1998). « Les déterminants de la croissance économique en Afrique subsaharienne, une analyse empirique », Bordeaux, CED, Université Montesquieu-Bordeaux 4, 15 p.
- ADE AJAYI J.-F., CROWDER M., COQUERY-VIDROVITCH C. *et al.* (1988). *Atlas historique de l'Afrique*, Paris, Editions du Jaguar, 174 p.
- AKRE C. (2003). *La mémoire locale du développement dans les sous-préfectures de Mankountan et Kanfarandé*, Conakry, OGM, AFVP, 96 p.
- AMIN S. (1965). *Trois expériences africaines de développement: le Mali, la Guinée et le Ghana*, Paris, PUF, 225 p.
- AMSELLE J.-L. et M'BOKOLO E. (2005). *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, 225 p.
- ANDRE Y. *et al.* (1993). *Géographie économique et représentations*, Paris, Reclus, CHAM'S, 254 p.
- APRODEC GUINEE (1999). *Aspects juridiques du fonctionnement des collectivités locales*, Conakry, Castel, 95 p.
- AQUINOT P., SECK S.M. et CAMARA S. (2002). « L'acteur local avant l'expert : vers des systèmes d'information territoriaux endogènes. Une expérience au Sénégal », *Nature, Sciences et Sociétés*, vol. 10, n° 4, p. 20-30.
- ARCIN A. (1911). *Histoire de la Guinée française : Rivières du Sud, Fouta Dialo, région du Sud Soudan*, Paris, Challamel, 742 p.
- AURAY J.-P., BAILLY A., DERYCKE P.-H. *et al.* (1994). *Encyclopédie d'économie spatiale: concepts, comportements, organisations*, Paris, Economica, 427 p.
- BADARA A. (2003). « Corruption et pauvreté en Guinée », Reims, Université de Reims, CERAS-LAME, 6 p.
- BAH A.O., KEITA B. et LOOTVET B. (1989). « Les guinéens de l'extérieur: rentrer au pays », *Politique Africaine*, vol. Spécial Guinée, n° 36, p. 22-37.
- BAH T. (2009). *Trente ans de violence politique en Guinée : 1954-1984*, Paris, L'Harmattan, 421 p.
- BAILLY A. (1998). *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 333 p.
- BAILLY A., RAFFESTIN C. et REYMOND H. (1980). « Les concepts du paysage : problématique et représentations », *L'espace Géographique*, vol. 9, n° 4, p. 277-286.
- BALLET J., DUBOIS J.L. et MAHIEU F.-R. (2004) « A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base », *Développement Durable et Territoires*, vol. Dossier 3: les dimensions humaine et sociale du développement durable, 14

- p. Consulté le: 9/05/2008, en ligne:
<http://developpementdurable.revues.org/document1165.html>.
- BALLET J. et GUILLON R. (2003). *Regards croisés sur le capital social*, Paris, L'Harmattan, 184 p.
- BANQUE MONDIALE (1997) *Guinea, a socioeconomic assessment of well-being and poverty*. Conakry, Banque Mondiale, 119 p.
- BANQUE MONDIALE (2001). *World development report 2001. Attacking poverty : approach and outline* Washington, Banque Mondiale, 335 p.
- BANQUE MONDIALE (2008) *World development report 2009. Spatial disparities and development policy (outline)*. Washington, Banque Mondiale, 47 p.
- BANQUE MONDIALE et FMI (2005). *L'initiative de la stratégie de réduction de la pauvreté. Conclusion de 10 études de cas de pays ayant bénéficié du soutien de la Banque Mondiale et du FMI*, Washington, Banque Mondiale, FMI, 120 p.
- BARE J.-F. (2003). « L'évaluation de l'intervention publique comme exercice d'anthropologie historique », in BARE, J.-F. et al. (éd.) (2003). *L'évaluation des politiques de développement*, Paris, L'Harmattan, p. 91-119.
- BARE J.-F. (2006). « L'intervention de développement comme activité intellectuelle », in BARE, J.-F. (éd.) (2006). *Paroles d'experts : Etudes sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Karthala, p. 4-28.
- BARE J.-F. (2006). *Paroles d'experts : Etudes sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Karthala, 445 p.
- BARRY A. (2002) « Les bases théoriques en analyse du discours », *Documents de la Chaire MCD*, vol. 000159pp. Consulté le: 22/02/2009, en ligne:
<https://depot.erudit.org/retrieve/762/000159pp.pdf>.
- BARRY M.L. (2004). *Population et pénibilité en riziculture inondée à Bigori. Mise en place d'une approche anthropotechnologique de l'étude de la pénibilité dans les pratiques rizicoles de la CRD de Mankountan*, Conakry, OGM, AFVP, 49 p.
- BARWELL I. (1997) *Le transport et le village. Conclusions d'une série d'enquêtes-villages et d'études de cas réalisées en Afrique.*, Banque Mondiale (Région Afrique), 73 p.
- BAVOUX J.-J. (1998). *Introduction à l'analyse spatiale*, Paris, Armand Colin, 95 p.
- BAVOUX J.-J., BEAUCIRE F., CHAPELON L. et al. (2005). *Géographie des transports*, Paris, Armand Colin, 231 p.
- BAYART J.-F. (2006). *L'Etat et l'Afrique: la politique du ventre*, Paris, Fayard, 439 p.
- BAYO L. (2003). *Système d'informations régionales sur les filières vivrières adapté aux organisations professionnelles en Guinée : le cas de la Guinée Maritime*, Montpellier, CIRAD, 96 p.
- BAZZO D., LAUFFER M. et ROSSI G. (2002). « La Guinée Maritime aujourd'hui », *Cahiers d'Outre Mer*,

n° 217, p. 38.

- BEAUD M., DOLLFUS C. *et al.* (1999). *La mondialisation, les mots et les choses* Paris, Karthala, 358 p.
- BENICOURT E. (2001) « La pauvreté selon le PNUD et la Banque Mondiale », *Etudes Rurales*, n° 159-160, 15 p. Consulté le: 1/03/2007, en ligne: <http://etudesrurales.revues.org/document68.html>.
- BERTHAUD P., DI RUZZA R. et PERROUX F. (1994). *Pouvoir et économie généralisée*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 605 p.
- BERTHIER N. (1998). *Les techniques d'enquêtes*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- BERTIN A. (2003). « Glossaire des termes utilisés dans l'approche par les capacités », *D'un développement viable à une liberté durable*, Université de Pavie.
- BERTIN A. (2003). « Pauvreté non monétaire : l'approche par la capacité », Bordeaux, CED, Université Montesquieu-Bordeaux 4, 32 p.
- BERTIN A. (2004). « Quelle perspective pour l'approche par les capacités ? », Bordeaux, CED, Université Montesquieu-Bordeaux 4, 12 p.
- BERTIN A. (2007). *Pauvreté monétaire, pauvreté non-monétaire. Une analyse des interactions appliquée à la Guinée*. Doctorat de Science Economiques, UFR de Science Economiques et de Gestion, Université Montesquieu - Bordeaux 4 (Bordeaux).
- BERTIN A. et LEYLE D. (2007). « Mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans un pays en développement. Démarche méthodologique et mesures appliquées au cas de l'Observatoire de Guinée Maritime », *Chaire Quételet 2007 : dynamiques de pauvreté et de vulnérabilités. Mesures et processus explicatifs en démographie et en sciences sociales*, Louvain-la-Neuve.
- BESSES K. (2003). *Milieus, alimentation et territoires. Etude de cas de Tesken et Kanfarandé centre (sous-préfecture de Kanfarandé, Guinée)*. Maitrise de géographie, UFR de Géographie et d'Aménagement, Michel de Montaigne Bordeaux 3 (Bordeaux).
- BEURIOT M. (2007). *Approche territoriale de la pluriactivité en milieu rural africain. Petits métiers et gros travaux en Guinée Maritime*. Doctorat de géographie, UFR de Géographie et d'Aménagement, Michel de Montaigne Bordeaux 3 (Bordeaux).
- BIDOU J.-E. (2002). « Quels partenariats avec l'expert? Réflexions sur l'aide, l'approche participative et l'éducation à l'environnement dans le Tiers-Monde », *Education Relative à l'Environnement*, vol. 3, p. 63-82.
- BIDOU J.-E. (2006). « Risque climatique et vulnérabilité alimentaire dans le Sud de Madagascar : question d'échelle, question de méthode », *Interactions Nature-Sociétés, analyses et modèles*, La Baule, LETG.
- BIDOU J.-E. et DROY I. (2005). « Savoirs techniques et apprentissages: multiactivité en milieu rural guinéen », Bordeaux, CED, Université Montesquieu Bordeaux 4, 14 p.

- BIDOU J.-E., DROY I. et LEYLE D. (2005). « Les mots pour dire la pauvreté, une approche qualitative en Guinée Maritime », *Journées d'études du GRES*, Toulouse.
- BLAIZEAU D. et DUBOIS J.L. (1989). *Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en voie de développement. Analyser les résultats*, Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 176 p.
- BLAIZEAU D. et DUBOIS J.L. (1989). *Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en voie de développement. Collecter les informations*, Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 312 p.
- BLAIZEAU D. et DUBOIS J.L. (1989). *Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en voie de développement. Concevoir l'enquête*, Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 165 p.
- BLANCHARD DE LA BROSSE V. (1990). « L'espace, une dimension de la sociologie: la mobilité au féminin », *Strates*, vol. Conjuguer stratégies et territoires: jalons et pistes de recherche, n° 5, p. 3.
- BLANCHET A. et GOTMAN A. (2001). *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Paris, Nathan, 127 p.
- BONDUE J.-P. et al. (2005). « Populations et enclavement en Afrique », *Espaces, Populations et Sociétés*, n° 2005-1, p. 186.
- BONNET P. (2002). *Le concept d'accessibilité et d'accès aux soins*. DEA, GEOS, Université Paul Valéry Montpellier 3 (Montpellier).
- BORGHINO B. (1999). "Genre et sexe: quelques éclaircissements." *Genre en Action*. Consulté le: 30/05/2008, En ligne: <http://www.genreenaction.net/spip.php?article3705>.
- BOUDON R. et BOURRICAUD F. (2000). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 714 p.
- BOUJU S. (2000). « Le morcellement identitaire des populations littorales; quelques éléments de l'histoire du peuplement », Paris, EHESS, CETMA, 8 p.
- BOULANGER P., TROCHET J.-R. et JOSEPH B. (2005). *Où en est la géographie historique? Entre économie et culture*, Paris, L'Harmattan, 346 p.
- BOURDIEU P. (2002). *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 277 p.
- BREMOND J. et GELEDAN A. (1984). *Dictionnaire des théories et mécanismes économiques*, Paris, Hatier, 476 p.
- BRILLAC C. (1994). *Les conditions de vie et de développement des organisations paysannes en Guinée Maritime*, Conakry, AFVP, INA, 22 p.
- BRISSET C. (1996). *Pauvretés*, Paris, Hachette, 209 p.
- BRUNEAU M. et DORY D. (1994). *Géographies des colonisations, 15ème - 20ème siècles*, Paris, L'harmattan, CEGET, 420 p.
- CAILLIE R. (1830). *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale (pendant les*

- années 1824 à 1828), Paris, Imprimerie Royale, 475 p.
- CAMARA S.S. (1976). *La Guinée sans la France*, Paris, FNSP, 299 p.
- CARROUE L., CLAVAL P., DI MEO G., et al. (2002). *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, SEDES, 160 p.
- CAUVIN C. (1994). « Accessibilité de système et accessibilité locale », *Flux*, n° 16, p. 39-48.
- CAUVIN C. (2003). « Une approche systémique de l'accessibilité. Une méthodologie développée à Strasbourg (1982-2002) », *Revue Européenne de Géographie*, n° 311, p. 25.
- CETRI (2001). *Et si l'Afrique refusait le marché*, Paris, Louvain-la-Neuve, Milan, CETRI, L'Harmattan, Punto Rosso, 271 p.
- CHALEARD J.-L., MOUSTIER P. et LEPLAIDEUR A. (2002). « L'approvisionnement vivrier des villes de Guinée : entre fragilité et dynamisme », *Autrepart*, n° 23, p. 5-23.
- CHAPELON L. (1996). « Modélisation multi-échelles des réseaux de transport: vers une plus grande précision de l'accessibilité », *Mappe Monde*, n° 3-1996, p. 28-36.
- CHAPELON L. (2006). « L'accessibilité, marqueur des inégalités de rayonnement des villes portuaires en Europe », *Cybergéo*, n° 345, p. 25.
- CHARLES B. (1965). « Le socialisme africain. Mythes et réalités », *Revue Française d'Etudes Politiques*, vol. 15, n° 5, p. 856-884.
- CHARLES B. (1989). « Quadrillage politique et administratif des militaires? », *Politique Africaine*, vol. Spécial Guinée, n° 36, p. 9-22.
- CHARLES B. (2007) « La Guinée », *Encyclopédie Universalis*, 20 p. Consulté le: 01/02/2009, en ligne: <http://www.universalis.fr/corpus2-encyclopedie/117/0/H983051/encyclopedie/GUINEE.htm>.
- CHAUVEAU J.-P. et BOBO K. (2003). « La situation de guerre dans l'arène villageoise. Un exemple dans le centre-Ouest ivoirien », *Politique Africaine*, n° 89, p. 12-32.
- CHAUVEAU J.-P. et KONE M. (1998) « Décentralisation de la gestion foncière "petits reçus": pluralisme des règles, pratiques locales et régulation politique dans le centre-ouest ivoirien », *Bulletin de l'APAD*, vol. n°16 : décentralisation, pouvoirs sociaux et réseaux sociaux, n° décembre 1998, 20 p. Consulté le: 20/05/2009, en ligne: <http://apad.revues.org/document526.html>.
- CHENEAU-LOQUAY A. (1989). « La politique agricole, un concept vide ? Les effets pervers de l'ouverture libérale », *Politique Africaine*, vol. Spécial Guinée, n° 36, p. 38-55.
- CHENEAU-LOQUAY A. (1995). « Les conditions de l'appropriation de l'innovation sont-elles désormais réunies en milieu rural guinéen? », in BYE, P., MUCHNIK, J., PAILLOTIN, G., CHENEAU-LOQUAY, A. et al. (éd.) (1995). *Innovations et sociétés. Quelles agricultures? Quelles innovations?*, Paris, Montpellier, INRA, CIRAD, ORSTOM, CNRS, p. 165-176.
- CHENEAU-LOQUAY A. et MATARASSO P. (1998). *Approche du développement durable en milieu rural*

- Africain. Les régions côtières de Guinée, Guinée-Bissau et Casamance*, Paris, L'Harmattan, 267 p.
- CHOQUE P. (2006). « Genre et indicateurs de développement », *Genre et indicateurs de développement*, Bruxelles, Le Monde selon les femmes, p. 36.
- CHRETIEN J.-P., PRUNIER G. *et al.* (1989). *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, ACCT, 435 p.
- CIBOIS P. (1997). « Les pièges de l'analyse des correspondances », *Histoire et Mesure*, vol. 12, n° 3-4, p. 229-320.
- CIBOIS P. (2003) « Les écarts à l'indépendance. Techniques simples pour analyser des données d'enquête », *Méthodes quantitatives pour les sciences sociales (Sciences Humaines)*, vol. 2003, 102 p. Consulté le: 12/06/2008, en ligne: <http://www.scienceshumaines.com/textesInedits/Cibois.pdf>.
- CLAVAL P. (2003). *Géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris, Armand Colin, 287 p.
- CLAVAL P. (2005). *Epistémologie de la géographie*, Paris, Armand Colin, 265 p.
- CLING J.-P., RAZAFINDRAKOTO M. et ROUBAUD F. (2002). « La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : tout changer pour que tout reste pareil ? », Paris, DIAL, 13 p.
- CLUB DU SAHEL (2000) *L'intégration régionale*. Dakar, Club du Sahel (Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition), 5 p.
- CNUCED (1992). « Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement », *Conférence de Rio sur le développement durable*, Rio de Janeiro, CNUCED.
- COGNEAU D. (2007). *L'Afrique des inégalités: où conduit l'histoire?*, Paris, CEPREMAP, 31 p.
- COGNEAU D., LOUP J, DUMONT J.-C. *et al.* (1996). « Pauvreté et développement, un bilan malaisé », Paris, DIAL, 23 p.
- COIGNET J. et EIGLIER P. (1974). « La relation aménagement-transport: problèmes et contradiction », *Revue Economique*, vol. 25, n° 2, p. 163-175.
- COLOMER J. (2003). *L'enclavement et l'intégration en Guinée Maritime. Etude comparative de deux villages dans la CRD de Mankountan*. Maîtrise de géographie, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 (Bordeaux).
- COLOMER J. (2005). « La musique en République de Guinée: rôle et enjeux dans la construction d'un territoire », *Géographie et Cultures*, vol. Cultures Urbaines, p. 23-40.
- COMELIAU C. (2006). « Globalisation et inégalités: une mise en perspective », *in COMELIAU, C.d. (éd.) (2006). Le défi social du développement: globalisation et inégalités*, Paris, IUED, Karthala, p. 57-100.
- COMOLET T. (2000). « La santé en Guinée: un modèle de soins de santé primaires à revisiter », *Médecine Tropicale*, vol. 60, n° 25-28, p. 4.

- CONDE A. (2003). *La décentralisation en Guinée. Une expérience réussie*, Paris, L'harmattan, 278 p.
- CONTE L. (1985). "Discours-programme du 22 décembre 1985." Consulté le: 20/03/2006, En ligne: http://www.guinee.gov.gn/1_bienvenue/discours.htm.
- CONTE M. (2005). *La persistance de l'excision en Guinée, recherche des facteurs explicatifs en milieu culturel soussou. Le cas de Dubreka*. Maîtrise de sociologie, Département de sociologie, Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (Conakry).
- COPANS J. (2008). *L'enquête et ses méthodes: l'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Armand Colin, 125 p.
- COQUERY-VIDROVITCH C. (1994). « Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation », *Vingtième Siècle*, vol. 42, n° 42, p. 131-135.
- COQUERY-VIDROVITCH C. et al. (1992). *L'Afrique Occidentale au temps des français. Colonisateurs et colonisés de 1860 à 1960*, Paris, La Découverte, 459 p.
- CORMIER-SALEM C. (1999). « Relations sociétés-environnement. Approches historiques. Pour une valorisation de l'exploitation des ressources naturelles spontanées », *Nature, Sciences et Sociétés*, vol. 7, n° 1, p. 77-78.
- COURADES G. (1998). « Paupérisation et inégalité d'accès aux ressources (exemple de l'Afrique de l'Ouest) », in WINTER, G. (éd.) (1998). *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala, IRD, p. 25-39.
- COUREL M.-F. et FREROT A.-M. (1998). « La réalité du risque et sa représentation », in GUILLAUD, D., SEYSSET, M. et WALTER, A. (éd.) (1998). *Le voyage inachevé...à Joël Bonnemaïson*, Paris, ORSTOM, p. 551-559.
- CROUSSE B., LE BRIS E. et LE ROY E. (1986). *Espaces disputés en Afrique Noire : pratiques foncières locales*, Paris, Karthala, 426 p.
- CRUZ J.-F. et SOUARE D. (1997). « Transformation du riz en Guinée », Montpellier, CIRAD, 37 p.
- CUSIN F. et BENAMOUGZIG D. (2004). *Economie et sociologie*, Paris, PUF, 493 p.
- D'ALESSANDRO-SCARPARI C. (2005). *Géographes en brousse. Un métissage spatial entre discours et pratiques*, Paris, L'Harmattan, 375 p.
- DAVID D. et HORNER S. (1994). « Lutter contre la pauvreté et l'exclusion », *Courrier ACP-UE*, n° 143, p. 40-79.
- DE SINGLY F. (2008). *L'enquête et ses méthodes: Le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 127 p.
- DE SINGLY F. et BERTAUX D. (2005). *L'enquête et ses méthodes: Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 126 p.
- DEBRIE J. (2001). *De la continentalité à l'Etat enclavé: circulations et ouvertures littorales des territoires intérieurs de l'Ouest Africain*. Doctorat de géographie, Centre Interdisciplinaire de Recherches en Transport et Affaires Internationales, Université du Havre (Le Havre).

- DEBRIE J. (2004). « Enclavement et corridors en Afrique de l'Ouest », *Programme de relance des politiques d'aménagement en Afrique de l'ouest*, Cotonou, PDM, p. 5.
- DEBRIE J. (2005). « L'enclavement: expression géographique de la discontinuité dans les réseaux », *Le monde en réseaux. Lieux visibles, lieux invisibles*, Saint-Diè-des-Vosges, 16ème Festival International de Géographie.
- DEBRIE J., ELIOT E. et STECK B. (2003). « Mondialisation des réseaux de circulation en Afrique de l'Ouest », *M@ppeMonde*, vol.3, n° 71, p. 7-12.
- DEBRIE J. et STECK B. (2001). « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest », *L'espace Géographique*, vol. 30, n° 1, p. 26-36.
- DELAUNAY D. (2007). « Les relations entre la pauvreté et les mobilités : usage critique des microdonnées censitaires », *Chaire Quételet 2007 : dynamiques de pauvretés et vulnérabilités*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain-la-Neuve.
- DEMOUGEOT A. (1938) « Histoire du Nuñez », *Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'AOF*, vol. 21, n° 2, 112 p. Consulté le: 01/03/2003, en ligne: <http://www.guinee.net/etat/institutions/eduRech/publications/bcaf/demougeotNunez.htm>.
- DEVEY M. (1997). « Guinée 1997 », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2698, p. 1629-1680.
- DEVEY M. (2008). *La Guinée*, Paris, Jaguar, 269 p.
- DI MEO G. (1991). *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos, 319 p.
- DI MEO G. (1998). *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.
- DI MEO G. (2000). « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace? », in LEVY, J. et LUSSAULT, M. (éd.) (2000). *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, p. 37-48.
- DI MEO G. et BULEON P. (2005). *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 303 p.
- DIAKITE B. (2003). *Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée. Etude exploratoire des ethnies peule et soussou*. Doctorat de philosophie, Département de philosophie, Université de Laval (Laval).
- DIALLO A.M. (1999). « Le français et les langues guinéennes : conséquences du contact », *Le français en Afrique*, n° 12, p. 117-125.
- DIALLO A.M. et al. (2000). *Le français en Guinée. Contribution à un inventaire des particularités lexicales*, Paris, EDICEF, AUPELF, 160 p.
- DIALLO O. (2005) *Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté (EIBEP) 2002-2003: profil monétaire de la pauvreté*. Conakry, Ministère du Plan, DNS, 33 p.
- DIALLO O. (2005) *Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté (EIBEP) 2002-2003: rapport final*. Conakry, Ministère du Plan, DNS, 317 p.

- DIALLO O. et CHARBIT Y. (2005). *Atlas de la Guinée*, Paris, Conakry, POPINTER, DNS, 30 p.
- DIALLO T. (1997). *Dinah Salifou, roi des Nalous*, Paris, Dakar, Abidjan, Editions ABC, 95 p.
- DIAZ-OLVERA L., MIGNOT D. et PAULO C. (2004). « Daily mobility and inequality: the situation of the poor », *Built Environment*, vol. 30, n° 2, p. 153-160.
- DIAZ-OLVERA L., PLAT D. et POCHET P. (2002). « Hiérarchie sociale, hiérarchie modale dans trois capitales africaines », in BUSSIÈRE, Y. et MADRE, J.-L. (éd.) (2002). *Démographie et transport: villes du Nord et villes du Sud*, Paris, L'Harmattan, p. 289-315.
- DIAZ-OLVERA L., PLAT D. et POCHET P. (2004). « Mobilités quotidiennes des femmes en Afrique Subsaharienne », in DENEFFLE, S. (éd.) (2004). *Femmes et villes*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, p. 135-153.
- DIAZ-OLVERA L., PLAT D. et POCHET P. (2005). « Marche à pied, pauvreté et ségrégation dans les villes d'Afrique de l'Ouest. Le cas de Dakar », in BUISSON, M.-A. et MIGNOT, D. (éd.) (2005). *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, De Boeck, p. 245-261.
- DIAZ-OLVERA L., PLAT D. et POCHET P. (2007). « Pauvreté, mobilité quotidienne et accès aux équipements dans les villes subsahariennes », *Chaire Quételet 2007 : dynamiques de pauvretés et vulnérabilités*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain-la-Neuve.
- DIOUBATE Y. et al. (2000). *Etude sur l'exclusion sociale en Guinée*, Conakry, DNS Guinée, PNUD, 76 p.
- DIRECTION DES TRANSPORTS ET DES TELECOMMUNICATIONS (UEMOA) (2003) *Document-cadre d'orientations générales de la politique d'aménagement du territoire communautaire de l'UEMOA*. Ouagadougou, UEMOA (Direction de l'Aménagement communautaire et des infrastructures), 53 p.
- DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE DE GUINEE (2004) *Enquête sur le questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB). Rapport final*. Conakry, Ministère du Plan, Banque Mondiale, PNUD, 82 p.
- DNGR GUINEE (1995) *Les infrastructures rurales. Bilan et perspectives*. Conakry, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, DNGR, 110 p.
- DNIR GUINEE (2004) *Rapport 2004 sur les investissements routiers. Situation actuelle des projets*. Conakry, DNIR, 56 p.
- DNS (1999) *Enquête démographique et de santé 1999 : Guinée (rapport préliminaire)*. Conakry, 23 p.
- DNS (2000). *Enquête démographique et de santé 1999 : Guinée*, Conakry, DNS, USAID, Macro Int. Inc., 369 p.
- DNS (2002) *Questionnaire sur les indicateurs de base du bien-être: tableaux statistiques*. Conakry, Ministère du Plan, DNS, Banque Mondiale, 61 p.
- DOMAIN F., CHAVANCE P. et DIALLO A. (2000). *La pêche côtière en Guinée : ressources et exploitations*, Paris, IRD, CNSHB, 554 p.

- DORE A. (1985). *Economie et société en république de Guinée (1958-1984) et perspectives*, Chenove, Editions Bayardère, 301 p.
- DROY I. (2005). « Pauvreté, enclavement et scolarisation en milieu rural guinéen », *Mondes en développement*, vol. 33, n° 132, p. 11-127.
- DROY I. et RASOLOFO P. (2004). « Les approches de la vulnérabilité alimentaire dans le Sud de Madagascar », Bordeaux, CED, Université Montesquieu-Bordeaux 4, 21 p.
- DROY I. et SIRVEN N. (2006). « Evaluer le bien-être des ménages en milieu rural de Guinée : analyse factorielle versus méthode des ensembles flous », *Cinquième Conférence Internationale sur l'Approche des Capacités*, Paris, UNESCO.
- DUBOIS J.L. (1983). « La recherche des unités d'observation dans une enquête auprès des ménages », *Statéco*, n° 35, p. 19-37.
- DUBOIS J.L. (1996). « Quels systèmes d'information pour les politiques de lutte contre la pauvreté ? », *Cahiers des Sciences Humaines* n° 32, p. 869-891.
- DUBOIS J.L. (1997). « En économie: l'unité retrouvée, la théorie revisitée », in PILON, M., LOCOH, T., VIGNIKIN, E. et VIMARD, P. (éd.) (1997). *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, Paris, CEPED, ENSEA, INS, ORSTOM, p. 75-97.
- DUBOIS J.L. (1997). « Que penser de l'appui européen a l'ajustement structurel ? Le cas du Cameroun », Paris, DIAL, 68 p.
- DUBOIS J.L. (2000). « Comment les politiques de lutte contre la pauvreté peuvent-elles prendre en compte les inégalités sexuées ? », Paris, IRD, Université de Versailles - St Quentin en Yvelines, 16 p.
- DUBOIS J.L. (2001). « Pauvreté et inégalités : situations et politiques de réduction », in LEVY, A. et VIMARD, P. (éd.) (2001). *Population et développement : les principaux enjeux 5 ans après la conférence du Caire*, Paris, CEPED, p. 39-50.
- DUBOIS J.L. et DROY I. (2001). « L'observatoire : un instrument pour le suivi de la pauvreté », Bordeaux, CED, Université Montesquieu-Bordeaux 4, 17 p.
- DUBOIS J.L., DROY I., RASOLOFO P. et ANDRIANJAKA N.H. (2001). « Femmes et pauvreté en milieu rural: analyse des inégalités sexuées à partir des observatoires ruraux de Madagascar », *La pauvreté à Madagascar : état des lieux, outils de suivi/évaluation et politiques de réduction*, Antananarivo, ORM
- DUBOIS J.L. et GUENARD C. (2001). « Inégalités, croissance et pauvreté en Afrique subsaharienne », in WINTER, G. (éd.) (2001). *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralités des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala, IRD, p. 45-58.
- DUBOIS J.L. et LACHAUD J.-P. (2003). *Pauvreté et développement socialement durable*, Bordeaux, PUB, Université Montesquieu Bordeaux 4, UNESCO, 307 p.

- DUBOIS J.L. et MARNIESSE S. (1999). « La pauvreté dans tous ses états », *Courrier de la planète* n° 53, p. 11-13.
- DUBOIS J.-L., MAHIEU F.-R. et POUSSARD A. (2002). « La durabilité sociale comme composante du développement humain durable », C3ED, Université de Versailles - St Quentin en Yvelines, 17 p.
- DUBRESSON A. (1989). « Difficiles lendemains de rupture », *Politique Africaine*, vol. Spécial Guinée, n° 36, p. 2-9.
- DUBY G. (1996). *Atlas historique*, Paris, Larousse, 332 p.
- DUCHESNE S. et HAEGEL F. (2008). *L'entretien collectif: L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 126 p.
- DUGUE P., VALL E., LECOMPTE P., *et al.* (2004). « Evolution des relations entre l'agriculture et l'élevage dans les savanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Un nouveau cadre d'analyse pour améliorer les modes d'intervention et favoriser les processus d'innovation », *OCL*, vol. 11, n° 45, p. 268-276.
- DUMOLARD P. (1999). « Accessibilité et diffusion spatiale », *L'espace Géographique*, vol. 3-99, p. 205-214.
- DUMOLARD P. (2005). « Analyse multivariée de données géographiques », Grenoble, Université Joseph Fournier, Institut de Géographie Alpine, 144 p.
- ELA J.-M. (1990). *Quand l'Etat pénètre en brousse. Les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala, 268 p.
- ENACOG (2003) *Enquête nationale sur la corruption et la gouvernance en Guinée. Résumé du rapport final*. Conakry, ANLC, Banque Mondiale, 186 p.
- ESPLEN E. et BELL E. (2007) *Genre et indicateurs. Boîte à outils*. Washington, PNUD, 70 p.
- ESSAMA-NSSAH B. (2000). *Inégalité, pauvreté et bien-être social. Fondements analytiques et normatifs*, Bruxelles, De Boeck Université, 228 p.
- FAUGERES E. (2000). « Regards sur la culture développementiste : représentations et effets non intentionnels. Une lecture de textes récents en anglais », Paris, GRET, 24 p.
- FAUROUX E. (2002). *Comprendre une société rurale. Une méthode d'enquête anthropologique appliquée à l'Ouest malgache*, Paris, GRET, 152 p.
- FERREOL G. (1991). *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 300 p.
- FERREOL G. (2004). *Sociologie: cours, méthodes, applications*, Paris, Bréal, 399 p.
- FLEURBAEY M., MARTINEZ M. et VERGER D. (1998). « Mesurer la pauvreté ? », *Economie et Statistiques*, vol. 308, n° 1, p. 23-33.
- FONTAN C. (2006). « "L'outil" filière agricole pour le développement rural », Bordeaux, CED, Université Montesquieu - Bordeaux 4, 23 p.

- FONTAN C. (2007). *Développement rural et filières vivrières: le riz en Guinée*. Doctorat de Sciences Economiques, Université Montesquieu Bordeaux 4 (Bordeaux).
- FRANQUEVILLE A. (1984). « La population rurale africaine face à la pénétration de l'économie moderne : le cas du Sud-Cameroun », in BLANC-PAMARD, C. et al. (éd.) (1984). *Le développement rural en questions: paysages, espaces ruraux, systèmes agraires*, Paris, ORSTOM, CNRS, EHESS, p. 433-446.
- FRECHOU H. (1962). « Le régime foncier chez les Soussous du Moyen-Konkouré », *Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée*, vol. Série 5, p. 109-198.
- FRIBAULT M. (2006) *Rapport provisoire du Volet Innovation*. Conakry, Observatoire de Guinée Maritime, 152 p.
- GAILLARD G. (2000). *Migrations anciennes et peuplement actuel des côtes guinéennes*, Lille, L'Harmattan, Université des sciences et techniques de Lille, 645 p.
- GENEAU DE LAMARLIERE I. et STASZAK J.-F. (2000). *Principes de géographie économique*, Rosny, BREAL, 448 p.
- GEORGES P. et VERGER F. (2004). *Dictionnaire de la Géographie* Paris, PUF, 480 p.
- GILLES L. (1989). « Les institutions de Bretton Woods en République de Guinée », *Politique Africaine*, vol. Spécial Guinée, n° 36, p. 71-83.
- GILLET N. (2005) « Transport aérien en Afrique », *Marchés Tropicaux*, 3 p. Consulté le: 04/05/2006, en ligne: http://www.afrikeco.com/articles/economie.php3?id_article=8125.
- GODARD A. (2003). *Le travail des femmes comme réponse à la pauvreté. L'exemple de la sous-préfecture de Kanfarandé en Guinée Maritime*. DEA de Sciences Sociales : culture, comportements sociaux, UFR des sciences sociales, Université René Descartes Paris 5 (Paris).
- GODARD A. (2007). « Invisibilité statistique ou idéologie : la mesure de l'activité féminine dans les pays en développement en question », *Chaire Quételet 2007 : dynamiques de pauvretés et vulnérabilités*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain-la-Neuve.
- GODARD A., MEFFE B. et PETIT V. (2007). « Diversification et complémentarité des réponses des ménages ruraux face à la pauvreté en Guinée Maritime », *Chaire Quételet 2007 : dynamiques de pauvretés et vulnérabilités*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain-la-Neuve.
- GODARD A. et PETIT V. (2005). « Comportement démographiques, stratégies socio-économiques et dynamiques ethniques en Guinée Maritime », *Congrès International de la Population*, Université Paris 5, Université Paris 5, Popinter.
- GODBOUT J.T. (1993). « Le langage du don », Québec, Musée de la Civilisation, p. 27.
- GODBOUT J.T. (2002). « Ni égoïsme, ni altruisme. Don et théorie des jeux », *Revue du MAUSS*, vol. 2, n° 20, p. 287-299.
- GODBOUT J.T. et CAILLE A. (1992). *L'esprit du don*, Montréal, La Découverte, 345 p.

- GOLAZ V. (2005). « Enquête biographique et démarche ethnographique : des outils complémentaires pour l'étude du changement social », Tours, Paris, IUSSP, INED, 13 p.
- GONDARD-DELCROIX C. (2004). « Les analyses qualitatives de la pauvreté : continuité ou rupture ? », Bordeaux, CED, Université Montesquieu-Bordeaux 4, 17 p.
- GRAHAM Y. (2007). « De l'anti-impérialisme aux accords avec le Banque Mondiale: Ghana, le modèle contesté. », *Le Monde Diplomatique*, n° avril 2007.
- GTZ (2004) *Rapport économique et social 2003*. Conakry, GTZ, Ministère du Plan de Guinée, 27 p.
- HAGEN E.E. (1982). *The economics of development*, Paris, Economica, 502 p.
- HAMANI A. (2005). *Médicaments de la rue à Niamey: modalités de vente et contrôle de qualité de quelques médicaments anti-infectieux*. Doctorat de Pharmacie, Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie, Université de Bamako (Bamako).
- HAMEL V. (2006). *La vente illicite de médicaments dans les pays en développement : analyse de l'émergence d'un itinéraire thérapeutique à part entière, situé en parallèle du recours classique aux structures officielles de santé*. Doctorat de Pharmacie, Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques., Université Claude Bernard - Lyon 1 (Lyon).
- HAMMOUDA H. et al. (2006). *Un meilleur accès aux marchés pour l'Afrique*, Washington, Maisonneuve et Larose, 262 p.
- HANOTAUX G. (1929). « La formation de la colonie de la Guinée française (1875-1904) », in HANOTAUX, G., MARTINEAU, A. et al. (éd.) (1929). *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, Paris, Plon, p. 259-271.
- HARRIBEY J.-M. (1999). « La soutenabilité : une question de valeur(s) », Bordeaux, CED, Université Montesquieu-Bordeaux 4, 44 p.
- HEALY S. (2005). « La baisse des produits agricoles, conséquences pour les pays africains », *Notes et Etudes Economiques*, n° 23, p. 21-54.
- HENRY A., DOBIGEON S. et BONNEL A. (2006). « Faciliter l'accès aux services essentiels pour réduire la pauvreté », in MICHAÏLOF, S. (éd.) (2006). *A quoi sert d'aider le Sud?*, Paris, AFD, Economica, p. 315-332.
- HIRSCH R. (2001) *Le riz en Guinée ou la difficulté de concilier autosuffisance et lutte contre la pauvreté*. Paris, AFD, 11 p.
- HOUIS M. (1953) « La Guinée Française ». Consulté le: 12/03/2007, en ligne: <http://www.guinee.net/bibliotheque/general/mhouis/tm.htm>.
- HUBERT B. (2003). « Didactique de la géographie. Le passage d'une échelle à l'autre: les prémices d'une pratique nécessaire », *M@ppeMonde*, vol. 1, n° 69, p. 33-39.
- HUGON P. (2000). « L'économie de la famine, inefficience du marché, inéquité des droits ou risque systémique », *Revue Economique*, vol. 51, n° 3, p. 635-648.

- HUGON P. (2003). « Les évaluations de l'intervention publique en économie du développement. L'exemple des politiques d'ajustement structurel en Afrique Subsaharienne », in BARE, J.-F. et al. (éd.) (2003). *L'évaluation des politiques de développement*, Paris, L'Harmattan, p. 281-315.
- HUGON P. et MICHALET C.-A. (2005). *Les nouvelles régulations de l'économie mondiale*, Paris, Karthala, 255 p.
- HUMAN RIGHTS WATCH (2006). « "Le côté pervers des choses". Torture, conditions de détention inadaptées et usage excessif de la force de la part des forces de sécurité guinéennes », *Human Rights Watch Report*, vol. 18, n° 7(A), p. 37.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP (2005) *Guinée : Incertitudes autour d'une fin de règne*. Freetown, Bruxelles, ICG, 44 p.
- JACQUET P. et CHARNOZ O. (2003). « Infrastructures, croissance et réduction de la pauvreté », *Forum franco-vietnamien*, Hochiminh Ville, AFD, IRD.
- JEUNE AFRIQUE (2009). « 50 ans Guinée : 1958-2008 », n° spécial 1, p. 113-125.
- JODELET D. (1989). *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 424 p.
- JOURNET N. (2002). « Le don est-il moderne ? », *Sciences Humaines*, n° 133, p. 16-20.
- KABA M. (2000). « Réflexions sur les problèmes de développement de la République de Guinée », Conakry, 24 p.
- KEITA M.L., DIALLO M.T. et BAH M.D. (1996) *Enquête à indicateurs multiples (EIM 1996)*. Conakry, DNS, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, UNICEF, 77 p.
- KOUROUMA K. (2002). "L'environnement du système de santé en Guinée." Consulté le: 06/05/2008, En ligne: <http://www.santetropicale.com/guinee/1102.htm>.
- KUEPIE M., NORDMAN C.J. et ROUBAUD F. (2006). « Marché du travail urbain et secteur informel en Afrique Francophone: l'éducation est-elle encore rentable? », *Dialogue (la lettre d'information du DIAL)*, vol. n°25, p. 2-12.
- LACOSTE Y. et al. (2003). *De la géographie aux paysages : dictionnaire de la Géographie*, Paris, Armand Colin, VUEF, 413 p.
- LAKEHAL M. (2002). *Dictionnaire d'économie contemporaine et des principaux faits politiques et sociaux*, Paris, Wibert, 810 p.
- LANDAIS E. et BALENT G. (1995). *Pratiques d'élevage extensif: identifier, modéliser, évaluer*, Paris, Quae, 389 p.
- LANDAIS E. et LHOSTE P. (1990). « L'association agriculture-élevage en Afrique intertropicale: un mythe techniciste confronté aux réalités du terrain. », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 26, n° 1-2, p. 217-235.
- LARIVIERE S. et al. (1996). « Concept et mesure des perceptions de la pauvreté en milieu rural », in GENDREAU, F. (éd.) (1996). *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays*

- du Sud*. coll. Actualités Scientifiques, Paris, AUPEFL-UREF, p. 133-149.
- LATOUCHE D. (2002). « Intégrer la dimension « sécurité humaine » dans les programmes d'aide au développement », Montréal, 90 p.
- LATOUCHE S. (1986). *Faut-il refuser le développement? Essai sur l'anti-économique du tiers-monde*, Paris, PUF, 216 p.
- LATOUCHE S. (1998). *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, Albin Michel, 247 p.
- LAUTIER B. (1999). « Pourquoi faut-il aider les pauvres? Une étude critique du discours de la Banque Mondiale sur la pauvreté », Paris, Université Matisse Paris 1, 27 p.
- LAVIGNE DELVILLE P. (1996). *Gérer le foncier rural en Afrique de l'Ouest* Paris, Grains de Sel, 355 p.
- LAVIGNE DELVILLE P. (1998). *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité, légalité*, Paris, Karthala, Coopération Française, 744 p.
- LAVIGNE DELVILLE P. (1999). « Impasses cognitives et expertises en sciences sociales: réflexions à propos du développement rural en Afrique », Paris, GRET, 26 p.
- LAVIGNE DELVILLE P. (2001). « Contre l'autisme des projets, analyser les pratiques préalables à l'intervention », Paris, GRET, 8 p.
- LAVIGNE DELVILLE P. et BOUCHER L. (1996). *Les bas-fonds en Afrique tropicale humide. Guide de diagnostic et d'intervention*, Paris, 416 p.
- LE BRIS E. (2001). « Croissance urbaine et gestion des villes », in LERY, A. et VIMARD, P. (éd.) (2001). *Population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la conférence du Caire*, Paris, CEPED, LPE-CNRS, p. 39-49.
- LECIK E. (2006). *De l'espèce au territoire. La gestion locale de la biodiversité en Guinée Maritime*. Doctorat de Géographie, UFR de Géographie-Aménagement, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3 (Bordeaux).
- LECIK E., LHADIK A. et ROSSI G. (2006). « Biodiversité et développement : les paysans de Guinée Maritime », *Les Annales de Géographie*, n° 651, p. 506-527.
- LECLERC-OLIVE M. et al. (2001). *Décentralisations: entre dynamiques locales et mondialisations*, Paris, GEMDEV, 270 p.
- LEHMANN R. (2004). *L'organisation sociale en Guinée Maritime. L'exemple du district de Bigori (Sous-préfecture de Mankountan)*, Conakry, OGM, AFVP, 106 p.
- LEMARCHAND R. (1998) « La face cachée de la décentralisation : réseaux, clientèles et capital social », *Bulletin de l'APAD*, n° 16: décentralisation, pouvoirs sociaux et réseaux sociaux, 8 p. Consulté le: 02/03/2008, en ligne: <http://apad.revues.org/document522.html>.
- LEVI-STRAUSS C. (1949). *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, PUF, 632 p.
- LEVY J. et LUSSAULT M. (2003). *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.

- LEWIN A.R. (1984). *La Guinée*, Paris, PUF, 127 p.
- LEWIN A.R. (2002) « Jacques Foccart et Ahmed Sékou Touré », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, vol. n°30, 8 p. Consulté le: 01/03/2006, en ligne: <http://ccrh.revues.org/index712.html>.
- LEWIN A.R. (2005). "Amhed Sékou Touré." Consulté le: 04/06/2007, En ligne: <http://www.guineeconakry.info/index.php?action=read&item=1135190294>.
- LEYLE D. (2000). *La gestion de la jachère sur les hauts-plateaux centraux du Fouta-Djalon*. Maîtrise de géographie, UFR de Géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3 (Bordeaux).
- LEYLE D. (2001). *Les représentations dans la géographie : une approche à valoriser dans les pays du Sud. L'exemple des hautes terres d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale*. DEA de Géographie : Espaces, Milieux et Sociétés, UFR de géographie et d'aménagement, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 (Bordeaux).
- LEYLE D. (2002). « Mieux comprendre la pauvreté, mieux agir. De la recherche à l'action », Paris, Bordeaux, AFVP, IEP Bordeaux, 118 p.
- LIN N. (1995). « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue Française de Sociologie*, vol. 36, n° 4, p. 685-704.
- LOMBARD J. (2003). « Transports et circulation dans l'espace ouest-africain: échanges, acteurs et lieux », in LESOURD, M. et al. (éd.) (2003). *L'Afrique, vulnérabilité et défis*. coll. Questions de géographie, Paris, Editions du Temps, p. 241-265.
- LOMBARD J. (2005). « Les transports en Afrique », Paris, IRD, 20 p.
- LOMBARD J. (2007). « La mondialisation au Sud: espaces et populations. », *La lettre du LPED*, n° 13, p. 1-4.
- LOQUAI C. et BAH M.L. (2001). *Décentralisation et réduction de la pauvreté: perception des liens dans les politiques et les pratiques. Etude de cas portant sur la République de Guinée*, Maastricht, ECDPM, 81 p.
- MAGRIN G. (2006). « L'enclavement empêche le développement de l'Afrique », in COURADES, G. (éd.) (2006). *L'Afrique des idées reçues*, Paris, Belin, p. 112-118.
- MAGRIN G., JAMIN J.-Y. et DUTEURTRE G. (2003). « Les savanes d'Afrique centrale entre enclavement et intégration aux marchés », *Les Annales de Géographie*, n° 633, p. 471-494.
- MAHIEU F.-R. (1997). « Le dualisme », Versailles, C3ED, Université Versailles - St Quentin-en-Yvelines, 22 p.
- MAHIEU F.-R. (2006) « Les indicateurs de développement ». Consulté le: 12/12/2008, en ligne: <http://ethique.neuf.fr/MAHIEU3.htm>.
- MAPPA S. (2003). *La coopération internationale face au libéralisme*, Paris, Karthala, 410 p.
- MARTIN O. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives*, Paris, Armand

- Colin, 126 p.
- MAUSS M. (1923-1924). « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives », *L'année Sociologique*, vol. Seconde série, p. 106.
- MEIGNEL S. (1997). « Ménages, crise et bien-être dans les pays en développement : quelques enseignements de la littérature récente », Bordeaux, CED, Université Montesquieu-Bordeaux 4, 15 p.
- MERCKLE P. (2004). « Les origines de l'analyse des réseaux sociaux », Paris, CNED, ENS-ISH, 20 p.
- MESTRUM F. (2002). *Mondialisation et pauvreté. De l'utilité de la pauvreté dans le nouvel ordre mondial*, Paris, L'Harmattan, 300 p.
- MESTRUM F. (2003) « La lutte contre la pauvreté dans le nouvel ordre mondial », *Hémisphères*, n° 19, 3 p. Consulté le: 03/03/2007, en ligne: <http://www.hemispheres.be/spip.php?article196>.
- MESTRUM F. (2005) « Le subterfuge des objectifs du millénaire », *Hémisphères*, n° 30. Consulté le: 28/02/2007, en ligne: <http://www.hemispheres.be/spip.php?article28>.
- MINISTERE DU PLAN (GUINEE), PNUD et DTCD (1984). *Etude socio-économique régionale. Bilan-diagnostic au niveau des préfectures : Région de Guinée Maritime*, Tunis, Conakry, Irasset, Projet PNUD/DTCD/Gui 84/007 350 p.
- MINTEN B., RANDRIANARISOA C., ZELLER M. *et al.* (1997). « Accessibilité au marché des produits agricoles et prix au producteur dans les villages ruraux à Madagascar », Antananarivo, IFPRI, FOFIFA, 28 p.
- MOSCOVICI S. et BUSCHINI F. (2003). *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, 472 p.
- NARAYAN D. *et al.* (2000). « La parole est aux pauvres : écoutons-les », Washington, Banque Mondiale, 32 p.
- NAUDET J.-D. (1999). « Bien savoir ce que l'on ignore. Réflexion sur la fragilité de l'information statistique en Afrique », Paris, DIAL, 25 p.
- NAUDET J.-D., DE BOISDEFRE L. et J. L. (1999). « L'aide en question », Paris, DIAL, 60 p.
- NURKSE R. (1967). *Problems of capital formation in underdeveloped countries and patterns of trade and development*, New York, Oxford University Press, 183 p.
- OBSERVATOIRE DE GUINEE MARITIME, DUBOIS J.L., DROY I., *et al.* (2003) *Rapport du Volet Pauvreté (année 1)*. Conakry, Observatoire de Guinée Maritime, 17 p.
- OBSERVATOIRE DE GUINEE MARITIME, DUBOIS J.L., ROSSI G. *et al.* E. (2002) *Protocole sommaire de travail du Volet Pauvreté et Inégalités*. Paris, Bordeaux, Conakry, Observatoire de Guinée Maritime, 6 p.
- OBSERVATOIRE DE GUINEE MARITIME, ROSSI G. *et al.* E. (2005) *Observatoire de Guinée Maritime : rapport d'étape*. Conakry, Université Bordeaux 3, FFEM, AFD, AFVP, Ministère du Plan (République de Guinée), 640 p.

- OBSERVATOIRE DE GUINEE MARITIME, ROSSI G. *et al.* E. (2006) *Observatoire de Guinée Maritime : rapport final*. Conakry, Université Bordeaux 3, FFEM, AFD, AFVP, Ministère du Plan (République de Guinée), 229 p.
- OBSERVATOIRE DE LA MANGROVE (2000). *Atlas Infogéographique de la Guinée Maritime*, Conakry, AFD, IRD, UMR CNRS REGARDS, CNSHB, 175 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. *et al.* (2000). *La gestion des points d'eau dans le secteur de l'hydraulique villageoise au Niger et en Guinée*, Paris, AFD, 87 p.
- PAGATIENAN-HIEY J. (2003). « Que penser de la réduction de la pauvreté en Afrique ? », *Marchés tropicaux*, vol. 58ème année, n° 3000, p. 995-997.
- PAPE-BGN (2003) *Projet d'appui aux petites exploitations de Basse-Guinée Nord. Rapport d'évaluation intermédiaire*. Conakry, PAPE-BGN, FIDA, 40 p.
- PASAL (2001). « La reprise des importations de riz », *Bulletin de l'Observatoire du riz et des autres produits vivriers en Guinée*, n° 5, p. 9.
- PASSCHIER M. (2003). *Itinéraires thérapeutiques en milieu rural guinéen. L'exemple de la sous-préfecture de Kanfarandé en Guinée Maritime*. DEA de Sciences Sociales : culture, comportements sociaux, UFR de sciences sociales, Université René Descartes Paris 5 (Paris).
- PASSEGUE S. (1997). « Rugosité routière et mesures de temps d'accès en milieu rural », *L'espace Géographique*, vol. 4, p. 355-366.
- PAULME D. (1956). « Structures sociales en pays Baga », *Bulletin de l'IFAN*, vol. 18B, n° 1-2, p. 98-116.
- PELISSIER P. (1995). *Les campagnes africaines en devenir*, Paris, 328 p.
- PERROUX F. (1973). « Trois outils d'analyse pour le sous-développement », *Développement Croissance et Progrès*, vol. 1, n° 1.
- PESNEAUD F. (1996). « L'inaccessibilité des marchés: les facteurs de l'enclavement dans les campagnes malgaches », Antananarivo, MADIO, 7 p.
- PETIT V. *et al.* E. (2003). *Enquête population, pauvreté et environnement en Guinée Maritime (sous-préfecture de Kanfarandé). Rapport provisoire du séminaire de présentation des résultats préliminaires*, Conakry, Paris, DNS, POPINTER, 52 p.
- PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. *et al.* (1997). *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, Paris, CEPED, ENSEA, INS, ORSTOM, 408 p.
- PNUD (2001). *Rapport National sur le Développement Humain 2000*, Conakry, PNUD, Ministère du Plan (République de Guinée), 183 p.
- PNUD (2006) *Rapport mondial sur le développement humain : indicateurs du développement humain*. Washington, PNUD, 132 p.
- PNUD (2008) *Rapport Mondial sur le Développement Humain 2007/2008*. Washington, PNUD, 350 p.
- POIROT J. (2005). « Le rôle de l'éducation dans le développement chez J. Rawls et A. Sen, entre

- équité et efficacité », *Mondes en développement*, n° 132, p. 29-38.
- RAZAFINDRAKOTO M. et ROUBAUD F. (2001). « Pensez-ils différemment? La « voix des pauvres » à travers les enquêtes statistiques », Paris, DIAL, 42 p.
- REBOUD V. *et al.* (2006). *Amartya Sen : un économiste du développement*, Paris, AFD, 251 p.
- RETAILLE D. (2007) « Quel est l'impact de la mondialisation sur le développement local? Les échelles paradoxales du développement », *Cahiers d'Outre Mer*, vol. n°238 (Avril-Juin 2007), 11 p. Consulté le: 22/02/2009, en ligne: <http://com.revues.org/index2351.html>.
- REY P. (2007). *Le sage et l'Etat. Pouvoir, territoire et développement en Guinée Maritime*. Doctorat de géographie, UFR de Géographie et d'Aménagement, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 (Bordeaux).
- REYNAUD A. (1981). *Sociétés, espaces et justice*, Paris, PUF, 263 p.
- RICHARDS P. (1998). « Sur la nouvelle violence politique en Afrique: le sectarisme séculier en Sierra-Léone », *Politique Africaine*, n° 70, p. 85-104.
- RIST G. *et al.* (2002). *Les mots du pouvoir. Sens et non sens de la rhétorique internationale*, Paris, IUED, 208 p.
- RIVIERE C. (1967). « Les incidences sociologiques du développement en Guinée », *Développement et civilisations*, n° 30, p. 55-69.
- RIVIERE C. (1971). « Les mécanismes de constitution d'une bourgeoisie commerçante en république de Guinée », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 43, p. 379-399.
- ROSSI G. (2000). *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord au Sud*, Talence, REGARDS, 248 p.
- RUE O. (1998). *Aménagement du littoral de Guinée. Mémoires de mangroves*, Paris, L'Harmattan, 312 p.
- SALAS R., BONVIN J.-M., ROBEYNS I., *et al.* (2005). « Faut-il lire Amartya Sen? », *Economie Politique*, n° 27, p. 7-58.
- SALAMA P. et DESTREMAU B. (2002). *Mesures et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF, 163 p.
- SALAMA P. et VALIER J. (1994). « L'analyse de la pauvreté : pauvreté et appauvrissement », in SALAMA, P. *et al.* (éd.) (1994). *Pauvretés et inégalités dans le Tiers Monde* Paris, La Découverte.
- SALAMA P. et VALIER J. (1994). « Les politiques de la lutte contre la pauvreté : vers une nouvelle politique », in SALAMA, P. et VALIER, J. (éd.) (1994). *Pauvretés et inégalités dans le Tiers Monde*, Paris, La Découverte.
- SARRO R. (1999). « Football et mobilisation identitaire », *Politique Africaine*, n° 74 (06/1999), p. 153-162.
- SCHOENI D. (2003). *L'organisation sociale en Guinée Maritime. L'exemple du district de Koukouba*

- (Sous-préfecture de Kanfarandé), Conakry, OGM, AFVP, 118 p.
- SECHET R. (1989). *Mythes égalitaires et pauvreté. Une approche géographique*, Paris, CNRS, 134 p.
- SECHET R. (1996). *Espaces et pauvreté : la géographie interrogée*, Paris, L'Harmattan, 213 p.
- SECK C.Y. (2008). « L'audit explosif des années Conté. », *Jeune Afrique*, vol. n°2471, p. 34-36.
- SECRETARIAT NATIONAL AU RENFORCEMENT DES CAPACITES (2002) *Programme national de renforcement des capacités et de gouvernance*. Conakry, PNUD, Ministère du Plan, 85 p.
- SEN A. (1984). « The living standard », *Oxford Economic Papers*, n° 36, p. 74-90.
- SEN A. (2000). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 350 p.
- SIRVEN N. (2001). « Capital social et développement : quelques éléments d'analyse », Bordeaux, CED, 29 p.
- SIRVEN N. (2005). « Les déterminants de l'investissement et de la mobilisation du capital social à Madagascar », Bordeaux, CED, C3ED, 15 p.
- SOSSOU A.-S. (2005). "Problématique du trafic et du travail des enfants en République de Guinée: un phénomène qui demande des actions immédiates." Consulté le: 02/04/2009, En ligne: <http://www.childsrights.org/vbulletin/showthread.php?t=47>.
- SOUMAH M. (2004). *Guinée, de Sékou Touré à Lansana Conté*, Paris, L'Harmattan, 206 p.
- SOUMAH M. (2006). *Guinée, la démocratie sans le peuple*, Paris, L'Harmattan, 254 p.
- SOUMAH Y.A. (2004) *Enclavement et intégration dans la sous-préfecture de Kanfarandé: impacts sur les conditions de vie et le niveau de vie des ménages*. Conakry, Observatoire de Guinée Maritime, 125 p.
- SRP-GUINEE (2001) *Infrastructures de base: énergie, eau, urbanisme et habitat, transport, postes et télécommunications*. Conakry, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (Comité Interministériel pour l'élaboration du DSRP), 55 p.
- SRP-GUINEE (2002). *Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Guinée*, Conakry, SRP-Guinée, 156 p.
- SRP-GUINEE (2003) *Les stratégies régionales de réduction de la pauvreté*. Conakry, SP-SRP, 84 p.
- SRP-GUINEE (2004). *Premier rapport de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté en République de Guinée*, Conakry, SP-SRP Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances (République de Guinée), 32 p.
- SRP-GUINEE (2004). "Statistiques Macro-économiques de la Guinée." Consulté le: 20/08/2005, En ligne: <http://www.srp-guinee.org/guinee-en-chiffres.htm>.
- SRP-GUINEE (2007) *Stratégie de réduction de la pauvreté (2007-2010)*. (Ministère du Plan). Conakry, Ministère du Plan, 125 p.
- STARKEY P. (2001) *Solutions pour le transport rural. Acteurs, exemples et contre-exemples*.

- Enseignements tirés du développement des moyens intermédiaires de transport.* coll. Documents de Travail du SSATP. (Division Environnement et Développement Durable et Département Technique pour l'Afrique). Washington, Banque Mondiale, Commission Economique pour l'Afrique, 91 p.
- STARKEY P., ELLIS S., HINE J. *et al.* (2003) *Améliorer la mobilité rurale. Solutions pour développer les transports motorisés et non motorisés en milieu rural.* coll. Documents de Travail du SSATP. (Division Environnement et Développement Durable et Département Technique pour l'Afrique). Washington, Banque Mondiale, Commission Economique pour l'Afrique, 83 p.
- STECK B. (2003). « L'Afrique de l'Ouest confrontée à l'impératif de la circulation », *in* LESOURD, M. *et al.* (éd.) (2003). *L'Afrique, vulnérabilité et défis.* coll. Questions de géographie, Paris, Editions du Temps, p. 219-240.
- SURET-CANALE J. (1961). « Ensemble d'articles et de notes ». *Fonds Suret-Canale*, Bordeaux, Centre de documentation REGARDS.
- SURET-CANALE J. (1961). « Ensemble d'articles et de notes ». *Fonds Suret-Canale*, Bordeaux, Centre de documentation REGARDS.
- SURET-CANALE J. (1971). *La République de Guinée*, Paris, Editions Sociales, 431 p.
- SURET-CANALE J. (1980). *Essais d'histoire africaine: de la traite des noirs au néocolonialisme*, Paris, Editions Sociales, 269 p.
- SURET-CANALE J. *et al.* (1983). *Guinée, 25 années d'indépendance.* Conakry, Revue Trimestrielle de l'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique, 43 p.
- TOPOL Y. (1989). « Réajuster l'économie : premier bilan des réformes », *Politique Africaine*, vol. Spécial Guinée, n° 36, p. 38-55.
- TOURE S. (1958). *Guinée, prélude à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 175 p.
- TOURE S. (1972). *L'enseignement et l'éducation en République de Guinée*, Conakry, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, 312 p.
- TOURE S. (1976). *Pour une économie populaire et révolutionnaire*, Conakry, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, 479 p.
- TROCHET J.-R. (1998). *Géographie historique. Hommes et territoires dans les sociétés traditionnelles*, Paris, Nathan, 254 p.
- VODOZ L., PFISTER-GIAUQUE B., JEMELIN C. *et al.* (2004). *Les territoires de la mobilité. L'aire du temps*, Genève, PPUR Presses Polytechniques, 383 p.

TABLE DES ENCADRES

Encadré 1 : définition d'un indicateur	39
Encadré 2 : les objectifs contractuels du Volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM	40
Encadré 3 : les redécoupages administratifs dans les CRD de l'OGM :	63
Encadré 4 : « l'identifiant ménage » de l'OGM :	65
Encadré 5 : la notion de développement humain	80
Encadré 6 : les méthodes des seuils de pauvreté	161
Encadré 7 : des indicateurs pour mesurer la pauvreté monétaire	163
Encadré 8 : synthèse méthodologique sur le calcul des inégalités	166
Encadré 9 : présentation du Ghana	182
Encadré 10 : synthèse méthodologique de l'Indicateur de Développement Humain	184
Encadré 11 : les théories qui ont inspiré la pensée de Sen	221
Encadré 12 : définition de synthèse de l'approche par les capacités	223
Encadré 13 : quelques évolutions du concept de développement	226
Encadré 14 : un exemple de définition de la pauvreté en terme de capacité, le programme Observatoire de Guinée Maritime	230
Encadré 15 : définitions et mesures de la pauvreté selon le PNUD	232
Encadré 16 : la notion d'enclavement, une catégorie spatiale de référence	251
Encadré 17 : fondamentaux pour mesurer les différentes formes d'accessibilité	256
Encadré 18 : présentation de l'Analyse Factorielle des Correspondances	280
Encadré 19 : synthèse des étapes de mise en œuvre de la logique floue	340
Encadré 20 : synthèse du <i>bien-être autochtone</i> sur deux sites : Brika et Dobali	349
Encadré 21 : synthèse méthodologique du modèle de Huff	399
Encadré 22 : critères de sélection des ports du littoral guinéen pour l'indicateur d' <i>accessibilité villageoise</i>	444
Encadré 23 : évaluation de la satisfaction des services peu utilisés	459
Encadré 25 : l'usage des amphétamines en milieu rural africain	535
Encadré 26 : un exemple de conflit communautaire pour l'accès à l'eau potable	538

Encadré 27: le coefficient de corrélation de Pearson :	610
Encadré 28 : principes de la régression linéaire simple	612

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : critères de sélection des zones d'étude pour le Volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM ...	45
Tableau 2 : niveaux d'observation et d'analyse de l'OGM : l'identifiant d'indexation	64
Tableau 3 : quelques résultats du dénombrement réalisé dans les zones d'étude	66
Tableau 4 : base de sondage et échantillon du Volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM	67
Tableau 5 : enquêtes du volet Pauvreté et Inégalités de l'OGM	69
Tableau 6 : comparaison des principaux indicateurs de développement utilisés entre la Guinée, le Ghana et la France	185
Tableau 7: quelles dimensions pour le développement humain ?	237
Tableau 8 : quelques méthodes quantitatives pour mesurer les différentes formes d'accessibilité géographique	257
Tableau 9: récapitulatif méthodologique de la construction des indicateurs d'accessibilité	262
Tableau 10: quelques informations préalables sur les sites retenus (d'après les critères de initiaux de l'OGM).....	268
Tableau 11 : manifestations et origines de la pauvreté.....	273
Tableau 12 : discours sur la pauvreté et le <i>bien-être</i> par rapport aux dimensions du développement humain	275
Tableau 13: principales caractéristiques des ménages	279
Tableau 14 : typologie des tendances démographiques des ménages.....	282
Tableau 15 : l'alimentation des ménages durant la soudure.....	294
Tableau 16 : santé et accès aux soins des ménages	298
Tableau 17 : Logement et équipement des ménages.....	305
Tableau 18 : cérémonies organisées par le ménage.....	309
Tableau 19 : formation et scolarisation des individus	314
Tableau 20 : typologie des combinaisons d'activités des ménages.....	322
Tableau 21 : activités des individus de 15 ans et plus	324
Tableau 22 : emploi de main d'œuvre extérieure au ménage.....	325
Tableau 23 : principaux produits de consommation courante en Guinée Maritime	328
Tableau 24 : récapitulatif des différents marchés locaux suivis	329

Tableau 25 : distances (km) aux marchés.....	332
Tableau 26 : revenus des ménages	335
Tableau 27 : domaines, dimensions et variables du <i>bien-être</i>	342
Tableau 28 : dimensions du <i>bien-être</i> non-monétaire	343
Tableau 29 : grille de lecture de l'état des infrastructures routières	407
Tableau 30 : durée de la saison des pluies en fonction des types de climats	407
Tableau 31 : influence des obstacles sur le coût et la durée des trajets	408
Tableau 32 : équivalences de particabilité selon les types de voies routières	410
Tableau 33 : vitesses moyennes des véhicules selon le type de voie et la saison	410
Tableau 34 : scores des différents types de véhicules pour les distances-temps.....	412
Tableau 35 : coût du carburant (au km) selon le type de voie et le milieu.....	413
Tableau 36 : scores des différents types de véhicules pour les distances-coût.....	415
Tableau 37 : scores des différents types de dessertes routières du réseau	416
Tableau 38 : estimation du parc de véhicules en Guinée pour 2002 et 2005.....	419
Tableau 39 : synthèse des indices et variables participant à l'indicateur de structure du réseau (SR)	438
Tableau 40 : hiérarchisation des réseaux de communication selon leurs qualités.....	445
Tableau 41 : vitesse moyenne des véhicules en fonction du réseau de communication emprunté ..	447
Tableau 42 : correspondance entre classes de distances et fréquence des déplacements.....	449
Tableau 43 : correspondance entre classes de distances et fréquence des déplacements.....	454
Tableau 44 : critères d'évaluation du niveau des services d'utilité publique	455
Tableau 45 : critères d'évaluation de la taille des marchés.....	460
Tableau 46 : classement des marchés fréquentés en fonction de leurs qualités	461
Tableau 47 : synthèse des indices et variables participant à l'indicateur d'offre de transport (OT)...	475
Tableau 48 : récapitulatif des types de ruptures de charge rencontrées sur les trajets courants des ménages.....	479
Tableau 49 : grille de lecture des temps de trajet courant des ménages	481
Tableau 50 : grille de lecture des distances des trajet courant des ménages.....	482
Tableau 51 : agrégations thématiques pour la typologie d' <i>accessibilité villageoise</i>	484
Tableau 52 : indicateurs choisis pour la typologie d' <i>accessibilité villageoise</i> : choix et interprétation des classes.....	485

Tableau 53 : groupe de variables utilisées pour le profil de modalités des types d' <i>accessibilité villageoise</i>	487
Tableau 54 : typologie de l' <i>accessibilité villageoise</i>	488
Tableau 55 : domaines, dimensions et variables utilisés dans l'indicateur synthétique d'accès aux ressources des ménages	514
Tableau 56 : coefficients retenus pour l'indice scoré des revenus du ménage	516
Tableau 57 : coefficients retenus pour l'indice scoré du recours à l'épargne et/ou à l'emprunt	517
Tableau 58 : coefficients retenus pour l'indice scoré de l'accès au marché du travail par le salariat	518
Tableau 59 : coefficients retenus pour l'indice scoré d'accès à la main d'œuvre familiale	519
Tableau 60 : types de main d'œuvre rencontrés dans les zones d'étude.....	520
Tableau 61 : coefficients retenus pour l'indice scoré d'accès à la main d'œuvre « extérieure »	521
Tableau 62 : coefficients retenus pour l'indice scoré des usages de la ressource foncière.....	522
Tableau 63 : typologie des acquisitions foncières	523
Tableau 64 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur les acquisitions foncières	525
Tableau 65 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur l'accès aux débouchés commerciaux et aux filières de commercialisation	527
Tableau 66 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur les types d'approvisionnement en traitements médicaux	532
Tableau 67 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur le type d'approvisionnement en eau potable	537
Tableaux 68 et 69 : coefficients retenus pour les indices scorés sur l'accès à l'alimentation.....	545
Tableau 70 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur le niveau d'alphabétisation des individus..	548
Tableau 71 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur la scolarisation des adultes	550
Tableau 72 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur les formations complémentaires des individus.....	553
Tableau 73 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur les types d'occupation du logement	555
Tableau 74 : coefficients retenus pour l'indicateur synthétique de qualité de l'habitat	557
Tableau 75 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur les biens d'équipements du ménage	559
Tableau 76 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur le niveau d'équipement sanitaire du logement.....	561
Tableau 77 : motivations et échelles des déplacements des ménages de deux villages de Kanfarandé	565

Tableau 78 : coefficients retenus pour l'indicateur synthétique de déplacement (indicateur synthétique de mobilité).....	568
Tableau 79 : classification des lieux fréquentés en fonction de l'échelle du déplacement nécessaire pour les atteindre (indicateur synthétique de mobilité)	571
Tableau 80 : classification des lieux fréquentés en fonction de leur qualité (indicateur synthétique de mobilité).....	572
Tableau 81 : coefficients retenus pour l'indicateur synthétique de mobilité.....	573
Tableau 82 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur le genre du chef de ménage	583
Tableau 83 : les coefficients retenus pour l'indice scoré sur les fonction exercées par le chef de ménage	589
Tableau 84 : types de dons effectués par les ménages en 2003	595
Tableau 85 : coefficients retenus pour l'indice scoré sur les dons reçus ou effectués par les ménages	596
Tableau 86 : accès des ménages aux ressources selon les dimensions et les zones d'étude	599
Tableau 87 : analyse bivariée entre l'indicateur d' <i>accessibilité ménage</i> et l'indicateur de <i>bien-être</i> .608	
Tableau 88 : classement ordonné des domaines, des dimensions et des variables selon leur poids dans l'indicateur synthétique d' <i>accessibilité ménage</i>	616
Tableau 89 : analyse bivariée entre l'indicateur d' <i>accessibilité ménage</i> et la typologie des systèmes d'activités.....	622
Tableau 90 : quartiles d'accès aux ressources selon les dimensions et les types de ménages.....	623
Tableau 91 : quartiles d'accès aux ressources selon les dimensions et les types d' <i>accessibilité villageoise</i>	630
Tableau 92 : analyse bivariée entre l'indicateur d' <i>accessibilité ménage</i> et la typologie d' <i>accessibilité villageoise</i>	635

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : terroirs et climats en Guinée Maritime	51
Figure2 : définitions du ménage et de la concession en Guinée Maritime.....	60
Figure 3-1 : analyse géohistorique de la Guinée maritime (légende).....	106
Figure 3-2 : analyse géohistorique de la Guinée maritime (frise géohistorique).....	107
Figure 4 : Les logiques spatiales en Guinée, des combinaisons dans le temps et dans l'espace	190
Figure 5 : modélisation des réseaux de circulation en Afrique de l'Ouest.....	194
Figure 6 : indicateurs macro-économiques (évolution du PIB et de la monnaie nationale)	202
Figure 7 : indicateurs macro-économiques (balance et structure du commerce).....	203
Figure 8 : indicateurs macro-économiques (évolution des prix)	204
Figure 9 : indicateurs macro-économiques (secteurs d'activités)	205
Figure 10 : alimentation et production agricole nationale	206
Figure 11 : les infrastructures en Guinée	207
Figure 12 : la démographie guinéenne.....	208
Figure 13 : conditions de vie en Guinée (logement, services, emploi et dépenses)	209
Figure 14-1 : santé et scolarisation en Guinée	210
Figure 14-2 : santé et scolarisation en Guinée	211
Figure 15 : conditions de vie en Guinée (libertés et médias)	212
Figure 16 : pauvreté monétaire et inégalités en Guinée	213
Figure 17 : indicateurs synthétiques de développement humain	214
Figure 18 : mesurer l'accessibilité géographique à travers la mobilité des individus	252
Figure 19 : une typologie sociodémographique des ménages à partir de l'analyse multivariée	283
Figure 20 : perception de la pauvreté (causes, satisfaction et évolution)	357
Figure 21 : perception de la pauvreté (manifestations, causes et satisfaction dans les zones d'étude)	358
Figure 22 : sociodémographie des ménages (classes d'âge et taille du ménage).....	359
Figure 23 : sociodémographie des ménages (force de travail, unités de consommation et dépendance dans les zones d'étude).....	360

Figure 24 : sociodémographie des ménages (enfants confiés et rapports de genre dans les zones d'étude).....	361
Figure 25 : alimentation des ménages (par zone d'étude)	362
Figure 26 : alimentation des ménages (par type de ménage)	363
Figure 27 : santé et pratiques de soin des ménages.....	364
Figure 28-1 : santé et pratiques de soin des ménages (par zone d'étude)	365
Figure 28-2 : santé et pratiques de soin des ménages (par zone d'étude)	366
Figure 29 : santé et pratiques de soin des ménages (par type de ménage)	367
Figure 30 : équipement du ménage (synthèse)	368
Figure 31 : équipement du ménage (logement par zones d'étude)	369
Figure 32 : équipement du ménage (outillage et moyens de déplacement par zone d'étude)	370
Figure 33 : équipement du ménage (synthèse par type de ménage)	371
Figure 34 : cérémonies (organisation et dépenses par zones d'étude)	372
Figure 35 : cérémonies (organisation et solde financier par type de ménage)	373
Figure 36 : scolarisation et formation (synthèse pour la scolarisation des jeunes)	374
Figure 37 : scolarisation et formation (scolarisation des jeunes)	375
Figure 38 : scolarisation et formation (formation des adultes)	376
Figure 39 : scolarisation et formation (synthèse par zone d'étude et par type de ménage)	377
Figure 40 : systèmes d'activité (activités et main d'œuvre par type de ménage)	378
Figure 41 : systèmes d'activité (main d'œuvre par zone d'étude)	379
Figure 42 : systèmes d'activité (typologie de pluriactivité)	380
Figure 43 : systèmes d'activité (activités par zone d'étude).....	381
Figure 44 : structure de la consommation et prix sur les marchés (riz et huile de palme)	382
Figure 45 : revenus (par zone d'étude)	383
Figure 46 : revenus (décomposition par zone d'étude).....	384
Figure 47 : revenus (par type de ménage).....	385
Figure 48 : revenus (décomposition par type de ménage)	386
Figure 49 : indicateurs synthétique de bien-être (par zone d'étude).....	387
Figure 50 : indicateurs synthétique de bien-être (par type de ménage)	388
Figure 51 : la population urbaine en Guinée	402

Figure 52 : le parc de véhicules terrestres motorisés en Guinée :	420
Figure 53 : accessibilité régionale en 2005 et évolution 2002-2005 (sous-indicateurs et indicateurs synthétiques)	500
Figure 54 : accessibilité villageoise pour la zone d'étude de Brika (accès aux marchés et aux services d'utilité publique).....	501
Figure 55 : accessibilité villageoise pour la zone d'étude de Madia (accès aux marchés et aux services d'utilité publique).....	502
Figure 56 : accessibilité villageoise pour la zone d'étude de Dobali (accès aux marchés et aux services d'utilité publique).....	503
Figure 57 : accessibilité villageoise pour la zone d'étude de Boffa Insulaire (accès aux marchés et aux services d'utilité publique)	504
Figure 58 : accessibilité villageoise pour la zone d'étude de Boffa Continental (accès aux marchés et aux services d'utilité publique).....	505
Figure 59 : synthèse des sous-indicateurs d'accessibilité (structure du réseau, offre de transport et situation géographique)	506
Figure 60 : typologie d'accessibilité villageoise à partir d'une analyse multivariée (AFC)	507
Figure 61 : accès des ménages aux ressources (accessibilité ménage par zone d'étude et par dimensions de ressources).....	603
Figure 62 : accès des ménages aux ressources (détail des dimensions par zone d'étude et par type de pluriactivité)	604
Figure 63 : inégalités d'accès des ménages aux ressources (détail des dimensions par zone d'étude et par type de pluriactivité)	605
Figure 64 : relations entre le bien-être et l'accès aux ressources des ménages (régression simple sur les indicateurs synthétique)	641
Figure 65 : poids des variables et des dimensions thématiques dans l'indicateur synthétique d'accès aux ressources (à partir de la logique floue)	642
Figure 66 : relations entre l'accès aux ressources des ménages et les systèmes de pluriactivité (à partir d'une analyse bivariée).....	643
Figure 67 : relations entre l'accès aux ressources et les types sociodémographiques de ménages (à partir d'une analyse bivariée).....	644
Figure 68 : relations entre l'accès aux ressources (accessibilité ménage) et l'accès géographique (accessibilité villageoise) (à partir d'une analyse bivariée).....	645
Figure 69 : inégalités d'accès aux ressources (ménage) en fonction de l'accessibilité géographique (village) (indices de Gini)	646

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Présentation de la Guinée Maritime.....	10
Carte 2 : présentation des CRD d'étude de l'Observatoire de Guinée Maritime.....	43
Carte 3 : modèle numérique de terrain (MNT) de la Guinée Maritime avec les zones d'étude de l'Observatoire.....	53
Carte 4 : présentation des zones d'étude de l'Observatoire de Guinée Maritime	55
Carte 5 : modèle d'attractivité urbaine en Guinée (modèle de Huff).....	404
Carte 6 : accessibilité régionale synthétique en Guinée (2005).....	423
Carte 7 : accessibilité régionale en Guinée Maritime (évolution des distances-temps entre 2002 et 2005 pour les voitures)	428
Carte 8 : accessibilité régionale en Guinée Maritime (évolution des distances-coût entre 2002 et 2005 pour les voitures)	429
Carte 9 : accessibilité régionale en Guinée Maritime (distances-temps entre 2002 et 2005 pour les camions utilisant la route de Labé vers le Nord)	430
Carte 10 : accessibilité régionale en Guinée Maritime (distances-coût entre 2002 et 2005 pour les camions utilisant la route de Labé vers le Nord)	431
Carte 11 : accessibilité régionale en Guinée Maritime (distances-temps entre 2002 et 2005 pour les camions utilisant la route de Boké vers le Nord).....	432
Carte 12 : accessibilité régionale en Guinée Maritime (distances-coût entre 2002 et 2005 pour les camions utilisant la route de Boké vers le Nord).....	433
Carte 13 : démographie, infrastructures et services locaux d'utilité publique (zone d'étude de Dobali)	465
Carte 14 : démographie, infrastructures et services locaux d'utilité publique (zone d'étude de Kambilam)	466
Carte 15 : démographie, infrastructures et services locaux d'utilité publique (zone d'étude de Kankayani).....	467
Carte 16 : démographie, infrastructures et services locaux d'utilité publique (zone d'étude de Kanof-Tesken-Kankouf)	468
Carte 17 : démographie, infrastructures et services locaux d'utilité publique (zone d'étude de Bigori)	469

Carte 18 : démographie, infrastructures et services locaux d'utilité publique (zone d'étude de Madia)470

Carte 19 : démographie, infrastructures et services locaux d'utilité publique (zone d'étude de Brika)471

Carte 20 : démographie, infrastructures et services locaux d'utilité publique (zone d'étude de Boffa Continental)472

Carte 21 : démographie, infrastructures et services locaux d'utilité publique (zone d'étude de Boffa Insulaire)473

Carte 22 : liaisons régulières disponibles localement pour les déplacements des ménages de nos zones d'étude.....477

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	1
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1 : UN PROJET, DES SITES ET DES DONNEES : LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE	33
1.1 L'OBSERVATOIRE DE GUINEE MARITIME, UN PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION	34
1.1.1 <i>Objectifs et démarche de l'OGM : l'opportunité d'une recherche appliquée</i>	34
1.1.1.1 Les origines d'un observatoire en Guinée Maritime :	34
1.1.1.2 Un outil pour le développement	36
1.1.2 <i>Le cahier des charges de l'OGM : la construction d'un « tableau de bord » pour le suivi de la pauvreté</i>	38
1.2 UNE ZONE D'ETUDE FRAGMENTEE : LES CRITERES DE CHOIX DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME « PILOTE » ET PLURIDISCIPLINAIRE	42
1.2.1 <i>Des sites choisis pour leur diversité et leur représentativité</i>	42
1.2.2 <i>Des sites d'étude retenus pour leur diversité</i>	46
1.2.2.1 La Guinée Maritime : des écosystèmes aux potentialités contrastées et complémentaires	46
1.2.2.2 Des zones d'étude fragmentées sur la frange littorale	52
1.3 LE VOLET PAUVRETE DE L'OGM : UN LARGE EVENTAIL DE DONNEES DISPONIBLES	56
1.3.1 <i>Une démarche de recherche pluridisciplinaire</i>	56
1.3.1.1 Le ménage : une unité cohérente?	57
1.3.1.2 Recenser pour échantillonner	62
1.3.2 <i>Le système d'information du Volet Pauvreté, un dispositif imposant et dynamique</i>	68
1.3.2.1 Un système d'information entre complémentarité et diversité	68
1.3.2.2 A propos de la fiabilité des données du volet Pauvreté et Inégalités	70
1.3.2.3 Les limites d'un dispositif d'enquête thématique daté	72
1.4 LES PASSERELLES DE LA DEMARCHE DE PROJET A LA RECHERCHE	74
1.4.1 <i>L'approche locale, un outil pour le développement et la compréhension des dynamiques spatiales</i>	74
1.4.2 <i>Vers une lecture géographique des réalités socioéconomiques observées par l'OGM</i>	76

PREMIERE PARTIE : LES MULTIPLES VISAGES DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE	78
CHAPITRE 2 : UNE RELECTURE GEO-HISTORIQUE DES DYNAMIQUES SPATIALES EN GUINEE	
MARITIME : DE L'EPOQUE ANCIENNE A LA REVOLUTION SOCIALISTE	81
2.1 LES POSTULATS METHODOLOGIQUES D'UNE APPROCHE GEOHISTORIQUE EN GUINEE MARITIME	82
2.1.1 <i>Concilier dimensions spatiales et perspectives</i>	82
2.1.2 <i>Quelles sont les populations de la Basse-Côte guinéenne ? Une approche par les groupes ethnoculturels</i>	84
2.1.3 <i>La Guinée Maritime aujourd'hui : un carrefour de populations</i>	86
2.2 L'EPOQUE ANCIENNE (11 ^{EME} -15 ^{EME} SIECLE) : LA GUINEE MARITIME, ZONE REFUGE A LA MARGE DES GRANDS EMPIRES DE L'INTERIEUR	89
2.3 LA CONQUETE COLONIALE ET L'INTEGRATION DU LITTORAL GUINEEN AU COMMERCE MONDIAL	91
2.3.1 <i>L'arrivée des européens et le début de l'attractivité de la côte (16ème-18ème)</i>	91
2.3.1.1 Une conquête coloniale qui s'ancre sur la Basse-Côte guinéenne.....	91
2.3.1.2 Des autochtones pris dans l'étau commercial	92
2.3.2 <i>L'intensification des relations commerciales et la lutte pour l'espace à partir du 18ème siècle</i>	93
2.3.2.1 Entre ouverture ou fermeture au commerce littoral : la variété des stratégies autochtones à la fin du 17 ^{ème} siècle	93
2.3.2.2 L'affirmation des royaumes côtiers et leur ouverture au commerce au 18 ^{ème} siècle	94
2.3.2.3 La lutte pour les routes commerciales entre autochtones, Européens et Peul	95
2.3.2.4 De la marge à l'ouverture, au bénéfice des puissances coloniales	96
2.3.3 <i>L'annexion de la Basse-Côte et la colonisation française : 1850-1958</i>	97
2.3.3.1 La pacification de la Basse-Côte, un premier pas vers la colonisation du continent	97
2.3.3.2 La réorganisation de l'espace colonial : une nouvelle forme de territorialisation	98
2.3.3.3 Une période de changements socio-économiques profonds	99
2.4 L'INDEPENDANCE DE LA GUINEE ET LE CHOIX REVOLUTIONNAIRE : L'ISOLEMENT REGIONAL ET LE REPLI SUR LE BLOC SOVIETIQUE	108
2.4.1 <i>La création de l'Etat guinéen et la rupture avec les anciens partenaires coloniaux et régionaux</i>	108
2.4.1.1 L'après guerre et la marche vers l'indépendance	108
2.4.1.2 La rupture des liens avec la France et les débuts de la République de Guinée : l'établissement de nouveaux réseaux.....	112
2.4.1.3 Une politique extérieure ambiguë : les relations complexes et chaotiques entre la Guinée et ses partenaires	114
2.4.2 <i>Un espoir converti en échec : les dérapages de la Révolution et le décollage raté de la Guinée</i>	117

2.4.2.1	La Guinée de Sékou Touré, un régime populaire et révolutionnaire mais aussi autoritaire et centralisé	117
2.4.2.2	De la révolution politique et sociale à la révolution économique : le même constat d'échec.	121
CHAPITRE 3 : LA DEUXIEME REPUBLIQUE ET L'OUVERTURE A L'ECONOMIE DE MARCHÉ		132
3.1	LA TRANSITION MILITAIRE : VERS L'OUVERTURE ET LA DEMOCRATISATION (1984-1993)	133
3.1.1	<i>La fin de la révolution socialiste guinéenne</i>	133
3.1.2	<i>« La Guinée a besoin de l'aide internationale » : l'ouverture aux concours extérieurs, le retour des puissances occidentales</i>	134
3.1.2.1	Le virage idéologique	134
3.1.2.2	Un plan d'ajustement structurel comme guide des réformes économiques et administratives	136
3.1.3	<i>Une réforme généralisée de l'Etat et de l'économie</i>	137
3.1.3.1	La réorganisation de l'économie selon des principes libéraux	137
3.1.3.2	La mise sur pied d'un Etat de droit et d'une nouvelle administration du territoire	138
3.1.3.3	La difficulté du « dégraissage administratif »	140
3.1.4	<i>L'avènement de la Deuxième République et les espoirs de démocratisation</i>	141
3.1.4.1	La naissance de la deuxième République : la Loi Fondamentale de 1990	141
3.1.4.2	Une transition qui dure	142
3.2	DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT : LES DERAPAGES DE LANSANA CONTE (1993-2008)	144
3.2.1	<i>Le prolongement du centralisme : les réformes inachevées ou inappliquées</i>	144
3.2.1.1	L'absence de réconciliation nationale	144
3.2.1.2	Une démocratisation en trompe l'œil	145
3.2.1.3	La poursuite de la « gabegie » administrative	147
3.2.1.4	Une décentralisation inefficace	149
3.2.1.5	Des infrastructures toujours inadaptées	152
3.2.2	<i>Pour la population guinéenne, des résultats économiques insuffisants</i>	156
3.2.2.1	Le bras de fer permanent avec les bailleurs de fonds	156
3.2.2.2	Des richesses accaparées	158
3.2.3	<i>La population face à la dérégulation et l'autoritarisme: de l'espoir à la crise</i>	169
3.2.3.1	Le coût social de la réforme économique	169
3.2.3.2	Contestations et dérive autoritaire de Lansana Conté	179
3.2.4	<i>Tableau de bord d'un pays en attente de développement humain</i>	181
3.2.4.1	Des indicateurs de développement humain dans le rouge	181
3.2.4.2	Echec des développements en Guinée ?	185
3.2.4.3	Les développements, la participation populaire et le temps du changement social	187
3.2.4.4	« Un espace national désarticulé » ?	188
3.2.4.5	Quel tableau de bord pour évaluer le développement humain en Guinée ? Le choix d'un axe de recherche	195
TABLEAU DE BORD MACRO DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE		201

DEUXIEME PARTIE : LIRE LE DEVELOPPEMENT HUMAIN AUTREMENT	215
CHAPITRE 4 : L'ACCESSIBILITE, UNE PASSERELLE THEORIQUE ET OPERATIONNELLE POUR LA LECTURE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN	218
4.1 L'HERITAGE DE SEN : L'APPROCHE PAR LES FONCTIONNEMENTS ACCOMPLIS.....	219
4.1.1 <i>L'approche par l'espace des capacités : un apport théorique majeur</i>	219
4.1.1.1 Dépasser la vision utilitariste du <i>bien-être</i> et de l'évaluation du développement.....	219
4.1.1.2 L'espace des capacités comme prolongement des fonctionnements	222
4.1.1.3 Le développement comme renforcement des libertés.....	223
4.1.1.4 Une voie pour un débat éthique sur le développement.....	225
4.1.2 <i>Des implications opérationnelles à travers une caractérisation des fonctionnements accomplis</i>	227
4.1.2.1 Les capacités : une théorie de la justice ?	227
4.1.2.2 Une contrainte majeure de l'espace des capacités : l'échelle d'analyse	228
4.1.2.3 De l'évaluation du <i>bien-être</i> à celui de la pauvreté grâce aux capacités	230
4.1.2.4 Mesurer la pauvreté : fonctionnements accomplis ou capacités ?.....	232
4.2 L'ACCESSIBILITE : UNE CLE D'ANALYSE CENTRALE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN ET DES DYNAMIQUES SPATIALES..	234
4.2.1 <i>Relire le développement humain grâce à l'accessibilité : vision socioéconomique et grille de lecture</i>	235
4.2.2 <i>Le prisme de l'accessibilité comme clé de compréhension spatiale du niveau de développement humain.</i>	239
4.2.2.1 L'accessibilité pour rendre compte des dynamiques spatiales induites par le développement	239
4.2.2.2 L'accessibilité, un questionnement géographique	240
4.2.2.3 Accessibilité et développement : avoir accès pour fonctionner	246
4.2.2.4 L'accessibilité : un concept opérationnel pour analyser le développement humain	247
4.3 QUELLE DEMARCHE METHODOLOGIQUE POUR MONTER UN TABLEAU DE BORD DE L'ACCESSIBILITE	249
4.3.1 <i>Un objectif central déclinable : le lien entre accessibilité et pauvreté</i>	249
4.3.2 <i>Les postulats méthodologiques : échelles, techniques, précautions et limites</i>	253
4.3.2.1 Une méthode multiscalair	253
4.3.2.2 Des indicateurs inspirés des travaux de l'OGM	254
4.3.2.3 Les limites d'une méthode empirique et itérative.....	255
4.3.3 <i>Une méthode empirique pour tester la relation accessibilité-pauvreté</i>	258
4.3.3.1 Des indicateurs géographiques d'accessibilité aux échelles contextuelles	258
4.3.3.2 Un indicateur pluridisciplinaire au niveau des ménages.....	259
4.3.3.3 Au-delà de la relation accès – <i>bien-être</i> : comprendre les facteurs géographiques du développement humain	260

CHAPITRE 5 : PAUVRETE ET BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME	264
5.1 LES CONCEPTIONS LOCALES DU BIEN-ETRE ET DE LA PAUVRETE : UN OUTIL INDISPENSABLE	269
5.1.1 <i>Utilité de la méthode et dispositif mis en œuvre</i>	269
5.1.2 <i>Une conception élargie du bien-être</i>	270
5.1.3 <i>La pauvreté comme un ensemble de privations : la faim, la maladie et la pénibilité du travail</i>	271
5.1.3.1 La pauvreté, un phénomène visible	271
5.1.3.2 Un mal-être autant économique que social	273
5.1.4 <i>Entre insatisfaction et inégalités ressenties</i>	276
5.1.5 <i>Des conceptions du bien-être liées au cycle de vie</i>	277
5.2 LES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES : ENTRE PERMANENCE ET CHANGEMENT	278
5.2.1 <i>Les ambitions contradictoires des ménages</i>	278
5.2.2 <i>Y voir plus clair : la réalisation d'une typologie des ménages</i>	279
5.2.2.1 Les variables retenues	281
5.2.2.2 Cinq tendances démographiques	282
5.2.2.3 Stratégies communautaires et individualisme : une affaire de générations ?	288
5.3 LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES : D'IMPORTANTES INEGALITES	290
5.3.1 <i>Des défauts d'alimentation en période de soudure</i>	290
5.3.1.1 La vulnérabilité alimentaire : manquer de riz pour les trois plats quotidiens	291
5.3.1.2 Manger moins souvent et différemment : priorité aux actifs	291
5.3.1.3 Le riz, un « plat » difficilement remplaçable	292
5.3.1.4 Le risque d'insécurité alimentaire, un facteur de pauvreté	293
5.3.2 <i>Pratiques et accès aux soins: entre le traditionnel et le moderne</i>	294
5.3.2.1 Une fréquence importante des maladies	294
5.3.2.2 Médecine <i>moderne</i> ou <i>traditionnelle</i> : entre complémentarité et nécessité	295
5.3.2.3 La santé, un problème d'accès	296
5.3.2.4 Un secteur prioritaire du développement humain	297
5.3.3 <i>Des ménages faiblement équipés</i>	298
5.3.3.1 Des lieux de vie généralement sommaires	298
5.3.3.2 La faiblesse des capacités de déplacement des ménages	302
5.3.4 <i>Cérémonies et vie sociale: entrevoir la complexité</i>	305
5.3.4.1 Les cérémonies comme témoignage des liens sociaux entre ménages	306
5.3.4.2 Organiser une cérémonie : diversité des manifestations, variété des objectifs	307
5.3.5 <i>Des niveaux de formation bas mais une scolarisation qui s'améliore</i>	309
5.3.5.1 Un niveau de formation des adultes très bas	310
5.3.5.2 Des améliorations inégales pour la scolarisation des jeunes	312
5.4 L'IMPORTANCE DES SYSTEMES D'ACTIVITES DANS LE BIEN-ETRE DES MENAGES	315
5.4.1 <i>Des fonctionnements socio-économiques basés sur des combinaisons d'activités : la pluriactivité des ménages</i>	315
5.4.1.1 Une typologie de la pluriactivité des ménages	316

5.4.1.2	Les nombreuses activités pratiquées par les ménages	322
5.4.1.3	Pluriactivité et <i>bien-être</i> : une relation complexe.....	326
5.4.2	<i>Le prix de l'enclavement : variations des prix et des mesures sur les marchés</i>	327
5.4.2.1	Le rôle croissant des marchés dans la consommation des ménages	327
5.4.2.2	Le suivi des prix sur les marchés en 2004 : une année d'instabilité.....	328
5.5	VERS UNE APPROCHE SYNTHETIQUE DU <i>BIEN-ETRE</i>	333
5.5.1	<i>Le bien-être monétaire : entre faiblesse et inégalités</i>	333
5.5.1.1	La faiblesse des revenus et l'inégalité de leur répartition	334
5.5.1.2	Situation géographique, distances et accès au marché : l'éclairage des revenus	335
5.5.2	<i>L'indicateur non-monétaire de bien-être : la faiblesse des fonctionnements accomplis</i> ..	338
5.5.2.1	La construction d'un indicateur synthétique de <i>bien-être</i> non monétaire	338
5.5.2.2	Des fonctionnements non monétaires insuffisamment accomplis.....	343
5.5.2.3	L'accessibilité, au centre des fonctionnements non monétaires	344
	TABLEAU DE BORD MICRO DU BIEN-ETRE EN GUINEE MARITIME	355

TROISIEME PARTIE : « VOYAGER » EN GUINEE MARITIME : LES FONDEMENTS GEOGRAPHIQUES DU BIEN-ETRE 389

CHAPITRE 6 : AVOIR ACCES : UN FONCTIONNEMENT GEOGRAPHIQUE 391

6.1	L'ACCESSIBILITE EN GUINEE MARITIME : UNE APPROCHE MACRO-GEOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURATION DE L'ESPACE REGIONAL.....	392
6.1.1	<i>La construction des « trajets » : quelques principes</i>	394
6.1.1.1	Des trajets routiers en guise d'itinéraires.....	394
6.1.1.2	Le choix des lieux de référence : l'armature urbaine de la Guinée	398
6.1.2	<i>L'unité de base des trajets : la caractérisation des tronçons</i>	406
6.1.2.1	Le tronçon, unité de base du trajet	406
6.1.2.2	Les paramètres pris en compte pour mesurer les distances-temps et les distances-coûts d'un tronçon : l'état, la praticabilité, le relief et les obstacles	406
6.1.3	<i>Un premier sous-indicateur : les distances-temps</i>	409
6.1.3.1	Une évaluation préalable des distances-temps par tronçon routier	409
6.1.3.2	Les distances-temps des trajets : agrégation des tronçons et scores	411
6.1.4	<i>La construction d'un sous-indicateur de coût du trajet</i>	412
6.1.4.1	Une évaluation préalable des distances-coût par tronçon routier	413
6.1.4.2	Les distances-coûts des trajets : agrégation des tronçons et scores.....	414
6.1.5	<i>Mesurer le réseau : l'accessibilité de structure</i>	415
6.1.6	<i>Vers une vision synthétique de l'accessibilité : le calcul de l'indicateur régional</i>	417
6.1.7	<i>L'accessibilité urbaine à l'échelle nationale et régionale : d'importantes inégalités</i>	421

6.1.7.1	Un meilleur niveau d'accès pour la Guinée Maritime.....	421
6.1.7.2	Une homogénéisation progressive de l'accessibilité en Guinée Maritime	424
6.2	PARTIR ET REVENIR AU VILLAGE : UNE APPROCHE MESO-GEOGR APHIQUE DE L'ACCESSIBILITE LOCALE	434
6.2.1	<i>Mesurer les déplacements courants pour mieux comprendre l'accessibilité</i>	434
6.2.1.1	La portée géographique des mobilités du quotidien en milieu rural guinéen	434
6.2.1.2	Quelques postulats méthodologiques pour la mise en œuvre de l'indicateur d' <i>accessibilité villageoise</i>	435
6.2.2	<i>Se déplacer en guinée Maritime : la « route » et la « mer ».....</i>	437
6.2.2.1	Infrastructures de communication et situation géographique des villages : des déterminants de la structure du réseau local	437
6.2.2.2	La diversité des situations géographiques villageoises en Guinée Maritime (Situgéo)	439
6.2.2.3	La connectivité des villages aux réseaux de communication	441
6.2.2.4	Les variables de distance : mesurer le raccordement aux réseaux de communication et à leurs nœuds (D)	442
6.2.3	<i>« Je dois sortir » : motivations et moyens de déplacement dans les villages de Guinée Maritime</i>	451
6.2.3.1	Mesurer l'accès géographique des communautés villageoises aux ressources pour leurs fonctionnements.	451
6.2.3.2	Pratiques de déplacement et qualité des services : des critères de hiérarchisation des lieux à atteindre	453
6.2.3.3	<i>« Gagner une occasion » : l'offre locale de transport pour faciliter l'accès</i>	474
6.2.3.4	Mesurer les distances-temps pour accéder aux services ressources	478
6.2.4	<i>La typologie des niveaux d'accessibilité villageoise</i>	483
6.2.4.1	Une typologie à partir de l'analyse multivariée	483
6.2.4.2	Des types d'accessibilité fortement liés aux situations par rapport aux centres	488
TABLEAU DE BORD DE L'ACCESSIBILITE EN GUINEE MARITIME		
PARTIE 1 : ACCESSIBILITE REGIONALE (MACRO) ET VILLAGEOISE (MESO/LOCALE).....		
499		
CHAPITRE 7 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES : AVOIR ACCES AU QUOTIDIEN.....		
508		
7.1	QUELQUES ASPECTS GENERAUX DE LA METHODOLOGIE : UNE APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE ET TRANSVERSALE	510
7.1.1	<i>Vers une approche croisée de l'accessibilité et du bien-être : le retour à une méthode multidimensionnelle à l'échelle des ménages</i>	510
7.1.2	<i>L'accès aux ressources pour les fonctionnements des ménages : un ensemble thématique vaste</i>	512
7.1.3	<i>Le choix des domaines, des dimensions et des variables d'accès aux ressources</i>	513
7.2	LE DOMAINE DE L'ACCES AUX RESSOURCES POUR LE NIVEAU DE VIE : UNE APPROCHE QUANTITATIVE	515
7.2.1	<i>La dimension fondamentale de l'accès aux ressources monétaires</i>	515
7.2.1.1	L'accès nécessaire des ménages aux revenus monétaires.....	515

7.2.1.2	L'accès à l'épargne et à l'emprunt : entre capitalisation et recours	516
7.2.2	<i>Une dimension en émergence : l'accès au marché du travail.....</i>	<i>518</i>
7.2.3	<i>L'accès aux moyens de production : une dimension au centre de la réalisation des activités productives des ménages.....</i>	<i>518</i>
7.2.3.1	L'accès à la main d'œuvre familiale : la base des systèmes d'activités familiaux	519
7.2.3.2	L'accès discriminant à la main d'œuvre « extérieure ».....	520
7.2.3.3	L'accès à la ressource foncière : au cœur des jeux de pouvoir	521
7.2.4	<i>Un témoin de l'extension des marchés en Afrique : les débouchés commerciaux des activités productives du ménage.</i>	<i>525</i>
7.2.4.1	De l'approche par les filières... ..	525
7.2.4.2	...au choix des « espaces de circulation »	526
7.3	LE DOMAINE DE L'ACCES AUX RESSOURCES POUR LES CONDITIONS DE VIE: UNE APPROCHE QUALITATIVE.....	530
7.3.1	<i>La dimension de l'accès à la santé : une préoccupation essentielle pour les ménages de Guinée Maritime.</i>	<i>531</i>
7.3.1.1	Une place importante dans les perceptions locales du <i>bien-être</i>	531
7.3.1.2	Aborder l'accès à la santé par le type d'approvisionnement en traitements médicaux	532
7.3.1.3	Aborder la santé par l'accès à l'eau potable, une ressource fondamentale	535
7.3.2	<i>La dimension de l'accès à l'alimentation : la préoccupation quotidienne des ménages ruraux</i>	<i>540</i>
7.3.2.1	Bien s'alimenter, un préalable au <i>bien-être</i>	540
7.3.2.2	« Manger suffisamment » : un objectif aléatoire	541
7.3.2.3	« Bien manger » : un attachement à la qualité.....	543
7.3.3	<i>La dimension de l'accès à l'enseignement et à la formation : une dimension formellement peu considérée mais fondamentale.....</i>	<i>545</i>
7.3.3.1	Un discours et des pratiques contradictoires sur l'éducation.....	546
7.3.3.2	Savoir lire, écrire et compter	547
7.3.3.3	Le rôle signifiant du niveau de scolarisation des adultes	549
7.3.3.4	Le développement des formations professionnelles et de l'apprentissage	550
7.3.4	<i>La dimension de l'accès à l'habitat : affirmer sa position sociale.....</i>	<i>553</i>
7.3.4.1	L'habitat des ménages, une vitrine sociale dans le village.....	553
7.3.4.2	« Avoir sa propre maison », un préalable à l'appartenance communautaire	555
7.3.4.3	« Avoir une belle maison », un symbole du <i>bien-être</i> du ménage	556
7.3.4.4	« Avoir une maison équipée » ou la recherche du confort dans l'habitat	557
7.3.4.5	L'accès à l'eau et à l'hygiène dans l'habitat : une volonté d'individualisation des ménages ...	559
7.3.5	<i>La dimension de l'accès aux moyens de déplacement.....</i>	<i>562</i>
7.3.5.1	L'incontournable nécessité de « se déplacer » et de « transporter »	562
7.3.5.2	Les moyens de déplacements privés : performances, intérêt collectif et mutualisation	563
7.3.5.3	De « l'occasion » à la liaison régulière	566
7.3.5.4	La faible capacité de déplacement des ménages : des moyens de transport privés peu répandus et peu performants.	567
7.3.5.5	Des mobilités quotidiennes centrées sur le local.....	568

7.4	LE DOMAINE DE L'ACCES AUX RESSOURCES SOCIALES	574
7.4.1	<i>La dimension de l'accès à un statut social : tenir sa place dans la société</i>	577
7.4.1.1	Le statut social, une dynamique sociale entre héritage, lien et position	577
7.4.1.2	Quand le statut social du chef améliore le <i>capital social</i> du ménage	578
7.4.1.3	Genre et statut social : « nos parents faisaient ainsi »	579
7.4.1.4	Exercer une fonction sociale, une opportunité pour l'accès aux ressources sociales	583
7.4.2	<i>La dimension de l'accès à un réseau social : entretenir et développer les « bonnes relations »</i>	590
7.4.2.1	Avoir accès aux ressources sociales et mobiliser un réseau	590
7.4.2.2	Un symbole des transferts sociaux : le don	592
7.5	UN ACCES AUX RESSOURCES PROBLEMATIQUE POUR LES MENAGES	597
7.5.1	<i>La mise en œuvre de l'indicateur synthétique d'accessibilité des ménages : les apports de la logique floue</i>	597
7.5.2	<i>Faiblesse et inégalité de l'accès aux ressources</i>	598
7.5.2.1	Des différences d'accès aux ressources selon les dimensions et les zones d'étude	598
TABLEAU DE BORD DE L'ACCESSIBILITE EN GUINEE MARITIME		
PARTIE 2 : ACCES AUX RESSOURCES (ACCESSIBILITE MENAGE).....		602
CHAPITRE 8 : AVOIR ACCES POUR FONCTIONNER.....		606
8.1	ACCES ET FONCTIONNEMENTS, UNE RELATION RECIPROQUE.....	608
8.1.1	<i>Une amorce de lien entre accès aux ressources et pauvreté</i>	608
8.1.2	<i>Approfondir le lien entre accessibilité et bien-être : la régression simple</i>	609
8.2	UNE DECOMPOSITION DE L'INDICATEUR D'ACCES DES MENAGES AUX RESSOURCES : VERS UNE LECTURE DES CAPABILITES ?.....	615
8.3	EXPLORER L'ACCESSIBILITE : UNE LECTURE CROISEE	621
8.3.1	<i>Systèmes d'activités et accès aux ressources : des interactions positives ?</i>	621
8.3.2	<i>L'accès des ménages selon les structures sociodémographiques : un indicateur des mutations sociales et économiques</i>	623
8.3.2.1	Des ménages structurellement traditionnels avec un très faible accès aux ressources.....	624
8.3.2.2	Des ménages en situation d'accès intermédiaire : les <i>ménages typiques</i>	625
8.3.2.3	Un meilleur accès aux ressources pour les <i>ménages jeunes</i> et les <i>ménages dépendants</i>	626
8.3.2.4	<i>L'accessibilité ménage</i> , un indicateur des changements économiques et sociaux	628
8.3.3	<i>Comparer accès géographique et accès aux ressources : observer les inégalités</i>	629
8.3.3.1	Lecture analytique des corrélations entre <i>accessibilité ménage</i> et accessibilité géographique	629
8.3.3.2	Le risque inégalitaire : entre contrat social et crise	637
TABLEAU DE BORD DE L'ACCESSIBILITE EN GUINEE MARITIME		
PARTIE 3 : UNE ANALYSE CROISEE DE L'ACCESSIBILITE.....		640

CONCLUSION GENERALE.....	641
BIBLIOGRAPHIE	668
TABLE DES ENCADRES.....	689
LISTE DES TABLEAUX	691
TABLE DES MATIERES	700

Résumé : Construit à partir d'une expérience dans un programme de recherche-action en Guinée Maritime, le présent travail met en lumière la nécessité d'actualiser les mesures classiques et macroéconomiques du développement humain, sur lesquelles se basent les politiques de développement qui sont menées en milieu rural africain. Une analyse géohistorique met en évidence une accélération contemporaine des changements géographiques, économiques, politiques et sociaux : la connexion des sociétés étudiées à un monde globalisé s'accroît, par la monétarisation des échanges et leur vulnérabilité augmente face à l'instabilité des prix. Localement, dans les villages, le manque de *bien-être* (pauvreté) et l'accroissement des inégalités économiques témoignent que les ménages ne fonctionnent pas de manière satisfaisante au quotidien : leur accès aux ressources, aux biens et aux services d'utilité publique sont des problèmes récurrents. La construction d'indicateurs « autochtones » d'accessibilité, réalisée au moyen de méthodes qualitatives et quantitatives, permet de rendre compte des difficultés d'accès des ménages et de leurs communautés villageoises pour accomplir leurs fonctionnements. D'un côté, celles-ci concernent la mise en œuvre des mobilités nécessaires et donc la construction des espaces de circulation à plusieurs échelles. De l'autre, elles se traduisent par un accès aux ressources insuffisant pour améliorer leur niveau et leurs conditions de vie ainsi que leurs fonctionnements sociaux. Au final, l'ensemble de ces indicateurs d'accessibilité représentent de bons indicateurs du *bien-être*, du changement économique et social, ainsi que des inégalités et du fonctionnement social.

Mots clés : Guinée Maritime, développement, pauvreté, inégalités, bien-être, fonctionnements, accessibilité, indicateurs.

Summary: Built from an experience in a research-action program in Coastal Guinea, the present work highlights the need to update the classic and macroeconomic measures of human development, on which the development policies base their actions led in African rural areas. A geo-historical analysis brings to light the contemporary acceleration of the geographical, economic, political and social changes: the connection of studied societies to a globalized world increases with the monetarization of exchanges and so their vulnerability in front of the prices instability. On a local scale, among villages, the lack of well-being (poverty) and the increase of the economic disparities show that the households do not work in a satisfactory way in the everyday life: their access to the resources, the markets and the public services are recurring problems. The construction of "autochthonous" indicators of accessibility, based on qualitative and quantitative methods, allows reporting difficulties of access for the households and the village communities they belong to in order to achieve their functioning. On the one hand, these indicators concern the implementation of the necessary mobilities and thus the construction of circulation spaces in several scales. On the other hand, they underline a low access to resources which is insufficient to improve their level, their living conditions and their social functioning. Finally, all these indicators of accessibility represent good indicators to report well-being, economic and social changes, as well as disparities and social functioning.

Keywords: Coastal Guinea, development, poverty, inequality, well-being, functioning, accessibility, indicators.